



HAL
open science

L'ambassade de France à Berlin et la crise d'Agadir : histoire d'une négociation diplomatique

Zachary Philipponneau

► **To cite this version:**

Zachary Philipponneau. L'ambassade de France à Berlin et la crise d'Agadir : histoire d'une négociation diplomatique. Histoire. 2023. dumas-04289836

HAL Id: dumas-04289836

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04289836>

Submitted on 5 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License



HAL
open science

L'ambassade de France à Berlin et la crise d'Agadir : histoire d'une négociation diplomatique

Zachary Philipponneau

► **To cite this version:**

Zachary Philipponneau. L'ambassade de France à Berlin et la crise d'Agadir : histoire d'une négociation diplomatique. Histoire. 2023. dumas-04289836

HAL Id: dumas-04289836

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04289836>

Submitted on 5 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives | 4.0
International License

L'ambassade de France à Berlin et la crise d'Agadir.

Histoire d'une négociation diplomatique.

Sous la direction de Pierre Karila-Cohen

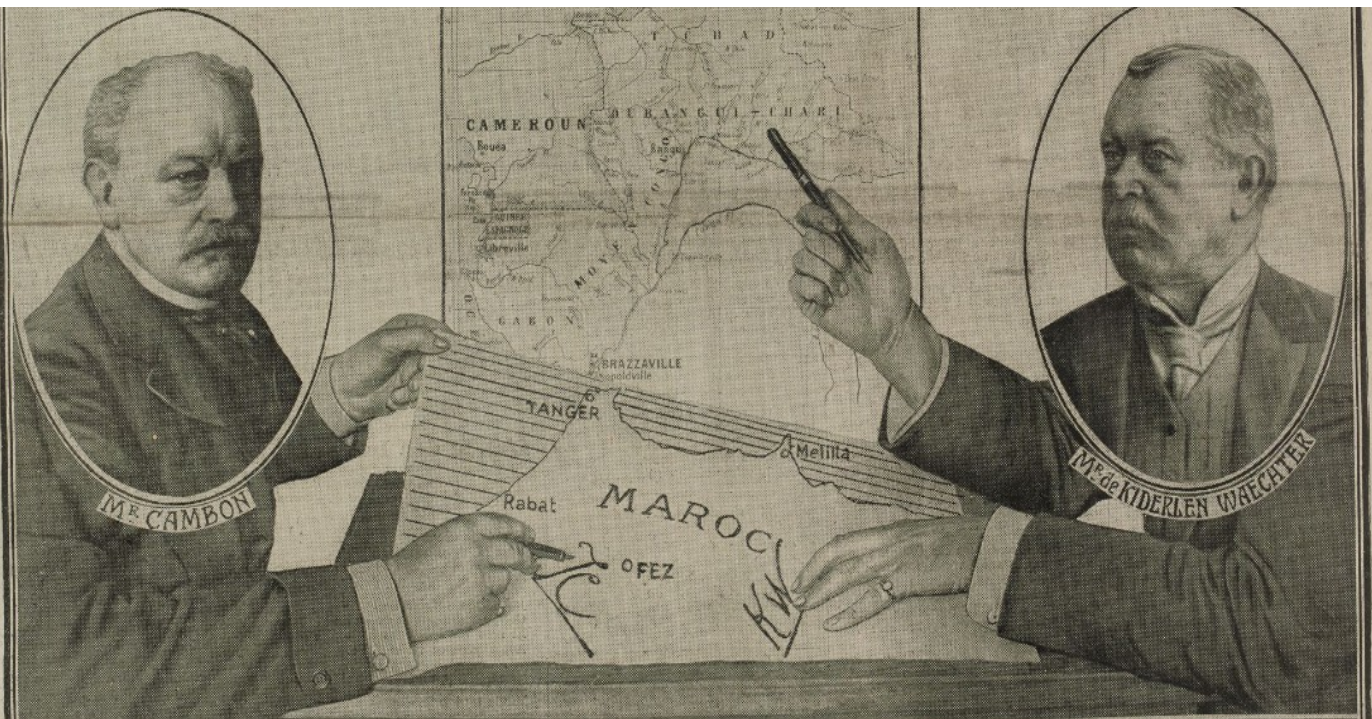


Image de couverture : Couverture de l'*Excelsior* du 12 octobre 1911

Introduction

Le jeudi 14 septembre 1911, Jules-François Blondel, jeune attaché au Quai d'Orsay, arrive à Berlin, porteur d'une dépêche. Son destinataire : Jules Cambon, ambassadeur de la République auprès du gouvernement du Reich, alors empêtré dans de houleuses négociations. La veille, le jeune homme était encore à Paris. Le voyage, qui devait le conduire jusqu'à Saint-Pétersbourg, fut improvisé à la hâte. Au ministère, un homme fit irruption dans son bureau, à la recherche d'un volontaire pour porter le courrier diplomatique à Berlin et Pétersbourg. Blondel accepta, et, après un voyage pénible à bord du Nord-Express, voici qu'il se trouvait au cœur de l'Empire allemand¹. Devant l'hôtel de France, situé *Pariser Platz*, il peine à cacher sa déception :

« À Berlin, je pénétrai dans une ambassade pour la première fois de ma vie. Peu de voyageurs, à cette époque, s'avisèrent de tirer la sonnette des maisons de France à l'étranger. Je ne demandais que d'admirer celle-ci. Mais l'édifice, large et bas, à un seul étage, semblait écrasé par son toit ; la façade révélait l'effort d'un architecte prétentieux ; les fenêtres notamment se coiffaient de chapeaux de gendarme en pâtisserie, du plus vilain effet²»

À l'intérieur, il rencontre l'ambassadeur. L'homme, avec « son visage un peu chiffonné³», « son regard, câlin, fin, presque matois⁴», le ravit. Lui-même semble satisfait de la dépêche que Blondel lui communique. Les deux hommes, installés dans le cabinet de Cambon, discutent un petit moment. L'auteur ne le précise pas, mais le document transmis ce jour était le deuxième projet d'accord marocain, rédigé par le Quai d'Orsay, à l'attention du gouvernement impérial⁵. Le premier lui fut communiqué le 13 août 1911. Sobrement intitulé « Projet d'accord franco-allemand » par le *Livre jaune*⁶, il fut mal-accueilli outre-Rhin, et provoqua un regain de tension soudain. Un échec donc, qui ouvrit quinze jours d'incertitude quant à l'avenir de la paix en Europe. Les deux partis, à ce moment-là, ne se comprenaient plus.

Ce qui frappe le plus, pour qui étudie les négociations de 1911, c'est leur confusion, leur manquement : en un mot, leur amateurisme. Les discussions officielles se doublèrent de

1 BLONDEL, Jules-François, *Au fil de la carrière : Récit d'un diplomate, 1911-1938*, Paris, Hachette, 1960, p. 11—14.

2 *Ibid.*, p. 14.

3 *Ibid.*

4 *Ibid.*

5 Commission de publication des documents diplomatiques français, *Documents diplomatiques français. 1871-1914. 2e série, 1901-1911. Tome 14*, Paris, Imprimerie nationale, 1955, p. 413.

6 Ministère des Affaires étrangères (France), *Affaires du Maroc, 1910-1912. VI*, Paris, Imprimerie nationale, 1912, p. 465-467.

négociations officieuses. Parallèlement aux dépêches diplomatiques, les correspondances privées pullulèrent, jusqu'à envahir les premières, qui y firent parfois référence. Il est surprenant de voir comment la guerre fut maintes fois évoquée en 1911, alors qu'Allemands et Français, pour l'essentiel, y répugnaient. De là, une question : Pourquoi ? Pourquoi un tel galimatias ? Pourquoi une telle fièvre diplomatique, politique, militaire, nationale ? Au fond, pourquoi Agadir ? Les négociations franco-allemandes, et singulièrement celles menées par l'ambassade de France à Berlin, offrent un bon angle d'attaque à qui voudrait déchiffrer les raisons d'une telle confusion. Engagées à Berlin de juillet à novembre 1911, elles sont menées par deux personnages hauts en couleur, l'ambassadeur de France, Jules Cambon, et son interlocuteur allemand, à la tête de l'Office impérial des Affaires étrangères, Alfred von Kiderlen-Waechter. Brodés de nombreuses équivoques et difficultés, les pourparlers d'Agadir révèlent les saillies d'une pratique de la négociation européenne comme menée à la veille de la Grande Guerre. Par leur complexité, leur intensité et leurs enjeux, la discussion de 1911 accuse de manière remarquable les failles d'une diplomatie « vieille école » qui souffre de son époque, devenue médiatique malgré elle.

Côté français, le personnage de Jules Cambon incarne en partie ce corps diplomatique national en conflit avec son temps. Personnalité médiatique, intégrée de longue date dans les rouages de la machinerie diplomatique française, il mena les tractations de 1911 à leur terme, mais non sans difficulté. Critique invétéré de la presse et de l'opinion publique, tenant en mépris les intrigues politiciennes et l'agitation nationale, il est l'archétype du diplomate de la « Belle époque », orgueilleusement modéré, qui, à l'inverse de la foule, « paraît étranger à ses passions⁷ ». En outre, il possède l'avantage d'entretenir une importante correspondance privée, tant avec son frère Paul, ambassadeur à Londres, qu'avec ses ministres à Paris. Aussi, étudier la figure de Cambon lors des négociations de 1911, c'est d'abord analyser leurs modalités techniques et les critiques publiques qu'elles engendrèrent, avant de se pencher sur ses pratiques culturelles, sociales et politiques. D'offrir matière, en somme, à celui désireux de saisir l'air diplomatique du temps. Ajoutons que les pourparlers d'Agadir, par la pluralité des acteurs et des mécanismes qu'ils mobilisèrent, suscitèrent dès l'origine l'action morcelée et contradictoire de plusieurs types de diplomatie. Une complexité à double tranchant donc, car à trop vouloir rendre compte de leur caractère pluriel, l'historien a tôt fait de se perdre dans leurs méandres.

Afin d'éviter cet écueil, il nous faut réduire notre sujet en prenant compte des apports nouveaux de l'histoire sociale et culturelle dans le domaine des relations internationales. Depuis plusieurs années, ces études se sont écartées des perspectives socio-économiques précédentes⁸, pour

7 CAMBON, Jules, *Le Diplomate*, Paris, Hachette, 1926, p. 10.

8 Sur l'historiographie des relations internationales, voir FRANK, Robert (dir.), *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012 ; MELTZ, Renaud et DASQUE Isabelle, « Pour une

se recentrer sur la figure du diplomate en tant que telle. La nature de la diplomatie, ainsi que les mœurs et les méthodes de travail de ses agents, ont été interrogées en détail, accouchant de plusieurs travaux majeurs en France⁹ et à l'international¹⁰. Ce changement de paradigme fait suite aux approches nouvelles développées par les historiens à partir des années 1980, dans le sillage du « tournant critique » entrepris par l'École des Annales en France. Pour le cas de la crise d'Agadir plus spécifiquement, on trouve quelques études de cette période, interrogeant surtout la dimension économique de la domination européenne au Maroc et les causes structurelles de la crise¹¹. L'ouvrage de Jean-Claude Allain, publié en 1978, est le plus notable. Il s'inscrit complètement dans cette approche économique et financière¹². En conséquence, les négociations diplomatiques d'Agadir, à proprement parler, sont laissées de côté. Aujourd'hui, le renouveau des outils intellectuels autorise une analyse plus approfondie de ces conversations, nourrie des études nouvelles sur le langage diplomatique, notamment, et les institutions qui le font vivre¹³. Le travail spécifique réalisé sur l'ambassade de France à Berlin¹⁴ ouvre la voie à notre démarche en interrogeant les méthodes de travail du poste diplomatique, celles de ses hommes, sa place et ses stratégies dans une capitale allemande difficilement pénétrable pendant la période impériale et au-delà. Dans ces conditions, comment l'ambassade de France à Berlin mena-t-elle les pourparlers ? Quelques conséquences pour ses diplomates ? Et, dans quelle mesure fut-elle en mesure de les assurer ?

L'étude de la crise d'Agadir du point de vue de la mission française en Allemagne nécessite aussi la sollicitation l'histoire de la presse, tant la place occupée par les journaux français et allemands dans les négociations fut importante¹⁵. Cette historiographie est riche et a connu plusieurs évolutions majeures similaires à l'histoire diplomatique. Aujourd'hui, la perspective culturelle

histoire culturelle de la diplomatie. Pratiques et normes diplomatiques au XIX^e siècle », *Histoire, économie société*, 2014, Vol. 33, no 2, pp. 3-16 ; FRANK, Robert, « Penser historiquement les relations internationales », *AFRI*, 2003, Vol. IV, p. 42-65 ; BADEL, Laurence, *Diplomaties européennes XIX^e-XXI^e siècle*, Paris, SciencesPo Les Presses, 2021.

9 Le plus notable est sans doute celui d'Isabelle Dasque traitant du corps diplomatique français de la « Belle Époque », voir DASQUE, Isabelle, *Les diplomates de la République*, Paris, Sorbonne Université Presses, 2020

10 Voir par exemple, MÖSSLANG, Markus et RIOTTE, Torsten (dir.), *The Diplomat's World : A Cultural History of Diplomacy, 1815-1914*, Oxford, Oxford University Press, 2008

11 Cf. STAFFORD MORTIMER, Joanne, « Commercial Interests and German Diplomacy in the Agadir Crisis », *The Historical Journal*, 1967, Vol. 10, no 3, p. 440-456 ou RIVET, Daniel, « Mines et politique au Maroc, 1907-1914 (D'après les Archives du Quai d'Orsay) », *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, 1979, Vol. 26, no 4, p. 549-578.

12 ALLAIN, Jean-Claude, *Agadir 1911 : Une crise impérialiste en Europe pour la conquête du Maroc*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1978

13 Sur les monographies, voir HAYNE, M. B., *The French Foreign office and the origins of the First World War: 1898-1914*, Oxford, Clarendon Press, 1993 et LAMAR, Cecil, *The German diplomatic service, 1871-1914*, Princeton, Princeton university press, 1976

14 ABALLÉA, Marion, *Un exercice de diplomatie chez l'ennemi : L'ambassade de France à Berlin — 1871-1933*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2017.

15 Sur l'historiographie des journaux, voir KALIFA, Dominique et VAILLANT, Alain, « Pour une histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e siècle », *Le Temps des médias*, 2004, no 2, p. 197-214.

domine¹⁶, dans l'objectif d'analyser le journal en tant qu'objet du quotidien, à la suite des études socio-économiques précédentes. Il n'est pas ici dans notre intention de participer à cette histoire médiatique, car cela sortirait du cadre de notre mémoire. En revanche, il est important d'interroger les liens entre la diplomatie et la presse, et ses conséquences sur le comportement des négociateurs français et allemand, au moment où la crise internationale engage les amours-propres nationaux. Comment les diplomates appréhendent-ils ce facteur médiatique ? De fait, cette question interroge tout à la fois la culture des diplomates, en tant que corps social, et la structure du monde de la presse de l'époque, s'intercalant entre l'histoire médiatique et diplomatique.

Sur les sources constituant le présent travail, les fonds d'archives du ministère français des Affaires étrangères représentent l'essentiel des sources manuscrites citées. Les papiers de l'ambassade, entreposés au centre des archives diplomatiques de Nantes, fondent un premier ensemble¹⁷, complété ensuite des documents personnels des agents conservés à La Courneuve. Ces derniers se composent essentiellement de lettres privées. La correspondance personnelle de Jules et de Paul Cambon, et celle de Paul à son fils Henri Cambon, nous sont les plus utiles¹⁸. Toutefois, pourraient être également citées la correspondance personnelle de l'ambassadeur de France à Berlin avec Justin de Selves, le ministre des Affaires étrangères d'alors, ou celle avec Joseph Caillaux, le chef du gouvernement. Ces missives ont été reproduites en partie dans les *Documents diplomatiques français*, publiés en 1955, dans lesquels des milliers de communications diplomatiques et personnelles de la période sont restitués¹⁹. Fruit d'un travail de sélection minutieux, réalisé par une commission composée pour partie d'historiens et présidée par Pierre Renouvin, ces documents diplomatiques représentent un complément commode aux archives de l'ambassade et ses registres politiques conservés à Nantes.

Pour leur part, les sources imprimées se décomposent en deux parties : la presse d'époque et les livres contemporains des événements, retraçant plus ou moins fidèlement la discussion d'Agadir. Concernant ces derniers, quelques-uns méritent qu'on s'y attarde. *La chronique de l'an 1911*, par exemple, est un livre du journaliste Gabriel Terrail, dit « Mermeix », paru en 1912, sur les négociations de l'année passée²⁰. Il constitue une véritable enquête journalistique, loin des

16 Dans cette perspective, l'ouvrage le plus conséquent en France à ce sujet est sans doute KALIFA, Dominique, THÉRENTY, Marie-Ève, RÉGNIER, Philippe et VAILLANT, Alain (dir.), *La civilisation du journal : histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e siècle*, Paris, Nouveau monde éditions, 2011.

17 Deux fonds notamment, la série A et B des archives de l'ambassade wilhelminienne classées sous la cote 83PO

18 Pour la période d'Agadir, conservé sous les cotes FRMAE 42PAAP106 – Paul Cambon, Correspondance familiale, 10 janv 1909 – 20 déc 1911 et FRMAE 43PAAP100 – Jules Cambon, Lettres de Jules à Paul. Malheureusement ce dernier fonds est incomplet à l'inverse du premier d'excellente tenue. Ainsi l'essentiel des lettres consultées sont de la main de Paul.

19 Commission de publication des documents diplomatiques français, *Documents diplomatiques français. 1871-1914. 2e série, 1901-1911. Tome 14*, Paris, Imprimerie nationale, 1955

20 MERMEIX, *La chronique de l'an 1911*, Paris, B. Grasset, 1912

polémiques entre Caillaux et de Selves sur le rôle de chacun dans le déroulé de la crise. Mermeix, en contact avec Jules Cambon, interroge les acteurs français des événements et croise leurs témoignages afin de produire un récit à prétention objectif des événements de 1911. À la tête du gouvernement au moment de la crise, Joseph Caillaux en a aussi livré un récit, moins neutre mais tout aussi intéressant, sur la question de ses responsabilités. Dans son ouvrage de 1919, *Agadir, ma politique extérieure*, l'ancien chef de gouvernement justifie son rôle et sa politique, alors qu'il souffre d'une accusation de trahison au profit de l'Allemagne pendant la guerre²¹. Dans ses *Mémoires*, rédigés quinze ans plus tard, il revient longuement sur l'épisode d'Agadir, explicitant ce qu'il n'avait fait que sous-entendre dans son ouvrage précédent²². Contre son ministre des Affaires étrangères de l'époque, Justin de Selves, il a des mots très durs et témoigne d'une rancune tenace. En outre, le tome III de ses *Mémoires* contient la retranscription des lettres échangées par lui avec Jules Cambon au moment de la crise de 1911²³.

L'ambassadeur, quant à lui, n'a jamais consacré de livre à son expérience d'Agadir ; tout juste deux petits récits, rédigés en 1912 et reproduits en annexes des *Documents diplomatiques français*, retraçant ses deux voyages à Paris, l'un au début de juillet, l'autre – plus décisif – à la fin d'août 1911. Son manuel diplomatique, *Le Diplomate*, paru en 1926, n'évoque que brièvement la négociation d'Agadir²⁴. Nonobstant, ce petit ouvrage a le mérite de nous renseigner sur la vision de l'homme à propos du métier de diplomate, à l'heure où le monde diplomatique auquel il avait appartenu a été englouti par le premier conflit mondial. Geneviève Tabouis, sa nièce, a été plus bavarde à ce sujet, en consacrant une large place à Agadir dans la biographie qu'elle consacre à son oncle, quelques années après son décès²⁵. Ce livre reprend pour beaucoup les pièces diplomatiques déjà publiées à l'époque dans *Le Livre Jaune*, mais les parsème d'anecdotes personnelles. Elle brosse le portrait en filigrane de ce que put être quotidien à l'ambassade de France au moment d'Agadir. D'une certaine manière, l'ouvrage pallie l'absence de *Mémoires* de Jules Cambon.

Complétées encore d'autres documents²⁶, toutes ces sources permettent d'étudier assez facilement le cours de la négociation de 1911 sans craindre de manquer de matière. Les sources et la bibliographie désormais bien circonscrites, il convient d'aborder ces négociations de 1911 dans

21 CAILLAUX, Joseph, *Agadir, ma politique extérieure*, Paris, Albin Michel, 1919

22 CAILLAUX, Joseph, *Mes mémoires ; t. II : Mes audaces - Agadir, 1909-1912*, Paris, Plon, 1943

23 CAILLAUX, Joseph, *Mes mémoires ; t. III : Clairvoyance et force d'âme dans l'épreuve, 1912-1930*, Paris, Plon, 1947

24 CAMBON, Jules, *Le Diplomate*, Paris, Hachette, 1926

25 TABOUIS, Geneviève, *Jules Cambon par l'un des siens*, Paris, Payot, 1938

26 On pourrait citer à ce propos deux recueils de correspondances supplémentaires, celui de Maurice Pellé l'attaché militaire français de l'ambassade, voir GRANDHOMME, Jean-Noël et SANDIFORD-PELLÉ, Isabelle, *La guerre ne tardera pas : Correspondance de Maurice Pellé, attaché militaire de France à Berlin de 1909 à 1912*, Paris, Armand Collin/Ministère de la Défense, 2014 ; et celui d'Alfred von Kiderlen-Waechter le ministre allemand des Affaires étrangères, dans JAECKH, Ernest, *Kiderlen-Waechter intime: d'après ses notes et sa correspondance*, Paris, Payot, 1926

l'idée de rendre compte de ce qu'elles furent pour ses agents diplomatiques. Se pencher sur ses négociations, c'est, nous l'avons vu, évoquer plusieurs questions, qui chacune touche à une historiographie particulière. Le sujet mobilise des concepts propres à l'histoire diplomatique, à celle des médias, de la presse ou de l'opinion. Chacune d'elles a connu, au cours des dernières décennies, de profonds bouleversements paradigmatiques. Les questions culturelles et sociales ont investi le champ d'études, et désormais, nous ne saurions nous contenter d'un récit strictement politique de la crise d'Agadir. C'est donc à la lumière des perspectives nouvelles offertes par l'historiographie que nous nous plaçons. S'il est clair que nous ne pouvons nous affranchir totalement du politique, ce serait un non-sens que de dépolitiser une crise diplomatique, il est tout aussi évident de la nécessité de considérer les avancées de l'heure présente.

De là, un propos que nous pourrions décomposer en trois parties et une question en tête de tout cela : quel rôle pour l'ambassade de France à Berlin et son chef pendant la seconde crise marocaine ? Une première partie ferait le récit politique et diplomatique de cette crise complexe, de façon à poser le cadre contextuel de notre étude. La deuxième se chargerait d'étudier les négociations diplomatiques en tant que telles, le dialogue franco-allemand et la place de l'ambassade de France à Berlin dans celles-ci, ainsi que les rapports du poste diplomatique avec Paris. La troisième partie, enfin, s'occuperait d'interroger les liens entre la diplomatie et la presse, les journalistes avec les diplomates, en analysant leurs conséquences sur le dialogue franco-allemand.

Première partie :

De Tanger à Agadir, d'Algésiras à Berlin.

Chapitre 1 : La question marocaine et l'ambassade de Berlin.

Dans un monde fini, dont les grandes puissances européennes semblaient devoir se partager les miettes, le Maroc de la fin du XIX^e siècle faisait figure de singulière exception. Si l'Éthiopie arracha la garantie de sa souveraineté en écrasant les Italiens à Adoua, en 1896, l'Empire chérifien paraît susciter indifférence dans cette « course au clocher » qui devait en finir avec l'indépendance des États africains. Les interactions entre Marocains et Européens existaient pourtant depuis fort longtemps. Comment aurait-il pu en être autrement d'ailleurs, au regard de la position stratégique du Maroc, adossé à l'une des colonnes d'Hercule ? Au XIX^e siècle, un premier et notable contact franco-marocain s'engagea, le 14 août 1844. Il se solda par la désastreuse bataille d'Isly. Les troupes du sultan chérifien furent mises en déroute par celles du général Bugeaud. Les deux belligérants signèrent une convention territoriale l'année suivante, concluant le conflit et fixant vaguement leur frontière saharienne¹. La France délaissa bientôt le Maroc, et s'attela à « pacifier » l'Algérie. Par suite, ce furent les Anglais, surtout, qui cultivèrent des liens avec la région. Cependant, ils ne furent jamais plus qu'économiques. Quant aux Espagnols, s'ils possédaient, depuis le XV^e et XVI^e siècle, des enclaves marocaines, les *presidios* (ou présides), à l'instar de Ceuta ou Melilla, ils n'avaient guère les moyens de soutenir une politique coloniale plus active². Ainsi, la question marocaine n'en était-elle pas encore une.

Pourtant, c'était se bercer d'illusions que de penser que l'Empire chérifien échapperait toujours à l'appétit impérialiste des grandes puissances. La défaite de 1870 et l'arrivée au pouvoir des républicains modérés en France, dans les années 1880, suscitèrent une politique coloniale plus active. Le traité du Bardo, signé en 1883, par le bey de Tunis et le gouvernement de la République, instaura un régime de protectorat en Tunisie. Le rêve d'un empire français en Afrique du Nord se concrétisait et les regards commencèrent à se tourner vers le Maroc. Les Anglais et les Espagnols eux aussi s'activèrent. Une convention internationale au sujet du Maroc fut organisée à Madrid, à l'appel des seconds sur inspiration des premiers³. Elle visait à revoir le régime de protection, en vigueur dans l'Empire chérifien depuis le traité franco-marocain de 1863. Les puissances européennes y obtinrent les droits classiques de la protection consulaire en pays musulmans, et la reconnaissance pour leurs ressortissants du droit de propriété.

1 ALLAIN, Jean-Claude, *Agadir 1911 : Une crise impérialiste en Europe pour la conquête du Maroc*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1978, p. 10 ; pour une étude détaillée de la question marocaine, du début XIX^e siècle au lendemain de la conférence d'Algésiras, voir ALLAIN, Jean-Claude, *op. cit.*, 1978, p. 9-38.

2 Pour l'enjeu espagnol de la question marocaine, voir MARCHAT, Henry, « Les origines diplomatiques du « Maroc espagnol » (1880-1912) », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*. 1970, Vol. 7, n° 1, p. 101-170.

3 *Ibid.* p. 103.

Fondant en droit le régime international du Maroc, créant en fait un cadre diplomatique marocain qui, de la même manière qu'il engageait le Maghzen auprès des Européens, associaient entre eux les États européens, la conférence de Madrid marqua véritablement l'émergence de la « question marocaine » dans les relations internationales⁴. Il faudra près de trente ans pour la résoudre.

I – Brève synthèse de la question marocaine.

A – Du front anti-français, au temps des Ententes : vers la première crise marocaine.

À la fin des années 1880, l'Angleterre, l'Espagne et l'Italie, liées par des accords méditerranéens instigués par l'Allemagne, tentèrent de s'opposer à la politique française au Maroc⁵. La décennie suivante, l'Espagne se rapprocha de la France, et les deux puissances semblaient prêtes à se partager l'Empire chérifien. Mais, toujours, l'Angleterre s'y opposa. La diplomatie allemande, elle, exploitait ses rivalités, et tantôt soutenait une initiative en direction du Maroc, tantôt s'y opposait. Certains fonctionnaires marocains en virent même à espérer une garantie allemande, assurant au Royaume son indépendance⁶. La situation semblait inextricable.

Au tournant du siècle, toutefois, les lignes bougèrent. Sous l'impulsion de son ministre des Affaires étrangères, Théophile Delcassé, la France entreprit de négocier « sa place au soleil ». En 1900, elle occupa les confins algéro-marocains et s'empara de Touat, sans que cela ne soulevât d'objection autre que celle de l'Allemagne. En même temps, elle s'accorda secrètement avec l'Italie sur leurs sphères d'influence respectives. Paris reconnut la Tripolitaine dans la sphère d'influence italienne, Rome, le Maroc dans celle française ; un traité secret fut signé en 1902. La même année, des ouvertures analogues furent entreprises auprès de la Grande-Bretagne et de l'Espagne, dans le contexte particulier de la liquidation du contentieux franco-anglais que parachèverait « L'Entente Cordiale », deux ans plus tard. Elles aboutirent aux accords tripartites de 1904. La France abandonna ses revendications égyptiennes, en échange de lesquelles l'Angleterre reconnut sa mainmise sur le Maroc. Elle entendait cependant que la liberté économique y soit préservée et les droits de l'Espagne respectés. Dans la foulée, Paris et Madrid se mirent d'accord sur un plan de

4 ALLAIN, Jean-Claude, *op. cit.*, p. 17.

5 *Ibid.*, p. 20.

6 *Ibid.*, p. 23.

partage de l'Empire chérifien : le Maroc septentrional et le Sahara occidental à la seconde, le reste à la première.

Plus rien alors ne semblait alors faire obstacle à son dépècement. « Jusqu'à présent tout semble aller fort bien », affirmait encore Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres, à son fils, le 11 février 1905⁷. Et d'ajouter, « Je suppose que le Maghzen commence à comprendre qu'il ne trouvera pas d'appui en Europe contre nous⁸ ».

B – Tanger, Algésiras, Casablanca et le 8 février 1909.

Au début de l'année 1905, Georges Saint-René Taillandier, ministre à Tanger, se rendit à Fès auprès du sultan marocain Abdl al-Aziz. Le diplomate avait en charge de lui faire avaliser une série de réformes qui, de fait, aurait placé le Maroc sous protectorat français. Cependant, le souverain tergiversa, réunit un conseil de notables, et, finalement, rejeta les prétentions françaises⁹. Le 31 mars, Guillaume II fit escale à Tanger, à la surprise générale. Dans ce qui fut nommé un discours, mais dont on sait désormais qu'il ne s'agissait que « d'un communiqué de presse, monté par le secrétaire [de légation] Kühlmann, à partir de propos échangés avec l'oncle du sultan¹⁰ », il se déclara profondément attaché à l'intégrité et à l'indépendance du Maghzen. La diplomatie française fut stoppée net.

En vérité, Guillaume II n'en avait que faire du Maroc ; il resterait moins de deux heures dans la cité marocaine, avant de rembarquer pour l'Europe, sans visiter autre chose que la légation d'Allemagne. Le problème ici était moins la mainmise française sur le pays que le dédain avec lequel la diplomatie de Delcassé avait traité l'Allemagne sur le dossier marocain. À l'inverse de la Grande-Bretagne, l'Espagne ou l'Italie, aucune compensation ne fut proposée au Reich en échange de son désintéressement. Au mépris, s'ajoutait l'humiliation subie de constater la faillite de la politique étrangère allemande dans la région, suite aux récents accords marocains. Le « coup » de Tanger était donc moins à comprendre comme une manifestation d'intérêt qu'une façon de faire savoir à Paris que Berlin n'entendait pas être mise devant le fait accompli. D'ailleurs, ce n'était pas faute des autorités allemandes d'avoir attendu les propositions françaises. Dès le début de l'année, alors que l'intervention française au Maroc prenait forme, Georges Bihourd, ambassadeur de France à Berlin, avertissait le Quai d'Orsay du danger de ne point prendre langue au préalable avec Berlin¹¹.

7 CAMBON, Paul, *Correspondance: 1870-1924. 2. 1898-1911*, Paris, Grasset, 1940, p. 179.

8 *Ibid.*.

9 ABITBOL, Michel, *Histoire du Maroc*, Paris, Perrin, 2014, p. 392.

10 ALLAIN, Jean-Claude, *op. cit.*, p. 33.

11 ABALLÉA, Marion, *Un exercice de diplomatie chez l'ennemi : L'ambassade de France à Berlin - 1871-1933*. Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2017, p. 326-327.

En vain. Il réitéra ses appels les semaines précédant la crise de Tanger, mais, excepté quelques timides ouvertures formulées en février 1905, trop peu et trop tard, la diplomatie française ne sembla pas plus prendre le facteur allemand en considération.

Toujours est-il que l'escale tangéroise de l'Empereur changea drastiquement la donne. Le jeune sultan Abdl al-Aziz, confronté à la colère populaire exercée contre l'entrisme européen, et dont la rumeur publique le disait devenu « chrétien ou fou¹² », saisit l'occasion et, sous inspiration de l'Allemagne, proposa la tenue d'une nouvelle conférence internationale. Le Maghzen devint alors « l'instrument » de la contre-offensive diplomatique allemande¹³. En France, le Cabinet se divisa. Le conflit éclata entre Maurice Rouvier, Président du Conseil, et Delcassé. Deux lignes apparurent, qui devaient rejouer la partition six ans plus tard, lors de la crise d'Agadir, sous des noms différents : la ligne « rouvieriste », partisane du compromis, et la ligne « delcassiste », défenseuse du rapport de force. Au Quai d'Orsay, excepté Bihourd qui prêchait vainement la négociation¹⁴, on restait encore de la seconde. Mais, en dehors, c'était bien la première qui prévalait. Aucun parti politique n'était prêt à assumer le risque d'une guerre franco-allemande. Et pour cause. L'Entente Cordiale, scellée l'année précédente, était encore jeune, et ne comportait aucune clause d'assistance militaire qui, dans ces conditions, aurait contraint la Grande-Bretagne à s'engager aux côtés de la France. Quant à la Russie, alliée en bonne et due forme, humiliée et fragilisée par la catastrophique guerre russo-japonaise, elle plongeait en pleine tourmente révolutionnaire. L'opposition entre ces deux lignes aboutit, le 6 juin, à la démission de Delcassé. Désavoué par ses collègues, l'homme se retira et Rouvier récupéra le portefeuille des Affaires étrangères. Le 8 juillet, le gouvernement français accepta l'idée d'une conférence internationale. Dès septembre, des négociations franco-allemandes furent entamées pour en fixer le programme, et le 17 octobre, les ministres français et allemand à Tanger pressèrent le sultan de l'accepter. La victoire diplomatique allemande était alors manifeste¹⁵.

La conférence internationale qui suivit devait à l'origine se tenir à Tanger. Cependant, les troubles importants que connaissait le Maroc septentrional à cette époque l'en empêchèrent. Le Maghzen était, depuis quelques années déjà, confronté à une instabilité politique croissante. La pénétration européenne suscitait un rejet indigène important. Le jeune sultan Abdl al-Aziz, « imprudent et léger », surnommé par ses opposants le « roi chrétien » semblait, en outre, incapable de s'y opposer¹⁶. La chose était aggravée par la structure même de l'État marocain. C'était un ensemble féodal composé de tribus diverses plus ou moins rétives à l'autorité du Maghzen.

12 ABITBOL, Michel, *op. cit.*, p. 388.

13 ALLAIN, Jean-Claude, *op. cit.*, p. 33.

14 ABALLÉA, Marion, *op. cit.*, p. 327.

15 ALLAIN, Jean-Claude, *op. cit.* p. 35.

16 ABITBOL, Michel, *op. cit.*, p. 392.

L'autorité centrale était faible et les rapports entre elle et les tribus complexes. Pour maintenir sa légitimité et collecter l'impôt, le sultan organisait des expéditions militaires, nécessairement assez fortes pour soumettre les pans entiers du pays qui lui échappait sur l'instant. Mais, sans argent, impossible de soutenir de telles expéditions. Or, sans expédition, impossible de percevoir les revenus. Un cercle vicieux apparaissait donc ; cercle vicieux que les Européens sauront exploiter dans les années à venir. Du reste, cette structure féodale, foncièrement instable et difficilement compréhensible pour qui n'est pas familier à ces luttes intestines, servait à merveille le discours impérialiste, visant à légitimer l'occupation militaire européenne par la nécessité de lutter contre « l'anarchie marocaine »¹⁷.

Quoi qu'il en soit, la conférence envisagée se tint finalement à Algésiras, un petit port d'Andalousie. Ouverte le 14 janvier 1906, elle réunit treize puissances, dont les États-Unis et le Maroc. Elle entendait statuer sur l'organisation d'une police des ports européenne et l'instauration d'une Banque d'État marocaine sous tutelle, avec comme principes fondateurs, « souveraineté et indépendance du Sultan, intégrité territoriale de son Empire, liberté et égalité économique internationales¹⁸ ». Dès le début, le blocage franco-allemand se manifesta. Malgré le programme en commun arrêté à Paris, les deux puissances s'écharpèrent sur les principaux points. La diplomatie allemande, grisée par son succès de l'année passée, tenta d'assurer la neutralisation du Maroc. La question de l'organisation de la police des ports, particulièrement, suscita les plus sérieuses difficultés. La France souhaitait un modèle exclusivement franco-espagnol. L'Allemagne rétorquait qu'elle avait aussi le droit à sa part¹⁹ ; à défaut, elle se contenterait d'une police internationale sous le contrôle du Corps diplomatique tangérois. Chacun campa sur ses positions et la conférence, dès ses premières semaines, piétina. Le 14 février, Jules Cambon, ambassadeur de France à Madrid, informa Paris que le chargé d'affaires allemand, von Stumm, pensait son échec certain²⁰. Le 22 février, son frère Paul signifiait à son fils que « les affaires d'Algésiras [avait] l'air d'aller bien mal²¹ ».

Enfin, la situation se débloqua en mars. Les États-Unis, en contact étroit avec Berlin, inclinaient dans les faits plutôt vers Paris. Ils rappelèrent alors à l'Allemagne la promesse formulée par son ambassadeur de se référer à l'arbitrage de Washington si un blocage persistait. Cette

17 Cette rhétorique de « l'anarchie marocaine » est commune à la plupart des contemporains de l'époque. On la retrouve par exemple dans TARDIEU, André, *Le mystère d'Agadir*, Paris, Calmann-Lévy, 1912 ; CAILLAUX, Joseph, *Agadir, ma politique extérieure*, Paris, Albin Michel, 1919 ; POINCARÉ, Raymond, *Au service de la France : neuf années de souvenirs. I, Le lendemain d'Agadir, 1912*, Paris, Plon, 1926.

18 ALLAIN, Jean-Claude, *op. cit.*, p. 35.

19 HARTER, Hélène, « La conférence d'Algésiras de 1906 : un nouveau rôle pour les États-Unis dans le concert des nations ? », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, 2015, n° 42, p. 82.

20 TABOUIS, Geneviève, *Jules Cambon par l'un des siens*, Paris, Payot, 1938, p. 146.

21 CAMBON, Paul., *op. cit.* p. 210.

dernière renâcla. En réaction, Théodore Roosevelt, le président américain, menaça de publier la correspondance diplomatique germano-américaine²². Les Allemands cédèrent et les Français eurent gain de cause sur l'essentiel. La police des ports fut confiée à la France à Rabat, Mazagan, Safi et Mogador, à l'Espagne à Tétouan et Larrache. Elle était mixte à Tanger et Casablanca. Quant à la Banque d'État du Maroc, elle fut organisée de telle manière que l'ensemble des puissances signataires de l'Acte disposait en son sein de parts égales. L'Empire chérifien était placé *de facto* sous protectorat international. L'Acte général de la conférence, composé de 123 articles répartis en 7 chapitres, fut signé par les délégations le 7 avril 1906. Il serait, au moins jusqu'en 1911, le référentiel absolu autour duquel évoluerait la question marocaine. Les structures économiques et financières mises en place par lui fonderont, dès cet instant, les modalités nouvelles de ses enjeux. La diplomatie allemande, victorieuse en 1905 subit ici un sévère camouflet. Les Français, sans pour autant obtenir le protectorat au Maroc, furent capables de retourner la situation à leur avantage et limiter les conséquences de leur imprudence initiale. L'erreur allemande fut de ne pas avoir été capable de rallier à ses vues d'autres puissances que l'Autriche. Elle se heurta à la stratégie française, qui, si elle avait méprisé Berlin, du moins s'était-elle garanti les soutiens de l'Italie, de l'Espagne et de la Grande-Bretagne à sa politique marocaine par des traités bilatéraux antérieurs²³. L'acte d'Algésiras sonnait donc comme un échec pour l'Allemagne, un simple contretemps pour la France. Reste que la tutelle internationale désormais exercée sur l'Empire chérifien risquait de compliquer de beaucoup la politique de cette dernière puissance. Comme le dirait Jean-Claude Allain, « un sérieux frein est mis en 1906 à l'expansion française [...] dans la mesure où, d'un seul élan, elle pouvait atteindre globalement le protectorat²⁴ ». Mais, « en réalité, elle [la conférence] structure les voies d'accès à ce régime et place des chicanes juridiques et administratives qu'elle pense suffisantes à décourager ou à paralyser de nouvelles tentatives françaises²⁵ ».

Pourtant rien n'était plus faux, et dès l'année suivante, la France reprit sa politique de pénétration. L'acte d'Algésiras, approuvée par le sultan le 18 juin 1906, suscita l'indignation de la population. Abd al-Aziz passait de plus en plus comme un vassal des Européens et un mouvement de contestation gagna l'ensemble du pays. Structuré autour du *Kalifa* de Marrakech, Moulay Abd al-Hafid, il réclamait l'abdication du souverain, qui, pour se maintenir au pouvoir, était de plus en plus dépendant des Français²⁶. Eux-mêmes profitèrent de l'agitation et s'avancèrent au Maroc. Après le meurtre d'Émile Mauchamp, docteur français à Marrakech en mars 1907, l'armée

22 HARTER, Hélène., *op. cit.*, p. 82.

23 CLARK, Christopher, *Les somnambules. Été 1914 : comment l'Europe a marché vers la guerre*, Paris, Flammarion, 2013, p. 167.

24 ALLAIN, Jean-Claude, *op. cit.*, p. 36.

25 *Ibid.*.

26 ABITBOL, Michel, *op. cit.*, p. 395.

française occupa Oujda, le 26 mars 1907. Le 30 juillet, un incident grave éclata à Casablanca. Une foule pilla le poste de douane administré par la France, selon les modalités de remboursement de l'emprunt de 1904 accordé au Maghzen par cette dernière puissance. Dans la foulée, neuf ouvriers européens furent massacrés. La France et l'Espagne, arguant le mandat de maintien de l'ordre dans les ports que leur avait conféré l'Acte d'Algésiras, réagirent immédiatement. Le *Galilé* mouilla dans la rade de Casablanca et bombardra la ville. Un corps expéditionnaire débarqua, constitué de 3000 soldats français et 500 espagnols. Le Maghzen, qui craignait évidemment une telle action, fut pris de vitesse par les événements. Au demeurant, les notables de la ville apportèrent leur secours aux Français, ne laissant pas de normaliser son occupation²⁷. Casablanca devint la base d'opérations de laquelle l'armée française allait peu à peu étendre son occupation à l'entière Chaouïa, sous prétexte d'y rétablir l'ordre. En même temps, elle s'assurerait du contrôle des confins algéro-marocains, de telle façon qu'en 1911 Fez serait prise en tenaille entre l'armée de la Chaouïa, au sud-ouest, et celle d'Algérie, au nord-est. Ainsi, la première seule contrôlait-elle pas moins de 13 000 km² de territoires au printemps 1911²⁸. Au total, avant même la signature du protectorat en 1912, les Français occupaient 40 000 km² de pays, les Espagnols 350 km²⁹.

L'année 1908 ne fut guère plus tranquille. Moulay Hafid, proclamé sultan à Marrakech quelques mois auparavant, volait de succès en succès. Le 3 janvier, les autorités de Fez prononcèrent la déchéance de son frère Abd al-Aziz à son profit, monnayant certaines conditions ; l'obtention du retrait français d'Oudja et de Casablanca, et la fin de protection consulaire particulièrement³⁰. Porteur d'une rhétorique anti-française, et plus généralement anti-européenne, celle-là même qui fit son succès, le nouveau sultan devait cependant vite se confronter à la réalité du pouvoir. Le Maghzen endetté, ses revenus partiellement gagés, une partie non négligeable du pays occupée par les Français et les Espagnols, les buts politiques que s'était donnés Moulay Hafid semblaient dès ce moment hors d'atteinte. Seuls l'Acte d'Algésiras et les susceptibilités allemandes empêchaient le pays de tomber entièrement sous la coupe des puissances coloniales. L'impossibilité pour l'État marocain de solder ses troupes ajoutait à son impuissance et soustrayaient une grande partie du pays à son autorité politique et financière. Car, sans armée, impossible de collecter l'impôt. Les Français le saisirent bien et, profitant de leur situation, s'offrirent « gracieusement » de seconder les percepteurs marocains en Chaouïa et dans les Confins³¹. Sous couvert d'assistance au Maghzen, ils accrurent en fait leur prérogative. La guerre civile opposant Hafid et son frère, conclue

27 ALLAIN, Jean-Claude, *op. cit.*, p. 213-214.

28 *Ibid.*, p. 212.

29 ABITBOL, Michel, *op. cit.*, p. 404.

30 *Ibid.*, p. 399.

31 ALLAIN, Jean-Claude, *op. cit.*, p. 217.

par la défaite du second en août 1908, acheva de paralyser toute initiative marocaine à même de contrecarrer les desseins européens.

C'est dans ce contexte troublé qu'éclata l'affaire des déserteurs de Casablanca. Le 25 septembre 1908, six légionnaires, dont trois Allemands, protégés par le consul d'Allemagne de cette même ville, tentèrent de rembarquer pour l'Europe. Les autorités militaires françaises les arrêtaient, malgré les récriminations du consul, et une rixe éclata. Dans l'action, un des employés du consulat fut blessé. Berlin exigea des excuses. Le gouvernement Clemenceau refusa. Finalement, un compromis fut trouvé, et le tribunal international de La Haye saisit. L'année suivante, il donnerait gain de cause à la France³². En dépit de l'emballement médiatique initial des deux côtés du Rhin, l'affaire n'eut donc pas grande conséquence. Elle n'en restait pas moins le témoignage des possibilités de conflit nouveau qu'engendraient l'occupation française en Chaouia, et l'hostilité latente des autorités allemandes locales à ce sujet, saisissant la moindre occasion pour causer du souci aux Français. Il s'agissait également du premier incident franco-allemand d'envergure depuis la crise de Tanger ; le premier que l'ambassadeur nouvellement nommé à Berlin, Jules Cambon, devait résoudre. Sur ce point, il estimait la coopération économique avec l'Allemagne comme le meilleur moyen d'en finir avec l'opposition systématique qu'opposait cette dernière à la politique marocaine française³³. Après avoir acquis la Wilhelmstrass [lieu de résidence du Secrétariat des Affaires étrangères allemand, équivalent du « Quai d'Orsay »] à l'arbitrage, il avança le projet d'une solution franco-allemande négociée au Maroc, s'inspirant de l'œuvre de son frère Paul à Londres lorsqu'il fallut liquider l'antagonisme franco-anglais. Le gouvernement allemand, lui-même conscient de son impossibilité de s'établir au Maroc, s'ouvrit à ces conceptions.

Ainsi vit le jour l'accord de coopération économique franco-allemand du 9 février 1909, signé par Jules Cambon et Alfred von Kiderlen-Waechter, secrétaire d'État allemand en intérim, en place de Wilhelm de Schoen. L'Allemagne reconnaissait à la France l'intérêt politique spécial qu'elle possédait au Maroc, tandis que celle-ci garantissait l'égalité économique au Maroc. La convention appelait en outre à une collaboration franco-allemande dans le domaine des affaires³⁴. L'accord, négocié en grande partie par l'ambassade de France à Berlin, était remarquable, et pour cause, « il s'agissait de la première négociation franco-allemande depuis 1873 qui ne soit pas le résultat direct d'une crise entre les deux pays³⁵ ». Dans le fond, il n'eut toutefois pas grande postérité. Son application se poursuivit pendant deux ans, durant lesquels Français et Allemands, d'une manière différente, obtinrent des avantages. Pour les premiers, l'abstention allemande au

32 TABOUI, Geneviève, *op. cit.*, p. 185.

33 KEIGER, John, « Jules Cambon and Franco-German Détente, 1907-1914 », *The Historical Journal*. 1983, Vol. 26, n° 3, p. 643.

34 Pour les réalisations et le bilan de l'accord franco-allemand, voir ALLAIN, Jean-Claude, *op. cit.*, p. 233-246.

35 ABALLÉA, Marion, *op. cit.*, p. 328.

point de vue politique, leur permis de redoubler d'efforts dans l'Empire chérifien. Outre l'extension continue de l'occupation militaire, ils noyautèrent l'administration de la Dette, organisée selon l'acte d'Algésiras, et, par ce biais, pénétrèrent plus avant dans l'appareil d'État marocain. Le Maghzen tombait sous la coupe française, sans que l'hostilité allemande fasse contrepoids³⁶. Pour les seconds, l'accord leur garantissait l'égalité économique et la collaboration française à leurs affaires marocaines, autant qu'une revalorisation de la part des capitaux allemands dans les conglomerats internationaux à prédominance française qui officiaient au Maroc, l'Union des Mines marocaines notamment³⁷.

Des points de friction persistaient bien sûr. La question minière justement posait problème. Depuis quelques années déjà, un conflit larvé entre l'Union des Mines, cartel international, et les frères allemands Mannesmann faisait rage. Les seconds, davantage spéculateurs que prospecteurs, s'étaient arrogés des titres de propriété miniers, certains à la rentabilité douteuse, qu'ils poussaient au rachat. Par d'habiles campagnes d'opinion, jouant sur les peurs allemandes de pénuries de minerais de fer qui préoccupaient son immense métallurgie, ils gagnèrent des parlementaires et des groupes d'intérêt allemands à leur cause. Certains, en France, s'en insurgeaient. Ils affirmaient qu'en soutenant ces gens, le gouvernement allemand faisait acte de déloyauté à l'égard de l'accord signé en 1909. Mais, en vérité, celui-ci ne les soutenait pas, bien au contraire. Les Mannesmann agaçaient prodigieusement la diplomatie allemande. Dans un entretien avec le ministre de France à Copenhague, début juillet 1910 Guillaume II, en croisière à Bergen, confiait à leur sujet : « ce sont des animaux »³⁸. Pourtant, impossible d'agir contre eux ; les milieux parlementaire et médiatique les soutenaient vigoureusement. Moins d'ailleurs pour des raisons objectives que dans le seul but d'embarrasser le gouvernement impérial. L'absence puis le retard de promulgation du Règlement minier marocain prévu par l'acte d'Algésiras, le seul à même de définir les modalités de prospection et d'exploitation des gîtes miniers, achevèrent de compliquer toute cette affaire. Ici, plus que dans tout autre domaine, se percevaient les limites de la diplomatie franco-allemande, incapable de résoudre un problème potentiellement conflictuel, malgré la bonne volonté conjointe de Paris et Berlin. Les agissements de leurs particuliers leur échappaient³⁹.

Toutefois, la question minière ne suffisait pas à expliquer l'échec de l'accord de 1909. Au demeurant, l'influence politique des Mannesmann décrut dans le courant de l'année 1910. Sans

36 ALLAIN, Jean-Claude, *op. cit.*, p. 239.

37 *Ibid.*, p. 235.

38 Centre des Archives diplomatiques de Nantes (CADN), 83PO/B/66 – Voyages de Souverains et personnalités. Compte-rendu de l'entretien entre Delavaud, ministre de France à Copenhague, et Guillaume II, le 11 et 12 juillet 1910.

39 Pour la question des mines marocaines, infiniment plus complexe que la rapide synthèse ici présentée voir RIVET, Daniel, « Mines et politique au Maroc, 1907-1914 (D'après les Archives du Quai d'Orsay) », *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, 1979, Vol. 26, n° 4, p. 549-578 ; ALLAIN, Jean-Claude, *op. cit.*, p. 73-126.

pour autant être résolu, le problème perdit alors de son importance pour la diplomatie allemande. De même, son homologue française était-elle parfaitement au courant des tracasseries que causaient les individus au gouvernement impérial. Ainsi, les agissements des Mannesmann, qu'on savait désavoués à Berlin, n'eurent guère d'incident sur la confiance que pouvaient porter les Français à la bonne foi allemande. Alors donc, pourquoi l'accord franco-allemand de 1909 s'achemina-t-il vers un échec ? Au début de 1911, de l'accord semblait ressortir un bilan, sinon glorieux, au moins appréciable. Grâce à l'abstention de l'Allemagne, la France avait pu faire souscrire au Maghzen un emprunt financier qui aliénait ses derniers revenus⁴⁰. Elle avait également pu s'entendre sur l'organisation d'une mission militaire française à Fez, chargée de réformer et d'encadrer l'armée marocaine. Au point de vue économique, une certaine grogne se manifestait cependant contre une collaboration franco-allemande qui, si elle avait accouché de quelques réalisations tangibles, restait somme toute assez modeste. Ses performances économiques se dégradèrent encore en 1911, appelant, *a minima*, à une refonte de ses modalités. Mais dans le même temps, la progression française au Maroc depuis 1909 décroissait son utilité diplomatique, cependant que la France semblait en mesure d'imposer unilatéralement son protectorat à l'Empire chérifien. Aussi, les autorités françaises étaient-elles de plus en plus tentées d'y surseoir⁴¹. Et dès lors, les jours de la coopération économique franco-allemande étaient comptés.

Dans les années qui suivirent, cet accord de 1909 devait se trouver dénigré, dénoncé, travesti en faute politique et morale. Joseph Caillaux, en 1919, parlerait plus modestement d'une « halte où l'on pouvait stationner quelque temps, mais où il était périlleux de s'attarder⁴² », tandis qu'André Tardieu, s'il en admettait son caractère « légitime⁴³ », en expliquerait l'échec par son impossibilité pratique. L'idée que l'accord de 1909, flou et embarrassé, aurait, sur le long terme, sans un sursaut français, ouvert la voie à un *condominium* économique franco-allemand sur le Maroc acheva de décrédibiliser une tentative singulière de rapprochement. Néanmoins, son échec véritable tint surtout de l'impossibilité de séparer franchement l'économique du politique. En reconnaissant, au Maroc, l'exclusivité de la France dans le domaine politique, en même temps que l'intérêt d'une collaboration économique franco-allemande, les négociateurs concevaient distinctement l'un et l'autre. Or, comme l'analyserait Jean-Claude Allain, « l'analyse des forces constitutives de la question marocaine prouve bien qu'à tout, et à tout moment, interviennent simultanément une volonté politique dans les impulsions économiques et une détermination économique dans les impulsions politiques⁴⁴ ». Dans un monde où les intérêts économiques pesaient toujours plus dans

40 Pour la question de l'emprunt de 1910 voir ALLAIN, Jean-Claude, *op. cit.*, p. 41-71.

41 *Ibid.*, p. 245.

42 CAILLAUX, Joseph, *Agadir, ma politique extérieure*, Paris, Albin Michel, 1919, p. 36.

43 TARDIEU, André, *Le mystère d'Agadir*, Paris, Calmann-Lévy, 1912, p. 23.

44 ALLAIN, Jean-Claude, *op. cit.*, p. 245.

les relations internationales, il eût été ardu, sinon impossible, de cloisonner l'un et l'autre. Le changement ministériel français de mars 1911 acheva alors de consacrer la faillite de l'accord de 1909

C – Vers la seconde crise marocaine.

Tout au long de l'année 1910, Jules Cambon plaida auprès de Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères depuis 1906, en faveur de l'accord franco-allemand. Il s'opposait principalement, à ceux, nombreux au sein de l'administration centrale du Quai d'Orsay, qui dénonçaient un marché de dupes. En février 1910, dans une lettre particulière adressée à Pichon, il dénonçait « les vues enfantines d'esprits simples qui ne voient point de milieu entre la guerre et l'alliance⁴⁵ ». Le 2 mars 1911, cependant, le gouvernement Briand démissionnait, et avec lui Pichon, après cinq ans à la tête du Ministère ; longévité exceptionnelle, au regard des standards de la IIIe République. Jean Cruppi reprit alors son portefeuille, nonobstant sa complète incompétence en matière de relations internationales. Juriste de profession, guère familiarisé aux affaires diplomatiques, une question aussi complexe que celle du Maroc lui était totalement étrangère. De fait, il tomba aussitôt dans l'escarcelle des partisans d'une ligne marocaine dure qui, à l'instar de Maurice Herbette, le chef de cabinet du ministre, Eugène Regnault, ministre à Tanger, ou Edmond Bapst, le directeur des Affaires politiques et commerciales, rongeaient leur frein depuis 1909. Au sein même du gouvernement, Maurice Berteaux, ministre de la Guerre nouvellement nommé, s'affirmait en faveur d'une politique étrangère plus active. Ses autres collègues, eux, affichaient une profonde indifférence, laissant alors libre cours aux tenants de l'action précipitée. En quelques mois, les principaux éléments qui nourrissaient la relation franco-allemande dans l'Empire chérifien furent donc réexaminés par la diplomatie française, puis annihilés, sans que les Allemands ne réagissent dans l'immédiat.

Le premier coup de boutoir survint sur le dossier des voies ferrées. Depuis quelques mois déjà, une négociation franco-allemande était engagée en vue de la construction de trois lignes de chemin de fer au Maroc. Lorsque Cruppi rentra en fonction, l'accord négocié par Cambon et Kiderlen, le nouveau secrétaire d'État, était prêt pour signature. Pichon, avant son départ, avait concédé son approbation. Pour les Allemands, l'enjeu était de taille. Sa conclusion – ou sa non-conclusion – était censée dévoiler les intentions françaises quant au futur envisagé pour la convention de 1909. L'accord ferroviaire ajourné, cela signifierait très probablement la volonté française d'en finir avec la coopération économique au Maroc. Or, à peine Cruppi à la tête du

45 KEIGER, John, *op. cit.*, p. 644.

Ministère que l'accord fut réexaminé, passé au crible, au grand dam de Jules Cambon. « Tout cela finira mal », confiait-il alors à son frère⁴⁶. Chaque formulation, chaque tournure de phrases diverse, furent prétextes à discussion. Le nouveau ministre, malgré les assurances qu'il opposa aux craintes de l'ambassadeur de voir le dialogue franco-allemand des deux dernières années mis à bas, reprit « l'instruction des chemins de fer », comme « un magistrat recevant un dossier dont un collègue aurait été dessaisi⁴⁷ ». En dépit des déclarations de bonne foi française, Kiderlen n'était guère dupe. Il sentait bien que Paris, sur le dossier marocain tout du moins, s'émancipait autant de l'accord de 1909 que de l'acte d'Algésiras, dans lequel le premier assurait, dès son préambule, s'inscrire. Comprenant bien l'intérêt qu'il pouvait retirer de cette situation, l'homme abandonna dès lors, à dessein, la diplomatie française à ses imprudences nouvelles qui, assurément, la conduisait droit vers une violation manifeste des traités antérieurs ; violation assez grave, qui permettrait à l'Allemagne d'intervenir au Maroc en toute légitimité, sans craindre les récriminations internationales. En l'occurrence, cette faute française devait survenir rapidement.

Tandis que le projet d'accord ferroviaire s'embourbait dans des discussions stériles, les différentes données du problème marocain évoluaient sensiblement. La situation intérieure du Maroc se dégradait. Moulay Hafid, après en avoir bénéficié, se heurta aux mêmes problèmes que son frère, et reproduisit ses mêmes erreurs. Reconnu par les puissances européennes le 9 janvier 1909, il dut, en contrepartie, souscrire aux termes du très impopulaire acte d'Algésiras⁴⁸. En même temps, la pénétration militaire française sapait son autorité et poussa ses soutiens à la défection. Incapable de faire face aux Européens, la rhétorique qui l'avait portée au pouvoir se retourna contre lui. L'emprunt marocain de 1910, défendu par l'État français auprès d'un conglomérat de banques européennes sous l'égide de celle de Paris, termina d'aliéner les derniers revenus du Maghzen, ruiné. En échange, le sultan tenta d'obtenir des Français l'évacuation de la Chaouia. Surprenamment, ces derniers y souscrivirent et l'accord de 1910 contient des dispositions en ce sens. À une condition principale près : le remboursement à la France de l'intégralité des sommes dépensées pour son corps d'occupation⁴⁹. Chose impossible pour un État marocain en faillite, à peine capable de pourvoir à ses dépenses régulières. Ainsi, le sultan était-il condamné à l'impuissance.

La mission militaire française à Fez, instituée la même année dans le but de réformer l'armée marocaine, acheva de mettre sous tutelle l'Empire chérifien. Dans un premier temps, Moulay Hafid en appela à des instructeurs turcs, mais le Quai d'Orsay, averti, lui en imposa des

46 *Ibid.*, p. 645.

47 ALLAIN, Jean-Claude, *op. cit.*, p. 281.

48 ABITBOL, Michel, *op. cit.* p. 99.

49 ABITBOL, Michel, *op. cit.*, p. 404.

Français. Ce fut le colonel Émile Mangin qui écopa de la besogne. Guère précautionneux, il démantela en peu de temps le système militaire tribal traditionnel, et imposa une discipline de fer aux troupes marocaines, désormais recrutées sur la base du volontariat⁵⁰. Cette réforme, menée brutalement et sans nuance, n'améliora pas l'image des Français dans le pays, en même temps qu'elle exigeait la levée de nouveaux impôts pour la financer. L'agitation gagnait l'arrière-pays, et, en mars 1911, une insurrection éclata aux alentours de Fez. Deux mois auparavant, le 14 janvier, le lieutenant Marchand tombait sous les balles de la tribu des Zaers, en Chaouia, à la suite d'une escarmouche⁵¹. Les partisans d'une intervention au Maroc saisirent immédiatement l'occasion et exigèrent des représailles. En janvier 1911, Pichon s'y opposa. En mars-avril 1911, cependant que la situation de Fez se détériorait, Cruppi tergiversa, puis agréa. Profitant d'un ministre inexpérimenté, la dynamique militaire prenait ainsi le dessus sur la diplomatie circonspecte des années précédentes.

C'est dans ce contexte explosif qu'intervint la marche française sur Fez, le 21 avril 1911. La rhétorique française pour la justifier était des plus simples. Le Maghzen étant dans l'impossibilité de mettre un terme aux troubles qui secouent la région de Fez, le Sultan en avait appelé à la France pour rétablir l'ordre et protéger les colonies européennes de la ville. Élémentaire. Cependant, ce scénario ne passait pas l'analyse minutieuse des faits et chancelleries étrangères ne s'y laissèrent guère tromper. Jules Cambon, en même temps qu'il négociait un accord ferroviaire dont chacun le savait mort-né, devait sonder le gouvernement allemand sur ses intentions en cas d'intervention française au Maroc. Le 19 avril, Théodore von Bethmann Hollweg, le chancelier du Reich, évoquait devant Cambon ses appréhensions. Il rejetait la thèse française d'un péril imminent sur Fez, arguant que l'insurrection était dirigée contre le sultan et non contre les Européens, et prévint : « Si vous allez à Fez vous n'en sortirez pas, et alors c'est la question qui se posera tout entière, ce que à tout prix je voudrais éviter⁵² ». Et de conclure : « Je ne vous dis pas non parce que je ne veux pas prendre de responsabilité ; mais, je le répète, je ne vous encourage pas⁵³ ». Une position très timorée s'il en est, qui pourtant ne refroidit pas les ardeurs françaises. Si, comme l'a montré Jean-Claude Allain, la situation véritable de Fez ne devint inquiétante qu'à la fin du mois d'avril⁵⁴, Gaillard, consul de France à Fez, obtint de Moulay Hafid, dès ce moment-ci, de rédiger un appel à l'aide en son nom censé légitimer l'intervention française. Reçu à la légation de Tanger le 12 mai, il fut

50 *Ibid.*, p. 405.

51 ALLAIN, Jean-Claude, *op. cit.*, p. 253.

52 Commission de publication des documents diplomatiques français, *Documents diplomatiques français. 1871-1914. 2e série, 1901-1911. Tome 13*, Paris, Imprimerie nationale, 1955, p. 463.

53 *Ibid.* p. 464.

54 Pour les préparatifs et le processus décisionnaire conduisant à la marche sur Fez voir ALLAIN, Jean-Claude. *Agadir 1911, op. cit.*, p. 263-279.

antidaté au 27 avril, alors même que le 22 du même mois l'armée de la Chouia s'était mise en branle en direction de la capitale chérifienne⁵⁵. La mascarade diplomatique était complète. Dans une lettre à son frère, le 17 avril, Jules Cambon confierait :

« À mon sentiment tout est troublé, et je ne trouve pas dans les dispositions d'esprit des bureaux du Quai d'Orsay de la prévoyance ni de la prudence. [...] Enfin, je n'écarte pas de mon esprit les possibilités de guerre. Tu peux me trouver pessimiste, mais avant 1870, on appelait pessimistes les gens qui croyaient qu'il y avait autre chose que ce qu'on voyait à Paris⁵⁶ ».

Parler de guerre en avril 1911, cela était très exagéré, de même que de comparer l'aveuglement des responsables parisiens du moment avec celui qui conduisit au désastre de 1870. Cependant, il était clair que l'ambassadeur ne partageait pas l'enthousiasme du Quai d'Orsay autour d'une expédition militaire dont les motifs ne trompaient personne, sauf peut-être ses auteurs, convaincus de leur droit. Ainsi, dès avant l'amorce de la crise, un profond dissentiment se faisait jour entre Paris et l'ambassade de Berlin. Cambon n'eut aucune prise sur la décision qui devait amener les Français aux portes de Fez. La minimisation, voire l'omission du facteur allemand dans le raisonnement marocain de Paris eut l'effet logique, presque mécanique, de diminuer de tout autant le poids de l'ambassade berlinoise dans le processus décisionnaire.

La marche sur Fez fut arrêtée le 22 avril. L'armée de la Chaouia du général Moinier, renforcée le mois précédent, s'avança vers la capitale chérifienne. La traversée d'un pays marocain, contrôlé par des tribus rétives à l'autorité française, ne fut pas chose aisée. L'itinéraire suivi, long de 210 km, avait cependant été préparé en amont. En février 1910 déjà, la légation de France à Tanger communiquait au gouvernement un projet d'intervention militaire, au cas où Fez viendrait à être assiégé⁵⁷. Les bureaux de la Guerre ressortirent donc le projet des cartons et, le 21 mai, après quelques escarmouches, la colonne française stationna devant Fez. Le gouvernement donna l'ordre toutefois de ne pas pénétrer dans la capitale chérifienne, pensant sans doute ménager les susceptibilités des gouvernements européens intéressés. Seulement, au point où en était la question, la prudence était bien vaine. Malgré les insistances de la diplomatie française, arguant à qui voulait l'entendre que l'occupation de Fez était une mesure temporaire, les puissances signataires d'Algésiras lui exprimaient leur profonde circonspection. L'Allemagne et l'Espagne surtout n'avaient aucune confiance dans le partenaire français. Le 9 juin, prenant prétexte du meurtre d'un protégé espagnol, Madrid ordonna le débarquement et l'occupation du port de Larache et El Ksar,

55 ALLAIN, Jean-Claude, *op. cit.*, p. 273.

56 Commission de publication des documents diplomatiques français, *op. cit.*, p. 448.

57 ALLAIN, Jean-Claude, *op. cit.*, p. 256.

en Maroc septentrional. La France et l'Angleterre se contentèrent d'en prendre acte, sans cacher leur désapprobation⁵⁸. Les relations franco-espagnoles s'envenimèrent rapidement. La question marocaine sembla sur le point de se rouvrir et une inquiétude se fit jour : l'Espagne agirait-elle sous les auspices de l'Allemagne ? Un front germano-espagnol serait-il à craindre ?

Seulement, de ce côté-là, rien. Quelques discrets avertissements mis à part, l'Allemagne resta, tout au long de ce mois de mai, dans une posture expectative. Le 27 avril, Paul Cambon confiait dans une lettre à son frère la fébrilité des ministres français : « À Paris, l'on est assez nerveux et l'on s'effarouche de tout⁵⁹ ». Mais, par suite, l'inaction de l'Allemagne endormit les esprits et, les tribulations espagnoles exceptées, on se figurait, début juin 1911, l'intervention française au Maroc sans conséquence diplomatique véritable⁶⁰. Courant juin, Jules Cambon reprenait les négociations sur les chemins de fer marocains, momentanément interrompues par les événements, en toute indifférence. Cependant, l'idée absurde que Berlin s'était soudainement désintéressé du Maroc ne trompait personne. La possibilité d'un marché franco-allemand visant à la reconnaissance par l'Allemagne de la liberté d'action de la France au Maroc, infusait. Les Allemands l'admettaient même à demi-mot. Le Kronprinz, lors d'une conversation avec l'ambassadeur, soutint qu'il ne pensait pas que le gouvernement français évacuerait un jour Fez. Dans une lettre personnelle qu'adressa Jules Cambon à Cruppi le 12 juin, il nota :

« Quoi qu'il en soit, les paroles que m'a adressées le Prince héritier sont significatives en ce qu'elles reflètent l'opinion des milieux de la Cour et des milieux militaires, et, quand on se rappelle l'aveu échappé il y a quelques semaines à M. de Kiderlen au sujet de Mogador, on voit bien que l'idée d'un marché, pour nous laisser la liberté d'agir, hante les cervelles allemandes. Je suis convaincu que nous serons obligés effectivement d'acheter notre liberté; mais l'important est que le prix dont nous devons la payer ne soit ni Mogador, ni une portion quelconque du Maroc; car, dans ce cas, il vaudrait mieux laisser les choses en l'état et maintenir le pays dans le désordre où il est⁶¹ »

Ainsi, l'idée d'un échange de territoire était-elle admise dès la début juin. Cependant, Paris ne montra guère d'empressement. Et, alors que l'Allemagne attendait ses ouvertures, la France tergiversa, davantage préoccupée par l'agitation du partenaire espagnol qu'elle craignait manipulé en sous-main par la diplomatie allemande. Devant tel constat, Kiderlen, le secrétaire d'État allemand aux Affaires étrangères, agacé, se décida à forcer la main au partenaire français. En mai 1911, l'envoi d'une canonnière allemande au Maroc fut planifié, sans qu'on se déterminât à

58 MARCHAT, Henry, *op. cit.*, p. 155-157.

59 CAMBON, Paul, *op. cit.*, p. 315.

60 ALLAIN, Jean-Claude, *op. cit.*, p. 316.

61 Commission de publication des documents diplomatiques français, *op. cit.*, p. 652.

l'exécuter. Cependant, le temps filant, et la France n'engageant toujours pas de discussion autre que l'accord ferroviaire projeté à la mi-mars et déjà dépassé dans son objet, Kiderlen reprit le projet et passa à l'action. Le 20 et le 21 juin, une ébauche de conversation s'engagea enfin entre lui et Cambon à propos d'une renonciation allemande au Maroc, monnayant quelques concessions coloniales. Mais cela ne suffit et, le 26 juin, décider à frapper un grand coup, le secrétaire d'État obtint de l'Empereur la démonstration navale au Maroc dont il avait déjà accepté les termes le 5 mai⁶². Le 1^{er} juillet 1911, la *Panther* mouillait dans la rade d'Agadir.

II – L'ambassade de Berlin en 1911

Avant d'aborder plus en détail les événements présentés succinctement dans le paragraphe précédent, il convient de s'arrêter un instant sur le cas spécifique de l'ambassade de France à Berlin. Produit d'une histoire franco-allemande complexe, durement marquée par la guerre de 1870, elle occupe un rôle particulier au sein du réseau diplomatique français. Au moins jusqu'en 1914, l'hôtel de France se conçoit comme un poste de combat, de dialogue et d'observation tout à la fois ; une fenêtre sur la société, souvent fantasmée, parfois honnie, de ceux qui terrassèrent les autres à Sedan. De là, l'histoire originale d'une enclave française au cœur de la capitale allemande⁶³.

A – Vue d'ensemble (hôtel diplomatique, position dans le réseau fr, etc.)

La position spécifique de l'ambassade de France à Berlin naît de la défaite 1870. Dès 1871, les relations diplomatiques sont rétablies. Le marquis de Gabriac reprend possession de l'hôtel de France, situé Pariser Platz, proche de la Porte de Brandebourg, au centre de la nouvelle capitale impériale ; un bâtiment occupé par les agents français depuis 1830 et propriété du pays depuis 1860⁶⁴. L'ombre de la défaite et l'annexion de l'Alsace-Moselle interrogent cependant la pertinence de cette mission diplomatique, condamnée à l'impuissance. Les rapports tendus, ambivalents et contradictoires qu'entretiennent les deux pays, dont les crises successives, tout au long de la période 1871-1914, ne sont que la partie accusée, compliquent singulièrement le travail diplomatique de l'ambassade. De l'Empire bismarckien à l'Empire wilhelminien, malgré les soubresauts du moment,

62 ALLAIN, Jean-Claude, *op. cit.*, p. 328.

63 Pour l'étude approfondie de l'ambassade de France à Berlin, voir ABALLÉA, Marion, *op. cit.*

64 *Ibid.*, p. 11.

les lignes ne bougent guère ; l'essence du problème reste intacte. Quel but assigné à une mission diplomatique impuissante à réconcilier durablement les deux pays ?

Les liens qu'elle file patiemment avec le Berlin de la « Belle Époque », et l'État allemand en lui-même sont laborieux et difficiles. Malgré un succès mondain indiscutable⁶⁵, grâce entre autres à sa bonne chère et l'étiquette prestigieuse accolée à « l'art de vivre français », l'ambassade peine à s'introduire dans la bonne société berlinoise. Certes, les ambassadeurs fréquentent certains salons mondains. Cambon, en particulier, se rend fréquemment chez Marie de Radziwill, en face de l'hôtel de France, elle-même française d'origine et grande figure mondaine de la capitale. Mais, cela mis à part, les rapports de la mission française avec les milieux socio-politiques allemands sont ténus : la faiblesse du Reichstag pendant l'Empire la pousse à ignorer les cercles d'opposition parlementaires, cependant que les relations avec les sphères dirigeantes se limitent au strict formel⁶⁶. Les milieux catholiques et juifs forment encore le gros de sa fréquentation. Jules Cambon, lui-même, nourrit une relation de franche amitié avec les frères Mendelssohn, des financiers juifs, dont les liens avec la Pariser Platz remontent à davantage encore. Toutefois, aussi marginalisés qu'elle sur la scène politique et sociale, ces milieux ne lui sont pas d'un grand secours. C'est d'ailleurs dans cette dernière raison qu'il faut comprendre les accointances initiales. Les rapports de la mission diplomatique française avec ces deux cercles sociaux sont moins causés par des affinités communes que par une inimitié partagée à l'endroit d'un système qui les marginalise⁶⁷ ; un rendez-vous de parias, en somme. Ainsi, en dépit de sa position géographique centrale, au cœur d'un Berlin mondain au sein duquel elle a brillamment réussi à se faire place, les relations de l'ambassade avec sa société d'accueil se trouvent relativement médiocres.

De ce constat découle un paradoxe. Si, au point de vue du personnel, l'ambassade bénéficie d'une affectation au mérite efficace, les moyens financiers qui lui sont alloués sont insuffisants. Pour les seuls cadres diplomatiques, l'hôtel de France accueille en son sein six individus en 1911 : l'ambassadeur, quatre secrétaires et un attaché⁶⁸. Jusqu'en 1913, il s'agit de la mission diplomatique française la plus fournie en hommes, ex æquo avec l'ambassade de Constantinople. Pourtant, son équilibre budgétaire est précaire. En 1910, Jules Cambon s'offusque de ce que l'ambassade de France à Berlin, requérant davantage de moyens financiers que la plupart des postes diplomatiques, doit pourtant composer avec des crédits en deçà de ceux affectés pour « Londres, Saint-Pétersbourg,

65 *Ibid.*, p. 252.

66 *Ibid.*, p. 233-238.

67 *Ibid.*, p. 241.

68 Jules Cambon (ambassadeur), Théodore de Berckheim (secrétaire 1^{re} classe), Claude Hermite et Léopold de Lacroix (secrétaires 2^e classe), Marie de la Croix de Ravignan (secrétaire 3^e classe) et Guy de Percin (attaché d'ambassade) ; voir, Ministère des Affaires étrangères (France), *Annuaire diplomatique et consulaire de la République française*, Paris, Imprimerie nationale, 1911, p. 19.

Vienne, Washington et même Constantinople ». Et d'ajouter à l'argumentaire la comparaison avec ses homologues étrangers à Berlin. L'ambassade de France avec ses 140 000 francs annuels se situerait en troisième position, derrière l'ambassade britannique (200 000 francs annuels) et l'ambassade russe (187 500 francs annuels)⁶⁹. Cela contraignait alors les ambassadeurs à couvrir sur leurs fonds propres le déficit annuel du poste ; agissement de plus en plus décrié à mesure que ces pratiques, courantes jadis, disparaissent avec la professionnalisation du corps. Il passait encore, dans les années 1870, d'équilibrer le budget sur sa fortune personnelle, comme le fit Joseph de Gabriac ou Elie de Gontaut-Biron. Cela touchait au ridicule quand, en 1920, Henri de Marcilly, touchant 30 % de la somme qui lui était théoriquement affectée, devait couvrir les dépenses de l'ambassade pour prévenir la banqueroute. Les nécessités mondaines de la vie aristocratique berlinoise sous le Reich, et celles des diplomates français de tenir le rang, accentuaient encore un peu plus cette avarie financière chronique.

Cette contradiction, entre des moyens humains conséquents et un budget resserré, est à comprendre dans la singulière nature de la mission française à Berlin. Ambassade chez « l'ennemi », elle ne peut espérer susciter un rapprochement durable entre les deux puissances ; ainsi, les responsables français font-ils peu de cas de son bon financement. En même temps, le contexte particulière du Berlin de la « Belle Époque », la situation périlleuse des agents républicains immergés dans cette bonne société berlinoise à cheval sur l'étiquette et encore grisée par la victoire de 1870, nécessite un personnel diplomatique de talent, fin et habile. De cette manière, l'ambassade de France en Allemagne fait figure d'ambassade d'élites au point de vue du personnel. Sa situation particulière lui confère une place de choix dans le réseau diplomatique français. Pour preuve : ses ambassadeurs furent souvent nommés par suite d'intrigues politiciennes⁷⁰. Cependant, il serait exagéré de parler d'un poste politique. Seul Gontaut-Biron démissionna suite à la chute d'un gouvernement parisien, celui d'Ordre Moral, en 1877⁷¹. Les autres se maintinrent, malgré les soubresauts de la vie nationale. Jules Cambon, en dépit des relations conflictuelles avec ses ministres, particulièrement Poincaré au lendemain d'Agadir⁷², et l'administration centrale du Ministère, se maintint sept ans à la tête de l'ambassade berlinoise. La guerre seule mettra fin à sa mission. Au total, sur la période 1871-1914, sept ambassadeurs se succèdent à Berlin, contre trente-quatre ministres au Quai d'Orsay. Aussi, bien que nommés pour des raisons politiques, pour ne pas

69 ABALLÉA, Marion, *op. cit.*, p. 185.

70 Un poste diplomatique berlinois d'autant plus convoité qu'il figure parmi les neuf ambassades que compte le réseau diplomatique français en 1911, et autour desquelles il se structure : Berlin, Londres, Vienne, Saint-Pétersbourg, Madrid, Rome, Washington, Constantinople et Tokyo. Ainsi, la nomination d'un ambassadeur revêtait-elle presque toujours un enjeu politique, quel qu'il fût.

71 *Ibid.*, p. 190.

72 VILLATE, Laurent, *La république des diplomates : Paul et Jules Cambon, 1843-1935*, Paris, Science infuse, 2001, p. 300.

dire par pantouflage, les destinées des premiers sont-elles loin d'être chevillées à celles des seconds. C'est d'ailleurs, pour un chef de mission, une nécessité absolue que de garantir son indépendance et sa marge de manœuvre par rapport à Paris. La défense par Cambon d'une ligne diamétralement opposée à celle de son ministre, tout au long de la crise de 1911, en est un exemple frappant.

Par ailleurs, la faiblesse des moyens financiers et le contexte particulier qui s'attachaient à la pratique diplomatique française dans le Berlin impérial eurent comme conséquence la forte stabilité institutionnelle qui caractérise l'ambassade d'avant 1914. De 1871 à 1914, son organigramme interne n'évolue quasiment pas. Un poste d'attaché militaire est supprimé en 1891, remplacé par un poste d'attaché naval en 1895. Un chargé de mission commercial est introduit en 1899, redéfini en attaché commercial en 1899⁷³. Mais, cela est tout. La structure de l'ambassade est remarquablement stable, au moins jusqu'à l'entre-deux-guerres, période à laquelle elle connaît une inflation importante de ses effectifs. Elle est divisée en trois ordres, l'ambassade diplomatique, la chancellerie consulaire, à laquelle est rattaché l'attaché commercial, et les attachés militaire et naval. La structure accueille une douzaine d'hommes environ, sous les ordres de l'ambassadeur. Très majoritairement masculine, elle fonctionne en huis clos, sur un modèle patriarcal. Le chef de mission agit en maître de maison, distribue le travail et ordonne le quotidien de ses hommes, dont il est responsable. Il opère ici presque comme un *pater familias*. Jusqu'en 1914, le poste berlinois est donc moins une administration moderne qu'une « petite communauté de travail⁷⁴ », aux usages hérités du XIX^e siècle. En dépit de ce monolithisme, l'ambassade connaît pourtant une inflation continue de sa production documentaire ; la charge de travail en est alors d'autant plus accrue que le personnel stagne. De cette manière, pour un dilettante, il semblait nettement plus confortable de travailler sous l'égide d'un Gontaut-Biron et sa centaine de dépêches diplomatiques envoyées au Département en 1875, que sous un Cambon et ses 700 dépêches et 400 télégrammes expédiés en 1910⁷⁵.

L'accroissement de cette production s'explique autant par la personnalité de l'ambassadeur, la professionnalisation d'un corps de plus en plus bureaucratique, moins enclin à la flânerie, et la complexité nouvelle de la diplomatie et des rapports entre les États. Ajoutons à cela, le monopole de l'ambassade jusqu'en 1914 sur les communications diplomatiques. Le réseau diplomatique de la « Belle Époque » répond encore selon un système traditionnel qui fait de l'ambassade le relai essentiel de la communication interétatique. À une époque où les rencontres entre chefs d'État sont rares, et celles entre chefs de gouvernement quasiment inexistantes, l'ambassadeur ou le ministre en exercice joue le rôle essentiel d'entremetteur auprès des diplomaties interlocutrices. Il est au centre

73 *Ibid.*, p. 193.

74 *Ibid.*, p. 196.

75 *Ibid.* p. 203.

du dialogue. Pour le cas de l'ambassade de Berlin, elle correspond en premier lieu avec l'Auswartiges Amt, le secrétariat d'État allemand aux Affaires étrangères, dont elle assure la liaison avec le Quai d'Orsay, de la même façon que son homologue allemande à Paris. Elle officie également comme intermédiaire privilégiée dans les affaires privées. Le peu de Berlinoises francophones la transforme en passage obligé pour tout requérant français souhaitant prendre langue avec un pair allemand dont il ne maîtrise la langue⁷⁶. Ainsi, tant sur le plan officiel qu'officieux, sur l'aspect public ou privé, la Pariser Platz se trouve au centre d'un dialogue franco-allemand constant et divers. Une situation singulière qui, dès lors, confère à son ambassadeur une influence non négligeable sur la discussion diplomatique, faisant de lui le filtre à travers lequel l'information parvient ou non jusqu'à Paris. De même, en contact étroit avec les autorités du Reich, son ressenti, selon le ton de la conversation, diffère parfois sensiblement de ceux des responsables parisiens, peu conscient des réalités berlinoises. De là, des dissentiments fondamentaux émaillant les relations entre le Ministère et son ambassade. La crise d'Agadir en est le plus remarquable exemple.

B – Le personnel de l'ambassade.

Outre le personnel domestique, recruté à Berlin ou débauché depuis Paris, le personnel diplomatique forme le gros de la mission. Il est de six membres en 1911, ambassadeur compris, et revêt souvent l'allure d'une petite communauté administrative. Certains, à l'instar de Claude Hermite ou Théodore de Berckheim sont personnellement proches du chef de mission, Jules Cambon. Ce sont ses hommes de confiance. Le premier, né en 1875, est licencié de droit à l'École des sciences politiques, parcours scolaire somme toute classique pour un diplomate à en devenir. Il rentre dans la Carrière en 1898 et, deux ans plus tard, se trouve nommé attaché d'ambassade à Washington. Là, il rencontre Jules Cambon qui le prend sous son aile. Les deux hommes ne se quitteraient plus, et Hermite le suivrait à l'ambassade de Madrid en 1903, puis à Berlin en 1909⁷⁷. Dans ses mémoires, l'attaché naval de l'ambassade, Auguste Faramond, dirait de lui qu'il était pour l'ambassadeur « le collaborateur dont les avis [étaient] les plus précieux⁷⁸ ».

Berckheim quant à lui, n'est pas, à première vue, un proche de Cambon. Né en 1865, également licencié de droit, il passe l'essentiel de sa carrière dans l'administration centrale du Ministère, après un rapide passage par la légation de Tanger et de Bruxelles. Il est nommé premier secrétaire de l'ambassade de Berlin en novembre 1907⁷⁹. Germanophone, lié à certaines familles

⁷⁶ *Ibid.*, p. 279.

⁷⁷ Ministère des Affaires étrangères (France), *op. cit.*, 1911, p. 214.

⁷⁸ DE FARAMOND DE LAFAJOLE, Auguste, *Souvenirs d'un attaché naval en Allemagne et en Autriche 1910-1914*. Paris, Plon, 1932, p. 12.

⁷⁹ Ministère des Affaires étrangères (France), *op. cit.*, 1911, p. 154.

aristocratiques allemandes par ses origines alsaciennes, « il a, de ce fait, à la cour et dans le monde, une situation particulière⁸⁰ ». Numéro deux selon l'organigramme de l'ambassade, il assure les affaires courantes en cas d'indisponibilité de l'ambassadeur. C'est lui qui, le 1^{er} juillet 1911, serait notifié par la Wilhelmstrass de l'envoi de la *Panther* dans la rade d'Agadir. Évalué par Cambon en 1908, l'ambassadeur écrit de lui et de sa récente promotion :

« M de Berckheim a complètement réussi comme conseiller d'ambassade. La connaissance spéciale qu'il a de l'Allemagne et les relations personnelles qu'il y possède font de lui un collaborateur précieux. Comme chargé d'affaires, il a particulièrement bien rempli ses fonctions, dans des moments un peu difficiles. Je serais heureux d'obtenir pour lui la croix d'officier⁸¹ »

Hermite et Berckheim forment le cercle premier, la garde rapprochée de l'ambassadeur. Ils ont son oreille et s'expriment librement. Geneviève Tabouis devait plus tard témoigner :

« Tous les matins, de bonne heure, on pouvait voir Jules Cambon se promener dans le Thiergarten. L'ambassadeur était souvent accompagné de son conseiller, le Baron de Berckheim, et de M. Hermite, son secrétaire. Ces promenades permettaient les conversations les plus variées. Événements du jour, souvenirs du passé, appréciations sur les hommes et les Gouvernements inspiraient les propos des diplomates...⁸² »

Pour le reste, Léopold de Lacroix, secrétaire 2^e classe, Marie de la Croix de Ravignan, secrétaire 3^e classe, et Guy de Percin, attaché d'ambassade, ne semblent pas avoir joué un rôle particulier auprès de Cambon ; en tous les cas, certainement pas un rôle pareil à celui de Berckheim et Hermite. L'ambassade berlinoise forme malgré tout un ensemble assez cohérent sociologiquement. Un portrait type de son agent peut être dressé : celui d'un homme dans la trentaine ou la quarantaine, célibataire, d'ascendance noble et licencié en droit. Portrait peu ou prou éloigné de celui des diplomates de l'époque⁸³. Centre autour duquel gravite tout ce monde, l'ambassadeur se distingue par un âge plus avancé, confortant sa figure paternelle évoquée plus haut, et une origine bourgeoise plus modeste. Ce dernier point d'ailleurs n'est pas sans poser des difficultés dans le Berlin impérial. Ainsi, Cambon incite-t-il ses subordonnés à exploiter les aisances que leur confèrent leurs noms prestigieux pour nouer des liens avec une bonne société allemande que lui-même ne peut atteindre.

80 DE FARAMOND DE LAFAJOLE, Auguste, *op. cit.*, p. 12.

81 Ministère des Affaires étrangères, Archives diplomatiques (FRMAE) 394QO/134 – Dossier personnel, de Berckheim, Théodore, Sigismond. Notes annuelles 1908, M. de Berckheim.

82 TABOUIIS, Geneviève, *op. cit.*, p. 173.

83 Cf. DASQUE, Isabelle, « Une élite en mutation : les diplomates de la République (1871-1914) », *Histoire, économie société*, 2007, Vol. 26, n° 4, p. 81-98.

Les postes d'attachés militaire et naval constituent le troisième « département » de l'ambassade, suivant la mission diplomatique et la chancellerie consulaire. À l'inverse de ces dernières, les attachés ne sont pas employés par le Quai d'Orsay. L'attaché militaire en 1911, le lieutenant-colonel Maurice Pellé, en poste depuis 1909, rend directement compte au Ministère de la Guerre. De même, Auguste de Faramond, attaché naval en Allemagne et en Autriche de 1910 à 1914, transmet ses rapports directement au Ministère de la Marine. Ils semblent donc dans une situation particulière vis-à-vis de leurs collègues, dont ils ne partagent pas forcément les origines, les études, la fonction ou l'appétence pour la diplomatie. Les différences structurelles entre le corps diplomatique et le corps militaire engendrent parfois des querelles de préséances, un esprit de concurrence et des réflexes corporatistes⁸⁴. En outre, dans une société militariste comme l'Allemagne, les militaires français sont socialement plus valorisés que leurs compatriotes diplomates, attisant parfois leur rancœur. Pour ce qui est de l'ambassade de 1911, toutefois, aucun antagonisme n'est à relever. Cambon et Faramond sont en excellent terme, et le resteront bien après 1914. Le capitaine de frégate le couvrirait d'éloges dans ses mémoires, affirmant qu'« un tel chef doit naturellement inspirer à ses collaborateurs un dévouement absolu et un grand désir de travail⁸⁵ ». Pellé, quant à lui, ne laisse trahir aucun reproche dans sa correspondance personnelle⁸⁶. En même temps, il s'offrirait plus d'une fois, lors de ses fréquents retours en France, de porter le courrier de l'ambassadeur, alors pris dans la tourmente d'Agadir, à ses destinataires parisiens – les lettres adressées à Caillaux et à Paul Cambon notamment.

Au regard humain, l'ambassade berlinoise de 1911 semble donc former un bloc compact, cohérent et solidaire, capable de surmonter une crise diplomatique sans craindre de ses divisions internes. À ce point de vue, Jules Cambon sut s'attacher la confiance et le respect de ses collaborateurs, au grand bénéfice de l'institution et de son action. Reste alors à se pencher plus en détail sur l'homme qui, côté français, mena les pourparlers franco-allemands de ces longs mois fébriles de 1911.

C – Jules Cambon, ambassadeur de la République à Berlin.

Lorsque Jules Cambon est nommé à Berlin en 1907, une carrière importante le précède. Né en 1845, à Paris, Jules Cambon évolue dans un milieu bourgeois de sensibilité libérale, orléaniste puis républicain. Leur père décédé précocement, lui et son frère Paul sont élevés par leur mère,

84 ABALLÉA, Marion, *op. cit.*, p. 194.

85 DE FARAMOND DE LAFAJOLE, Auguste, *op. cit.*, p. 11.

86 Voir GRANDHOMME, Jean-Noël et SANDIFORD-PELLÉ, Isabelle, *La guerre ne tardera pas : Correspondance de Maurice Pellé, attaché militaire de France à Berlin de 1909 à 1912*, Paris, Armand Colin et Ministère de la défense, 2014.

Virgine Larue, animatrice d'un salon politique. Inscrits au lycée Louis-le-Grand, ils y rencontrent les fils de certains meneurs d'opposition, comme Jules Simon ou Eugène Pelletan. Par suite, des liens les unissent au milieu républicain modéré, à Jules Ferry particulièrement⁸⁷. Lorsque le régime impérial s'effondre, les républicains s'emparent du pouvoir. Les Cambon se trouvent alors propulsés au cœur des hautes instances dirigeantes. Jules s'engage dans la garde mobile de Paris. Cependant, contractant une pneumonie qui manque de l'emporter, il est contraint de se retirer. Quand la Commune éclate, les deux jeunes gens se réfugient à Versailles dans le sillage du gouvernement. Ils fréquentent Adolphe Thiers, le nouvel homme fort du moment, et, après stabilisation du régime, intègrent les organes de l'administration d'État. Paul est nommé préfet à Troyes, le 3 février 1872 sous la faveur d'Auguste Casimir-Perrier, ministre de l'Intérieur. Il est alors le plus jeune préfet de France⁸⁸. Jules, lui, fréquente le ministère de l'Instruction publique, sous la conduite de Jules Simon.

La chute de Thiers, en 1873, compromet cependant l'avenir des deux jeunes hommes. En 1874, Jules, touché par une grave crise pulmonaire en lien avec la maladie qu'il avait contractée pendant le siège de Paris, est envoyé en Algérie, dont le climat lui serait censément plus favorable selon les médecins. Ici, débute sa carrière algérienne dont il ne cesserait par la suite d'évoquer les souvenirs. Il officie ainsi dans l'administration coloniale jusqu'en 1879, date à laquelle il est nommé secrétaire général à la Préfecture de Police de Paris⁸⁹. S'en suit la préfecture du Nord, dont il prend la tête après le départ de son frère pour la Tunisie, en 1882 ; puis celle du Rhône, en 1887. En 1891, Jules quitte la Préfecture pour réintégrer l'administration coloniale. Le 27 février, il est nommé Gouverneur général de l'Algérie, sous l'instigation de Jules Ferry, à la tête de la commission sénatoriale d'étude des questions algériennes⁹⁰.

Le mandat de Cambon en Algérie est particulièrement difficile. Le sachant proche du général Chanzy, gouverneur général de 1872 à 1879, dont la politique ne fut guère appréciée, les coloniaux le traitent d'abord avec méfiance, avant de virer franchement à l'hostilité. En même temps, plusieurs problèmes se posent. D'abord le statut de la colonie : gouvernement militaire jusqu'en 1870, l'Algérie est rattachée à la métropole après-guerre, sur pression des députés algériens, farouchement opposés à toute concession vis-à-vis des populations autochtones. Une politique d'assimilation se met alors en place, aggravant les tensions. Parallèlement, la colonie est secouée par de violentes émeutes antisémites, dans le sillage de l'application du décret Crémieux. Dès l'origine, Cambon s'oppose au parti des pieds-noirs et soutient une politique arabe volontaire et

87 VILLATE, Laurent, *op. cit.*, p. 13.

88 *Ibid.*, p. 18.

89 TABOUI, Geneviève, *op. cit.*, p. 38.

90 VILLATE, Laurent, *op. cit.*, p. 99.

engageante. Il parcourt le pays à la rencontre des autorités traditionnelles locales, s'aventure loin au Sud, dans le Sahara et jusqu'aux confins algéro-marocains. De là, une connaissance pratique des contrées sahariennes qui susciterait longtemps chez lui une inclination particulière pour cette partie globe.

Pour les pieds-noirs en revanche, il reste un gouvernement général mal-aimé, voire détesté⁹¹. En butte au parti colonial d'Eugène Étienne, il est vivement attaqué à la Chambre et au Sénat. Sa politique arabe est dénoncée et son autorité mise à mal. La mort de Ferry et le déclin des opportunistes ajoutent à la fragilité de sa position politique. Lui et son frère se rapprochent alors des radicaux-socialistes. Mais, en 1897, il est clair que les jours de Cambon à la tête du Gouvernement général sont comptés. Malgré quelques succès, comme l'abolition des décrets de Rattachement, ou la perpétuation de certaines de ses politiques, son mandat algérien s'achève sur un demi-échec. Après quelques tergiversations et intrigues de couloirs, son frère, désormais ambassadeur à Constantinople, réussit à lui obtenir l'ambassade de Washington. Après la Préfectorale et la Coloniale, le voici en passe d'intégrer la Carrière.

Ses premiers pas dans le monde diplomatique s'effectuent dans un contexte particulier. Bombardé ambassadeur, il est plongé, dès les premiers instants de sa mission, au cœur de la guerre hispano-américaine. Après rupture des relations diplomatiques, Madrid confie à la France ses intérêts aux États-Unis⁹². C'est donc Jules Cambon qui pourvoit à la défense de la cause espagnole à Washington. *De facto*, l'homme se trouve à la fois ambassadeur de France et d'Espagne. Une situation extraordinaire. Lorsque la guerre, désastreuse pour l'Espagne, s'achève, c'est encore lui qui est en charge de traiter en son nom avec les Américains. Il signe l'armistice le 12 août, à la Maison Blanche, entouré d'une cohorte de journalistes. Les hostilités sont définitivement arrêtées. L'épisode de 1898 est un grand succès personnel pour Cambon,. Le personnage acquiert une dimension médiatique. Il est le diplomate français du moment ; la figure vivante de la politique extérieure de la France. *Le Petit Journal* lui consacre une gravure dans son supplément illustré, *L'Illustration* et *Le Figaro* lui tresse des lauriers⁹³. Moins d'un an après sa nomination, sa carrière diplomatique semble assurée.

Toutefois, Cambon ne se plaît guère aux États-Unis. S'il regarde avec intérêt et angoisse la montée en puissance de ce nouvel acteur international, mue par un impérialisme nouveau, la veille Europe lui manque. Son frère et lui espèrent un éventuel mouvement diplomatique à même de l'extirper de son exil américain. Enfin, en 1902, Théophile Delcassé, le nouveau ministre des Affaires étrangères, dont il sait ses positions proches des siennes, lui propose le poste

91 *Ibid.*, p. 111.

92 *Ibid.*, p. 189.

93 *Ibid.*, p. 191.

d'ambassadeur à Madrid, fort de son expérience de 1898. Il accepte volontiers, et voici que lui, son frère et Camille Barrère, ambassadeur en Italie, deviennent les « ambassadeurs de Delcassé », partisan d'une ligne dure en matière de politique étrangère⁹⁴. En l'occurrence, l'ambassade madrilène de Cambon est tout entière consacrée à la question marocaine. En effet, une vaste remise en question affecte les élites espagnoles après la « catastrophe de 1898 » ; certaines appellent à mettre fin à l'isolement diplomatique du pays sur la scène européenne. Dans le même temps, Delcassé entreprend d'abolir les derniers restes du système bismarckien : le Maroc dans sa ligne de mire, l'Empire chérifien devient son outil. Sur cette base, il noue des accords secrets avec l'Italie, s'accorde avec le Royaume-Uni, et entreprend de séduire l'Espagne. Dès 1903, Jules Cambon entame des discussions à son propos avec ses homologues espagnols. Ces discussions sont particulièrement difficiles ; les rapports franco-espagnols empreints de méfiance. L'ambassadeur allemand, le prince de Radowitz, intrigue et, le 1^{er} août 1904 se moque devant Cambon de la lenteur des discussions⁹⁵. Le 3 octobre pourtant, l'accord est signé : le Maroc est divisé en sphère d'influence française et espagnole. Son partage semble imminent ; puis, vient Tanger, Guillaume II, qui complique tout.

La conférence d'Algésiras, tenue par suite, est encore un moyen pour Cambon de s'essayer à la question marocaine. Organisée en Espagne, elle lui assure de tenir un rôle auprès de la délégation française. Malgré la chute de Delcassé et sa ligne dure désavouée, Cambon s'efforce de dispenser des conseils de fermeté à Révoil, le chef de la délégation française. Ce dernier réside à l'hôtel de France la semaine précédant l'ouverture de la conférence, aux côtés de l'ambassadeur⁹⁶. Comme son frère et Barrère, Jules est persuadé que l'Allemagne « bluff »⁹⁷. Il s'indigne de la politique de conciliation prônée par Bihourd, l'ambassadeur de France à Berlin. Paul, dans sa correspondance personnelle avec le chef du gouvernement, étrille le diplomate. Entre-temps, Jules travaille les Espagnols, séduits par les propositions allemandes, et les contraint au respect des engagements de 1904. Henri Cambon, son neveu, assure la liaison entre l'ambassade de Madrid et Algésiras, tandis que Roger, son fils, se trouve à Londres aux côtés de son oncle. Parallèlement, les deux ambassadeurs s'échangent des lettres et des documents. Ainsi, les Cambon agissent-ils ici en véritable clan, « un groupe uni et solidaire dans l'appareil diplomatique français⁹⁸ ». Conclue en avril 1906, la conférence se solde par une relative victoire française. Pour Jules, elle est un succès. Malgré quelques hasardeuses tentations, le gouvernement espagnol s'en est tenu aux accords de 1904. L'héritage de Delcassé semble conforté.

94 *Ibid.*, p. 216.

95 TABOUI, Geneviève, *op. cit.*, p. 136.

96 *Ibid.*, p. 142.

97 VILLATE, Laurent, *op. cit.*, p. 272.

98 *Ibid.*, p. 276.

En 1906, Georges Bihourd, fatigué, demande sa mise en retraite. Ambassadeur en Allemagne depuis 1903, il voit sa ligne conciliatrice dénoncée pendant la crise de Tanger. La démission de Delcassé et la reprise en main de Rouvier n'y changent rien. L'ambassade de France à Berlin est complètement marginalisée. Elle ne pèse pas dans le processus décisionnaire et les intrigues diverses qui conduisent à l'acte d'Algésiras, en avril 1906⁹⁹. À l'inverse, son ambassadeur en sort épuisé et esseulé. Il s'agit donc de lui trouver un successeur. Un temps pressenti pour représenter la France à Vienne, Jules Cambon est finalement destiné à prendre la suite de Bihourd à Berlin, sans que lui-même ne soit très enthousiaste. Le 27 décembre 1906, Pichon adresse à l'ambassadeur berlinois une lettre, dans laquelle il lui demande de prendre avis du gouvernement impérial quant au choix de Cambon¹⁰⁰. Ses « qualités imminentes qui le distinguent, l'estime particulière sous laquelle le tient le gouvernement de la République et la haute autorité dont il jouit », ainsi que ses liens de parenté avec Paul Cambon à Londres, sont mis en exergue. Le gouvernement allemand, interrogé, se borne à agréer ce choix, sans plus de commentaire. La presse en revanche se flatte de l'affectation à Berlin d'un diplomate avisé et compétent, réputé sans concession à l'égard de l'Allemagne¹⁰¹. Son œuvre à Madrid et celle de son frère à Londres, ses relations avec Delcassé et son rôle dans le dossier marocain, conditionnent la perception des officiels allemands sur l'homme. Le 7 avril 1907, le nouvel ambassadeur prend ses fonctions.

Loin d'être germanophobe comme le suggéraient les journaux allemands de prime abord (on l'affubla du surnom de « bouffeur d'Allemands »), l'ambassade de Jules Cambon serait au contraire riche en tentatives de rapprochement franco-allemand¹⁰². Jusqu'au 4 novembre 1911, c'est encore la question marocaine qui domine les rapports internationaux des deux pays. Sur ce point, Jules Cambon abandonne la ligne dure qu'il avait défendue en 1905-1906. Il aborde les relations franco-allemandes avec pragmatisme et bonne foi. Comme Bihourd avant lui, il se heurte cependant aux diplomates nationalistes du Quai d'Orsay. Lors de l'affaire des déserteurs de Casablanca, en 1908, il rentre en conflit ouvert avec les autorités parisiennes. Il menace de démissionner si Paris ne se décide pas à prendre ses responsabilités et arrêter une véritable ligne politique¹⁰³. En même temps, au Département, on le juge très vite trop complaisant à l'égard de l'Allemagne. De fait, l'ambassadeur s'efforce d'apaiser les rapports entre les deux pays. Il défend mordicus le principe d'un accord de coopération au sujet du Maroc, celui du 9 février 1909, et vitupère contre ceux qui, systématiquement, se méfient de la bonne volonté allemande, sans réelle raison.

99 ABALLÉA, Marion, *op. cit.*, p. 327.

100 FRMAE 394QO/280 – Dossier personnel Cambon, Jules, Martin. Lettre de Pichon à Bihourd, le 27 décembre 1906.

101 CADN 83PO/B/74 – Personnel diplomatique français. Lettre de Dumaine, ministre de France à Munich, à Pichon, le 31 janvier 1907.

102 Cf KEIGER, John, *op. cit.*

103 VILLATE, Laurent, *op. cit.*, p. 285.

Au sein de la diplomatie française, Jules Cambon s'affirme donc, au moins jusqu'en 1911, comme le champion du rapprochement franco-allemand. Étonnant revirement d'un ambassadeur qui, lors de sa prise de fonction, paraissait hostile à toute concession à l'Allemagne. Parler de germanophilie de sa part, comme le font certains au Quai d'Orsay, serait cependant exagéré. Jules Cambon n'a pas d'affection particulière pour l'Allemagne. Sa politique est davantage à comprendre comme celle d'un pragmatique, convaincu que les choses ne peuvent se faire sans cette dernière puissance, en particulier sur la question marocaine. Son expérience à ce sujet, une expérience tout à la fois pratique et diplomatique, tirée de son mandat algérien et de son ambassade madrilène, le pousse à lui accorder une importance toute particulière. L'œuvre franco-anglaise de son frère qui, sur la base d'un règlement colonial, aboutit à l'Entente Cordiale, lui donne des idées. Jules Cambon se plaît à imaginer un rapprochement durable entre la France et l'Allemagne sur la base d'un règlement marocain¹⁰⁴. De ce fait, il s'agit, pour lui, d'une impérieuse nécessité que de s'entendre avec Berlin et d'en finir avec les « vues enfantines d'esprits simples¹⁰⁵ » du Quai d'Orsay.

Néanmoins, après la démission de Pichon en mars 1911, l'ambassadeur constate avec désarroi sa politique de collaboration se déliter. Sa ligne diplomatique est mise au placard au profit d'un Quai d'Orsay proactif, sans que lui-même ne puisse jamais peser sur le cours des événements marocains. Comme en 1905, l'ambassadeur de France à Berlin semble rejeté en marge de l'histoire, réduit à négocier un accord ferroviaire déjà caduque.

104 KEIGER, John, *op. cit.*, p. 658.

105 Cité dans *Ibid.*, p. 644.

Chapitre 2 : Le « coup » d'Agadir et les premiers mois de la crise (juillet – août 1911)

La seconde crise marocaine se décompose en deux grands temps. Le premier commence le 1^{er} juillet 1911, lorsque la canonnière *Panther* jette l'ancre dans la rade d'Agadir, au sud du Maroc. Les négociations débutent le 9 juillet à Berlin, entre Jules Cambon et Kiderlen. Elles se prolongent jusqu'à la troisième décennie d'août, avant une suspension d'une dizaine de jours. Cette période d'un mois et demi est mise à profit pour tenter d'arrêter les bases d'un accord. Les négociateurs fixent les modalités de la discussion, son cadre autant que son principe. L'idée de la levée de l'hypothèque allemande contre des concessions françaises au Congo s'impose rapidement. Le problème consiste surtout en leurs étendues. Les Français essayent de les réduire en proposant des alternatives, notamment du côté des îles du Pacifique. À l'inverse, les Allemands visent une cession large, jusqu'à la colonie tout entière.

Les entrevues entre le ministre allemand et l'ambassadeur sont d'emblée difficiles. La mauvaise volonté du Quai d'Orsay est manifeste : les instructions de Cambon sont vagues et parfois même contradictoires. Le nouveau ministre, Justin de Selves, est inexpérimenté et tombe rapidement dans l'escarcelle des faucons du ministère¹. Par-dessus tout, la presse française publie des informations compromettantes au sujet des discussions. Le 19 juillet, *Le Matin* révèle avec indignation les prétentions allemandes sur le Congo français. Deux jours plus tard, *L'Écho de Paris* reprend presque textuellement les propos de Kiderlen rapportés par Jules Cambon dans une de ses dépêches. Le ministre allemand le relève et s'en émeut : cela contrevient à la bienséance diplomatique. L'ambassadeur, de plus en plus fébrile, écrit à Joseph Caillaux, désormais Président du Conseil, pour le prier d'intervenir dans la discussion. L'homme s'exécute. Une base de négociations est trouvée, les pourparlers avancent de nouveau... pour gripper presque aussitôt. Le 13 août, Kiderlen demande une pause. Neuf jours plus tard, Cambon rentre à Paris afin de consulter les ministres. L'hypothèse de la rupture hante les esprits.

Si cette première période consacre la recherche d'une base de négociation, elle se distingue aussi par sa conduite confuse, voire son amateurisme. L'ambassadeur est isolé au sein de la diplomatie française par son attitude conciliante. Il doit faire front contre des Allemands « aux dents trop longues² » et un Quai d'Orsay rétif à toute concession. Ses entretiens successifs avec Kiderlen

1 Sur le rôle du Quai d'Orsay dans la crise d'Agadir, HAYNE, M. B., *The French Foreign office and the origins of the First World War : 1898-1914*, Oxford, Clarendon Press, 1993, pp. 199-228

2 Archives diplomatiques, La Courneuve (FRMAE) 43PAAP100 – Jules Cambon, Lettres de Jules à Paul (1909-1923). Lettre de Jules à Paul Cambon, le 16 juillet 1911.

sont le théâtre de plusieurs éclats entre lui et le ministre, au point que les deux plongent peu à peu dans le pessimisme. La peur de la guerre prend Jules Cambon, qui se décide à alerter Caillaux de la situation. Le Président du Conseil intervient effectivement, mais cela ne suffit pas. La discussion s'enlise, les amours-propres s'échaudent. Quel rôle alors pour Jules Cambon dans ces premières semaines de crise ?

I – Des discussions de Kissingen à la crise ouverte.

La conversation entre Jules Cambon et Kiderlen à Kissingen, les 20 et 21 juin 1911, constitue à la fois les préliminaires de la négociation future, et pour le ministre allemand, la confirmation qu'il n'a rien à attendre de la France dans l'immédiat. De fait, elle entérine la décision du « coup » d'Agadir et précipite les deux pays dans la crise. Le 1^{er} juillet, la canonnière *Panther* mouille dans les eaux marocaines. À Paris, les jours suivants, on converse pour arrêter la posture du pays devant l'événement. Jules Cambon, alors en congé dans la capitale, est déstabilisée par ce dernier qu'il n'avait pas vu venir. Il se ressaisit pourtant et appuie auprès du gouvernement le principe des pourparlers.

A – Les discussions de Kissingen et l'idée d'un compromis franco-allemand.

Pour bien comprendre la position de l'ambassadeur au commencement de l'histoire, il faut remonter au 20 juin 1911³. Ce jour-là, Jules Cambon débarque à Bad Kissingen, une ville thermale bavaroise réputée, au cadre pittoresque. Située au cœur du massif de la Rhön, au fond d'un vallon dont les bois et sous-bois couvrent les hauteurs, la cité d'eau attire des touristes de toute l'Allemagne, pour certains de grande renommée. Ainsi, Bismarck venait-il s'y reposer en son temps. L'élève imite le maître, car Kiderlen aussi y retraite régulièrement. En ce jour de juin, le diplomate français vient donc à sa rencontre pour discuter du dossier des chemins de fer marocain. Le premier jour, il trouve le ministre allemand « extrêmement réservé⁴ », avançant que sa réticence « eût même quelque chose d'affecté⁵ ». Le lendemain cependant, la conversation rentre dans le vif

3 Pour la dépêche complète de Cambon relatant l'épisode, voir *Commission de publication des documents diplomatiques français, Documents diplomatiques français. 1871-1914. 2e série, 1901-1911. Tome 13*, Paris, Imprimerie nationale, 1955, doc. 364 (désormais : *DDF II*, t.13). Dépêche de Jules Cambon à Jean Cruppi, le 22 juin 1911

4 *Ibid.*

5 *Ibid.*

du sujet. Avec son style accoutumé, assez brusque, le secrétaire d'État évoque la récente expédition à Fez. Selon lui, cette dernière remettrait en cause tout l'édifice d'Algésiras. Avec quelques raisons, il avance que la présence des troupes françaises dans la capitale chérifienne rend désormais caduque la souveraineté du Sultan. À Cambon, il se moque des assertions des journaux français contre l'Espagne, arguant de la protestation officielle du souverain marocain contre l'occupation d'El Ksar et Larache. Car, derrière celle-ci, Kiderlen l'affirme, c'est la plume française qui gratte le papier. Cambon réplique : l'accord de 1909 entre la France et l'Allemagne admet l'influence française au Maroc. Cependant, pour le ministre allemand, « influence » n'est pas « protectorat ». Or, tout le problème est là.

Il est nécessaire donc de repartir sur des bases saines. Cambon le comprend et se veut volontaire. À un Kiderlen de nouveau « silencieux et réservé⁶ », il propose un accord général touchant les relations entre la France et l'Allemagne. Plus que le Maroc, il s'agit de mettre à plat toutes les difficultés qui, depuis plusieurs années, grèvent les relations entre les deux pays. Au ministre allemand, le diplomate soutient la comparaison avec les négociations que son frère mena à Londres à partir de 1898, et qui aboutiraient à « l'Entente cordiale ». Évidemment, il est conscient que rien de semblable ne peut être envisagé avec Berlin, « puisqu'il était un douloureux souvenir qui nous séparait⁷ ». Mais au moins, les deux voisins peuvent-ils s'efforcer d'aplanir les différends annexes. En effet, Cambon est persuadé que les rapports entre les deux nations pourraient être assainis si « on apportait un peu de bonne volonté de largeur d'esprit⁸ » :

« M. de Kiderlen me répondit qu'il était de mon sentiment : "Mais, ajouta-t-il, vos hommes publics ne semblent pas le partager". À ce propos il crut devoir me faire, à titre tout personnel – et il insista sur le mot personnel – une remarque :

Il me rappela l'attitude de réserve absolue gardée par le gouvernement allemand lorsqu'un aviateur engagé dans une course organisée par *Le Matin* fit une excursion en pays annexé. La presse parisienne en fit grand tapage et vit, dans cet acte discourtois, le prélude d'autres victoires futures. Or dans une discussion toute récente, au Sénat, un officier général français a dit à la tribune qu'il tenait à ce que les officiers français qui font de l'aviation se montrent à la frontière comme les civils, affirmation qui, dans cette bouche, donne à ce genre de manifestation une signification marquée. Tout cela dénote aux yeux de M. de Kiderlen des tendances d'esprit qu'il regrette⁹. »

Cambon ajoute aussitôt :

6 *Ibid.*

7 *Ibid.*

8 *Ibid.*

9 *Ibid.*

« Pour moi, tout en pensant que mon interlocuteur notait avec soin spécial tous les faits, même les plus minimes, qui pourraient être employés au profit d'une politique de conflit, je lui répondis que sa remarque ne prouvait qu'une chose : la nécessité d'en finir avec les coups d'épingle et de causer¹⁰. »

Le fait que l'ambassadeur traite les reproches du Secrétaire d'État comme de la chicanerie sans fondement est symptomatique des relations franco-allemandes, de l'incompréhension et l'agacement qu'elles charrient. Ironiquement, cet appel à renouer le dialogue contient en lui-même la trace du problème. Mais enfin, Kiderlen accepte et indique à Cambon qu'il partage son sentiment. Néanmoins, il refuse de restreindre la discussion au Maroc. D'ailleurs, l'ambassadeur abonde en ce sens. Il n'est pas question que l'Allemagne obtienne des territoires marocains, en particulier Mogador qu'elle convoitait autrefois. Quoi qu'il advienne, la France se refuserait à toute concession, et dans ce cas, il n'y aurait même pas intérêt à discuter car cela n'aurait comme seule conséquence que d'envenimer les rapports entre les deux pays. En outre, un nouveau point de contact franco-allemand serait indésirable : « il n'y pas de pire querelle que les querelles de murs mitoyens¹¹ » affirme Cambon. Et d'ajouter, qu'« on peut chercher ailleurs¹² ». Kiderlen approuve : « Oui, on le peut [...] ; mais il faut nous dire ce que vous voulez¹³ ».

Or, l'ambassadeur n'a aucune offre véritable. Il parle seulement d'en référer au Quoi d'Orsay. Le ministre allemand opine et la conversation dérive. Après plusieurs heures de promenade, les deux diplomates se séparent donc. Au dernier moment, Kiderlen lance à Jules Cambon ces mots : « Rapportez-nous quelque chose de Paris¹⁴. » L'ambassadeur français n'y prend pas garde, mais dans cette phrase résident les prémices du coup d'Agadir. Bien que les paroles de de Cambon soient encourageantes, pour Kiderlen aucune ouverture sérieuse n'a été faite. Certes, son interlocuteur a parlé d'un grand accord franco-allemand, avec à la clé des compensations pour Berlin. Toutefois, aucun territoire n'a été mentionné : « on peut chercher ailleurs »... c'est assez vague. Ainsi, du point de vue allemand, les conversations de Kissingen marquent un tournant. Elles démontrent au secrétaire d'État que les Français n'ont rien envisagé au sujet de possibles compensations à offrir à l'Allemagne. Malgré des avertissements polis, Paris a témoigné d'une complète indifférence vis-à-vis du gouvernement impérial. Que l'ambassadeur français doive consulter son ministre après Kissingen est une preuve supplémentaire de cette absence d'offre diplomatique sérieuse¹⁵.

10 *Ibid.*

11 *Ibid.*

12 *Ibid.*

13 *Ibid.*

14 *Ibid.*

15 ALLAIN, Jean-Claude, *Agadir 1911 : Une crise impérialiste en Europe pour la conquête du Maroc*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1978, p. 328

Cet état des choses échappe à Jules Cambon lui-même. Les conversations de Kissingen sont pour lui la continuation des négociations marocaines engagées depuis 1909, non les prémices d'un nouvel acte. Pourtant, des indices suggéraient le désir des Allemands de liquider une fois pour toutes la question du Maroc. Les propos du Kronprinz tout d'abord, tenus à l'occasion des courses organisées au Grunewald, le 9 juin 1911. Le prince héritier aborde l'ambassadeur au sujet du Maroc et de l'expédition française à Fez. Malgré les dénégations du diplomate, il dit ne pas croire les Français dans leur désir de quitter la capitale chérifienne :

« “Vous me le dites ; mais je n'en crois rien, car vous avez là une superbe occasion que vous allez saisir et vous n'avez qu'à nous y faire notre part.”¹⁶ »

Dans sa lettre, Cambon indique le peu de poids du jeune homme dans le processus décisionnaire allemand. Seulement, ces mots restent représentatifs de l'esprit du gouvernement de Berlin :

« Quoi qu'il en soit, les paroles que m'a adressées le Prince héritier sont significatives en qu'elles reflètent l'opinion des milieux de la Cour et des milieux militaires, et, quand on se rappelle l'aveu échappé il y a quelques semaines à M. de Kiderlen au sujet de Mogador, on voit bien que l'idée d'un marché, pour nous laisser la liberté d'agir, hante les cervelles allemandes¹⁷. »

À ce sujet, Jules Cambon se dit « convaincu que nous serons obligés effectivement d'acheter notre liberté¹⁸ ». Simplement, il estime que le prix à payer ne se trouve pas au Maroc car, dans ce cas, il vaudrait ne pas causer du tout. De fait, l'ambassadeur répète peu ou prou le langage qu'il tient à Kiderlen dix jours plus tard, à Kissingen. L'entrevue entre lui et le chancelier, le 11 juin, est l'occasion de renouveler ces considérations. Bethmann Hollweg exprime ses inquiétudes à propos du Maroc et des relations franco-allemandes. Il admet que le pays ne peut que tomber progressivement dans la sphère d'influence française et craint, à ce sujet, des difficultés extrêmement graves. Cambon rétorque que « cela est possible [...], mais personne ne peut empêcher les fruits de mûrir ni le Maroc de tomber un jour sous notre influence¹⁹ ». Il ajoute :

« Vous voulez écarter un péril à venir que vous jugez très grave : c'est aussi, je crois le savoir, le sentiment de M. Cruppi. Permettez-moi donc à ce propos de vous rappeler un souvenir : lorsque mon

16 *DDF* II t.13, doc. 352. Lettre de Jules Cambon à Jean Cruppi, le 12 juin 1911.

17 *Ibid.*

18 *Ibid.*

19 *Ibid.*, doc 349. Dépêche de Jules Cambon à Jean Cruppi, le 11 juin 1911.

frère fut nommé Ambassadeur à Londres [au lendemain de Fachoda], la situation entre la France et l'Angleterre était des plus tendues ; on se résolut un matin à examiner d'un commun accord les difficultés qui divisaient les deux pays, à tenir compte des griefs légitimes des uns et des autres ; on discuta de bonne foi et l'entente cordiale est sortie de là. Assurément la situation de la France et de l'Allemagne est différente : il n'y aura jamais d'entente cordiale entre nous ; nous sommes divisés par une question que ni vous ni moi ne pouvons aborder, mais ces prémisses posées, il me semble que nous pourrions examiner les questions qui nous intéressent les uns et les autres et donner à l'opinion française, et chercher à l'opinion allemande, les satisfactions qui permettraient à cette dernière de voir sans inquiétude le fruit du Maroc mûrir pour la France : ainsi les difficultés graves qui vous préoccupent comme un péril toujours imminent au sujet du Maroc seraient écartées²⁰. »

La similarité de ce discours avec celui que tient Cambon à Kiderlen quelques jours plus tard, est frappante. Encore une fois, l'ambassadeur plaide pour un accord à caractère général visant à assurer le Maroc à la France. Il invoque « l'Entente Cordiale » comme référence, bien qu'il admette qu'une telle œuvre soit impossible dans le cas spécifique de la France et de l'Allemagne. Quoi qu'il en soit, il est conscient de la nécessité de prendre langue avec Berlin. À l'instar des conversations de Kissingen, l'entretien avec le chancelier est l'occasion pour les deux hommes de juger les relations entre les deux pays. Pour Bethmann Hollweg, l'opinion allemande ne voue pas de haine spécifique à l'endroit de la France. Elle s'inquiète seulement du Maroc. Or, ce ne serait pas le cas de l'opinion française qui traite le Reich en ennemi. Jules Cambon, évidemment, réfute l'hypothèse. Selon lui, les agents de l'Allemagne, comme ceux de l'Angleterre en leur temps, s'opposent à la France partout où ils la croisent, croyant là « poursuivre la politique traditionnelle de leur pays²¹ ». L'ambassadeur juge alors qu'il serait à propos que cet état des choses cesse

Comme à Kissingen, cette conversation évoque un accord général conçu en vue de résoudre les nombreuses questions à la source des rapports conflictuels entre Paris et Berlin. Bien plus que le Maroc, l'idée est d'accoucher d'une convention dont l'application de bonne foi fonderait les bases d'une politique nouvelle entre les deux peuples. L'ambassadeur se prête d'autant plus à l'idée qu'on y retrouve l'esprit qui avait présidé à l'accord de 1909, et dont Cambon revendique la paternité, non sans raison. Sur ce point, ses vues embrassent parfaitement les desseins du gouvernement allemand. Pourtant, la suite des événements tend à discréditer son jugement. Certes, en apparence, les Allemands souscrivent à sa formule d'un accord large et général garantissant les coudées franches à la France au Maroc. Mais, dans les faits, Kiderlen estime qu'il est déjà trop tard : non pour négocier, mais pour offrir aux Français le bénéfice du doute. En effet, l'ambassadeur peut bien se montrer encourageant, c'est à Paris qu'échoit la décision d'ouvrir les pourparlers. Durant ce mois de juin,

20 *Ibid.*

21 *Ibid.*

l'ambassadeur a fait preuve d'une certaine perspicacité sur la situation franco-allemande et le dossier marocain. À un point près : il a été incapable d'entrevoir les limites de la patience allemande lorsque arrive la discussion de Kissingen. C'est pourquoi le « coup » d'Agadir le surprend assez cruellement.

B – L'envoi du *Panther* dans la rade d'Agadir.

Pendant longtemps, le « coup » d'Agadir fut dépeint comme un acte impulsif, dicté par l'orgueil fougueux de Guillaume II ou le tempérament explosif de Kiderlen. Bethmann Hollweg le premier, au lendemain de la signature de la convention franco-allemande, explique à Jules Cambon les motivations allemandes. Ce dernier note que « [l]'aveu que me faisait aujourd'hui le Chancelier éclairait le passé et me donnait l'explication de la précipitation avec laquelle le *Panther* avait été envoyé dans les eaux du Maroc ». Pourtant, il n'y avait pas eu précipitation, et l'empereur Guillaume ne participa pas à l'élaboration du plan. Ce dernier fut l'œuvre personnel de Kiderlen, que le souverain se contenta d'approuver en mai. Entre cette date et les conversations Kissingen, le secrétaire d'État avait tergiversé, conscient sans doute des implications de son geste. Après le 21 juin cependant, il jugea le temps venu de passer à l'action²².

Pour le ministre, l'idée est simple. Il s'agit de taper un coup de poing sur la table, d'obliger les Français à discuter franchement avec Berlin. L'idée est d'instituer, dès l'origine, un rapport de force dans la discussion. La manœuvre peut fonctionner, à condition qu'elle vise juste. Or, c'est là où le bât blesse. Le tempo allemand est mal négocié. Chez les Français, elle suscite au mieux de la circonspection, au pire de l'incompréhension, voire de la colère. En tout cas, l'adversaire est loin d'être impressionné. Le moment psychologique est raté, tandis que l'envoi d'un navire de guerre fait craindre le franchissement d'un seuil critique où le conflit militaire est possible. Certes, la négociation projetée à Kissingen est brusquée par l'acte allemand, selon l'intention première de Kiderlen. Mais, au prix d'une paix européenne désormais en sursis. Le 1^{er} juillet le *Panther* largue les amarres devant Agadir.

Le voyage de la canonnière connue en France, la presse s'interroge. Réaliste, André Tardieu dans le *Temps* parle d'une « méthode allemande », de celle de Tanger c'est-à-dire « de frapper du poing sur la table avant de s'engager²³ ». Néanmoins, il juge toute nervosité sans objet et appelle de Selves à mener les négociations, « au lieu de se laisser mener par elle ». La une du *Matin* est plus directe et pose la question de circonstance : « Que veut l'Allemagne ?²⁴ » ; interrogation reprise telle

22 *Ibid.*

23 *Le Temps* du 03 juillet 1911

24 *Le Matin* du 03 juillet 1911

quelle dans *La Dépêche de Toulouse* du même jour, dans l'article « Une querelle d'Allemands »²⁵. Au même moment, *Le Journal* s'essaye à y répondre, sous l'intitulé « Ce que veut l'Allemagne »²⁶. *Le Matin*, de nouveau, son grand rival, embraye le lendemain. La feuille apporte elle-même la réponse à ses questionnements de la veille, sous le titre « La démonstration d'Agadir : ce que cherche l'Allemagne ». De son côté, *Le Petit Parisien* se contente de notifier l'acte allemand²⁷, quand *L'Écho de Paris* tempête : « À un Acte il faut répondre par un Acte²⁸. », c'est-à-dire l'envoi d'une canonnière française au Maroc. *Le Petit Journal*, enfin, rapporte l'émotion causée par l'annonce, surtout parce qu'elle « était imprévue²⁹ », avant de recenser les réactions de la presse étrangère, le lendemain, sans plus de commentaires.

On disserte donc sur les intentions du voisin d'outre-Vosges, en même temps qu'on s'en étonne. La remise de la note allemande ne satisfait pas. À Justin de Selves, nouvellement nommé ministre des Affaires étrangères, l'ambassadeur de Schoen parle de la protection des intérêts allemands dans le Sous. Ces derniers seraient menacés par les récents développements survenus dans les autres parties du Maroc, référence à peine voilée à l'expédition de Fez et l'occupation espagnole de Larache et El Ksar. Au diplomate allemand, le ministre exprime sa surprise, mais prend acte de la décision de son gouvernement. Les journaux français, en revanche, ne manquent pas de pointer l'incohérence de la position allemande. *L'Aurore* du 2 juillet reproduit la réponse de De Selves à de Schoen, signifiant « que la mesure prise par le gouvernement allemand n'était guère de celles que diverses communications antérieures, et notamment les conversations récentes entre M. de Kiderlen-Waechter et M. Jules Cambon à Kissingen permettait de prévoir³⁰ ». *Le Matin* pose une question analogue : « Pourquoi donc, tout d'un coup, ce procédé qui ne cadre d'aucune façon avec l'entretien de Kissingen ?³¹ ». Même surprise chez les alliés de l'Allemagne, selon *Le Petit Parisien*. Après l'entretien entre Cambon et Kiderlen, et ses commentaires bienveillants dans la presse d'outre-Vosges, l'Italie et l'Autriche ne comprendraient pas l'acte allemand³². Seuls, *Le Temps* et *Le Petit Journal* semblent discorder. Le premier, sous la plume de Tardieu, avance l'inertie du cabinet Monis concernant l'Espagne et le Maroc comme explication à l'initiative de l'Allemagne, désireuse d'en finir avec Algésiras et l'accord de 1909³³. Le second lui parle d'un changement qui « était à prévoir » dans l'attitude allemande au Maroc, selon la foi d'articles

25 *La Dépêche de Toulouse* du 03 juillet 1911

26 *Le Journal* du 03 juillet 1911

27 *Le Petit Parisien* du 02 juillet 1911

28 *L'Écho de Paris* du 04 juillet 1911

29 *Le Petit Journal* du 02 juillet 1911

30 *L'Aurore* du 02 juillet 1911

31 *Le Matin* du 03 juillet 1911

32 *Le Petit Parisien* du 03 juillet 1911

33 *Le Temps* du 03 juillet 1911

antérieurs parus dans le *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* (*La Gazette d'Allemagne du Nord*)³⁴. Le journal dénonce toutefois vivement le geste allemand, parlant d'une « injustifiable initiative », d'un « acte brutal » et d'une action « insoutenable ». Pour le reste, les quotidiens s'attachent à rabaisser la manœuvre allemande au rang d'une dangereuse absurdité.

Ainsi, sans même s'attarder sur le fond de la note diplomatique allemande – tout le monde comprend bien qu'il s'agit d'un prétexte – on soulève la question des entretiens de Kissingen. Pourquoi un tel coup, alors que dix jours auparavant le secrétaire d'État et l'ambassadeur français évoquaient la possibilité de s'entendre sur le Maroc ? Cela n'a pas de sens. Puis, il y a le problème chronologique. La marche jusqu'à Fez s'est opérée entre avril et mai 1911 ; l'intervention espagnole au Maroc a été réalisée dans le courant du mois de juin. Pendant tout ce temps, les Allemands s'étaient tenus à l'écart des affaires marocaines. Et voilà que soudain, ils jouent de la diplomatie de la canonnière ; c'est incompréhensible. En tout cas, c'est ce que beaucoup en France feignent, l'incompréhension. C'est en cela d'ailleurs que l'aspect psychologique de l'envoi du *Panther* est en partie manqué. Dans ce même entretien du 5 novembre déjà évoqué, Bethmann Hollweg précise à l'ambassadeur français les raisons qui ont motivé cet attentisme allemand :

« Nous vous avertissions, mais, à dire vrai, nous ne pouvions à notre point de vue nous plaindre d'une expédition dont la première conséquence devait être de rouvrir la discussion entre nous, car, puisque vous alliez à Fez, nous pouvions aller à Agadir.³⁵ »

Le problème est qu'entre Fez et Agadir, trois mois se sont écoulés. Depuis, l'expédition a atteint ses objectifs et l'émotion est retombée. L'envoi du *Panther* prend alors l'allure d'un coup de tonnerre dans un ciel sans nuage. L'impression de son absurdité est encore accentuée par les conversations de Kissingen. La presse française se fait fort de rappeler que Cambon et Kiderlen avaient échangé, en termes courtois, de la nécessité d'engager une conversation au sujet du Maroc. Ce faisant, la manœuvre allemande passe pour une insupportable et incompréhensible brutalité. Néanmoins, malgré les critiques acerbes contre l'Allemagne, les journaux de Paris conservent une certaine modération de ton. Une frange de la presse étrangère le relève³⁶. Les feuilles parisiennes semblent conserver leur calme, du moins pour le moment.

34 *Le Petit Journal* du 04 juillet 1911

35 Centre des archives diplomatiques de Nantes (CADN), 83PO/A/216 – Correspondance politique et commerciale, oct-déc 1911 (départ). Dépêche de Jules Cambon à Justin de Selves, le 5 novembre 1911.

36 C'est le cas du *Löinische Zeitung* du 4 juillet 1911, du *Times* du 3 juillet ou du *Standard* anglais du même jour, cf Archives diplomatiques, La Courneuve (FRMAE) 131CPCOM34 – Correspondance politique et commerciale (nouvelle série), 1894 – 1918 ; Tome VIII – janv-4 juil 1911. Document « Analyse de la presse étrangère », les 4 et 5 juillet 1911.

Quoi qu'il en soit, si l'incrédulité domine à Paris, quelques éléments trahissent les intentions prudentes du gouvernement impérial. D'abord, le *Panther* dépêché à Agadir est une canonnière de petite taille, peu capable de mener des actions militaires d'envergure. Son équipage ne dépasse pas la centaine d'hommes. Le *Berlin*, qui le remplace quelques jours plus tard, est d'un tonnage supérieur, mais toujours assez faible au regard des grands croiseurs de l'époque. En vérité, la présence du bâtiment allemand tient davantage de l'acte symbolique, une façon pour l'Allemagne de marquer sa présence au Maroc sans risquer une expédition terrestre. Le choix même d'Agadir fut motivé dans ce but. En 1911, malgré des ébauches de conversation, la ville ne figurait toujours pas sur la liste des ports ouverts au commerce. Pour cela, à l'inverse de Mogador, situé plus au nord, aucune communauté européenne nombreuse n'y réside. Ce fait motive le choix de la diplomatie allemande, elle qui avait d'abord privilégié cette dernière ville, mais qui y renonce par peur des possibles altercations avec la diaspora européenne³⁷. Enfin, dans un souci d'apaisement, le commandant du *Panther* débarque à terre pour rassurer les notables d'Agadir de ses intentions dès les premiers jours de la crise.

L'acte allemand, paraissant si agressif, est au contraire réfléchi, pensé et exécuté avec une certaine précaution. Il n'appelle pas, d'ailleurs à une discussion immédiate et précipitée. Le gouvernement impérial souhaite avant tout contraindre les Français à formuler des propositions concrètes. Hâter la discussion n'est pas l'objectif principal de la manœuvre. À Paris, on le comprend. Pour cette raison, et c'est peut-être le plus surprenant au regard de la situation, Jules Cambon, en congé depuis le 22 juin, ne précipite pas son retour à Berlin, prévu seulement le 8 juillet. Le correspondant du *Temps* à Berlin note que :

« La nouvelle que M. Jules Cambon n'arrivera pas ici avant vendredi a produit, je crois le savoir, une impression favorable. "Il ne s'agit pas de causer vite, me disait hier quelqu'un de bien informé, il s'agit de causer utilement et ceci ne peut se faire qu'après un temps de réflexion"³⁸ »

Ainsi, à Kiel, l'Empereur embarque pour sa croisière annuelle de plusieurs semaines en mer du Nord. De la même façon, Kiderlen est encore en congé à Stuttgart, quand le *Panther* jette l'ancre dans la rade d'Agadir. Le voyage officiel du président Faillères aux Pays-Bas, accompagné de De Selves, n'est pas remis en cause par le geste allemand. Le chef d'État et le ministre se rendent à Amsterdam le lendemain, le 2 juillet 1911. Joseph Caillaux, nouvellement Président du Conseil, assure l'intérim aux Affaires étrangères. Si donc, dans la presse française l'incrédulité domine, au

37 ALLAIN, Jean-Claude, *op. cit.*, p. 329

38 *Le Temps* du 06/07/1911

sommet de l'État, on feint le calme. Aucun bouleversement d'agenda ne survient, rien en tout cas qui trahirait une forte émotion. Il s'agit d'éviter les signes de fièvre³⁹.

Cependant, une inquiétude point. Le choix d'Agadir n'est pas compris tout de suite par les Français qui craignent assister au prélude d'une prise de possession du Maroc du sud. Ce scénario, d'un détachement de la région du Sous au profit d'une tierce puissance, est pris au sérieux par le ministère français des Colonies. Le sujet a d'ailleurs fait l'objet d'une note rédigée le 30 juin, la veille de l'envoi du bâtiment allemand⁴⁰. Parlant d'« un pays absolument à part », les Colonies affirme que la région du Sous offrirait la possibilité pour une puissance étrangère de poser le pied au Maroc. Par sa position géographique facilement délimitable et ses liens historiquement distants avec le pouvoir central marocain, « une puissance européenne possédant des colonies dans le golfe de Guinée pourrait ainsi établir sur l'océan un relâche pour ses navires ». Alors, l'Allemagne lorgnerait-elle le Sous ? Cette question hante la diplomatie française et les milieux coloniaux, qui ne souhaitent à aucun prix la cession d'une quelconque part du Maroc à l'Allemagne. Jules Cambon, lui-même, a été clair à ce sujet dans ses entretiens avec Kiderlen.

En vérité, malgré des coups d'œil envieux vers Mogador en son temps, le secrétaire d'État n'a pas pour projet d'obtenir quoique ce soit d'autre que des garanties économiques dans l'Empire chérifien. Seulement, l'hypothèse d'un Sous allemand n'est pas non plus qu'un pur fantasme français. Il existe bien des groupes d'intérêts pangermanistes favorables à une annexion du Maroc méridional. L'un d'eux est à l'origine de la parution d'une fameuse brochure, « Le Maroc allemand », dans le courant de juillet 1911, dont Kiderlen en interdit un peu tardivement la diffusion. A elle seule, elle suffit à jeter un dernier doute sur les intentions véritables de l'Allemagne. D'une façon analogue, l'affaire des mines Mannesmann et le mythe de l'Eldorado minier dans l'Atlas⁴¹, nourrissent la méfiance envers une diplomatie impériale que les Français pensent soumise aux intérêts de son industrie métallurgique. Ainsi, aussi exagérées soient-elles, les suspicions de Paris ne naissent pas de rien.

39 Paul Cambon, à ce propos, écarte la possibilité de son retour à Paris, car « ce serait d'un mauvais effet de me voir courir à Paris en ce moment ; nous aurions un air trop préoccupé », FRMAE 42PAAP106 – Paul Cambon, Correspondance familiale, 10 janv. 1909 – 20 déc. 1911. Lettre de Paul à Henri Cambon, le 3 juillet 1911.

40 FRMAE 131CPCOM34 – Correspondance politique et commerciale et commerciale (nouvelle série), 1894 – 1918 ; Tome VIII – janv – 4 juil 1911. « Sur le Sous Marocain », le 30 juin 1911.

41 L'essentiel des concessions minières revendiquées par les Mannesmann se trouvait dans le Sous, dont on se figurait à l'époque une richesse souterraine importante. La note produite par le ministère des Colonies conclue ses observations par un paragraphe en ce sens, parlant de « grandes richesses minières » sous l'Atlas, ce qui se révélera très au-dessus de la réalité.

C – « Une cochonnerie ! », Jules Cambon marginalisé.

Dans le petit monde de la diplomatie européenne, le geste d'Agadir prend au dépourvu, sans non plus jeter grande panique. Dans une lettre à son fils, Paul Cambon parle du « pétard allemand qui éclate⁴² ». Et d'ajouter un peu complaisamment que « bien que ce ne soit pas une consolation d'avoir prévu le mal sans réussir à l'empêcher ton oncle peut dire qu'il a eu raison, mais qu'il ne le dise pas trop. C'est bien assez qu'*in petto* on soit obligé de le reconnaître⁴³ ». Dans les faits, rien n'est plus vrai. Si Jules Cambon a bien averti Paris, et assez tôt même, de la nécessité de prendre langue avec l'Allemagne suite à la marche sur Fez, jamais il n'avait anticipé l'acte d'Agadir. Comme beaucoup, la manœuvre allemande le surprend. Seulement, chez l'ambassadeur français à Berlin, la surprise se double de l'humiliation d'avoir failli à prévenir le coup. Le diplomate a le sentiment d'avoir été mené en bateau par Kiderlen lors des entrevues de Kissingen.

À Paris, il n'hésite pas à partager son sentiment à l'ambassadeur allemand, le baron de Schoen, donnant lieu à une scène mémorable à l'ambassade d'Allemagne même, située rue de Lille. Échaudé, le diplomate français, fait valoir à son homologue que l'envoi du *Panther* a nui à sa réputation personnelle et sa crédibilité. Il déplore la manœuvre allemande, la traite de « cochonnerie » et argue que tout cela rendait la discussion difficile, sinon impossible. Il s'émeut des procédés de la diplomatie impériale à l'origine de la mauvaise entente entre la France et l'Allemagne. Lui-même, favorable à une politique de rapprochement, déplore toute cette affaire et se prend à douter de la faisabilité d'un accord entre les deux pays. De Schoen tempore, et au bout d'un temps, la colère de son interlocuteur s'apaise. Les deux diplomates discutent alors de la suite des événements. L'ambassadeur allemand défend les intentions pacifiques de Berlin, tandis que Jules Cambon s'inquiète d'une prise de gage territoriale allemande au Maroc même. Cela dépendra des garanties économiques que la France offrira au Maroc, lui répond de Schoen⁴⁴. Surtout, Cambon ne doit pas retourner à Berlin les mains vides, mais muni de propositions concrètes. Plus tard, l'ambassadeur français écrit une dépêche à Joseph Caillaux pour l'informer de l'incident :

« Enfin j'ai terminé en disant combien j'étais personnellement blessé d'une mesure de cette nature, dans les conditions où elle avait été prise. Elle suivait immédiatement les entretiens que j'avais eus à Kissingen avec le Secrétaire d'État et rien dans son langage n'avait pu le faire pressentir. Comme je parlais à titre

42 FRMAE 42PAAP106 – Paul Cambon, Correspondance familiale, 10 janv. 1909 – 20 déc. 1911. Lettre de Paul à Henri Cambon, le 3 juillet 1911.

43 *Ibid.*

44 Auswärtiges Amt, *Die Große Politik der europäischen Kabinette 1871–1914. Reihe 5,1 Weltpolitische Komplikationen [1908–1911]. Band 29 : Die Zweite Marokkokrise 1911*, Berlin, Deutsche Verlagsgesellschaft für Politik und Geschichte, 1927, doc. 10595 (désormais : *Die Große Politik*). Télégramme de von Schoen à l'Auswärtiges Amt, le 6 juillet 1911.

tout à fait personnel, je n'ai pas laissé que de qualifier peut-être top vivement (j'ai employé le mot de cochonnerie) le procédé dont on avait usé⁴⁵ .»

Dans qu'il donne de son congé à Paris, rédigé un peu après la crise, l'ambassadeur présente peu ou prou la même version. Pour expliquer sa visite à l'ambassade d'Allemagne, il avance qu'il savait que son abstention y avait été remarquée⁴⁶. Enfin, mettant en scène sa discussion avec de Schoen, il pose le problème de sa position :

« Quel crédit aurai-je désormais pour défendre une politique de détente avec vous ? On ne me croira plus et on aura raison. On dire que cette fois, comme en 1905, vous prenez plaisir toutes les fois qu'on vous tend la main à creuser plus profond⁴⁷ »

Ces quelques lignes soulignent le désarroi et la colère de Jules Cambon vis-à-vis du geste allemand. Dans le contexte de l'après Kissingen, l'envoi du *Panther* paraît être un désaveu cruel de sa politique, celle de 1909 et de la collaboration franco-allemande au Maroc. Aussi, l'ambassadeur entame-t-il la séquence d'Agadir avec l'impression d'avoir été dupé par Kiderlen, dont la diplomatie téméraire vient discréditer auprès du gouvernement français la position conciliatrice de Cambon.

Pourtant, malgré sa mauvaise humeur, le diplomate français ne chôme pas. Présent à Paris au commencement de la crise, il multiplie les conciliabules avec les membres du gouvernement et rédige deux séries « d'observations »⁴⁸. Actif, il prend part aux discussions visant à arrêter l'attitude de la France face à l'acte allemand. de Selves absent dès le 2 juillet, le temps de la visite du président Faillères aux Pays-Bas, c'est Joseph Caillaux qui prend en main la diplomatie française. Vite, une première question s'impose, dont la réponse entend donner le ton de la discussion à venir : à la démonstration navale allemande, faut-il répliquer par une démarche française similaire, à Agadir même, ou plus au nord, à Mogador ? Le gouvernement en débat presque immédiatement après réception de la note allemande. Surtout, on attend l'avis du gouvernement britannique, car l'option d'une réplique navale franco-anglaise est privilégiée. Le 1^{er} juillet, de Selves demande à Paul Cambon, à Londres, de jauger Edward Grey, le ministre anglais des Affaires étrangères, à ce propos. Le ministre, lui, l'envoi possible d'un navire français à Mogador⁴⁹. Par ailleurs, l'aîné des

45 *DDF II*, t.14, doc. 42. Dépêche de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 7 juillet 1911.

46 *Ibid.*, Annexe I. « Relation de mon séjour à Paris du 22 juin au 8 juillet 1911 ».

47 *Ibid.*

48 *DDF II*, t.14, doc. 17. « Observations » du 3 juillet 1911 ; et FRMAE 43PAAP54 – Jules Cambon, Notes sur les voyages à Paris, 22 juin - 8 juillet 1911, 20 - 31 août 1911, Conversation du 2 mars 1912 avec M. de Schoen. « Nouvelles observations », le 5 juillet 1911.

49 *DDF II*, t.14, doc. 1. Dépêche de Justin de Selves aux représentants français à Londres, Saint-Pétersbourg, Madrid, Berlin, Rome, Tanger, Vienne, le 1^{er} juillet.

Cambon confie être favorable à une telle mesure, et expose son point de vue au Ministère, le 2 juillet⁵⁰. Il le réaffirme à son frère quelques jours plus tard : « J'étais et je suis encore d'avis que l'Angleterre et la France eussent dû envoyer là-bas des bateaux pour donner au public l'impression qu'elles se considéraient comme en droit de surveiller tout ce qui se passe au Maroc⁵¹. »

Caillaux, pourtant, choisit de temporiser⁵². En outre, le 4 juillet, Grey informe Paul Cambon que le cabinet de Londres estime la démonstration navale prématurée⁵³. L'ambassadeur s'en lamente dans missive à son frère, admettant malgré tout que « sauf pour l'envoi d'un bateau, l'attitude des Anglais est bonne⁵⁴ ». Jules, toutefois, est davantage de l'avis de Caillaux, qu'il consulte régulièrement à Paris avec Delcassé, désormais ministre de la Marine. Dans ses observations du 3 juillet, Jules Cambon estime ainsi que « si le séjour de ce navire allemand est réellement temporaire, nous n'aurons rien à faire qu'à exercer notre surveillance ». En revanche, par prudence, le diplomate considère qu'il convient dès maintenant d'envisager les mesures à prendre en cas de rupture des pourparlers. Les modalités d'une réplique navale doivent être fixées, mais seulement dans l'hypothèse d'une rupture des pourparlers et une intervention allemande au Maroc, en particulier dans le Sous⁵⁵. A ce stade de la crise, il est très probable que les vues de l'ambassadeur français aient influencé, sinon confirmé, le jugement de Caillaux sur l'inopportunité d'une action militaire.

En février 1912, le journaliste Mermeix, auteur de la *Chronique de l'an 1911* et correspondant régulier de Jules Cambon, rapporte toutefois à ce sujet que « M. de Selves m'a confirmé que vous étiez, ainsi que votre frère, d'avis d'envoyer un bateau d'Agadir⁵⁶. » Il ajoute :

« Malgré cela, de Selves télégraphia à Londres des instructions qui furent changées par Caillaux deux jours après.

Quand il revient d'Amsterdam, Paul Cambon inquiet par la divergence de vues déjà déclarée entre le Président et le ministre des Affaires étrangères, se montra moins chaud pour l'envoi du bateau⁵⁷. »

50 *Ibid.* doc. 9. Télégramme de Paul Cambon à Justin de Selves, le 2 juillet 1911.

51 FRMAE 42PAAP106 – Paul Cambon, Correspondance familiale, 10 janv. 1909 – 20 déc. 1911. Lettre de Paul à Jules Cambon, le 5 et 6 juillet 1911. Fragment de la lettre datée du 5 juillet.

52 ALLAIN, Jean-Claude, *op. cit.*, pp. 351-352 ; DDF II, t. 14, doc 18. Télégramme de Joseph Caillaux aux représentants français à Berlin, Madrid, Rome, Londres, Saint-Pétersbourg, La Haye, le 4 juillet 1911.

53 DDF II, t.14, doc. 19. Télégramme de Paul Cambon à Joseph Caillaux, le 5 juillet 1911.

54 FRMAE 42PAAP106 – Paul Cambon, Correspondance familiale, 10 janv. 1909 – 20 déc. 1911. Lettre de Paul à Jules Cambon, le 5 et 6 juillet 1911. Fragment de la lettre datée du 6 juillet.

55 DDF II, t.14, doc. 17. « Observations » du 3 juillet 1911.

56 FRMAE 43PAAP56 – Jules Cambon, Correspondance personnelle LU à PE. Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 26 février 1912.

57 *Ibid.*

Ce dernier élément peut effectivement avoir été à l'origine d'un volte-face chez les deux ambassadeurs. Car, dès la crise amorcée, le cabinet français craquait déjà. Depuis les Pays-Bas, de Selves adresse à Edmond Baspt, le directeur des affaires politiques et commerciales du Quai d'Orsay, un télégramme alarmé. Il y déplore le manque de zèle déployé à Paris pour pousser l'Angleterre à s'associer à une démonstration navale. Selon lui,

« il n'est pas impossible qu'une action énergique de l'Angleterre se manifestant, l'Allemagne pouvant d'autre part se flatter d'avoir produit l'effet qu'elle souhaite au point de vue de la conversation qu'elle veut engager, le Cabinet de Berlin rappelle spontanément son bateau. Dans le cas contraire, je ne verrais que des avantages à une manifestation franco-anglaise⁵⁸. »

Finalement, le point de vue de Caillaux s'impose, mais déjà le Président du Conseil et son ministre s'opposent sur une question cruciale. Le premier joue la carte des négociations et de la conciliation. Le second, sans rejeter le dialogue, entend tenir une ligne ferme, appuyée sur la Triple-Entente, notamment l'Angleterre. A ce moment-ci, il faut souligner que de Selves se trouve loin de Paris, et de ce fait, écarté il est écarté du gros du processus décisionnaire. De retour d'Amsterdam le 7 juillet, il tient un conciliabule avec Caillaux et Delcassé pour faire valoir sa position. Cependant, isolé, il est contraint de se ranger à leur avis. De toute manière, la décision avait déjà été emportée par Caillaux le 4 juillet, lorsqu'il avait fait part aux représentants français de sa volonté d'écarter l'hypothèse de la réplique navale⁵⁹. La résolution anglaise similaire, parvenue à Paris quelques heures plus tard, ne fit que conforter sa position. Face à cela, de Selves n'a plus qu'à se soumettre, non sans amertume.

Pendant tout ce temps, Jules Cambon prend activement part au processus décisionnaire⁶⁰. C'est lui qui, le 2 juillet, convainc de Selves et Faillères, de la non-nécessité de son retour précipité à Berlin. Il argue ainsi de la propre absence de l'Empereur et de Kiderlen dans la capitale allemande. Il s'agirait de ne pas donner l'impression d'un affolement côté français⁶¹. Il rend de nouveau visite au ministre à son retour des Pays-Bas, pour discuter de la situation et prendre des instructions. De là, de Selves l'amène chez Faillères, en présence de Caillaux et de Delcassé. C'est durant cette entrevue que le ministre des Affaires étrangères enterre définitivement son idée de démonstration navale⁶². Les jours précédents, Cambon avait consulté le Président du Conseil à plusieurs reprises et rédigé des notes sur la situation à son intention. Dans ces dernières, il y réitère

58 *DFF* II, t. 14, doc. 25. Télégramme de Justin de Selves à Edmond Bapst, le 5 juillet 1911.

59 *Ibid.*, doc. 18. Télégramme de Joseph Caillaux aux représentants français à Berlin, Londres, Madrid, Rome, Saint-Petersbourg et La Haye.

60 Voir, *Ibid.*, Annexe 1. « Relation de mon séjour à Paris du 22 juin au 8 juillet 1911 ».

61 *Ibid.*

62 *Ibid.*

sa position de Kissingen. Selon lui, les pourparlers sont l'occasion d'un accord général entre la France et l'Allemagne, sur la base d'un abandon allemand du Maroc contre des compensations françaises encore indéfinies. Ces cessions ne sauraient toutefois se trouver dans l'Empire chérifien⁶³. De même, la conversation engagée doit correspondre à un cadre bilatéral, exclusif à la France et l'Allemagne⁶⁴. L'ambassadeur repousse vivement une discussion à trois ou quatre puissances. L'Espagne, concernée par la situation marocaine, serait donc écartée, de même que l'Angleterre. Sans quoi, c'est le risque d'une nouvelle conférence européenne qui apparaît. Dans ses notes en revanche, l'ambassadeur paraît croire, comme beaucoup d'autres en vérité, à une entente officieuse entre Berlin et Madrid, ce qui n'est pas le cas. Enfin, il avertit le Ministère du risque de ne pas soumettre de propositions sérieuses à l'Allemagne. La France peut se risquer à avancer une offre, « mais tout cela devra être abordé en vue d'aboutir, et non pas seulement de faire des promesses d'étude qui finissent par lasser⁶⁵. » Au passage, il relève un préjugé allemand à l'endroit de la diplomatie française, blâmée pour ses manœuvres dilatoires :

« Les Allemands nous ont souvent fait vivement grief de ne pas pouvoir donner une conclusion aux conversations d'affaires qu'ils ont avec nous. J'ai signalé ce fait, et notamment à propos des chemins de fer marocains. Les lanternements que nous leur avons opposés les ont persuadés qu'il n'y avait rien à faire avec nous en fait d'accords économiques au Maroc, et que par suite l'égalité de traitement des intérêts économiques serait menacée⁶⁶. »

En conclusion, il souligne que « le négociateur français serait fortifié dans sa négociation, si les journaux français ne faisaient pas savoir à l'avance aux Allemands jusqu'où leurs réclamations peuvent porter⁶⁷. » Sur ce point, Jules Cambon devait très vite déchanter.

II – « Nous négocierons ».

Les six premières semaines de la crise sont éprouvantes pour les deux partis. À Berlin, à peine nouée que la conversation s'enlise puis s'envenime. À Paris, on cherche à réduire, sinon éviter, les compensations exigées au Congo. Le Quai d'Orsay explore des hypothèses, tandis que les

63 FRMAE, 43PAAP54, Jules Cambon, Notes sur les voyages à Paris, 22 juin-8 juillet 1911, 20-31 août 1911, Conversation du 2 mars 1912 avec M. de Schoen. « Nouvelles observations », le 5 juillet 1911.

64 DDF II, t.14, doc 17. « Observations » du 3 juillet 1911.

65 FRMAE 43PAAP54 – Jules Cambon, Notes sur les voyages à Paris, 22 juin - 8 juillet 1911, 20 - 31 août 1911, Conversation du 2 mars 1912 avec M. de Schoen. « Nouvelles observations », le 5 juillet 1911.

66 *Ibid.*

67 *Ibid.*

relations se dégradent entre Justin de Selves et Joseph Caillaux. Jules Cambon, privé d'instructions fiables, prie ce dernier d'intervenir dans la négociation.

A – Les débuts d'une négociation difficile.

Le 7 juillet au soir, l'ambassadeur gagne la gare du Nord où il monte dans un train en direction de Berlin. A peine arrivé, contact est pris à la Wilhelmstrasse pour solliciter une entrevue avec Kiderlen. Cette première rencontre se déroule le lendemain, dans les bureaux du ministère allemand. Selon le récit qu'en fait Jules Cambon à de Selves, elle fut « longue et au premier abord difficile⁶⁸ ». Pour la première fois depuis le début de la crise, les deux hommes ont l'occasion de renouer le dialogue entrepris à Kissingen. L'atmosphère est glaciale.

« Monsieur Cambon est venu me voir cet après-midi à 6 heures [...] Il est arrivé avec une expression d'amertume mortelle sur le visage et n'a fait qu'un léger grognement quand je lui ai demandé comment il allait. Après s'être assis et avoir également refusé une cigarette, il y eut un long silence⁶⁹. »

Selon Jules Cambon, le secrétaire d'État s'est tenu sur la défensive de longues minutes, alors que lui-même a conservé silence, toujours sous l'effet de la vive colère provoquée par l'envoi du *Panther*. Enfin, l'ambassadeur demande à son collègue s'il a quelque chose à lui dire. Kiderlen répond par la négative. Il retourne la question Jules Cambon, qui donne une réponse similaire. Personne ne souhaite faire le premier pas. Au-delà des égos froissés, l'échange trahit une différence de fond sur l'identité du quémendeur dans la crise en cours. Paris, et par extension Cambon, comprennent la manifestation d'Agadir comme une invitation brutale à discuter de la part de l'Allemagne. À cette dernière, donc, d'établir l'ordre du jour. Au contraire, Berlin, considérant la France comme l'initiatrice de la rupture du *statu quo* au Maroc, défend la position inverse. En somme, les deux pays se renvoient la patate chaude, désireux de nouer une discussion mais incapables d'endosser la responsabilité de l'initiative.

Quoi qu'il en soit, après un temps, la conversation se débloque entre les deux diplomates. Elles prend le chemin d'une série de récriminations mutuelles. Si l'idée de reprendre l'accord esquissé à Kissingen est approuvée, Cambon souligne que l'envoi du *Panther* dans la rade d'Agadir en a modifié les modalités. A cela, Kiderlen argue de la raison officielle invoquée par l'Allemagne : la protection des intérêts de ses nationaux au Maroc. L'ambassadeur, pas dupe, esquisse un geste

68 DDF II, t.14, doc. 51. Dépêche de Jules Cambon à Justin de Selves, le 10 juillet 1911.

69 *Die Große Politik*, doc. 10598. Note du secrétaire d'État du ministère fédéral des Affaires étrangères von Kiderlen, le 9 juillet 1911. La dépêche est reproduite et traduite en français *in extenso* dans JAECKH, Ernst, *Kiderlen-Waechter intime: d'après ses notes et sa correspondance*, Paris, Payot, 1926, pp. 286-289

dédaigneux de la main. Puis, un second, lorsque le secrétaire d'État insiste. Il n'en faut pas plus pour que ce dernier s'énerve, reprochant vivement la politique française au Maroc :

« “Vous avancez pas à pas, a-t-il dit, vous agissez sans discontinuer : à Casablanca, vos douaniers gênent manifestement notre importation ; nous avons tout accepté, mais l'échec de l'entente sur la construction des chemins de fer marocains m'a ouvert les yeux ; et pendant que vous ne donniez pas suite à l'accord préparé à cet égard entre nous, vous commenciez vos chemins de fer militaires.”⁷⁰ »

Cet aveu profite à Cambon. Dans sa dépêche officielle, il ne manque pas de déclarer que lui-même avait soutenu la voie de l'accord au sujet des chemins de fer marocains, entente abandonnée *de facto* au moment de l'arrivée de Cruppi à la tête du Quai⁷¹. Sans doute, rappelant ce fait, l'ambassadeur espère asseoir son autorité auprès du nouveau ministre, au détriment des bureaux du ministère dont l'hostilité à l'accord ferroviaire avait été grand tout au long des mois précédents.

Toujours est-il qu'enfin la conversation finit par s'apaiser. Les deux diplomates commencent à parler utilement, malgré les reproches et la méfiance. Les points arrêtés à Kissingen sont repris. Kiderlen consent à un abandon allemand du Maroc, mais il désire des compensations de la part de la France. Pour la première fois, le Congo est cité comme possible terrain d'échange. Or, là les versions allemande et française divergent. Selon Cambon, c'est Kiderlen qui évoque le Congo en premier lieu, ainsi que l'Orient, bien qu'il admette que l'Allemagne y possède tout ce qu'elle y souhaite. Kiderlen, lui, décrit plutôt un ambassadeur de France s'évertuant à vanter les mérites d'une collaboration économique franco-allemande en Turquie et au Moyen-Orient. De nouveau, Jules Cambon aurait mobilisé l'exemple de « L'Entente Cordiale » pour illustrer son projet. Le secrétaire d'État lui aurait opposé une fin de non-recevoir, répliquant que l'Allemagne avait tout ce qu'elle voulait en Orient. Ensuite, il aurait ensuite parlé du renoncement de l'Allemagne au Maroc, « de manière purement hypothétique, puisque je n'y suis pas autorisé⁷² ». Cependant, en ce cas, la France devait envisager pour l'Allemagne des compensations larges : « M. Cambon m'a interrompu très vivement par ces mots : “On a parlé du côté du Congo”⁷³ ».

Qui croire ? Il est difficile de trancher. Caillaux, dans son ouvrage de 1919, pointe déjà la divergence manifeste des deux dépêches. Il conclut en soutenant qu'il est impossible de connaître la vérité. Un indice réside dans un télégramme du 8 juillet de De Schoen. L'ambassadeur d'Allemagne à Paris rapporte que de Selves lui aurait déclaré avoir autorisé Jules Cambon à parler largement de

70 *Ibid.*

71 Voir ALLAIN Jean-Claude, *op. cit.*, pp. 279-297

72 *Die Große Politik*, doc. 10598. Note du secrétaire d'État du ministère fédéral des Affaires étrangères von Kiderlen, le 9 juillet 1911.

73 *Ibid.*

compensations françaises en faveur de l'Allemagne, au Congo notamment⁷⁴. Rien de tel, en revanche, dans le récit que l'ambassadeur donne de son premier voyage à Paris. Aucune instruction précise ne lui aurait été donnée, mais seulement quelques pistes orales à partir desquelles envisager une série d'hypothèses. Toutefois, on comprend mal pourquoi de Schoen aurait prêté des propos pareils à de Selves, si le ministre ne lui avait effectivement pas parlé du Congo. De la même manière, le récit de Kiderlen paraît plus fiable que celui de Jules Cambon, sur un point surtout : la manière dont le secrétaire d'État présente l'ambassadeur s'efforçant de lui vendre une solution « orientale » à la crise. Elle correspond bien à une stratégie française, mise au point par Caillaux, fort de son passif d'ancien ministre des Finances. L'idée est de détourner les Allemands d'Afrique, au profit d'avantages financiers et industriels en Orient. Or, la dépêche de Cambon n'évoque pas ce point, pourtant réaliste. On peut donc supposer qu'elle en omet d'autres, relatifs aux futures compensations françaises.

D'autres divergences, plus mineures mais non sans importance, sont discernables. Cambon décrit un Kiderlen enclin à abandonner le Maroc, pour peu qu'on offre à l'Allemagne quelque chose⁷⁵. Le secrétaire d'État, dans sa dépêche, l'évoque seulement comme une hypothèse⁷⁶. Il avoue ne pas être encore autorisé à l'envisager. Au sujet des compensations françaises, il soutient devant l'ambassadeur qu'il faudrait consentir à l'Allemagne « la part du lion⁷⁷ ». Le Français n'en dit mot dans son propre rapport à Paris⁷⁸. En fin de compte, chacun des deux hommes retient ce qu'il l'intéresse en priorité : le désintéressement allemand au Maroc pour Cambon ; les compensations françaises pour Kiderlen. Cette divergence annonce la mésentente croissante entre Paris et Berlin, qui n'aura de cesse de s'accroître tout au long du mois de juillet 1911.

Sur d'autres points, Cambon et Kiderlen réussissent à tomber d'accord. L'idée d'une conversation à deux s'impose, au détriment de l'Espagne⁷⁹. Cette dernière est écartée de la discussion, bien que la France se porte garante de ses intérêts devant l'Allemagne. Le ministre et l'ambassadeur s'accorde également sur la nécessité d'éviter la réunion d'une nouvelle conférence pour résoudre la question marocaine. Un nouvel Algésiras n'arrangerait ni Paris ni Berlin. De même, l'hypothèse d'un pied-à-terre allemand au Maroc est écartée. Sur ce point, Cambon

74 *Ibid.* doc. 10597

75 *DDF* II, t.14, doc. 51. Dépêche de Jules Cambon à Justin de Selves, le 10 juillet 1911.

76 *Die Große Politik*, doc. 10598. Note du secrétaire d'État du ministère fédéral des Affaires étrangères von Kiderlen, le 9 juillet 1911.

77 *Ibid.*

78 *DDF* II, t.14, doc. 51. Dépêche de Jules Cambon à Justin de Selves, le 10 juillet 1911.

79 L'idée d'exclure l'Espagne de la conversation correspond aux considérations développées par Caillaux à ce sujet et les propres observations de l'Ambassadeur déjà mentionnées : voir, *DDF* II, t.14, doc 21. Dépêche de Joseph Caillaux à Jules Cambon, le 4 juillet 1911.

maintient sa position des semaines précédentes : si l'Allemagne prétend obtenir de la France des compensations territoriales dans l'Empire chérifien, elle se trompe lourdement.

Une question demeure toutefois : où, la négociation doit-elle se dérouler ? À Paris ou à Berlin ? Kiderlen, par l'intermédiaire de De Schoen, plaide en faveur de la seconde, dès le début de la crise. Mais, de Selves refuse. Auprès des ambassadeurs français, il argue « que, puisque j'ai été saisi directement de la notification relative à Agadir par l'intermédiaire de M. de Schoen, la négociation entamée ici [à Paris] doit s'y poursuivre⁸⁰ ». Ministre inexpérimenté désireux de s'imposer, de Selves entend bien assumer le gros de la discussion. Les bureaux du Quai d'Orsay l'y encouragent, voyant là un moyen de peser dans le processus décisionnaire. Face à l'insistance de l'ambassadeur allemand, le ministre avance qu'une discussion à Paris n'empêche pas une seconde à Berlin. De cette manière, deux négociations parallèles se mettraient en place : une première entre de Schoen et de Selves ; une seconde entre Cambon et Kiderlen. Évidemment, d'un point de vue pratique, une telle méthode est complexe, sinon impossible, à mener. Jules Cambon en est conscient ; cela l'agace. Il juge la décision pleine de périls. À Paris, il fait connaître son opinion à Maurice Herbette, le chef de cabinet du ministre, avec qui il entretient une relation tendue :

« Le 7 juillet donc, comme je demandais à quelle heure je pourrais voir le ministre pour prendre ses instructions, son chef de Cabinet, M. Herbette, me reçut, m'indiqua l'heure de six heures et ajouta, d'un ton fort rogue, que le ministre entendait suivre la négociation de son côté. Je répondis avec quelque irritation que je ne croyais pas qu'une négociation pût être suivie de deux côtés à la fois et, qu'au reste, celle qui s'annonçait ne pouvant aboutir qu'un un résultat désagréable, je ne souhaitais rien tant que d'en être déchargé

J'eus tort ; M. Herbette craignant évidemment de voir la négociation lui échapper, mes paroles ne pouvaient que l'enfoncer davantage dans son idée fixe.

Aussi lorsque vers six heures, je retournai au ministère, le ministre me raconta qu'il venait de recevoir M. de Schoen et lui avait annoncé son intention de négocier avec lui à Paris, pendant que M. de Kiderlen le ferait avec moi à Berlin. Il ne pouvait naître d'une pareille manière de faire que des malentendus et des indiscretions, comme la suite l'a bien montré⁸¹. »

A posteriori, il est facile pour Cambon de lier les « indiscretions » futures à cette étrange méthode. Dans les faits, néanmoins, cette dernière ne fut jamais mise en place. De Schoen se garda bien d'ouvrir avec de Selves un dialogue parallèle, si bien que, par la force des choses, la solution berlinoise s'imposa, au grand dam du ministre français. Des informations transitèrent par l'ambassade allemande, et celle-ci fut effectivement à la source de quelques « indiscretions ».

80 *Ibid.* doc. 40. Télégramme de Justin de Selves aux ambassadeurs français à Londres, Berlin, Saint-Petersbourg et Rome, le 7 juillet.

81 *Ibid.*, Annexe 1. « Relation de mon séjour à Paris du 22 juin au 8 juillet 1911 »

Cependant, jamais les pourparlers ne furent entrepris de manière sérieuse à Paris comme ils le furent à Berlin. Les conversations entre de Selves et de Schoen restèrent épisodiques tout au long de la crise, sans grande conséquence.

En revanche, et quoiqu'il convient de nuancer les dires de Cambon à propos d'Herbette du fait de son antipathie pour l'homme, il n'est pas été surprenant que ce dernier et d'autres fonctionnaires du Ministère, aurait pu embrasser l'idée de maintenir la discussion à Paris pour espérer l'encadrer. La question du lieu des pourparlers, aussi anodine soit-elle en apparence, révèle en fait les fractures internes de l'appareil diplomatique français. Les bureaux du Quai contestent la conduite des discussions à la Pariser Platz. de Selves, novice en matière de diplomatie, revendique le statut de négociateur, au détriment de Cambon et au grand malheur de Kiderlen. Ce dernier, craignant le scénario absurde d'une double discussion, soumet d'ailleurs la question à l'ambassadeur, lors de leur entrevue du 9 juillet : « Vous comprenez qu'un ministre ne veut pas avoir l'air d'être le subordonné de son Ambassadeur⁸². », lui répond le Français, impuissant.

Quoiqu'il en soit, dès ce premier entretien, les divergences entre Allemands et Français apparaissent. Ils s'accroissent encore durant le mois de juillet. Pour la France, l'objet de la discussion se restreint à des rectifications de frontière dans le bassin congolais. C'est l'opinion que présente Jules Cambon dans ses observations du 6 juillet. L'ambassadeur conserve encore ses illusions à ce propos à l'issue de sa deuxième réunion avec Kiderlen, le 13 juillet. Au Quai d'Orsay, il indique que « c'est donc sur la base d'une rectification de frontière au Congo que l'entente pourra se faire⁸³ ». Selon lui, Kiderlen se demande si la cession devrait prendre l'apparence d'un achat ou d'un échange, car il faut que le procédé ait l'allure d'une transaction propre à satisfaire « l'opinion publique ». Dans ces conditions, le nord du Cameroun allemand, la région dit du « Bec-de-Canard », serait cédé à la France. Le Quai d'Orsay n'est que trop ravi de cette perspective d'un échange *a minima*. Dès le lendemain, de Selves fait savoir à Cambon qu'il peut « reprendre cette conversation, en disant que le Gouvernement français est prêt à causer sur une modification de frontière Cameroun-Congo⁸⁴ ».

Pourtant, ce n'est pas là l'intention allemande. Si Kiderlen est enclin à négocier un échange de colonies pour satisfaire l'amour-propre français, il entend ici une transaction de pure forme, inéquitable sur le plan territorial. La France obtiendrait des territoires, mais en contrepartie l'Allemagne s'arrogerait une partie importante du Congo français, voire la colonie tout entière si possible. Il n'est pas seulement question de rectifications de frontière et cela le Secrétaire d'État

82 *Die Große Politik*, doc. 10598. Note du secrétaire d'État du ministère fédéral des Affaires étrangères von Kiderlen, le 9 juillet 1911. L'expression est en français dans le texte original.

83 *DDF II*, t.14, doc. 65. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 13 juillet 1911.

84 *Ibid.*, doc. 68. Télégramme de Justin de Selves à Jules Cambon, le 14 juillet 1911

l'avait formulé dès avant la crise. Le désaccord est donc total et un quiproquo se noue entre Paris et Berlin, dont il est difficile de dire si l'ambassadeur français en est le fautif ou la victime. Toutefois, Cambon comprend vite le problème. Le 16 juillet, il écrit à son frère que les « Allemands ont les dents trop longues », ajoutant qu'ils « ne veulent pas seulement une rectification de frontière comme ils le disaient d'abord ; ils veulent un bon accès à la mer⁸⁵ ».

Cette réalisation un peu tardive fait suite à un troisième entretien avec Kiderlen, le 15 juillet, dont Jules Cambon indique que le résultat « est loin d'être satisfaisant, et jamais nous n'aurons eu besoin de montrer plus de fermeté⁸⁶ ». Au cours de cette entrevue, le secrétaire d'État désigna sur une carte d'Afrique l'étendue demandée par l'Allemagne, sous les yeux horrifiés de l'ambassadeur. Elles comprenaient l'ensemble du Congo français, de la mer au fleuve de la Sangha, soit une grande partie de la colonie congolaise, ainsi que le Gabon. Jules Cambon repoussant catégoriquement les exigences de Kiderlen, la conversation aurait repris sur le même ton celle du 9 juillet, c'est-à-dire un échange de récriminations mutuelles à propos de la politique marocaine. Dans son télégramme au Ministère, le négociateur français se veut toutefois rassurant. Par ses exigences, Kiderlen n'aurait voulu que « tâter » les Français ; une partie du Congo lui suffirait sans doute, avec un port à la clé comme Libreville, peut-être. Mais, même en ce cas, il n'est plus question de rectification de frontière.

Or, le Quai d'Orsay s'insurge contre ce qu'il interprète comme un volte-face allemand qui, en vérité, n'en a jamais été un. Le 17 juillet, de Selves fait savoir à Cambon « qu'il est très surpris du langage de M. de Kiderlen⁸⁷ », ce qui, en langage diplomatique, signifie qu'il le désapprouve totalement. Il qualifie les exigences du secrétaire d'État « d'inadmissibles » et lui demande de le lui faire savoir. En outre, en l'absence de Caillaux et d'Albert Lebrun, le ministre des Colonies, le ministre français indique se trouver dans l'impossibilité d'envoyer des instructions supplémentaires à Cambon. Raison pratique, en vérité, qu'invoque le Quai d'Orsay pour justifier une attitude expectative et éviter de porter le risque d'une rupture que les demandes de l'Allemagne font peser.

Un second élément, et non des moindres, motive le Ministère à attendre plutôt qu'à solliciter la discussion avec l'Allemagne. C'est la perception, toujours plus divergente, quant à l'initiateur de la crise. Pour les Français, l'envoi du *Panther* devant Agadir est interprété comme une exhortation allemande à la discussion. De cette façon, c'est à l'Allemagne, et à l'Allemagne seule, d'endosser la responsabilité d'animer le dialogue diplomatique. La France, elle, conserve la position confortable de quémandée. C'est la position formulée par Jules Cambon, le 19 juillet, quelques jours après son

85 FRMAE 43PAAP100 – Jules Cambon, Lettres de Jules à Paul (1909-1923). Lettre de Jules à Paul Cambon, le 16 juillet 1911.

86 DDF II, t. 14, doc. 71. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 16 juillet 1911.

87 *Ibid.*, doc. 74. Télégramme de Justin de Selves à Jules Cambon, le 17 juillet 1911.

entretien du 15 avec le secrétaire d'État : « J'attends toujours que M. de Kiderlen me fasse connaître s'il veut reprendre la conversation. Je n'ai pas à la rechercher⁸⁸. » C'est aussi celle de De Selves, soutenant, dans son télégramme du 14 juillet, qu'il faut « que le Gouvernement allemand précise ses idées, en nous donnant le détail de la rectification qu'il envisage. Nous verrons alors si nous avons des remarques ou un contre-projet à opposer⁸⁹ ».

Ainsi, les Français refusent-ils d'animer la discussion, sous le prétexte qu'ils n'en sont pas à l'origine. Pour Paris, la stratégie à ses avantages. Elle oblige l'Allemagne à abattre ses cartes, et ménage sa propre marge de manœuvre. Cependant, elle accroît aussi le risque de rupture. Car, si personne n'entend jouer le jeu de la diplomatie, sous prétexte qu'il est de la responsabilité de l'autre de prendre les devants, la négociation risque la rupture avant même son commencement. La mésentente croissante entre les deux partenaires et les indiscretions de la presse parisienne achèvent de faire craindre à Jules Cambon un tel scénario. Les positions restant figées, la deuxième décade de juillet achemine les deux pays vers un premier pic de tension.

B – L'imbroglia français et la hantise de la rupture.

Refusant de céder un morceau du Congo français, le Quai d'Orsay tente de détourner l'attention de l'Allemagne sur d'autres points du globe. Jules Cambon participe à l'élaboration de cette stratégie. Dans une lettre personnelle, il propose à de Selves l'abandon de quelques îles du Pacifique, comme compensations à des cessions moindres en Afrique équatoriale⁹⁰. Il exprime la même idée dans une lettre à son frère, où il se demande s'il ne serait pas possible « d'en trafiquer quelques-unes en laissant de côté celles que convoite l'Angleterre⁹¹ », malgré l'hostilité de Delcassé, ministre de la Marine. Il considère cette hypothèse comme une solution à même de contourner l'opposition farouche du gouvernement français à concéder une cession importante de la colonie du Congo. L'idée trouve écho dans les couloirs du ministère des Affaires étrangères, si bien que l'Amirauté britannique est consultée sur ce point. de Selves charge Paul Cambon de vérifier auprès d'elle si elle ne verrait aucun inconvénient à ce que la France cède à l'Allemagne plusieurs groupes d'îles, dont les Comores et une partie de la Polynésie française⁹².

Nonobstant ces recherches d'alternatives, un peu vaines disons-le, Jules Cambon s'émeut de la pente dangereuse que semble prendre la discussion. Les divergences entre Français et Allemands

88 *Ibid.*, doc. 79. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 19 juillet 1911.

89 *Ibid.*, doc. 68. Télégramme de Justin de Selves à Jules Cambon, le 14 juillet 1911.

90 *Ibid.*, doc. 99. Lettre de Jules Cambon à Justin de Selves, le 24 juillet 1911.

91 FRMAE 43PAAP100 – Jules Cambon, Lettres de Jules à Paul (1909-1923). Lettre de Jules à Paul Cambon, le 16 juillet 1911.

92 *DDF* II, t.14, doc. 107. Dépêche de Justin de Selves à Paul Cambon, le 26 juillet 1911.

se multiplient, et la brouille fait craindre une rupture prochaine. Le 19 juillet, *Le Matin* publie les prétentions allemandes au sujet du Congo français. Ces dernières provoquent un fort mouvement d'opinions, condamnant l'initiative allemande à l'échec. En même temps, la révélation du journal entrave la marche normale des pourparlers. L'ambassadeur note que « les publications faites à Paris et à Berlin rendront désormais difficile toute espèce de transaction puisque, en ce qui concerne le côté politique de la question, elles font prendre position aux deux Gouvernements devant l'opinion publique des deux pays⁹³. » Dans le même télégramme, Jules Cambon invite le gouvernement français à étudier toutes les éventualités si la discussion venait à rompre. Il estime absolument nécessaire de prendre contact avec l'Angleterre et la Russie, en cas d'échec des pourparlers. Surtout, si cela survenait, il faut que la France se montre prête. de Selves le rassure :

« Je suis, sur ces sujets, en conversation très suivie avec le Gouvernement anglais et, d'autre part, le Gouvernement russe est exactement informé des phases les plus saillantes de la question. Je ne doute pas de trouver auprès d'eux le concours le plus utile, si la rupture de nos pourparlers venait à nécessiter de notre part une initiative d'un caractère tout nouveau.

Vous pouvez, dès aujourd'hui, laisser entendre à M. de Kiderlen que cette rupture risquerait de transformer en question internationale la question particulière qui se traitait entre nos deux pays⁹⁴. »

Pourtant, l'ambassadeur peine à contenir sa nervosité face à une situation diplomatique qui se tend de plus en plus. Trois semaines ont passé depuis le début de la crise ouverte et aucune base de négociation n'a été arrêtée. Seule, l'idée vague d'un abandon du Maroc par l'Allemagne contre une tout aussi vague cession française au Congo, a été posée et acceptée bon gré mal gré. Cela est peu. Le diplomate français, d'un naturel pessimiste, sombre franchement dans le désespoir. À son frère, il confie : « J'ai le cœur plein d'amertume. Je ne sais comment tout cela finira. Que cela finisse bien ou mal, j'ai grande envie de m'en aller... J'attends que tout soit fini pour en causer avec toi⁹⁵. » Quelques jours plus tôt, Jean Cruppi lui avait adressé une lettre personnelle, dans laquelle il demandait à l'ambassadeur un démenti suite à un article du *Temps* dont l'ancien ministre avait été la cible. Le quotidien prêtait à Cambon, sur la foi des dires de Théodore de Berckheim, le premier secrétaire de l'ambassade, des critiques véhémentes contre la politique marocaine de Cruppi. L'accord des chemins de fer notamment aurait cristallisé les tensions entre les deux hommes. Cette démarche horripilante le diplomate, qui s'en plaint à son frère :

93 *Ibid.*, doc. 79. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 19 juillet 1911.

94 *Ibid.*, doc. 80. Dépêche de Justin de Selves à Jules Cambon, le 20 juillet 1911.

95 FRMAE 43PAAP100 – Jules Cambon, Lettres de Jules à Paul (1909-1923). Lettre de Jules à Paul Cambon, le 16 juillet 1911.

« La situation est si mauvaise que, évidemment, l'heure des responsabilités a sonné. Cruppi m'a écrit une lettre pour me dire que l'on avait dit que, dans une lettre à de Selves, j'avais parlé de sa négligence et accusé son administration dans la question des chemins de fer... J'ai répondu à Cruppi par la lettre que je t'envoie en copie : elle est aimable, et même je lui fais jouer un rôle de prévoyance à propos des conversations que j'ai eues ici et à Kissingen, qu'il n'a jamais joués, mais cependant cette lettre contient une vérité : les Allemands n'ont jamais rompu la conversation sur les chemins de fer, et j'ai fait pressentir l'affaire d'Agadir depuis six mois⁹⁶. »

Comme vu précédemment, le dernier point est contestable. En effet, Cambon a anticipé la nécessité de prendre langue avec les Allemands en cas de rupture du *statu quo* au Maroc. Mais, en aucune manière, il n'a anticipé le geste d'Agadir en lui-même, *a fortiori* après les conversations de Kissingen. Quoi qu'il en soit, cette démarche conforte son attitude pessimiste. Il a la sensation que chacun se dégage de ses responsabilités en perspective d'une rupture prochaine. L'ambassadeur craint – non sans raison, mais de façon exagérée tout de même – de devoir endosser le rôle du fusible en cas d'échec des pourparlers. Cette crainte ne le quitte plus, et elle ne cessera par la suite de resurgir plus franchement dans ses lettres personnelles.

Le 20 juillet, de Selves lui fournit enfin de nouvelles instructions après s'être entendu avec Caillaux et Lebrun⁹⁷. Il réitère la position du gouvernement français : des rectifications de frontières au Congo en faveur de l'Allemagne, contre l'abandon du Maroc par cette dernière puissance. En complément de cela, le ministre propose des compensations économiques en Afrique équatoriale. Rien donc de très important. Quoi qu'il en soit, de Selves se dit décidé à rejeter les prétentions allemandes sur le gros du Congo français. En revanche, il souscrit à l'interprétation de Jules Cambon quant à la position française dans la discussion, « notre intérêt étant, comme vous l'avez fait justement remarquer, de rester défenseurs⁹⁸ ». Évidemment, avec des instructions pareilles, les entretiens suivants entre l'ambassadeur et le ministre n'aboutissent guère. Celui du 20 juillet est l'occasion pour Kiderlen de se plaindre vivement de la presse française⁹⁹, quand celui du 23 juillet ne fait qu'entériner la divergence de vue entre Français et Allemands. A ce propos, Cambon note toutefois que son interlocuteur a manifesté, « comme il ne l'avait jamais fait jusqu'à présent, son désir d'entente avec nous¹⁰⁰ ».

Pendant tout ce temps, le négociateur français s'en tient à ses consignes, mais doit souligner que « le mot de rectification de frontière employé jusqu'ici ne qualifiait pas exactement l'opération

96 *Ibid.*

97 *DDF* II, t.14, doc. 80. Dépêche de Justin de Selves à Jules Cambon, le 20 juillet 1911.

98 *Ibid.*

99 *Ibid.* doc. 90. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 21 juillet 1911.

100 *Ibid.* doc. 97. Dépêche de Jules Cambon à Justin de Selves, le 24 juillet 1911.

qui, dans la pensée de M. de Kiderlen, était un échange, ou une sorte d'achat¹⁰¹ ». L'incompréhension est totale et la rupture guette. Le 21 juillet, Lloyd George prononce un discours célèbre à *Mansion House*, dans lequel il menace à l'Allemagne si elle venait à débarquer au Maroc¹⁰². Cette incartade n'engage que celui qui n'est encore que Chancelier de l'Échiquier au sein du gouvernement britannique. Cependant, elle suffit à faire redoubler la tension internationale. La presse allemande se répand contre Albion et le gouvernement impérial formule une plainte par son ambassadeur. C'est dans ce contexte troublé, et sur les conseils d'Edward Goschen, l'ambassadeur britannique à Berlin, que Jules Cambon décide de renouer langue avec Kiderlen, le 28 juillet¹⁰³. Loin de la modération de ton de la précédente (celle du 23), cette entrevue s'avère la plus pénible de toutes.

C – La montée en tension et l'intervention de Caillaux.

Dès le début, la conversation entre les deux diplomates prend un tour aigre. Les divergences de vues conduisent à une impasse. Bon gré, mal gré, Cambon tente de défendre des cessions réduites au Congo. Il vante à son interlocuteur « des territoires très riches situés à l'est du Cameroun¹⁰⁴ », insistant en parallèle sur l'impossibilité pour gouvernement français de faire accepter la perte entière du Congo par le Parlement. Kiderlen n'en a cure. Il réplique qu'il ne croit pas pouvoir amender ses demandes. Selon Cambon, « [Il] reprit qu'il avait fermement espéré et sincèrement désiré une entente ; mais que la façon dont ses premières propositions avaient été accueillies et, malgré le secret dont nous étions convenus, livrées au public à Paris, avait transformé la situation¹⁰⁵ ». À partir de là, la discussion se transforme de nouveau en une litanie de reproches mutuels sur la presse et les affaires marocaines. On tente pourtant de maintenir le dialogue et les deux diplomates dans l'idée d'obtenir chacun de nouvelles instructions. Cet entretien, que Cambon qualifie de « pénible », acte le désaccord franco-allemand. La situation est comme bloquée et laisse craindre une issue défavorable. Le Quai d'Orsay se refuse à considérer encore des cessions larges en Afrique équatoriale : une note du Ministère, deux jours plus tard, parle toujours de « rectifications de frontières » pour désigner les compensations à accorder à l'Allemagne¹⁰⁶. Côté allemand, Kiderlen se refuse à considérer un tel échange *a minima*. Les « indiscretions » de la presse française

101 *Ibid.* doc. 93. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 22 juillet 1911.

102 CLARK, Christopher, *Les somnambules. Été 1914 : comment l'Europe a marché vers la guerre*, Paris, Flammarion, 2013, p. 216

103 CADN 83PO/A/395 – Correspondance politique et commerciale, juillet-octobre 1911 (départ). Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 28 juillet 1911.

104 DDF II, t.14, doc. 120. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 29 juillet 1911.

105 *Ibid.*

106 *Ibid.*, doc. 123. « Note du Département », le 29 juillet 1911.

ont eu pour effet de l'exaspérer encore un peu plus, le poussant à l'intransigeance. Politiquement, l'enlisement de la discussion le fragilise¹⁰⁷.

C'est à ce moment qu'intervient Joseph Caillaux, le chef du gouvernement français. Celui-ci a toujours eu l'ambition de participer à l'élaboration des décisions en matière de politique étrangère. Dès le début de la crise, il avait été le principal opposant à l'idée d'une réplique navale française au geste d'Agadir. La fin de son intérim à la tête du Quai d'Orsay ne signe pas la fin de son action dans la crise, tant s'en faut. Les semaines suivantes, il œuvre à détourner l'Allemagne de l'Afrique équatoriale française en lui faisant miroiter des avantages économiques en Orient, en vain. Il maintient des liens étroits avec le baron de Lancken, le conseiller de l'ambassade d'Allemagne, avec qui, par l'intermédiaire d'Armand Fondère, un homme d'affaires français, il explore des pistes en vue de résoudre le conflit¹⁰⁸. Ces entrevues informelles sont un échec et n'aboutissent à rien de concret. Cependant, elles court-circuitent de Selves au ministère, et Jules Cambon, à Berlin, mis sur la touche. Le 26 juillet, le cabinet noir du Quai d'Orsay intercepte deux télégrammes de l'ambassade d'Allemagne, dont le chiffre était brûlé. La discussion de Lancken/Fondère y est mentionnée. Les documents, copiés sur des feuilles vertes comme il est de rigueur pour les communications interceptées, se font connaître sous le nom des « verts ». Ils suffisent à semer la zizanie au sein du cabinet français. de Selves et Caillaux s'écharpent. Leur relation s'envenime. En même temps, cette révélation pousse le second à intervenir plus directement dans les affaires marocaines.

Il faut dire qu'entre temps, Jules Cambon lui avait envoyé une lettre alarmante, dans laquelle il évoquait la fin dangereuse vers laquelle s'acheminait la négociation¹⁰⁹. Avant cela, dès le 10 juillet, le diplomate l'avait pressé d'intervenir dans la formulation des pourparlers, sous prétexte qu'il était bon que Kiderlen sente qu'« au point de vue français, vous y avez la main¹¹⁰ ». Pourquoi une telle sollicitation ? Sans doute que l'hostilité de l'ambassadeur envers les bureaux du Ministère, ainsi que le peu de considération dont jouit de Selves dans son esprit au regard de son inexpérience diplomatique, pousse Cambon à jouer la carte de la Présidence du Conseil. Caillaux, dont il connaît la pensée puisqu'il a fréquenté l'homme à Paris durant les premiers jours de la crise, lui semble certainement un bon moyen de contrebalancer l'influence belliciste de l'administration centrale. A la fin de juillet 1911, la situation est si mauvaise que l'ambassadeur prend sur lui d'appeler le chef du gouvernement à la rescousse.

107 Kiderlen va jusqu'à soumettre sa démission à l'Empereur pour le contraindre à lui renouveler sa confiance, voir JAECKH, Ernst, *op. cit.*, pp. 292-295. « Première démission de Kiderlen à propos du Maroc », le 17 juillet 1911.

108 Sur l'affaire Fondère, voir *DDF* II, t. 14, doc. 105. « Note de M. Fondère », MERMEIX, *La chronique de l'an 1911*, Paris, B. Grasset, 1912, pp. 236-266 et CAILLAUX, Joseph, *Agadir, ma politique extérieure*, Paris, Albin Michel, 1919, pp. 162-168

109 Voir, CAILLAUX, Joseph, *op. cit.*, p. 160

110 *Ibid.* Lettre de Jules à Cambon à Joseph Caillaux, le 10 juillet 1911.

Le 1^{er} août donc, François Piétri, le chef de cabinet de Caillaux, monte dans le Nord-Express en direction de Berlin. La visite est discrète, bien que de Selves soit mis au courant de l'initiative selon Piétri lui-même¹¹¹. Il se présente à l'ambassadeur muni des « verts », auquel il donne lecture. La manœuvre vise autant à couvrir Caillaux du procès en diplomatie personnelle qu'on lui oppose qu'à informer l'ambassadeur de la teneur de la discussion entre Fondère et le baron de Lancken. Piétri donne également à Cambon quelques directives. Une longue lettre de Caillaux suit quelques jours après, avec des instructions détaillées ; les plus détaillées sans doute qu'il ait jamais reçues depuis le début de la crise¹¹². Le Président du Conseil consent à des cessions importantes en Afrique équatoriale et enterre définitivement l'hypothèse d'un abandon d'îles françaises dans le Pacifique. Les négociations se recentrent sur le Congo. En cela, il reprend les directions qu'avait soumises Cambon à de Selves quelques jours plus tôt, assurant avoir pris connaissance de la dépêche de l'ambassadeur à ce sujet. Finalement, la visite de Piétri à la Pariser Platz permet à Jules Cambon d'obtenir des informations précieuses sur les vues du Président du Conseil. Elle sape du même coup la position du Quai d'Orsay en jetant les bases d'un contact direct entre Caillaux et Cambon. Si le début de leur correspondance mutuel remonte au 10 juillet, et si le chef du gouvernement n'a pas attendu août pour s'immiscer dans la discussion franco-allemande, l'origine véritable de leur collaboration est à situer dans cette visite de Piétri et la lettre de Caillaux qui suit.

Dans le même temps, un autre individu est dépêché à Berlin, de manière tout à fait officielle cette fois, par le ministère des Colonies. Il s'agit de Joost Van Vollenhoven, l'ancien gouverneur de l'Afrique équatoriale française, désormais chef de cabinet du ministre Lebrun. Missionné par ce dernier, son rôle consiste à donner connaissance à l'ambassadeur du point de vue des Colonies sur les compensations congolaises. Jules Cambon, ancien gouverneur d'Algérie, est familier aux territoires de l'Afrique du Nord. Les contrées subsahariennes, en revanche, lui sont beaucoup plus absconses. Van Vollenhoven passe donc plusieurs jours à l'ambassade, du 30 juillet au 5 août 1911, afin d'instruire le diplomate de la question. La relation entre les deux hommes est cordiale, d'autant plus que Van Vollenhoven comprend assez vite la situation inconfortable de l'ambassadeur¹¹³. Jules Cambon se félicite de l'apport de ses connaissances. À son départ, il demande au Ministère son retour à Berlin dès que possible¹¹⁴, ce qui n'advient pas. Toutefois, les deux hommes continuent à

111 FRMAE 43PAAP52 – Jules Cambon, Correspondance personnelle A à C – Lettre de François Piétri à Jules Cambon, le 4 août 1911.

112 *Ibid.* Lettre de Joseph Caillaux à Jules Cambon, le 4 août 1911.

113 CAMBON, Paul, *Correspondance : 1870-1924. 2. 1898-1911*, Grasset, Paris, 1940, p. 339. Lettre de Paul Cambon à Aimé Joseph de Fleuriau, le 7 août 1911

114 CADN 83PO/A/395 – Correspondance politique et commerciale (départ), juillet-septembre 1911. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 3 août 1911.

échanger régulièrement des lettres les semaines suivantes¹¹⁵. À cette occasion, Van Vollenhoven assure à Cambon de précieux services. Participant aux réunions gouvernementales, il informe le diplomate des dispositions des membres du cabinet. De Messimy, ministre de la guerre, il rapporte par exemple la bonne volonté au sujet de la négociation avec l'Allemagne¹¹⁶. Il assure aussi l'intermédiaire avec Caillaux, en villégiature depuis le début d'août, et à qui il rend fréquemment visite. Pour le colonial, il est essentiel que le Président du Conseil garde contact avec la diplomatie en prenant connaissance des communications de l'ambassadeur à Berlin¹¹⁷. Enfin, Van Vollenhoven assure à Jules Cambon la transmission de consignes intelligibles, à un moment où le Quai d'Orsay et le ministère des Colonies peinent à s'accorder en l'absence du chef du gouvernement¹¹⁸. À ce propos, il estime « qu'il est bon en attendant que je ne quitte point Paris ; ne fût-ce que pour éviter l'envoi d'instructions obscures et contradictoires¹¹⁹ ».

Il faut dire qu'après un bref regain début août, la conversation franco-allemande patine de nouveau. Une question grippe tout : celle du territoire allemand d'Afrique de l'ouest, le Togo. La mésentente à son propos remonte à juillet. Le 16 de ce mois, Kiderlen fait part à Cambon d'une idée personnelle pour parfaire le mensonge d'un marchandage colonial en Afrique entre la France et l'Allemagne¹²⁰. En compensation de cessions larges au Congo, le secrétaire d'État propose aux Français la colonie allemande du Togoland. Cependant, de Selves écarte la question le 20 juillet¹²¹. Selon lui, il n'est pas dans l'intérêt du pays d'accepter une telle solution. Elle pousserait la France, par réciprocité, concéder beaucoup plus en Afrique équatoriale que ce que le ministre souhaiterait. Un accord *a minima* avec l'Allemagne a toujours ses préférences. Il n'est donc pas question d'élargir le marché. Pourtant, Kiderlen ne désarme pas. Il réitère sa proposition le 24 juillet, cette fois à titre officiel¹²². Le Ministère refuse de nouveau, tout aussi officiellement¹²³. de Selves charge même Paul Cambon de renseigner le gouvernement anglais sur la proposition allemande et le refus de la France¹²⁴. À l'ambassadeur, Grey ne cache pas sa surprise quant au rejet d'une offre si généreuse¹²⁵, pas plus que de Schoen à Paris qui, le 27 juillet, s'en ouvre à de Selves. Le ministre explique qu'il ne refuse pas le Togo *a priori*. Seulement, admettre le Togo serait prendre le risque

115 Voir FRMAE 43PAAP58 – Jules Cambon, Correspondance personnelle PIE à Z. Lettres de Joost Van Vollenhoven à Jules Cambon, le 8, 10, 13, 14 et 16 août.

116 *Ibid.* Lettre de Joost Van Vollenhoven à Jules Cambon, le 8 août 1911.

117 *Ibid.*, et première lettre de Joost Van Vollenhoven à Jules Cambon, le 13 août 1911.

118 *Ibid.* Seconde lettre de Joost Van Vollenhoven à Jules Cambon, le 13 août 1911.

119 *Ibid.*

120 DDF II, t.14, doc. 71. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 16 juillet 1911

121 *Ibid.*, doc. 86. Dépêche de Justin de Selves à Jules Cambon, le 20 juillet 1911

122 *Ibid.*, doc. 97. Dépêche de Jules Cambon à Justin de Selves, le 24 juillet 1911

123 *Ibid.*, doc. 101. Télégramme de Justin de Selves à Jules Cambon, le 25 juillet 1911

124 *Ibid.*, doc. 103. Dépêche de Justin de Selves à Paul Cambon, le 25 juillet 1911

125 *Ibid.*, doc. 106. Télégramme de Paul Cambon à Justin de Selves, le 26 juillet 1911

d'élargir le champ de la négociation et de s'exposer à des complications supplémentaires¹²⁶. Le même jour, *Le Temps* rend publique la proposition allemande, ainsi que le refus du Quai d'Orsay. Toutefois cela ne suffit pas à faire plier de Selves, qui s'évertue à rejeter l'offre. Le 28 juillet, lors de son pénible entretien avec Kiderlen, Jules Cambon écarte définitivement l'hypothèse devant l'insistance secrétaire d'État¹²⁷.

Ainsi, l'affaire paraît réglé. Or, rien n'est plus faux, car le 30 juillet, explorant l'hypothèse de la cession d'îles françaises du Pacifique, le Quai d'Orsay se montre soudain favorable à l'acquisition du Togo¹²⁸. Jules Cambon est sommé de rouvrir la discussion avec son homologue allemand. Or, le 3 août, ce dernier fait savoir qu'il n'est plus disposé à céder le Togo aux Français ! Au Département, Jules Cambon explique le revirement du secrétaire d'État par la pression politique à laquelle il est soumis¹²⁹. Selon lui, l'opinion allemande et les milieux coloniaux seraient très hostiles à la perte du Togoland. Cela ne convainc pourtant pas Paris à renoncer. Le Quai d'Orsay, après avoir refusé l'offre, défend *mordicus* le principe de la cession. Le négociateur français persévère donc. A Kiderlen, il présente l'obtention de la colonie allemande une « condition *sine qua none*¹³⁰ », mais ce dernier est intraitable. Devant l'ambassadeur, le 9 août, il déclare la chose impossible¹³¹, de même que le 15 août¹³². De Schoen à Paris tient le même langage à de Selves, le lendemain. C'est le 17 août que l'affaire est définitivement enterrée, quand le secrétaire d'État indique pour la troisième et dernière fois l'impossibilité qui est sienne de céder sur cette question¹³³. Un mois est passé, et l'affaire du Togo n'aurait été qu'une perte de temps et d'énergie. Ses seules conséquences furent d'éroder un peu plus la confiance entre les deux parties et de préparer le terrain à des polémiques françaises d'après-crise, quant à savoir qui donc laissa échapper le Togo.

Ainsi, rendu à la mi-août, l'état des pourparlers franco-allemands est loin d'être satisfaisant. Malgré un bref regain en début de mois, la conversation patine plus que jamais. Le galimatias togolais a entravé le rapprochement des points de vue. La fébrilité gagne les acteurs de la crise. Le 13 août, Jules Cambon informe de Selves que l'état-major prussien travaille l'hypothèse d'un débarquement naval à Agadir¹³⁴. Il ajoute cependant qu'il n'y a rien que de très naturel : l'armée allemande doit envisager toutes les éventualités et c'est le métier de ses généraux que d'y veiller. Pourtant, le ministre français perd son sang-froid. Nerveux, il indique prendre sur lui la

126 *Ibid.* doc. 109. Télégramme de Justin de Selves à Jules Cambon, le 27 juillet 1911

127 *Ibid.* doc. 120. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 28 juillet 1911

128 *Ibid.* doc. 126. Dépêche de Justin de Selves à Jules Cambon, le 30 juillet 1911

129 *Ibid.* doc. 143. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 4 août 1911

130 *Ibid.* doc. 160. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 10 août 1911

131 *Ibid.* doc. 154. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 9 août 1911

132 *Ibid.* doc. 177/ Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 15 août 1911

133 *Ibid.* doc. 186. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 17 août 1911

134 *Ibid.* doc. 167. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 13 août 1911

responsabilité de convoquer les chefs d'état-majors français¹³⁵. Le 15 août, un groupe d'individus se présente à l'ambassade de France à Berlin, inquiet de la situation diplomatique. Devant le parterre d'invités, Jules Cambon tient un discours fort, mais peu engageant pour la paix, dans lequel il affirme l'opinion française est ferme et résolue¹³⁶.

Au même moment, Van Vollenhoven rend visite à Caillaux pour le prier d'écourter son congé. Un peu stupéfait, le chef du gouvernement apprend la décision de De Selves de convoquer les états-majors. Il rentre à Paris dans la foulée pour calmer son ministre et reprendre en main la situation¹³⁷. À Berlin, les choses évoluent aussi. Kiderlen, qui comprend certainement la nécessité de temporiser, partage à Cambon son intention de se réserver la dernière décade d'août pour se reposer¹³⁸. Les discussions seraient suspendues jusqu'à début septembre. L'ambassadeur saute sur l'occasion : le même jour, il demande au Ministère l'autorisation de rentrer à Paris le temps de cet entracte. La permission lui est accordée. Paul Cambon, à Londres, formule une requête analogue, conscient de la nécessité d'exploiter le temps obtenu pour enfin arrêter une ligne claire. Par lettre, lui et Jules se coordonnent de façon à arriver à Paris simultanément, afin de conférer ensemble avec les ministres et les responsables du Quai¹³⁹. Après une dernière conférence avec Kiderlen, le 17 août, Cambon patiente quelques jours à Berlin, puis gagne la capitale française par voie ferrée. Au matin du 21 août, il arrive à la gare du Nord. Sur le quai, le flash des photographes crépite et l'assaille. Des journalistes se précipitent vers lui, en quête de renseignement. La rupture, sinon la guerre, occupent les esprits. On sait les négociations mal au point, mais rien de plus ; on cherche à connaître la situation. Face aux curieux, l'ambassadeur se tait obstinément. Les bras au ciel, le sourire aux lèvres, devant la foule, il soupire : « Messieurs, comprenez que je ne puis rien vous dire... » Un appareil photo se déclenche, la scène est immortalisée. Elle occupe la couverture des plus grandes feuilles du lendemain¹⁴⁰.

135 CAILLAUX, Joseph, *op. cit.*, p. 176

136 CADN 83PO/A/395 – Correspondance politique et commerciale (départ), juil-sept 1911. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 15 août 1911.

137 CAILLAUX, Joseph, *op. cit.*, p. 178

138 DDF, t.14, doc. 168. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 13 août 1911

139 FRMAE 42PAAP106 – Paul Cambon, Correspondance familiale, 10 janv. 1909 – 20 déc. 1911. Lettres de Paul à Jules Cambon, le 15 et le 17 août 1911.

140 Voir Annexe 7 du présent mémoire.

Chapitre 3 : La résolution de la crise (septembre – novembre 1911)

La fin du mois d'août marque un tournant dans le déroulé de la crise. Après un mois et demi d'enlisement, les négociations sont suspendues. Jules Cambon rentre à Paris et consulte les ministres, en compagnie de son frère. Les deux assistent à la mise en place d'une vraie stratégie française sous l'égide de Caillaux, après des semaines de tergiversation. Le 4 septembre, les pourparlers reprennent entre l'ambassadeur et Kiderlen. Âpres et pas toujours claires, elles aboutissent malgré tout, le 4 novembre 1911, après deux phases. La première d'entre-elles est consacrée à la convention marocaine, signée *ne varietur* le 13 octobre. Sous couvert de garanties économiques, l'Allemagne accepte le principe à protectorat français au Maroc. La seconde suit aussitôt et concerne les pourparlers congolais. La discussion est difficile, mais enfin la France consent à céder une bande de territoires en Afrique équatoriale au profit du Cameroun allemand. Kiderlen obtient l'accès au fleuve Congo qu'il désirait tant, à défaut d'obtenir l'entièreté de la colonie française.

Sa position politique n'en est pas améliorée pour autant et l'ouverture de la séance parlementaire au Reichstag, à la fin octobre 1911, complique tout. En France, le monde politique s'émeut de la même manière. La durée de la crise, mais surtout son caractère ostentatoire, l'impression désagréable de négocier sous les canons allemands du *Berlin*, échaude les esprits¹. Le cabinet Caillaux est fragilisé, tandis que le Quai d'Orsay par l'entremise de la presse nationaliste, notamment *L'Écho de Paris*, milite pour un accord *a minima*, voire une rupture pure et simple². Sentant la chute du ministère proche, chacun fourbit ses armes en perspective du remaniement à venir. Sur le plan diplomatique, de Selves se garde de plus en plus de prendre des initiatives compromettantes, conscient du risque politique. Le Président du Conseil, lui, en même temps qu'il conspu son ministre, critique Jules Cambon en privé. Il le tient pour complaisant face à l'Allemagne, dans l'idée de se défausser sur lui au cas où les choses tourneraient au vinaigre³. De son côté, l'ambassadeur poursuit son œuvre tant bien que mal, chahuté à la fois par Berlin et par Paris. L'ambiance délétère au sein du gouvernement français l'atteint cependant. Il s'émeut du rôle

1 La rentrée politique en France, celle des conseils généraux notamment, est l'occasion d'un mouvement politique de défiance à l'encontre des négociations franco-allemandes, voir ALLAIN, Jean-Claude, *Agadir 1911 : Une crise impérialiste en Europe pour la conquête du Maroc*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1978, pp. 379-380

2 Archives diplomatiques, La Courneuve (FRMAE) 43PAAP52 – Jules Cambon, Correspondance personnelle A à C. Lettre de Jean le Bourdais des Touches à Théodore de Berckheim, le 19 septembre 1911.

3 FRMAE 43PAAP56 – Jules Cambon, Correspondance personnelle LU à PE. Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 20 avril 1912.

de bouc émissaire que Caillaux et de Selves semblent lui réserver⁴. Depuis Londres, son frère l'invite à constituer son propre « dossier » pour assurer sa défense en cas de besoin⁵.

Quoi qu'il en soit, et malgré une dernière complication du côté du Congo belge et du Togo – encore – l'accord franco-allemand est signé par Jules Cambon et Kiderlen le 4 novembre 1911, à la Wilhelmstrasse. Ce traité clôturé quatre mois de crise ouverte entre les deux puissances. La paix est garantie ; la France obtient le Maroc, l'Allemagne des sections du Congo. Enfin, l'Europe souffle. Néanmoins, l'épisode a laissé une grande frustration des deux côtés des Vosges. En Allemagne, Kiderlen sort grandement affaibli de la séquence. Les partis d'opposition au Reichstag profitent du résultat de la négociation pour attaquer le gouvernement⁶. À Paris, après un cafouillage fameux, Caillaux chute en janvier 1912, lors de l'examen du traité par le Sénat. Quant à Jules Cambon, s'il se maintient malgré les critiques, il sort de la séquence psychologiquement éprouvé. À son frère, il réserve de longues lettres au sujet d'une prétendue cabale dirigée contre lui au sein du Quai d'Orsay⁷.

Avant d'éclaircir les raisons d'un résultat pareil, il convient de revenir sur la grande explication franco-française de la fin août, pour ensuite en jauger les impacts sur la conversation franco-allemande des dernières semaines de crise.

I – Le déblocage français.

Les deux semaines de répit obtenus à la suite de la suspension des pourparlers sont l'occasion de clarifier les lignes politiques et résoudre les dissensions qui minent le cabinet français depuis le commencement de juillet. Le retour de l'ambassadeur dans la capitale française ouvre la voie à une remise en cause de la gestion de la diplomatie par le Quai d'Orsay, au profit de la Présidence du conseil. Caillaux reprend la main sur le processus décisionnaire, tandis que la position française est discutée et éclaircie.

4 *Ibid.* Lettre de Jules Cambon à Mermeix, n.d, mais certainement à la fin octobre 1911.

5 FRMAE 42PAAP106 – Paul Cambon, Correspondance familiale, 10 janv. 1909 - 20 déc. 1911. Lettre de Paul à Jules Cambon, le 24 octobre 1911.

6 Témoin de la séance consacrée à l'accord franco-allemand au Reichstag, l'attaché naval de l'ambassade de France à Berlin raconte la scène dans ses *Mémoires*, voir FARAMOND DE LA FAJOLE, Auguste, *Souvenirs d'un attaché naval en Allemagne et en Autriche 1910-1914*, Paris, Plon, 1932, p.66

7 VILLATE, Laurent, *La république des diplomates : Paul et Jules Cambon, 1843-1935*, Paris, Science infuse, 2001, p. 300

A – La mise au point de la fin août entre Caillaux, Jules Cambon et de Selves.

Le retour à Paris de Jules Cambon le 21 août annonce un cycle de conférence au plus haut sommet de l'État. Les ministres et les diplomates confèrent pour arrêter une ligne politique claire avant la reprise des négociations. Les entrevues les plus importantes, celles qu'on qualifierait d'interministérielles, s'organisent sous l'égide de Joseph Caillaux, rentré de sa villégiature sur les instances de Van Vollenhoven. Le reste se borne aux fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères. Pour Cambon, elles débutent le soir même de son arrivée, avec une première entrevue avec de Selves au Quai. Une conférence suit le lendemain matin, neuf heures, chez le Président du Conseil. Ce conciliabule du 22 août est le plus remarquable de tous, tant par sa durée que par le nombre d'acteurs qui y participent. Outre de Selves, et Jules Cambon, Paul Cambon, Camille Barrère, Adolphe Messimy (ministre de la Guerre), Théophile Delcassé (ministre de la Marine) et Jean Cruppi (désormais ministre de la Justice) délibèrent chez Caillaux toute la matinée, en vue de peser les options diplomatiques⁸. Albert Lebrun les rejoint dans l'après-midi, « paraît-il, [...] blessé de n'avoir pas été convoqué le matin⁹ », selon Jules Cambon.

À cette occasion, on discute du Maroc et des cessions congolaises, de façon à esquisser un début d'instruction claire à fournir à Jules Cambon avant son retour à Berlin. Aux dires de ce dernier, un texte préalable, rédigé par le Quai, servit de base de discussion. À son sujet, l'ambassadeur note que « les dispositions d'esprit qu'[il] révélait dans les bureaux nous présageaient avec l'Allemagne une discussion interminable¹⁰ ». Les deux points principaux évoqués furent les protégés allemands et celui de la juridiction consulaire au Maroc ; éléments qui devraient, dans les prochaines semaines, se trouver au cœur des divergences franco-allemandes. La question congolaise fut également soulevée. Tout le monde en aurait admis le principe et son étendue, quoique grossièrement définie, le fut de manière assez précise pour que l'ambassadeur puisse se présenter devant Kiderlen avec une carte et un crayon. Ainsi, la conclusion de la conférence est gage d'optimisme : le cabinet français paraît rasséréiné et une ligne claire émerge, sur le Congo tout du moins.

Il serait vain de conter chacune des réunions qui jalonnent le congé de Jules Cambon à Paris. Elles s'organisent autour de Caillaux ou de Selves, parfois en présence des deux hommes, de

8 Voir Commission de publication des documents diplomatiques français, *Documents diplomatiques français 2^e série, v.II, t.14*, Paris, Imprimerie nationale, 1953, Annexe II. (désormais : *DDF II*, t.14). « Relation de mon voyage à Paris du 21 au 31 août 1911 ». Dans une lettre à son fils, Paul Cambon évoque aussi la présence du directeur des Affaires politiques et commerciales du Quai d'Orsay, Edmond Bapst : voir, FRMAE 42PAAP106 – Paul Cambon, Correspondance familiale, 10 janv. 1909 - 20 déc. 1911. Lettre de Paul à Henri Cambon, le 22 août 1911. Cependant, aucune autre source n'y fait mention.

9 *DDF II*, t.14, Annexe II. « Relation de mon voyage à Paris du 21 au 31 août 1911 ».

10 *Ibid.*

manière quotidienne. Leur durée varie, mais elles s'étalent souvent sur plusieurs heures, au point de remplir une partie importante de l'emploi du temps du diplomate. Paul Cambon non plus, n'est pas en reste : à son fils, il écrit pour la seule journée du 21 août : « Hier matin, à 8h1/2 chez Caillaux, à 9h1/2 chez Delcassé, à 10h1/2 chez de Selves jusqu'à près de 1h. Dans l'après-midi chez le même de Selves de 5h à 8h avec ton oncle, Barrère et *tutti quanti*¹¹ ». Ces conciliabules s'organisent au Ministère, ou aux domiciles des protagonistes, celui de Caillaux par exemple. Des repas suivent : un déjeuner avec le ministre des Colonies et Van Vollenhoven le 23 août, puis un dîner au cabaret le soir, en compagnie de Delcassé et Barrère.

En fait, ce voyage est surtout l'occasion pour l'ambassadeur de constater la mésentente croissante entre le Président du Conseil et son ministre. Delcassé évoque le point avec lui au cours d'une promenade dans Paris, le soir du 23 août. Quelques heures avant, Caillaux avait mandé Jules Cambon auprès de De Schoen, pour lui faire connaître son intention de « causer » avec lui. Le diplomate s'étonna « qu'il eût recours à mon intermédiaire pour s'adresser à l'Ambassadeur d'Allemagne¹² ». Le lendemain, trouvant de Schoen dans le cabinet de De Selves, il s'acquitta de sa tâche devant le ministre français, de telle manière que celui-ci soit mis au courant de la démarche. Il n'en fallut pas plus pour que, l'Allemand parti, de Selves s'emporte contre Caillaux :

« Le ministre me remercia et se plaignit de M. Caillaux qui intervenait dans toute l'affaire et qui voulait à présent qu'on reprît la question du Togo : "C'est devenu impossible, me dit M. de Selves, et vous avez eu une heureuse idée en proposant qu'on se contente d'une rectification de frontière entre le Togo et le Dahomey. Cela sauvera la face¹³ ».

Le 28 août, une autre scène éclate. Sous le regard des frères Cambon, de Selves vitupère contre le Président du Conseil. Allant et venant dans son bureau, il évoque l'affaire Fondère, les discussions de cet industriel français avec de Lancken, pour le compte de Caillaux. Tourné vers Jules, il parle des mémorandums « verts », interceptés le 24 juillet par le Quai d'Orsay, qui préconisaient entre autres de ne pas lui toucher mot de ces conversations. Jules Cambon mentionne la visite de François Piétri à l'ambassade, dont le ministre, selon les dires de l'émissaire, avait connu la démarche. de Selves s'émeut, « déclar[e] que c'[est] faux¹⁴ », puis se répand en reproche contre le chef du gouvernement. Bref, rien ne va plus. Selon Jules Cambon, « le langage que tenait

11 FRMAE 42PAAP106 – Paul Cambon, Correspondance familiale, 10 janv. 1909 - 20 déc. 1911. Lettre de Paul à Henri Cambon, le 22 août 1911

12 *DDF II*, t.14, Annexe II. « Relations de mon séjour à Paris du 21 au 31 août 1911 ».

13 *Ibid.*

14 *Ibid.*

M. de Selves sur le Président du Conseil était d'une rare violence : il y avait entre ces deux hommes plus que la divergence d'opinion dont avait parlé M. Delcassé¹⁵. »

Malgré cela, la séquence démarrée le 21 août a pour effet de raffermir la position du négociateur français. Les ministres et les diplomates s'accordent sur les points essentiels de la discussion, à savoir le Maroc contre des compensations au Congo, dont on brosse assez vite l'étendue. On hiérarchise aussi les sujets. La question marocaine doit être évoquée avant tout chose ; ensuite, seulement, selon la position faite à la France en ce pays, Cambon et Kiderlen discuteront des cessions en Afrique équatoriale. Par ce travail, la position de la France est clarifiée, et par extension renforcée. Malgré les divergences entre la Présidence et le Quai d'Orsay, Caillaux n'a pas l'intention d'abandonner à de Selves le processus décisionnaire. Mécaniquement, le Ministère perd en autonomie ; en général, l'indépendance des diplomates en politique extérieure est inversement proportionnelle à l'intérêt que porte le chef de gouvernement à ce domaine¹⁶. Malgré tout, les bureaux du Quai d'Orsay conservent encore un pouvoir de nuisance.

Les instructions écrites de Jules Cambon en témoignent. Ébauchées pendant la grande réunion du 22 août chez Caillaux, elles sont examinées et approuvées en Conseil des ministres le 25 août. Seulement, leur rédaction traîne. Elles sont délivrées à l'ambassadeur le 31 août, sur le quai même de la gare du Nord, alors qu'il s'apprête à monter dans son train pour Berlin. L'enveloppe contient une lettre de Selves et un projet de traité. Or, sur ce dernier document, Jules Cambon constate avec horreur l'introduction de deux paragraphes relatifs à la reconnaissance par l'Allemagne de l'abolition des tribunaux consulaires et du régime des protégés au Maroc, pourtant repoussés en Conseil des ministres car jugés trop périlleux. « [J]e me demandais si la remise tardive de ces instructions n'avait pas eu pour objet de me rendre impossible de demander une explication sur cette modification grave¹⁷ », formule-t-il plus tard, ce qui est tout à fait possible. En tous les cas, cette affaire, qui a son importance pour la suite, démontre l'influence que le Quai d'Orsay possède encore sur la discussion, malgré la résolution de Caillaux de reprendre la main. Pourtant, en dépit de tout cela, ce dernier paraît bien décidé à arracher le monopole de l'action extérieure au Département et à son ministre.

15 *Ibid.*

16 L'exemple de Poincaré doit nuancer ce propos. Prenant le portefeuille des Affaires étrangères après la chute de Caillaux, le nouveau chef du gouvernement désire dicter la formulation de la politique internationale française. Néanmoins, sans expérience, il est aussi contraint de se reposer beaucoup sur les diplomates en place. Ainsi malgré une véritable volonté de donner le ton au Quai, le règne de Poincaré ne réduit pas l'influence des bureaux pour autant, bien qu'il s'assure d'y placer ses proches, voir HAYNE, M. B., *The French Foreign office and the origins of the First World War: 1898-1914*, Oxford, Clarendon Press, 1993, pp. 237-241

17 *DDF* II, t.14, Annexe II. « Relation de mon voyage à Paris, du 21 au 31 août ».

B – Le Cabinet reprend la main sur le Quai d'Orsay.

En effet, Joseph Caillaux ambitionne de diriger la diplomatie française à l'heure d'une crise internationale grave entre la France et l'Allemagne. Le choix de Justin de Selves pour le portefeuille de ministre des Affaires étrangères témoigne de ce désir. Ancien membre du corps préfectoral, de Selves, malgré une éducation et des manières parfaites, n'a aucune expérience concrète des affaires extérieures. Caillaux, dans ses *Mémoires*, regrette son choix d'un homme qu'il tient pour « médiocre »¹⁸. Il le justifie en prétextant qu'il avait promis à de Selves la direction du Quai d'Orsay en mars 1911, au moment de la chute du gouvernement Briand, si jamais lui-même arrivait aux affaires¹⁹. Finalement, c'est Monis qui obtient la Présidence. Mais quand ce dernier tombe à son tour quelques mois après, et que Caillaux le remplace, un nouveau ministre des Affaires étrangères doit être débauché. Sa promesse à de Selves se rappelle alors à lui, après que Léon Bourgeois et Poincaré ont tour-à-tour décliné le maroquin²⁰. Du moins, c'est sa version des faits. À Mermeix, en 1912, Caillaux confierait simplement que l'ancien préfet lui avait été recommandé avec force par Clemenceau, raison principale de son choix²¹.

En vérité, il est certain que Caillaux aspirait au contrôle de l'action extérieure française. Le choix d'un ministre inexpérimenté est le moyen le plus efficace de s'en assurer. Paul Cambon exprime cet avis le 30 juin à son fils, soulignant qu'à travers un tel choix, « il est clair que M. Caillaux entend diriger aussi la politique extérieure²² ». Ce dernier l'avoue d'ailleurs à demi-mot dans ses *Mémoires*, quand il dit avoir songé à briguer le portefeuille des Affaires étrangères en lieu et place du traditionnel ministère de l'Intérieur. Il y aurait renoncé, sous prétexte que cela aurait donné un mauvais signal à l'étranger. En effet, jusqu'ici, un seul Président du Conseil s'était nommé à la tête du Quai d'Orsay : Maurice Rouvier, en 1905, après le débarquement de Delcassé du gouvernement, au plus fort de la crise de Tanger.

Cependant, les ambitions de Caillaux sont vite contrariées. de Selves, pour aussi inexpérimenté qu'il soit, entend exercer son autorité dans son domaine de compétences. Le Président du Conseil essaye alors de mener sa propre diplomatie par le truchement d'acteurs privés, dont Fondère est le plus célèbre. Mais cette position n'arrange rien, tant elle complique tout. Les rapports avec de Selves se détériorent et on accuse le chef du gouvernement de diplomatie

18 CAILLAUX, Joseph, *Mes mémoires ; t. II : Mes audaces - Agadir, 1909-1912*, Paris, Plon, 1943, p. 48

19 *Ibid.*, p. 49

20 *Ibid.* p. 79

21 FRMAE 43PAAP56 – Jules Cambon, Correspondance personnelle LU à PE. Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 21 juin 1912.

22 FRMAE 42PAAP106 – Paul Cambon, Correspondance familiale, 10 janv. 1909 - 20 déc. 1911. Lettre de Paul à Henri Cambon, le 28 juin 1911.

personnelle. C'est pourquoi, à la fin août, Caillaux décide de changer de tactique. Pour déposséder le Quai d'Orsay du monopole de l'action extérieure, il force la soumission des décisions importantes au Conseil des ministres²³. La collégialité l'emporte sur la pratique de la simple notification. Jusqu'ici, le ministère des Affaires étrangères avait toujours été assez autonome, si bien que personne ne remettait en question les résolutions du Quai d'Orsay et de son ministre. Ce dernier se contentait souvent de notifier à ses collègues du Cabinet les actes de sa politique, même lorsqu'il s'agissait d'opérations d'envergure. La marche sur Fez rentre dans ce cas²⁴ : aucun ministre, sauf Maurice Berteaux, à la Guerre, ne participa à l'élaboration de l'expédition. Le gouvernement ne fut pas même informé. Le Quai d'Orsay œuvra en toute discrétion. Ce n'est qu'à la veille de l'opération que Caillaux, ministre des Finances, apprit la chose par voie de presse. Il exigea la tenue d'un Conseil des ministres, et à ce moment seulement, Cruppi informa ses pairs de la teneur de l'opération, sans qu'aucun d'ailleurs ne trouva finalement rien à redire²⁵.

Ici, ce n'est plus le cas. Le Quai d'Orsay est coiffé par le gouvernement comme entité collégiale de décision. Les instructions de Jules Cambon sont soumises à l'examen et l'approbation du Conseil des ministres²⁶. De même, de Selves est contraint de soumettre les projets français à l'étude de ses collègues, sans qu'il ne s'agisse désormais plus que d'une simple formalité. Le contenu des notes est discuté, débattu, approuvé ou rejeté par le Cabinet. Il en est de même des contre-propositions allemandes. Pour Caillaux, cela permet deux choses. Tout d'abord, comme Président, l'entremise du Conseil des ministres lui s'assure de tenir le processus décisionnel bien en main. Ensuite, la méthode couvre politiquement. Car en France, l'atmosphère s'alourdit et le chef du gouvernement craint de plus en plus le procès en diplomatie personnelle qu'on lui intente. En se drapant dans la décision du Cabinet, Caillaux entend éviter d'assumer seul sa politique de conciliation avec l'Allemagne. C'est en ce sens qu'il faut comprendre son étrange initiative lors de sa démission en 1912. À ce moment-là, le Président, sur le départ, engage ses ministres à signer un document dans lequel chacun indique avoir participé en toute connaissance à l'élaboration de la politique étrangère du gouvernement²⁷. Seule, la signature de Selves manque.

Ce système collégial rappelle celui adopté par Rouvier en 1905, après la démission de Delcassé. L'influence du Quai d'Orsay « delcassiste », partisan d'une ligne dure, avait été circonscrit par la Présidence et le Conseil des ministres²⁸. Seule différence, et de taille : Delcassé

23 CAILLAUX, Joseph, *Agadir, ma politique extérieure*, Paris, Albin Michel, 1919, p. 190

24 HAYNE, M. B., *op. cit.*, p. 34

25 CAILLAUX, Joseph, *Agadir...*, *op. cit.*, p. 93

26 C'est le cas des instructions que l'ambassadeur apporte de Paris début septembre, examinées en Conseil des ministres le 25 août, voir *DDF II*, t.14, Annexe II. « Relation de mon séjour à Paris, du 21 au 31 août ».

27 CAILLAUX, Joseph, *Mes mémoires...*, *op. cit.*, p. 218

28 HAYNE, M. B., *op. cit.*, p. 131-133

évincé, Rouvier avait pris les commandes du ministère des Affaires étrangères, sans intermédiaire ; Caillaux, lui, doit tenir compte d'un ministre récalcitrant avec qui les relations personnelles se dégradent de plus en plus. A ce point de vue, le chef du gouvernement en 1911 n'obtient jamais le contrôle sur l'action extérieure qu'arrache Rouvier en 1905. Même après les conférences de la fin août, les bureaux du Quai d'Orsay conservent encore une certaine marge de manœuvre.

Les conséquences d'une méthode décisionnaire pareille sont multiples. Dans l'idéal, elle devrait résoudre le problème des instructions contradictoires dont se plaint depuis longtemps Jules Cambon. Discutées en Conseil des ministres, ces notes sont discutées et approuvées par l'ensemble des membres du gouvernement, écartant ainsi les conflits de compétences et de personnes au moment de leur rédaction. Le système collégial garantit ainsi l'unité d'action et de décision du gouvernement français. Dans la pratique, toutefois, le nombre nouvellement important d'individus impliqués dans le processus décisionnaire provoque un risque accru de cafouillage. Le règlement des contentieux en Conseil des ministres ne suffit pas à contenir l'expression des intérêts propres à chaque service. Par exemple, le ministre des Colonies Lebrun se garde bien de défendre les compensations larges prévues au Congo. Dans *Le Figaro*, à la fin de septembre, il évoque même une possible démission au cas où la colonie française finirait découpée en deux. Une attitude que Jules Cambon juge impossible auprès de Caillaux²⁹.

En outre, le principe collégial augmente fatalement le temps décisionnel. L'avancée des négociations berlinoises est conditionnée aux réunions du cabinet ; couplé à l'élément précédent, un risque de désaccord entre les ministres, voire un blocage, apparaît plus menaçant qu'auparavant. Cambon le souligne bien, courant octobre, lorsqu'il engage Caillaux « à presser les membres de votre Gouvernement pour qu'ils ne disputent point trop sur des questions secondaires³⁰ », dans le contexte sensible des rentrées parlementaires française et allemande. Le Président du Conseil le rassure :

« Je tiens à vous dire à ce propos que l'accord est complet dans le Conseil des ministres. Il n'a jamais été sérieusement troublé, mais quelques tiraillements ont eu lieu auxquels j'ai mis un terme. Je ne vais pas trop loin en vous disant que tout le Conseil marche comme un régiment.

Hier, à l'unanimité, il a pensé comme vous qu'il fallait finir vite³¹. »

Ainsi, le rôle nouveau accordé au Conseil des ministres a des effets contrastés. D'un côté, il permet effectivement à la France de bénéficier d'une direction diplomatique plus cohérente et transparente, affranchie de la fébrilité de De Selves ou de l'intransigeance du Quai d'Orsay. De

29 *DDF II*, t.14, doc. 378. Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 29 septembre 1911.

30 *Ibid.*, doc. 455. Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 19 octobre 1911.

31 *Ibid.* doc. 461. Lettre de Joseph Caillaux à Jules Cambon, le 21 octobre 1911.

l'autre cependant, il allonge le temps de décision, en multipliant les acteurs engagés dans la formulation de la décision. Ce dernier point accroît les risques de blocage au sein du gouvernement, bien que Caillaux, dans ce cas-ci, arrive à tenir en main l'ensemble bon gré mal gré.

L'écueil le plus dangereux à cette stratégie collégiale reste la mauvaise volonté du ministère des Affaires étrangères, qui répugne à jouer le jeu. Le rétablissement des articles relatifs aux protégés et aux juridictions consulaires dans les instructions de Jules Cambon, offre ici un remarquable exemple. Ceux-ci ont été réinsérés dans le projet d'accord sans l'aval ni de Caillaux, ni du Conseil des ministres³². Par la suite, malgré les plaintes de l'ambassadeur à ce sujet, le Président du Conseil n'est pas en mesure de reculer, car « en même temps, on avait institué une campagne de presse sur ces 2 questions. [...] Caillaux a eu une explication avec de Selves qui s'est excusé, mais lorsque le conseil s'est réuni ensuite la campagne de presse avait produit son effet et les ministres ont été d'avis de tenir bon sur ces deux points³³. » Exploitant sa primauté sur l'information transmise et ses contacts avec la presse, le ministère des Affaires étrangères est capable de peser sur les décisions collectives du cabinet. Malgré la dégradation de son influence à partir de septembre, de Selves et l'administration centrale ont encore matière pour court-circuiter Caillaux.

Quoi qu'il en soit, le processus décisionnaire français évolue à partir de la fin août : le Quai d'Orsay perd en importance, au profit d'un Conseil des ministres dominé par son Président. Symptôme de ce recentrage décisionnel autour de Caillaux, Jules Cambon entretient avec lui une correspondance plus active qu'auparavant, jusqu'à dépasser en quantité celle qu'il partage avec de Selves.

C – La bourse de Berlin ne répond plus.

Un dernier point participe à infléchir le cours de la négociation vers une issue heureuse en ce début de septembre 1911. Le 4 de ce mois, la bourse de Berlin connaît une baisse significative de ses cours, aggravée par les bruits de guerre persistante. La panique qui saisit le monde des affaires contraint la diplomatie allemande à temporiser. Jules Cambon interprète les bulletins rassurants de la Wilhelmstrasse au sujet la négociation franco-allemandes comme d'une tentative de calmer les financiers³⁴. Cette crise soudaine témoigne de la vulnérabilité du secteur financier allemand à la perspective d'un conflit. Financièrement, l'Allemagne n'est pas prête à tenter la grande aventure.

32 FRMAE 43PAAP106 – Paul Cambon, Correspondance familiale, 10 janv. 1909 - 20 déc. 1911. Lettre de Paul à Jules Cambon, le 29 septembre 1911.

33 *Ibid.*

34 DDF II, t.14, doc. 262. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 5 septembre 1911.

Dès lors, Kiderlen est contraint à une attitude plus conciliatrice. Les quelques ardeurs bellicistes qu'il pouvait nourrir sont douchées.

Caillaux, dans ses *Mémoires*, n'hésite pas à s'arroger la paternité du krach berlinois. Jouant de ses contacts du monde des affaires, le Président du Conseil aurait incité les banques françaises à rapatrier brusquement leurs capitaux d'Allemagne³⁵. L'allié russe et ses millions de roubles entreposés dans les coffres-forts allemands, aurait participé à la combine. Pourtant, dans son ouvrage de 1919, le même Caillaux est beaucoup plus timide sur son rôle dans cette affaire. Il aurait recommandé le mouvement de retrait à certains financiers français, mais sans en dire ou en faire plus³⁶. Comme souvent, la vérité se situerait plutôt à la confluence de causes circonstancielles et structurelles. Les faiblesses inhérentes au marché allemand et la fébrilité des acteurs économiques, confrontés une situation diplomatique incertaine, ont fragilisé la situation financière de l'Allemagne. Dans ces conditions, une manœuvre de Caillaux – financier de formation – en faveur d'un retrait brusque des capitaux franco-russes en Allemagne aurait effectivement été en mesure de déclencher le vaste mouvement de repli des valeurs boursières. La rumeur, dont l'influence dans le milieu financier est souvent aussi forte que l'information vraie, aurait amplifié le phénomène avec la diffusion de celle d'une rupture prochaine des pourparlers franco-allemands. Ces éléments réunis ; causes structurelles, stratégie financière franco-russe, incertitude sur l'avenir de la paix ; auraient été à la source du krach boursier allemand de 1911³⁷.

Quoi qu'il en soit, cette donnée financière modifie le rapport de force. La diplomatie allemande est placée dans une position délicate. Il est clair que le Reich n'a pas les capacités financières de mener une politique belliciste, ce qui réduit nécessairement sa marge de manœuvre. Le gouvernement impérial s'emploie à apaiser ses milieux financiers. Il faut prévenir une nouvelle panique. Au près des journalistes, la Wilhelmstrasse feint l'optimisme à outrance au sujet du Maroc, dans l'espoir d'enrayer la tendance. Les semaines suivantes, les valeurs boursières berlinoises ne cessent pas de varier, signe d'une angoisse tenace autour de la situation économique et diplomatique du pays. De nouvelles chutes de valeurs surviennent même. Ainsi, Kiderlen doit-il avoir cet élément nouveau à l'esprit, lorsque lui et Jules Cambon renouent la discussion, au début de septembre 1911.

35 CAILLAUX, Joseph, *Mes mémoires...*, *op. cit.*, pp. 170-171

36 CAILLAUX, Joseph, *Agadir...*, *op. cit.*, pp. 195-199

37 Sur la crise financière allemande et le rôle de Caillaux, voir ALLAIN, Jean-Claude, *op. cit.*, pp. 363-367

II – Les négociations marocaines et congolaises.

Le retour de Jules Cambon à Berlin marque le début de la négociation marocaine, suivie de celle de la convention congolaise un mois plus tard, jusqu'à la signature définitive des deux accords le 4 novembre 1911. Les discussions franco-allemandes sont âpres, émaillées d'incident, mais enfin on arrive à s'entendre. Dans les deux pays cependant, les esprits s'échaudent et les diplomates sont confrontés à une montée en tension politique et militaire.

A – Le récit des négociations marocaines.

Deux semaines après leur dernière entrevue, Jules Cambon et Kiderlen se rencontrent de nouveau, le 4 septembre 1911³⁸. La conversation débute par une exposition claire, de la part de l'ambassadeur, du principe qui doit gouverner les échanges, c'est-à-dire la solidarité entre les concessions allemandes au Maroc et celles françaises au Congo. La part réservée à l'Allemagne au détriment de la colonie africaine doit dépendre de la position faite à la France dans l'Empire chérifien. Le secrétaire d'État allemand approuve, et les deux hommes commencent à parler pratiquement. Fort de ses instructions, Jules Cambon donne lecture à son interlocuteur des dispositions du gouvernement français, ainsi que d'un premier projet français de convention marocaine. Kiderlen porte des réserves sur divers points : l'égalité économique que les Français souhaiteraient voir réduite à vingt ans, l'abolition du régime des protégés et celle des tribunaux consulaires ; ces deux derniers points ne surprennent guère Jules Cambon. Le secrétaire d'État réserve la réponse officielle allemande d'ici à quelques jours. Pendant ce temps, l'ambassadeur soumet au Quai une ébauche des lettres interprétatives qui accompagneront le texte définitif pour en expliciter sa nature³⁹. Pour le reste, le gros du travail de l'ambassade à ce moment-ci est consacré à l'analyse de la situation financière allemande après le krach boursier.

C'est le 8 septembre que le diplomate obtient de Kiderlen le contre-projet allemand à propos du Maroc. Ce document est une erreur tactique monumentale de la part de Berlin. Abusif sur le fond, maladroit dans la forme, il est facile à torpiller pour les Français. Jules Cambon parle d'un texte rédigé par les bureaux de la Wilhelmstrasse, plutôt que par Kiderlen⁴⁰, « d'une lourdeur rare » et avec « une méconnaissance du français dont il faut tenir compte, et, pour juger ce document avec justesse, ne pas s'en offusquer⁴¹ ». De ce caractère médiocre, le secrétaire d'État en a sans doute

38 Pour le récit de la conversation voir, *DDF* II, t.14, doc. 254 et 257. Télégramme et dépêche de Jules Cambon à Justin de Selves, le 4 septembre 1911.

39 *Ibid.*

40 *Ibid.* doc. 284 et 289. Télégramme et dépêche de Jules Cambon à Justin de Selves, le 8 septembre 1911.

41 *Ibid.* doc. 290. Lettre de Jules Cambon à Justin de Selves, le 8 septembre 1911.

conscience, puisqu'en le remettant à l'ambassadeur, il lui laisse « entendre qu'il apporterait plus de largeurs de vues dans la discussion que n'en montre le contre-projet⁴² ». En effet, le texte contrevient totalement au principe énoncé depuis le début, à savoir un désintéressement de l'Allemagne au Maroc. Sous prétexte de garantir l'égalité économique, les rédacteurs du projet insèrent des dispositions qui laissent penser une tentative d'obtenir des privilèges économiques. C'est le cas notamment des chemins de fer du Sous, dans lesquels l'Allemagne revendique 70 % des parts. Dans le reste du pays, les industriels du Reich se « contenteraient » d'une part à hauteur de 30 %. Cette politique de partage économique, une redite de l'accord de 1909, horrifie les Français et intente à l'idée centrale d'un retrait de l'Allemagne de la question marocaine.

Ces prétentions allemandes en Maroc méridional attisent vite la crainte à Paris. La chimère terrifiante du Sous allemand reparait. Du livre de Tardieu, Joseph Caillaux reprend plus tard le mythe du condominium économique : celui-ci voudrait que, par l'accord de 1909, puis ce contre-projet, l'Allemagne aurait ambitionné à négocier avec la France l'exploitation à deux du Maroc⁴³. Dans son ouvrage, Jean-Claude Allain juge cette thèse peu crédible⁴⁴. Jules Cambon, lui, fait plutôt le lien avec l'influence supposée – et surtout fantasmée – des frères Mannesmann dans la conduite de la diplomatie allemande⁴⁵, hypothèse tout aussi discutable. En fait, et l'ambassadeur perçoit ce point en revanche, ces clauses reprennent les dispositions de l'accord sur les chemins de fer abandonné par les Français à la mi-mars. L'Allemagne tente d'obtenir ce qu'elle n'avait pas réussi à négocier quelques mois plus tôt. Seulement, depuis l'envoi du *Panther*, il n'est plus possible pour elle de soutenir de telles demandes, sans se placer en porte-à-faux.

Cet embarras profite à la diplomatie française qui se travestit en garante de l'égalité économique au Maroc. Elle dénonce la prétention allemande d'obtenir une position financières et industrielle privilégiée. En somme, elle prend l'Allemagne à son propre jeu, en retournant contre ses propres ambitions ce principe d'égalité qu'elle avait sans cesse défendu face aux Français⁴⁶. Fort de cet argument, Paris peut rejeter aisément les revendications adverses, sans craindre de porter la responsabilité de la rupture. Paul Cambon, au sujet du contre-projet allemand, parle d'une « œuvre de rond-de-cuir⁴⁷ », qui assure à la France une « situation morale excellente⁴⁸ », selon Arthur Nicolson, le sous-secrétaire au Foreign Office. Diplomatiquement donc, Paris endosse le beau rôle.

42 *Ibid.*, doc. 289. Dépêche de Jules Cambon à Justin de Selves, le 8 septembre 1911.

43 Voir TARDIEU, André, *Le mystère d'Agadir*, Paris, Calmann-Levy, 1912, p. 37 et CAILLAUX, Joseph, *Agadir...*, *op. cit.*, p. 54

44 ALLAIN, Jean-Claude, *op. cit.*, p. 237-238

45 *DDF* II, t.14, doc.289. Dépêche de Jules Cambon à Justin de Selves, le 8 septembre 1911.

46 C'est le motif soulevé par Caillaux lorsqu'il se refuse à souscrire à tout arrangement économique particulier avec l'Allemagne au Maroc, voir *Ibid.*, doc. 325. Lettre de Joseph Caillaux à Jules Cambon, le 15 septembre 1911.

47 FRMAE 42PAAP106 – Paul Cambon, Correspondance familiale 10 janv. 1909 – 20 déc. 1911. Lettre de Paul à Jules Cambon, le 20 septembre 1911.

48 *Ibid.* Lettre de Paul à Jules Cambon, le 15 septembre 1911.

Sur le plan politique, en revanche, il complique la tâche du cabinet en renforçant le parti des « durs » du Quai d'Orsay. À son frère, Paul Cambon indique que « tout ce qui a transpiré du contre-projet allemand a surexcité les esprits en France. La méfiance s'est accrue et elle rend plus difficile la situation du gouvernement⁴⁹ ».

Heureusement, Kiderlen ne tarde pas à mettre de l'eau dans son vin. La détérioration de la situation financière l'oblige à poursuivre les négociations. Les clauses relatives aux chemins de fer sont rognées au fur et à mesure, puis carrément supprimées. L'Allemagne se contente de la promesse de la priorisation de la ligne Tanger-Fez dans le cadre des futures constructions de voies ferrées, mentionnée dans les lettres interprétatives. Dans l'ensemble, le mois de septembre voit Kiderlen reculer progressivement sur les principaux points de friction. Les discussions sont âpres, mais, en fin de compte, des clauses du premier contre-projet allemand, il ne reste plus grand-chose au commencement d'octobre. Malgré tout, Kiderlen arrache un succès lorsqu'il obtient la non-limitation dans l'application de l'égalité économique au Maroc, à l'inverse de l'accord franco-anglais de 1904 qui la restreignait à trente ans⁵⁰ – ce que Jules Cambon juge peu grave, voire souhaitable afin d'obtenir l'adhésion des autres puissances d'Algésiras à l'accord franco-allemand⁵¹. Sur deux éléments, le ministre allemand maintient aussi sa manière de voir : le régime des protégés, soit la révision de la convention de Madrid (1880) exigée par Paris, et l'abolition des tribunaux consulaires.

On se le rappelle, ces articles avaient été rétablis contre l'avis de Jules Cambon et sans l'aval ni Caillaux ni le Conseil des ministres. À Paris, le diplomate s'en plaint vivement. Pourtant, de Selves maintient ses instructions⁵². L'abandon par l'Allemagne de son droit de protection est une condition essentielle à l'accord, car cette dernière est un outil formidable d'influence. Elle permet à une puissance européenne d'obtenir des natifs employés par ses consulats une protection judiciaire. Les Marocains, sous ce statut, échappent donc au pouvoir souverain du Maghzen. Ici, le problème réside en ce qu'exiger de l'Allemagne, spécifiquement, l'abandon de ce privilège reconnu à toutes les puissances européennes, la placerait dans un état d'infériorité indigne de son rang. Aussi, Kiderlen refuse naturellement et Jules Cambon admet même sa position compréhensible⁵³. Le secrétaire d'État consent malgré tout à inscrire dans les lettres interprétatives le principe d'une révision de la convention de Madrid, qui fixe les modalités du régime des protégés. Mais à Paris, de Selves tergiverse. À Caillaux, l'ambassadeur français se plaint de l'introduction surprise d'un article

49 *Ibid.* Lettre de Paul à Jules Cambon, le 20 septembre 1911.

50 *DDF* II, t.14, doc. 644. Lettre de Jules Cambon à Justin de Selves, le 16 octobre 1911.

51 *Ibid.*, doc. 399. Lettre de Jules Cambon à Justin de Selves, le 4 octobre 1911.

52 *Ibid.*, doc. 310. Dépêche de Justin de Selves à Jules Cambon, le 13 septembre 1911.

53 *Ibid.*, doc. 325 et 326. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 16 septembre 1911 et lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 16 septembre 1911.

aussi problématique par le Quai d'Orsay⁵⁴. Il affirme qu'il ferait le nécessaire pour obtenir gain de cause du gouvernement allemand, mais ne cache pas son pessimisme. En même temps, en France, les journaux s'emparent de l'affaire et une pression s'exerce en faveur de l'abrogation du régime des protégés⁵⁵. Sans ça, disent ses partisans, le protectorat français ne serait pas vraiment assuré.

Cambon insiste donc auprès de Kiderlen. Le 21 septembre, il force pour que cette disposition apparaisse dans l'acte public – soit dans la convention et non dans les lettres interprétatives⁵⁶. Nouveau refus. Le Quai d'Orsay propose une formule transactionnelle : dans le traité, il serait indiqué que l'Allemagne et la France s'engageraient à obtenir des autres puissances, la révision de la convention de Madrid. Il ne s'agit donc plus d'une demande particulière dirigée contre l'Allemagne, mais d'un simple engagement de sa part à soutenir une conversation multilatérale future⁵⁷. Cela ne suffit à convaincre Kiderlen qui émet de larges réserves. Une dizaine de jours de négociations suivent, particulièrement éprouvante. À plusieurs reprises, la conversation entre Jules Cambon et Kiderlen vire à l'aigre⁵⁸. Mais enfin, une formule transactionnelle est trouvée : la France obtient l'engagement de l'Allemagne de soutenir auprès des autres pays une démarche ambitionnant le « changement » du régime des protégés au Maroc. Ce dernier terme est précisé dans le sens d'une « abrogation » dans les lettres interprétatives⁵⁹. Les Français obtiennent donc gain de cause.

Sur la question des tribunaux consulaires, en revanche, Paris obtient moins de succès. En effet, comme il est d'usage en pays musulman, les consuls des puissances chrétiennes ont droit de justice sur leurs nationaux. Ce faisant, ils se substituent à la justice locale. Dans le cas du Maroc, ce système capitulaire offre aux pays européens l'opportunité d'intervenir dans les affaires internes du pays, même sous régime de protectorat, comme cela s'est produit en Tunisie. Du point de vue français donc, il est nécessaire d'obtenir l'abrogation des tribunaux consulaires. Tout le Maroc doit être soumis à la loi marocaine, et par extension française, sans qu'il puisse exister un risque d'ingérence extérieure. Sans quoi, le protectorat ne garantirait rien.

Toutefois, la question reste périlleuse. Avec l'introduction de cette disposition dans le projet d'accord – toujours contre l'avis du cabinet – Jules Cambon ne cache pas au Département le danger qu'il y a à voir l'Allemagne revendiquer la mise en place de tribunaux mixtes, sur le modèle de

54 *Ibid.*, doc. 342. Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 20 septembre 1911.

55 FRMAE 42PAAP106 – Paul Cambon, Correspondance familiale, 10 janv. 1909 – 21 déc. 1911. Lettre de Paul à Jules Cambon, le 29 septembre 1911.

56 *DDF* II, t.14, doc. 344. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 21 septembre 1911.

57 *Ibid.*, doc. 350. Dépêche de Justin de Selves à Jules Cambon, le 23 septembre 1911.

58 Voir par exemple leur entrevue du 30 septembre,

59 *DDF* II, t.14, doc. 410. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 8 octobre 1911.

ceux franco-anglais en Égypte⁶⁰. Or, c'est exactement ce qui survient⁶¹. De son côté, Paul Cambon avertit de Selves que les Anglais pourraient en profiter de la situation, soit en soutenant la demande allemande, soit en exigeant de la France l'abrogation desdits tribunaux en Égypte⁶². Léon Geoffray, ambassadeur de France à Madrid, ne dit pas autrement⁶³. Devant ce risque, Jules Cambon préconise de contourner le problème de la plus simple des manières. Si les Allemands s'obstinent à parler de tribunaux mixtes, il vaut mieux supprimer tout bonnement l'article⁶⁴. Cette fois, le Ministère se range de son avis⁶⁵. Le passage est supprimé du deuxième projet français. De son côté, Kiderlen n'insiste pas, trop ravi qu'on laisse ce sujet épineuse à l'écart. Ainsi, les deux partis s'entendent pour ne plus en parler⁶⁶.

Mais voilà qu'en France, les milieux politico-médiatiques s'agitent. À l'instar de la question du régime des protégés, celle des tribunaux consulaires suscite la polémique. Alors, Jules Cambon revient à la charge afin d'obtenir *a minima* l'évocation de la question dans l'accord public, sans non plus pousser trop loin. Le 21 septembre, il soumet à Kiderlen une formule transactionnelle, engageant l'Allemagne à étudier les modalités d'une réforme judiciaire française au Maroc en temps voulu⁶⁷. L'ambassadeur met également en garde Selves sur la campagne de presse en train de se monter en France, et les risques qu'elle comporte sur un sujet aussi grave⁶⁸. En effet, le gouvernement français doit être extrêmement prudent. Revendiquer l'abrogation des tribunaux consulaires, c'est le risque – la certitude même – de se voir imposer le système des tribunaux mixtes, ce que Paris ne veut à aucun prix. Pire, de la même manière que la France s'est appuyée sur l'Europe pour écarter les demandes de l'Allemagne début septembre, il est certain que l'Allemagne s'appuiera sur l'Europe pour obtenir gain de cause sur la réforme judiciaire. L'ambassadeur appelle donc à rester « sur le terrain de l'équité et de la raison⁶⁹ ».

À Paris, pourtant, on s'obstine de nouveau. Le 22 septembre, une note de Louis Renaut, préconise l'abolition pure et simple des capitulations au Maroc. Le troisième projet français rétablit l'article supprimé antérieurement. de Selves s'en explique à l'ambassadeur, en même temps qu'il rejette la solution des tribunaux mixtes et affirme qu'il faut absolument que l'Allemagne

60 *Ibid.*, doc. 230. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 31 août 1911. L'accord anglo-français de 1904 impose en Égypte un système de tribunaux mixtes, permettant aux consuls français de conserver une partie de leurs prérogatives en matière judiciaire. Fruit d'un compromis, ce système agace les Anglais qui doivent supporter les ingérences françaises.

61 *Ibid.*, doc. 277. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 7 septembre 1911.

62 *Ibid.*, doc. 292. Télégramme de Paul Cambon à Justin de Selves, le 9 septembre 1911.

63 *Ibid.*, doc. 295. Lettre de Léon Geoffray à Justin de Selves, le 9 septembre 1911.

64 *Ibid.*, doc. 300. Dépêche de Jules Cambon à Justin de Selves, le 10 septembre 1911

65 *Ibid.*, doc. 311. Lettre de Justin de Selves à Jules Cambon, le 13 septembre 1911.

66 *Ibid.*, doc. 325. Dépêche de Jules Cambon à Justin de Selves, le 16 septembre 1911.

67 *Ibid.*, doc. 344. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 21 septembre 1911.

68 *Ibid.*, doc. 389. Lettre de Jules Cambon à Justin de Selves, le 2 octobre 1911.

69 *Ibid.*

reconnaisse le principe d'une suppression pure et simple des juridictions consulaires⁷⁰. Bref, Kiderlen doit abdiquer sur toute la ligne. Évidemment, ce dernier s'en offusque. Il estime avoir déjà fait assez de concessions aux Français en acceptant la suppression initiale de l'article, et sur la question concomitante du régime des protégés, exposée ci-dessus⁷¹. La discussion continue donc pendant plusieurs jours. Le 30 septembre, il soumet à Jules Cambon une nouvelle formulation. Elle reconnaît implicitement l'adhésion par l'Allemagne au principe de l'abolition des tribunaux consulaires lorsque le moment s'y prêtera⁷². Il indique à l'ambassadeur qu'il ne peut en demander plus.

Enfin, le 2 octobre, Kiderlen apporte à Jules Cambon un argument décisif. Il refuse l'inscription de la suppression des tribunaux dans l'accord public, sous prétexte qu'une telle mesure, touchant le statut des particuliers allemands au Maroc, exigerait l'aval du Reichstag. Cette fois, de Selves recule et se satisfait d'une simple évocation dans les lettres interprétatives⁷³. Désormais, la route est dégagée pour la signature de la convention marocaine. Après quelques derniers incidents, l'accord est signé *ne varietur* le 13 octobre 1911. Les Français ont obtenu l'essentiel, voire plus encore. Satisfait, Jules Cambon estimait un peu avant avoir obtenu de Kiderlen presque tout, « d'une façon qu'on peut dire inespérée⁷⁴ ». Le protectorat est acquis, admis par l'Allemagne dans les lettres interprétatives, et rien ne semble plus maintenant capable d'enrayer le processus, amorcé, il y a sept ans déjà, visant l'établissement de la domination française au Maroc. Les négociations entre Jules Cambon et Kiderlen furent âpres et éreintantes. Les indiscretions des journaux parisiens, surtout, compliquèrent de beaucoup le travail des diplomates. Jugée trop informée, livrant polémique autour de questions techniques subsidiaires, comme celles du régime des protégés ou des tribunaux consulaires, la presse aurait été, selon le sentiment de Cambon, la cause de beaucoup de complications⁷⁵.

B – Le récit des négociations congolaises.

Les discussions sur le Congo débutent dès la fin de celles sur le Maroc, le 16 octobre, comme leur conséquence immédiate. L'idée fondamentale est toujours cette solidarité entre le terrain marocain et le terrain congolais. Or, sur ce premier point, la France a obtenu gain de cause, moyennant quelques concessions sans importance. Kiderlen le sait et aspire donc à la largesse de

70 *Ibid.*, doc. 349 et doc. 351. Dépêche et lettre de Justin de Selves à Jules Cambon, le 23 septembre 1911.

71 *Ibid.*, doc. 360. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 26 septembre 1911.

72 *Ibid.* doc. 380. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 30 septembre 1911.

73 *Ibid.*, doc. 387. Télégramme de Justin de Selves à Jules Cambon, le 2 octobre 1911.

74 *Ibid.* doc. 369. Lettre de Jules Cambon à Justin de Selves, le 27 septembre 1911.

75 *Ibid.*, doc. 342 et doc. 352. Lettres de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 20 et le 23 septembre 1911.

vue promise par Paris. Jules Cambon insiste en ce sens auprès de Caillaux⁷⁶ et de Selves⁷⁷. En aucun cas, il ne faut réduire la base des compensations envisagées au préalable en Afrique équatoriale, celles que Jules Cambon a fait miroiter à Kiderlen sur la base de ses instructions en échange de son abandon sur le Maroc. La crédibilité de sa parole de diplomate et de celle du gouvernement français est en jeu. En effet, l'homme craint de plus en plus que Paris rétropédale sur le terrain congolais après avoir acquis l'essentiel au Maroc. Le 10 octobre, de Selves nourrit cette peur, parlant l'opposition parlementaire qui se nouerait contre les cessions congolaises⁷⁸. Le télégramme laisse présager une remise en cause des promesses antérieures, ce qui suffit à donner de la crédibilité aux angoisses de Jules Cambon. À cela s'ajoutent les scrupules de Lebrun, ministre des Colonies, qui rechigne à céder un pouce de territoire. L'homme désire plus de temps ; il regrette la précipitation des négociations, quand Jules Cambon et Kiderlen s'accordent à dire qu'elles n'ont que trop duré. Ce sont ces impressions de son chef que rapporte Van Vollenhoven à Charles Rognon, en partance pour Berlin⁷⁹. À l'instar du premier quelques semaines plus tôt, Rognon, ancien gouverneur du Sénégal, y part conseiller l'ambassadeur sur le Congo dont il méconnaît presque tout. Dans une lettre à Caillaux, Jules Cambon en parle comme « d'un excellent colonial [...] qui m'assure qu'une coupure de cinq kilomètres au milieu de tout un continent doit être repoussé⁸⁰ ».

Sur le Congo, le ministère des Affaires étrangères envisage trois plans de cession, transmis au négociateur français dès avant la signature de la convention marocaine⁸¹. La stratégie française est simple : à Kiderlen, Jules Cambon doit défendre un projet à la fois, du plus restreint au plus large. Le dernier des plans correspond aux cessions maximales projetées à la fin d'août et avalisées en Conseil des ministres le 27 du même mois. À propos de chacun d'eux, l'ambassadeur devra combattre pied à pied, ne se rabattre sur le suivant qu'en présence d'objections insurmontables. Or d'emblée, le diplomate prévient de Selves : le premier et le deuxième projets sont impossibles à faire adopter, et réduirait d'autant la portée de sa parole et de son autorité auprès de Kiderlen⁸². Au mieux ce ne serait qu'une perte du temps, au pire un prétexte à une rupture. Dans une communication officielle, il se dédouane de toute responsabilité en cas de refus allemand :

« Je suis reconnaissant à V.E. de la confiance qu'elle manifeste dans le résultat de mes efforts, mais quels qu'ils soient, comme une négociation, pour aboutir, doit tenir compte des vues des 2 partis et

76 *Ibid.*, doc. 352 et doc. 378. Lettres de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 23 et 29 septembre 1911.

77 *Ibid.*, doc. 389. Lettre de Jules Cambon à Justin de Selves, le 2 octobre 1911.

78 *Ibid.*, doc. 420. Dépêche de Justin de Selves à Jules Cambon, le 10 octobre 1911.

79 FRMAE 43PAAP58 – Jules Cambon, Correspondance personnelle PIE à Z. Copie d'une lettre de Joost Van Vollenhoven à Rognon, le 15 octobre 1911.

80 *DDF* II, t.14., doc. 455. Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 19 octobre 1911.

81 *Ibid.*, doc. 420. Dépêche de Justin de Selves à Jules Cambon, le 10 octobre 1911.

82 *Ibid.*, doc. 427. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 12 octobre 1911.

comporte par essence une certaine transaction, il serait téméraire de ma part de me flatter que nos idées triomphent uniquement »⁸³.

De fait, ce refus ne se fait pas attendre. Le 16 octobre, Kiderlen refuse la moindre révision des compensations congolaises. Les plans français sont balayés d'un revers de la main. Le secrétaire d'État s'en tient à ce qui avait été arrangé il y a six semaines, sans quoi il considérerait la conversation rompue et la convention marocaine caduque⁸⁴. Malgré les insistances de Jules Cambon, le ministre ne ploie pas. De là, un problème se pose. Pour les Allemands, les compensations ont un objectif : obtenir un accès au fleuve Congo, depuis la colonie du Kameroun, située au nord du Congo français. Toutefois, un pareil corridor couperait en deux la colonie française, ce que répugne à accepter Paris pour des raisons essentiellement politiques. Contre elle, contre cette « coupure », Caillaux invoque l'opinion publique française et parlementaire absolument opposés à un tel découpage⁸⁵. À l'inverse, la diplomatie allemande en fait une condition *sine qua non* de l'accord. Voilà le dilemme de la « coupure » posée, celui-là même qui rend l'affaire congolaise si complexe.

Souffrant de la divergence d'intérêts, les discussions franco-allemandes ralentissent de nouveau. Le 18 octobre, suite à un premier entretien matinal, stérile en tout point, Kiderlen et Jules Cambon se retrouvent dans la soirée. Le premier, fort de son entretien de l'après-midi avec le chancelier, annonce que l'Allemagne se refuse à abandonner sa prétention à un accès au fleuve Congo ou à l'Oubanghi, l'un de ses affluents. En revanche, il se dit ouvert à une combinaison nouvelle assurant la libre communication entre les différentes parties de la colonie française. Celle-ci consiste en deux « piqûres » allemandes, portées jusqu'aux berges du fleuve, larges de quelques kilomètres et séparées entre elles par une grande bande de territoire française⁸⁶. L'ambassadeur en réfère à de Selves qui s'y montre sensible⁸⁷. Enfin, un accord de principe paraît trouvé, et la « coupure » n'existe plus. Pour Jules Cambon, sa neutralisation est une victoire. Selon son frère, « il [Jules] considère comme un succès d'avoir obtenu de K[iderlen] la renonciation à la coupure⁸⁸ », bien qu'il « craint qu'à Paris on ne se rende pas compte de la valeur de ce succès ». Caillaux lui-

83 Centre des archives diplomatiques de Nantes (CADN), 83PO/A/395 – Correspondance politique et commerciale, juil-sept 1911 (départ). Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 14 octobre 1911.

84 *DDF* II, t.14, doc. 442. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 16 octobre 1911.

85 *Ibid.*, doc. 250. Lettre de Joseph Caillaux à Jules Cambon, le 3 septembre 1911.

86 *Ibid.*, doc. 450. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 18 et 19 octobre 1911.

87 *Ibid.*, doc. 451 et doc. 453. Télégramme et lettre de Justin de Selves à Jules Cambon, le 19 octobre 1911.

88 FRMAE 42PAAP106 – Paul Cambon, Correspondance familiale, 10 janv. 1909 – 21 déc. 1911. Lettre de Paul à Henri Cambon, le 22 octobre 1911.

même aurait rendu hommage devant Mermeix à « un coup de maître [de Jules Cambon] en amenant l'Allemagne à renoncer à la coupure ; que nul autre que [lui] n'aurait remporté un pareil succès⁸⁹ ».

En Allemagne, cependant, l'opinion parlementaire se monte de plus en plus contre l'accord marocain⁹⁰. La rentrée du Reichstag mi-octobre profite aux oppositions qui multiplient les attaques contre le gouvernement. Jules Cambon s'en inquiète, car il y a un risque que la Chambre allemande fasse pression pour obtenir le droit de s'exprimer sur l'affaire⁹¹. Finalement, la session parlementaire n'est pas prolongée et le Reichstag vote sa séparation le 25 octobre. Néanmoins, la séquence fragilise Kiderlen⁹². Flairant le danger, l'ambassadeur incite Paris à précipiter la conclusion de l'accord.

C – 4 novembre 1911 : derniers soubresauts et signature de l'accord.

La « coupure » résolue, la signature de la convention congolaise paraît imminente. Quand soudain, deux éléments surgissent et risquent de faire échouer l'affaire. Le premier concerne le droit de préemption (ou de préférence) français sur le Congo belge. En vertu de ce dernier, la France a l'opportunité d'annexer la colonie dans le cas où la Belgique serait incapable d'y maintenir sa souveraineté. Dès le début des négociations, Jules Cambon et Kiderlen avaient convenu que l'Allemagne se désintéressait de ce droit. Or, le 26 octobre, le secrétaire d'État rétropédale : il n'exige pas le droit de préférence en lui-même, mais il désire que la France s'engage à consulter l'Allemagne au cas où elle en ferait usage⁹³. Or, Paris refuse catégoriquement ; Caillaux ou de Selves peu importe, la demande paraît inacceptable à tous⁹⁴. Kiderlen n'en démord pas. Il insiste et la conversation entre lui et Jules Cambon prend de nouveau ces tons orageux des mauvais jours⁹⁵. La question du Congo belge bloque tout.

L'ambassadeur interprète cette demande *in extremis* par la position politique fragilisée de Kiderlen suite à la réunion du Reichstag⁹⁶. Brusquement, le risque rupture réapparaît. Le Quai d'Orsay demande à Paul Cambon et Georges Louis d'interroger les gouvernements anglais et russe sur leurs attitudes dans l'hypothèse d'une interruption des pourparlers⁹⁷. Jules Cambon, lui, étudie

89 FRMAE 43PAAP56 – Jules Cambon, Correspondance personnelle LU à PE. Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 11 juin 1912.

90 DDF II, t.14, doc. 454. Dépêche de Jules Cambon à Justin de Selves, le 19 octobre 1911.

91 CADN 83POA396 – Correspondance politique et commerciale oct-déc. 1911 (départ). Télégrammes de Jules Cambon à Justin de Selves, le 19 et le 20 octobre 1911.

92 *Ibid.*, doc. 472. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 24 octobre.

93 DDF II, t.14, doc. 479. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 26 octobre 1911.

94 *Ibid.*, doc. 482. Télégramme de Justin de Selves à Jules Cambon, le 27 octobre 1911.

95 *Ibid.*, doc. 485. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 27 et 28 octobre 1911.

96 *Ibid.*, doc. 502. Lettres de Jules Cambon à Joseph Caillaux ; CADN 83PO/A/396 – Correspondance politique et commerciale sept-déc 1911 (départ). Lettre de Jules Cambon à Justin de Selves, le 30 octobre 1911.

97 DDF II, t.14., doc. 487. Télégramme de Justin de Selves à Paul Cambon et Georges Louis, le 28 octobre 1911.

les possibilités politiques et militaires qui s'imposeraient dans ce cas de figure⁹⁸. L'atmosphère revient à ce qu'elle était à la fin de juillet, c'est-à-dire lourde et sombre, chargée de potentialités guerrières. La différence fondamentale tient en ce qu'en cas de rupture, la France jouirait cette fois du beau rôle. L'Allemagne, par sa demande impromptue, porterait la responsabilité de l'échec de l'accord. Cette seule donnée suffit à convaincre le gouvernement français de tenir bon.

Enfin, Jules Cambon propose au Quai d'Orsay une formule transactionnelle⁹⁹. Il dédramatise la demande allemande en développant le scénario d'une dissolution du Congo belge. Pour lui, reconnaître que l'Allemagne devrait être consultée dans ce cas, n'est en vérité que la reconnaissance d'une évidence politique. Selon l'ambassadeur, ce qui rend la demande de Kiderlen si dérangeante, c'est son caractère particulier dirigé vers la France. L'ambassadeur propose donc une formulation plus générale à inscrire dans les lettres interprétatives, mais qui reviendrait au même. Pour les deux négociateurs, l'entretien du 31 octobre est l'occasion de s'arranger sur la forme précise d'un article en ce sens, à apparaître dans la convention publique sous réserve de l'accord du chancelier allemand et du gouvernement français¹⁰⁰. Le 2 novembre, le Quai d'Orsay avalise l'initiative de son ambassadeur et en réfère au ministre français à Bruxelles¹⁰¹. La formule est adoptée par Kiderlen et Jules Cambon dans la foulée¹⁰².

Une seconde affaire empoisonne encore ces derniers jours, dont les racines prennent source quelques semaines en arrière. On se le rappelle, le Togo fut proposé aux Français par Kiderlen dans le courant du mois de juillet. De Selves avait tout d'abord rejeté l'offre, puis s'était ravisé, certainement sous la pression de Caillaux, en poussant Jules Cambon à obtenir de son interlocuteur la colonie allemande. Initiative malheureuse, puisque le secrétaire d'État avait, lui aussi, été contraint de réviser sa position, du fait de l'opposition politique que lui menait son collègue aux Colonies, Frederich von Lindequist. Le Togo n'était donc plus à vendre. Les tentatives de l'ambassadeur en ce sens n'y firent rien. Dans le courant d'août, il était devenu clair que Kiderlen ne lâcherait rien. De Selves avait perdu l'occasion d'obtenir le Togo, au grand dam de Caillaux et de ses tentatives malheureuses de le réintroduire dans la négociation¹⁰³.

Or, fin octobre, la question refait surface à la faveur d'une affaire de rectifications de frontières. Selon les principes de la discussion, les compensations françaises au Congo doivent être allégées par des rectifications de frontière au Cameroun et au Togo en faveur de la France. Il s'agit de donner l'illusion d'un échange de territoires et non d'une cession, à la demande du Quai d'Orsay.

98 *Ibid.*, doc. 485. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 27 et 28 octobre 1911.

99 *Ibid.*, doc. 501. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 30 octobre 1911

100 *Ibid.*, doc. 505. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 31 octobre 1911.

101 *Ibid.*, doc. 507. Télégramme de Justin de Selves à Klobukowski, le 1er novembre 1911.

102 *Ibid.*, doc. 512. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 2 novembre 1911.

103 ALLAIN, Jean-Claude, *op. cit.*, p. 401

Cependant le 27 octobre, parlant des rectifications au Togo, Kiderlen invoque le principe de réciprocité pour obtenir une languette de territoire au Dahomey voisin, colonie française¹⁰⁴. Pour l'Allemagne, il s'agit d'obtenir des compensations de dernière minute. Là encore, Paris se récusé. Le Ministère juge qu'il n'a jamais été question de réciprocité sur ce terrain-ci¹⁰⁵. Kiderlen hausse pourtant le ton. Il lie la question à celle du Congo belge et brandit la menace de la rupture des pourparlers¹⁰⁶.

En même temps, le secrétaire allemand aux Colonies s'en mêle. Selon Jules Cambon, Lindequist, plutôt hostile au compromis, pousserait à faire de la cession de cette bande de terres au Dahomey une condition non-négociable¹⁰⁷. De l'avis du négociateur français, il convient soit de céder, soit d'omettre toute mention au Togo-Dahomey dans l'accord final. Le 2 novembre, le Quai d'Orsay lui intime d'insister une dernière fois en faveur d'une rectification de frontière au Togo, sans contrepartie française au Dahomey. Sinon, que Jules Cambon supprime toute mention à ce sujet et signe la convention telle quelle¹⁰⁸. L'ambassadeur fait donc un dernier et « inutile¹⁰⁹ » effort auprès de Kiderlen. En conséquence, la question est passée sous silence et la convention congolaise est enfin signée, le 4 novembre 1911.

Ce document, et son équivalent marocain clôturent la crise ouverte quatre mois plus tôt dans les eaux d'Agadir. L'accord se compose de deux volets : une convention marocaine, une convention congolaise et une paire de lettres interprétatives pour chacune d'elles. Par celles-ci, la France obtient la reconnaissance de son protectorat sur le Maroc, moyennant des garanties économiques : le maintien du principe de la « porte ouverte », le respect de l'égalité économique, l'exonération de taxes sur le minerai de fer dont l'Allemagne est demandeuse, etc. Au Congo, le Reich obtient 200 000 kilomètres carrés de territoire et un accès par deux endroits au fleuve Congo. Au moment de la signature, Jules Cambon, amusé, confie à Caillaux qu'il est heureux que Kiderlen n'a pas obtenu les informations que lui-même a lues ensuite sur la valeur économique des terres consenties¹¹⁰. Sur la question du Congo belge, l'ambassadeur en parle au chef du gouvernement comme d'une « heureuse affaire ». La demande allemande aurait fait assez peur à la Belgique pour qu'elle soit tentée de se rapprocher de la France¹¹¹. Sur le Togo enfin, l'ambassadeur estime qu'il n'était pas

104 *DDF* II, t.14, doc. 484. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 27 octobre 1911.

105 *Ibid.*, doc. 508. Télégramme de Justin de Selves à Jules Cambon, le 1^{er} novembre 1911.

106 *Ibid.*, doc. 506. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 1^{er} novembre 1911.

107 *Ibid.*, doc. 510. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 2 novembre 1911.

108 *Ibid.*, doc. 512. Télégramme de Justin de Selves à Jules Cambon, le 2 novembre 1911

109 *Ibid.*, doc 513. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 3 novembre 1911.

110 *Ibid.*, doc. 519. Lettre de Jules Cambon à Caillaux, le 3 novembre 1911.

111 *Ibid.*

possible d'obtenir plus de Kiderlen, déjà sur sellette¹¹². À de Selves et Caillaux, il disserte victorieux, sur la réalisation prochaine de l'œuvre française commencée en 1830, sur la consolidation de son Empire en Afrique du Nord, « de l'Atlantique à la Tripolitaine¹¹³ ». Au Président du Conseil, il en parle comme le « plus grand titre d'honneur » de son gouvernement « aux yeux de l'histoire »¹¹⁴.

La crise d'Agadir est une bonne affaire pour la diplomatie française. En échange de quelques morceaux du Congo, elle obtient de l'Allemagne la reconnaissance de son protectorat au Maroc, huit ans après la tentative malheureuse de Saint-René Taillandier. Pourtant, la seconde crise marocaine marque aussi l'amorce d'une nouvelle phase dans les relations européennes. L'invasion de la Tripolitaine par l'Italie en septembre 1911, en application des accords secrets franco-italiens de 1902¹¹⁵, marque le début de la guerre italo-turque. L'année suivante Les puissances balkaniques profitent de la faiblesse turque momentanée pour déclencher la Première guerre balkanique, suivie de la Seconde presque immédiatement après. Ces deux conflits rebattent les cartes de la géopolitique du sud-est européen. Ils préparent les conditions à l'attentat de Sarajevo et à sa réaction autrichienne, conduisant à la déroute de la diplomatie du Concert européen.

En France et en Allemagne, l'accord du 4 novembre 1911 est très mal accueilli par le monde politique et la presse. À Paris, une commission d'enquête parlementaire est diligentée pour faire la lumière autour des accusations de diplomatie personnelle dont est victime Caillaux. Si, à la Chambre des députés, le chef du gouvernement peut compter sur une large majorité, il n'en est pas de même au Sénat. Après un imbroglio fameux devant la commission sénatoriale¹¹⁶, de Selves, dont les relations avec Caillaux sont devenues exécrables, démissionne. Après une rapide tentative de remaniement, ce dernier est contraint à la renonciation faute de candidat pour reprendre le portefeuille des Affaires étrangères. Par la suite, la reprise en main du gouvernement et du Quai d'Orsay par Raymond Poincaré annonce un renforcement de l'alliance franco-russe et ferme la voie à une détente franco-allemande.

À Berlin, la situation n'est guère plus brillante. Le jour même de la signature du traité, le secrétaire d'État aux Colonies, Lindequist, démissionne. Dans un pays comme l'Allemagne, le fait

112 *Ibid.*, doc. 520. Lettre de Jules Cambon à Justin de Selves, le 3 novembre 1911.

113 *Ibid.*

114 *Ibid.*, doc. 519. Lettre de Jules Cambon à Caillaux, le 3 novembre 1911.

115 Ces accords visaient pour la France à acheter la neutralité italienne au Maroc, contre la garantie d'une neutralité française en Tripolitaine. La seconde crise marocaine et la perspective de l'avènement d'un Maroc français incite le gouvernement italien à passer à l'action et assurer sa domination en Libye.

116 Clemenceau, membre de la commission, demanda à de Selves de jurer que Caillaux l'avait tenu au courant de tous les aspects de la négociation, après que ce dernier a sous-entendu par mégarde avoir mené des discussions de son propre chef. de Selves aurait déclaré ne pas pouvoir garantir une telle chose. Le soir même, il démissionna. Voir POINCARÉ, Raymond, *Au service de la France : neuf années de souvenirs. I, Le lendemain d'Agadir, 1912*, Paris, Plon, 1926, pp. 7-9

est peu courant et à son effet¹¹⁷. Bien que le Reichstag n'a pas pouvoir de ratification, une séance est consacrée à l'étude de l'accord du 4 novembre. L'assemblée finit par voter symboliquement en sa faveur. Avant cela cependant, Kiderlen est contraint d'essuyer les attaques des députés de l'opposition et même parfois des conservateurs, en principe favorables au gouvernement¹¹⁸. Les élections législatives de 1912 en ligne de mire, les partis politiques allemands s'en donnent à cœur joie. Pendant plusieurs mois, le remplacement de Kiderlen est l'objet de rumeurs persistantes parmi les membres du corps diplomatiques berlinois.

Finalement, malgré une transaction diplomatique en apparence équilibrée, le Maroc contre le Congo, les négociations d'Agadir furent très éprouvantes, dans leur cours comme dans leur suite. Pourquoi donc ? Pour cela, il convient d'étudier les discussions en elles-mêmes, les modalités du discours diplomatique franco-allemand et le rôle de ses acteurs, par le biais du principal négociateur français de l'affaire, l'ambassadeur de France à Berlin.

117 DDF II, t.14, doc. 516. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 3 novembre 1911

118 FARAMOND DE LA FAJOLE, Auguste, *op. cit.*, p.66

Deuxième partie :

**Les négociations franco-allemandes et les négociations
franco-françaises.**

Chapitre 4 : Le théâtre berlinois.

La nature internationale de la crise, les divergences d'intérêts et la gravité de la discussion née de la crainte d'une guerre imminente, impactent négativement le ton des pourparlers franco-allemands. Les conversations entre Jules Cambon et Kiderlen à Berlin sont au centre du processus. Pour cette raison, étudier l'action de l'ambassade de France à Berlin pendant la crise d'Agadir revient en partie à analyser les modalités et le contenu de ces entretiens diplomatiques. Les diplomates négocient certes, mais dans un moment de grande tension, pendant lequel ils temporisent, bricolent, s'arrangent afin de prévenir les complications. Ils s'efforcent de contourner les écueils, selon le degré d'initiative permis par leurs instructions.

Si les rapports personnels qu'entretiennent Kiderlen et Jules Cambon sont bons, leurs échanges prennent souvent un tour aigre, voire violent, du fait du caractère de chacun. Les premières conférences sont l'occasion de scènes fameuses, au cours desquelles les diplomates assument l'épreuve des armes si la rupture advenait. Les modalités singulières du dialogue franco-allemand compliquent la situation¹. Incapables de voir en l'autre un partenaire de confiance, Paris et Berlin traînent et chicanent. Sur le fonctionnement de l'ambassade à proprement dit, une partie majeure de son travail se consacre à la discussion diplomatique, ce que révèle les archives de Nantes². Cependant, à la négociation, s'adjoint aussi le suivi ininterrompu des affaires courantes – droits de douanes, conflit frontalier, affaire judiciaire, etc. – qui persistent malgré la situation internationale. La masse de travail de l'institution s'accroît fortement.

Au regard de tout cela, plusieurs questions se posent. Quelles sont les caractéristiques propres à la discussion entre Jules Cambon et Kiderlen, et ses répercussions sur la crise en général ? Dans quelle proportion la charge de travail de l'ambassade augmente-t-elle pendant ce temps ? Quelles conséquences pour la mission française à Berlin ? Pour y répondre, il est nécessaire d'étudier la conversations berlinoise par le menu, son déroulé, son organisation et son poids sur le fonctionnement du poste diplomatique français. Par la suite, sa nature et sa rhétorique profonde seront interrogées, de façon à éclairer le rôle de ses animateurs principaux, Cambon et Kiderlen.

1 Sur le langage diplomatique, voir VILLAR, Constanze, *Le discours diplomatique*, Paris, l'Harmattan et ARIFON, Olivier, « Langue diplomatique et langage formel : un code à double entente », *Hermès, La Revue*, no. 58, 2010, pp. 69-78. Sur le discours franco-allemand particulièrement, voir COHEN-WIESENFELD, Sivan, « Le discours diplomatique dans la correspondance franco-allemande 1871-1914 », *Argumentation et analyse du discours* [En ligne], no. 1, 2008

2 Notamment les registres de la Correspondance politique et commerciale de l'ambassade, Centre des archives diplomatiques de Nantes (CADN) 83PO/A/215, 216, 217, 218, 219 – Correspondance politique et commerciale, d'avril-juin à nov-déc 1911 (arrivée) dans le sens Paris → Berlin ; 83PO/A/394, 395, 396 – Correspondance politique et commerciale, d'avril-juin 1911 à oct-déc 1911 (départ), dans le sens inverse.

I – Les conversations Cambon/Kiderlen, au cœur de la crise.

Les conversations entre le secrétaire d'État allemand et son collègue français fondent la base de la négociation d'Agadir. Elles se déroulent sur quatre mois, au cours desquelles les négociateurs bataillent pied à pied chaque ligne du traité. Pour les deux hommes, la discussion est également l'occasion de collaborer jusqu'à finir par triompher des difficultés, le 4 novembre 1911.

A – Quelques données : le lieu, le temps et la masse de travail exigée par leur conduite.

Entre le 9 juillet, date de leur première entrevue, et le 2 novembre 1911, au moment de la signature de la convention congolaise, Jules Cambon et Kiderlen se rencontrent trente-neuf fois. En moyenne, cela représente une entrevue tous les trois jours – en soustrayant du calcul la troisième décade d'août. Le lieu de la rencontre est variable, mais généralement elle se déroule au ministère allemand des Affaires étrangères, dans le cabinet de Kiderlen. Une seule entrevue est organisée à l'ambassade de France, le 13 juillet 1911, pour des raisons non-spécifiées³. De la même manière, le 28 juillet, du fait de la canicule historique qui accable l'Europe, le secrétaire d'État propose à Cambon de fixer un rendez-vous à « la villa où il fait moins chaud qu'au ministère⁴ ». Il pourrait s'agir du domicile personnel de Kiderlen, sans qu'il nous soit permis de l'affirmer. Néanmoins, outre ces quelques exceptions, l'essentiel des discussions se déroule dans les bureaux de la Wilhelmstrasse.

L'heure varie, mais la fin d'après-midi semble avoir les préférences des deux diplomates, généralement autour 17h ou 18h⁵. Les contraintes de la période estivale ont leur influence ; accablé par la chaleur, on évite les conversations de pleine journée, quitte à avancer le rendez-vous au déjeuner, comme Kiderlen le propose un jour à Jules Cambon⁶. Les prises de rendez-vous s'effectuent de manière épistolaire, ou téléphonique si incertitude il y a sur une disponibilité⁷. Sauf les deux conversations du 18 octobre – une l'après-midi et une autre en soirée – Jules Cambon et Kiderlen ne se rencontrent qu'une fois par jour, pour un entretien assez court. Profane, on serait

3 *Le Matin* du 14 juillet 1911.

4 Archives diplomatiques, La Courneuve (FRMAE) 43PAAP54 – Correspondance personnelle H à Loub. Lettre de Alfred von Kiderlen-Waechter à Jules Cambon, le 28 juillet 1911.

5 C'est le cas par exemple de la conversation du 12 août, de celles des 15 et 26 septembre. *Le Matin* du 13 août, du 16 et du 26 septembre 1911.

6 FRMAE 43PAAP54 – Correspondance personnelle H à Loub. Lettre d'Alfred von Kiderlen-Waechter à Jules Cambon, le 16 août 1911.

7 *Ibid.* Lettre de Alfred von Kiderlen-Waechter à Jules Cambon, le 1 septembre 1911.

enclin à imaginer les deux négociateurs converser de l'aube au crépuscule ; mais dans ce cas-ci, l'image est plutôt fautive. Les conférences ne durent qu'une demi-heure à une heure ; rarement plus, à l'instar de celle du 19 septembre, étalée sur deux heures⁸. De plus, même sur ce laps de temps, les négociations franco-allemandes n'occupent pas toute la discussion. Des affaires annexes, plus ordinaires, intéressent aussi les deux diplomates (affaire judiciaire, litige commercial, douanes, etc.)

Il n'existe que peu de sources pour se faire une idée de l'organisation précise de ces audiences, derrière la porte close de l'antichambre. Mais voilà que nous collons notre oreille au mur, puis jetons un rapide coup d'œil par le trou de la serrure ; des murmures filent, une image passe. Il nous semble bien que les deux diplomates se rencontrent seul à seul, sans secrétaire quelconque auprès d'eux⁹. La discussion est menée en français. Kiderlen, diplomate d'Ancien Régime, écrit et parle la *lingua franca* diplomatique sans difficulté, ce que d'ailleurs Jules Cambon souligne dans une missive à Caillaux¹⁰. Chacun travaille à partir de ses documents, sur lesquels ils annotent au fil de la conversation. À la plume, on commente et rature les passages critiques des projets et contre-projets, dont l'étude fonde la base de la discussion. Pour les compensations au Congo, les diplomates négocient à partir de cartes fournies par les Colonies. Avant octobre cependant, Jules Cambon et Kiderlen se contentent de discuter dans les grandes lignes, crayon à plat, d'une région dont ils connaissent à peine les spécificités¹¹. L'entretien terminé, on fourre ses liasses de feuilles dans sa serviette et on se met d'accord sur une communication à transmettre à la presse, conformément à un système mis en place en juillet¹². Sur le fameux « tapis vert » de la table, on imagine un certain étalement lorsque la masse documentaire devient importante, au point qu'un jour l'ambassadeur, un peu pressé, emporte par mégarde un papier annoté de la main de Kiderlen¹³.

La discussion achevée, le travail de l'ambassade commence juste. La mission diplomatique doit rapporter à Paris la forme et le fond de l'entretien, de manière assez claire pour que le Ministère saisisse vite les dernières données du problème. Malheureusement, sauf celui de Geneviève Tabouis¹⁴, il n'existe pas de récit consacré à l'organisation d'une journée de travail à

8 Commission de publication des documents diplomatiques français, *Documents diplomatiques français. 1871-1914. 2e série, 1901-1911. Tome 14*, Paris, Imprimerie nationale, 1955, doc. 334 (désormais : *DDF II*, t.14). Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 19 septembre 1911.

9 En tout cas, il n'en est jamais fait mention dans aucune source (manuscrites ou écrites), et la présence d'un éventuel tiers contreviendrait trop à la volonté de Kiderlen et Jules Cambon de garder silence autour de leurs conversations.

10 Mémoire de Caillaux. Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 9 septembre 1911.

11 Jules Cambon y fait référence dans *DDF II*, t.14, Annexe II. « Relation de mon séjour à Paris, du 21 au 31 août 1911 ».

12 *Ibid.*, doc. 90. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 21 juillet. Pour plus de détails, voir chapitre 7 du présent mémoire.

13 FRMAE 43PAAP54 – Correspondance personnelle H à Loub. Lettre de Jules Cambon à Alfred von Kiderlen-Waechter, le 27 octobre 1911.

14 TABOUIS, Geneviève, *Jules Cambon par l'un des siens*, Paris, Plon, 1937, p. 173 : « [...] à l'ambassade, le personnel se réunissait autour de son chef. Celui-ci, après s'être fait montrer les comptes-rendus et les télégrammes arrivés dans la nuit, distribuait le travail. Les heures suivantes étaient consacrées par l'ambassadeur à recevoir des

l'ambassade de Berlin pendant la mission Cambon. En revanche, partant des registres¹⁵, il est possible d'isoler deux plages horaires consacrées à l'expédition des télégrammes. La première se situe autour du déjeuner, à partir de 11h jusqu'à 14h environ. La seconde est plus longue : elle débute vers 17h-18h jusqu'à tard dans la soirée, voire la nuit (3h du matin pour les télégrammes les plus tardifs¹⁶). Si certaines communications sont transmises à Paris au cours de l'après-midi, mais de façon plus sporadique, aucune en revanche ne semble jamais expédiée avant 11h, quoique la journée à l'ambassade commence tôt le matin, après distribution des tâches par Jules Cambon. On peut supposer que les premières heures sont donc consacrées à la préparation (rédaction et correction) des télégrammes du jour, ainsi que le déchiffrement de ceux reçus de Paris la veille au soir – tâche laborieuse au demeurant¹⁷.

La masse de travail est conséquente. Sur la période du 5 avril au 4 novembre 1911, l'ambassade a expédié pas moins de 453 télégrammes et 293 dépêches. Avant d'analyser dans le détail ces nombres, un point méthodologique s'impose. Les statistiques obtenues se basent sur les registres de la Correspondance politique et commerciale de l'ambassade. En matière de communication diplomatique, une distinction fondamentale s'impose entre les télégrammes et les dépêches. Les premiers sont copiés à la main dans les registres de l'ambassade, avec indication du lieu de rédaction et de l'heure d'expédition. Généralement brefs, chiffrés dans leur forme finale, ils répondent à un besoin de communiquer vite certaines informations au Ministère. Les dépêches, en revanche, sont plus conformes aux normes épistolaires et administratives, avec une mise en page formelle. Elles sont dactylographiées, et parviennent à Paris par la valise diplomatique hebdomadaire. En moyenne, il faut trois jours pour qu'une dépêche parvienne à Paris, contre quelques heures pour un télégramme¹⁸. Néanmoins, pour des documents urgents à transmettre et dont le caractère ne permet pas l'utilisation du télégraphe, des courriers spéciaux sont débauchés par le Quai d'Orsay. Sinon, les dépêches sont rédigées sur un temps plus long que le télégramme, présenté comme celui de l'analyse et de la réflexion. Pour un diplomate, écrire une dépêche est aussi une façon d'exposer ses qualités littéraires et la finesse de son jugement¹⁹.

visites ou à l'étude des questions à discuter à la Wilhelmstrasse. A une heure, et demi, il montait au premier et retrouvait les membres du personnel ou les invités. [...] les fins d'après-midi étaient absorbées par les conversations avec les collègues, les visites à la Wilhelmstrasse et l'expédition du courrier. »

15 CADN 83PO/A/395 et 396 – Correspondance politique et commerciale, juil-août et sept-déc 1911 (départ). Les télégrammes sont copiés et horodatés dans ces registres, après expédition ; c'est à partir de ce dernier élément qu'il nous est possible de reconstituer les horaires de rédaction et d'envoi, du 4 avril au 4 novembre 1911.

16 Dans la nuit du 30 au 1^{er} octobre, ou du 1^{er} au 2 novembre 1911 par exemple ; CADN 83PO/A/396 – Correspondance politique et commerciale, sept-déc 1911 (départ).

17 DASQUE, Isabelle, *op. cit.*, p. 466

18 DASQUE, Isabelle, *op. cit.*, p. 406, note 117

19 Sur les pratiques et enjeux socio-culturelles autour des dépêches et des télégrammes diplomatiques cf. DASQUE, Isabelle, *op. cit.*, pp. 463-468

Sur le comptage, il a été fait le choix de considérer une communication comme un télégramme unique. Ainsi, un document divisé en plusieurs télégrammes (deux, voire trois), car trop long serait ici considéré comme une communication unique. Nous estimons en effet qu'il n'est pas pertinent, pour mesurer la charge de travail de l'ambassade, de doubler ou tripler dans les statistiques une même communication expédiée en trois fois. Les bornes chronologiques, elles, se justifient par la nécessité d'étudier la période immédiate qui précède la crise, ne serait-ce que pour définir une norme. On peut considérer le mois d'avril comme l'entrée dans une situation d'avant-crise, à la suite de l'ébranlement de la colonne française vers Fez au Maroc. Les modalités du dialogue franco-allemand changent et justifient qu'on étende la borne chronologique jusqu'à ce point. En revanche, le 4 novembre clôt sans ambiguïté la seconde crise marocaine.

À ces 453 télégrammes et 293 dépêches expédiées par l'ambassade s'ajoutent les 478 télégrammes et 333 dépêches reçus depuis Paris sur le même laps de temps. Leur répartition n'est pas homogène, et correspond autant à l'avancée des pourparlers que l'évolution de la situation internationale. Le graphique ci-dessous calque les deux séries statistiques concernant l'expédition des télégrammes, sur la base des semaines. Les « départs » correspondent au sens Berlin → Paris, et « les arrivées » Paris → Berlin. Tout de suite, on constate un parallélisme important des courbes, mais pas surprenant puisque les deux nombres sont liés, car ils répondent à un échange de vues entre l'ambassade et Paris. La « pré-crise » d'avril à juillet est assez calme. Malgré tout, on perçoit assez nettement l'effet de la marche sur Fez avec un pic de télégrammes à ce moment-ci. Ensuite, la tension baisse. Le mois de juin (5 juin au 4 juillet) enregistre l'écart le plus faible pour la période entre télégrammes et dépêches : 52 télégrammes et 41 dépêches en arrivée ; 48 télégrammes et 47 dépêches en départ.

Le déclenchement de la crise est l'occasion d'une reprise nette des échanges télégraphiques, surtout dans le sens Paris → Berlin. Juillet 1911 est la période où les communications du Quai d'Orsay sont de loin supérieures à celles de l'ambassade. La semaine du 30 juillet au 5 août affiche un rapport d'un à deux, avec 10 télégrammes expédiés par l'ambassade, contre vingt par le Ministère. Le piétinement de la discussion entre Jules Cambon et Kiderlen, en même temps que l'affairement de Paris à détourner l'Allemagne du Congo et consulter l'allié anglais, expliquent cela. La tendance s'inverse à partir de l'entracte du mois d'août. Le nombre de télégrammes expédiés depuis Paris baisse (5 pour la semaine du 20 au 26 août contre 17 la semaine précédente), sans jamais remonter au long du mois de septembre. Du fait de l'avancée de la négociation marocaine, des courriers spéciaux sont dépêchés à Berlin pour assurer en main propre la remise des projets français de convention à Cambon, réduisant d'autant la part du télégraphique du point de vue du Quai d'Orsay.

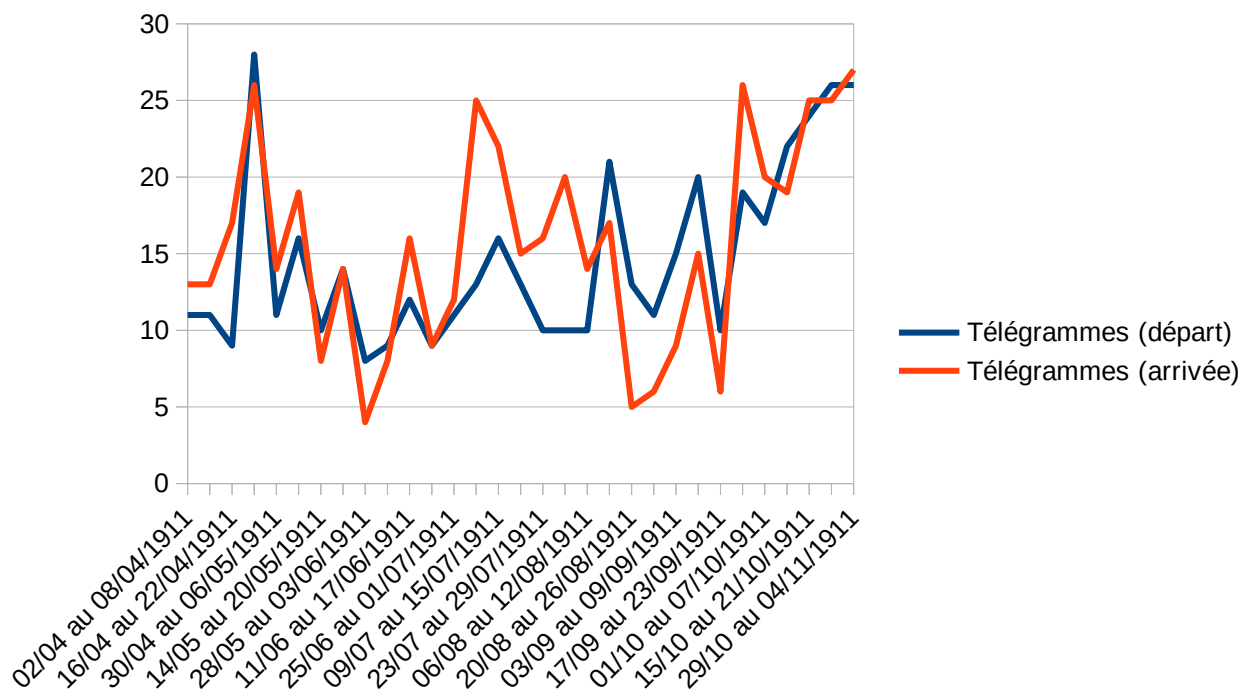


Figure 1: Télégrammes reçus et expédiés depuis l'ambassade de France à Berlin, du 2 avril au 4 novembre 1911.

Sources : CADN 83PO/A/215, 216, 217, 218, 219 – Correspondance politique et commerciale, d'avril-juin à nov-déc 1911 (arrivée)

et CADN 83PO/A/394-395-396 – Correspondance politique et commerciale, d'avril-juin 1911 à oct-déc 1911 (départ)

Ce deuxième temps s'éternise jusqu'à la fin septembre, avec une inflation aussi brusque que constante des communications diplomatiques. Deux facteurs expliquent cela. Tout d'abord, l'accélération des pourparlers marocains puis congolais, rendant la rapidité des échanges télégraphiques d'autant plus nécessaire. Ensuite, l'invasion italienne de la Tripolitaine qui ébranle le rapport de force en Méditerranée et rouvre la question d'Orient. L'Allemagne, alliée de l'Empire ottoman et de l'Italie, tente en vain de ménager une paix de compromis entre les deux ennemis. Pour ces raisons donc, l'ambassade de France à Berlin est confrontée à une hausse marquée de son activité. En même temps, la part des dépêches dans le total s'écroule. Si en septembre (du 5 septembre au 4 octobre), le Quai d'Orsay expédiait 65 télégrammes pour 54 dépêches, ce dernier chiffre tombe à 34 le mois suivant pour presque 104 télégrammes. Du point de vue de l'ambassade, le phénomène est analogue : 70 télégrammes et 47 dépêches en septembre, contre 108 télégrammes et 27 dépêches le mois suivant. Cette tendance est très nette et ne cesse de s'accroître à partir de la dernière semaine de septembre.

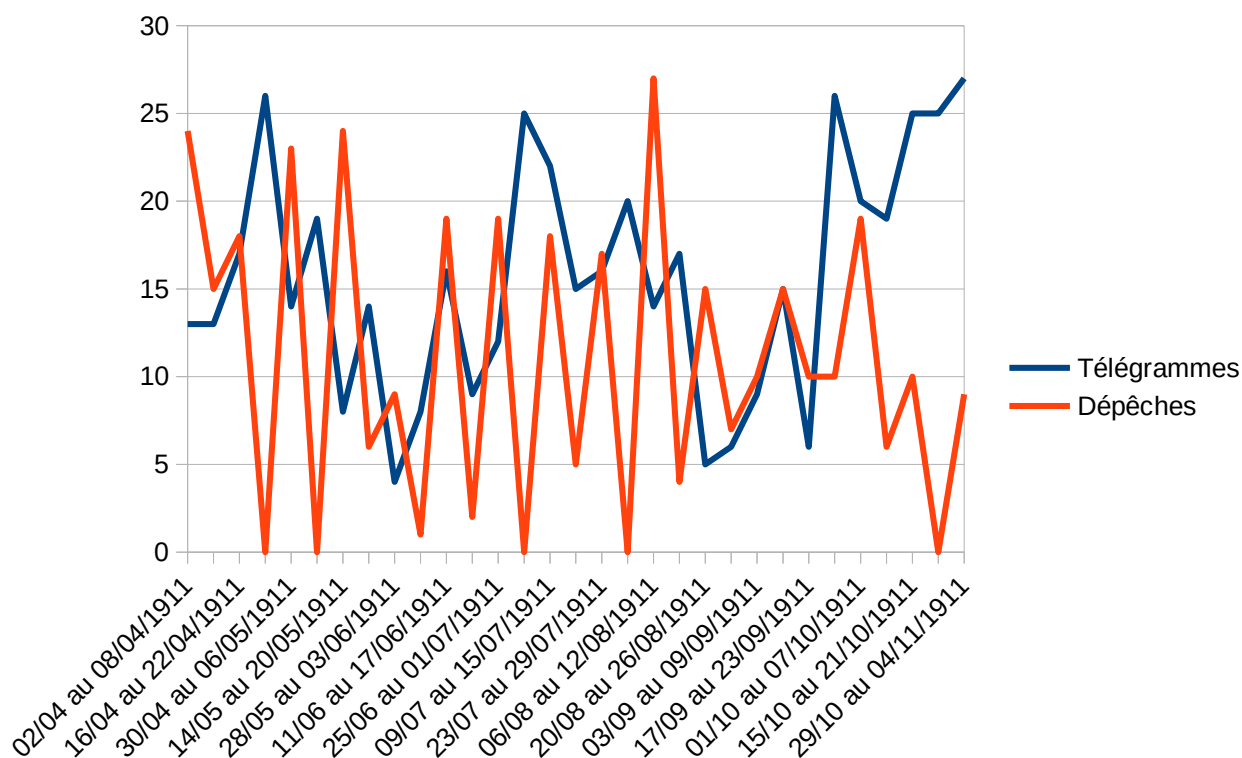


Figure 2: Télégrammes et dépêches envoyés depuis le ministère des Affaires étrangères à l'ambassade de France à Berlin du 2 avril au 4 novembre 1911.

Sources : CADN 83PO/A/215-216-217-218-219 – Correspondance politique et commerciale, d'avril-juin à nov-déc 1911 (arrivée)

Pour le reste, le nombre de télégrammes expédiés est toujours supérieur à celui des dépêches, bien que l'écart tend à diminuer dès que l'atmosphère diplomatique se décharge de son électricité. Dans l'ensemble, l'année 1911 figure plutôt comme une exception à l'échelle de l'ambassade, dans le sens où la part du télégraphique est exagérée par la crise d'Agadir et la guerre italo-turque²⁰. C'est que les diplomates raffolent peu de ce mode de communication moderne qui privilégie la vitesse à l'exercice de style auquel contraint la rédaction d'une belle dépêche diplomatique²¹. Diplomate de la vieille école, Jules Cambon ne paraît pas penser différemment et selon *Le Matin*, les dépêches auraient sa préférence²². Finalement, l'activité de l'ambassade ne semble pas plus importante pendant les premiers mois de la crise qu'auparavant. Il faut attendre la fin de septembre pour observer un fonctionnement en sursis. La lenteur de la négociation en est

20 Voir ABALLÉA, Marion, *op. cit.*, p.203

21 DASQUE, Isabelle, *op. cit.*, p. 463

22 *Le Matin* du 5 septembre 1911. Il arrive que l'ambassadeur télégraphie à Paris un récit succinct de son entrevue à Kiderlen, puis une dépêche plus longue emportée par le courrier du lendemain. Ce fait prouve l'attrait important de la dépêche chez Jules Cambon. L'ambassadeur privilégie ce mode de communication dès que possible. Voir par exemple : DDF II, t.14, doc. 334 et 337. Télégramme et dépêche de Jules Cambon à Justin de Selves, le 18 et le 19 septembre 1911.

sans doute la cause. Jusqu'à septembre, elle peine à atteindre l'intensité à partir duquel le fonctionnement de la petite institution s'en trouve modifié.

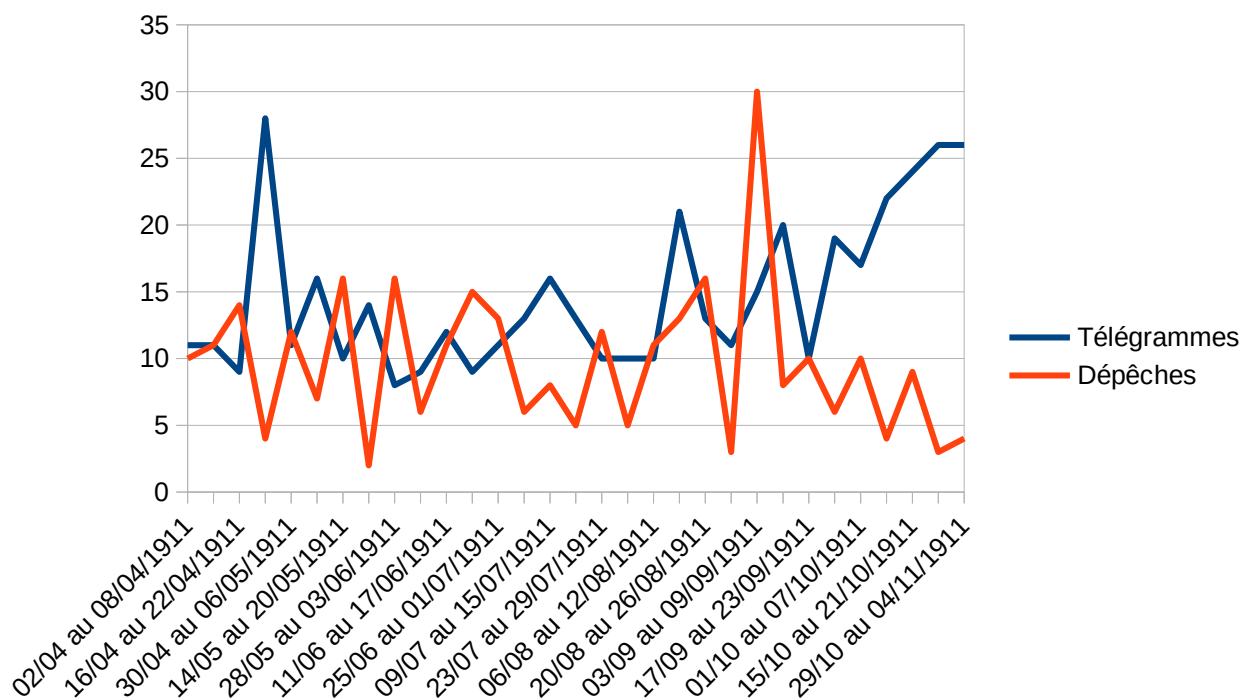


Figure 3: Télégrammes et dépêches envoyés depuis l'ambassade de France à Berlin au ministère des Affaires étrangères du 2 avril au 4 novembre 1911.

Sources : CADN 83PO/A/394-395-396 – Correspondance politique et commerciale, d'avril-juin 1911 à oct-déc 1911 (départ)

Même si les courbes des télégrammes et dépêches sont éloquentes par elles-mêmes, à ce stade, rien ne matérialise le contenu des communications diplomatiques et la part de la négociation franco-allemande en son sein. Pour cela, à partir de la correspondance en départ de l'ambassade, un classement par thème paraît nécessaire. Il s'agit d'étudier le poids de chacune de ces questions, mensuellement, d'avril à novembre 1911. Des catégories vastes et diverses ont dû être définies pour éviter une atomisation de la série de données. Conscients qu'un classement n'est jamais parfait, encore moins lorsque le fonds documentaire est aussi composite, une vingtaine de catégories ont été arrêtées, dont quelques-unes méritent une définition succincte.

Les « Affaires marocaines » tout d'abord, touchent aux événements se déroulant en territoire marocain. Elle n'est pas à confondre avec les « Négociation franco-allemande » dans laquelle on retrouve les communications relatives à la négociation marocaine et congolaise. « Analyse et enjeux de la presse » regroupe en son sein tous les télégrammes et dépêches concernant la presse allemande ou française, et les enjeux médiatiques et diplomatiques qu'elles soulèvent. La catégorie « Renseignements » englobe autant les demandes de renseignements des particuliers que de Quai

d'Orsay au sujet d'affaires diverses : économiques, judiciaires, ou militaires. Ce dernier cas fait l'objet d'une catégorie distincte à partir de juillet 1911, du fait de la crise en cours. Les « Questions judiciaires » traitent des affaires de justice suivies par l'ambassade pour des raisons nationales (Français impliqués dans un procès en Allemagne, par exemple), ou des demandes judiciaires particulières (intervention, extradition). Les « Affaires coloniales » touchent à ce qui se déroule dans l'espace colonial européen – l'Afrique et les colonies asiatiques –, sauf le Maroc. Les « Questions d'Orient » condensent les affaires diplomatiques turques, balkaniques et moyen-orientales. La catégorie « Correspondance consulaire » correspond aux quelques communications adressées aux consulats français en Allemagne. Celle du « Corps diplomatique » traite des communications relatives au corps diplomatique berlinois (rumeur, confidence, etc.). Enfin, les « Procédures courantes » regroupe ce qui est propre à la vie d'une administration : comptabilité, demande de matériels, rectification de télégramme, etc.

Ceci posé, que peut-on dire de l'ensemble de ces données ? D'abord, constatons que la négociation franco-allemande ne représente jamais plus de 50 % des communications de l'ambassade. Sa prééminence est relative, mais en aucune manière absolue. De même en est-il des affaires marocaines avant la crise, qui participe tout au plus au tiers du total. Cette part diminue drastiquement à partir d'août, sous l'effet des pourparlers franco-allemands, après s'être maintenue durant le mois de juillet. Ce fait s'explique par les incertitudes autour des intentions allemandes au Maroc en début de crise. Lorsqu'il devient clair que Berlin n'a pas le désir d'occuper Agadir, les événements marocains perdent de leur importance. L'accélération des négociations à partir d'octobre est bien visible. De 29 % du total des communications en septembre, elles passent à près de 43 % en octobre. La guerre italo-turque apparaît aussi à ce moment-là, et représente jusqu'à 10 % de l'ensemble, au moment de son déclenchement, à la fin septembre.

Du reste, les négociations franco-allemandes monopolisent entre 1/4 et 1/3 des dépêches et télégrammes envoyés depuis le poste de Berlin. Qu'une conversation aussi grave n'implique pas la moitié des communications de l'ambassade est révélateur de la diversité de l'action diplomatique et des sujets sollicités. Un thème quelconque ne domine jamais complètement le travail de la mission berlinoise, même dans un contexte de crise. En outre, les graphiques d'avant-crise paraissent moins atomisés. Après juillet, de nouvelles catégories apparaissent et émiettent l'ensemble, conséquence tout à la fois de la discussion berlinoise et de la tension internationale. Les thèmes abordés par la mission diplomatique s'élargissent.

Sur quelques sujets, des constantes s'observent. 8 à 14 % du total est consacré à l'examen de la presse allemande, soit une dizaine de communications par mois. Seul octobre fait exception. Sans doute que le travail exigé par la discussion diplomatique empiète sur le temps d'analyse consacré

aux journaux allemands. L'étude de la vie politique du Reich et celle des relations franco-allemandes compte pour des proportions similaires, entre une demi-douzaine et une douzaine de communications mensuelles, sans que la crise ne l'impacte. Généralement, on peut dire que les sujets touchant à l'examen de la société allemande se maintiennent à des proportions similaires sur toute la période. Sauf octobre donc, le temps réservé à la conversation diplomatique semble n'avoir qu'une influence limitée sur la capacité de l'ambassade à assurer ses travaux ordinaires.

Ce constat, mis en parallèle avec l'inflation des télégrammes à partir de la fin septembre, témoigne de l'aptitude de la mission française à encaisser une charge de travail importante. Cette équipe d'une demi-douzaine d'hommes chapeautés par Jules Cambon forme une petite communauté de travail, héritière des pratiques du XIX^e siècle²³. L'ambassadeur répartit les tâches quotidiennes et ordonne l'emploi du temps de chacun des membres de la mission. Dans la mesure où la taille modeste de la mission réduit *de facto* la masse de travail traitable, sa capacité à garantir la poursuite des charges ordinaires en parallèle de celles, nouvelles, imposées par les pourparlers, est assez impressionnante. Ici, l'image populaire du diplomate dilettante est pris en défaut. Au contraire, l'heure tardive à laquelle sont expédiés les derniers télégrammes paraît accréditer l'idée d'une journée type très lourde à la Pariser Platz.

23 ABALLÉA, Marion, *op. cit.*, p. 211

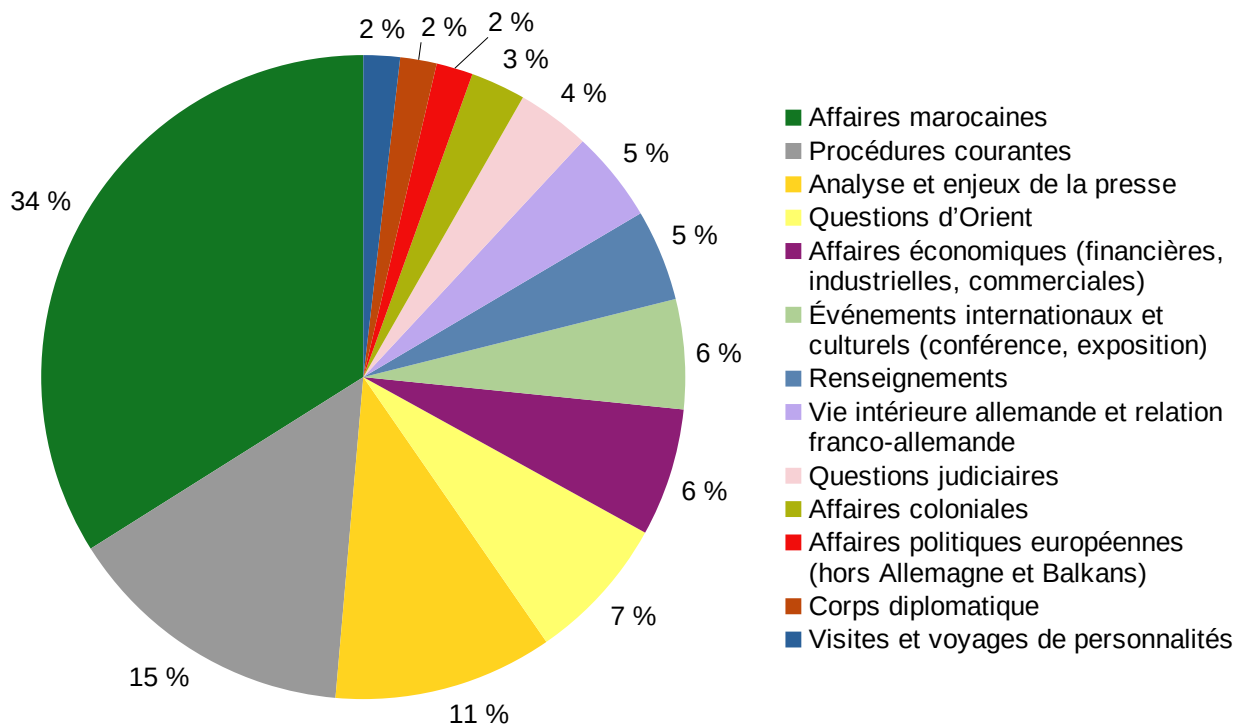


Figure 4: Dépêches et télégrammes expédiés par l'ambassade de France à Berlin selon le thème, du 5 avril au 4 mai 1911

Source : CADN 83PO/A/394 – Correspondance politique et commerciale, avril-juin 1911 (départ)

Tableau 1: Dépêches et télégrammes expédiés par l'ambassade de France à Berlin selon le thème, du 5 avril au 4 mai 1911

Source : Ibid.

Affaires marocaines	37 dépêches et télégrammes
Procédures courantes	16
Analyse et enjeux de la presse	12
Questions d'Orient	8
Affaires économiques (financières, industrielles, commerciales)	7
Événements internationaux et culturels (conférence, exposition)	6
Renseignements	5
Vie intérieure allemande et relation franco-allemande	5
Questions judiciaires	4
Affaires coloniales	3
Affaires politiques européennes (hors Allemagne et Balkans)	2
Corps diplomatique	2
Visites et voyages de personnalités	2

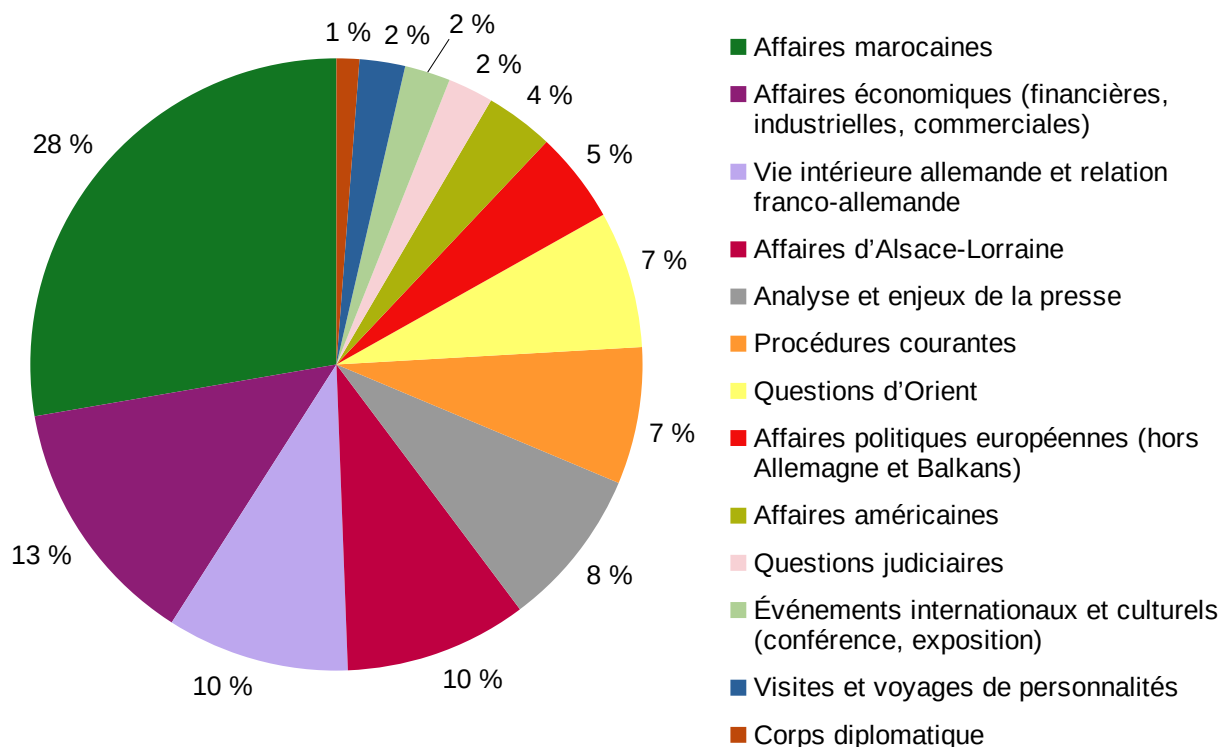


Figure 5: Dépêches et télégrammes expédiés par l'ambassade de France à Berlin selon le thème, du 5 mai au 4 juin 1911

Source : CADN 83PO/A/394 – Correspondance politique et commerciale, avril-juin 1911 (départ)

Tableau 2: Dépêches et télégrammes expédiés par l'ambassade de France à Berlin selon le thème, du 5 mai au 4 juin 1911

Source : Ibid.

Affaires marocaines	23 dépêches et télégrammes
Affaires économiques (financières, industrielles, commerciales)	11
Vie intérieure allemande et relation franco-allemande	8
Affaires d'Alsace-Lorraine	8
Analyse et enjeux de la presse	7
Procédures courantes	6
Questions d'Orient	6
Affaires politiques européennes (hors Allemagne et Balkans)	4
Affaires américaines	3
Questions judiciaires	2
Événements internationaux et culturels (conférence, exposition)	2
Visites et voyages de personnalités	2
Corps diplomatique	1

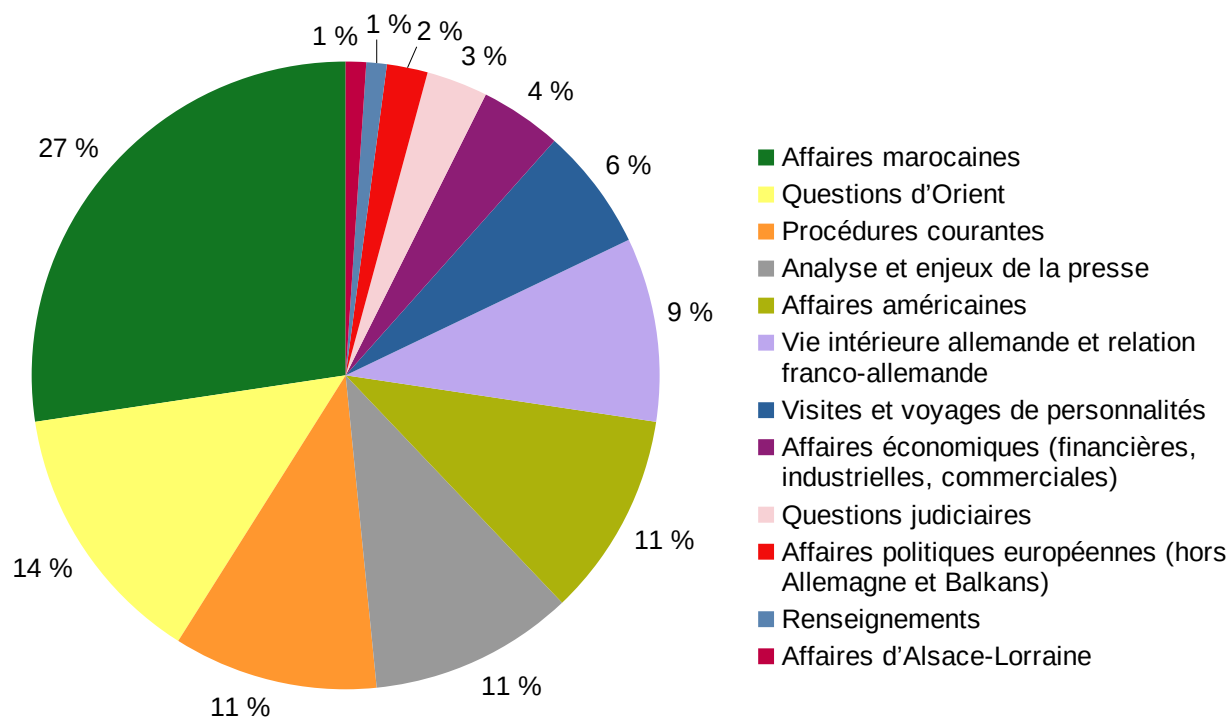


Figure 6: Dépêches et télégrammes expédiés par l'ambassade de France à Berlin selon le thème, du 5 juin au 4 juillet 1911

Sources : CADN 83PO/A/394 et 395 – Correspondance politique et commerciale, avril-juin et juil-sept 1911 (départ)

Tableau 3: Dépêches et télégrammes expédiés par l'ambassade de France à Berlin selon le thème, du 5 juin au 4 juillet 1911

Sources : Ibid.

Affaires marocaines	26 dépêches et télégrammes
Questions d'Orient	13
Procédures courantes	10
Analyse et enjeux de la presse	10
Affaires américaines	10
Vie intérieure allemande et relation franco-allemande	9
Visites et voyages de personnalités	6
Affaires économiques (financières, industrielles, commerciales)	4
Questions judiciaires	3
Affaires politiques européennes (hors Allemagne et Balkans)	2
Renseignements	1
Affaires d'Alsace-Lorraine	1

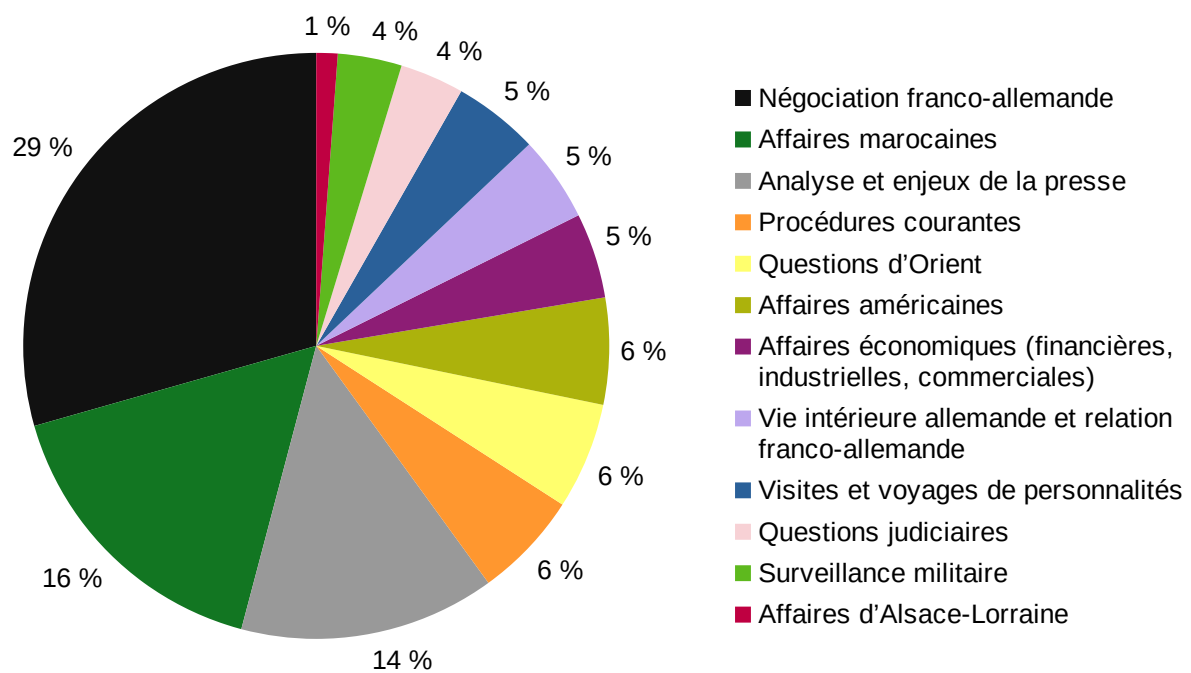


Figure 7: Dépêches et télégrammes expédiés par l'ambassade de France à Berlin selon le thème, du 5 juillet au 4 août 1911

Source : CADN 83PO/A/395 – Correspondance politique et commerciale, juil-sept 1911 (départ)

Tableau 4: Dépêches et télégrammes expédiés par l'ambassade de France à Berlin selon le thème, du 5 juillet au 4 août 1911

Source : Ibid.

Négociation franco-allemande	25 dépêches et télégrammes
Affaires marocaines	14
Analyse et enjeux de la presse	12
Procédures courantes	5
Questions d'Orient	5
Affaires américaines	5
Affaires économiques (financières, industrielles, commerciales)	4
Vie intérieure allemande et relation franco-allemande	4
Visites et voyages de personnalités	4
Questions judiciaires	3
Surveillance militaire	3
Affaires d'Alsace-Lorraine	1

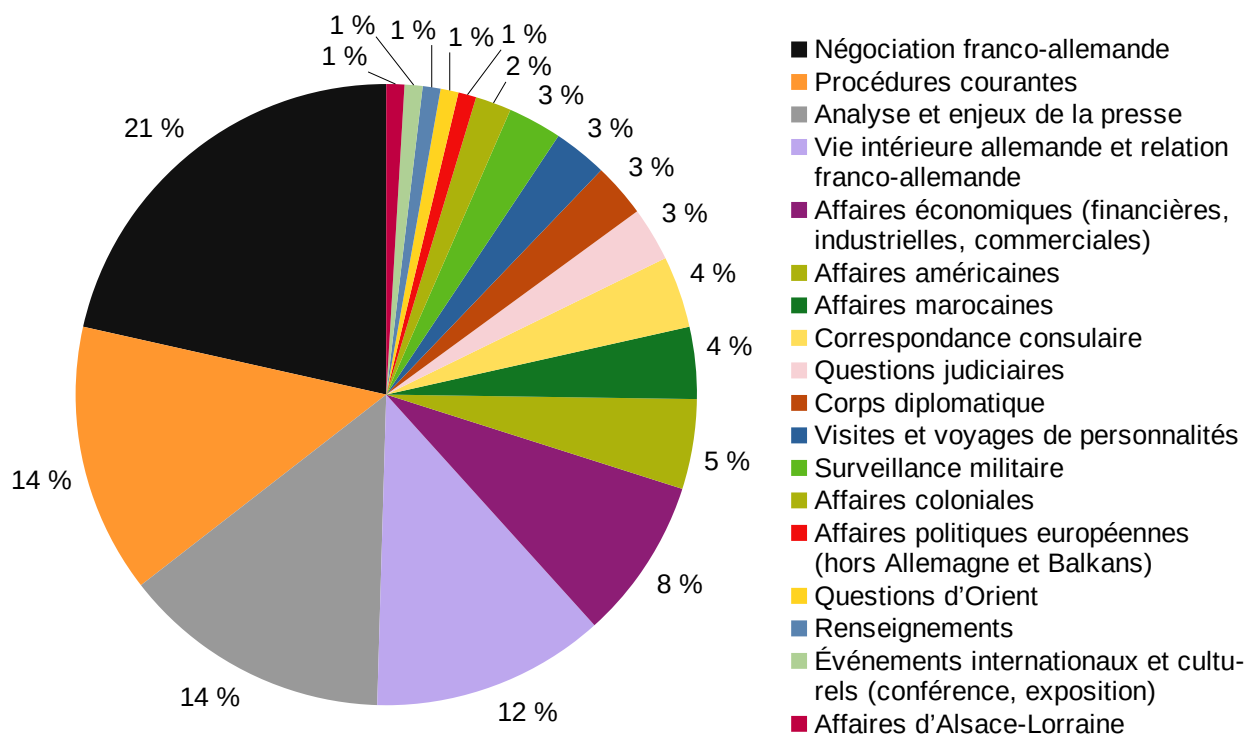


Figure 8: Dépêches et télégrammes expédiés par l'ambassade de France à Berlin selon le thème, du 5 août au 4 septembre 1911

Source : CADN 83PO/A/395 – Correspondance politique et commerciale, juil-sept 1911 (départ)

Tableau 5: Dépêches et télégrammes expédiés par l'ambassade de France à Berlin selon le thème, du 5 août au 4 septembre 1911

Sources : Ibid.

Négociation franco-allemande	23 dépêches et télégrammes
Procédures courantes	15
Analyse et enjeux de la presse	15
Vie intérieure allemande et relation franco-allemande	13
Affaires économiques (financières, industrielles, commerciales)	9
Affaires américaines	5
Affaires marocaines	4
Correspondance consulaire	4
Questions judiciaires	3
Corps diplomatique	3
Visites et voyages de personnalités	3
Surveillance militaire	3
Affaires coloniales	2
Affaires politiques européennes (hors Allemagne et Balkans)	1
Questions d'Orient	1
Renseignements	1
Événements internationaux et culturels (conférence, exposition)	1
Affaires d'Alsace-Lorraine	1

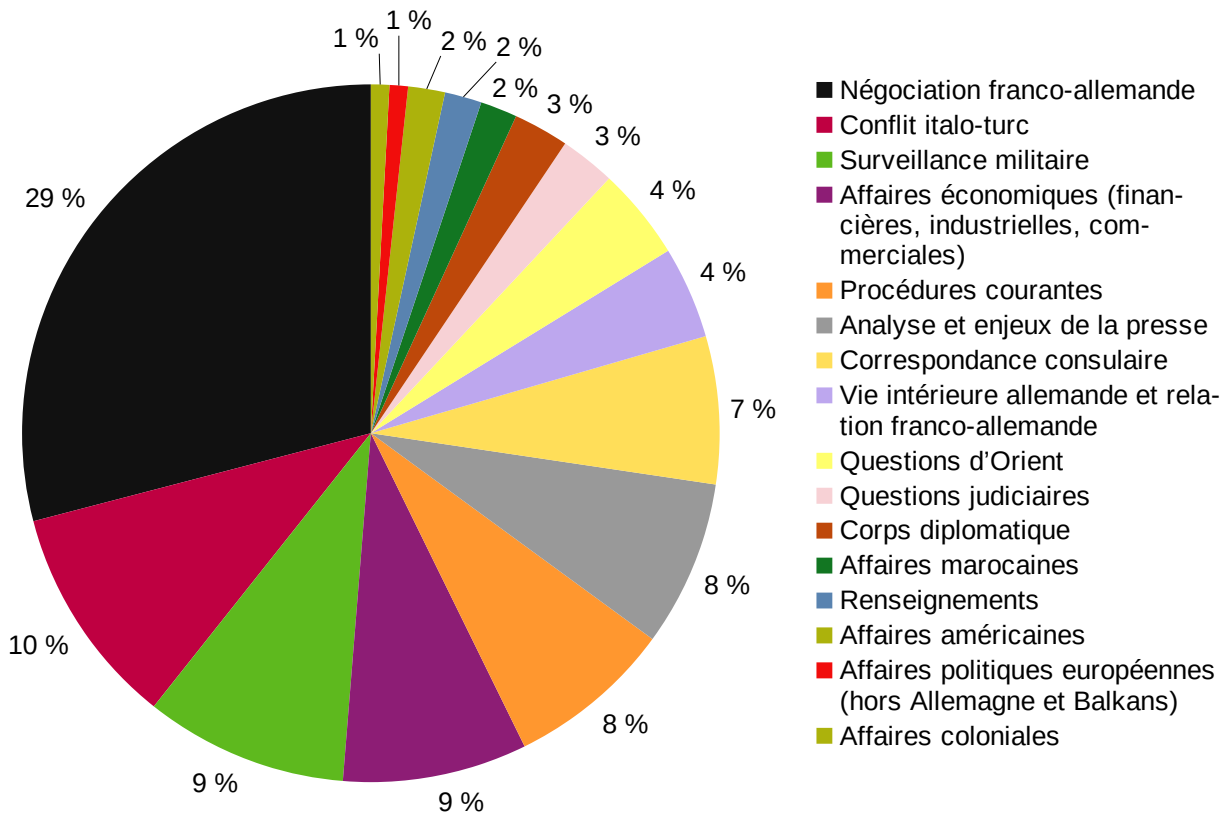


Figure 9: Dépêches et télégrammes expédiés par l'ambassade de France à Berlin selon le thème, du 5 septembre au 4 octobre 1911

Sources : CADN 83PO/A/395 et 396 – Correspondance politique et commerciale, juil-sept 1911 et oct-déc 1911 (départ)

Tableau 6: Dépêches et télégrammes expédiés par l'ambassade de France à Berlin selon le thème, du 5 septembre au 4 octobre 1911

Sources : Ibid.

Négociation franco-allemande	34 dépêches et télégrammes
Conflit italo-turc	12
Surveillance militaire	11
Affaires économiques (financières, industrielles, commerciales)	10
Procédures courantes	9
Analyse et enjeux de la presse	9
Correspondance consulaire	8
Vie intérieure allemande et relation franco-allemande	5
Questions d'Orient	5
Questions judiciaires	3
Corps diplomatique	3
Affaires marocaines	2
Renseignements	2
Affaires américaines	2
Affaires politiques européennes (hors Allemagne et Balkans)	1
Affaires coloniales	1

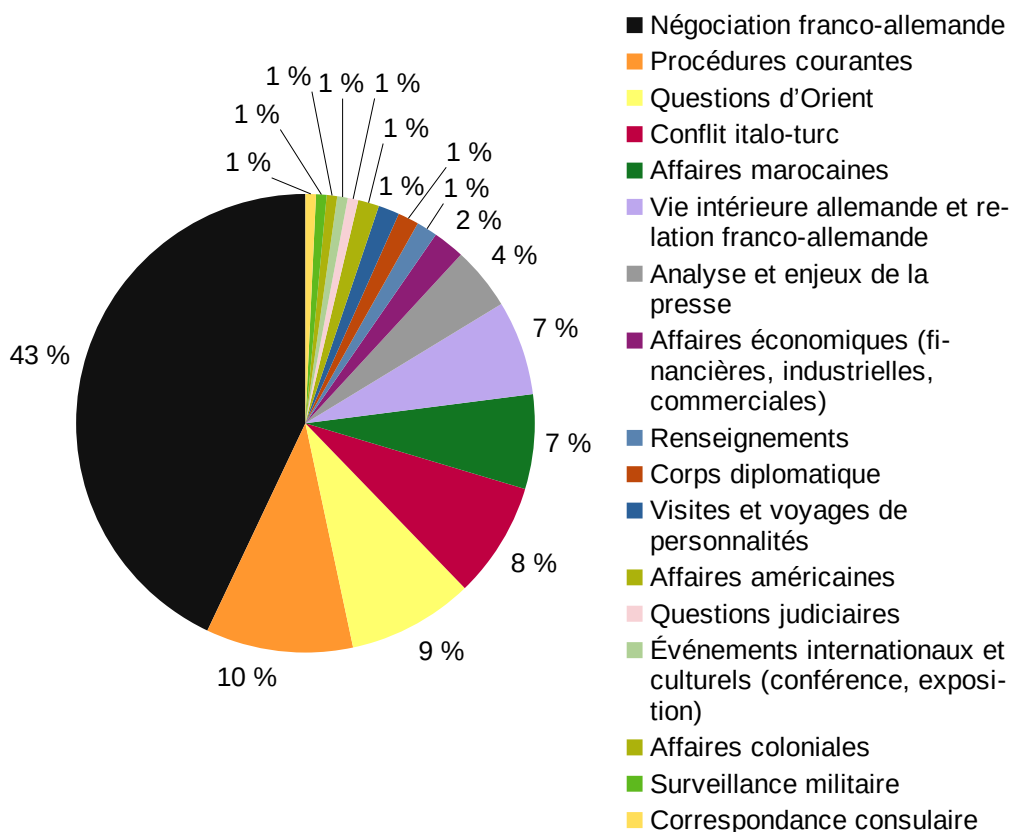


Figure 10 : Dépêches et télégrammes expédiés par l'ambassade de France à Berlin selon le thème, du 5 octobre au 4 novembre 1911

Source : CADN 83PO/A/396 – Correspondance politique et commerciale, oct-déc 1911 (départ)

Tableau 7: Dépêches et télégrammes expédiés par l'ambassade de France à Berlin selon le thème, du 5 octobre au 4 novembre 1911

Source : Ibid.

Négociation franco-allemande	58 dépêches et télégrammes
Procédures courantes	14
Questions d'Orient	12
Conflit italo-turc	11
Affaires marocaines	9
Vie intérieure allemande et relation franco-allemande	9
Analyse et enjeux de la presse	6
Affaires économiques (financières, industrielles, commerciales)	3
Renseignements	2

Corps diplomatique	2
Visites et voyages de personnalités	2
Affaires américaines	2
Questions judiciaires	1
Événements internationaux et culturels (conférence, exposition)	1
Affaires coloniales	1
Surveillance militaire	1
Correspondance consulaire	1

Pour bien se rendre compte de ce dernier point, il faut garder en tête que la rédaction des communications relatives aux négociations implique plusieurs heures de travail pour chacune d'elles. Elles sont écrites dans la foulée des rencontres entre Jules Cambon et Kiderlen, par l'ambassadeur en personne²⁴. Transmises à Paris sous forme télégraphique, elles le sont sous la forme d'une dépêche si possible. Pour ça, Jules Cambon n'hésite pas à retenir la valise diplomatique ou l'émissaire du Président du Conseil à Berlin quand l'occasion se présente²⁵. C'est que la dépêche est rédigée plus lentement, de manière plus réfléchie. Un avantage donc pour un ambassadeur contraint de peser ses mots avec précaution, car le Quai d'Orsay, fébrile, tord et retord le récit de ses rencontres avec Kiderlen. Paul Cambon charge son fils, en partance pour Berlin, de conseiller Jules en ce sens²⁶. L'inconvénient principal de ce mode de communication réside dans sa lenteur, intenable pour des négociations pareilles. La valise diplomatique française ne se rend à Berlin qu'une fois par semaine, le lundi, si bien que le reste du temps, le télégraphe est privilégié²⁷. En période de crise, le tempo du courrier est stratégique, du fait du temps que demande l'étude des documents qu'il transporte. Ainsi, à Paris, Paul Cambon s'oppose-t-il au retardement du départ de Berckheim pour Berlin, sous prétexte « que Berckheim arrivant dimanche matin tu pourrais avoir toute ta journée de dimanche pour te préparer, que son arrivée dimanche soir ne te laisserait pas la possibilité d'étudier les documents qu'on t'envoyait, etc.²⁸ »

Les conversations entre Kiderlen et Jules Cambon se passant en fin d'après-midi, l'ambassadeur consacre sa soirée à en faire le récit pour le Quai. Chaque communication importante fait l'objet d'une ébauche à partir de laquelle l'ambassadeur la retravaille à la volée, avant d'être télégraphiée à Paris en fin de soirée ou en début de nuit. Étrangement, les minutes où Jules Cambon narre ses entretiens avec Kiderlen sont moins raturées que d'autres, plus techniques ou anodines.

24 Ces brouillons sont consultables sous les cotes FRMAE 43PAAP47 et 48 – Jules Cambon, Négociations marocaines et compensations territoriales en Afrique équatoriale 1er juil-15 sept 1911 ; Négociations marocaines et compensations territoriales en Afrique équatoriale 16 sept-déc 1911.

25 CADN 83PO/A/395 – Correspondance politique et commerciale, juil-sept 1911 (départ). Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 8 août 1911.

26 FRMAE 42PAAP106 – Paul Cambon, Correspondance familiale 10 janv 1909 - 20 déc 1911. Lettre de Paul à Henri Cambon, le 24 juillet 1911

27 ABALLÉA, Marion, *op. cit.*, p. 201

28 FRMAE 42PAAP106 – Paul Cambon, Correspondance familiale 10 janv 1909 - 20 déc 1911. Lettre de Paul à Jules Cambon, le 30 septembre 1911

Peut-être le style littéraire de ces communications – leur aspect descriptif, l'utilisation qui est faite du discours direct et indirect libre – en facilite-t-il la rédaction pour un diplomate à l'aise avec l'exercice. Quoi qu'il en soit, les biffures relevées se justifient surtout pour des motifs de style, sans lien avec le fond, rendant donc leur examen peu intéressant pour la présente étude.

B – Le rôle des discussions annexes.

Outre les négociations marocaines et congolaises exposées dans les chapitres précédents, quels sujets abordent Cambon et Kiderlen lors de leurs rencontres ? Et de quelle façon ces sujets annexes participent-ils à prévenir des incidents plus graves, dans un contexte tendu ? Ces affaires périphériques relèvent essentiellement de celles que traite l'ambassade au quotidien. Les droits de douane occupent une place importante, faisant suite à un conflit autour de la taxation de vins français exportés en Allemagne²⁹. Kiderlen et Jules Cambon profitent alors de leurs rencontres successives pour définir les modalités d'une rencontre entre des délégués français et allemand à Paris à ce sujet. Certains sujets internationaux requièrent aussi la collaboration des deux pays, malgré la crise en cours. C'est le cas des indemnités cubaines, dont doit acquitter le gouvernement de La Havane auprès des grandes puissances et qui donne lieu à des échanges de vues à Berlin entre l'ambassade et la Wilhelmstrasse³⁰. La guerre italo-turque motive aussi à des discussions entre l'ambassadeur et le ministre allemand. Kiderlen propose à Paris de s'associer à une médiation commune auprès de Rome et de la Sublime Porte, ce que de Selves décline doucement du fait des traités secrets conclus avec l'Italie³¹.

Des questions judiciaires retiennent aussi le temps des deux diplomates. La célèbre affaire du vol de la Joconde, dérobée en septembre 1911, amène les inspecteurs de la Sûreté générale jusqu'en Allemagne, nécessitant la collaboration des autorités allemandes. De Selves prie l'ambassadeur d'informer au plus vite le gouvernement allemand de la chose³². Toujours à Berlin, Jules Cambon obtient du secrétaire d'État la libération de deux jeunes lorrains emprisonnés pour espionnage. En promenade dans le Bas-Rhin, ces derniers croisèrent une batterie de canons allemande, qu'ils prirent en photo un peu innocemment. « [Ils] furent aperçus par un soldat qui les

29 CADN 83PO/A/395 – Correspondance politique et commerciale, juil-sept 1911 (départ). Dépêche de Jules Cambon à Justin de Selves, le 6 septembre 1911.

30 CADN 83PO/A/218 – Correspondance politique et commerciale, sept-oct 1911. Dépêche de Justin de Selves à Jules Cambon, le 9 septembre 1911.

31 *Ibid.* Télégramme de Justin de Selves à Jules Cambon, le 26 septembre 1911.

32 *Ibid.* Télégramme de Justin de Selves à Jules Cambon, le 10 septembre 1911.

désigna immédiatement à son officier. Ils furent aussitôt arrêter³³. » Ces incidents ne sont pas exceptionnels en eux-mêmes, mais dans un contexte diplomatique tendu ils peuvent être source d’embarras fameux. Le dialogue régulier entre Kiderlen et Jules Cambon dont les négociations sont la cause, assure en même temps le désamorçage de ce genre de situation sitôt produite. Sans quoi, elles aggraveraient la discussion.

Parmi tous, deux affaires potentiellement explosives se démarquent du reste. La première prend place à Aix-les-Bains, au mois d’août, au sujet d’un drapeau allemand brisé à la hampe. Selon l’enquête de la Sûreté générale, « Sieur Bertier » le propriétaire du restaurant, sur lequel était arboré le pavillon avec d’autres, aurait été contraint de le retirer sous l’ire d’un certain « Pernot Georges », un lorrain en villégiature³⁴. Celui-ci, « très surexcité », l’aurait arraché des mains de l’employé chargé de le descendre, pour briser sa hampe en trois endroits. Après quoi, « le sieur Pernot, de plus en plus surexcité remit, paraît-il, cinq francs au chef d’orchestre “zigane” du restaurant, pour faire jouer la *Marseillaise* qui fut immédiatement exécutée aux applaudissements des assistants ». Sitôt l’incident dévoilé par *Le Matin*, de Selves télégraphie à Jules Cambon qu’aucun officier français n’a pris part à la scène et d’ajouter qu’il a lui-même adressé une lettre à l’ambassadeur d’Allemagne³⁵. Cette réaction rapide permet de désamorcer la situation. L’ambassadeur à Berlin indique que Kiderlen a d’ores et déjà évoqué l’affaire avec lui, et censuré une dépêche de l’agence de presse Wolff à ce propos³⁶. Le fait divers, qui aurait pu avoir de graves conséquences dans le contexte diplomatique franco-allemand, est traité prestement avant d’être en mesure de dégénérer.

La controverse du drapeau français brandi à Agadir est plus délicate. D’abord parce qu’elle intervient plus tardivement dans la discussion, au moment où l’opinion allemande se rebiffe de plus en plus contre l’accord marocain. Ensuite, car elle intervient sur le terrain même où se manifeste aux yeux du monde le litige franco-allemand. Elle débute le 28 septembre, lorsque Jules Cambon apprend l’incident de la bouche du baron de Langewerth, l’émissaire de Kiderlen venu le consulter tout spécialement pour cela. Le représentant d’une maison de Hambourg à Agadir aurait rapporté à la Wilhelmstrasse, par le truchement du commandant du *Berlin*, qu’un drapeau français aurait été érigé sur un fortin dominant la rade et « salué par des décharges de mousqueteries », tout cela sous les ordres du consul français à Mogador³⁷. de Selves dément la nouvelle dès le lendemain, indiquant

33 CADN 83PO/A/395 – Correspondance politique et commerciale, juil-sept 1911 (départ). Dépêche de Jules Cambon à Justin de Selves, le 23 septembre 1911.

34 *Ibid.* Dépêche de Justin de Selves à Jules Cambon, le 19 août 1911.

35 *Ibid.* Télégramme de Justin de Selves à Jules Cambon, le 17 août 1911.

36 CADN 83PO/A/395 – Correspondance politique et commerciale, juil-sept 1911 (départ). Dépêche de Jules Cambon à Justin de Selves, le 17 août 1911.

37 *Ibid.* Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 28 septembre 1911.

ne pas croire à cette dernière affirmation, de nature à aggraver l'incident³⁸. Entre-temps, les journaux allemands s'emparent de l'affaire, au point que Kiderlen intervienne afin de démentir l'implication du consul français et apaiser les esprits³⁹. Un tricolore aurait bien été hissé au-dessus d'Agadir, mais aucun fonctionnaire n'a été mêlé à cela, qualifiant l'acte de « fanfaronnade ». Le gouvernement français, sitôt averti, aurait ordonné son retrait immédiat. Un nouveau communiqué est reproduit dans la presse allemande le lendemain, réduisant la polémique à une affaire de particuliers sans lien avec les autorités françaises⁴⁰. L'incident est donc clos.

On repère dans ces exemples, plusieurs éléments qui permettent d'éviter l'aggravation de la crise. Tout d'abord, la volonté de chacun des deux gouvernements d'agir en toute bonne foi, d'apaiser les tensions et de faire aboutir l'accord. Ensuite, le dialogue permanent à Berlin dont Jules Cambon et Kiderlen profitent, et qui leur donne la possibilité de régler vite les différends. À côté des pourparlers proprement dits, les deux diplomates œuvrent à prévenir les conflits, et asséner l'atmosphère sous laquelle est conduite les discussions. Cette bonne volonté, toutefois, ne suffit jamais à calmer tout à fait les choses et la répétition de ces microévénements porte atteinte au débat. Kiderlen ne dit pas autre chose à Jules Cambon, quand ce dernier relate dans une dépêche que le secrétaire d'État « est revenu sur l'incident du drapeau français arboré à Agadir et m'a fait observer qu'il avait observé beaucoup de réserve dans une affaire qui eut pu facilement surexciter l'opinion publique des deux pays⁴¹ », se plaignant des difficultés que créerait au Maroc « l'attitude de certains de nos compatriotes⁴² ». C'est qu'en matière de prévention des conflits, l'Empire chérifien fait l'objet d'une attention particulière des négociateurs franco-allemands.

C – Le Maroc, un terrain symbolique dangereux.

En effet, les événements au Maroc sont scrutés de très près, car une étincelle à Agadir ou dans ses environs et c'est le risque de voir la situation échapper définitivement à la diplomatie. Si à l'ambassade la prudence est de mise, à Paris on traite la situation avec un peu plus d'insouciance, du moins au début de la crise. Ainsi, le 11 juillet, de Selves demande à Jules Cambon s'il lui semble opportun de châtier les Zaers, une tribu marocaine responsable de la mort d'un officier français⁴³, en

38 CADN 83PO/A/218 – Correspondance politique et commerciale, sept-oct 1911. Dépêche de Justin de Selves à Jules Cambon, le 9 septembre 1911.

39 CADN 83PO/B/43 – Maroc, 1911. Minutes des télégrammes de Jules Cambon à Justin de Selves, le 6 octobre

40 CADN 83PO/A/396 – Correspondance politique et commerciale, oct-déc 1911 (départ). Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 7 octobre 1911.

41 *Ibid.* Dépêche de Jules Cambon à Justin de Selves, le 16 octobre 1911.

42 *Ibid.*

43 Pour cette affaire, voir ALLAIN, Jean-Claude, *Agadir 1911 : Une crise impérialiste en Europe pour la conquête du Maroc*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1978, pp. 253-256

lui rappelant l'avis positif qu'il avait formulé au Département le... 11 avril⁴⁴. Évidemment, le diplomate répond par la négative, et s'en lamente auprès de son frère : « Ces gens-là s'imaginent que les choses n'ont pas de rapport entre elles, et qu'on peut faire sans inconvénient une expédition militaire au Maroc⁴⁵. »

L'ambassadeur souhaite prévenir autant que faire se peut une initiative française malheureuse dans l'Empire chérifien, tant qu'un accord avec Kiderlen n'est pas sécurisé. De cette manière, il témoigne d'une grande circonspection au rapport du général Moinier, en charge de l'armée Chaouiïa, dans lequel celui-ci expose son plan de réformes pour le pays :

« Je ne puis que rendre hommage aux vues très élevées qui inspirent ce rapport et au service de la bonne administration du Maroc, mais ce n'est pas précisément pour moraliser le Maghzen qu'il est allé à Fez. J'ai à plusieurs reprises solennellement déclaré au gouvernement allemand au nom du gouvernement de la République que nous allions à Fez pour sauver les Européens et en revenir le plus tôt possible.

Les considérations que présentent le général Moinier à la fin de son rapport indiquent qu'il est entré dans Fez avec des idées toutes différentes⁴⁶. »

L'ambassadeur craint à juste titre l'exploitation par les Allemands d'une telle imprudence de la part du général français. Eux qui déjà avaient peine à croire le bien-fondé de la marche sur Fez, trouveraient un motif parfait pour placer la diplomatie française face à sa duplicité. L'impatience des autorités françaises à agir au Maroc comme en pays conquis est donc un risque non négligeable pour le négociateur de la Pariser Platz.

Il en est un autre qui lui menace autant Jules Cambon que Kiderlen, qui consiste à voir des incidents surgir entre Allemands et Français au Maroc. Cette considération avait d'ailleurs été à l'origine du choix d'Agadir, car il n'y avait pas de communauté européenne importante dans ce port clos au commerce. Ainsi, à peine le *Panther*, puis le *Berlin*, ancrés dans la rade, certains journaux allemands jouent l'apaisement et assurent que l'équipage n'a pas l'intention de débarquer à terre⁴⁷. Jules Cambon abonde aussi dans ce sens : il tiendrait l'information d'une source sûre, sans donner plus de précision⁴⁸. D'une façon similaire, sitôt la crise ouverte, la Wilhelmstrasse prévient ses

44 CADN 83PO/A/216 – Correspondance politique et commerciale, juil 1911 (arrivée). Télégramme de Justin de Selves à Jules Cambon, le 11 juillet 1911.

45 FRMAE 43PAAP100 – Jules Cambon, Lettres de Jules à Paul (1909-1923). Lettre de Jules à Paul Cambon, le 16 juillet 1911

46 CADN 83PO/A/217 – Correspondance politique et commerciale, août-sept 1911 (arrivée). Dépêche de Justin de Selves à Jules Cambon, le 16 août 1911 (la réponse de Jules Cambon citée ici a été écrite sur la dépêche même, transmettant le rapport du général Moinier).

47 FRMAE 131CPCOM34 – Correspondance politique et commerciale (nouvelle série), 1894 – 1918 ; Tome VIII – janv – 4 juil 1911. « Analyse générale de la presse étrangère » du 4 juillet 1911, relevé dans *Kolnische Zeitung* du 3 juillet 1911.

48 DDF II, t.14, doc. 59. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 12 juillet 1911.

ressortissants au Maroc que ceux dont l'envie les prendrait de s'aventurer en pays insurgé le ferait à leur risque et péril. Une manière de se défaire de toute obligation d'intervention en cas d'événements imprévisibles. Quelques jours après, dans un nouveau souci d'apaisement, Kiderlen impose au commandant du *Berlin* de limiter les parades à terre⁴⁹. Paris et Berlin tentent de réduire au maximum les points de friction possible dans l'Empire chérifien. Le Quai d'Orsay tient au courant l'ambassade de France de l'évolution de la situation sur le terrain, en transmettant à Jules Cambon les communications qui lui parviennent de la légation de Tanger et des consulats locaux.

En dépit de cela, un incident éclate – ou plutôt paraît éclater – à Taroudant au Maroc. Le 12 août, de Selves donne connaissance à Jules Cambon d'un télégramme du consul français à Mogador rapportant qu'une troupe d'insurgés marocains se constituerait aux abords de Taroudant⁵⁰. Le lendemain, il informe l'ambassadeur que les autorités chérifiennes tiendraient toujours la ville, mais la situation serait périlleuse. Trois Européens employés par les Mannesmann, dont un allemand, se trouveraient sur place, ce qui aggraverait d'autant la situation⁵¹. Là, diplomatie française et allemande collabore : à Tanger, le consul et le ministre allemands signifient aux Français ne rien savoir de la situation de la ville. Ce dernier signifie à son collègue français qu'il va « solliciter des instructions de son gouvernement⁵² ». Il souligne toutefois que la légation avait bien prévenu à ses ressortissants « qu'ils faisaient le voyage à leurs risques et périls⁵³ ». Par la suite, les acteurs sur le terrain sont mobilisés. Le commandant du *Berlin* réfute les troubles à Taroudant, indiquant à son gouvernement que tout est calme⁵⁴. À Tanger, le chargé d'affaires allemand renseigne le ministre français que le consul allemand à Mogador n'avait rien télégraphié d'inquiétant au sujet du Taroudant⁵⁵.

L'agitation semble donc avoir été exagérée et finalement aucune suite n'y est donnée. À cette occasion cependant, on voit une collaboration franco-allemande s'ébaucher pour se prémunir d'une possible complication diplomatique. De Berlin à Tanger et Mogador, les deux pays s'échangent des informations et des assurances dans l'intérêt des négociations en cours entre Jules Cambon et Kiderlen. Cette affaire illustre la capacité de deux diplomaties en crise de nouer une relation dont le caractère n'est pas forcément antagoniste. Il convient malgré tout de souligner que cette affaire Taroudant, aussi anodine soit-elle, intervient à un moment où de Selves apprend le projet de débarquement de l'état-major allemand à Agadir et que les négociations berlinoises piétinent. Ces

49 ALLAIN, Jean-Claude, *op. cit.*, p. 353

50 CADN 83PO/A/217 – Correspondance politique et commerciale, août-sept 1911 (arrivée). Télégramme de Justin de Selves à Jules Cambon, le 12 août 1911.

51 *Ibid.* Télégramme de Justin de Selves à Jules Cambon, le 13 août 1911.

52 *Ibid.* Télégramme de Justin de Selves à Jules Cambon, le 15 août 1911.

53 *Ibid.*

54 *Ibid.* Dépêche de Justin de Selves à Jules Cambon, le 26 août 1911.

55 *Ibid.* Télégramme de Justin de Selves à Jules Cambon, le 17 août 1911.

deux faits, alliés à cet incident au Maroc, suffisent à pousser le ministre vers la guerre. À Georges Louis, l'ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, il écrit en évoquant Taroudant « qu'il importe d'être plus que jamais prêt à une action, bien que les échanges de vues se poursuivent, en apparence, normalement avec Berlin ». C'est encore « en vue d'enlever tout prétexte à une intervention allemande au Souss, [que] j'ai autorisé notre chargé d'affaires à Tanger, à entrer en pourparlers avec les légations d'Autriche-Hongrie et d'Allemagne⁵⁶ ».

Car le Maroc n'est pas seulement une affaire de collaboration ou de détente franco-allemande, il est aussi l'objet d'une attention toute particulière de la part de la diplomatie française. L'ambassadeur à Berlin doit rassurer Paris sur le projet d'un débarquement allemand au Sous. Plusieurs événements attisent cette angoisse. Début juillet, deux employés allemands des Mannesmann (encore) débarquent à Agadir, après un voyage à bord de la *Calineuse*, une goélette française, depuis Las Palmas en Espagne. Le fait remonte aux oreilles du consul français de la ville qui mène son enquête auprès du capitaine du navire, un certain Ange Ruello. Début août, il envoie son rapport au Ministère. Habituellement, l'affaire serait passée inaperçue, mais dans le contexte de la crise l'information prend toute son importance et le Quai d'Orsay la transmet à Jules Cambon⁵⁷. L'ambassadeur n'y répond pas. En septembre, le chargé d'affaires français à Tanger expédie un télégramme à de Selves, rapportant les propos qu'aurait tenus le ministre d'Allemagne au gouvernement marocain, « que si le Maghzen se montrait impuissant à maintenir l'ordre dans le Sous, l'Allemagne saurait, elle-même, venir en aide à ses nationaux⁵⁸ ». Ils feraient suite à la rumeur de meurtres d'ingénieurs allemands à Taroudant encore, parue dans la presse espagnole. Mais là encore, l'ambassade à Berlin n'y répond pas ; en tout cas, le sujet n'est pas évoqué entre Jules Cambon et Kiderlen.

La situation du *Berlin* en revanche, fait l'objet d'échanges de vues entre le poste berlinois et Paris. Le 4 juillet, Caillaux questionne Berckheim, chargé d'affaires en l'absence de Jules Cambon, au sujet du remplacement du *Panther* par un vaisseau « trois fois plus fort⁵⁹ ». Ce dernier rapporte le motif officiel, l'absence de télégraphie sans fils dans la canonnière précédente⁶⁰. La nature de l'équipage pose aussi question. Paris s'interroge surtout sur celui qui en est son commandant. Robert de Billy le chargé d'affaires français à Tanger, rassure le Département après conversation avec son collègue allemand, avançant qu'il s'agirait « d'un homme très avisé et très prudent⁶¹ ».

56 *DDF* II, t.14, doc. 169. Télégramme de Justin de Selves à Georges Louis, le 13 août 1911.

57 CADN 83PO/A/217 – Correspondance politique et commerciale, août-sept 1911 (arrivée). Dépêche de Justin de Selves à Jules Cambon, le 4 août 1911

58 *Ibid.* Dépêche de Robert de Billy à Justin de Selves, le 14 septembre 1911.

59 CADN 83PO/A/216 – Correspondance politique et commerciale, juil 1911 (arrivée). Télégramme de Joseph Caillaux à Théodore de Berckheim, le 4 juillet 1911

60 *DDF* II, t.14, doc. 20. Télégramme de Théodore de Berckheim à Joseph Caillaux, le 4 juillet 1911.

61 *Ibid.*, doc. 78. Dépêche de Robert de Billy à Justin de Selves, le 18 juillet 1911.

Lorsque le *Kölnische Zeitung* (la *Gazette de Cologne*) annonce que le *Panther* irait renflouer le *Berlin* en manque de munition, Jules Cambon rédige une dépêche pour rapporter les démentis officiels à cette information⁶². Mi-juillet, quand l'équipage du navire pose pied à terre à l'occasion de parties de chasse, la diplomatie française s'émeut et la rumeur court que l'Allemagne fomenté des troubles dans le Sous⁶³. La vigilance vire alors vite à l'espionnage.

Car au fond, toutes ces affaires, de celle de Taroudant à la surveillance exercée autour du *Berlin*, rejoignent la même crainte d'un débarquement allemand au Maroc. Voilà le cauchemar de Paris, celui-là même sous l'impulsion duquel de Selves décida de convoquer les états-majors courant août avant que Caillaux intervienne. À Berlin, toutes ces informations en provenance des postes diplomatiques français au Maroc sont connues de l'ambassade, mais en vérité elles n'ont que peu d'influence sur le déroulé des pourparlers. Sauf celle du drapeau français à Agadir, aucune ne fait l'objet d'une discussion sérieuse entre Jules Cambon et Kiderlen. Quand il s'agit de discuter des affaires marocaines, l'ambassadeur essaie plutôt de calmer le jeu, de façon à calmer les ardeurs françaises. C'est ce qu'il advient lorsqu'un navire allemand fait escale à Tanger : Jules Cambon, dans sa dépêche, souligne que le voyage de ce paquebot était prévu de longue date, désamorçant ainsi la charge symbolique⁶⁴.

En revanche, au Quai d'Orsay, les informations qui remontent du Maroc ont un réel impact. La confluence entre, d'une part, les nouvelles de Berlin au sujet de l'étude d'un projet de débarquement à Agadir par l'état-major allemand, et d'autre part, les informations de Mogador et Tanger à propos des troubles de Taroudant, enfante chez de Selves de la crainte d'une intervention allemande au Maroc. Elle le pousse à outrepasser son rôle de ministre et convoquer les états-majors. Ici, une différence fondamentale apparaît entre Paris et le poste berlinois. Si le second considère d'une importance médiocre les informations du Maroc, la raison s'explique par la tendance des postes à l'étranger à l'indifférence lorsque cela ne les concerne pas directement. À l'inverse, au Quai d'Orsay, où les informations sont centralisées, les nouvelles marocaines s'adjoignent aux nouvelles d'Allemagne ; se faisant le degré d'importance accordé à tel ou tel événement est différent. Ce décalage est la cause de la fréquente incompréhension entre l'administration centrale et les postes à l'étranger, dont la correspondance personnelle des diplomates regorge d'exemples, souvent accompagnés de récriminations⁶⁵.

62 CADN 83PO/B/43 – Maroc, 1911. Minute du télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 17 septembre 1911.

63 DDF II, t.14, doc. 72. Télégramme de Robert de Billy à Justin de Selves, le 16 juillet 1911.

64 CADN 83PO/B/43 – Maroc, 1911. Minute du télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 9 août 1911.

65 DASQUE, Isabelle, *op. cit.*, p. 483

II – Nature et rhétorique de la discussion diplomatique.

La conversation franco-allemande de 1911 est animée par ses propres logiques, qui sont tout à la fois le produit d'une histoire commune particulière, des incompréhensions culturelles qui l'ont faite et des personnalités des deux hommes qui animent la discussion. Plusieurs facteurs annexes jouent aussi leur rôle, du plus insignifiant au plus notable, constituant dans leur globalité le cadre de la négociation.

A – Les modalités de ton et l’empreinte des caractères des diplomates.

Les discussions d'Agadir sont âpres ; c'est l'impression qui ressort des sources diplomatiques et des témoignages de ses acteurs. Cette caractéristique s'explique à la fois par des facteurs externes et internes à la négociation, conjoncturels ou systémiques, même les plus anodins. Par exemple, la météo excessivement chaude de l'été 1911 a pu avoir son incidence sur le ton pris parfois entre Kiderlen et Cambon, sans évidemment constituer le fond du problème. Cependant, on imagine sans peine ce qu'il peut avoir de désagréable de négocier un sujet aussi grave sous de chaudes températures, cela au point qu'un jour Kiderlen propose à son interlocuteur un changement de lieu de leur rendez-vous⁶⁶. Cette idée rejoint une autre plus générale, à savoir qu'il est nécessaire de converser dans des conditions qui permettent une certaine sérénité de corps et d'esprit pour parler utilement. Comme l'art de la négociation est un peu vite amalgamé au sport de la lutte, on se préoccupe de l'état physique des diplomates. En effet, affaiblis, on craint qu'ils ne puissent rendre les coups de leur adversaire. Lorsque Jules Cambon est contraint au repos pendant les premiers jours de septembre, Caillaux se réjouit de sa décision de reporter son entretien avec le secrétaire d'État, car « [il] me semblait que l'état de légère dépression physique, où je vous avais vu mercredi dernier ne vous laissait pas la plénitude de vos moyens et de votre force⁶⁷ ».

Tout cela donc – l'atmosphère, la santé et la personnalité des diplomates, le contexte politique – modifie fatalement les modalités du langage et les rapports de force entre les négociateurs. La première entrevue entre Jules Cambon et Kiderlen par exemple est glaciale, mais surtout pour des motifs personnels. L'ambassadeur fait savoir à son interlocuteur qu'il a été personnellement humilié par le coup d'Agadir, et cette colère entrave le dialogue entre les deux

66 FRMAE 43PAAP54 – Jules Cambon, Correspondance personnelle H à Loub. Lettre de Alfred von Kiderlen-Waechter à Jules Cambon, le 28 juillet 1911.

67 CAILLAUX, Joseph, *Mes mémoires ; t. III : Clairvoyance et force d'âme dans l'épreuve, 1912-1930*, Paris, Plon, 1947, p. 286. Lettre de Joseph Caillaux à Jules Cambon le 3 septembre 1911

diplomates. L'entretien débute par des récriminations tous azimuts, à l'endroit de la politique française au Maroc pour Kiderlen, vis-à-vis de la duplicité du secrétaire d'État pour Jules Cambon. À ces facteurs personnels s'ajoute les caractéristiques propres au dialogue franco-allemand : la méfiance surtout⁶⁸, omniprésente depuis 1871 et qui a une influence concrète sur la discussion de 1911. La piètre relation des deux États encourage leurs diplomates à la chicanerie, dans l'idée de prévenir la moindre arrière-pensée prêtée à l'adversaire. La négociation, d'abord conçue comme celle d'un accord général, devient le prétexte à discuter de sujets techniques, multipliant fatalement les points de discorde. Jules Cambon le regrette :

« Mon impression est que M. de Kiderlen est un peu étonné que nous encombrions de tant d'*impedimenta* un acte qui est destiné par-dessus tout à nous assurer la domination politique, administrative, financière et militaire du pays⁶⁹. »

Selon lui, le traité franco-allemand sur le Maroc devait préparer le protectorat dans ses grandes lignes, non traiter des détails techniques de la question. La méfiance du Quai d'Orsay vis-à-vis de l'Allemagne, de sa bonne foi lorsqu'elle dit vouloir abandonner le Maroc à la France, explique cela. À Paris, on veut écarter tout prétexte à un nouveau « coup » d'Agadir d'ici quelques années. Cette défiance se retrouve aussi à Berlin, où la diplomatie allemande demande de solides garanties économiques dans l'Empire chérifien tant on n'a peu confiance dans le respect français du principe de la « porte ouverte ». Le contre-projet allemand de début septembre, loin d'être une tentative de revenir sur les engagements de Kiderlen, peut être compris comme une marque de ce manque de confiance. La Wilhelmstrasse multiplie les chicanes au Maroc, moins pour entraver la marche du futur protectorat français que pour prévenir le reniement par la France de ses engagements économiques.

Sur l'atmosphère de la conversation à proprement dite, celle-ci est assez difficile à cerner en vérité. Les dépêches diplomatiques évoquent régulièrement un ton vif ou conciliant selon les circonstances, mais sans l'illustrer outre mesure. Ce paradoxe s'explique par le but du diplomate, dont l'intention est surtout de donner des éléments d'analyse à son ministre pour deviner les dispositions de l'adversaire et anticiper ses mouvements. La chose aborde une dimension très humaine du dialogue diplomatique, compris comme l'affaire des hommes. Jules Cambon évoque à plusieurs reprises le langage de Kiderlen afin d'anticiper ses prochains mouvements et en percer le sens. Le 24 juillet, il se réjouit que l'entrevue avec le secrétaire d'État se soit passée sur un ton bien

68 COHEN-WIESENFELD, *op. cit.*, § 31

69 CAILLAUX, Joseph, *Mes mémoires...*, *op. cit.*, p.289. Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 4 septembre 1911

différent des fois précédentes, ce qui est gage d'un certain optimisme⁷⁰. À l'inverse, le 28 juillet, il alerte sur le caractère « très pénible » de la discussion qui engage soudain un risque de rupture. À plusieurs reprises, il raconte avoir été confronté à des résistances importantes sur des éléments précis de la négociation, en mettant en avant l'âpreté verbale de son adversaire sur tel ou tel sujet. C'est le cas au moment de l'examen de l'article IX sur les protégés allemands au Maroc, ou sur la question des chemins de fer⁷¹. L'allusion au langage de la conversation sert ensuite à Jules Cambon à mettre en exergue les points litigieux dans ses rapports adressés à Paris.

La personnalité des diplomates et leur relation interpersonnelle a aussi une part d'influence sur la discussion. Alfred von Kiderlen-Waëtcher est un diplomate chevronné. Originaire de Stuttgart, une longue carrière diplomatique le précède⁷². Massif, avec les épaules trapues et sa démarche lourde, l'homme affiche un visage rond et plein, orné de deux petits yeux, la bouche surmontée d'une fine moustache blonde. Sa carrure bonhomme et son tempérament explosif en imposent à ses contemporains, auxquels il réserve souvent des jugements acerbes, relevés d'un humour mordant. Il ne s'est jamais marié, préférant le concubinage avec une roturière. Ministre allemand à Bucarest, il s'arrange pour introduire ladite compagne dans la légation en l'engageant comme ménagère. Plus tard, il noue une relation avec la baronne de Jonina, une informatrice en lien avec la diplomatie russe. Kiderlen, au courant, n'en semble cependant pas gêné et poursuit la relation jusqu'à sa mort. Un temps proche de Guillaume II, il tombe en disgrâce après que le souverain a découvert les surnoms moqueurs dont le Souabe l'affublait dans sa correspondance privée. Longtemps contraint d'assurer l'intérim à Constantinople ou de diriger la légation de Bucarest, Kiderlen obtient la conduite la diplomatie allemande grâce à l'intercession de Bethmann Hollweg auprès de l'Empereur, à partir de 1910.

Selon Jules Cambon, Kiderlen est un homme qui aime parler vite et bien⁷³, bien qu'il remarque parfois chez lui une propension à négliger les détails techniques⁷⁴. À cela, s'ajoute une intelligence admirable que le négociateur français lui reconnaît volontiers⁷⁵. Il passe pour être un élève de Bismarck, « apportant [aux affaires] une rondeur brutale et cynique, qui est appréciée des fonctionnaires prussiens⁷⁶ ». Ses excès de colère sont connus, et à sa mort, Jules Cambon résuma le personnage, en disant de lui que peu importe le sujet « il revenait vite à la massue⁷⁷ ». Pour le faire

70 DDF II, t.14, doc. 97. Dépêche de Jules Cambon à Justin de Selves, le 24 juillet 1911.

71 *Ibid.*, doc. 325. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 16 septembre 1911.

72 Pour les éléments biographiques, voir JAECKH, Ernest, *Kiderlen-Waechter intime: d'après ses notes et sa correspondance*, Paris, Payot, 1926, pp. 8-31

73 *Ibid.*, doc. 53. Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 10 juillet 1911.

74 *Ibid.*, doc. 326. Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 16 septembre 1911.

75 FRMAE 43PAAP117 – Jules Cambon, Publication de Jules Cambon. « Mémoires de Monsieur Schebeko », n. d.

76 CADN 83PO/B/65 – Souverains et Princes allemands, Hauts fonctionnaires, Corps diplomatique allemand, Attachés militaires et navals allemands. Minute de la dépêche de Jules Cambon à Stephen Pichon, le 28 juin 1910.

77 *Ibid.* Minute de la dépêche de Jules Cambon à Stephen Pichon, le 4 janvier 1913.

taire, « il fallait lui répondre sur le même ton⁷⁸ ». Avec un caractère pareil, on se figure aisément à quel point les atermoiements de Paris durant la crise ont pu agacer le diplomate allemand et contribuer à envenimer la discussion⁷⁹.

Assurément, l'ambassadeur français possède un caractère moins explosif. Rigoureux, travailleur, doté d'une expérience des négociations diplomatiques, il n'en est cependant pas moins assez émotif. Lui aussi s'agace vite, surtout contre le Quai qui ne souscrit pas toujours à ses plans. Pessimiste, celui dont Benedetti hante l'esprit comme regrette Pichon à Mermeix⁸⁰, voit planer au-dessus de sa tête le spectre de 1870 et de la défaite. Cette obsession de « l'Année terrible » ressort nettement de ses correspondances⁸¹. C'est pourquoi il poursuit une politique de détente avec l'Allemagne, voire une entente. Au contraire de Paris, il estime le Congo assez médiocrement et s'irrite contre l'obstination du Quai d'Orsay à ne considérer céder aux Allemands que des « rogatons » congolais sans valeur⁸². Cette largesse de vues n'est cependant pas de la complaisance et l'ambassadeur combat pied à pied les exigences de Kiderlen quand il convient de le faire.

Ajoutons qu'en tant qu'ancien proche de Jules Ferry, frère du premier résident général de Tunisie et ancien gouverneur général de l'Algérie, Jules Cambon est sensible au destin de l'empire français en Afrique du nord⁸³. Il voit dans l'acquisition du Maroc par la France la pièce maîtresse d'une œuvre historique débutée en 1830, ce qu'il ne cesse de répéter à de Selves et à Caillaux, auprès desquels il insiste aussi sur le caractère irrémédiable de la perte du Maroc en cas d'échec des pourparlers⁸⁴. Son expérience algérienne l'incite à penser qu'une occupation allemande d'une partie du Maroc menacerait toute entière la domination française dans le reste du Maghreb : « S'imaginer que l'Algérie et la Tunisie seront à leur aise quand les Italiens seront à Tripoli et les Allemands dans

78 *Ibid.*

79 C'est le cas lorsque que Jules Cambon tente d'introduire une clause d'arbitrage internationale, en cas de litige franco-allemand sur l'interprétation de la convention marocaine. La disposition, anodine, est rejetée par Kiderlen au motif que le secrétaire d'État en a assez des changements français de dernière minute. Celle-ci est finalement introduite dans les lettres interprétatives, voir *DDF II*, t.14, doc. 396. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 4 octobre 1911.

80 FRMAE 43PAAP56 – Jules Cambon, Correspondance personnelle LU à PE. Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 8 mars 1912

81 Par exemple, FRMAE 43PAAP100 – Jules Cambon, Lettres de Jules à Paul (1909-1923). Lettres de Jules à Paul Cambon, le 13 et le 17 avril 1911 ; *DDF II*, t.14, doc. 342. Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 20 septembre 1911.

82 CAILLAUX, Joseph, *Mes mémoires...*, *op. cit.*, p. 283. Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 24 juillet 1911.

83 A de Selves, il évoque son passé « algérien », voir *DDF II*, t.14, doc. 99. Lettre de Jules Cambon à Justin de Selves, le 24 juillet 1911.

84 Voir *Ibid.*, doc. 157, doc. 519, doc. 520 et doc. 198. Lettres de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 9 août et 3 novembre 1911 ; lettre de Jules Cambon à Justin de Selves, le 3 novembre 1911 ; dépêche de Jules Cambon à Justin de Selves, le 20 août 1911. Cf. également CAILLAUX, Joseph, *Mes mémoires...*, *op. cit.*, p. 283-284 Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 24 juillet et le 2 août 1911

le Souss, c'est ne pas connaître la facilité avec laquelle les intrigues se nouent dans le monde arabe⁸⁵. »

À plusieurs reprises, il évoque la Tunisie, le traité du Bardo, qu'il met en parallèle avec la convention franco-allemande, « beaucoup plus large⁸⁶ » en la matière. C'est toujours à ce traité que Paul Cambon fait référence quand il juge prématuré d'obtenir de l'Allemagne l'abrogation des tribunaux consulaires⁸⁷. Selon lui, le protectorat marocain doit apprendre l'exemple tunisien : laisser le temps au temps, et l'hégémonie française sur le pays se faire petit à petit. Inutile de jalonner la discussion diplomatique d'inutiles pierres d'achoppement. À Berlin, il s'agit surtout d'obtenir des Allemands le principe du protectorat, plutôt que le protectorat lui-même et ses mille et un détails. La discussion est donc loin de porter sur un sujet qui laisse insensible l'ambassadeur. En raison du tempérament fort des deux négociateurs, il arrive même que celle-ci pousse jusqu'aux limites de la bienséance. Mermeix, dans sa *Chronique l'an 1911*, rapporte une entrevue au cours de laquelle les diplomates viennent à s'échanger des menaces :

« À Berlin, MM. Jules Cambon et de Kiderlen-Waechter ne discutent pas ; littéralement ils se disputent sur le ton le plus aigre, qui parfois devient menaçant de part et d'autre. Les deux négociateurs sont presque allés jusqu'au défi dans la journée du 20 juillet. (« Nous tiendrons le coup. Nous irons aussi loin que vous voudrez sur tous les terrains. »)⁸⁸ »

Étrangement pourtant, la relation personnelles des deux hommes est excellente. Kiderlen comme Cambon apprécie l'autre à sa juste valeur. Quand l'ambassadeur tombe malade au début de septembre, le ministre allemand se rend à son chevet à l'ambassade de France. Les négociations conclues, les deux hommes s'échangent leurs portraits dédicacés. Celui de Kiderlen est légendé de cette manière : « À son terrible adversaire, et cher ami M. Jules Cambon en souvenir des luttes acharnées et agréables par la personne du lutteur, pendant l'été 1911. Tout est bien qui finit bien⁸⁹ ». À sa maîtresse, la baronne de Jonina, le même Kiderlen aurait confié : « S'il y avait eu d'autres intermédiaires que Jules et moi [...] il y aurait eu la guerre⁹⁰ ». Un peu exagérée, la sentence a malgré tout le mérite de mettre en exergue le rôle personnel des individus dans une conversation diplomatique en son sens le plus intime. Par-delà les affaires, il y a deux personnes en interaction et une relation humaine qui se noue. C'est d'autant plus vrai qu'en l'absence de l'un ou de l'autre

85 FRMAE 43PAAP53 – Correspondance personnelle D à G. Lettre de Jules Cambon à Théophile Delcassé, le 4 octobre 1911.

86 DDF II, t.14, doc. 344. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 21 septembre 1911.

87 *Ibid.*, doc. 174. Dépêche de Paul Cambon à Justin de Selves, le 14 août 1911.

88 MERMEIX, *La chronique de l'an 1911*, Paris, B. Grasset, 1912, p.256

89 TABOUIIS, Geneviève, *op. cit.*, p.288

90 *Ibid.*, p.227

partenaire, la discussion s'interrompt. Berckheim, pas plus que Zimmermann, le numéro deux de la Wilhelmstrasse, ne reprennent le fil de la négociation en l'absence de leurs supérieurs. C'est une affaire entre l'ambassadeur et le secrétaire d'État. Elle n'existe pas en dehors d'eux.

B – Stratégie diplomatique et incompréhension culturelle.

Plusieurs stratégies sont déployées par les négociateurs pour parvenir à leurs fins. Jules Cambon expose la sienne au Ministère lorsqu'il conseille de céder sur les points secondaires de l'accord marocain pour obtenir gain de cause sur l'essentiel⁹¹. La manœuvre a deux buts : apaiser l'atmosphère en donnant satisfaction à l'Allemagne et détourner l'argument de la réciprocité à son profit. En cédant sur des éléments sans importance, l'ambassadeur aurait beau jeu ensuite de faire valoir sa précédente renonciation pour revendiquer la même faveur. La réciprocité engage son adversaire. Cette stratégie des « à-côtés » est perceptible encore quand Jules Cambon avance l'idée de la cession de quelques îles sans importance dans le Pacifique⁹², ou quand Caillaux tente de détourner l'Allemagne du Congo en faveur d'avantages financiers en Orient. Dans les deux cas, l'idée consiste à offrir aux Allemands des compensations mineures, autant pour les détourner du Congo et combler leurs appétits ailleurs, que pour apaiser l'atmosphère de la discussion et les forcer à plus de modération.

D'une manière similaire, Jules Cambon profite des projets de l'homme d'affaires Loucheur, de passage à Berlin, pour servir les négociations franco-allemandes⁹³. Ce dernier projette de monter une affaire au Pérou avec des investisseurs allemands, et un consortium de même nature au Maroc. Dans ses lettres, l'ambassadeur propose au Président du Conseil de soutenir l'idée. Il argue qu'une telle collaboration aurait l'avantage de donner satisfaction aux milieux économiques allemand⁹⁴. Encore une fois, l'ambassadeur tente de faciliter la négociation marocaine en agissant sur les à-côtés du dialogue diplomatique, au point de lier la première aux projets économiques de particuliers franco-allemands. Dans cette stratégie, les financiers jouent un rôle majeur, puisqu'ils sont à la source de ces associations d'intérêts. Cependant, la méthode est un échec dans le sens où rien ne paraît pouvoir dévier Kiderlen de son objectif congolais. Ses initiatives périphériques ne modifient pas le sens profond du dialogue franco-allemand. L'argument de réciprocité, quand il ne porte pas sur un point majeur de l'accord, est difficilement recevable parce qu'il ne suffit pas de céder sur le

91 DDF II, t.14, doc. 300. Dépêche de Jules Cambon à Justin de Selves, le 10 septembre 1911.

92 FRMAE 43PAAP47 – Jules Cambon, Négociations marocaines et compensations territoriales en Afrique équatoriale, 1er juil-15 sept 1911. « Nouvelles observations », le 6 juillet 1911

93 ABALLÉA, Marion, *op. cit.*, p. 288

94 DDF II, t.14, doc. 354. Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 24 septembre 1911.

secondaire pour obtenir gain de cause sur le principal. Pour le négociateur français, il est difficile d'écarter Kiderlen à la pensée claire et précise, du sujet de son désir.

Sur le plan rhétorique, un argument revient fréquemment : celui de « l'opinion publique ». À plusieurs reprises, Jules Cambon et Kiderlen arguent de l'opinion respective de leur pays pour faire valoir leur fin ou rejeter les prétentions de l'adversaire. C'est de cette manière que Jules Cambon écarte une cession totale du Congo le 16 juillet, affirmant que l'opinion française ne le permettrait pas⁹⁵. Kiderlen réplique la même chose au sujet du Togo, à la mi-août, quand l'ambassadeur s'efforce d'obtenir de lui la colonie allemande⁹⁶. La contradiction, pratique et facile, a les faveurs des négociateurs dès qu'il s'agit d'écarter un point inacceptable pour l'un ou l'autre parti. Mais, le danger de la réciprocité est fort. Dans ce cas, l'échange vire au dialogue de sourd. C'est ainsi que Kiderlen rétorque à Jules Cambon qu'il n'a pas à tenir compte « seulement de l'opinion française, mais aussi de l'opinion allemande et de la dignité du gouvernement Impérial⁹⁷ », après que l'ambassadeur a parlé de l'opposition certaine du Parlement français à ses exigences. De la même manière, Jules Cambon balaye l'argument du secrétaire d'État sur l'impossibilité qui est désormais sienne d'offrir le Togo à la France du fait de l'opinion allemande, en faisant valoir les prétentions de l'opinion française. Paul Cambon développe ce point de vue dans une lettre à son frère : « À K. qui parle toujours des exigences de l'opinion allemande, il faut opposer les exigences de l'opinion française⁹⁸ ».

Évidemment, ces « opinion française » ou « allemande » ne répond à rien de précis, bien qu'elles peuvent avoir quelque fondement. Par exemple, il est vrai qu'il est impossible politiquement pour le gouvernement français d'admettre une cession complète du Congo. Il est tout aussi vrai que les milieux coloniaux allemands s'opposent à un abandon du Togo, empêchant Kiderlen de faire ce qu'il souhaite. Mais, ces oppositions sont le fruit de groupes restreints, non d'une opinion générale admise. Certes, un jour le secrétaire d'État, se disputant avec Jules Cambon, lui donne connaissance des lettres « anonymes qu'il reçoit tous les jours, et dans lesquelles on excite son zèle⁹⁹. » Mais là encore, ces quelques lettres ne suffisent pas à parler d'opinion générale, bien que le ministre allemand les considère comme son expression. En revanche, elles représentent un point de contact entre les négociateurs et le grand public, débordant le cadre des conversations diplomatiques. Chaque jour, les diplomates reçoivent des courriers d'hommes et de femmes

95 *DDF II*, t.14, doc. 71. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 16 juillet 1911.

96 *Ibid.*, doc. 186. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 17 août 1911.

97 *Ibid.*, doc. 120. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 29 juillet 1911.

98 FRMAE 42PAAP106 – Paul Cambon, Correspondance familiale 10 janv 1909 - 20 déc 1911. Lettre de Paul à Jules Cambon, le 30 septembre 1911.

99 *DDF II*, t.14, doc. 51. Dépêche de Jules Cambon à Justin de Selves, le 10 juillet 1911.

intéressés par le déroulé des négociations. Geneviève Tabouis évoque un passage dans lequel elle affirme que :

« Les deux négociateurs recevaient des lettres où des mères, des femmes, tout en plaçant très haut l'honneur national, les suppliaient d'éviter ou tout au moins de retarder la guerre. Kiderlen et Jules Cambon se communiquaient les lignes qui les avaient plus particulièrement frappés¹⁰⁰. »

Aucune autre source ne mentionne des échanges de cette nature entre les deux diplomates. Cependant, l'extrait à l'avantage de rappeler que les négociateurs ne sont pas déconnectés du reste de la population et ressentent tout autant que les autres l'humeur politique de l'instant. Si l'argument de l'opinion publique est très exagéré donc, il a malgré tout quelques fondements. Il a aussi ces limites, ce que Jules Cambon indique, à la suite d'un entretien avec le chancelier le lendemain de la signature de l'accord, afin d'obtenir le retrait rapide du *Berlin* devant Agadir :

« Un gouvernement même parlementaire est toujours mal venu à arguer de ses difficultés intérieures pour se dérober aux demandes que lui font les représentants étrangers accrédités près de lui, car ce n'est pas affaire à ceux-ci d'y porter remède. Il n'en est que plus curieux de voir combien les membres du Gouvernement allemand emploient pour se défendre de beaucoup de demandes que je leur adresse des arguments qui seraient plus ou moins à leur place dans la bouche de ministres responsables devant une assemblée, mais qui détonnent dans la leur¹⁰¹. »

Les diplomates ne sont pas dupes sur l'opportunité d'invoquer les besoins de la politique intérieure pour se soustraire aux demandes embarrassantes que pourrait formuler quelque représentant diplomatique. Mais dans le cas allemand, la contradiction semble d'autant plus inappropriée que le régime autoritaire écarte le Reichstag de la formulation de la politique étrangère.

En effet, une différence importante apparaît dans la latitude dont dispose les deux gouvernements en matière de diplomatie La France est une démocratie, l'Allemagne ne l'est pas ; ce faisant, le cabinet français est soumis à des contraintes politiques et légales plus fortes que celui de Berlin. Ce fait suscite l'inquiétude autant que l'agacement du gouvernement allemand. Dès le début de la crise, certains journaux français se font l'écho des peurs d'officiels allemands. Ils craignent l'immixtion du Parlement français dans la discussion et la manie des Français à la manœuvre dilatoire¹⁰². Le point de friction entre les deux modèles politiques et culturels se

100 TABOUIIS, Geneviève, *op. cit.*, p.216

101 CADN 83PO/A/396 – Correspondance politique et commerciale, oct-déc 1911 (départ). Dépêche de Jules Cambon à Justin de Selves, le 5 novembre 1911.

102 Voir par exemple les propos rapportés par le correspondant berlinois du *Temps* du 06 juillet 1911.

cristallise autour de la question de la presse française et de ses indiscretions. Pendant toute la négociation, les journaux français publient des informations confidentielles, malgré le silence convenu entre Kiderlen et Jules Cambon. Le premier s'en insurge ; à plusieurs reprises, il exige du gouvernement français qu'il fasse taire les feuilles parisiennes¹⁰³. Le secrétaire d'État va jusqu'à se plaindre de la presse française auprès du cabinet de Londres par la voix de l'ambassadeur allemand¹⁰⁴.

Dans cela, il y a sûrement un peu de victimisation, une façon de faire endosser la responsabilité d'une possible rupture aux Français. Cependant, la question touche aussi à la culture politique des deux pays. De Selves charge Jules Cambon de rappeler à Kiderlen que le gouvernement français ne peut être tenu pour responsable des articles des journaux, compte tenu du régime de la liberté de la presse en vigueur dans le pays¹⁰⁵. Il ne peut exercer aucune censure et rien n'empêche « les journaux français de forger de toutes pièces des informations, et de les commenter selon leurs convenances et les tendances du parti politique qu'ils représentent¹⁰⁶ ». À l'inverse, en Allemagne, la presse est bien moins libre et plus « disciplinée » - bien qu'il ne faille pas non plus s'imaginer des journaux aux ordres¹⁰⁷. Berlin dispose d'un arsenal législatif que Paris ne possède pas pour censurer et caviarder les articles compromettants. En conséquence, la presse allemande paraît plus retenue sur les négociations, ce que Kiderlen ne manque pas de souligner à Jules Cambon. Lui-même qualifie ces comparaisons nationales récurrentes de « pénibles¹⁰⁸ ». Au fond, dans cette affaire, ce sont deux systèmes politiques et deux cultures médiatiques qu'on oppose l'une à l'autre, avec l'incompréhension et la frustration susceptibles d'en découler.

III – Surveiller et se renseigner : les moyens d'action de l'ambassade.

En parallèle des négociations, l'ambassade s'emploie à rapporter les mouvements de l'adversaire allemand. Cette tâche de renseignement, habituelle en elle-même, revêt une importance capitale en période de crise diplomatique, car il convient d'envisager le pire. Pour ce faire, les

103 *DDF* II, t.14, doc. 120, doc. 326, doc. 393. Télégrammes de Jules Cambon à Justin de Selves, le 29 juillet et le 4 octobre 1911 ; lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 16 septembre 1911.

104 *Ibid.*, doc. 115. Dépêche de Paul Cambon à Justin de Selves, le 27 juillet 1911.

105 *DDF* II, t.14, doc. 91. Télégramme de Justin de Selves, le 21 juillet 1911.

106 *Ibid.*

107 Sur le système médiatique allemand, voir REQUATE, Jörg, « Aspects de la société médiatique allemande du XIX^e siècle ». Dans : THÉRENTY, Marie-Éve et VAILLANT, Alain (dir.), *Presse, nations et mondialisation au XIX^e siècle*, Paris, Nouveau Monde, 2010 pp. 33-54

108 CADN 83PO/A/395 – Correspondance politique et commerciale, juil-sept 1911 (départ). Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 12 juillet 1911.

diplomates français usent de divers moyens. La sollicitation des collègues du corps diplomatique et la mobilisation du réseau consulaire français en Allemagne en sont les principaux.

A – Le corps diplomatique berlinois.

Ce corps diplomatique berlinois est composé de l'ensemble des ministres, ambassadeur ou secrétaire d'ambassade en poste à Berlin en 1911. C'est une communauté assez fermée, fréquentant les mêmes salons et les mêmes mondanités, où rumeurs et ouï-dire circulent, et dans laquelle les réputations se font¹⁰⁹. Il est du rôle du diplomate en poste de consacrer une partie de son temps à cultiver des liens avec ses collègues, car ils sont une mine d'informations précieuses. En période de crise, leur intérêt est décuplé par le besoin constant d'analyser les rapports de force et de prévenir un retournement diplomatique inopportun d'un pays tiers. C'est pourquoi Jules Cambon rapporte assidûment au Département les faits et gestes des autres représentants diplomatiques.

À propos de Goschen, l'ambassadeur britannique, il informe le Département de son entretien avec Kiderlen, le 27 juillet¹¹⁰. Comme à Paris on fantasme sur un front germano-espagnol au Maroc¹¹¹, l'ambassadeur tient à l'œil le représentant de cette dernière puissance. Rien n'est à signaler jusqu'en septembre, où ledit Polo de Barnabé est nommé grand-croix de l'Aigle Rouge. Pour Jules Cambon, qui apprend la chose d'une « indiscretion », cette récompense, dont les causes sont floues, cache quelque chose de louche¹¹². Une entente secrète entre Berlin et Madrid peut-être ? De Barnabé sitôt informé des soupçons qui pèse sur lui, rend visite à son collègue français le lendemain pour apporter une explication : « D'après lui, comme il est le seul des ambassadeurs à Berlin qui n'ait pas de décorations allemandes, on a jugé nécessaire de lui en donner aussi une¹¹³. » Le diplomate espagnol est tout autant à l'affût des faits et gestes de son collègue français. Jules Cambon raconte une visite de Barnabé à la Pariser Platz, la veille de son départ pour Paris :

« [Mon] collègue d'Espagne, que je croyais parti depuis plusieurs jours, vint me faire une visite. Je m'étonnai de sa présence à Berlin. "Eh, me dit-il, vous y restiez. J'ai pensé que vous vouliez y faire quelque chose après mon départ et je suis resté aussi"¹¹⁴ »

109 Sur le corps diplomatique berlinois et ses rapports avec l'ambassade, voir ABALLÉA, Marion, *op. cit.*, pp. 222-230

110 CADN 83PO/A/395 – Correspondance politique et commerciale, juil-sept 1911 (départ). Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 27 juillet 1911

111 Sur le rôle de l'Espagne dans la crise, voir ALLAIN, Jean-claude, *op. cit.*, pp. 414-416. Le chapitre espagnol de la crise ne sera pas abordé ici, car il n'intéresse pas directement l'ambassade berlinoise et les discussions franco-allemandes.

112 CADN 83PO/A/395 – Correspondance politique et commerciale, juil-sept 1911 (départ). Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 11 septembre 1911.

113 *Ibid.* Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 12 septembre 1912.

114 DDF II, t.14, Annexe II. « Relations de mon séjour à Paris, du 21 au 31 août 1911 »

Déjà quelques jours avant, l'ambassadeur autrichien était venu glaner des informations auprès de Jules Cambon, au sujet de sa conversation avec Kiderlen¹¹⁵. À celui-ci, il donne quelques précisions, mais surtout il réaffirme que le fond de l'accord tient dans l'équilibre entre la position faite à la France au Maroc et les compensations territoriales au Congo : « [J]'ai eu soin de lui donner cette indication pour qu'il la répète¹¹⁶ ». Car au-delà du renseignement, il y a aussi l'enjeu considérable de la propagande autour du corps diplomatique berlinois. Car, l'information entre les diplomates circule vite et aussitôt un renseignement obtenu, ceux-ci la télégraphient à leur gouvernement respectif. Ainsi, informer ses collègues est un moyen sûr d'influencer le sens de leur communication depuis Berlin.

Pendant la crise, l'ambassade de France et la Wilhelmstrasse rivalisent pour imposer leurs versions des événements auprès des membres du corps diplomatique. Le 11 septembre, Jules Cambon informe le Ministère que, « le gouvernement allemand déclarant à tous mes collègues qu'il ne réclame au Maroc que l'égalité économique et des précisions pour la maintenir, j'ai jugé utile [...] de prémunir mes collègues d'Angleterre et de Russie contre ces impressions inexactes et de les mettre au courant des propositions allemandes¹¹⁷. » À plusieurs reprises, Kiderlen se plaint violemment de la conduite française auprès des représentants étrangers, comme devant Goschen, l'ambassadeur britannique, le 27 juillet¹¹⁸. Au fond, le secrétaire d'État parle parce qu'il sait que sa parole sera répétée. C'est pourquoi, il confie à un autre diplomate de Berlin que l'Allemagne refuserait une nouvelle conférence sur le Maroc si les négociations échouaient¹¹⁹. C'est pour une raison similaire qu'il confie à l'ambassadeur italien la logique derrière l'envoi du *Panther* à Agadir, dans l'idée de diluer les responsabilisés directs de la crise¹²⁰. Jules Cambon a connaissance des deux faits et les communique au Quai d'Orsay. Quand lui-même parle du premier contre-projet allemand devant l'ambassadeur britannique, son mot fait le tour de la diplomatie anglaise. Son frère écrit :

« Ton second télégramme que reçois maintenant et disant que le contre-projet est inadmissible a donné lieu à un hourvari. Il est probable que tu as dit le mot inadmissible à Goschen de sorte que les jeunes attachés du Foreign Office, où il n'y a aujourd'hui personne, ont proclamé le rejet par la France du contre-projet allemand. « A German reply unacceptable », c'est la vedette des journaux du soir¹²¹. »

115 Ibid., doc. 179. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 15 août 1911.

116 Ibid.

117 CADN 83PO/A/395 – Correspondance politique et commerciale, juil-sept 1911 (départ). Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 13 septembre 1911

118 CADN 83PO/A/395 – Correspondance politique et commerciale, juil-sept 1911 (départ). Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 27 juillet 1911

119 DDF II, t.14, doc. 185. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 17 août 1911.

120 Ibid., doc. 252. Dépêche de Jules Cambon à Justin de Selves, le 3 septembre 1911.

À côté de la surveillance et de la propagande, un dernier grand enjeu consiste dans l'attention portée à la parole des représentants des puissances alliées à la France, les ambassadeurs de Russie et du Royaume-Uni. Leur parole est précieuse, car elle traduit dans une certaine mesure les sentiments de leurs gouvernements, dont l'appui est indispensable à Paris. Ainsi, quand son collègue de Russie, le comte d'Osten-Sacken lui partage son analyse de la situation, Jules Cambon télégraphie immédiatement à Paris¹²². Idem, le 20 septembre : l'ambassadeur français s'empresse d'alerter le Quai au sujet du ton des journaux de Paris, après qu'Osten-Sacken et Goschen lui ont confié des réserves sur les accents bellicistes dont ils se parent¹²³. Il va jusqu'à rapporter la chose au Président du Conseil¹²⁴, sûrement aussi, car les propos de ses collègues font l'affaire de son irritation vis-à-vis des feuilles parisiennes. Au Quai, l'ambassadeur français expose les observations de ses deux collègues sur le premier projet français de convention, à la mi-août, auxquels il donne connaissance du document¹²⁵.

Néanmoins, si l'ambassadeur russe a sa place, celle de l'ambassadeur anglais est plus importante, et de loin. Deux raisons à cela : la relation plus développée entre Jules Cambon et Goschen qu'entre Cambon et Osten-Sacken, et la nature marocaine de la crise dans laquelle l'Angleterre joue un rôle plus important. À Berlin, une collaboration intime se noue entre les deux diplomates, sinon entre les deux diplomaties. Cette « Entente cordiale » berlinoise se décline en plusieurs formes. À Jules Cambon, l'ambassadeur anglais partage les vues de son gouvernement¹²⁶, donne son opinion sur la marche des négociations, renseigne et conseille sur la marche à suivre¹²⁷. Parfois cependant, des divergences de vues apparaissent entre les deux diplomates malgré une relation personnelle excellente. Quand, au sortir d'une entrevue avec Kiderlen, Goschen devant Jules Cambon semble s'être laissé convaincre par les arguments du secrétaire d'État, son interlocuteur prie Paris d'exercer une pression sur Londres pour qu'on lui impose de régler son ton sur le sien¹²⁸.

En effet, la collaboration entre les deux diplomaties va au-delà du lien informel entre Goschen et Jules Cambon. Elle se porte à un niveau plus officiel. L'ambassadeur de France donne à lire des documents diplomatiques confidentiels à son collègue d'Angleterre, afin qu'il soit le mieux

121 FRMAE 42PAAP106 – Paul Cambon, Correspondance familiale, 10 janv 1909 – 20 déc 1911. Lettre de Paul à Jules Cambon, le 9 septembre 1911.

122 CADN 83PO/A/395 – Correspondance politique et commerciale, juil-sept 1911 (départ). Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 11 juillet 1911

123 *DDF* II, t.14 doc. 345. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 21 septembre 1911.

124 *Ibid.* doc. 342. Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 20 septembre 1911.

125 *Ibid.* doc. 162. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 12 août 1911.

126 CADN 83PO/A/395 – Correspondance politique et commerciale, juil-sept 1911 (départ). Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 13 septembre 1911.

127 Voir par exemple, *Ibid.* Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 28 juillet 1911 et télégramme de Théodore de Berckheim à Justin de Selves, le 23 août 1911.

128 *Ibid.* Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 27 juillet 1911

possible informé de la situation. C'est aussi une façon d'influencer sa pensée en faveur de Paris, ce qui paraît fonctionner dans une certaine mesure. Le 28 août, Berckheim, chargé d'affaires de l'ambassade, rencontre Goschen et lui transmet le rapport d'un entretien passé entre Paul Cambon et Edward Grey traitant des mesures à prendre en cas de rupture. L'ambassadeur anglais se déclare en accord entier avec les vues exposées par le premier. Il critique l'absence d'une partie du cabinet anglais dans la capitale ces jours-ci, et assure à son collègue qu'il télégraphierait à Londres pour faire entendre ses critiques¹²⁹. En vérité, c'est la légèreté du gouvernement anglais dans la crise actuelle que Goschen dénonce ; à ce sujet, il embrasse les vues de plusieurs diplomates français. Cette rencontre démontre aussi que les liens de l'ambassade de France avec celle d'Angleterre dépassent le cadre de la seule relation entre Jules Cambon et Goschen. Malgré l'absence du premier, les responsables des deux postes continuent d'échanger sur la situation.

Mais même entre collaborateurs, les rapports entre les diplomates ne sont pas tout à fait exempts d'ambiguïté. Il est facile d'oublier qu'un collègue en poste n'est pas un ami auprès duquel il est possible de s'épancher. À deux reprises, Jules Cambon est victime de cette confusion. La première fois, lorsqu'il confie les difficultés de toute sorte qu'il rencontre à Paris à l'ambassadeur espagnol, Polo de Barnabé ; puis, une seconde fois, à Granville le chargé d'affaire britannique. Évidemment, les confidences de l'ambassadeur de France sont toutes deux transmises à Madrid et à Paris. Problème, le Quai d'Orsay intercepte les dépêches. Paul Cambon, témoin d'une scène, raconte :

« Ce matin j'ai revu de Selves il m'a dit en me reconduisant : « Vous allez écrire à votre frère, je vous prie de lui dire de ne pas s'énerver, il sait les sentiments que j'ai pour lui, il a toute la confiance du gouvernement, vous voyez vous-mêmes quels sont nos embarras, expliquez-les lui, nous faisons ce que nous pouvons. Qu'il ne se préoccupe pas de tout ce qu'on peut lui raconter d'ici, cela n'a pas d'importance et ne compte pas. »

J'ai eu l'explication de ces recommandations en entrant dans le bureau d'Herbette [le chef de cabinet du ministre] qui m'a mis entre les mains le dossier des « verts » de la veille.

L'un de ces verts était une dépêche de Madrid à Perez Caballero reproduisant un télégramme de Polo qui racontait un entretien intime avec toi. L'entretien en soi était excellent parce que Polo disait qu'il était impossible de te faire sortir de ta réserve sur les négociations, mais si tu observes une prudente réserve en politique il n'en est pas de même quant aux questions de personnes. Tu as dit à ton collègue que tu avais autant de difficultés à Paris qu'à Berlin, que le Quai d'Orsay était livré à des subalternes qui embrouillaient tout, etc. Que d'ailleurs tu écrivais à ton frère qui se trouvait à Paris pour le prier de mettre un terme à toutes les difficultés qu'on te créait à plaisir etc.

Que tu aies tenu ces propos ce n'est pas douteux et c'est évidemment la révélation de ton état d'esprit qui a inspiré à de Selves le petit morceau reproduit ci-dessus¹³⁰. »

129 CADN 83PO/A/395 – Correspondance politique et commerciale, juil-sept 1911 (départ). Télégramme de Théodore de Berckheim à Justin de Selves, le 11 juillet 1911

L'ambassadeur à Londres intime à son frère de ne « jamais ouvrir [sa] bouche sur Paris », et rappelle une vérité essentielle : « il n'y a pas d'intimité entre collègues, il envoie tout ce qu'on leur raconte même sous le sceau du secret¹³¹ ». Sans conteste, les bavardages de Jules Cambon sont une faute professionnelle. Ils trahissent un énervement difficilement contenu à l'endroit de la politique de Paris. Mais outre cela, l'anecdote met aussi en exergue une des caractéristiques du corps diplomatique à l'étranger : malgré des liens de proximité, d'affection même parfois, les diplomates nourrissent entre eux une relation de travail avant tout. Dans la sphère privée, comme dans la sphère publique, l'ambassadeur doit se garder de bavasser à tort, ce que Jules Cambon, sous pression, peine à faire.

B – La mobilisation des consulats dans le cadre de la surveillance militaire.

En temps de crise, la surveillance militaire est un enjeu considérable. Si depuis Berlin l'ambassade surveille et se renseigne à propos d'une éventuelle mobilisation, elle ne peut pas à elle seule s'occuper d'une si grosse tâche. Le réseau consulaire français en Allemagne supplée à ses carences. En parallèle, Paris et Londres, comme les ambassades de France et d'Angleterre à Berlin, somment les consuls français et anglais de collaborer, dans le prolongement de "l'Entente Cordiale" berlinoise.

L'institution consulaire est apparue à la fin du Moyen Âge en Méditerranée orientale, en lien avec les activités commerciales et portuaires¹³². De cette origine lointaine, les consulats conservent le champ d'expertise qu'on leur reconnaît, celui des affaires économiques et commerciales. Ils assistent la communauté nationale à l'étranger, conseillent les marchands et les hommes d'affaires. Pour Paris, ils rédigent des rapports économiques et financiers. En théorie, les thèmes politiques sont laissés à l'ambassade, sous la direction de laquelle ils sont placés. En pratique, les choses sont moins claires, du fait de la réticence des consuls à se placer sous les ordres des diplomates. Une rivalité, voire une hostilité, existe entre les deux corps. Certains diplomates jugent sévèrement les consuls, qu'ils estiment négligents ou mal dégrossis. Ceux-ci le leur rendent bien, en se gardant de fréquenter leurs collègues de la mission diplomatique et défendant jalousement leur autonomie¹³³.

Si la carrière diplomatique a toujours été plus prestigieuse que celle consulaire, cette dernière s'est professionnalisée plus précocement, avec la mise en place d'un concours et de grades, développant une tradition de corps forte et ancienne. Tout l'enjeu des dernières décennies du XIX^e

130 FRMAE 42PAAP106 – Correspondance familiale, 10 janv 1909-20 déc 1911. Lettre de Paul à Jules Cambon, le 29 septembre 1911.

131 *Ibid.*

132 BADEL, Laurence, *Diplomaties européennes XIX^e-XXI^e siècle*, Paris, SciencesPo Les Presses, 2021, p. 125

133 Sur les rapports entre diplomates et consuls à l'étranger voir DASQUE, Isabelle, *op. cit.*, pp. 441-444

siècle fut de réduire cette distinction. Sous la III^e République, les réformes successives confond de plus en plus les deux carrières (mise en place d'une équivalence des grades, d'un concours unifié, etc.)¹³⁴. En 1907, la réforme Pichon abolit les « Direction des affaires commerciales » et « Direction des affaires politiques », pour une unique « Direction des affaires politiques et commerciales », finalisant le mouvement amorcé depuis les années 1880. Dans les faits cependant, cet effort d'unification a comme conséquence l'exacerbation des tensions entre les deux branches. Les membres du corps consulaire rechignent à collaborer avec les diplomates, au point que le Ministère est contraint de légiférer à ce sujet à plusieurs reprises¹³⁵. En Allemagne, le bras de fer entre l'ambassade et les consulats culmine dans les deux dernières décennies du XIX^e siècle, quand la première entend imposer la centralisation des communications consulaires à son profit. Cependant, jusqu'à l'aube du XX^e siècle, les postes consulaires font de la résistance. Par exemple, le consulat général de Hambourg n'expédie à Berlin qu'une partie négligeable de sa correspondance¹³⁶.

En temps de crise, les choses changent. Les querelles laissent la place au devoir de service qu'impose la situation. Du fait de leur éparpillement régional sur le territoire du pays accréditaire, les consulats sont en mesure de collecter les renseignements utiles aux diplomates et jouent ainsi un rôle crucial. La surveillance de l'activité militaire représente alors le gros de ces activités d'observation. Celle d'Agadir n'y fait pas exception, tant s'en faut. Le moment chaud se situe à la fin de l'été et au début d'automne. C'est l'époque des grandes manœuvres militaires, au cours desquelles les pays mobilisent des dizaines de milliers de soldats. En 1911, cette même période coïncide à la phase marocaine, si âpre, de la négociation franco-allemande, avec un début d'échaudement dans la presse des deux pays. En conséquence, les consuls sont fortement mobilisés et expédient des rapports à l'ambassade. Différentes méthodes d'observation existent. Le 6 septembre, le consul général de Francfort prend comme source les feuilles locales et les circulaires officielles pour rendre compte des mouvements de troupes allemandes¹³⁷. Le 9 septembre, il pousse ses investigations plus loin, sur le terrain :

« Au cours d'une excursion que j'ai faite hier sur les deux rives du Mein et du Rhin de Francfort à Mayence, Biebrich, Wiesbaden, Kastel, Hoechst, je n'ai constaté rien d'anormal sur les quais de débarquement. [...]

134 *Ibid.*

135 DASQUE, Isabelle, *op. cit.*, p. 502

136 ABALLÉA, Marion, *op. cit.*, p. 166

137 CADN 83PO/B/43 – Maroc, 1911. Dépêche de Pierre Richard à Jules Cambon, le 6 septembre 1911

Information prise auprès d'une personne compétente, il ne serait fait préalablement par l'autorité militaire aucun approvisionnement extraordinaire de céréales, tous les marchés privés devant être résiliés et toutes les céréales et provisions devant être réquisitionnées le premier jour de la mobilisation.¹³⁸ »

Le 11 septembre, nouvelle excursion du consul. Celui-ci ne signale toujours rien d'alarmant sur « la ligne Francfort-Mannheim jusqu'à Bensheim, en passant par Darmstadt¹³⁹ », un périple de 50 kilomètres donc, réalisé en une journée. Ces sorties sont à mettre en parallèle avec l'essor de la pratique de l'observation sur le terrain chez les agents à l'étranger. Avant la fin du XIX^e siècle, il était rare que des agents diplomatiques ou consulaires s'aventurent hors de leur hôtel. Les choses évoluent au tournant du siècle et le procédé se banalise avec l'essor de l'automobilisme¹⁴⁰. Quoiqu'il en soit, tous les indices sont bons pour repérer la moindre manifestation suspecte. Jules Cambon signale à Paris l'importante particulière s'attachant aux consulats de Düsseldorf, Stuttgart et Mannheim en cas de mobilisation contre la France : « Il me paraîtrait donc que ces agents devraient également et temporairement avoir les moyens de correspondre sûrement avec le Département et l'Ambassade¹⁴¹. » Cette dernière joue aussi son rôle par le biais de son attaché militaire Maurice Pellé, à qui la tâche incombe d'infirmer ou confirmer certaines rumeurs en provenance des consulats français en Allemagne ou à l'étranger¹⁴².

Pour ces derniers cas, le Ministère transmet l'information à l'ambassade de Berlin, qui mène sa propre enquête auprès des consuls de la région. C'est le cas lorsque de Selves partage les confidences du ministre néerlandais des Affaires étrangères, au sujet d'une concentration de troupes allemandes à la frontière¹⁴³. L'ambassade télégraphie aussitôt au consul de Dusseldorf. Ce dernier ne signale aucune activité suspecte, bien qu'il admette aussi que ses « moyens d'informations militaires étant fort restreints, je ne saurais éclaircir le fait que par un voyage sur place¹⁴⁴ ». Finalement, l'ambassadeur écrit au ministre qu'il a « demandé à nos consuls à Brême et à Düsseldorf des renseignements sur les bruits de concentration de troupes à la frontière hollandaise¹⁴⁵ ». Or, les agents en question « n'ont rien remarqué d'anormal ». Enfin, le ministre français à Copenhague rapporte à Jules Cambon un grand achat de blé allemand au Danemark, en

138 *Ibid.* Télégramme de Pierre Richard à Jules Cambon, le 9 septembre 1911. La distance entre Francfort et Mayence étant d'une quarantaine de kilomètres, ces reconnaissances ont certainement été réalisées en automobile.

139 *Ibid.* Télégramme de Pierre Richard à Jules Cambon, le 11 septembre 1911

140 DASQUE, Isabelle, *op. cit.*, p. 462

141 CADN 83PO/A/395 – Correspondance politique et commerciale, juil-sept 1911 (départ). Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 2 septembre 1911.

142 Ainsi, il juge invraisemblable la communication du consul français à Bade à propos de la mobilisation de l'Ersatz Reserve dans la région, voir 83PO/A/396 – Correspondance politique et commerciale, oct-déc 1911 (départ). Dépêche de Jules Cambon à Justin de Selves, le 16 octobre 1911

143 CADN 83PO/A/217 – Correspondance politique et commerciale, sept-oct 1911 (arrivée). Télégramme de Justin de Selves à Jules Cambon, le 1^{er} septembre.

144 CADN 83PO/B/43 – Maroc, 1911. Télégramme du consul de Dusseldorf à Jules Cambon, le 4 septembre 1911.

145 DDF II, t.14, doc. 290. Lettre de Jules Cambon à Justin de Selves, le 8 septembre 1911.

comparaison des années précédentes¹⁴⁶. En règle général, ce genre de statistiques commerciales, d'achats et de ventes de fournitures militaires, est fréquemment utilisé pour anticiper une mobilisation de grande ampleur.

La fin des manœuvres marque un grand moment d'incertitude : l'Allemagne renverra-t-elle ses conscrits, ou les maintiendra-t-elle sous les drapeaux ? Au niveau diplomatique, on tente de faire baisser la pression. Kiderlen assure confidentiellement à Jules Cambon du renvoi de la classe d'âge¹⁴⁷. Il évoque les rumeurs qui voudraient qu'on maintienne l'armée mobilisée outre-Vosges, ce que le Département autorise Jules Cambon à dénier¹⁴⁸. Les deux pays veulent ménager la paix. Dans les régions allemandes, les consuls français sont en première loge pour juger de la sincérité de Kiderlen. La démobilisation est suivie de près, par le biais des journaux et des observations physiques. De cette manière, les consuls de Stuttgart et Dantzig attestent du renvoi de la classe¹⁴⁹, ce que Jules Cambon s'empresse de rapporter à Paris¹⁵⁰. Les consuls ne sont pas les seuls mobilisés ; les « officiers français en congé en Allemagne » sont aussi invités à renseigner le gouvernement « le plus tôt possible sur la réalisation du renvoi de la classe d'âge¹⁵¹ ». Le rapport de l'un d'eux, en Bavière, se veut rassurant : il renseigne Maurice Pellé sur l'impréparation de l'armée allemande, assez indifférente à la situation internationale¹⁵².

Les consulats français dans les grands ports allemands ont un rôle un peu différent. Ils effectuent aussi une surveillance militaire, mais en collaboration avec leurs collègues anglais. Ce travail collectif est chapeauté par les ambassades de France et d'Angleterre à Berlin à la fin août¹⁵³, avec l'approbation de Paris et de Londres. Leur mission consiste à surveiller les départs de navires allemands pour l'Afrique, au cas où un navire de guerre allemand appareillerait pour le Maroc¹⁵⁴. Dans cet objectif, les consuls français et britanniques s'échangent des informations. Ainsi, le 11 septembre, Jules Cambon rapporte au Quai une éventuelle concentration de troupes allemandes à

146 CADN 83PO/B/43 – Maroc, 1911. Dépêche et télégramme de Beaucaire à Jules Cambon, le 16 et 19 septembre 1911.

147 *DDF* II, t.14, doc. 276. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 7 septembre 1911.

148 *Ibid.*, doc. 315. Télégramme de Justin de Selves aux ambassadeurs de Londres, Berlin et Saint-Petersbourg, le 14 septembre 1911.

149 CADN 83PO/B/43 – Maroc, 1911. Télégrammes du consul de Stuttgart à Jules Cambon, le 21 et 22 septembre 1911 ; télégramme du consul de Dantzig à Jules Cambon, le 26 septembre 1911.

150 CADN 83PO/A/395 – Correspondance politique et commerciale, juil-sept 1911 (départ). Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 26 septembre 1911.

151 *Ibid.* Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 15 septembre 1911.

152 *DDF* II, t.14, doc. 314. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 14 septembre 1911.

153 CADN 83PO/A/395 – Correspondance politique et commerciale, juil-sept 1911 (départ). Télégramme de Théodore de Berckheim aux consuls d'Hambourg et de Brême.

154 Par exemple, le consul de France à Hambourg rapporte le départ de régiments de relève pour l'Afrique occidentale allemande depuis Cuxhaven, CADN 83PO/B/43 – Maroc, 1911. Télégramme du consul de Hambourg à Jules Cambon, le 9 septembre 1911.

Emden¹⁵⁵, dont le consul de France à Hambourg aurait appris l'existence par son collègue anglais¹⁵⁶. L'ambassadeur vérifie l'information auprès de Goschen, qui lui-même sollicite le consul d'Angleterre de cette même ville. Ce dernier relève qu'il a moins de soldats allemands dans la région qu'habituellement, démentant donc la rumeur¹⁵⁷.

Grossièrement, trois consulats sont placés en état d'alerte : Hambourg, Brême et Kiel. Toutefois, ce dernier est vite écarté du renseignement militaire, car son chef est un consul intérimaire allemand. Jules Cambon soulève le problème au Département. Suspicieux, il souligne les difficultés de l'ambassade à obtenir des informations dans ce dernier port¹⁵⁸. Le même problème existe chez les consuls anglais. Berckheim, le 25 août, rapporte que Goschen a pris sur lui de restreindre les échanges de renseignements aux consulats généraux d'Hambourg, du fait que celui anglais à Brême était confié à un intérimaire allemand¹⁵⁹. Le problème de loyauté soulevé autour de ces consuls intérimaires originaire du pays accréditaire n'est pas nouveau. Au XIX^e siècle déjà, la pratique était courante. Elle se motivait pour des raisons économiques, les consuls intérimaires étant très souvent bénévoles. La professionnalisation du corps a aussi provoqué sa nationalisation, réduisant d'autant le nombre d'étrangers employés dans les services consulaires à l'orée du XX^e siècle. Cependant, ces derniers n'ont pas non plus complètement disparu et causent de l'embarras lorsqu'il s'agit de manipuler des données sensibles. Consul de France ou pas, un Allemand reste un Allemand selon une logique nationaliste bien ancrée dans les esprits¹⁶⁰.

Enfin, cette surveillance pose la question de la frontière fine entre observation, renseignement et espionnage. Jules Cambon soulève la question à propos de la circulaire dite « D.R.K » consignait les instructions à prendre en cas de menace de guerre. Cette dernière a été rappelée à l'attention de l'ambassade et des consulats français en Allemagne au début du mois de septembre. Selon elle, les consuls seraient sommés de trouver un informateur dans les heures qui suivent l'exécution de la circulaire par le Ministère. Dans une dépêche à Paris, l'ambassadeur fait remarquer qu'il serait presque impossible aux agents français d'entamer cette démarche à la vitesse où les événements se précipiteraient. Il s'agirait donc d'obtenir un informateur de confiance en

155 *Ibid.* Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 11 septembre 1911.

156 CADN 83PO/B/43 – Maroc, 1911. Télégramme du consul de Hambourg à Jules Cambon, le 9 septembre 1911.

157 *DDF* II, t.14, doc. 290. Lettre de Jules Cambon à Justin de Selves, le 8 septembre 1911.

158 CADN 83PO/A/395 – Correspondance politique et commerciale, juil-sept 1911 (départ). Dépêche de Jules Cambon à Justin de Selves, le 19 septembre 1911.

159 *Ibid.* Télégramme de Théodore de Berckheim à Justin de Selves, le 25 août 1911.

160 La Bavière par exemple, avant son rattachement à l'Empire, fut confrontée à ce problème. Ses consulats aux États-Unis étaient souvent tenus par des ressortissants allemands non-bavarois, voir OTT, Martin, « Crossing the Atlantic : Bavarian Diplomacy and the Formation of Consular Services Overseas, 1820-1871 », Dans : MÖSSLANG, Markus et RIOTTE, Torsten (dir.), *The Diplomat's World : A Cultural History of Diplomacy, 1815-1914*, Oxford, Oxford University Press, 2008, pp. 381-406

amont ; une recherche périlleuse puisqu'on pourrait les dénoncer aux autorités allemandes. Or, dans ce cas :

« Il en résultera, en tout état de cause, une situation intolérable pour nos consuls : on les accusera d'être des agents d'espionnage. Je considère que c'est là un genre de suspicion qu'il faut toujours avoir soin d'écartier de la personne des agents diplomatiques et consulaires, car elle ne tend à rien moins qu'à leur rendre impossible l'exercice de leurs fonctions¹⁶¹. »

Pour l'ambassadeur, la tâche incomberait au deuxième bureau de l'État-major, car « il y a le plus grand intérêt à soulager notre corps consulaire d'une obligation qui lui est pénible et qui le fait sortir de sa fonction propre ». Il ajoute que « personne [en Europe] n'y conteste aux différents États le droit de se renseigner par des moyens secrets, mais personne n'approuverait que des agents officiels du gouvernement français à l'étranger fussent chargés d'organiser ce service¹⁶² ». Ici réside la difficulté propre à l'exercice de la surveillance pour les agents diplomatiques et consulaires. La fonction représentative impose d'obtenir la confiance des autorités accréditaires, quand en même temps, le besoin d'acquérir des renseignements les pousse à exploiter à fond leur situation avantageuse. Le premier élément tempère cependant le second, et trace la frontière entre l'agent et l'espion. Ce dernier n'est pas contraint par la nécessité de son poste, tandis que l'autre ne peut s'en affranchir, sans quoi il perd la confiance de ses interlocuteurs et devient inutile. Néanmoins, la limite est ténue et le diplomate, dont la fonction est aussi de renseigner son gouvernement, risque toujours de la franchir.

Quatre mois durant, les conversations entre Jules Cambon et Kiderlen rythment la vie de l'ambassade berlinoise. Elles sont au cœur du volet diplomatique de la crise d'Agadir, laquelle se résout pour partie dans les antichambres du ministère allemand des Affaires étrangères. À côté de cela, les négociateurs veillent à prévenir les incidents entre les deux pays, en Europe comme au Maroc, où la situation internationale impose une prudence extrême. Les discussions entre l'ambassadeur et le secrétaire d'État sont âpres, violentes même parfois. Chacun défend pied à pied sa position, sans toutefois pousser jusqu'à franchir le Rubicon. Quand Kiderlen hausse le ton, Jules Cambon réplique de la même manière, et vice-versa, malgré une relation interpersonnelle excellente. Les personnalités fortes des deux diplomates motivent la confrontation, en dehors même

161 CADN 83PO/A/395 – Correspondance politique et commerciale, juil-sept 1911 (départ). Dépêche de Jules Cambon à Justin de Selves, le 18 septembre 1911.

162 *Ibid.*

des modalités spécifiques au dialogue franco-allemand, emprunt de méfiance et d'incompréhension. La question de la liberté de la presse cristallise ces divergences culturelles et politiques.

À l'échelle de l'ambassade, le travail induit par les conversations impose une masse de travail supplémentaire à assumer en parallèle des communications habituelles. Malgré cela, la petite équipe de diplomates résiste assez bien à la pression. Les affaires courantes sont assurées bon gré mal gré. Du fait de la nécessité de transmettre rapidement l'information, le télégramme est privilégié à la dépêche comme moyen de communication. Cependant, Jules Cambon ne renonce pas à ce dernier mode de communication. Il en use dès que le tempo de la valise diplomatique l'admet, quitte à télégraphier une synthèse de son entretien avec Kiderlen le soir même et poster une dépêche plus précise le lendemain. Les créneaux d'envoi vers Paris s'organisent en deux temps : un créneau en début d'après-midi et un autre en début de soirée jusqu'à tard dans la nuit. Les journées de travail sont longues à la Pariser Platz. Chaque entrevue avec Kiderlen nécessite sa communication, ébauchée et corrigée par l'ambassadeur avant expédition.

En outre, la situation internationale sollicite plus que jamais la fonction de renseignements propre à un poste à l'étranger. Ce faisant, l'ambassade française doit se ménager des sources d'informations. Le corps diplomatique berlinois en est une. Communauté restreinte, où les rumeurs filent et circulent vite, Jules Cambon prend notamment contact avec ses homologues russes et anglais. Avec ce dernier, une collaboration étroite se développe et s'épanouit, sous les auspices de Paris et de Londres. Les deux diplomates partagent des documents, partagent les dernières nouvelles, informent l'autre de ses entretiens avec Kiderlen. Le secrétaire d'État et Jules Cambon se livrent d'ailleurs à une vraie campagne de propagande auprès des représentants diplomatiques de Berlin. La Wilhelmstrasse et l'ambassade défendent chacun un narratif, dans l'idée d'obtenir leur sympathie. Eux-mêmes sont avides de renseignements sur le développement de la situation franco-allemande, à l'instar de l'ambassadeur d'Espagne dont l'œil ne quitte jamais Jules Cambon.

Dans le cadre de la surveillance militaire, les consulats de France en Allemagne assurent une deuxième source d'information. Les consuls reçoivent des consignes de l'ambassade et de Paris en ce sens, afin d'avertir le gouvernement français de toute mobilisation suspecte. Les grandes manœuvres militaires, dans la première moitié de septembre, marquent un moment chaud. Les agents consulaires mobilisent plusieurs ressources pour remplir leur tâche : lecture des journaux et des communiqués de l'armée, compilation de certaines statistiques commerciales, enquête sur le terrain. Les consulats à l'ouest de l'Elbe (Francfort, Düsseldorf, Stuttgart) sont les plus sollicités, pendant comme après les manœuvres, lorsqu'il s'agit d'attester du renvoi de la classe d'âge. On va jusqu'à inciter les officiers français en congé à rapporter le fait. Enfin, les consulats des grandes villes portuaires sont aussi mobilisés, mais un peu différemment. Les consuls ont pour tâche de

surveiller les appareillages de navires allemands au Maroc, en lien avec leurs collègues britanniques. La collaboration berlinoise entre Goschen et Jules Cambon trouve ici son équivalent régional, sous l'impulsion des deux ambassades et des gouvernements respectifs. À cette occasion, le consul français à Kiel est exclu de la solution, de même que son homologue anglais à Brême, du fait de leur nationalité allemande. Cette situation repose la question de la loyauté des consuls intérimaires, problématique déjà soulevée au cours du siècle précédent. Dans tout ça, le rôle de l'ambassade consiste à trier les informations en provenance des consulats, synthétiser l'essentiel pour Paris. Sur demande de cette dernière, elle conclut également à la véracité des informations grâce à l'expertise de son attaché militaire.

Néanmoins, les rapports entre la Pariser Platz et le Département sont loin d'être simples. Les conflits de personne au sein du gouvernement et les rapports d'hostilité qu'entretient Jules Cambon avec les bureaux du Quai compliquent tout. L'incurie de Paris pèse sur la conduite des négociations, au point que dans l'esprit de l'ambassadeur, le théâtre parisien prend parfois plus d'ampleur que celui de Berlin.

Chapitre 5 : Le théâtre parisien.

Tandis qu'à Berlin, Jules Cambon et Kiderlen causent de l'avenir du Maroc, à Paris, on s'écharpe et on tergiverse. Dès le début, la relation entre l'ambassade et le ministère des Affaires étrangères est tendue. L'ambassadeur penche pour une solution large et de compromis avec les Allemands, en opposition avec des bureaux ministériels plutôt sur une ligne dure. Ce clivage a toujours existé¹, mais dans la crise d'Agadir, il s'agrège au conflit entre de Selves et Caillaux qui embrouille tout. Ce dernier aussi aspire à un règlement définitif de la question marocaine. Outre sa correspondance directe avec Jules Cambon, il noue contact officieusement avec certains diplomates allemands par le truchement de financiers de sa connaissance. Aux yeux de ses adversaires politiques cependant, cette façon d'utiliser des tiers relève de la pratique d'une diplomatie personnelle. Elle heurte les sentiments de Selves, de plus en plus marginalisé, et fissure le bloc décisionnaire français. L'antagonisme fort, réel ou perçu, entre l'administration centrale du Quai d'Orsay et l'ambassadeur de France à Berlin accentue encore les difficultés à arrêter une ligne claire ; assez en tout cas pour que la clarté des instructions s'en ressente.

Dans tout ceci, l'ambassade forme un troisième corps dans une dispute entre deux factions. Grossièrement, les vues du négociateur français sont proches de celui du Président du Conseil. Toutefois, elles ne s'embrassent pas complètement. Jules Cambon passe pour plus favorable aux Allemands encore que Caillaux, qui par exemple rechigne à accepter l'impossibilité d'acquérir le Togo ou d'admettre la « coupure » congolaise. Le Président du Conseil, de plus en plus menacé politiquement, semble enclin à se décharger sur l'ambassadeur au cas où certains lui demanderaient des comptes au sujet des résultats de la négociation franco-allemande. Ce faisant, la proximité des deux « alliés » n'est pas si évidente que cela, malgré une correspondance en apparence cordiale. Or, depuis Berlin, Jules Cambon n'est pas en mesure de défendre sa position auprès du monde politique parisien. Les leviers lui manquent, et c'est pourquoi son frère s'attache à se rendre dans la capitale pour défendre son point de vue. Impliqué dans la formulation de la politique extérieure, il défend une position d'apaisement auprès du gouvernement autant qu'il se répand contre l'impéritie du Quai. À Jules, il dispense des conseils de prudence et le renseigne sur ce qu'il se passe en France. Plus que l'émissaire, il agit en protecteur de son frère.

Enfin, l'ensemble de ces éléments interroge la pratique sociale d'une diplomatie de crise, constituée en une série d'entrevues officieuses au plus niveau de l'État entre politiques et diplomates. Quelle place alors pour l'ambassade de France à Berlin, dans ce système décisionnaire

¹ Voir ABALLÉA, Marion, *Un exercice de diplomatie chez l'ennemi : L'ambassade de France à Berlin – 1871-1933*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2017, pp. 324-330

centré sur Paris ? Quel moyen pour Jules Cambon depuis l'Allemagne, de faire infléchir la politique parisienne dans un sens ou dans un autre ? Pour cela, il convient d'analyser les positions du Quai d'Orsay pendant la crise au sein de l'appareil décisionnaire français, et ses rapports difficiles avec le poste berlinois. Ensuite, nous verrons comment le ministère des Affaires étrangères est peu à peu dessaisi de la conduite des affaires, au profit d'un rapport direct entre Caillaux et Jules Cambon.

I – Le Quai d'Orsay s'en va t'en guerre.

En 1911, le ministère des Affaires étrangères français connaît plusieurs dysfonctionnements qui nuisent à sa capacité d'action. Les divisions de son corps diplomatique et la désorganisation de ses bureaux après la réforme Pichon de 1907, transforment le Quai d'Orsay en un véritable panier de crabes où ambassadeurs, diplomates de l'administration centrale, membres du cabinet ministériel se battent pour imposer leur ligne dans les pourparlers franco-allemands. De là, des rivalités interpersonnelles fatales à l'unité d'action du Ministère.

A – Conflit de générations : Cambon et les « gens qui [lui] tirent dans le dos ».

En 1911, la relation tendue entre l'ambassade et l'administration centrale du Quai d'Orsay se comprend en partie par la différence d'âge entre l'ambassadeur à Berlin et les décideurs de Paris. Ces derniers sont plus jeunes et plus nationalistes aussi. La trentaine ou quarantaine, ils se différencient de leurs aînés scolairement d'abord, en étant majoritairement passés par l'école des Sciences politiques². À l'inverse d'eux, ils n'ont pas participé activement à la guerre de 1870 et le rapport traumatique à la guerre n'est pas semblable, ce qui peut expliquer un chauvinisme générationnel plus affirmée³. Pas plus, ils n'ont profité de la "républicanisation" du corps diplomatique pour intégrer la Carrière dans la décennie 1890. Ils ont été contraints de franchir les étapes conventionnelles pour accéder au métier : examen, stage à l'étranger, concours, etc., sans espérer obtenir les postes les plus prestigieux occupés par des hommes de l'extérieur du ministère⁴. Ce monopole engendre de la frustration, d'autant que certains ambassadeurs s'accrochent à leurs postes. Au moment de la crise d'Agadir, voilà déjà treize ans que Paul Cambon est à Londres,

2 HAYNE, M. B., *The French Foreign office and the origins of the First World War: 1898-1914*, Oxford, Clarendon Press, pp. 27-28

3 Sur l'impact de la guerre de 1870 dans la vie intellectuelle française selon la génération étudiée, voir DIGEON, Claude, *La crise allemande de la pensée française : (1870-1914)*, Paris, PUF, 1992 (rééd.)

4 DASQUE, Isabelle, *Les diplomates de la République (1871-1914)*, Paris, Sorbonne Université Presses, 2020, p. 506

quatorze ans que Camille Barrère occupe la place à Rome, treize ans que Jules Cambon représente successivement la France à Washington, Madrid et Berlin.

Ces tensions internes ne sont donc pas surprenantes. Par leur parcours, leurs expériences et leurs âges différents, les diplomates des bureaux et les responsables des grandes ambassades à l'étranger cultivent une vision différente de ce que devrait être la diplomatie française. La vieille garde – les frères Cambon notamment – a sa préférence pour une diplomatie moins offensive, mais non moins active, privilégiant une politique d'entente avec les puissances voisines de la France. Ce clivage n'est pas propre au Quai d'Orsay. Partout en Europe, l'appareil diplomatique est divisé de manière similaire, de façon plus ou moins marquée⁵, quoiqu'il ne s'agisse pas non plus de s'imaginer une diplomatie coupée en deux clans nets, l'un pacifique mené par de vieux diplomates, l'autre belliciste conduit par de jeunes têtes brûlées. Pendant la crise d'Agadir, Barrère défend une ligne dure contre l'Allemagne. Il rentre en opposition avec les frères Cambon, avec lesquels pourtant il entretient une relation de confiance. Avant-guerre, Jules Cambon promeut une détente franco-allemande, ce dont personne ne veut entendre parler au sein de la diplomatie française, pas même son frère qui la juge invraisemblable⁶. Des nuances existent donc. Mais dans l'ensemble, les diplomates de l'administration centrale apparaissent plus jeunes et plus nationalistes que les chefs de poste à l'étranger, en particulier ceux à la tête des grandes ambassades.

Toujours est-il qu'on peut se questionner sur la manie de Jules Cambon à se sentir vite persécuté par ce qu'il dénomme lui-même « les bureaux » du Ministère. Sa correspondance avec son frère abonde de diatribes contre « ces gamins présomptueux et ambitieux [...] qui ont tout chambardé⁷ », et dont la réforme Pichon de 1907 est le produit. Cette réforme à son importance, puisqu'elle bouleverse l'organisation séculaire du ministère des Affaires étrangères en fusionnant les deux directions « politique » et « commerciale » traditionnelles en une seule entité. Ce changement rencontre une certaine hostilité au sein des vieux éléments du ministère ; à son frère, l'ambassadeur de France à Berlin supplie de demander à Cruppi « qu'on en revienne [...] à la vieille organisation⁸ ». Cependant, ces critiques ne sont pas un réflexe purement conservateur, sans fondement objectif. La réforme de 1907 a contribué à désorganiser le ministère des Affaires

5 Le phénomène est particulièrement frappant quand on étudie l'histoire diplomatique européenne des années précédant la Première guerre mondiale. Chaque ministère des Affaires étrangères est divisé selon ce schéma, avec des fractures peu ou prou marquées selon le pays, cf. CLARK, Christopher, *Les somnambules. Été 1914 : comment l'Europe a marché vers la guerre*, Paris, Flammarion, 2013

6 Voir, KEIGER, John, « Jules Cambon and Franco-German Détente, 1907-1914 », *The Historical Journal*, v. 26, no. 3, 1983, pp. 641-659

7 Archives diplomatiques, La Courneuve (FRMAE) 43PAAP100 – Jules Cambon, Lettres de Jules à Paul (1909 - 1923). Lettre de Jules à Paul Cambon, le 17 avril 1911.

8 *Ibid.*

étrangères, délaissé par Stephen Pichon jusqu'au début de 1911⁹. En créant la direction des Affaires politiques et commerciales, elle a fait supporter sur les épaules d'un homme une charge de travail colossale. Or, Edmond Bapst, qui l'occupe en 1911, n'a pas les reins assez solides pour supporter un fardeau pareil¹⁰. Le cabinet du ministre supplée alors aux lacunes du numéro deux du Département ; mécaniquement, son chef prend de l'importance dans le processus décisionnaire. Lorsque Pichon quitte le Ministère en mars 1911, Cruppi prend sa suite, puis de Selves. Les deux, inexpérimentés, tombent dans l'escarcelle de leur directeur de cabinet, Maurice Herbette, également chef du Personnel et ancien du service de la presse du Quai¹¹.

Tous ces éléments – réforme de 1907, abandon du Ministère par Pichon, ministres ignorants à sa suite, directeur des Affaires politiques et commerciales incapable, chef de cabinet remplissant le vide – sont la cause directe du fonctionnement chaotique du Quai d'Orsay au moment d'Agadir. C'est pourquoi l'ambassadeur de France à Berlin n'a aucune confiance dans l'administration centrale à Paris. Selon Caillaux, Jules Cambon se serait plaint à plusieurs reprises « par écrit et de vive voix, qu'on lui tire dans le dos au Quai d'Orsay¹² », ce qui est tout à fait possible. Dans une lettre à son neveu, le négociateur français, avec un mépris certain, s'en prend à la « bande de présomptueux qui veut tout conduire¹³ » du Ministère. Il regrette que son frère se laisse influencer par ceux-ci lorsqu'il parle de l'accord franco-allemand sur les chemins de fer : « Mais comme il voit avec par les lunettes que lui prêtent les aveugles, il n'est pas étonnant qu'il soit absolument dans le faux¹⁴. » Par ailleurs, les nouvelles qu'on lui donne de Paris ne sont pas faites pour apaiser ses nerfs. Selon Paul, Henri ne pourrait plus s'attarder dans les corridors de l'administration, sans quoi il finirait par se disputer à cause de tout ce qui se dit¹⁵. Gaston Guiot, diplomate depuis longtemps impliqué dans les affaires marocaines, rend hommage dans une de ses lettres à la résilience du négociateur français, malgré les « initiatives imprudentes ou hostiles des bureaux du Quai d'Orsay¹⁶ ». L'opposition active de certains fonctionnaires du Quai à un accord avec l'Allemagne – et par extension, à la politique menée par l'ambassade berlinoise – semble donc réelle et reconnue des contemporains de l'époque.

9 L'attitude démissionnaire de Pichon lors de son deuxième passage à la tête du ministère a plusieurs conséquences. Par exemple, en 1911, Frantz Hamon, en charge de la comptabilité, est arrêté pour détournement de fonds publics, en partie car Pichon lui avait « abandonné non seulement la comptabilité mais la caisse et la signature », voir, *Ibid.* Lettre de Paul à Jules Cambon, le 14 avril 1911.

10 HAYNE, M. B., *op. cit.*, p. 201

11 *Ibid.*, p. 207

12 CAILLAUX, Joseph, *Agadir, ma politique extérieure*, Paris, Albin Michel, 1919, p.158

13 FRMAE 42PAAP106 – Paul Cambon, Correspondance familiale, 10 janv 1909 - 20 déc 1911. Lettre de Jules à Henri Cambon, le 20 juillet 1911.

14 *Ibid.*

15 *Ibid.* Lettre de Paul à Jules, le 30 septembre 1911.

16 FRMAE 43PAAP53 – Correspondance personnelle D à G. Lettre de Gaston Guiot à Jules Cambon, le 5 octobre 1911.

Cependant, si le désaccord entre certains et Jules Cambon est indéniable, les conflits de personnes sont peut-être moins accentués que la correspondance de l'ambassadeur le laisse croire. En effet, son frère pointe du doigt sa tendance à prendre les gens à parti : « Dans tes lettres ou tes conversations, ne prononcent jamais les noms de Regnault, d'Herbette ou de Conty, c'est inutile. Tu as l'air de faire une question de personnes et les personnes ne sont rien dans de pareilles affaires¹⁷. » De la même manière, alors que Jules voue une détestation féroce pour Maurice Herbette, qui représente à lui seul cette génération de jeunes fonctionnaires impudents qu'il honnit, Paul nuance : « [Tu] t'exagères si tu crois que H. est d'une malveillance particulière pour toi, c'est sa nature. Les conversations que Tyrell t'a rapportées indiquent que sa mauvaise éducation suffit à expliquer toutes ses gaffes¹⁸. » Ce biais personnel prit en compte, les relations d'hostilité que nourrirait les individus du Quai vis-à-vis de la Pariser Platz gagneraient sans doute à être relativisées¹⁹. Néanmoins, dans l'esprit de Jules Cambon, les antagonismes sont très forts et influent négativement sur sa façon de voir le travail de l'administration centrale.

B – Ligne dure ou ligne conciliatrice : le rôle modérateur de la Pariser Platz.

L'ambassade de France à Berlin et ses ambassadeurs se sont toujours attachés à arrondir les angles entre les deux puissances. Du point de vue du responsable du poste à Berlin, malgré le caractère spécial de la relation franco-allemande et tous les affects qui s'y rattachent, il faut comprendre qu'une rupture du dialogue, ou pire un conflit armé entre les deux pays, consacrerait l'échec de sa mission et de son travail. C'est pourquoi aucun ambassadeur français à Berlin n'a jamais œuvré contre un rapprochement bilatéral, peu importe ses opinions sur l'Allemagne et son peuple. L'éthique professionnelle du représentant diplomatique y contrevient.

Les périodes de crise ne font pas exception. Pendant celle de Tanger, l'ambassadeur Bihourd avait défendu auprès de Paris une solution négociée. Toutefois, même après la démission de Delcassé et la placardisation de la ligne dure, la Pariser Platz n'avait jamais été en mesure de peser dans les négociations²⁰. En 1911, la position de Jules Cambon ne dévie pas de ses prédécesseurs. L'homme aspire à une détente franco-allemande d'autant plus ardemment qu'il a en tête l'œuvre de son frère à Londres, et souffre de la peur de conduire malgré lui le pays à une nouvelle catastrophe

17 FRMAE 42PAAP106 – Paul Cambon, Correspondance familiale, 10 janv 1909 - 20 déc 1911. Lettre de Paul à Jules Cambon, le 15 août 1911.

18 *Ibid.* Lettre de Jules à Paul, le 15 septembre 1911

19 Il faut aussi ajouter qu'il est assez commun pour les diplomates à l'étranger de tirer à boulet rouge contre l'administration centrale, et surtout contre le cabinet du ministre après la réforme de 1907, voir DASQUE, Isabelle, *op. cit.*, p. 480. Les attaques de Jules Cambon sont donc loin d'être originales, bien qu'elles se doublent d'une animosité toute particulière à l'encontre d'Herbette.

20 ABALLÉA, Marion, *op. cit.*, p. 327

comme Benedetti en son temps²¹. L'accord de 1909, organisant la collaboration économique franco-allemande au Maroc, est son œuvre, son « système²² » pour utiliser ses mots au moment où il constate avec amertume son abandon par le Ministère. Dès avant le voyage *Panther* à Agadir, l'ambassadeur à Berlin multiplie les critiques à l'encontre du Quai d'Orsay. Il désespère de l'esprit de chicane qui préside à Paris :

« Et puis, qu'on le veuille ou non, il règne un esprit de pusillanimité au Quai d'Orsay quand il s'agit de prendre une responsabilité, en même temps qu'un esprit de taquinerie à l'égard de l'Allemagne qui me paraît des plus fâcheux.

Je dois t'en citer un exemple : un Allemand tue un Allemand sur un bateau allemand, dans les eaux de Dunkerque. Les Allemands le réclament pour le juger : là-dessus au lieu de répondre oui ou non, on me demande de Paris si la question présente un intérêt politique. Je réponds : non. Ensuite de quoi je fais valoir les raisons de droit qui nous autorisent à refuser l'extradition. Kiderlen m'écrit « en droit vous avez raison. En fait, tous les témoins sont à bord du bateau à Brême ou à Hambourg. Rendez-nous cet assassin : faites vos réserves : demandez-nous de reconnaître votre droit et la promesse d'une faveur analogue à l'occasion : c'est une prière que je vous adresse pour éviter des discutailleries. » Que répond-on à Paris ? Il faut consulter le Conseil des ministres. Si jamais il y a eu une question simple, c'était pourtant celle-là²³. »

Sur le terrain du Maroc, les intempérances françaises l'énervent d'autant plus qu'elles mettent en péril ce qu'il avait réussi à obtenir de l'Allemagne en 1909 : « On n'a pas compris qu'ayant en main un acte comme celui de 1909, il ne fallait pas le mettre en question par des manques de mesure. La politique de la tache d'huile était celle qu'il fallait suivre avec obstination, contre les coloniaux et les marchands de goutte de Tanger²⁴. » Au fond, c'est sa politique, cette politique de « la tache d'huile » qui est remise au grenier par l'évolution de la situation marocaine à partir de mars 1911 : « La politique de la tache d'huile est difficile à pratiquer ; j'en conviens, mais c'est tant pis que nous n'ayons pas en main un huilier, mais du vinaigre²⁵. ». Au fur et à mesure, la situation lui devient tellement insupportable qu'il pose à son frère la question de sa démission, las, dit-il, « de servir de faux patriotes qui céderont aux heures graves²⁶ ». Cet état nerveux s'aggrave encore pendant la crise d'Agadir, et perdure jusqu'aux premiers mois de 1912.

21 KEIGER, John, *op. cit.*, pp. 642-643

22 FRMAE 43PAAP100 – Jules Cambon, Lettres de Jules à Paul (1909-1923). Lettre de Jules à Paul Cambon, le 17 avril 1911.

23 *Ibid.* Lettre de Jules à Paul Cambon, le 21 avril 1911.

24 *Ibid.*

25 FRMAE 42PAAP106 – Correspondance familiale, 10 janv. 1909 - 20 déc 1911. Lettre de Jules à Henri Cambon, le 21 avril 1911.

26 FRMAE 43PAAP100 – Jules Cambon, Lettres de Jules à Paul (1909-1923). Lettre de Jules à Paul Cambon, le 28 avril 1911.

L'ambassadeur de France à Berlin sort ébranlé de la séquence marocaine, sur le plan psychologique²⁷. Ce fait constitue un rappel du caractère ingrat du poste berlinois, dont le chef doit subir le feu croisé de la Wilhelmstrasse et du Quai d'Orsay hostile à l'Allemagne et à toute politique de rapprochement²⁸. En 1906, Bihourd sort lui aussi complètement essoré de la première crise marocaine, conduisant à son remplacement par Jules Cambon quelques mois plus tard.

En tout cas, cette divergence de vue et de méthode entre Paris et la Pariser Platz accouche d'une mésentente larvée entre le Département et son ambassadeur. Ce dernier fait siennes les critiques de Kiderlen sur la manière du gouvernement français de traiter l'affaire depuis le début des pourparlers : « M. de Kiderlen me disait ce matin qu'il n'avait jamais vu depuis qu'il est aux affaires une négociation conduite comme celle que nous poursuivons avec lui. J'ai l'humiliation de dire que je pense comme lui²⁹. » Dans un long réquisitoire à Delcassé contre le Quai, l'ambassadeur dénonce le « tatillonnage », « l'esprit de défiance » avec lesquels sont rédigés les documents diplomatiques, les tentatives de « certains fonctionnaires » d'exploiter les divergences entre de Selves et Caillaux « pour combattre ce que je crois les intentions mêmes du chef du gouvernement³⁰ ». Furieux, il admet qu'il ne « sai[t] plus ce que veut le gouvernement qu'[il] représente », et « devine, dans certaines instructions qu'on [lui] donne, le désir de faire peser sur [lui] des responsabilités dont on veut se débarrasser³¹ ». Bref, rien ne va plus entre Jules Cambon et le Quai d'Orsay. Son frère non plus ne mâche pas ses mots à propos de la conduite du Ministère dans les lettres qu'il échange avec Jules. Malgré tout, ces critiques ne sont pas nouvelles et ont le caractère d'une vraie rengaine dans leur correspondance privée³². Cependant, la crise d'Agadir est l'occasion de franchir un nouveau palier, au point que Caillaux se sent contraint d'intervenir auprès de Paul afin de s'assurer de la bonne entente entre lui, Jules et le Ministère³³.

Paris non plus n'est pas à la peine lorsqu'il s'agit de formuler des critiques à l'endroit du négociateur français. Comme dit avant, celles-ci ne sont pas nouvelles et s'expliquent en partie par l'ingratitude propre au poste de Berlin. Face à des bureaux méfiants, voire hostiles à l'Allemagne, un diplomate prêchant la détente passe vite pour un germanophile. Quand Jules Cambon rencontre les ministres chez Caillaux le 22 août, de Selves lui reproche de « parler toujours au point de vue de

27 VILLATE, Laurent, *La république des diplomates : Paul et Jules Cambon, 1843-1935*, Paris, Science infuse, 2001, p. 300

28 ABALLÉA, Marion, *op. cit.*, p. 334

29 FRMAE 43PAAP53 – Correspondance personnelle D à G. Lettre de Jules Cambon à Théophile Delcassé, le 4 octobre 1911

30 *Ibid.*

31 *Ibid.*

32 VILLATE, Laurent, *op. cit.*, p. 287

33 FRMAE 42PAAP106 – Correspondance familiale, 10 janv. 1909 - 20 déc 1911. Lettre de Paul à Jules Cambon, le 15 septembre 1911.

Berlin³⁴ ». Plus tard, l'ancien Président du Conseil confierait au journaliste Mermeix qu'il se récria lorsque Jules Cambon lui indiqua qu'un « ambassadeur n'est pas un polémiste ; il doit entrer dans la peau du contradicteur, sans sortir de la sienne propre³⁵ ». Ainsi pour Paris, Jules Cambon embrasserait trop le point de vue allemand. Est-ce vrai ? Sûrement que le climat de Berlin et les interactions quotidiennes avec Kiderlen et la Wilhelmstrasse infléchissent un petit peu les vues de l'ambassadeur français. Il s'agit aussi d'une critique récurrente adressées aux diplomates en poste à l'étranger, celle de s'imprégner du point de vue du gouvernement adverse à force de fréquenter ses officiels.

Malgré tout, on peut admettre que Jules Cambon n'avance rien d'aberrant lorsqu'il affirme qu'une négociation est une transaction nécessitant la prise en compte des positions adverses³⁶. Quoiqu'en disent certains de ses opposants au Quai d'Orsay, l'ambassadeur est loin d'être germanophile. Il tient en piètre estime le pacifisme allemand, juge à l'inverse des socialistes français, « qu'il n'est pas exact qu'en Allemagne la nation soit pacifique et son Gouvernement belliqueux, [...] c'est tout le contraire qui est vrai³⁷ ». Sa politique de détente franco-allemande n'est à comprendre encore qu'à l'aune de sa peur viscérale d'une nouvelle « Année terrible ». Pichon le résume à Mermeix qui rapporte ses propos à l'ambassadeur le 8 mars 1912 : « Pichon m'a dit : « M. Cambon serait la perfection même s'il n'était pas trop hanté par le souvenir de Benedetti. » (allusion à votre : toujours entre Ems et Fachoda) ».

Évidemment, dans les bureaux du Ministère, cette nuance filtre peu. Confronté à une administration centrale hostile à l'Allemagne, l'ambassadeur passe – comme Bihourd en son temps – pour favorable aux intérêts allemands. La correspondance particulière qu'entretiennent de Selves et Jules Cambon doit arrondir les angles entre l'ambassade et le ministère des Affaires étrangères. Malheureusement, Justin de Selves est un amateur en matière de politique étrangère. Ancien préfet et sénateur du Tarn-et-Garonne, l'homme présente une allure svelte et une toilette élégante qui charment plus d'un de ses contemporains. Au visage, un grand front dégarni marque le recul progressif d'une chevelure blanche épaisse que compense une épaisse moustache en guidon peignée avec grand soin. Au sujet de son passage au Quai d'Orsay, les sources s'évertuent à décrire un homme intelligent, de très bonnes manières, mais qui n'a définitivement pas l'expérience pour assurer le poste de ministre, *a fortiori* en période de crise. Ici, le jugement est plutôt justifié.

34 Commission de publications des documents diplomatiques français, *Documents diplomatiques français...*, v.2, t.14, Paris, Imprimerie nationale, 1953, Annexe II (désormais *DDF* II, t.14). « Relation de mon séjour à Paris du 21 au 31 août 1911 ».

35 43PAAP56 – Jules Cambon, Correspondance personnelle LU à PE. Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 11 juin 1912.

36 Sur la négociation, voir BELLENGER, Lionel, *La négociation*, Paris, PUF, 2022 (rééd.)

37 Centre des archives diplomatiques de Nantes, 83PO/A/396 – Correspondance politique et commerciale, oct-déc 1911 (départ). Dépêche de Jules Cambon à Justin de Selves, le 5 novembre 1911

Quoi qu'il en soit, la correspondance que le nouveau ministre entretient avec Jules Cambon n'a rien d'inédit. L'ambassadeur s'échangeait déjà des lettres avec Jean Cruppi, et Stephen Pichon avant lui. Cette pratique est à comprendre comme un moyen d'échapper au droit de regard du Parlement sur les communications diplomatiques. Elle permet des échanges de vues plus sincères entre l'agent à l'étranger et son ministre³⁸. Dans le cas d'Agadir cependant, certaines lettres de De Selves ne seraient pas de sa main³⁹. En conclusion de l'une d'elles, il tient en effet à préciser que « tout ceci est de moi seul et ma pensée personnelle⁴⁰ », laissant penser qu'un doute subsiste. De fait, il est fort probable que de Selves ait délégué l'écriture d'une partie de sa correspondance à son chef de cabinet, Maurice Herbette. Le ministre a une confiance telle en l'homme que ce dernier a un accès entier à son bureau⁴¹. Ainsi, une partie des lettres de De Selves à Jules Cambon pourrait en vérité avoir été écrite ou au moins modifiée par Herbette.

Quoi qu'il en soit, d'autres sont authentiques ; l'occasion de s'expliquer sur certains points et d'apaiser les tensions entre l'ambassade et le Quai. Le ministre doit composer avec un négociateur dont les nerfs sont à vif, tant à propos de la presse française que des bureaux du Département. À plusieurs reprises, il s'attache à lui réaffirmer la confiance du gouvernement, et sa reconnaissance personnelle dans ses efforts⁴². Quand Jules Cambon partage avec lui les sentiments blessés que lui inspirent les sous-entendus de la correspondance officielle sur son prétendu manque d'entrain à défendre la position française, de Selves arrondit les angles. Il réitère sa gratitude toute personnelle à son travail et ses résultats dans les pourparlers franco-allemands⁴³. Sur la question des journaux français, il assure à Jules Cambon comprendre ses reproches. Lui-même, avance-t-il, aurait saisi le Conseil des ministres de la question, mais un « grand froid » aurait conclu son intervention⁴⁴. Le ministre tente aussi de faire comprendre à l'ambassadeur la nature de ses difficultés à Paris :

« Vous êtes à la peine, mon cher Ambassadeur. Croyez que nous y sommes aussi. J'y suis largement pour ma part, et je rencontre souvent, parmi ceux qui nous combattent, des amis personnels qui devraient, comme vous le dites fort justement, mieux affirmer l'importance de l'œuvre que nous poursuivons et la valeur des résultats que nous obtenons⁴⁵. »

38 La pratique connaît un essor fulgurant à partir de l'arrivée de Delcassé aux affaires, qui enjoint les diplomates à lui écrire personnellement, HAYNE, M. B., *op. cit.*, p. 60. Jules Cambon affectionne particulièrement la méthode : à Pichon, ministre de 1906 à 1911, il lui destine 21 lettres, soit plus que n'importe quel ambassadeur, cf. DASQUE Isabelle, *op. cit.*, p. 475

39 HAYNE, M. B., *op. cit.*, p. 217, note 118

40 DDF II, t.14, doc. 335. Lettre de Justin de Selves à Jules Cambon, le 19 septembre 1911.

41 *Ibid.*, Annexe II. « Relation de mon séjour à Paris, du 21 au 31 août 1911 »

42 *Ibid.*, doc. 311. Lettre de Justin de Selves à Jules Cambon, le 13 septembre 1911.

43 *Ibid.*, doc. 453. Lettre de Justin de Selves à Jules Cambon, le 19 octobre 1911.

44 *Ibid.*, doc. 403. Lettre de Justin de Selves à Jules Cambon, le 5 octobre 1911.

45 *Ibid.*

Ici réside la principale difficulté : chacun voit midi à sa porte. Jules Cambon s'agace des attermoissements du gouvernement français en minimisant les obstacles réels que peuvent rencontrer ses responsables à faire marcher la négociation avec l'Allemagne. À l'inverse, le Quai d'Orsay et son ministre peinent à reconnaître la position inconfortable du négociateur français, les yeux rivés sur la politique de Paris. Si de Selves tente bien de rassurer Jules Cambon dont il sent la fébrilité, sa correspondance n'offre en fin de compte qu'un appoint négligeable à ce dernier. Dans ces lettres, l'ambassadeur a beau formuler ses plaintes, une mesure concrète est rarement prise. Malgré ses assurances et ses dehors doucereux, de Selves ne fait presque rien pour réfréner les intempérances de ses fonctionnaires. Son amateurisme en matière de politique étrangère n'arrange pas les choses, puisqu'elle l'amarre à la ligne dure des bureaux. Jules Cambon n'est pas dupe de l'hypocrisie de tout ceci : « Il serait amusant de mettre en parallèle les dépêches officielles qui sont destinées pour plus tard au public, et les lettres particulières où l'on me couvre de remerciements et de manifestations de confiance⁴⁶ », constate l'ambassadeur avec amertume. Plus que jamais, la confiance entre l'ambassade et le Quai d'Orsay est rompue.

II – Dessaisir le Quai d'Orsay ? Les chemins de traverse de la négociation.

La posture anti-allemande du Quai d'Orsay engage Jules Cambon à contourner son autorité par divers moyens pour faire infléchir la politique du gouvernement. À Paris, il peut compter sur son frère, quelques membres de son ambassade et des connaissances personnelles pour porter sa ligne conciliatrice. Lui-même correspond avec le chef du gouvernement dans l'idée de le gagner à ses vues, avec plus ou moins de succès.

A – La correspondance Caillaux/Cambon et les intermédiaires officieux.

En parallèle des lettres échangées avec de Selves, Jules Cambon entretient une correspondance fournie avec le Président du Conseil, Joseph Caillaux. Ce dernier est un personnage d'une tout autre trempe que son ministre. Reconnaissable à son crâne glabre et sa moustache en morse aux contours impeccables, sans fantaisie, il est le fils d'Eugène Caillaux, ancien ministre des Finances et sénateur de la Sarthe. Lui-même ministre des Finances sous divers gouvernements

46 43PAAP56 – Jules Cambon, Correspondance personnelle LU à PE. Lettre de Jules Cambon à Mermeix, n. d. (fin octobre 1911 très certainement).

radicaux, J. Caillaux accède au poste de chef de gouvernement pour l'unique fois de sa carrière en 1911. Aussi brillant que vaniteux, c'est un homme qui aime tenir les affaires bien en main et qui ne craint pas à le faire sentir. À peine au pouvoir, confronté à la crise d'Agadir, il comprend vite que la France n'a aucune chance face à l'Allemagne dans un conflit armé à propos du Maroc. Ses vues et celles de Jules Cambon se rejoignent donc, et les deux commencent à correspondre. Là encore, la pratique est assez ordinaire, malgré les attaques dont Caillaux serait victime après la crise visant à amalgamer la méthode à de la diplomatie personnelle. Auprès de Mermeix, l'ambassadeur s'agace d'ailleurs de ces critiques :

« De tout temps, un Président du Conseil qui a le sens des affaires a correspondu avec les hauts agents du gouvernement. J'en pourrais citer mille exemples. Lisez les mémoires de Gontaut-Biron. Bien qu'un homme de la valeur de M. de Remusat fut aux affaires étrangères, M. Thiers était en correspondance privée constante avec l'ambassadeur à Berlin. Il faut vraiment ne pas savoir ce que c'est qu'un Président du Conseil, un cabinet et le régime parlementaire pour disputer là-dessus⁴⁷. »

Pendant la crise d'Agadir cependant, ce système connaît une progression notable, ceci ayant son importance. Les désaccords entre le ministère et l'ambassade d'une part, Caillaux et de Selves d'autre part, incite l'ambassadeur à se rapprocher du Président du Conseil pour faire valoir ses vues. Sur l'ensemble de la correspondance, la majorité des lettres proviennent de Jules Cambon. Caillaux n'y répond qu'à quelques reprises⁴⁸. Néanmoins, il les parcourt avec d'autant plus d'assiduité qu'il sait que le Quai d'Orsay rechigne à lui communiquer tous les documents de la discussion. Le Président du Conseil se garde bien d'ailleurs de transmettre à de Selves les lettres de l'ambassadeur. Avant que le Conseil des ministres ne soit impliqué dans la formulation de la politique étrangère, à la fin août, de Selves n'a qu'une connaissance parcellaire de cette correspondance. Elle reste de toute façon assez médiocre jusqu'à septembre, avant d'afficher une brusque augmentation quand enfin on commence à parler utilement à Berlin.

Dans ses lettres, l'ambassadeur rend compte au Président du Conseil de l'avancée de la négociation, et se faisant s'assure que le Département le renseigne bien⁴⁹. En parallèle, il se réserve le droit de lui fournir des indications sur la politique extérieure, que ce dernier s'autorise à suivre le cas échéant. C'est le cas de la proposition de médiation de Kiderlen au sujet de la guerre italo-turque, par exemple⁵⁰. Enfin, Cambon partage avec lui ses angoisses et ses demandes particulières

47 *Ibid.* Lettre de Jules Cambon à Mermeix, le 15 mars 1912.

48 Ces missives sont retranscrites partiellement dans les *DDF*, ainsi que dans le tome III des *Mémoires* de Caillaux. Aux archives, on les trouve dans les papiers de Jules Cambon sous la cote FRMAE 43PAAP52 – Jules Cambon, Correspondance personnelle A à C

49 *DDF* II, t.14, doc. 326 et 445. Lettres de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 16 septembre et le 16 octobre 1911.

50 *Ibid.*, doc. 354. Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 24 septembre 1911.

concernant la l'organisation des pourparlers côté français. Face à un Lebrun récalcitrant, il prie Caillaux de serrer les vis de son cabinet, ce que ce dernier lui assure⁵¹. Au fond, sur beaucoup d'aspects, Jules Cambon agit comme un conseiller diplomatique auprès de Caillaux. Ce comportement est assez commun dans la diplomatie française. L'instabilité ministérielle a enfanté d'un corps diplomatique assez autonome, à peine administré par des ministres de passage et sans expérience de la politique internationale. De ce fait les diplomates français, *a fortiori* les chefs d'ambassades européennes, se sont accoutumés à l'idée qu'ils collaborent plus qu'ils ne travaillent sous les ordres du titulaire du portefeuille des Affaires étrangères. Dans leurs esprits, c'est au service de la France qu'ils œuvrent avant tout, non celui d'un gouvernement⁵². En conséquence, ils usent avec les politiciens d'une liberté de langage qui trahit le sentiment d'importance qu'il donne à leur fonction.

Pour le négociateur français, entretenir une correspondance directe avec Caillaux à ces avantages. D'abord, il lui permet d'avoir accès aux vues personnelles du chef de gouvernement. Elles pallient à l'inconstance des instructions du Quai d'Orsay, en lui donnant des bases de négociation solides sur lesquelles négocier⁵³. En cas de désaccord avec le Département, l'ambassadeur peut toujours jouer la carte de la Présidence du conseil, à condition d'être en mesure de convaincre le chef du gouvernement. Car l'échange épistolaire entre les deux hommes est loin d'être exempt de divergences. Caillaux est préoccupé par l'état du monde politique parisien et de l'opinion publique française⁵⁴, tandis que Jules Cambon depuis Berlin néglige ce facteur. L'ambassadeur préfère se concentrer sur les gains objectifs de la discussion, l'acquisition du Maroc notamment, négligeant la charge affective qui s'attache à une crise diplomatique telle que celle-ci. Selon lui, toute cette agitation médiatique, dont s'effraie Caillaux, n'est que le fruit « d'intérêts particuliers en éveil, qui sacrifieraient sans sourciller tout l'avenir de la France à leur avantage personnel⁵⁵ ». Dans ces conditions, c'est peu dire que l'ambassadeur à Berlin n'accorde aucune importance aux craintes de Caillaux d'être renversé par les Chambres. Outre les divergences d'opinion sur des questions particulières, comme le Togo ou la « coupure », c'est une incompréhension plus fondamentale qui grève la correspondance des deux hommes, dont la collaboration n'est pas dénuée d'ambiguïté.

L'affaire Fondère illustre cette ambivalence. Homme d'affaire en lien avec Caillaux, il prend langue avec le baron de Lancken, le conseiller de l'ambassade d'Allemagne à Paris en juillet 1911

51 *Ibid.*, doc. 445 et 461. Lettres de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 19 octobre 1911 ; lettre de Joseph Caillaux à Jules Cambon, le 21 octobre 1911

52 CLARK, Christopher, *op. cit.*, p. 200

53 *DDF* II, t.14, doc. 144. Lettre de Joseph Caillaux à Jules Cambon, le 4 août 1911

54 *Ibid.*, doc. 320. Lettre de Joseph Caillaux à Jules Cambon, le 15 septembre 1911.

55 *Ibid.*, doc. 342. Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 20 septembre 1911.

sur les indications du Président du Conseil. Ce dernier espère arrêter une base de négociation solide, tandis qu'à Berlin Jules Cambon piétine. Fondère discute donc avec de Lancken avec l'assentiment de Caillaux qui n'en informe ni le Quai ni l'ambassade berlinoise. Fin juillet, de Selves découvre le pot aux roses après que le Ministère a intercepté un télégramme de l'ambassade d'Allemagne relatif à la question⁵⁶. Son cas fait polémique après la crise. À Caillaux, on reproche d'avoir mené des négociations secrètes en dehors de toute transparence. Pourtant, la pratique est tout sauf inédite. La diplomatie française a utilisé plusieurs fois à son profit l'intermédiaire officieux du monde des affaires, et des relais qu'il offre. La pénétration française au Maroc a été menée à son terme en grande partie grâce à la collaboration d'acteurs économiques particuliers⁵⁷. Ce fait illustre les ponts nombreux qui relient le monde des diplomates et celui des financiers⁵⁸. En outre, l'intercession d'un tiers mandaté par un gouvernement pour causer officieusement avec un autre est une méthode assez commune. Elle permet d'affranchir la conversation des entraves de « l'officiel », d'explorer des solutions larges sans engager aucune responsabilité, de tâter l'adversaire et de fournir des informations précieuses aux diplomates qui ont la charge de la vraie négociation. Bien loin de s'opposer, dialogue officiel et officieux se complètent.

Le problème de l'affaire Fondère n'est donc pas dans sa nature, mais dans les modalités de son exécution. Elle est de la responsabilité seule de Caillaux, qui l'engage au mépris des prérogatives du ministère des Affaires étrangères et de l'ambassade berlinoise. En tenant dans l'ignorance ces deux entités au sujet de ses tractations, le chef du gouvernement court-circuite tout le réseau diplomatique français. Des propositions et contre-propositions sont formulées par l'intermédiaire de Fondère et de Lancken, empiétant sur la conversation officielle à Berlin et flouant son cours. La polémique d'après-crise consista à savoir si Caillaux avait réellement l'intention mener seul la discussion ou s'il se réservait un moment opportun pour s'en ouvrir à Jules Cambon et de Selves. Pour sa défense, le Président du Conseil argua de la mission de son chef de cabinet, François Piétri auprès de l'ambassadeur à Berlin, à la fin juillet, afin de lui donner connaissance de notes de Fondère. Seulement, il est probable qu'il ait pris cette initiative afin de se couvrir de l'accusation de tenir l'ambassadeur dans l'ignorance, et donc de réduire son autorité vis-à-vis de Kiderlen. En effet, dans un des télégrammes allemands déchiffrés par le Quai, l'ambassade allemande mentionnait au secrétaire d'État que Caillaux souhaitait que Jules Cambon ne soit pas

56 Sur l'affaire Fondère, voir *DDF II*, t. 14, doc. 105. « Note de M. Fondère », MERMEIX, *La chronique de l'an 1911*, Paris, B. Grasset, 1912, pp. 236-266 et CAILLAUX, Joseph, *op. cit.*, pp. 162-168

57 Sur le volet économique de la pénétration française au Maroc voir, ALLAIN, Jean-Claude, *Agadir 1911 : Une crise impérialiste en Europe pour la conquête du Maroc*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1978, pp. 41-191.

58 Par exemple, nombre de diplomates profitent de leur retraite pour intégrer des conseils d'administration, cf. DASQUE, Isabelle, *op. cit.*, pp. 423-426

mis au courant des conversations Fondère. C'est en apprenant cela que le chef du gouvernement se serait empressé d'envoyer Piétri à Berlin, muni d'instructions pour l'ambassadeur⁵⁹.

Par ailleurs, les conversations entre de Lancken et Fondère, aussi officieuses soient-elles, ont une vraie incidence sur la discussion franco-allemande. C'est en s'en revendiquant que Caillaux annonce au négociateur français rejeter les offres moins attrayantes de Kiderlen. C'est encore en se référant à elle que de Lancken juge devant Conty, le sous-directeur de la section Europe du Quai, les propositions de Jules Cambon à Berlin inacceptable considérant « qu'on nous a déjà offert davantage », une offre effectuée par « une personne autorisée⁶⁰ ». Dans son ouvrage de 1919, Caillaux argue que les notes de Fondère eurent une grande utilité pour Jules Cambon, car informé justement par Piétri, il fut en mesure de se faire une idée du point de vue allemand et anticiper les exigences de Kiderlen⁶¹. Le ministre allemand, renseigné par l'ambassade d'Allemagne des vues de la Présidence du conseil, se trouva rassuré d'apercevoir en Caillaux un homme prêt à négocier, à l'inverse de Selves et du Quai. Selon Mermeix, cela expliquerait la soudaine – et brève – baisse de tension au début d'août entre Kiderlen et Jules Cambon, après les entrevues orageuses de la fin juillet⁶².

Ce second point est peut-être vrai. Le premier, en revanche, est plus contestable. Les discussions entre Lancken et Fondère eurent surtout comme conséquence d'embrouiller le dialogue franco-allemand en multipliant les propositions et contre-propositions à l'insu des acteurs de la diplomatie officielle. Mais surtout, il fut à la source d'une grave crise de confiance entre le ministère des Affaires étrangères et la Présidence du conseil, pour en fin de compte, n'avoir qu'une conséquence médiocre sur le résultat final des pourparlers. Jules Cambon s'accorde à dire que le bruit fait autour de ce que d'aucuns nomment ensuite « la négociation secrète » lui paraît exagéré⁶³. De Schoen abonde dans son sens. Au cours d'un dîner en mars 1912, il lui affirme que toute cette affaire n'a eu que bien peu d'importance en vérité : « “On en a dit, a terminé M. de Schoen, sur tout cela, beaucoup plus qu'il n'y en a”⁶⁴ ».

D'autres intermédiaires officieux apparaissent et disparaissent au fil de la discussion. Côté français, ce sont presque tous des financiers, en lien avec Caillaux au détriment du ministère des Affaires étrangères. Souvent, la relation entretenue est antérieure au « coup d'Agadir ». C'était

59 Ces considérations, plutôt crédibles, sont développées par Mermeix à Jules Cambon, voir FRMAE 43PAAP56 – Jules Cambon, Correspondance personnelle LU à PE. Lettres de Mermeix à Jules Cambon, le 12 et le 27 février 1912

60 DDF II, t.14, doc. 193. « Note de M. Conty »

61 CAILLAUX, Joseph, *op. cit.*, p. 172

62 MERMEIX, *op. cit.*, p. 249

63 FRMAE 43PAAP56 – Jules Cambon, Correspondance personnelle LU à PE. Lettres de Jules Cambon à Mermeix, le 12 février 1912.

64 FRMAE 43PAAP51 – Jules Cambon, Notes sur les voyages à Paris, 22 juin – 8 juillet 1911, 20 – 31 août 1911. Conversation du 2 mars 1912 avec M. de Schoen. « Conversation du 2 mars 1912 avec M. de Schoen ».

aussi le cas de Fondère, en contact avec de Lancken avant l'envoi du *Panther*. Le financier allemand Arthur Gwinner par exemple, prend contact avec Caillaux dès le début juillet, quand Caillaux assure la tête du ministère en intérim⁶⁵. C'est lui qui fait espérer au Président du Conseil la possibilité de désintéresser l'Allemagne du Maroc par des compensations financières en Orient. En vérité, Gwinner confond ses désirs particuliers pour ceux de la diplomatie allemande. De Lancken ferme vite tout espoir de côté-là⁶⁶. Le directeur de la Société Générale, M. Dorizon, se rend à Berlin pour des affaires particulières. Il rencontre l'ambassadeur français sur les indications de Caillaux. Cependant, il ne semble pas que sa mission est une quelconque incidence sur la discussion, malgré les rumeurs d'après-crise⁶⁷. Pendant ce temps à Paris, Caillaux reçoit le financier allemand Paul von Schwabach, aiguillé vers lui par Kiderlen. L'ambassadeur est tenu au courant de la discussion⁶⁸, ainsi que de Selves qui en fait mention dans la correspondance officielle⁶⁹. C'est aussi en septembre que Jules Cambon tente d'utiliser l'homme d'affaires Loucheur, déjà évoqué, pour favoriser des ententes économiques franco-allemandes, espérant qu'une telle initiative faciliterait la discussion avec Kiderlen⁷⁰.

Enfin, un dernier intermédiaire se serait présenté à Berlin, un « agent secret » selon les mots du baron Beyens, futur ministre belge à Berlin et alors ordonnance du Roi, évoqués dans ses *Mémoires*. Ce dernier aurait fait escale à Bruxelles, avant de se rendre dans la capitale allemande⁷¹. Pourtant, ce mystérieux négociateur n'est mentionné nulle part dans les archives du poste, pas plus que dans la correspondance personnelle de Jules Cambon, laissant supposer que les deux hommes n'ont entretenu qu'un contact limité – si tant est que l'homme n'ait jamais existé.

En vérité, cette pléthore de particuliers gravitant autour de la négociation officielle n'a eu qu'une influence limitée sur le fond de la négociation. La mission de Schwabach, diligentée par Kiderlen, paraît avoir adouci un peu le langage de ce dernier⁷², de la même manière que la mission Fondère avait sans doute apaisé ses craintes en une rupture. Mais ceci reste assez marginal et sans commune mesure à l'importance qu'on donne à ces discussions *a posteriori*. Même dans le cas Fondère, la diplomatie officielle ne fut jamais dépossédée de sa prééminence, car ce fut toujours à

65 Sur cet entretien, voir MERMEIX, *op. cit.*, pp. 233-236

66 *Ibid.*, p. 243

67 FRMAE 43PAAP56 – Jules Cambon, Correspondance personnelle LU à PE. Lettres de Jules Cambon à Mermeix, le 12 février 1912

68 DDF II, t.14, doc. 320 et 342. Lettre de Joseph Caillaux à Jules Cambon, le 15 septembre 1911 et lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 20 septembre 1911.

69 *Ibid.*, doc. 420. Dépêche de Justin de Selves à Jules Cambon, le 10 octobre 1911. Cette dernière dépêche mentionne un second personnage, M. Oppenheim, accompagnant Schwabach.

70 DDF II, t.14, doc. 342. Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 20 septembre 1911.

71 BEYENS, Eugène, « Deux années à Berlin : 1912-1914 ; I : Le début de ma mission », *Revue des Deux mondes*, v. 43, no. 4, 15 février 1928, p. 774

72 DDF II, t.14, doc. 320 et 342. Lettre de Joseph Caillaux à Jules Cambon, le 15 septembre 1911 ; lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 20 septembre 1911.

Berlin que se négociait la sortie de crise. En revanche, il est aussi vrai que la multiplication de ces financiers, en contact direct avec Caillaux, a eu pour conséquence d'accroître le rôle de celui-ci dans les pourparlers, diminuant mécaniquement celui de l'administration centrale du Quai. En revanche, affaire Fondère exceptée, l'ambassade n'eut jamais à souffrir de ces intermédiaires. En effet, utilisés en toute transparence, ceux-ci sont loin d'être une source d'embarras pour les représentants diplomatiques, et peuvent même rendre quelque service. Dans le cas spécifique de la mission Fondère, c'est l'ignorance dans laquelle furent tenus le Quai d'Orsay et le négociateur français qui provoqua toute cette pagaille franco-française entre de Selves et Caillaux, avec Jules Cambon entre les deux. Plus largement, le phénomène interroge les liens entre le monde des affaires et la diplomatie à l'orée du XX^e siècle⁷³.

B – La complicité des frères Cambon : entraide, partage d'informations et de documents.

Pendant la crise, les frères Cambon entretiennent une correspondance intense, échangent et collaborent dans l'idée d'éviter une rupture avec l'Allemagne. Ambassadeur à Londres, Paul Cambon assure les arrières de son frère, coincé à Berlin par les discussions avec Kiderlen, et tente d'infléchir la politique du Ministère. Il rend compte à son frère des péripéties parisiennes dans une correspondance très fournie qui se complète avec celle entre lui et son fils Henri⁷⁴. Si le fonds d'archive est d'une excellente tenue, les réponses de Jules à Paul manquent, de même que les missives d'Henri à son père. Les lettres de l'ambassadeur à Londres suffisent toutefois à se faire une idée de la conversation complète, du fait de leur longueur et de leur précision.

Tout au long de leur carrière diplomatique, les frères Cambon se sont échangés des centaines et des centaines de lettres, fournissant une source documentaire de premier ordre. La crise d'Agadir marque une intensification des échanges. La correspondance entre les deux diplomates est riche, avec plusieurs lettres par semaine à partir de septembre, chacune de plusieurs pages. D'ordinaire, ces dernières sont transportées par la valise diplomatique française ou par la voie postale. Néanmoins, Paul se méfie beaucoup de ces moyens d'expédition peu fiables, à un moment où l'atmosphère politique au sein de la diplomatie et de la politique française vire à l'aigre : « Il est assez difficile de correspondre librement par la poste et même par la valise française, car H[erbet] fils doit avoir conservé les habitudes de H[erbet] père qui ouvrait les lettres⁷⁵. » Cela au point que

73 Sur les liens étroits qu'entretiennent la diplomatie et les diplomates français avec le monde de la finance à la « Belle Époque », voir, DASQUE, Isabelle, *op. cit.*, pp. 421-426 et pp. 589-594 et HAYNE, M. B., *op. cit.*, pp. 43-53.

74 Pour la crise d'Agadir, la correspondance des deux frères est trouvable sous les cotes FRMAE 42PAAP106 – Paul Cambon, Correspondance familiale, 10 janv 1909 – 20 déc 1911 ; FRMAE 43PAAP100 – Jules Cambon, Lettres de Jules à Paul, 1909-1917. Citer également Correspondance t.II

les deux diplomates, plus prudents que jamais, privilégient des pseudonymes lorsqu'il s'agit d'évoquer de Selves ou Caillaux : « Durand » pour le premier, « Louis » pour le second⁷⁶.

Ainsi, quand cela est possible, les deux frères privilégient des tiers de confiance faisant navette entre Londres et Berlin, pour assurer le transport de leurs communications. Il peut s'agir de particuliers extérieurs à la diplomatie ; d'homme d'affaires, à l'instar de Karminiski le directeur du Crédit lyonnais à Londres⁷⁷, ou par le truchement de la Société Générale⁷⁸ ; de journalistes aussi, comme un certain McKenzie, le correspondant du *Times* à Berlin⁷⁹. Sinon, la famille et les proches sont mobilisés. Henri Cambon est sollicité à une reprise, au commencement d'août, lorsque le Ministère le charge de la valise diplomatique pour Berlin et Saint-Pétersbourg⁸⁰. Maurice Pellé, l'attaché militaire de l'ambassade berlinoise, se charge plusieurs fois de la correspondance de Jules Cambon, destinée à Paul ou à Caillaux, du fait de ses allers fréquents à Paris⁸¹. Berckheim, le premier secrétaire de l'ambassade, en congé en France à la fin septembre, emporte à son retour une lettre de Paul pour son frère⁸². Il y a donc une solidarité entre les membres de la mission française à Berlin et chacun participe à la correspondance des deux frères à sa façon. La valise diplomatique anglaise elle-même est sollicitée. Une partie des lettres de Paul est récupérée par Jules auprès de Goschen, l'ambassadeur britannique en Allemagne⁸³. À ce propos, le premier engage son frère à collaborer activement avec son collègue anglais, préfigurant la collaboration des deux ambassades les mois suivants : « Cause beaucoup avec Goschen qui écrit ici tout ce que tu lui dis⁸⁴ »,

Dans son contenu, cette correspondance comporte plusieurs aspects. Les deux Cambon se partagent des informations, débattent et conseillent de la marche à suivre. Parfois, la lettre emporte avec elle des documents complémentaires issus des deux postes diplomatique⁸⁵. Ce système fait parallèle aux communications du Ministère, que Paul ne se prive pas de critiquer en les estimant

75 FRMAE 42PAAP106 – Paul Cambon, Correspondance familiale, 10 janv 1909 – 20 déc 1911. Lettre de Paul à Jules Cambon, le 15 septembre 1911.

76 *Ibid.*, Lettres de Paul à Jules, du 6 octobre au 20 octobre 1911.

77 *Ibid.*, Lettre de Paul à Jules Cambon, le 29 juillet 1911.

78 *Ibid.*, Lettre de Paul à Jules Cambon, le 6 octobre 1911.

79 CADN 83PO/B/43. Minute de la lettre de Jules à Paul Cambon, le 7 septembre 1911.

80 FRMAE 42PAAP106 – Paul Cambon, Correspondance familiale, 10 janv 1909 – 20 déc 1911. Lettre de Paul à Henri Cambon, le 27 juillet 1911.

81 Voir par exemple, *DDF* II, t.14, doc. 250. Lettre de Joseph Caillaux à Jules Cambon 3 septembre 1911 ; FRMAE 42PAAP106 – Paul Cambon, Correspondance familiale, 10 janv 1909 – 20 déc 1911. Lettre de Paul à Jules Cambon, le 17 juillet 1911.

82 FRMAE 42PAAP106 – Paul Cambon, Correspondance familiale, 10 janv 1909 – 20 déc 1911. Lettre de Paul à Jules Cambon, le 30 septembre 1911.

83 Cf. *Ibid.* Lettre de Paul à Jules, le 1^{er} novembre 1911. Notons que pendant longtemps les diplomates français eurent coutume d'utiliser la valise anglaise, réputé plus fiable, voir DASQUE, Isabelle, *op. cit.*, p. 458

84 *Ibid.* Seconde lettre de Paul à Jules Cambon, le 30 juillet.

85 *Ibid.* Lettres de Paul à Jules Cambon, le 30 juillet, le 15 août et le 9 septembre 1911.

insuffisantes au regard de la situation⁸⁶. L'ambassadeur à Londres va jusqu'à jouer de ses relations afin d'obtenir à son frère des informations à propos de l'Afrique équatoriale française :

« Mercadier qui vient de déjeuner avec moi me remet les documents ci-joints qui lui ont été donnés par M. Rabot secrétaire de la société de géographie, son ami. Les épreuves imprimées sont celles de 2 articles qui devaient paraître dans le bulletin de la société et que M. Rabot a retirés provisoirement pour te permettre de t'en servir. Je ne sais s'ils peuvent t'intéresser, ne les ayant pas lus. On y parle de la région de la Sangha et de l'Oubanghi⁸⁷. »

De son côté, Jules profite de l'expertise de son aîné pour soumettre ses dépêches à son jugement⁸⁸. Les deux hommes mettent en place une stratégie visant à asseoir leur point de vue à Paris. Lorsqu'il faut rentrer à la capitale, il se coordonne pour arriver simultanément et se rencontrer avant de se rendre au Ministère⁸⁹. Quand son frère repart à Berlin, Paul lui reste à Paris où il rencontre Caillaux et de Selves afin de peser dans le processus décisionnaire⁹⁰. Tout le mois de septembre est consacré à ses voyages entre Londres et Paris. Au Département, il agit en tant que porte-parole de Jules, mais aussi comme son protecteur. Il tente de le débarrasser du poids de sa tâche en réglant les incohérences de la position française auprès du chef du gouvernement et du ministre. Il rend ensuite compte de ces conversations à son frère⁹¹.

Enfin, de la même manière que Jules, Paul entretient une correspondance particulière avec de Selves à l'égard de qui son jugement n'est pas tendre, car « il est clair qu'il est nerveux, impressionnable et impatient⁹² ». Excédé par la position du ministère qu'il juge « incompréhensible⁹³ », il lui expédie à cette occasion quelques lettres très franches, presque offensantes⁹⁴. Celle du mois d'août, à propos du premier projet français de convention, à son petit effet : « Ma vive critique a ému et l'on m'a dit que ce n'était qu'une pièce à consulter ; on m'a demandé un morceau de ma composition⁹⁵ ». Cette liberté de ton se comprend comme le témoignage d'une conception élevée de son rôle. Plus qu'un fonctionnaire, l'ambassadeur à Londres s'estime comme un conseiller auprès du gouvernement, une caution pour la bonne conduite de la

86 *Ibid.* Seconde lettre de Paul à Jules Cambon, le 30 juillet.

87 *Ibid.* Lettre de Paul à Jules Cambon, le 15 août 1911

88 *Ibid.* Lettres de Paul à Jules Cambon, le 14 et le 24 octobre 1911.

89 *Ibid.* Lettres de Paul à Jules Cambon, le 15 et 17 août 1911.

90 *Ibid.* Lettres de Paul à Henri Cambon, le 1^{er} septembre et le 8 septembre 1911.

91 *Ibid.* Lettres de Paul à Jules Cambon, le 15 et le 26 septembre 1911.

92 *Ibid.* Seconde Lettre de Paul à Jules Cambon, le 30 juillet 1911.

93 *DDF II*, t.14, doc. 274. Lettre de Paul Cambon à Justin de Selves, le 6 septembre 1911

94 Notamment CAMBON, Paul, *Correspondance: 1870-1924. 2. 1898-1911*, Paris, Grasset, 1940, p. 342. Lettre de Paul Cambon à Justin de Selves, le 9 septembre 1911 ; et *DDF II*, t.14, doc. 274. Lettre de Paul Cambon à Justin de Selves, le 6 septembre 1911.

95 FRMAE 42PAAP106 – Paul Cambon, *Correspondance familiale*, 10 janv 1909 – 20 déc 1911. Lettre de Paul à Jules Cambon, le 17 août 1911.

diplomatie française : « Un Ambassadeur n'est pas un subalterne chargé d'exécuter une consigne, c'est un collaborateur qui doit toujours, même au risque de déplaire, s'exprimer librement sur des questions que l'on ne voit à Paris que d'un côté⁹⁶. » À son frère, il admet que « [de Selves] est très bien intentionné, mais il est si nouveau dans toutes ces affaires qu'il n'est pas inutile de lui donner des indications et de rectifier ses directives⁹⁷. »

À de nombreuses reprises, Paul adopte un comportement paternaliste avec Jules. Il lui dispense des conseils sur le comportement à adopter pendant la crise. Sachant son frère vite agacé par les atermoiements parisiens, il lui prêche le calme et le sang-froid : « il faut que l'efficacité de ton action ressorte du simple exposé des faits⁹⁸ ». Quant à ses dépêches, leur style doit être celui d'une plume sobre tenue par une main ferme, sans reproches ou fanfaronnades inutiles⁹⁹. Surtout, il faut que l'ambassadeur à Berlin se décharge de toute responsabilité vis-à-vis du Ministère, et de Selves en particulier ; qu'il fasse preuve de prudence et mette toujours le ministre devant ses instructions¹⁰⁰. Quand Berckheim, le conseiller de l'ambassade berlinoise, propose à Jules Cambon de repartir pour Paris à la mi-septembre afin de mettre les choses au clair, son frère le dissuade aussitôt :

« Berckheim pensait que tu ferais peut-être bien de te montrer à Paris un de ces jours. Je dis non. Tu ne pourras rien faire ici que te compromettre dans des discussions qui tourneront à l'aigre avec le Quai d'Orsay et que te faire incriminer d'intrigue avec Caillaux. Reste donc à Berlin et tâche de te donner des airs de froideur. Je sais bien que tu prends tout tellement à cœur qu'il est difficile de te prêcher l'indifférence, mais pour te tirer honorablement d'affaire il est nécessaire de te montrer flegmatique¹⁰¹. »

Il réitère son point de vue quelques jours après : « Et puis dans ce milieu de fou, j'ai peur que tu ne t'emballes et que tu ne dises trop rudement leur fait aux gens¹⁰² ». L'aîné sait aussi recadrer son frère quand il le juge nécessaire. Il s'agace de sa manie à bavasser à tort à travers au sujet des gens de Paris et se répandre vite en récriminations contre les « bureaux » du Ministère. Dès avant la crise, au sujet des tracasseries administratives, il lui rétorque qu'il attache « toujours trop d'importance aux infiniment petits de la vie¹⁰³ ». La crise ouverte, il le prie de mettre « un bœuf sur [sa] langue¹⁰⁴ », surtout lorsqu'il s'agit de discuter des ordres l'administration centrale du Quai,

96 CAMBON, Paul, *op. cit.*, p. 342. Lettre de Paul Cambon à Justin de Selves, le 9 septembre 1911

97 *Ibid.* Lettre de Jules à Paul Cambon, le 30 août 1911.

98 *Ibid.* Lettre de Paul à Jules Cambon, le 24 octobre 1911.

99 *Ibid.* Lettres de Paul à Jules Cambon, le 30 septembre et le 24 octobre 1911.

100 *Ibid.* Lettre de Paul à Jules Cambon, le 20 octobre 1911.

101 *Ibid.* Lettre de Paul à Jules Cambon, le 30 septembre 1911.

102 *Ibid.* Lettre de Paul à Jules Cambon, le 6 octobre 1911.

103 *Ibid.* Lettre de Paul à Jules Cambon, le 18 avril 1911.

104 *Ibid.* Lettre de Paul à Jules Cambon, le 30 septembre 1911.

car il est nécessaire qu'il paraisse maître de lui, froid et calme. Paul répète la même chose, lorsqu'il apparaît que Jules se serait confié un peu trop librement à Granville, le chargé d'affaires britannique¹⁰⁵.

Par ailleurs, il s'inquiète de sa santé au point qu'à son fils qu'un séjour hors de Berlin lui ferait le plus grand bien¹⁰⁶. En septembre, il se réjouit de son rapide voyage à Dresde, à l'occasion d'une conférence internationale¹⁰⁷. Quelques semaines plus tard, Paul lui propose de passer quelques jours à Paris, à l'occasion du mariage de son filleul, sans s'attarder au Quai d'Orsay¹⁰⁸. À la fin de la discussion, il couvre Jules d'éloges et l'assure de la renommée qu'il a acquise à l'issue de cette négociation : « Sir Edward Grey est ravi à la pensée que l'accord va se conclure, sir A. Nicolson te l'attribue et renseigné par Bertie et par Goschen, sait tout le mal que tu t'es donné entre des gens incapables de transiger¹⁰⁹. » Quand soudain la conversation menace de rompre sur l'affaire du Congo belge, il rassure son frère : « Tu t'exagères, à notre point de vue personnel, les effets de la rupture. On saura très bien qu'elle ne pourra t'être attribué¹¹⁰. » Plus qu'une simple aide, Paul adopte un comportement paternel vis-à-vis de son frère. Il recueille ses plaintes, apaise ses peurs, recadre son comportement si nécessaire, au moment où ce dernier est de plus en plus éprouvé nerveusement.

À Paris, il assure également ses arrières contre les manœuvres politiciennes. Dans une lettre, il reconnaît voir « par les questions qu'on te pose qu'on voudrait bien se décharger sur ton dos et malgré les bonnes paroles il faut se tenir en garde¹¹¹ ». À ce propos, il met nettement en garde Jules contre Caillaux, dont il pressent l'opportunisme. Le 10 octobre, il écrit à son frère recevoir de « nouvelles scènes de Paris ; ton ami Louis est de plus en plus fou et incohérent. Je crois que tu feras bien de surveiller ta correspondance avec lui et même de l'interrompre, car on ne sait ce qu'il peut en faire et il est rien moins que sûr¹¹² ». Il motive ses dires quelque temps après :

« Je venais d'apprendre que parlant à tort et à travers de l'affaire du Congo et des offres faites aux Allemands il s'était laissé dire par son interlocuteur qui me l'a répété : « Vous m'avez l'air de vouloir rejeter l'échec s'il se produit sur l'ambassadeur à Berlin ». « Certainement, répondit-il, c'est bien mon intention¹¹³ ».

105 *Ibid.* Lettre de Paul à Jules Cambon, le 20 octobre 1911.

106 *Ibid.* Lettre de Paul à Henri Cambon, le 15 septembre 1911.

107 *Ibid.* Lettre de Paul à Henri Cambon, le 13 septembre 1911.

108 *Ibid.* Lettre de Paul à Jules Cambon, le 6 octobre 1911.

109 *Ibid.* Lettre de Paul à Jules Cambon, le 24 octobre 1911.

110 *Ibid.* Lettre de Paul à Jules Cambon, le 1^{er} novembre 1911.

111 *Ibid.* Lettre de Paul à Jules Cambon, le 6 octobre 1911.

112 *Ibid.* Lettre de Paul à Jules Cambon, le 10 octobre 1911.

113 *Ibid.* Lettre de Paul à Jules Cambon, le 24 octobre 1911.

À plusieurs reprises, il qualifie Caillaux « de fou¹¹⁴ » et de Selves de « fourbe¹¹⁵ ». Chez le premier, il dépeint un état hystérique dont il rend compte à son frère : « Louis est fou. Il m'a fait lundi dernier avec de grands gestes un morceau qui dénote un état de déséquilibre complet. Il n'en veut qu'à l'Espagne ; c'est elle qui doit payer pour tous¹¹⁶ » A Jules, il l'engage à monter son dossier à partir des archives de l'ambassade et des siennes propres, au cas où il faudrait un jour se défendre et régler des comptes. Pour cela, dit-il, il lui faut conserver copie de toutes ses dépêches, mais également des reproductions de sa correspondance particulière avec de Selves¹¹⁷. Puisque les écrits restent encore le moyen le plus efficace d'imposer la vérité, « il faut donc le [de Selves] forcer à formuler des instructions et le mettre en présence de ses propres écrits¹¹⁸. » C'est aussi en partie pour ce motif qu'il déconseille à Jules de repartir à Paris à la mi-septembre, jugeant qu'« au point de vue des affaires, un voyage est inutile, il vaut mieux correspondre, car les écrits restent et les responsabilités sont plus faciles à établir¹¹⁹. »

Ces précautions multiples renseignent assez bien de l'ambiance de suspicion généralisée qui règne dans les bureaux du Ministère au moment de la crise de 1911. Elle témoigne de la solidarité des frères Cambon au sein de l'appareil diplomatique, mais aussi de la porosité entre le poste d'ambassadeur et les querelles de gens et de compétences au sein du cabinet français. Jules Cambon participe aux intrigues et aux messes basses de Paris, en contradiction avec l'image du représentant diplomatique en surplomb qu'il brosse dans son ouvrage de 1926¹²⁰. En vérité, les nominations d'ambassadeurs relevant du fait politique, les diplomates de ce niveau hiérarchique sont contraints de participer aux manœuvres de la politique. De ce point de vue, une crise aussi grave que celle d'Agadir accentue encore la perméabilité entre la diplomatie et la politique, en accroissant l'enjeu stratégique autour de l'action du diplomate-négociateur.

C – Les appoints de l'ambassade.

Quoi qu'il en soit, Paul n'est pas le seul à militer à Paris en faveur d'un règlement large de la question marocaine. À la fin septembre, l'ambassadeur à Londres visite Caillaux et de Selves en compagnie de Berckheim, le conseiller d'ambassade de Jules Cambon. Bien que n'ayant que peu d'influence dans le processus décisionnaire, le secrétaire 1^{re} classe accompagne Paul Cambon dans

114 *Ibid.*

115 *Ibid.*

116 *Ibid.* Lettre de Paul à Jules Cambon, le 20 octobre 1911.

117 *Ibid.* Lettre de Paul à Jules Cambon, le 24 octobre 1911.

118 *Ibid.*

119 *Ibid.* Lettre de Paul à Jules Cambon, le 6 octobre 1911.

120 CAMBON, Jules, *Le diplomate*, Paris, Hachette, 1926, p. 10

ses efforts auprès des responsables du Ministère, afin de réduire le fardeau de son chef à Berlin¹²¹. Sur le départ vers Berlin, le diplomate emporte avec lui la correspondance de Paul pour son chef¹²². C'est aussi à lui que ce dernier fait la charge de raconter par le menu à Jules les entrevues auxquels les deux individus ont participé¹²³. Au sujet des événements en cours, Paul conseille à son frère de n'en toucher mot à personne sauf à Berckheim et à Hermite, aussi membre de l'ambassade en Allemagne¹²⁴. Par là, il démontre la confiance et la proximité particulière qui lient les frères Cambon à ces deux secrétaires de l'ambassade de France à Berlin.

Un autre membre du poste diplomatique, au statut particulier, assiste l'action de l'ambassadeur depuis Paris. Il s'agit de Maurice Pellé, l'attaché militaire en Allemagne. Par son statut, l'officier de carrière se trouve dans une position assez particulière. Il côtoie les diplomates de la Pariser Platz sans être inféodé au Quai d'Orsay. Ce faisant, il rend compte uniquement à la hiérarchie militaire et au ministre de la Guerre, Alphonse Messimy, avec qui il entretient une correspondance et lui-même un « marocain » convaincu qui n'a cure du Congo¹²⁵. D'ordinaire, il n'est pas rare que les rapports entre les diplomates et les attachés militaires et navals soient tendus, du fait d'une rivalité de corps et de compétences¹²⁶. Heureusement pour l'ambassade berlinoise, rien n'est vrai en 1911. Les relations entre Jules Cambon et Pellé sont excellentes, et une partie de la correspondance de ce dernier laisse penser qu'il s'est laissé convaincre par l'ambassadeur sur plusieurs points¹²⁷.

En effet, l'attaché militaire soutient dans une lettre au général Joffre, tout juste nommé à la tête de l'armée française, que le gouvernement allemand « désire sincèrement arriver à un accord, qui nous donnerait entièrement le Maroc¹²⁸ », ce dont beaucoup doutent à ce moment-ci. Auprès de Messimy, il expose son point de vue et fait siens les avertissements de Jules Cambon sur la nécessité de finir vite la conversation¹²⁹. Dans ses lettres avec le ministre, il semble bien qu'il a été renseigné par l'ambassadeur des derniers développements de la conversation avec Kiderlen, le temps de sa durée¹³⁰. Comme le diplomate, le militaire a la dent dure contre la presse française,

121 FRMAE 42PAAP106 – Correspondance personnelle, 10 janv 1909-10 déc 1911. Lettres de Paul à Jules, le 29 et le 30 septembre 1911.

122 *Ibid.* Lettre de Paul à Jules Cambon, le 30 septembre 1911.

123 *Ibid.*

124 *Ibid.*

125 *Ibid.* Lettre de Paul à Jules Cambon, le 29 septembre 1911.

126 DASQUE, Isabelle, *op. cit.*, p. 447

127 Une partie de cette correspondance a été retranscrite dans GRANDHOMME, Jean-Noël et SANDIFORD-PELLÉ, Isabelle, *La guerre ne tardera pas : Correspondance de Maurice Pellé, attaché militaire de France à Berlin de 1909 à 1912*, Paris, Armand Colin/Ministère de la Défense, 2014

128 *Ibid.* p. 254. « Rapport confidentiel adressé au général Joffre, le 5 août 1911 ».

129 *Ibid.* p. 258. « Rapport confidentiel adressé à Adolphe Messimy, le 8 septembre 1911 ».

130 C'est de cette manière qu'il renseigne assez précisément ses collègues des conclusions prochaines de la négociation marocaine, voir *Ibid.*, p. 262. « Lettre confidentielle au général Joffre, 22 septembre 1911 » et « Lettre confidentielle au colonel Barthélemy, 25 septembre 1911 ».

hostile à l'accord marocain qu'il juge pourtant très favorablement : « l'attitude d'une grande partie de la presse française semble peu compréhensible. Peut-être *Le Temps* et d'autres obéissent-ils à des considérations privées¹³¹. » Quand Jules Cambon redoute et dénonce auprès de Selves la tentation de revenir sur les promesses faites à l'Allemagne au sujet des cessions au Congo, Pellé fait de même auprès de Joffre, espérant que « le gouvernement ne cédera pas à ces sollicitations¹³² ». Enfin, pendant tout le temps des grandes manœuvres, le militaire en poste à Berlin rassure les autorités françaises. Tandis que le Quai d'Orsay s'émeut du moindre murmure rapporté par les consuls français en Allemagne, Pellé juge que « malgré les bruits répandus, l'Allemagne ne prend aucune mesure visible de préparation à la guerre¹³³ ».

Ainsi, loin de jeter de l'huile sur le feu, Pellé prêche la modération et le calme à ses interlocuteurs de la Guerre. S'il n'a qu'un poids négligeable dans le processus décisionnel, il participe à ne pas donner du grain à moudre aux va-t-en-guerre de l'administration centrale. À l'instar de Jules Cambon, ce positionnement ne lui vaut pas que des amitiés, comme le fait remarquer Paul à son frère : « Berckheim te racontera ce que Herbette lui a dit de ton attaché militaire qui s'étant montré raisonnable a été traité de vendu à l'Allemagne¹³⁴. » Au fond, ce groupe de « berlinois », travaillant avec ou sous les ordres de l'ambassadeur à Berlin, n'a pas d'influence décisive sur la formulation de la politique française. Cependant à leurs échelles respectives, ils poussent en faveur d'une solution large à la crise d'Agadir, en coopération avec les frères Cambon.

Ce rôle d'auxiliaire vaut pour toute sorte de tâches, à l'instar de Pellé dont les déplacements fréquents entre Paris et Berlin lui vaut de devenir le courrier de confiance de l'ambassadeur¹³⁵. Quant à Berckheim, de retour de Paris, il raconte à son chef ce qu'il y a vu et entendu dans les bureaux du Ministère. Ce dernier point souligne l'importance des événements de Paris. Avec un processus décisionnaire réduit à la capitale française, l'ambassadeur à Berlin a besoin de ces relais pour s'informer de l'atmosphère qui règne au Quai d'Orsay et y défendre sa position. Relais d'autant plus nécessaire qu'en fin de compte les réunions officielles n'occupent que la partie immergée de l'iceberg décisionnel. Une partie de la formulation de la politique étrangère française passe par des conférences informelles entre décideurs, échappant aux absents de Paris.

131 *Ibid*, p. 261. « Rapport confidentiel adressé à Adolphe Messimy, le 20 septembre 1911 ».

132 *Ibid*. p. 263. « Rapport confidentiel adressé au général Joffre, 4 octobre 1911 ».

133 *Ibid*. p. 259. « Rapport n°351 : “Mesures militaires”, 10 septembre 1911 »

134 FRMAE 42PAAP106 – Correspondance personnelle, 10 janv 1909 – 20 déc 1911. Lettre de Paul à Jules Cambon, le 30 septembre 1911

135 Caillaux lui-même charge Pellé de porter une longue lettre d'instructions à l'ambassadeur, voir CAILLAUX, Joseph, *Mes Mémoires...*, *op. cit.*, p. 286. Lettre de Joseph Caillaux à Jules Cambon, le 3 septembre 1911.

D – Repas, réunions informelles : les pratiques sociales de la diplomatie de crise.

« La politique des déjeuners », c'est par cette expression que Jules Cambon qualifie ces réunions officieuses au cours desquelles les responsables politiques déterminent les modalités de la marche sur Fez¹³⁶. La crise d'Agadir intensifie cette méthode de prise de décision. Les diplomates et les politiques conversent à l'occasion de déjeuner ou d'entrevues discrètes. Mi-juillet, une réunion importante se déroule chez de Selves en compagnie de Caillaux, Paul Cambon et Geoffroy, l'ambassadeur espagnol, à l'issue de laquelle on décide de poursuivre la conversation avec Kiderlen malgré les demandes allemandes jugées abusives¹³⁷. Le retour de Jules Cambon à Paris à la fin août marque le début d'une série de conférences au sommet. Les deux réunions du 21 août au domicile de Caillaux sont les plus importantes. Mais, il y en a d'autres les jours suivants, en plus petit comité, dont Paul Cambon narre le contenu à son fils¹³⁸. Elles se poursuivent encore en septembre après que le négociateur français est reparti à Berlin, principalement entre de Selves, Caillaux et Paul Cambon, au ministère des Affaires étrangères, à la place Beauvau ou aux domiciles de l'un des deux premiers¹³⁹.

Dans ces conciliabules, on discute de la politique internationale généralement, des négociations franco-allemandes en particulier et de la suite à donner aux conversations de Berlin. de Selves donne connaissance à haute voix des dernières communications de Jules Cambon, dont les termes et les impressions nourrissent la discussion¹⁴⁰. L'idée d'une prise de décision collégiale préside ces réunions. Elle rejoint en partie les motifs de Caillaux visant à la reprise en main du processus décisionnaire par le Conseil des ministres à ce moment même.

Cela n'empêche pas Paul Cambon de formuler diverses critiques à l'endroit de cette pratique, dont il regrette le caractère rébarbatif, inutile et vain. À son fils, parlant de la réunion du 21 août chez Caillaux, il admet que « c'était à ce pendre¹⁴¹ ». Quand ce dernier le demande à Paris avant son départ à Toulon au début de septembre, l'ambassadeur à Dieppe admet à son frère avoir feint d'être déjà en route pour Londres, pour la seule raison qu'il « en a assez de ces vaines paroles¹⁴² ». Il écrit la même chose à Henri : « La manie des entrevues, des conversations et des échanges de vues, qui ne sont la plupart du temps que des récriminations sur les collègues, devient

136 FRMAE 43PAAP100 – Lettres de Jules à Paul (1909-1917). Lettre de Jules à Paul Cambon, le 22 avril 1911.

137 VILLATE, Laurent, *op. cit.*, p. 295-296

138 FRMAE 42PAAP106 – Correspondance personnelle, 10 janv 1909 – 20 déc 1911. Lettres de Paul à Henri Cambon, le 22, le 26 et le 27 août 1911.

139 *Ibid.* Lettre de Paul à Henri Cambon, le 12 septembre 1911 et lettre de Paul à Jules Cambon, le 15 septembre 1911.

140 *Ibid.* Lettre Paul à Jules Cambon, le 11 septembre 1911.

141 *Ibid.* Lettre de Paul à Henri Cambon, le 22 août 1911

142 *Ibid.* Lettre de Paul à Jules Cambon, le 2 septembre 1911.

la caractéristique de notre temps. On n’a jamais tant parlé et moins agi¹⁴³. » Pour l’ambassadeur à Londres, dans les palabres réside le danger que l’adversaire puisse anticiper et donc entraver les plans de la diplomatie française. Il a donc un intérêt à se taire jusqu’au dernier moment, jouer de l’ambiguïté pour maintenir un voile sur ses intentions. En outre, cette opacité assure à la diplomatie une certaine marge de manœuvre, car « autrement, on a l’air de reculer ou de changer d’avis¹⁴⁴. » C’est à ce propos qu’il formule sa plus grande critique à l’égard du chef du gouvernement : « M. Caillaux est un homme d’action et de décision, il serait parfait s’il proclamait moins ce qu’il veut faire¹⁴⁵. »

Pour le diplomate, ces réunions parisiennes sont donc excessives, car elles contiennent décidément trop de paroles et peu d’actes. Agir vite, sans laisser trahir ses intentions, est encore le meilleur moyen d’imposer sa volonté à l’adversaire. Pourtant la pratique n’est pas nouvelle, et bien que la crise internationale l’accentue, elle ne l’invente pas. D’ailleurs, l’origine de ces conciliabules privés déborde de loin le milieu diplomatique et concerne le sujet plus large de la mondanité des élites sous la IIIe République et les régimes antérieurs. Ils tirent leurs origines des salons bourgeois du XVIIe et XVIIIe siècle, et qui perdurent sous diverses formes tout au long du XIX^e siècle. Ils se présentent sous différentes natures : littéraire, intellectuelle, scientifique, politique, parfois éclectique ; sous différentes formes : cénacles fermés, déjeuner, dîner, simple *brunch* ; et sur différentes temporalités : hebdomadaire, mensuelle ou irrégulière. Dans tous les cas, ces réunions privées constituent une facette importante de la sociabilité des élites de l’époque¹⁴⁶. Dans le cas spécifique de la diplomatie de crise, sa pratique agit sur les modalités de rencontre des décideurs français, se déclinant sous deux formes : les réunions privées et les déjeuners.

Les premières ont déjà été évoquées. Elles sont organisées en petit comité, entre politiques et diplomates importants, afin de débattre des dernières nouvelles et de la marche à suivre. L’objectif est d’arrêter une position commune sur les instructions à expédier à l’ambassadeur avant de les soumettre au Conseil des ministres. De ce point de vue, elles anticipent plus qu’elles ne préparent la décision officielle. Quant au déjeuner, ils sont plus annexes, mais s’intègrent parfaitement dans cette pratique des rencontres informelles. À ce propos, on pourrait citer le dîner entre Jules Cambon, Delcassé et Barrère au cabaret le 22 août, ou le déjeuner du lendemain entre le premier, Lebrun et Van Vollenhoven. Dans les deux cas, il n’est point douteux que la négociation marocaine se trouve au cœur des discussions¹⁴⁷. Le 22 août, le repas terminé, les trois personnages s’en vont se promener

143 *Ibid.* Lettre de Paul à Henri Cambon, le 2 septembre 1911.

144 *Ibid.*

145 *Ibid.*

146 Au sujet des salons mondains sous la IIIe République, voir MARTIN-FUGIER, *Les salons de la IIIe République : Art, littérature, politique*, Paris, Perrin, 2003

147 DDF II, t.14, Annexe II. « Relation de mon séjour à Paris, du 21 au 31 août 1911 »

sur les grands boulevards de Paris où ils font la rencontre de Viviani. Tout ce beau monde converse et Delcassé évoque les divergences d'opinions entre de Selves et Caillaux¹⁴⁸. C'est ainsi que l'ambassadeur à Berlin l'apprend.

Cet élément met en lumière l'enjeu autour de ces mondanités. Outre même la participation au processus décisionnaire, elles permettent de se maintenir au courant des dernières nouvelles de la vie politique parisienne. Loin du simple cabotinage, elles peuvent contenir des données importantes à prendre en considération. Ces différents rendez-vous mettent également en exergue le rôle des diplomates, et des ambassadeurs notamment, dans le processus de formulation de la politique extérieure française. Quand la marche sur Fez est arrêtée, aucun ambassadeur n'avait été convié à Paris pour en discuter dans le détail. L'affaire avait surtout été le fait de la collaboration entre Cruppi et de Berteaux, le ministre de la Guerre d'alors¹⁴⁹. Or, la crise diplomatique ouverte, les représentants à l'étranger participent activement à la discussion au sommet. Le contexte périlleux donne à leur rôle et à leur expertise une autorité nouvelle qu'ils mettent à profit pour tenter d'influencer l'action extérieure. Ils participent à toutes les grandes questions que l'envoi du *Panther* pose dès le 1^{er} juillet : faut-il répliquer en envoyant une canonnière française au Maroc ? Faut-il rompre les négociations devant les premières exigences allemandes au sujet du Congo ? Faut-il se montrer large ou ferme, à la fin août, au moment de faire le point sur la situation ? Les ambassadeurs sont consultés d'autant plus aisément que la crise survient en été. La saison mondaine est terminée, les obligations sociales sont moins fortes et les diplomates – Jules Cambon mis à part – sont en mesure d'effectuer davantage d'allers-retours entre leurs postes et Paris, à l'instar de Paul Cambon au cours du mois de septembre.

Malgré les congés estivaux, quelques contraintes s'imposent aux représentants à l'étranger, dont la première est de ne surtout pas donner l'impression d'une fièvre au sein de la diplomatie française. C'est pour cette raison que Paul Cambon se refuse de rentrer à Paris dès le début de la crise : « [Ce] serait d'un mauvais effet de me voir courir à Paris en ce moment ; nous aurions un air trop préoccupé. Dans les moments de crise, il faut être à son poste. C'est là que l'action d'un agent s'exerce le plus utilement¹⁵⁰. » À l'inverse des diplomates de l'administration centrale, les ambassadeurs sont astreints à un devoir de représentation auprès des gouvernements étrangers. Ils sont moins libres de leur mouvement que leurs homologues des bureaux. De fait, ces derniers sont consultables à tout moment de l'année par les responsables politiques, en plus d'avoir les leviers de pouvoir du Ministère à portée de main. Ils participent aux réunions importantes avec d'autant plus

148 *Ibid.*

149 ALLAIN, Jean-Claude, *op. cit.*, p. 275

150 FRMAE 42PAAP106 – Correspondance personnelle, 10 janv 1909 - 20 déc 1911. Lettre de Paul à Henri Cambon, le 3 juillet 1911.

d'aisance qu'ils ont continuellement accès au ministre et/ou aux membres du cabinet ministériel. Au sein d'un système décisionnaire centré sur Paris, où les rencontres informelles jouent un si grand rôle, les diplomates de l'administration centrale possèdent un avantage que les grands ambassadeurs n'ont pas. L'autorité de leur voix peut bien être moindre en leur présence, le fait qu'elle s'impose quotidiennement dans les antichambres ministérielles par la suite suffit à lui donner son importance.

Du point de vue de l'ambassade berlinoise, le théâtre parisien de la crise d'Agadir est une source continue de tracasseries. Les querelles de personnes, les conflits générationnels aggravent la divergence de point de vue qui a toujours existé entre une administration centrale méfiante vis-à-vis de l'Allemagne et une Pariser Platz plus conciliatrice. Tout au long de la crise, Jules Cambon correspond avec de Selves et Caillaux. Ils les conseillent, les aiguillent selon une tradition d'autonomie ancrée dans le corps diplomatique français. Cependant, avec le ministre et malgré ses assurances, le dialogue est rendu compliqué par le conflit aigu entre l'ambassade et l'administration centrale. de Selves adopte la ligne de ses fonctionnaires, au détriment de la diplomatie d'ouverture défendue par les frères Cambon. Pour cela, Jules Cambon se tourne vers le Président du Conseil, moins belliciste. Son appoint est précieux. Caillaux fournit au négociateur des instructions dont le manque se fait sentir. En même temps, l'ambassadeur s'accorde le droit de proposer de lui inspirer des pistes de réflexion sur la situation internationale du moment.

Mais, la relation entre les deux hommes n'est pas dépourvue d'ambivalence. Les intermédiaires officieux, s'ils n'ont qu'une influence médiocre sur le dialogue, empiètent sur les prérogatives et du Ministère, et de l'ambassade. L'affaire Fondère en constitue le cas le plus grave. De la même façon, Caillaux concentre ses angoisses sur l'avenir de son cabinet, tandis que Jules Cambon a les yeux rivés sur le Maroc et l'avenir méditerranéen de la France. Si les pourparlers venaient à échouer, le politique n'hésiterait pas à décharger ses responsabilités sur l'ambassadeur. Heureusement, celui-ci peut compter sur le soutien de son frère, dont les conseils, l'expertise, les encouragements et les remontrances sont autant de rochers sur lesquels se raccrocher. À Paris, Paul rencontre les décideurs, participe aux réunions, défend la position de son frère, l'informe des événements de Paris, assure ses arrières. À plusieurs reprises, il l'engage à tenir ses archives et préparer son dossier au cas où quelque personne voudrait le faire endosser le rôle de bouc émissaire. Enfin, tout un groupe, composé des membres de l'ambassade berlinoise, de la famille et des amis, gravite autour d'eux prêt à soutenir la position de Jules Cambon si besoin est : c'est le cas de Berckheim et de Pellé, l'un et l'autre à leur échelle respective.

Cette nécessité d'avoir des relais à Paris afin de faire entendre sa voix témoigne de la position centrale qu'occupe la capitale dans le processus décisionnaire français. La politique

étrangère en France est formulée à Paris, au fil de réunions informelles entre les ministres et les diplomates. Ces dernières peuvent adopter deux formes : des conciliabules en sorte de conseil de cabinet restreint, ou des repas en petit comité, au caractère autant mondain que politique. Dans les deux cas, ces rendez-vous exigent d'être physiquement présent, ou à défaut d'être représenté par un homme de confiance. C'est le rôle que Paul Cambon joue pour l'ambassadeur à Berlin. C'est aussi la raison pour laquelle Jules Cambon s'empresse de rentrer à Paris à la fin août, sachant bien qu'un séjour dans la capitale, en contact direct avec les responsables politiques, raffermira sa position. C'est enfin, la raison de la difficulté des chefs de poste à tenir durablement en main la formulation de la politique internationale. Astreints à des obligations de représentation ou de politiques, les ambassadeurs n'ont pas la totale liberté de leur mouvement. Leur présence à Paris est nécessairement courte, à l'inverse des fonctionnaires de l'administration centrale en contact permanent avec le ministre. Du fait de leur position, ces derniers possèdent des leviers de pouvoir supplémentaires dont les diplomates à l'étranger sont dépourvus. La presse est un de ceux-ci.

Troisième partie :

La presse et la diplomatie, le journaliste et le diplomate.

Chapitre 6 : La presse au service des diplomates.

La montée en puissance de la presse au cours du XIX^e siècle est une caractéristique notable de l'ère industrielle. Les journaux prennent une importance grandissante dans la vie publique européenne, devenant un enjeu de société majeur. En France notamment, la « Belle Époque » constitue l'âge de la presse papier avec des tirages quotidiens de plusieurs millions d'exemplaires à l'orée du XX^e siècle. Le régime libéral de la liberté de la presse prévue par la loi de 1881 bénéficie au développement des feuilles françaises dont le rôle politique est encore rehaussé par le parlementarisme.

Dans ces conditions, il paraît naturel que la diplomatie s'intéresse à la montée en puissance de la presse dans la vie des nations. Malgré une réticence à la publicité, les diplomates sont conscients des organes d'influence potentiels que représentent ces journaux, dont l'époque veut qu'ils soient encore les seuls médias de masse. Dans une crise aussi grave que celle d'Agadir, il importe aux agents diplomatiques autant qu'aux politiques d'avoir une main et un œil dans les grandes rédactions. Le régime allemand sur la liberté de la presse n'offre que peu de marge de manœuvre aux Français pour espérer utiliser des feuilles d'opposition comme outil de propagande. En revanche, en France, les titres sont l'objet de grandes luttes. Étrangement, les Allemands n'y sont pas pour grand-chose. Certes, l'ambassade d'Allemagne à Paris et la Wilhelmstrasse par le truchement des correspondants français à Berlin, tentent de manipuler la presse parisienne selon leurs intérêts immédiats. Cependant, l'essentiel de ces conflits se comprend avant tout comme la manifestation des querelles propres à la vie politique française. de Selves contre Caillaux, Présidence du Conseil contre Quai d'Orsay, ligne dure contre ligne conciliatrice ; en 1911, toutes ces factions s'opposent par rédactions interposées.

Au sein de tout ça, l'ambassade berlinoise subit plus qu'elle ne commande. Même s'il en comprend l'utilité, Jules Cambon n'exploite pas la presse avant la fin de la crise. Lui et Kiderlen s'astreignent au silence à propos de la négociation diplomatique. Bon gré mal gré, la question des journaux s'impose toutefois à eux. Les fuites d'informations, ce qu'on nomme alors les « indiscretions », dans les colonnes parisiennes, détériorent sérieusement la qualité du dialogue diplomatique. Elles sont la conséquence des conflits entre les différents intérêts en présence à Paris, mais ont des impacts très concrets sur la négociation franco-allemande à Berlin. De la même manière, elles énervent un ambassadeur déjà fortement éprouvé par les conflits politiques à Paris. La discussion terminée, Jules Cambon profite de la plume de Gabriel Terrail, dit « Mermeix », un journaliste, pour défendre sa position auprès du public face aux versions de Selves et de Caillaux.

Ainsi, l'ambassadeur est tout à fait capable de se servir du monde de la presse quand il voit sa réputation mise en cause.

De ce constat, plusieurs questions peuvent être formulées. Quelle place occupe la presse dans la crise d'Agadir et quelles répercussions sur le dialogue franco-allemand ? Quels sont les liens entre la diplomatie et les journaux ? Enfin, de quelle manière les diplomates utilisent-ils les journalistes à leurs propres fins ? Tout d'abord, il convient d'exposer les caractéristiques du monde de la presse à la « Belle époque », particulièrement celle française, et ses liens avec le monde diplomatique. Par la suite, il s'agirait d'étudier les formes et les conséquences de la pratique de la presse par les diplomates sur le déroulé de la crise d'Agadir.

I – Les caractéristiques du monde de la presse au début XX^e siècle et ses liens avec le monde diplomatique.

L'émergence d'une presse industrielle de masse est une caractéristique de la seconde moitié du XIX^e siècle européen. En France, la montée en puissance des journaux est soutenue par le régime de liberté de la presse et le parlementarisme de la III^e République qui stimulent la création des feuilles. Les liens entre ce monde médiatique et la diplomatie sont aussi nombreux, à l'heure où la politique extérieure des États exige un travail de propagande et de promotion de plus en plus important.

A – Le monde de la presse à la « Belle époque ».

En France, l'établissement définitif de la III^e République marque le début de l'âge d'or de la presse écrite¹. La loi sur la liberté de la presse de 1881 lève les entraves légales sur la production et la diffusion des feuilles françaises, stimulant la création de titres. La plupart s'éteignent aussi vite qu'ils sont apparus, mais d'autres se maintiennent à des tirages plus au moins importants. Les affaires de presse se développent, se complexifient. De grandes entreprises naissent. Elles emploient plusieurs centaines de personnes ; des journalistes, mais aussi des machinistes, des livreurs, des techniciens, etc., pour assurer chaque jour des centaines de milliers de tirages d'une même feuille.

1 Sur l'histoire de la presse française au XIX^e siècle, voir CHARLE, Christophe, *Le siècle de la presse (1830-1939)*, Paris, Seuil, 2004 ; KALIFA, Dominique, THÉRENTY, Marie-Ève, RÉGNIER, Philippe et VAILLANT, Alain (dir.), *La civilisation du journal: histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e siècle*, Paris, Nouveau monde éditions, 2011 ; DELPORTE, Christian, BLANDIN, Claire et ROBINET François, *Histoire de la presse en France*, Paris, Armand Colin, 2016. Sur une approche davantage transnationale, voir THÉRENTY, Marie-Ève et VAILLANT, Alain (dir.), *Presse, nations et mondialisation au XIX^e siècle*, Paris, Nouveau monde, 2010

En 1911, quatre journaux dominent la scène médiatique du pays : *Le Petit Journal* sur le déclin, *Le Journal*, *Le Petit Parisien* et *Le Matin* en pleine expansion². Ce sont tous des journaux dits « d'information » ou « presse à un sou », un terme un peu flou qui se réfère au modèle à succès lancé par le *Petit Journal* à ces débuts en 1864. Grossièrement, la formule du journal d'information est assez stéréotypée : une diversité de rubriques visant un large lectorat, avec un goût prononcé pour les faits-divers et les histoires de boulevards, une ligne éditoriale revendiquée comme « apolitique », et surtout un prix de vente très bas, à 5 centimes le numéro (soit un sou). Le progrès du grand reportage comme genre journalistique, enfin, caractérise les deux dernières décennies du XIX^e siècle³.

Ce type de presse connaît un succès grandissant au fil des années. Au début du XX^e siècle, les ventes quotidiennes des « Quatre grands » s'élèvent à plusieurs millions d'exemplaires⁴. Par ce chiffre, la presse française se hisse au premier rang des presses du monde, rivalisant avec celle des États-Unis. Cependant, au contraire du marché américain, celui français a atteint son point de saturation. L'atonie démographique du pays ne permet pas de soutenir la croissance des feuilles, si bien que la concurrence s'exacerbe entre les titres qui surenchérissent en matière de promotion⁵. La faiblesse de leurs revenus publicitaires au regard des feuilles anglo-saxonnes, ajoute encore à leur vulnérabilité financière. Elle les grève d'une source de bénéfices précieux à l'heure où la conquête du lectorat nouveau est achevée⁶. En conséquence, ces dernières, toujours en recherche de revenus complémentaires, acceptent plus aisément les subventions occultes, privées ou souveraines. Quasiment pas contrôlée, la première presse du monde se distingue aussi par la vénalité de ses principaux titres et de leurs directeurs, dont l'affaire de Panama et celle des emprunts russes constituent, chacune à leur époque, une sorte de validation du mythe de la « presse pourrie » soumise à l'argent⁷.

Avec le développement important de la presse écrite, c'est aussi la profession de journaliste qui émerge de l'ombre. En vérité, le terme, recoupe une profession très diversifiée, tant sur le plan professionnel que sociologique. Concernant les rédacteurs des grands journaux parisiens et ses journalistes vedettes, soit l'élite de la profession, le salaire et les fréquentations les ancreraient

2 DELPORTE, Christian, BLANDIN, Claire et ROBINET François, *op. cit.*, p. 13. Sur *Le Matin* voir PINSOLLE, Dominique, *Le Matin (1884-1944) : Une presse d'argent et de chantage*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.

3 DELPORTE, Christian, BLANDIN, Claire et ROBINET François, *op. cit.*, p. 49

4 *Ibid.*, p. 13

5 Les coups de publicité sont de diverses natures : banquets, concours, souscription, parrainage (dans les pratiques sportives naissantes notamment, comme le cyclisme, l'automobile ou l'aviation).

6 *Ibid.*, p. 27.

7 *Ibid.*, p. 29

plutôt dans la moyenne bourgeoisie intellectuelle, assez proches finalement des élites républicaines⁸. Et de fait, les lieux de rencontre entre les milieux politiques et médiatiques sont nombreux : Parlement, salons parisiens, spectacles, restaurants, loges maçonniques, etc⁹. En outre, le journal a toujours été un objet politique à sa manière. On peut même dire des périodes antérieures aux années 1860 qu'il était principalement conçu pour cela : il s'agissait bien souvent de défendre des idées, un parti ou un homme. Quand les journaux d'information ont pris leur essor, ces titres ont eu la prétention de s'affranchir des querelles et des clivages politiques, d'abandonner leur ton militant de jadis. Mais en même temps, l'avènement d'une société médiatique de masse et d'une vie politique parlementaire a renforcé les enjeux politiques autour de leur possession. À mesure donc qu'une frange de la presse s'est « dépolitisée¹⁰ », d'autres facteurs ont exacerbé son influence sur la société et ses potentialités politiques.

Dans ces conditions, les élites politiques et médiatiques se sont vite trouvées, et pendant longtemps, les premières ont même endossé le rôle des secondes. C'est encore le cas à l'orée du XX^e siècle. Nombre de grands hommes politiques endossent le rôle de patron de presse, à l'instar de Clemenceau ou Jaurès, dont les feuilles respectives servent de tribunes aux deux hommes. Dans ces cas-là, la subordination du lien entre politique et presse est explicite. Ce modèle ancien a néanmoins ces limites, et les tirages de la presse militante sont généralement médiocres (quelques dizaines de milliers tout au plus¹¹). Un autre témoignage de cette perméabilité entre les deux milieux se retrouve dans les associations de métiers des journalistes. Au moment où la profession se structure en corps et s'autonomise progressivement, les hommes politiques fournissent un appui à ces associations nouvelles. Ils les patronnent, soutiennent leurs projets pour récolter des fonds, obtiennent pour eux des avantages sociaux, à une époque où la protection du métier repose sur un mutualisme précaire¹². À l'inverse du premier cas, ici le politique ne possède pas une deuxième casquette de journaliste. En revanche, il assiste et participe à l'organisation et à la reconnaissance de la profession auprès du gros du public. Les deux partis s'y retrouvent : le politique s'assure un carnet d'adresses avec les principales plumes du pays, tandis qu'eux obtiennent une entrée dans le monde parlementaire.

8 Sur l'histoire de la profession de journaliste en France, voir MARTIN, Marc, *Médias et journalistes de la République*, Paris, Odile Jacob, 1997

9 *Ibid.*, p. 143

10 Par dépolitisation, il faut surtout entendre une aseptisation du discours politique des grands quotidiens nationaux. Cela ne signifie aucunement qu'ils aient renoncé à diffuser une vision particulière de la société. Sans le dire, ces journaux défendent une ligne modérée à conservatrice, favorable à l'ordre républicain et abhorrant la radicalité politique.

11 *L'Humanité* de Jaurès par exemple tire à 80 000 exemplaires quotidiens en 1911 (pour 60 000 ventes), voir COURBAN, Alexandre, *"L'Humanité" de Jean Jaurès à Marcel Cachin*, Ivry-sur-Seine, Les Éditions de l'Atelier, 2014, p. 261

12 C'est notamment le cas des caisses de retraite de la profession, financée suite à deux loteries (1885-1887 et 1905) organisée par le pouvoir républicain, voir MARC, Martin, *op. cit.*, pp. 146-149

Des rapports plus antagonistes entre les uns et les autres existent. Dans un monde médiatique souffrant de corruption comme à la « Belle Époque », il n'est pas rare qu'un journaliste profite d'un scandale pour faire chanter un politique. Les plus escrocs n'ont même pas besoin d'affaire : la simple menace d'un article au vitriol suffit¹³. Lorsqu'un parlementaire ou un ministre lui déplâit, Maurice Bunau-Varilla le patron du *Matin* somme ses journalistes d'effacer son nom du journal et aucun article ne doit plus jamais mentionner le patronyme de l'homme politique jusqu'à nouvel ordre¹⁴. Maîtres de feuilles gigantesques, les grands patrons de presse paraissent souvent capables de faire et défaire les réputations des responsables du pays. Cependant, cette position de faiseur de rois n'est qu'un fantasme. Les journalistes, par nécessité de préserver leurs canaux de renseignement et d'influence, sont davantage subordonnés aux politiques que l'inverse. Le souci constant de ne pas se laisser doubler par un concurrent dans la course à l'information fraîche les oblige à soigner leurs relations avec les milieux informés, c'est-à-dire les détenteurs du pouvoir. Malgré des conflits donc, le politique et le journaliste finissent toujours par se retrouver, muent par un intérêt commun à entretenir une relation cordiale avec l'autre.

B – Les rapports entre les diplomates et les journalistes à la « Belle Époque ».

Le cas plus spécifique de la relation entre la diplomatie et la presse à la « Belle Époque » requerrait une étude à part¹⁵. Néanmoins, quelques mots peuvent en être dits. D'abord, cette relation se caractérise par une grande méfiance, voire un certain mépris des diplomates pour les journalistes. Pourtant, les hommes de la Carrière ont aussi conscience de la nécessité qu'impose le monde moderne au regard des opinions publiques et de la nécessité de défendre sa politique étrangère. Quant aux seconds, ils recherchent toujours le contact avec les diplomates, mus par l'espoir d'obtenir quelque confiance. Une ambivalence apparaît donc. L'homme de la Carrière fréquente occasionnellement l'homme de presse, mais la conversation paraît loin d'être naturelle. Le culte du secret et de la discrétion, dont la vieille diplomatie de cabinet se fait honneur de préserver, pousse

13 C'est le cas du premier directeur du *Matin*, Alfred Edwards, célèbre pour de pareils chantages, voir PINSOLLE, Dominique, *op. cit.*, pp. 57-66

14 Les raisons ne sont pas toujours d'ordre politique. Aristide Briand connaît ce sort à la fin des années 1920, après avoir séduit la maîtresse de Bunau-Varilla. Le directeur du *Matin* interdit à son chef de rédaction la mention du Breton dans ses colonnes, voir *Ibid.*, p. 218

15 Sur la diplomatie française et la presse à la « Belle Époque », quelques passages d'ouvrages peuvent être cités, dont DASQUE, Isabelle, *Les diplomates de la République (1871-1914)*, Paris, Sorbonne Université Presses, 2020, pp. 599-602 et HAYNE, M. B., *The French Foreign office and the origins of the First World War: 1898-1914*, Oxford, Clarendon Press, 1993, pp. 43-50. Pour une approche plus internationale, voir CLARK, Christopher, *Les somnambules. Été 1914 : comment l'Europe a marché vers la guerre*, Paris, Flammarion, 2013, pp. 231-245 et GEPPERT, Dominik, « The Public Challenge to Diplomacy : German and British Ways of Dealing with the Press, 1890-1914 », Dans : MÖSSLANG, Markus et RIOTTE, Torsten, Oxford, Oxford University Press, 2008, pp. 133-164

les diplomates à renâcler ; eux, dont le désir eût été plutôt de garder à distance les journalistes des affaires du monde. Mais, à une époque où la presse écrite possède une vraie influence, ils comprennent bien l'impossibilité de cette position. Chaque diplomatie gère donc les choses à sa manière, selon ses mœurs administratives et la sociologie de ses élites¹⁶.

En Allemagne impériale, on privilégie la méthode bureaucratique. Les diplomates entretiennent peu de relations avec les journalistes ; tout au plus sont-elles formelles. Le bureau de la presse de la Wilhelmstrasse diffuse des communiqués et distribue quelques renseignements complémentaires selon ses intérêts et les journalistes qui ont ses faveurs. Les contacts entre les journalistes et les diplomates se limitent le plus souvent aux couloirs de l'Office des Affaires étrangères allemand. L'écart entre les deux professions se creuse encore quand on considère que le corps diplomatique allemand – comme une bonne partie de la haute fonction publique impériale – est quasiment exclusivement d'ascendance aristocratique, tandis que celui des journalistes est plutôt dominé par une petite et moyenne bourgeoisie intellectuelle¹⁷. Les deux n'évoluent pas dans les mêmes strates de la société, restreignant d'autant les occasions pour l'un et l'autre de nouer des relations privées et de confiance.

En Angleterre, le Foreign Office dispose aussi d'un bureau de la presse qui imite peu ou prou le modèle allemand. Le Département anglais se contente de communiqués lapidaires à la presse, tandis que les journalistes dont les feuilles ont la faveur du gouvernement anglais obtiennent des informations complémentaires. Toutefois, cette gestion administrative se double de relations personnelles entre diplomates et journalistes plus fortes qu'en Allemagne. Sociologiquement proche, les grands journalistes anglais font partie de l'*establishment* britannique au même titre que les membres du Foreign Office, fréquentant ou ayant fréquenté les mêmes lieux de sociabilité : les *publics schools* notamment et les clubs londoniens par la suite¹⁸. Les deux milieux évoluent donc dans les couches élevées de la société et c'est pourquoi des liens informels se nouent, davantage que dans l'exemple allemand caractérisé par une discipline plus ferme et une hiérarchie rigide¹⁹.

La France de la « Belle Époque » paraît plus proche de la situation anglaise. On peut même dire qu'elle présente un exemple extrême de ce modèle de « sociabilité ». En effet, la proximité sociologique entre le monde de la presse et celui des élites politiques de la République encourage les échanges entre les professions²⁰. De même, le régime de liberté de la presse et l'importance des journaux dans un cadre parlementaire incitent aux contacts entre les politiques et les journalistes.

16 GEPPERT, Dominik, *Ibid.*, pp. 133-164

17 *Ibid.*, pp. 146 et 148

18 *Ibid.*, p. 146

19 Ainsi, un diplomate allemand fréquentant un journaliste étranger sans la permission de son supérieur est sanctionné d'office, voir *Ibid.*, p.142

20 MARTIN, Marc, *op. cit.*, pp. 124-126

Or, une partie importante de la diplomatie française, suite à la républicanisation du corps dans les années 1880-1890, sont les membres d'une élite administrative républicaine déjà en lien avec des journalistes avant leur entrée dans la Carrière. Les Cambon, par exemple, sont amis avec les frères Charmes, rédacteurs au *Journal des débats*²¹. Cette promiscuité entre diplomates et hommes de presse, à la suite du mouvement plus général de l'ascension des « couches nouvelles » dans les grands corps d'État, conditionne la gestion des journaux par le Quai d'Orsay. Malgré un corps diplomatique encore assez aristocratique (44 % des diplomates sont d'ascendance noble entre 1871 et 1914²²), elle s'approche puis dépasse le modèle à l'anglaise avec ses liens informels entre les milieux diplomatiques et journalistiques, en consacrant l'imbrication profonde des deux mondes. À l'inverse, le schéma français s'oppose fortement à celui allemand, fondé sur la gestion hiérarchique et administrative, et le cloisonnement social strict entre les deux professions. Pour cela, en dépit de ses préjugés sur la presse, les hommes de la Carrière en France entretiennent des relations très suivies avec leurs interlocuteurs journalistes.

Ce fait se décline sous plusieurs formes et pour plusieurs utilités. Les nécessités de propagande encouragent chaque diplomatie à cultiver des relations particulières avec certains titres de presse. En Allemagne, le *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* (la *Gazette d'Allemagne du Nord*) passe pour l'organe officieux de l'Office impérial des Affaires étrangères. De l'autre côté des Vosges, le Quai d'Orsay développe une collaboration avec le journal *Le Temps*, dont la spécialité est la politique internationale²³. Des liens nombreux lient ses journalistes avec les diplomates du Département. Néanmoins, il n'y a aucune soumission des uns vis-à-vis des autres. *Le Temps* n'est pas un journal officieux au sens strict, bien qu'il soit effectivement proche du Quai d'Orsay. Capables d'indépendance, ses éditorialistes n'hésitent pas à critiquer la conduite de la diplomatie française s'il le juge opportun²⁴. D'ailleurs, les journalistes du *Temps* ne fréquentent pas seulement les diplomates de Paris dans les antichambres ministérielles. Certains nouent aussi langue avec les représentants de la France à l'étranger, à l'occasion d'un passage d'un des leurs dans la capitale. C'est ainsi que Jules Cambon reçoit un journaliste du *Temps* à son domicile personnel à la fin août 1911²⁵. Journalistes et diplomates communiquent donc en dehors des seuls bureaux du Quai d'Orsay.

21 VILLATE, Laurent, *op. cit.*, p. 24

22 DASQUE, Isabelle, *op. cit.*, p. 37

23 DELPORTE, Christian, BLANDIN, Claire et ROBINET François, *op. cit.*, p. 16

24 C'est ainsi qu'André Tardieu, rédacteur au *Temps*, soutient une demande d'indemnisation des sociétés concessionnaires congolaises contre l'État durant l'année 1910. De la même manière, le journaliste se montre très critique à propos du passage de Pichon au ministère des Affaires étrangères, voir TARDIEU, André, *Le mystère d'Agadir*, Paris, Calmann-Lévy, 1912

25 Archives diplomatiques, La Courneuve (FRMAE) 42PAAP106 – Paul Cambon, Correspondance familiale 10 janv. 1909 – 20 déc. 1911. Lettre de Paul à Henri Cambon, le 26 août 1911.

Deux cas personnels déjà rencontrés illustrent la confusion entre le monde de la presse et celui de la diplomatie : André Tardieu et Maurice Herbette. Le premier, plus connu pour sa carrière politique postérieure, représente ici la figure du diplomate reconverti dans le journalisme internationale²⁶. Enfant d'une famille aisée de la bourgeoisie intellectuelle parisienne, Tardieu passe le concours interne du Ministère avec brio en 1898, après un stage à l'ambassade de France à Berlin sous la tutelle de l'ambassadeur d'alors, le marquis de Noailles. Malgré ce succès, et pour des motivations obscures, il ne poursuit cependant pas dans la Carrière, mais occupe plutôt un poste d'inspecteur adjoint au ministère de l'Intérieur. Néanmoins, son appétence pour les affaires internationales ne cesse jamais vraiment. En 1904, il obtient la rédaction de la prestigieuse rubrique « Bulletin de l'Étranger » du *Temps*, après une rapide et malheureuse collaboration avec le *Figaro*²⁷. De son expérience au Quai d'Orsay, il garde des contacts au sein des bureaux du ministère, auxquels il rend visite tous les matins à la pêche aux informations²⁸. En théorie, son emploi au ministère de l'Intérieur lui interdit une autre activité professionnelle, aussi l'homme publie en anonyme. Cependant, personne n'ignore celui qui se cache derrière le « Bulletin de l'étranger » du *Temps*. Tardieu fait aussi paraître plusieurs livres, sous son nom cette fois, sur des questions d'actualité internationale²⁹.

Dans le milieu diplomatique, l'influence du premier éditorialiste de France en matière de politique internationale en irrite plus d'un. Les frères Cambon ont pour sa personne une opinion plus que médiocre. Paul Cambon considère que « M. Tardieu est un personnage à qui l'on ne doit pas écrire. Ce n'est pas un gentleman, c'est un cuistre infatué et niais³⁰. » Jules, au moment des guerres balkaniques, éructe de même contre l'éditorialiste du *Temps*, et plus généralement contre la profession de journaliste, auxquels il reproche l'égoïsme et les petites gens ; les diplomates, eux, sont dépeints en serviteurs du pays et de la paix :

« La conférence de Londres est critiquée tous les jours, surtout par le terrible Tardieu qui aime à donner des leçons à tout le monde. Je voudrais bien le voir un jour à l'œuvre – mais le métier diplomatique exige justement toutes les qualités contraires à celles d'un bon journaliste. Nous cherchons à obtenir des résultats au moindre prix possible et ces messieurs de la Presse ne recherchent que du succès d'amour-propre. Ce n'est pas tout à fait la même chose³¹. »

26 Pour des éléments bibliographiques, voir TANDONNET, Maxime, *André Tardieu*, Paris, Perrin, 2019

27 *Ibid.*, p. 41

28 *Ibid.* p. 42

29 Sur les affaires marocaines notamment, voir TARDIEU, André, *La conférence d'Algésiras, histoire diplomatique de la crise marocain (15 janvier- 7 avril 1906)*, Paris, Félix Alcan éditeur, 1908 et TARDIEU, André, *Le mystère...*, *op. cit.*

30 FRMAE 42PAAP106 – Correspondance familiale, 10 janv 1909 – 20 déc. 1911. Lettre de Paul à Henri Cambon, le 19 avril 1911.

Au moment de la marche sur Fez, l'ambassadeur à Berlin écrit à son frère que Tardieu le « gêne beaucoup : il veut se refaire une virginité par ses violences³² ». La portée de la parole du journaliste est donc grande et son influence prise au sérieux par les diplomates du Quai et à l'étranger. Jules Cambon est averti dès le mois de mars 1911 : « Tardieu en veut à presque tout le monde, paraît-il, dans votre maison et c'est un adversaire qui, malgré tout, n'est pas dédaigner³³. » Caillaux lui-même rencontre l'homme dont il juge hautement la plume. Pour cette raison, il engage l'éditorialiste à ses côtés au moment de la crise d'Agadir. En froid depuis l'affaire de la Ngoko-Sangha, le chef du gouvernement et Tardieu se réconcilie finalement au courant du mois d'août. À partir de cette date, le journaliste passe pour l'homme de lige de la Présidence du conseil, au point que Van Vollenhoven, le chef de cabinet du ministre des Colonies, croit devoir préciser à Jules Cambon qu'il trouverait « dans les "Bulletins" du *Temps* le reflet de la pensée du Président du Conseil ou tout du moins l'indication de sa tactique³⁴ ».

Maurice Herbette incarne un second exemple d'intrication entre diplomate et journaliste. Chef de cabinet du ministre et du bureau du Personnel, ancien directeur du bureau de la Presse au Ministère, il est le fils de Georges Herbette, ancien ambassadeur à Berlin dont il a accompagné la mission³⁵. Ce dernier fut le premier ambassadeur bourgeois nommé en Allemagne et sa mission aurait été loin d'être un succès. Successeur du très respecté de Voguë, Herbette père est confronté à l'hostilité de Guillaume II et le mépris de la société aristocratique berlinoise³⁶. Pendant son séjour à Berlin, tant la presse allemande que française l'affublent du sobriquet d'« Herr Bette ». Sans doute que le fils constatant l'échec du père en retira une certaine rancune dont tire source sa germanophobie viscérale³⁷. En 1911, comme chef de cabinet, il occupe un poste stratégique. L'amateurisme de Selves et l'incompétence de Bapst lui confèrent un grand pouvoir sur la formulation de la ligne politique du Quai d'Orsay. La désorganisation dans laquelle Pichon et sa réforme ont laissé l'administration centrale favorise également son influence. Enfin, ancien responsable du bureau de la Presse, il a conservé des liens et une expérience du monde médiatique parisien.

31 Lettre de Jules Cambon à Alberton Pansa, le 26 avril 1913, citée par Enrico Serra, « Lettres de Jules Cambon à Alberto Pansa », *RHD*, année 2002, n°1, p. 85. Référence reprise de DASQUE, Isabelle, *op. cit.*, p. 602, note 86

32 FRMAE 43PAAP100 – Jules Cambon, Lettres de Jules à Paul (1909-1923). Lettre de Jules à Paul Cambon, le 28 avril 1911.

33 FRMAE 43PAAP52 – Jules Cambon, Correspondance personnelle A à C. Lettre non-signé à Jules Cambon, le 15 mars 1911.

34 FRMAE 43PAAP58 – Correspondance personnelle PIE à Z. Lettre de Joost Van Vollenhoven à Jules Cambon, le 13 août 1911.

35 Pour éléments biographique, voir HAYNE, M. B., *op. cit.*, pp. 206-210

36 Sur l'ambassade de Jules Herbette (1886-1896), ABALLÉA, Marion, *Un exercice de diplomatie chez l'ennemi : L'ambassade de France à Berlin – 1871-1933*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2017, pp. 50-57

37 HAYNE, M. B., *op. cit.*, p. 208

Lors de la crise d'Agadir, il adopte une attitude résolument défiante, sinon hostile, vis-à-vis du traité franco-allemand. Sa haine pour le voisin d'outre-Vosges l'explique en partie. Le reste se comprend par le souci constant d'Herbette des évolutions de la vie politique parisienne, comportement classique d'un fonctionnaire de l'administration centrale. Jules Cambon juge ainsi que « par son éducation, par ses origines et par ses habitudes prises dans les fonctions qu'il a justement remplies au Ministère, Herbette est très préoccupé de Paris, des couloirs de la Chambre et surtout de la Presse³⁸ ». Au demeurant, les deux diplomates ne s'apprécient guère. L'ambassadeur à Berlin avance qu'il lui vouerait une « haine » dont la cause lui échappe : « C'est une antipathie de nature³⁹ », dit-il. Lui-même ne cache pas son mépris pour le chef de cabinet du ministre, « une vanité susceptible et bouffie⁴⁰ » et « rancunier à l'excès⁴¹ ». Paul Cambon tempère un peu les dires de son frère, mettant cette animosité sur le compte de la simple « mauvaise éducation⁴² » du chef de cabinet et non « d'une malveillance particulière⁴³ » de sa part vis-à-vis de Jules. En revanche, il admet « qu'Herbette est un taureau qui fonce sur l'adversaire sans se soucier de rien : c'est une qualité, mais qui n'a pas sa place au Quai d'Orsay⁴⁴ ».

De l'autre côté, il est visible aussi qu'Herbette tient personnellement pour responsable le négociateur français à Berlin des compensations françaises offertes à l'Allemagne. Dans une lettre à Geoffray, l'ambassadeur de France à Madrid, visant à lui soumettre un projet d'accord franco-espagnol à négocier au terme des négociations berlinoises, il justifie le durcissement de la position française, « car l'étendue des sacrifices consentis à l'Allemagne, sous la pression de M. Jules Cambon, devait avoir une répercussion⁴⁵ ». Plus généralement, pour les frères Cambon, dans Herbette s'incarne cette jeune garde honnie, « ces gamins présomptueux et ambitieux⁴⁶ » qui peuplent les bureaux du Ministère, et dont Jules affirme qu'il « est le plus beau représentant ». Au-delà donc d'une simple querelle de personnes, il faut y voir le témoignage du conflit générationnel qui fracture le Quai d'Orsay au moment d'Agadir, entre la vieille garde ambassadoriale et les jeunes de l'administration centrale.

38 FRMAE 43PAAP100 – Jules Cambon, Lettres de Jules à Paul (1909-1911). Lettre Jules à Paul Cambon, le 17 juin 1911.

39 *Ibid.* Lettre de Jules à Paul Cambon, le 16 juillet 1911.

40 *Ibid.* Lettre de Jules à Paul Cambon, le 17 juin 1911

41 *Ibid.*

42 FRMAE 42PAAP106 – Paul Cambon, Correspondance familiale, 10 janv 1909 – 20 déc 1911. Lettre de Paul à Jules Cambon, le 15 septembre 1911.

43 *Ibid.*

44 *Ibid.* Lettre de Paul à Jules Cambon, le 30 septembre 1911.

45 Commission de publications des documents diplomatiques français, *Documents diplomatiques français 2^e série*, t.14, doc. 474 (désormais DDF II, t.14). Lettre de Maurice Herbette à Geoffray, le 24 octobre 1911.

46 FRMAE 43PAAP100 – Jules Cambon, Lettres de Jules à Paul (1909-1911). Lettre Jules à Paul Cambon, le 17 avril 1911.

Caillaux aussi méprise Herbette et la relation entre les deux hommes est particulièrement médiocre. Dans ses Mémoires, l'ancien chef du gouvernement qualifie le diplomate de « niais ventru⁴⁷ ». Pendant la crise, il tente d'obtenir de Selves son débarquement, en vain car le ministre couvre son chef de cabinet contre les attaques⁴⁸. Paul Cambon confirme à son frère qu'au sujet d'Herbette, « tu en penses ce [que Caillaux] en dit⁴⁹ ». Cette haine tenace provient du fait que tout ce monde est persuadé de la culpabilité d'Herbette au sujet de l'origine des indiscretions de presse qui émaille la négociation franco-allemande. En effet, Caillaux et les frères Cambon sont convaincus qu'Herbette est la taupe des journalistes au sein du service⁵⁰. Fort de ses contacts et de son expérience à la tête du bureau de la Presse, il tenterait de susciter un mouvement d'opinion contre les accords marocains et congolais, révélant des détails compromettants sur les discussions en cours. Si Tardieu illustre l'exemple d'un ancien diplomate reconverti dans la presse, Herbette est celui d'un diplomate actif manipulant les journalistes à ses fins propres.

C – Le cas spécifique des correspondants des journaux parisiens à Berlin.

Avant de se pencher sur ces manœuvres, un élément de la relation diplomate-journaliste reste à éclaircir : le rôle des correspondants de presse à l'étranger. Chaînon incontournable de la production de l'information étrangère, ces journalistes sont d'abord des intellectuels et/ou des exilés collaborant avec plusieurs feuilles européennes depuis leur ville de refuge – c'est le cas des exilés allemands à Paris après les révolutions de 1848 par exemple. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, le métier se professionnalise et se nationalise : les journaux envoient leurs propres envoyés spéciaux à l'étranger, et l'ampleur des collaborations transnationales diminuent⁵¹. Quoi qu'il en soit, les relations entre ces correspondants et les diplomates dans les grandes capitales européennes mériteraient sûrement une étude à part entière. À défaut, quelques mots peuvent en être dits à partir des documents de la crise de 1911.

Dans le cas de l'ambassade de France à Berlin, les contacts semblent réguliers, bien qu'ils n'apparaissent pas clairement dans les papiers de la mission diplomatique. En avril 1911, Jules Cambon explique à Cruppi, alors ministre des Affaires étrangères, les rapports entre lui et les

47 CAILLAUX, Joseph, *Mes mémoires ; t. II : Mes audaces - Agadir, 1909-1912*, Paris, Plon, 1943, p. 149

48 FRMAE 43PAAP53 – Jules Cambon, Correspondance personnelle D à G. Lettre Guiot à Jules Cambon, le 5 octobre 1911.

49 FRMAE 42PAAP106 – Paul Cambon, Correspondance familiale, 10 janv. 1909 – 20 déc 1911. Lettre de Paul à Jules Cambon, le 15 septembre 1911.

50 *Ibid.* Lettre de Paul à Henri Cambon, le 7 juillet 1911 et lettres de Paul à Jules Cambon, le 29 et 30 septembre 1911.

51 Sur cette question voir, DIAZ, Delphine, RENAUD, Meltz, « Une information mondiale ? La presse et l'actualité étrangère au XIX^e siècle », *Mondes*, no. 16, 2019, pp. 7-30

correspondants français à Berlin, après une énième polémique des journaux vis-à-vis de l'Allemagne :

« J'ai fait ce que j'ai pu pour rappeler aux correspondants français des journaux de Paris les devoirs que le patriotisme leur impose dans le moment présent. Il en est que nous ne connaissons pas et qui (en cela bien différents des correspondants allemands à Paris) ne mettent jamais le pied à l'Ambassade parce qu'ils sont rebelles à toute discipline et qu'ils ne veulent pas être placés entre un devoir et le plaisir de donner une nouvelle. J'espère cependant obtenir d'eux pendant quelques jours un peu de réserve, mais cela ne durera pas longtemps⁵². »

La relation entre l'ambassadeur et les journalistes français à Berlin est ambivalente. Certains prennent contact avec Jules Cambon, tandis que d'autres refusent toute mise sous tutelle. Celui-ci met en avant une différence de culture entre les correspondants allemands et ceux français, dans le sens où ces derniers seraient davantage jaloux de leur liberté de plume. Ce constat peut s'expliquer en partie par la concurrence exacerbée entre les titres en France, incitant à transmettre à Paris le plus vite possible sans attendre l'aval de l'ambassade. Peut-être aussi s'agit-il de la conséquence du régime de liberté de la presse en France, une plus grande intolérance des journalistes français à la soumission de leurs dires à une autorité censureuse ; ces « rebelles à toute discipline » qui agace tant l'ambassadeur et dont il semble qu'ils travaillent en majorité pour des « journaux de Paris ». Ce dernier point ne serait guère étonnant. En effet, l'entretien d'un correspondant à l'étranger de manière permanente à un certain coût, auquel seuls les journaux les plus aisés, ceux de Paris à cette époque, peuvent subvenir. En tout cas, ce sont moins des journalistes français que des correspondants de la capitale qui échangent donc avec Jules Cambon.

Sur le fond, les rapports entre eux sont de deux types. Tout d'abord, un rapport de contrôle que l'extrait ci-dessus illustre, où l'ambassade tente d'encadrer l'information transmise aux journaux de Paris, en sensibilisant leurs correspondants. Ensuite, une relation plus utilitariste, où chacun des deux acteurs profite des renseignements de l'autre. Le diplomate exploite au maximum les connaissances des journalistes. En pleine guerre balkanique, l'ambassadeur à Berlin profite des renseignements des correspondants du *Temps* et du *Matin*, obtenus grâce à leurs postes dans lesdits journaux, sur les conversations franco-russes en cours à Saint-Pétersbourg⁵³. À cette occasion, le second lui partage les vues de Jules Hedeman, le rédacteur de la rubrique de politique étrangère du journal, sur la situation et les informations dont il disposerait. Le premier ajoute à propos des

52 CADN 83PO/A/394 – Correspondance politique et commerciale, avril-juin 1911 (départ). Lettre de Jules Cambon à Jean Cruppi, le 12 avril 1911.

53 FRMAE 43PAAP52 – Jules Cambon, Correspondance personnelle A à C. Lettre du correspondant du *Matin* à Jules Cambon, le 3 octobre 1912 et lettre du correspondant du *Temps* à Jules Cambon, le 28 octobre 1912.

renseignements partagés que « ces notes sont strictement confidentielles⁵⁴ » et pourrait « mettre notre correspondant [en Russie] en une position fort délicate⁵⁵ » si elles étaient connues.

En 1912 donc, Jules Cambon utilise la position et ses relations avec les correspondants berlinois de deux grands journaux parisiens à son profit. Un an auparavant, au moment d'Agadir, rien de tout cela cependant. Son rôle de négociateur français en 1911 le met davantage en position de fournisseur que de quémendeur d'informations auprès des journalistes. Par ailleurs, la stratégie de communication suivie par lui comme Kiderlen repose sur la discrétion. Les contacts de l'ambassade avec les hommes de presse doivent donc se réduire à leur minimum. Quand le journaliste Mermeix est envoyé à Berlin par le *Petit journal* à l'occasion de la crise, il rencontre l'ambassadeur à plusieurs reprises avant que les portes de l'hôtel diplomatique ne lui soient closes :

« En juillet, j'ai été envoyé par le *Petit Journal* en Allemagne, pour la crise.

Les deux premiers jours, le 9 et le 10 ou le 10 et le 11, M. Cambon m'a reçu. Puis, sur des instructions venues de Paris, il m'a demandé de suspendre mes visites. Je restai à Berlin jusqu'au 26, au 27 ou au 28. Le jour de mon départ, l'Ambassadeur voulut bien m'accorder à la fin de la journée une courte audience de congé⁵⁶. »

Néanmoins, les liens ont perduré dans l'immédiat avant-crise, l'ambassadeur obtenant des journalistes à Berlin quelques informations utiles. C'est ainsi que le correspondant du *Temps*, toujours, « fort bien et d'un très bon esprit⁵⁷ » lui rapporte une conversation entre lui et son collègue allemand du *Kölnische Zeitung* (la *Gazette de Cologne*), « une officine du 1^{er} degré⁵⁸ » de la Wilhelmstrasse. Au sujet du Maroc, ce dernier aurait confié à son confrère que le gouvernement allemand attendait la première occasion pour intervenir. Peu avant l'ancrage du *Panther* devant Agadir, Berckheim, chargé d'affaires en l'absence de Jules Cambon, fut averti par le correspondant de *L'Écho de Paris* que quelque chose se tramait en coulisse :

« En l'absence de son chef, l'ambassade de France à Berlin était gérée par le Baron de Berckheim. Celui-ci se disposait à se rendre dans la propriété du Duc d'Arenberg pour y finir la semaine à la campagne, lorsque le correspondant de *l'Écho de Paris*, M. Bonnefon, vint prévenir notre chargé d'Affaires qu'il se préparait quelque chose⁵⁹. »

54 *Ibid.* Lettre du correspondant du *Temps* à Jules Cambon, le 28 octobre 1912

55 *Ibid.*

56 FRMAE 43PAAP46 – Jules Cambon, Correspondant personnelle LU à PE. Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 14 avril 1912.

57 FRMAE 43PAAP100 – Jules Cambon, Lettres de Jules à Paul (1909-1923). Lettre de Jules à Paul Cambon, le 17 juin 1911.

58 *Ibid.*

59 TABOUIS, Geneviève, *Jules Cambon par l'un des siens*, Paris, Payot, 1938, p. 201

Pendant les négociations à Berlin, l'ambassadeur mène l'enquête auprès des correspondants français pour identifier l'origine d'une « indiscretion ». Lorsque *Le Matin*, le 17 juillet, publie en une les desiderata allemands au sujet du Congo, Jules Cambon sur les instances de Selves s'en va demander des explications à son correspondant à Berlin. Ce dernier, qu'il « considère comme un galant homme⁶⁰ », lui assure que « l'indiscretion de ce journal ne provient pas de lui⁶¹ ». La direction lui aurait télégraphié dans la nuit pour l'informer de la publication de ces informations « reçues à Paris “de source officielle” » dans le numéro du jour⁶². Ces enquêtes révèlent parfois des manœuvres avérées de désinformation de la part de la diplomatie allemande. En effet, quelques jours après le premier incident, *Le Matin* annonce la convocation de 400 000 réservistes allemands sous les drapeaux et des négociations secrètes entre l'Espagne et l'Allemagne, déclenchant un hourvari. Encore une fois, Jules Cambon prospecte. Cette fois, le correspondant du journal à Berlin est bel et bien responsable de la publication. Selon l'ambassadeur, « ces nouvelles lui auraient été données par une personne qui correspond ici avec certains journaux parisiens, et dont le rôle m'est suspect⁶³ ». Dans sa correspondance avec le général Joffre, l'attaché militaire de l'ambassade revient sur l'incident :

« Kiderlen, après avoir posé des conditions inacceptables, a annoncé qu'il les maintiendrait et s'est montré violent. En même temps, on se servait des journaux, de nos journaux aussi. En particulier j'ai pu établir personnellement que la nouvelle idiote de l'appel de 400 000 réservistes, lancée par *Le Matin*, lui avait été glissée ici par un agent allemand. En même temps le bureau de la presse de l'office impérial des Affaires étrangères tenait volontiers devant les correspondants des journaux de Paris des propos inquiétants, pendant que les journaux allemands annonçaient que les négociations allaient à souhait. Cela, c'était la pression, le bluff allemand habituel⁶⁴. »

Si Jules Cambon se tient à l'écart des journalistes à Berlin, il semble avéré que la Wilhelmstrasse profite que les correspondants français viennent s'enquérir auprès d'elle de renseignements pour répandre quelque nouvelle trompeuse. En outre, quand bien même le diplomate aurait désiré jouer la carte des journaux allemands, la nature du régime de la liberté de la presse allemand aurait rendu difficile de manipuler les feuilles d'Allemagne. À l'inverse, le régime

60 CADN 83PO/A/395 – Correspondance politique et commerciale, juil-sept 1911 (départ). Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 19 juillet 1911

61 *Ibid.*

62 *Ibid.*

63 *Ibid.* Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 24 juillet 1911.

64 GRANDHOMME, Jean-Noël et SANDIFORD-PELLÉ, Isabelle, *La guerre ne tardera pas : Correspondance de Maurice Pellé, attaché militaire de France à Berlin de 1909 à 1912*, Paris, Armand Colin/Ministère de la Défense, 2014, pp. 252-253. « Rapport confidentiel adressé au général Joffre, le 2 août 1911 ».

libéral français limite le contrôle de l'information par le Quai d'Orsay à presque rien. Elle tient seulement à la bonne volonté des journalistes français et leur esprit critique vis-à-vis des informations du parti adverse. Or, dans la course effrénée à la nouvelle que donnent les titres parisiens, ces deux éléments comptent pour peu. De son côté, la Wilhelmstrasse a moins à craindre en ce domaine, capable comme elle est d'imposer sa communication à la presse. L'ambassade de France à Berlin quant à elle, tant pour des raisons structurelles que par la personnalité de son chef, reste plutôt passive sur ce chapitre. Pourtant, à défaut des journalistes allemands, Jules Cambon aurait été en mesure d'utiliser les correspondants français à Berlin et les renseignements à sa disposition afin d'infléchir la politique de Paris et placer le Quai d'Orsay dans l'embarras. Empreint d'une réserve diplomatique, il ne le fit cependant pas, laissant de côté l'idée d'agir sur les acteurs médiatiques et politiques de la crise.

II – Les conséquences de la pratique de la presse comme arme politique pendant la crise d'Agadir.

Les intrications entre le monde de la presse et les cercles diplomatiques ont des conséquences réelles sur le cours des discussions berlinoises. À Paris, les conflits entre le Quai et la Présidence du conseil sont l'occasion de batailler par journaux interposés, tandis que l'ambassade d'Allemagne semble jouer un rôle un peu trouble, quoique secondaire. Des « indiscretions » à l'origine douteuse parsèment les quotidiens et enveniment la conversation à Berlin. Kiderlen s'en plaint à Jules Cambon, impuissant. Avec la signature des accords marocains et congolais, la polémique ne cesse pas. Au contraire, le torchon brûle plus que jamais entre de Selves et Caillaux. Effrayé, l'ambassadeur de France à Berlin noue discrètement relation avec le journaliste Gabriel Terrail, dit « Mermeix », pour assurer sa défense, donnant naissance à un livre *La Chronique de l'an 1911*.

A – Les « indiscretions » et les négociations d'Agadir.

Durant quatre mois, la discussion diplomatique entre Jules Cambon et Kiderlen fut émaillée par de nombreux incidents de presse. Malgré l'entente entre l'ambassadeur et le secrétaire d'État de tenir silence sur les conversations, les indiscretions fusent dès l'origine dans la presse parisienne. L'indiscretion du *Matin* du 19 juillet concernant à la demande allemande d'obtenir l'entièreté de la

colonie du Congo, déjà évoquée, est sans doute la plus grave. Mais, elle n'est qu'un exemple parmi d'autres dont *Le Matin* se fait le spécialiste avec *L'Écho de Paris*. Certaines vont jusqu'à tenter à la bienséance diplomatique, comme la reproduction par ce dernier journal des instructions arrêtées pour Jules Cambon, à l'issue d'un Conseil des ministres le 3 octobre 1911. Kiderlen est donc renseigné dès le lendemain par *L'Écho de Paris* des contre-propositions françaises, avant même que l'ambassadeur le soit lui-même⁶⁵ ! Cette façon de faire, violant tout le protocole diplomatique, est insupportable pour un diplomate à la culture classique comme Kiderlen.

Pourtant, la source de ces confidences est difficile à établir. En réponse aux récriminations du ministre allemand, les Français se défendent. À celui-ci, Jules Cambon argue que compte tenu du nombre d'acteurs impliqués dans l'affaire, les fuites sont presque inévitables⁶⁶. Caillaux tient des propos similaires au financier Schwabach, envoyé à Paris à l'instigation de Kiderlen en octobre 1911⁶⁷. Néanmoins, cette défense n'est que pure forme. Dans les faits, personne n'est dupe sur l'origine autorisée de ces indiscretions transmises aux journaux français. Pour les frères Cambon, le coupable est tout désigné : il s'agit d'Herbette et des « bureaux » du Ministère. C'est ainsi que Paul Cambon confie à son fils qu'« [on] prétend tenir secrètes ses conversations avec Kiderlen et cependant *Le Matin* est plein de racontars qui viennent évidemment du Quai d'Orsay et qui sont en partie vrais⁶⁸. »

Plus précisément, c'est le nom du chef de cabinet de Selves qui ressort de la correspondance des deux frères ambassadeurs. Paul, parlant à une occasion de l'opinion publique en France, avance que ses « méfiances » vis-à-vis de l'Allemagne « sont attisées par une presse qui prend ses inspirations auprès d'Herbette⁶⁹. » À plusieurs reprises, il s'épanche contre les bureaux du Quai d'Orsay trop bavards, dont la qualité de la discrétion n'est désormais plus qu'un vestige⁷⁰. Caillaux abonde dans ce sens. Dans ces *Mémoires*, ils prêtent les excès de la presse à Herbette et René Conty, le sous-directeur de la section Europe, ces deux bêtes noires au sein de la Carrière⁷¹. de Selves lui, dans sa correspondance avec Jules Cambon, feint l'ignorance et se pose en victime : « de ces indiscretions, je souffre autant que vous. Je les trouve comme vous plus que fâcheuses⁷². » Toutefois, devant Mermeix quelques mois plus tard, il confierait avoir effectivement excité la presse

65 DDF II, t.14, doc. 395. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 4 octobre 1911.

66 *Ibid.*, doc. 90. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 21 juillet 1911.

67 *Ibid.*, p. 623, note 2.

68 FRMAE 42PAAP106 – Correspondance familiale, 10 janv 1909 – 20 déc 1911. Lettre de Paul à Henri Cambon, le 12 juillet 1911.

69 *Ibid.* Lettre de Paul à Jules Cambon, le 29 septembre 1911.

70 *Ibid.* Lettres de Paul à Jules Cambon, le 30 septembre et le 9 décembre 1911.

71 CAILLAUX, Joseph, *Mes mémoires ; t. II...*, *op. cit.*, p. 149

72 DDF II, t.14, doc. 403. Lettre de Justin de Selves à Jules Cambon, le 5 octobre 1911.

contre la « coupure » congolaise, pendant que ses bureaux renseignaient, un peu plus qu'il ne l'aurait désiré selon lui, *L'Écho de Paris*⁷³.

Il est certain que des diplomates de l'administration centrale du Quai d'Orsay ont joué un rôle dans ces indiscretions. Néanmoins, tout mettre sur le dos des « bureaux » serait simplifié l'affaire. Quand *Le Matin* commet son impair du 17 juillet, la rumeur enfle à propos de la source : elle proviendrait de la place Beauvau et serait de Caillaux lui-même. Ce fait motive le responsable de la rubrique étrangère de la feuille, Jules Hedeman à écrire à l'ambassadeur. Dans sa lettre, il indique que l'informateur en question n'est ni le Président du Conseil ni un fonctionnaire du Quai, mais « une personnalité qui habite l'étranger⁷⁴ ». Quant à la nouvelle, il n'en a « parlé personnellement à aucun membre du gouvernement, à aucun fonctionnaire du Quai d'Orsay⁷⁵ », pas même à de Selves ni à Caillaux. Il admet aussi que s'il avait soumis la publication à ces derniers, ils lui auraient certainement déconseillé d'imprimer. Le seul fait qu'« au point de vue journalistique c'était un renseignement intéressant⁷⁶ » serait à l'origine de l'embarras causé. En tous les cas, Hedeman prie l'ambassadeur de rectifier la réalité auprès de Kiderlen, de peur que le ministre allemand mette en cause le chef du gouvernement français selon le murmure.

Le journaliste dit-il vrai quand il parle d'une « personnalité qui habite l'étranger » et non de Caillaux à la source de l'indiscrétion du 17 juillet ? C'est possible considérant un autre acteur en présence : l'ambassade d'Allemagne à Paris. Il paraît crédible en effet que certains de ses diplomates aient joué un rôle dans ces révélations parisiennes. Le baron de Lancken notamment, le conseiller de l'ambassade allemande, paraît être à la source de plusieurs révélations. C'est ainsi que le 15 juillet, *Le Temps* publie des informations sur les conversations franco-allemandes. Tout de suite, de Selves télégraphie à Jules Cambon. Il garantit que la fuite ne vient pas du Ministère et appelle à la nécessité de garder un œil sur les correspondants de journaux français à Berlin⁷⁷. Dans un second télégramme, il attire sa « plus sérieuse attention sur les indiscretions faites à Berlin au profit des représentants français⁷⁸ », considérant parmi les journaux que « *Le Matin* est le plus complètement renseigné⁷⁹ ». Il ajoute :

73 FRMAE 43PAAP56 – Correspondance personnelle LU à PE. Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 26 février 1912.

74 FRMAE 43PAAP54 – Jules Cambon, Correspondance personnelle, H à Loub. Lettre de Jules Hedeman à Jules Cambon, le 27 juillet 1911.

75 *Ibid.*

76 *Ibid.*

77 CADN 83PO/A/216 – Correspondance politique et commerciale, juil 1911 (arrivée). Télégramme de Justin de Selves à Jules Cambon, le 15 juillet 1911.

78 *Ibid.* Télégramme de Justin de Selves à Jules Cambon, le 16 juillet 1911.

79 *Ibid.*

« Je ne suis pas à même de contrôler les informations du *Matin*. Je vous prie en tout état de cause de faire strictement observer autour de vous la même consigne de silence que j'impose et de signaler à M. de Kiderlen les inconvénients des confidences qui pourraient être faits à des journalistes allemands ou français⁸⁰. »

Dans sa correspondance avec son frère, Jules Cambon s'agace à l'endroit de ce qu'il interprète comme une accusation portée contre l'ambassade, d'autant plus que lui-même se refuse à ce genre de manœuvres :

« Les journaux de Paris sont insupportables : au Ministère, on est piqué que je m'en plaigne et on nous fait reprocher des indiscretions qui ne sont pas commises ici, car la plupart des nouvelles données sont inexactes. Tout cela est misérable et ridicule, mais il ne faut pas y penser⁸¹. »

Le 16 juillet toutefois, faisant suite à une nouvelle indiscretion de *L'Écho de Paris*, il télégraphie afin d'informer le Ministère de la possible implication de la rue de Lille, c'est-à-dire l'ambassade d'Allemagne à Paris⁸². Cependant, il n'apporte pas de preuves à ses dires, seulement que le tempo entre le moment de la publication et les offres que devait lui faire Kiderlen le matin même lui semble étrange. C'est plus tard qu'une source allemande se précise. Le 28 juillet, *Le Temps* publie la nouvelle de l'offre allemande – déjà expirée en vérité – du Togoland en échange du Congo français. de Selves s'empresse de missionner Jules Cambon et d'assurer à Kiderlen qu'il n'y est pour rien⁸³. Un peu plus tard, un autre télégramme parvient à la Pariser Platz : « J'apprends que M. de Lancken a donné à une troisième personne qui est M. Tardieu le renseignement relatif au Togo⁸⁴. »

Ainsi, le diplomate allemand entretiendrait des relations avec des journalistes français. Est-ce vrai ? Là encore, difficile de le dire considérant le manque de preuves solides apportées par les documents. En revanche, est-ce crédible ? Certainement, et pour plusieurs raisons. D'abord, il est improbable que les diplomates allemands à Paris n'entretiennent pas des liens avec certains journalistes parisiens du fait des avantages que chacun en retirerait. L'exemple des emprunts russes et du conseiller secret de l'ambassade de Russie, Raffalovitch, avec ses fonds secrets alloués à la presse française, illustre les contacts entre les diplomates étrangers à Paris et les grandes rédactions

80 *Ibid.*

81 FRMAE 43PAAP100 – Jules Cambon, Lettres de Jules à Paul (1909-1923). Lettre de Jules à Paul Cambon, le 17 juillet 1911.

82 CADN 83PO/A/395 – Correspondance politique et commerciale, juil-sept 1911 (départ). Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 16 juillet 1911.

83 CADN 83PO/A/216 – Correspondance politique et commerciale, juil 1911 (arrivée). Télégramme de Justin de Selves à Jules Cambon, le 27 juillet 1911.

84 *Ibid.* Second télégramme de Justin de Selves à Jules Cambon, le 27 juillet 1911

des journaux, dont *Le Temps* avec sa réputation flatteuse en politique étrangère est un des premiers bénéficiaires.

Pour le cas de Lancken cependant, la question se pose de savoir pourquoi le diplomate aurait partagé cette information à Tardieu au sujet du Togo. C'est d'autant plus troublant qu'à ce moment-ci Kiderlen avait retiré son offre. Dans ses *Mémoires*, Caillaux parle d'intrigues au sein de la diplomatie allemande : Lancken agirait pour le compte de Guillaume II, lui-même plutôt hostile à la politique à Kiderlen⁸⁵. Cependant, considérant le peu d'implication du souverain dans les négociations d'Agadir, il est peu probable qu'une complicité pareille se soit nouée. Une autre hypothèse serait que Lancken, au courant du refus préalable de Selves de considérer l'offre de Kiderlen, aurait révélé l'affaire à l'éditorialiste du *Temps* dans l'idée de forcer la main du ministre français. Or, le secrétaire d'État ayant rétrogradé entre temps, le conseiller de l'ambassade aurait finalement œuvré contre son propre camp. En tout cas, le secrétaire d'État ne semble pas au courant des agissements du conseiller d'ambassade à Paris. Lorsqu'il se plaint de l'indiscrétion face à Jules Cambon le 28 juillet, ce dernier réplique que la source n'est pas française, mais d'un officiel allemand. Kiderlen demande un nom, ce que l'ambassadeur refuse toutefois⁸⁶.

En dépit des manipulations avérées, toutes ces révélations s'expliquent aussi par l'interconnexion entre le monde de la presse et de la politique. À Paris, politiques, diplomates et grands hommes de presse fréquentent les mêmes lieux et participent aux mêmes mondantés. Dans ces conditions, l'information se diffuse, voyage, se partage. Le bouche-à-oreille fait son travail et tout finit par se savoir. À l'inverse du modèle berlinois où les diplomates et les journalistes ne se rencontrent pas en dehors de la Wilhelmstrasse, la sociabilité parisienne existante entre les uns et les autres accroît les chances d'indiscrétions. En tous les cas, qu'elles soient la conséquence d'un simple accident ou d'une manœuvre réfléchie, ces révélations de presse ont des effets concrets sur la discussion diplomatique.

B – L'utilisation de la presse et l'impact de ses écarts dans le dialogue franco-allemand.

Quelques cas spécifiques illustrent l'opportuniste des diplomates à l'endroit des journaux. Grossièrement, les feuilles sont conçues comme un moyen d'opposer publiquement des contre-arguments aux exigences de l'adversaire. Elles participent à défendre la position diplomatique du pays. Berlin, fort de son contrôle administratif, réplique par le biais d'articles de journaux dits « officieux » comme le *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* ou le *Kölnische Zeitung*. En France aussi,

85 CAILLAUX, Joseph, *Mes mémoires ; t.II...*, op. cit., p. 156

86 DDF II, t.14, doc. 120. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 29 juillet 1911.

les feuilles renseignées commentent et réfutent les positions allemandes. Tardieu s'en fait une spécialité dans le *Temps*. Faute de contrôle toutefois, l'excès de zèle est possible et accouche parfois d'articles au ton peu diplomatique, résolument hostile à la politique du Reich. *L'Écho de Paris* par exemple, de sensibilité nationaliste, multiplie les excès.

Dans les faits cependant, il arrive que les diplomates se servent de ces potentialités pour faire avancer leurs pions dans la discussion. Paul Cambon avoue à son fils avoir enfreint la règle du silence quant aux négociations en cours pour exciter Londres :

« Les Anglais sont partis comme des fusées à l'idée que Kiderlen désirerait tout le Congo français avec les droits qui peuvent en dériver sur le Congo belge.

Ce dernier point n'était peut-être pas dans la pensée de Kiderlen, mais je l'ai formulé à Bertie mardi dernier et sa dépêche à tout allumé.

Il avait été convenu que les pourparlers demeureraient secrets, c'est donc une inconvenance d'avoir parlé, mais l'indiscrétion a eu pour résultat de réveiller les Anglais, il ne faut pas le regretter⁸⁷. »

À Berlin, Jules Cambon n'utilise quasiment pas la presse à son avantage contre Kiderlen. À un moment seulement, il avance au Quai d'Orsay l'intérêt qu'il y aurait à faire diffuser dans la presse française un tableau que lui a communiqué le consul de Dusseldorf. Ce dernier vise à démonter l'argument répandu dans les journaux d'outre-Vosges suite à une doléance des marchands de Hambourg, que le protectorat français au Maroc nuirait au commerce allemand⁸⁸. L'ambassadeur juge pertinent de faire attaquer cette assertion par les quotidiens français, mais surtout sans excès de ton. L'important est de démontrer sa fausseté, non de polémiquer avec les feuilles d'Allemagne. Reste que cet exemple est isolé, le seul peut-être pouvant s'apparenter à la mise en place d'une stratégie médiatique de la part de Jules Cambon. L'essentiel du temps, le diplomate exclut les journalistes de la discussion entre lui et Kiderlen.

Ces derniers pourtant sont capables de rendre quelques services au diplomate. Quand le contre-projet allemand 8 septembre et ses demandes irréalistes est connues en France, la presse parisienne s'enflamme et démonte le projet de convention. Son indignation unanime sert la diplomatie française qui peut l'opposer aux prétentions allemandes. Néanmoins, là encore, l'ambassadeur s'effraie des excès de plume. Discutant avec ses collègues anglais et russes :

87 FRMAE 42PAAP106 – Paul Cambon, Correspondance personnelle 10 janv 1909 – 20 déc 1911. Lettre de Paul à Henri Cambon, le 24 juillet 1911.

88 CADN 83PO/A/395 – Correspondance politique et commerciale, juil-sept 1911 (départ). Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 11 septembre 1911.

« Tous deux ont appelé à mon attention sur les polémiques de la presse française qui ont été excellentes pour contredire les affirmations intéressées de la presse allemande, mais qui à leurs yeux ne devraient pas aller plus loin, afin de permettre au gouvernement allemand de revenir sur ses pas⁸⁹ »

Paul Cambon partage la même crainte à son fils lorsqu'il dit : « L'esprit public en France s'est beaucoup réveillé, mais il ne faudrait pas prendre un ton provocant. Nous tombons toujours d'un excès dans l'autre⁹⁰ ». Et en effet, la réaction de la presse française provoque l'ire de Kiderlen qui quelques jours plus tard s'en ouvre à Jules Cambon⁹¹. Ce dernier point illustre quelque chose d'essentiel dans les discussions d'Agadir. Malgré quelques contre-exemples positifs, la norme veut que les interventions de la presse dans la discussion diplomatique aient plutôt des conséquences négatives. Qu'elles soient le fruit d'une stratégie ou d'une maladresse, elles sont à la source de nombreuses difficultés dont l'ambassadeur de France à Berlin ne cesse de se plaindre.

Selon Jules Cambon, ces indiscretions sont vexatoires et contreviennent à la bienséance diplomatique, faisant siennes les critiques du secrétaire d'État à cet égard :

« M. de Selves m'a envoyé de nouvelles propositions auxquelles l'*Écho de Paris* et les autres journaux de cette espèce ont donné par avance toute la publicité possible. Quand je les ai apportées ce matin à M. de Kiderlen je me suis heurté à un refus de les accepter.

Il m'a donné deux raisons [...] Le premier est que tous les deux jours nous apportons des demandes différentes [...] Le second est que la presse n'est pas un instrument de communications régulier entre gouvernements, qu'il avait été entendu qu'aucune indiscretion ne serait commise sur la marche des négociations ; que tous les jours au contraire le détail en est donné à nos journaux et qu'on le place aussi dans une situation intolérable pour le représentant d'un grand pays, ce qui rend de sa part toute transaction impossible. Je dois vous avouer que je comprends l'état d'esprit du Secrétaire d'État⁹². »

Ces incartades répétées réduisent drastiquement la marge de manœuvre du diplomate allemand. L'exposition des dernières demandes allemandes au public incite Kiderlen à l'intransigeance, sous peine de perdre la face devant les opinions. L'ambassadeur alerte les responsables de Paris de ce fait à plusieurs reprises⁹³. S'ajoute aussi le caractère propre du secrétaire d'État allemand qui estime les indiscretions des journaux français plus insupportables que tout. L'homme se braque donc et rejette les demandes nouvelles des Français avec d'autant plus

89 *Ibid.* Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 13 septembre 1911

90 FRMAE 42PAAP106 – Paul Cambon, Correspondance familiale 10 janv 1909 – 20 déc 1911. Lettre de Paul à Henri Cambon, le 9 septembre 1911.

91 DDF II, t.14, doc. 329. Lettre d'Alfred von Kiderlen-Waechter à Jules Cambon, le 17 septembre 1911.

92 FRMAE 43PAAP54 – Jules Cambon, Correspondance personnelle D à G. Lettre de Jules Cambon à Théophile Delcassé, le 4 octobre 1911.

93 DDF II, t.14, doc 324 et 342. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 16 septembre 1911 et Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 20 septembre 1911.

d'aisance que l'indiscipline des titres parisiens lui offre un prétexte idéal pour se poser en victime⁹⁴. Cette situation accouche d'un deuxième problème que Jules Cambon ne manque pas de soumettre à Caillaux ; celui de la confiance dans le sérieux et la bonne foi de l'autre, indispensable à la conduite d'une conversation diplomatique⁹⁵. La liberté de langage entre les négociateurs est rendue impossible, considérant que chacun de leurs dires peut être reproduit dans les colonnes parisiennes dès le lendemain. Immanquablement, la discussion perd en efficacité. Le risque de transformer des questions politiques en des enjeux d'amour-propre est grand.

Il s'agit de la crainte de l'ambassadeur en tout cas, pour qui l'affaire deviendrait autrement plus sérieuse si jamais c'était le cas⁹⁶. Sûrement encore que 1870 et sa funeste dépêche d'Ems se rappellent à lui. Cambon souligne le rôle trouble du sous-secrétaire d'État Zimmermann, aux dispositions hostiles à la France, et qui selon lui « use et abuse » des écarts de la presse française pour exciter l'irritation de Kiderlen à son encontre⁹⁷. En tous les cas, les révélations des journaux français ont bien une incidence concrète sur la discussion, lorsque par exemple Kiderlen retire l'offre togolaise de la balance. Les révélations du *Temps* à ce sujet aurait soulevé la colère des coloniaux allemands⁹⁸, le contraignant à reculer. D'une autre manière, certaines de ces indiscretions transforment des points d'achoppements secondaires en bras de fer diplomatique, à l'instar de la question des protégés allemands au Maroc. Le gouvernement allemand ne peut alors plus s'arranger sans que cela ne soit interprété comme une abdication.

C – Les campagnes de presse.

Un dernier point, à la confluence entre diplomatie, politique et médias, mérite son exposé propre. Il s'agit des campagnes de presse dans celle de Paris, en lien avec les luttes de factions dont le gouvernement Caillaux est le théâtre. Ces dernières ne sont pas anodines. Elles expliquent les lignes éditoriales de quelques journaux, parmi les plus influents dans la crise en cours.

Grossièrement, deux clans se dessinent dans ces polémiques de crise et d'après-crise. D'abord, les journaux favorables aux intérêts de la Présidence du conseil, dont *Le Matin* et *Le Temps* sont les figures de proue. Le premier s'adresse au grand public, tandis que le second touche une catégorie plus restreinte de la population, mais plus influente aussi. Dans les deux cas, ils traduisent la pensée du chef du gouvernement, favorable à un compromis large avec l'Allemagne.

94 *Ibid.*, doc. 399 et 398. Lettre de Jules Cambon à Justin de Selves et lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 4 octobre 1911.

95 *Ibid.*, doc. 326. Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 16 septembre 1911.

96 *Ibid.*, doc. 158. Lettre de Jules Cambon à Justin de Selves, le 9 août 1911.

97 *Ibid.*, doc. 326. Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 16 septembre 1911.

98 *Ibid.*, doc. 127. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 29 juillet 1911.

Tardieu, dans *Le Temps*, devient le porte-plume de Caillaux, sans que cela paraisse constituer un secret pour les contemporains. Paul Cambon renseigne son frère à ce sujet : « Quant au *Temps* c'est [Caillaux] qui en a inspiré les derniers articles qui sont fâcheux [...], mais dont l'esprit est bon. Comme tu ne peux empêcher ni Caillaux de parler ni Tardieu d'écrire le mieux est d'en prendre ton parti⁹⁹. » Dans une lettre à l'ambassadeur, le journaliste Mermeix raconte son entretien avec de Selves, peu après sa démission, en février 1912 :

« J'avais apporté la carte du *Temps* du 14 septembre sur laquelle Kiderlen s'appuyait contre vous. M. de Selves me dit : c'est la carte verte (il n'explique pas cette épithète) et me dit qu'elle n'avait pu être communiquée que par Caillaux. C'est à Caillaux qu'il attribue toutes les indiscretions du *Matin* et du *Temps* (c'est vraisemblable)¹⁰⁰. »

Quelques jours plus tôt, le journaliste avait raconté à Jules Cambon comment Sauerwein, un grand nom du *Matin*, était venu chez lui pour l'interroger sur le contenu de sa future *Chronique* de 1911. Il en tira cette conclusion : « Comme *Le Matin* était un des journaux de Caillaux, les plus hostiles à M. de Selves, je crois que son rédacteur avait été dépêché auprès de moi en sondeur¹⁰¹. » Dans une lettre à Théodore de Berckheim, Jean le Bourdais des Touches, proche du chef du gouvernement, parle de l'excitation de la presse française, disant que « les seuls journaux auxquels on pourrait reconnaître un caractère officieux comme le *Mat[in]* et le *Temps* ont d'ailleurs été jusqu'à présent d'un ton raisonnable¹⁰² ». Ajoutons enfin que Caillaux, bien qu'il le traite avec mépris dans ses *Mémoires*, cultive à ce moment-ci une proximité avec Maurice Bunau-Varilla, l'excentrique patron du quotidien.

Toutefois, si les liens entre Tardieu et Caillaux sont avérés, ceux entre Caillaux et *Le Matin* sont certes réels, mais plus ténus. Le grand quotidien, toujours en quête de renseignements, ne se prive pas pour aller chercher ses informations auprès des bureaux du Quai d'Orsay¹⁰³. Ces derniers, quant à eux, de l'aveu même de Selves, aurait plutôt renseigné *L'Écho de Paris*, dont le tirage est moindre mais important, et la ligne nationaliste convient mieux à la défense d'une position anti-allemande¹⁰⁴. En outre, les contacts du Quai d'Orsay avec ce dernier quotidien remontent à plus loin

99 FRMAE 42PAAP106 – Paul Cambon, Correspondance familiale 10 janv 1909 – 20 déc 1911. Lettre de Paul à Jules Cambon, le 15 septembre 1911.

100 FRMAE 43PAAP56 – Jules Cambon, Correspondance personnelle LU à PE. Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 26 février 1912.

101 *Ibid.* Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 22 février 1912.

102 FRMAE 43PAAP52 – Jules Cambon, Correspondance personnelle A à C. Lettre de Jean le Bourdais des Touches à Théodore de Berkheim, le 19 septembre 1911.

103 FRMAE 42PAAP106 – Paul Cambon, Correspondance familiale 10 janv 1909 – 20 déc 1911. Lettre de Paul à Jules Cambon, le 12 juillet 1911.

104 FRMAE 43PAAP56 – Jules Cambon, Correspondance personnelle LU à PE. Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 26 février 1912.

que la crise d'Agadir. Jules Cambon l'évoque dans une lettre à son frère, deux semaines avant le voyage du *Panther* au Maroc, disant déjà qu'« on dit beaucoup trop dans *l'Écho de Paris*, qui est en relation avec le Quai d'Orsay, que nous sommes allés à Fez avec l'approbation de l'Europe¹⁰⁵. »

Immanquablement, lorsque le conflit entre le Ministère et Caillaux s'aggrave, à partir d'août-septembre 1911, *L'Écho de Paris* d'une part, *Le Matin* et *Le Temps* d'autre part, deviennent les bras armés de deux factions en guerre. Chacun s'attaque par article interposé, au grand désespoir de Paul Cambon :

« J'ai couru chez Delcassé qui était encore là et [...] [je] lui ai signalé le scandale de la polémique entre la Présidence du conseil et le Quai d'Orsay par l'organe du *Temps* et de *l'Écho de Paris*. Tu liras dans le *Temps* d'hier soir l'excellent article de Tardieu inspiré par Caillaux sur la note perfide donnée à la presse par le ministère des Affaires étrangères¹⁰⁶. »

Malgré tout, il convient de garder en tête que ce schéma d'opposition ne retranscrit que grossièrement la réalité. Dans les faits, les journalistes conservent une autonomie vis-à-vis des diplomates et des politiques. Tardieu, au *Temps*, est proche de Caillaux certes, mais il défend avant tout ce qu'il considère être la bonne politique. Ses piques destinées à Jules Cambon répondent autant à la stratégie de Caillaux de faire de l'ambassadeur un fusible si les choses tournent mal, qu'une inimitié personnelle. Sur l'essentiel, *Le Matin* est proche de la Présidence du conseil. Mais, étudié par le menu, le quotidien affiche une ligne éditoriale fluctuante, entre conciliation et bravache patriotique. Cela, c'est sans compter les nombreuses indiscretions dont il se rend coupable par goût de la nouvelle fracassante, sans considération aucune pour la bonne tenue des négociations. Quant à *L'Écho de Paris*, son accointance avec le Quai se comprend surtout comme la rencontre entre une rédaction de journalistes et un groupe de diplomates de l'administration centrale aux idées similaires, anti-allemandes et défavorables au traité marocain. Cette proximité d'opinion disparue, la feuille et les bureaux du Ministère n'ont plus de raison particulière de collaborer.

Cela pose la question du rôle des journaux « officieux » en France, c'est-à-dire des titres dont on reconnaît un rôle de porte-parole du Ministère des Affaires étrangères. En Allemagne, ces derniers sont assez bien identifiés par les diplomates étrangers, la référence étant le *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* (la *Gazette d'Allemagne du Nord*). Outre-Vosges, *Le Temps*, du fait de ses rapports étroits avec le Quai d'Orsay, a la réputation d'être officieux. Mais, et la crise de 1911 l'illustre, ces liens ne sont pas si évidents. Tardieu, son principal éditorialiste, prend fait et cause

105 FRMAE 43PAAP100 – Jules Cambon, Lettres de Jules à Paul (1909-1923). Lettre de Jules à Paul Cambon, le 17 juin 1911

106 FRMAE 42PAAP106 – Paul Cambon, Correspondance familiale 10 janv 1909 – 20 déc 1911. Lettre de Paul à Jules Cambon, le 30 septembre 1911.

pour Caillaux contre de Selves. En fait, il ne semble pas avoir d'organe de presse fixe auprès duquel le Quai d'Orsay répand sa parole. Les articles officiels existent, mais le choix des journaux dans lesquels ils paraissent semble répondre à des dynamiques plus ou moins obscures. Ainsi, au début de juin 1911, Jules Cambon reçoit un exemplaire du *Paris-Journal* « qui appartient à M. Gerault-Richard député et qui est manifestement officiel, puisque je le reçois gratis¹⁰⁷ ». Il s'en étonne, tant la logique derrière ce choix n'apparaît pas, même pour un diplomate de son rang. De la même manière, pendant la crise d'Agadir, les circonstances font de *L'Écho de Paris* l'organe privilégié du Département, au détriment du *Temps*, sans que le motif paraisse de prime abord.

D – Une bataille d'arrière-garde : la publication des livres de 1912.

La signature du traité franco-allemand le 4 novembre 1911 ne règle rien des conflits qui secouent le cabinet français. Désormais, il reste à fixer les responsabilités de chacun dans la crise. C'est ce que compte faire le Parlement, où le mécontentement gronde. Les cessions françaises au Congo sont jugées trop importantes, et sur ce point, chacun pointe l'autre du doigt. Au Quai d'Orsay, on dénonce la diplomatie personnelle de Caillaux qui aurait tout embrouillé. Ce dernier, lui, s'abrite derrière les lettres échangées avec l'ambassadeur de France à Berlin, dans lesquelles le diplomate se félicite de son intervention, et le prend en témoin. Une faveur que Jules Cambon aurait bien voulu se voir épargner, car le voici désormais happé, bien malgré lui, dans les conflits de personnes de Paris.

Dans ce galimatias de querelles politiciennes, les journalistes jouent un rôle plus important encore que pendant la crise elle-même. Dans un premier temps, les passes d'armes se poursuivent sur le dossier espagnol. Les négociations ouvertes avec l'Espagne, à la suite des négociations franco-allemandes, sont le prétexte à une nouvelle bataille entre la Présidence du conseil et le Quai d'Orsay¹⁰⁸. La première est plutôt hostile à l'Espagne, quand le second infléchit sa position, d'abord assez similaire au chef du gouvernement, vers une attitude plus conciliante. L'affaire dure ainsi plusieurs semaines, jusqu'à la chute du cabinet en janvier 1912. Après cela, les polémiques de presse s'apaisent. Une série d'ouvrages, aux visées plus ou moins politiques, s'y substituent au milieu de l'année 1912. On en compte trois : *Le coup d'Agadir* de Pierre Albin, *Le Mystère d'Agadir* d'André Tardieu et *La chronique de l'an 1911* de Gabriel Terrail dit « Mermeix ».

107 FRMAE 43PAAP100 – Jules Cambon, Lettres de Jules à Paul (1909-1922). Lettre de Jules à Paul Cambon, le 17 juin 1911

108 FRMAE 42PAAP106 – Paul Cambon, Correspondance familiale 10 janv 1909 – 20 déc 1911. Lettre de Paul à Henri Cambon, le 31 octobre 1911 et lettre de Paul à Jules Cambon, le 1^{er} novembre 1911.

L'idée derrière ces trois livres est de faire la lumière sur les négociations confuses de l'année passée. Surtout, ces ouvrages abordent la question politique du moment, celle des manœuvres du Président du Conseil : Caillaux aurait-il outrepassé son droit, en menant à des négociations « secrètes » avec l'Allemagne sans avertir ni le Quai ni l'ambassadeur à Berlin ? La fameuse affaire Fondère et ses notes mystérieuses attisent la curiosité. Chacun développe ses thèses selon ses propres partis-pris. Albin passe pour un proche de Pichon, lui-même assez hostile à Caillaux, là où Tardieu considère favorablement l'ancien chef du gouvernement, assénant dans son ouvrage « de temps à autre des coups de patte à l'ambassadeur¹⁰⁹ ». Mermeix quant à lui, fait remarquable, n'est le porte-plume d'aucun des deux camps, mais d'un troisième : l'ambassadeur de France à Berlin lui-même. Notre propos se concentra donc sur son ouvrage, *La chronique de l'an 1911* et sa correspondance riche avec le diplomate, qui en retrace la genèse.

On se le rappelle, la fin de la crise pour Jules Cambon se signale par ses rapports glaciaux avec Paris et des polémiques quotidiennes dans la presse française. Son frère l'incite alors à conserver ses archives et monter son propre dossier, au cas où il faudrait taire quelque individu. L'idée serait de confier le travail à « un journaliste ami¹¹⁰ ». Par la force des choses, cet homme devient Gabriel Terrail, dit « Mermeix ». Ses contacts avec Jules Cambon remontent à son passage à Berlin, en tant correspondant du *Petit journal*, au début de la crise d'Agadir. Avec son visage pâle et joufflu, parfaitement glabre, encadré de deux larges oreilles, ses petits yeux en amande couronnés de fins sourcils, son nez droit et ses lèvres pincées, le personnage présente contre lui un physique âpre et austère. Son monocle visé à l'œil et son costume noir ajoutent à une sévérité qui, de bien des manières, frise le burlesque. Mermeix s'est fait connaître du grand public quelque vingt ans plus tôt, aux côtés du général Boulanger, en rédigeant un livre à charge contre son ancien maître, *Les coulisses du boulangisme*, qui fit sensation¹¹¹. De là, aussi, une réputation un peu sulfureuse, puisque l'homme ne se gêna pas pour traîner dans toutes les combines qui jalonnèrent l'épopée politique de Boulanger¹¹². Devenu un auteur prolifique par la suite, il conserva de cette première expérience un large carnet d'adresses, dont il profite dans ces projets rédactionnels. Quoi qu'on dise sur l'homme, la lecture de ses lettres de 1911 démontre qu'il est parfaitement introduit dans les cercles politico-médiatiques de Paris.

109 FRMAE 43PAAP56 – Jules Cambon, Correspondance personnelle LU à PE. Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 21 avril 1912.

110 FRMAE 42PAAP106 – Paul Cambon, Correspondance familiale 10 janv 1909 – 20 déc 1911. Lettre de Paul à Jules Cambon, le 24 octobre 1911.

111 Une rapide biographie de l'homme – très sévère au demeurant – est trouvable dans JOLY, Bertrand, *Aux origines du populisme - Histoire du boulangisme (1886-1891)*, Paris, CNRS Editions, 2022, pp. 674-675

112 Jules Cambon semble d'ailleurs en avoir connaissance, comme l'atteste une lettre de Mermeix s'efforçant de défendre son intégrité auprès du diplomate : « Je crains, monsieur l'ambassadeur, qu'on ne vous ait dit un peu de mal de moi. Mais je m'en console car je suis sûr que vous n'en avez rien crû. », voir FRMAE 43PAAP56 – Jules Cambon, Correspondance personnelle LU à PE. Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 18 avril 1912.

La correspondance entre lui et Jules Cambon remonte à octobre 1911. Le journaliste rapporte au négociateur les impressions de Paris, les potins de la vie politique parisienne et l'état de l'opinion publique¹¹³. L'accord franco-allemand signé le 4 novembre 1911, Mermeix lui adresse une lettre, dans laquelle il exprime son désir de narrer l'histoire des négociations et souhaiterait obtenir l'aval du diplomate¹¹⁴. Jules Cambon, à la pensée duquel se rappelle les conseils de son frère, saisit la balle au bond et accepte de renseigner l'œuvre de Mermeix. Une collaboration naît donc, dont l'esprit du livre garde la trace. En effet, la démarche de Mermeix se veut avant tout journalistique, moins motivée à l'idée de défendre un point de vue, que de dégager une certaine « vérité » autour de ces rumeurs de « diplomatie secrète »¹¹⁵. En cela, elle rejoint parfaitement le mépris de Jules Cambon à l'endroit des querelles entre de Selves et Caillaux, et sa volonté de présenter au public un récit à froid de la conversation diplomatique, sans biais.

Tout cela enfante d'une véritable enquête journalistique, conduite auprès des principaux acteurs de la crise d'Agadir. Pendant les premiers mois de 1912, le journaliste va s'entretenir tour-à-tour avec Pichon, désormais ministre des Affaires étrangères, de Selves, Caillaux, Herbette et même Fondère. Il rend compte de ce qu'il apprend dans de longues lettres adressées à l'ambassadeur à Berlin, qui n'en perd pas une miette. Pour le journaliste, c'est aussi l'occasion de broser le portrait des responsables français de la crise de 1911. Ses mots les plus durs sont pour Caillaux dont la vanité lui « paraît malade¹¹⁶ », « un petit Dieu jaloux qui demande à être adulé¹¹⁷ » et dont « [l']âme despotique et orgueilleuse [...] ne lui fait apprécier que la flatterie¹¹⁸ ». Vis-à-vis du Quai d'Orsay, il rapporte à Jules Cambon l'impression d'un homme rongé par la colère : « Contre ce qu'il appelle rageusement « La Carrière » il a des mots de colère haineuse. On le sent altéré de vengeance¹¹⁹. » Immanquablement, Mermeix finit par exprimer son désir d'interroger celui qui fut le négociateur de la France pendant l'affaire. Ainsi, quand Jules Cambon rentre à Paris, lui et le journaliste prennent rendez-vous pour échanger en tête-à-tête. En février 1912, Mermeix se rend lui-même à Berlin, où il rencontre Cambon à l'ambassade. Celui-ci lui donne à lire des documents, notamment les fameuses notes Fondère¹²⁰. Il insiste cependant sur la discrétion absolue qu'impose un tel voyage, jusqu'à dicter une réponse à Mermeix si jamais quelqu'un venait à l'interroger sur son passage à la Pariser Platz¹²¹.

113 *Ibid.* Lettres de Mermeix à Jules Cambon, le 5 et 19 octobre 1911.

114 *Ibid.* Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 4 novembre 1911.

115 *Ibid.* Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 6 mai 1912.

116 *Ibid.* Première lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 27 février 1912.

117 *Ibid.* Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 7 avril 1912

118 *Ibid.*

119 *Ibid.* Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 14 février 1912.

120 *Ibid.* Lettres de Mermeix à Jules Cambon, le 21 janvier 1912 et lettre de Jules Cambon à Mermeix, le 12 février 1912

121 *Ibid.* Lettre de Jules Cambon à Mermeix, le 12 février 1912.

Cette prudence trahit la crainte de Jules Cambon d'être accusé d'intrigue par les politiques de Paris. L'idée derrière la collaboration avec Mermeix reste celle de livrer un récit vrai et honnête des discussions d'Agadir, dans lesquelles le diplomate n'a finalement que peu de choses à se reprocher. Pour cela, il est nécessaire que *La chronique de l'an 1911* ne paraisse pas commandé par lui, sans quoi le récit perdrait de son autorité. Cette préoccupation témoigne aussi de la tension interne du diplomate envers toutes ces polémiques de gens et de presse. Entre défendre sa réputation ou se tenir hors des querelles de Paris, Jules Cambon peine à trancher. Son intention d'éviter de prêter le flanc aux critiques se ressent dans sa manière de superviser le travail de Mermeix. Le journaliste est contraint de soumettre ses épreuves au diplomate. Cambon obtient également le droit de caviarder le texte s'il le juge nécessaire¹²². Ce dernier en use, lorsqu'il supprime la plupart des noms propres et certains détails à même de le trahir comme informateur¹²³. De la même manière, il refuse à Mermeix les lauriers que le journaliste serait en droit de lui tresser pour son rôle dans la négociation¹²⁴. Sans doute a-t-il encore en tête les indications de son frère pendant la crise : ni fanfaronnade ni triomphalisme. Surtout, il contraint Mermeix à attendre la publication prochaine du *Livre Jaune* à propos des affaires marocaines avant lui-même de faire paraître sa *Chronique*. La raison tient à ce qu'il veut éviter à tout prix qu'on décèle sa main derrière l'ouvrage de Mermeix. Pour Jules Cambon, patienter le *Livre Jaune* et ses informations, est un moyen d'effacer un peu plus sa marque.

Mermeix le saisit parfaitement. Il tente d'apaiser les peurs de l'ambassadeur, en soulignant les nombreuses personnes avec lesquelles il s'est déjà entretenu :

« Peu à peu j'apprends, au cours de tant d'entrevues, tout ce que vous m'avez fait connaître. Il est tellement su maintenant, dans tout le monde politique, que je me livre à une enquête très minutieuse sur le traité, les négociations et leurs antécédents, que personne ne s'étonnera plus que je sache tout même avant le *Livre jaune*¹²⁵. »

Le journaliste souhaite obtenir de Cambon la levée de l'interdiction de publier avant la parution du *Livre Jaune*. Quand le projet de livre de Tardieu est connu, Mermeix accentue la pression auprès de son correspondant, jusqu'à se faire suppliant¹²⁶. Selon lui, l'ouvrage se vendrait moins bien s'il paraissait après celui d'Albin et de Tardieu. Cependant, l'ambassadeur maintient son point de vue, trop soucieux de couvrir son rôle et de s'épargner une polémique. En fin de compte,

122 *Ibid.* Lettres de Mermeix à Jules Cambon, le 20 et le 24 février 1912.

123 *Ibid.* Lettre de Jules Cambon à Mermeix, le 24 février 1912.

124 *Ibid.* Première lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 30 mars 1912.

125 *Ibid.* Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 27 février 1912.

126 *Ibid.* Lettres de Mermeix à Jules Cambon, le 25 mars, le 30 mars et le 7 avril 1912.

La chronique de l'an 1911 paraît le 6 mai 1912, deux semaines après celui de Tardieu. Si le livre témoigne d'une grande rigueur journalistique, les ventes se révèlent décevantes de l'aveu même de Mermeix¹²⁷. Henri Dimond, le directeur de *L'Écho de Paris*, reproche à ce dernier d'être « trop impartial¹²⁸ » et bien que l'auteur s'en enorgueillissent, il est clair que cela lui fait perdre beaucoup de son mordant. Or, ce « souci » d'objectivité tient en grande partie à l'influence de Jules Cambon. Sa crainte constante de la polémique à pousser Mermeix à tendre vers une analyse froide des négociations d'Agadir. Ce désir d'éviter « le pétard » va jusqu'à motiver le journaliste d'exposer à son correspondant l'intérêt qu'il y aurait à publier pendant les vacances parlementaires et le voyage de Caillaux en Égypte¹²⁹. Tout fut donc entrepris pour prévenir un tumulte politique préjudiciable à l'ambassadeur.

Par la sobriété de sa plume, son exposé froid et dépassionné des faits, son objectivité revendiquée, *La chronique de l'an 1911* est une véritable œuvre de diplomate, rédigé par un journaliste convaincu de sa propre neutralité. Paradoxalement, sans doute est-ce aussi pour cette raison que le succès de la *Chronique* fut moindre en comparaison des ouvrages de Tardieu et d'Albin, plus incisifs dans leurs analyses. Trop indulgent car trop impartial, il ne calque pas avec les attentes politiques et médiatiques de l'instant. De ce point de vue, il démontre une certaine inadaptation du diplomate vis-à-vis du politique. L'idée de travailler au service de la France, au-dessus des partis, pousse Cambon à mépriser ces conflits individuels et la presse qui les expose. Pour autant, il ne saisit pas ce que ceux-ci ont d'inévitable en démocratie, et par là, il se relève incapable de les exploiter à son profit.

Confrontée à l'avènement des premiers médias de masse, à une époque où la propagande gagne en importance, la diplomatie n'est pas en mesure d'ignorer les moyens de communication de son temps. Elle a la nécessité de défendre sa politique étrangère auprès des autres gouvernements, mais aussi de l'audience internationale. De la sorte, les liens entre les journalistes et les hommes de la Carrière sont inévitables, malgré le préjugé profond contre la publicité et le monde médiatique des diplomates de la « vieille école » viennoise. La nature de ces relations diffère selon les mœurs politiques et sociales du pays. En Allemagne, la hiérarchie prime. Sociologiquement différents, les diplomates et les journalistes allemands ne se fréquentent quasiment pas en dehors du cadre professionnel. La Wilhelmstrasse gère le facteur médiatique selon un cadre strict où les journalistes

127 *Ibid.* Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 9 mai 1912.

128 *Ibid.* Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 25 avril 1912.

129 *Ibid.* Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 7 avril 1912.

sont tenus de s'informer auprès de ses bureaux, sans que des relations se nouent en dehors de la bureaucratie du Ministère.

En France, la sociologie des élites républicaines dont font parties les diplomates – assez proche de l'élite journalistique du pays – et la nature du régime de liberté de la presse autorisent des liens plus étroits entre les deux professions. Certains diplomates se reconvertissent même dans la presse, à l'instar d'André Tardieu dans le *Temps*. En cela, et bien que le Quai pratique aussi la gestion bureaucratique, le modèle français se rapproche plutôt du modèle anglais qu'allemand, voire en constitue un exemple extrême tant la relation entre les deux milieux est importante. Il repose sur des relations officieuses et une intrication d'intérêts entre les journalistes et les diplomates, favorisant ainsi les contacts et les échanges. Cette interconnexion se poursuit à l'étranger, où les correspondants de feuilles françaises prennent régulièrement langue avec l'ambassadeur de France, sans qu'aucune règle ne le leur impose. Faisant cela, chacun y trouve une source de renseignements en cas de besoin.

Malgré tout, la promiscuité entre les deux professions n'est pas sans soulever des problèmes. La crise d'Agadir illustre parfaitement le cas d'une diplomatie qui souffre de sa perméabilité avec sa presse, sans qu'elle soit capable de mettre en place un contrôle efficace de l'information. Les conflits politiques au sein du cabinet français attisent le phénomène. Au Quai d'Orsay, un groupe de diplomates, dont le ministre lui-même, renseigne certains titres de presse contre l'accord. La Présidence joue aussi des journaux, tout autant pour attaquer le camp adverse que de défendre les intérêts politiques de Caillaux. À cela s'ajoutent les confidences malvenues de l'ambassade d'Allemagne à Paris auprès de certains journalistes, notamment Tardieu. Des éléments de la conversation diplomatique sont alors publiés, au grand dam des négociateurs à Berlin. Devant Kiderlen, Jules Cambon temporise. Auprès des correspondants français dans la capitale allemande, il enquête afin de dénicher la source de l'indiscrétion. Lui-même d'ailleurs reste coi, ferme les portes de l'ambassade aux journalistes et impose le silence à ses collaborateurs. Quand on le soupçonne de renseigner les journaux, il s'énerve, mais surtout témoigne de sa négligence du facteur médiatique¹³⁰. Enfermé dans sa réserve de vieil ambassadeur, il exprime un rejet total de la presse. Pourtant, dans une crise internationale telle que celle-ci, draguant autant d'affects nationaux, il était illusoire de penser que les journaux pouvaient être tenus à l'écart. Or, les diplomates de l'administration centrale, en majorité plus jeunes, eux l'ont bien compris et influencent les titres de Paris.

130 C'est le cas en juillet 1911, suscitant la colère de Jules Cambon : « Ton père m'écrit qu'on m'attribue les indiscrétions des journaux sur les affaires marocaines. Je suis surpris qu'il gobe ainsi ce que la bande de présomptueux, qui veut tout conduire répand dans les couloirs du Quai d'Orsay. », voir FRMAE 42PAAP100 – Paul Cambon, Correspondance familiale 10 janv 1909 – 20 déc 1911. Lettre de Jules à Henri Cambon, le 20 juillet 1911.

De ce fait, malgré ses efforts personnels, l'ambassadeur n'évite pas le pourrissement du dialogue franco-allemand, pas plus que les polémiques d'après-crise qui l'effraient tant. C'est seulement là qu'il se résout à entrer dans la bataille, par l'intermédiaire de Mermeix dont il influencera son ouvrage, *La chronique de l'an 1911*. Ce livre, fruit d'un travail d'enquête minutieux, remarquable dans sa façon de retracer avec sérieux et honnêteté les négociations officielles et officieuses d'Agadir, n'en est pas moins un échec. L'influence modératrice de Jules Cambon et le souci de ménager tous les partis en présence lui ôtent de sa valeur polémique. Il le détache de l'intérêt de ses contemporains. Au fond, ce livre témoigne des paradoxes du vieux diplomate à l'endroit de la presse. Assez intelligent pour se rendre compte de l'influence des journaux, ses mœurs s'opposent à la publicité et à la propagande. De là, une attitude timide, voire passive à leur endroit.

Jules Cambon illustre parfaitement cette génération. Atone médiatiquement pendant les négociations, il s'engage dans les querelles politiques d'après crise avec frilosité, par l'intermédiaire de Mermeix. Il profite des ambitions éditoriales du journaliste pour l'influencer. L'idée cependant n'est pas de défendre son rôle, mais de présenter un récit « véritable », des pourparlers de 1911. Dans ce cas, la polémique est proscrite. Le diplomate édulcore donc le récit de l'auteur, tout en masquant le plus possible sa propre influence, rechignant à donner des détails de peur d'exposer son flanc. Le comportement ambivalent de l'ambassadeur de France à Berlin exprime autant le sentiment confus de beaucoup de diplomates de son âge, en poste à l'étranger, vis-à-vis du monde de la presse et de la politique de Paris. Dans ces polémiques, la « vérité » compte toujours moins que les attaques diffamantes dont on veut accabler l'adversaire. Mermeix le constate avec une certaine lucidité après la parution de son livre : « Si les caillautistes feront de la *Chronique* des arguments pour leur patron, les selvistes en feront d'autres contre lui. Hier la *République française* voyait dans mon livre la "condamnation de M. Caillaux"¹³¹ ». La démarche journalistique derrière *La chronique de l'an 1911* est admirable, mais dans les faits, elle frappe un peu comme un coup d'épée dans l'eau.

131 FRMAE 43PAAP56 – Jules Cambon, Correspondance personnelle LU à PE. Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 9 mai 1912.

Chapitre 7 : Les diplomates confrontés au public.

La diplomatie à l'ère contemporaine exige de ses agents une confrontation quotidienne avec la presse et l'opinion publique. Les constructions nationales, la montée en puissance d'un espace médiatique, l'exacerbation des tensions entre les nations et les États, bouleversent les mœurs diplomatiques séculaires. Ces dernières paraissent de plus en plus dépassées, impropres à endiguer ce flot montant. À la même époque, des tentatives de définir « l'opinion publique » paraissent. En dehors de la diplomatie, dans les cercles intellectuels sont publiés plusieurs ouvrages, en lien avec le développement des sciences sociales. En France, *La psychologie des foules* de Gustave le Bon est sans doute le plus notable, marqué de la peur conservatrice du socialisme et de l'ère des masses¹ ; puis, sa réponse directe, moins catastrophiste et plus sérieuse peut-être, *L'Opinion et la Foule* de Gabriel Tarde². D'autres suivent et le concept est l'objet d'une intense réflexion chez les penseurs³.

Dans les manuels diplomatiques cependant, il ne semble pas susciter d'intérêt quelconque⁴. On s'en tient à la description classique du diplomate, de la bienséance et du décorum diplomatique, ainsi que les traits de vie mondaine particuliers au métier. Pourtant, une part importante du travail des ambassades et des consulats s'attachent à l'analyse de la presse, dans l'idée de décrire les grands mouvements de « l'opinion ». En période de crise, l'importance de cette donnée se transforme. Elle offre aux diplomates l'outil pour prendre le pouls du camp adverse dans l'idée d'anticiper ses mouvements. Car une opinion publique qui se braque, c'est un gouvernement apeuré qui pourrait reculer. Malgré tout, la diplomatie européenne de la « Belle Époque », prise dans son éthos aristocratique et ses pratiques de début de siècle, peine à intégrer ce facteur nouveau. Le fait s'explique moins par la méconnaissance et la déconnexion, que par la réticence voire le mépris que tiennent les diplomates à l'endroit de la publicité. Pour beaucoup, la presse, et l'opinion qu'elle entend représenter, sont des maux modernes avec lesquels il faut compter.

Pour ce qui est de la crise d'Agadir, la durée du conflit, la tension nationale accumulée, les amours propres engagés et la division du cabinet français, offrent aux journaux la faveur d'un rôle politique majeur. En même temps, les projecteurs se braquent sur les négociateurs du moment, Jules

1 LE BON, Gustave, *La psychologie des foules*, Paris, Enrick B. Éditions, 2020 (rééd.), première parution en 1895.

2 TARDE, Gabriel, *L'opinion et la foule*, Paris, PUF, 1989 (rééd.), première parution en 1903.

3 A ce propos, cf. KARILA-COHEN, Pierre, « L'opinion (la généalogie de la notion d'opinion, de l'individu libéral à ses avatars de fin de siècle) », Dans : KALIFA, Dominique, THÉRENTY, Marie-Ève, RÉGNIER, Philippe et VAILLANT, Alain (dir.), *La civilisation du journal : histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e siècle*, Paris, Nouveau monde éditions, 2011, pp. 1355-1366.

4 On n'en trouve quasiment pas trace dans *Le Diplomate* de Jules Cambon, par exemple. Dans l'ensemble, les manuels diplomatiques sont assez stéréotypés et participent davantage d'un travail d'autodéfinition du corps diplomatique que d'une réflexion intellectuelle sur la nature nouvelle de la diplomatie, voir DASQUE Isabelle, *Les diplomates de la République (1871-1914)*, Paris, Sorbone Université Presses, 2020, pp. 638-646.

Cambon et son collègue allemand Alfred von Kiderlen-Waechter. Les deux diplomates, rétifs à la publicité, sont projetés sur le devant de la scène. Des caricatures sont esquissées, des portraits brossés. L'image inconsciente du « diplomate » de la Belle Époque ressurgit à la faveur de la tension. De même renvoie-t-on la négociation diplomatique à plusieurs images évocatrices. L'analogie la plus courante est celle d'un match de boxe entre le négociateur français et allemand. Comparaison brutale, qui en dit long sur le peu de cas que les satiristes font de la subtilité réelle de l'exercice diplomatique. Parmi d'autres, on retrouve aussi la métaphore de la partie de cartes ou d'échec. Cette dernière, sans doute, rend davantage justice aux diplomates, mettant en exergue les qualités tactiques et l'art de la dissimulation que requiert leur tâche.

Partant de là, plusieurs questions émergent. Comment les négociateurs français et allemands, dans une discussion aussi serrée que celle d'Agadir, ménagent-ils le facteur médiatique ? Inversement, quelle vision la presse donne-t-elle du travail diplomatique et de ses agents ? Entreprendre une telle étude à partir des archives diplomatiques et des correspondances personnelles implique d'abord d'appréhender l'opinion publique selon les diplomates. Dans ce cas, il s'agit moins de réfléchir sur le concept « d'opinion publique » en lui-même, que de se pencher sur ce que les hommes de la Carrière en disent et en font. Par quel biais abordent-ils un concept aussi flou ? Quelle conséquence sur les pourparlers ? Un travail à saisir davantage donc par le prisme de l'histoire culturelle avec pour sujet la diplomatie européenne, que par celui d'une pure histoire de l'opinion publique, qui mobiliserait davantage la sociologie et les sciences politiques⁵. Les méthodes des diplomates pour contrôler la presse en période de crise méritent également toute notre attention. Enfin, l'étude des journaux français parus sur la période juillet-novembre 1911 semble nécessaire. Ainsi apercevra-t-on la façon dont les journalistes décrivent le monde diplomatique : ses agents, ses rituels, son fonctionnement. Et, à ce propos, de se poser une question fondamentale : la comprennent-ils vraiment, cette diplomatie d'Ancien Régime ?

I – Saisir sa nature, composer avec : les diplomates face à l'opinion et la presse.

La relation entre les diplomates, la presse et l'opinion est complexe et aborde plusieurs facettes. Conscients du poids toujours plus important des opinions publiques dans la conduite de la diplomatie des États, les hommes de la Carrière peinent à cerner et définir un concept qui souffre de

⁵ Sur l'opinion publique comme objet d'étude tangible, voir ALDRIN Philippe, HUBÉ Nicolas, *Introduction à la communication politique*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2017. Pour une approche plus critique de la notion d'opinion publique voir, GAÏTI Brigitte, « Comment écrire une histoire qui tient ? À propos de l'opinion publique », *Le Mouvement Social*, n° 230, p. 145-150.

son caractère flou. Ils voient les journaux avec une certaine défiance, bien qu'ils soient aussi contraints d'en admettre l'existence et la nécessité de composer avec. De là, une attitude ambivalente à l'endroit de ces forces nouvelles qui menacent le monopole des diplomates sur la diplomatie, et dont les conséquences très concrètes émaillent la négociation de 1911.

A – L'opinion publique selon les diplomates.

L'opinion publique pose un problème de conceptualisation majeur. Régulièrement invoqué, son nom est familier pour les diplomates, évocateur même. Pourtant, sa nature reste floue et le sentiment prédomine d'une expression dont le caractère assuré cache en vérité une vacuité effarante. Les diplomates de l'époque ont de réelles difficultés à saisir l'objet et à en retranscrire une image fiable. Selon le contexte de rédaction, les écrits d'un même individu à son propos se répètent ou se contredisent. Malgré tout, qu'on nie l'existence du concept ou qu'on le nuance, son influence supposée est bien prise en compte par les représentants en mission.

Plusieurs fois, lors de la crise d'Agadir, l'ambassadeur français à Berlin est amené à s'y confronter. Sa vision est à tout le moins contradictoire. Le 11 juin, peu avant le début de la crise, Jules Cambon parcourt une lettre de Camille Barrère, l'ambassadeur français auprès du Quirinal, dont le Quai d'Orsay lui a donné connaissance. Le représentant français en Italie rapportait les propos d'« un commerçant distingué » de Hambourg, évoquant l'indifférence que suscite dans l'opinion allemande la question marocaine. Dans sa dépêche, Jules Cambon rétorque :

« Quant au peu d'intérêt que l'opinion allemande apporte aux affaires du Maroc, et à l'indifférence avec laquelle elle a vu notre marche sur Fez, il ne faut pas se reposer là-dessus. L'opinion publique en Allemagne était plus indifférence encore, en 1870, à la candidature d'un Hohenzollern au trône d'Espagne, et on sait ce qui en est sorti⁶. »

Dans le cas présent, l'opinion allemande est donc ravalée à peu de choses, un élément sans grande influence sur le cours des événements. La référence à 1870 est toujours présente, comme une habitude pour cet ambassadeur traumatisé par la débâcle française. Ici, Jules Cambon s'inscrit dans une tradition ancienne qui consiste à ne considérer la diplomatie et les rapports entre les États qu'à l'aune de l'action des gouvernements. Selon lui, les opinions n'ont pas prise sur le réel. Leur indifférence, surtout, n'a pas de valeur au regard de la politique officielle. De même, peut-on se questionner sur ce que l'ambassadeur entend par « opinion allemande ». Les journaux ? Les

6 Archives diplomatiques, La Courneuve (FRMAE) 131CPCOM/18 – Dossier général, 1910-1914. Dépêche de Jules Cambon au Ministère, le 11 juin 1911

parlementaires, le gouvernement ou la population en général ? Il est probable qu'ici il reprenne l'expression telle quelle de la lettre de Barrère. Dans ce cas-là, « l'opinion » se réduit, en fait, à celle d'un commerçant hambourgeois qui ne saurait représenter autre chose que lui-même et les gens de son milieu.

Cette même idée, d'un esprit public passif et conduit, se croise quelque temps plus tard dans une lettre particulière de Paul Cambon à Justin de Selves, le ministre français des Affaires étrangères. Le diplomate profite de l'occasion pour critiquer vertement la politique du Ministère. Quand on lui oppose l'opinion de la presse, il réplique que cette opinion n'a pas d'existence propre : « On met en avant l'opinion des journaux, c'est au Quai d'Orsay qu'on la fait cette opinion⁷ ». Tout au long de la crise, les frères Cambon rechignent à considérer les arguments plus ou moins recevables que leur soumettent de Selves ou Caillaux à ce sujet. Dans leur esprit, l'opinion publique, celle des titres parisiens, compte pour peu de choses au regard des intérêts engagés dans la négociation avec l'Allemagne. Et quand un responsable leur oppose l'argument, ils le considèrent avec une certaine désinvolture.

Pourtant, la donnée n'est pas sans importance et pèse son poids dans la marge de manœuvre de Paris. Joseph Caillaux, favorable à l'accord, met en garde Jules Cambon contre l'état de l'esprit public en France. On pourrait songer à une simple manœuvre rhétorique. S'abriter derrière une « opinion publique », prétendument opposée à quelque concession, est une manœuvre pratique pour des décideurs embarrassés. Cependant, il n'y a pas que ça. Dans une démocratie parlementaire aussi instable que la IIIe République, l'atmosphère politique est à surveiller de près. L'ambassadeur français à Berlin en est conscient. Dans ce sens, sans nier cette fois la réalité politique de l'opinion publique, il distingue la bonne de la mauvaise, la populaire de la bourgeoise :

« L'opinion française me paraît tout à fait s'égarer. Il est vrai qu'on a tout fait pour l'exaspérer. [...] Il y a dans l'atmosphère d'erreur qu'on a créé ainsi dans la presse parisienne, une part de responsabilité morale dont tout le monde ne pourra pas se dégager plus tard. Mais je ne pense pas que vous deviez vous laisser arrêter par cette opinion publique qui est celle de la bourgeoisie lectrice de *l'Écho de Paris* et du *Gaulois*. Le peuple, la masse démocratique attend les résultats et ne verra que les résultats pour porter son jugement, et, comme elle a plus de bon sens que les oppositions de salon, elle ne mettra pas en comparaison la possession de territoires de l'Afrique centrale, qui enrichissent quelques particuliers, avec la domination d'un empire beaucoup plus riche que le Congo et qui domine la Méditerranée et l'Atlantique⁸. »

7 Centre des archives diplomatiques de Nantes (CADN) 83PO/A/217 – Correspondance politique et commerciale, août-sept. 1911 (arrivée). Lettre particulière de Paul Cambon à Justin de Selves, le 6 septembre 1911

8 Commission de publication des documents diplomatiques français, *Documents diplomatiques français. 1871-1914. 2e série, 1901-1911. Tome 14*, Paris, Imprimerie nationale, 1955, doc. 378 (désormais : DDF II, t.14). Lettre particulière de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 29 septembre 1911.

Cet extrait, à mettre en perspective avec les précédents, constitue une transaction. L'opinion existe, son influence est réelle. Seulement, la presse parisienne l'a égarée, portant avec ça une « responsabilité morale ». Encore une fois, les journaux conduisent l'opinion, l'induisent en erreur. Ce sont eux, d'une étrange façon, qui conduisent l'esprit public. Le plus surprenant réside peut-être sous la forme du *distinguo* fait entre l'opinion « qui est celle de la bourgeoisie lectrice de *l'Écho de Paris* et du *Gaulois* », « les oppositions de salon » en somme, et « [le] peuple, la masse démocratique ». Selon Cambon, il se présenterait donc deux opinions : celle d'une bourgeoisie chauvine et égoïste, et celle de la masse, du peuple, patriotes enhardis par le bon sens commun. Une conception qui trahit la marque de l'optimisme démocratique qu'imprègne la pensée libérale du temps.

On pourrait cependant rétorquer que cette distinction ne vaut que dans le contexte de rédaction de la présente lettre. Caillaux s'émeut de l'agitation politique française, l'ambassadeur tente de le rassurer. Lui-même y croit-il vraiment ? Éternel pessimiste, prompt à la lamentation au sujet de l'incapacité de la France à se hisser par-delà ses querelles intestines, on peut douter de sa confiance réelle dans le jugement de la « masse démocratique ». Pourtant, son mépris pour « la bourgeoisie lectrice » de *l'Écho* et du *Gaulois*, les briseurs d'assiettes irresponsables qu'il conspuait déjà sous le nom de « faux patriotes⁹ » dans une précédente lettre, est certain. Dans sa correspondance de 1912 avec Mermeix, il fait la même distinction, regrettant que « depuis bien des années que ce qu'on appelle l'opinion chez nous soit, non pas l'opinion de la France, mais l'entêtement passager de Paris et le goût du scandale¹⁰ ». Les feuilles parisiennes le répugnent d'autant plus qu'en bon libéral il souscrit au rôle d'une presse en charge d'éclairer l'opinion. En octobre 1911, il essaye encore de railler Mermeix, journaliste au *Petit Journal*, à la cause de l'accord : « À ce moment *Le Petit Journal* qui ne doit pas seulement représenter l'opinion et ses lecteurs, mais qui doit aussi l'éclairer, pourra avec son autorité si grande, aider à faire un peu plus de lumière dans les esprits¹¹. » Dans l'esprit de Jules Cambon, « les coulisses¹² » ou les « boulevards¹³ » de Paris, leur vie politique et médiatique, ses scandales et ses murmures, s'opposent en quelque sorte à l'opinion véritable du pays, à celle des masses démocratiques.

Cette distinction artificielle traduit la difficulté de cerner ce que signifie l'opinion publique. Nier, diminuer ou nuancer, le concept change selon les circonstances. Dans le cas particulier de

9 FRMAE 43PAAP100 – Jules Cambon, Lettres de Jules à Paul (1909-1923). Lettre de Jules à Paul Cambon, le 28 avril 1911 (antidaté du 25 avril 1911 dans les *DDF*)

10 FRMAE 43PAAP56 – Jules Cambon, Correspondance personnelle LU à PE. Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 24 février 1912

11 *Ibid.* Lettre de Jules Cambon à Mermeix, n. d. (certainement fin octobre 1911)

12 *Ibid.* Lettre de Jules Cambon à Mermeix, le 24 février 1912

13 *Ibid.*

Cambon, qu'on pourrait sans doute élargir à une grande partie du monde diplomatique de l'époque, l'objet « opinion » ne recouvre jamais une définition précise. Celle du public et celle des journaux sont souvent confondues et son impact politique n'est pas clair. Comment donc, dans ces conditions, mesurer vraiment le sérieux qu'attachent les diplomates à cette valeur d'opinion ? Outre le travail diplomatique et consulaire (sur lesquels nous reviendrons), quelques lettres trahissent le souci de l'ambassade de garder le contact avec l'humeur publique allemande et française.

L'exemple le plus notable réside dans la correspondance de Théodore de Berkheim, le conseiller de l'ambassade, à son ami Jean le Bourdais des Touches, proche de Caillaux. Défendant l'action du Président du Conseil, ce dernier prévient d'un péril politique immédiat si l'accord marocain n'est pas conclu dans les plus brefs délais :

« Je voudrais aujourd'hui pouvoir vous rendre compte bien exactement de l'état d'esprit qui va s'aventurant de jour en jour ici à tel point que tout retard apporté à la conclusion définitive rend celle-ci de plus en plus périlleuse. On en est arrivé à amener l'opinion sur le principe même d'une cession territoriale quelle qu'elle soit. Et ce ne sont pas seulement des nationalistes qui se mettent à la tête du mouvement, mais même des chefs comme notre ami de la rue Franklin [Clemenceau] et Rib. [Ribot ?] [...] Vous voyez quelle est la situation de notre ami [Caillaux] ! Dans quinze jours il ne pourra peut-être plus faire accepter ce qui aurait été considéré comme un succès pour lui à la fin du mois dernier. Chaque jour passé rend ce pays plus intransigeant et plus belliqueux. [...]

Comment voulez-vous arrêter la presse dans ce courant ? Les seuls journaux auxquels on pourrait reconnaître un caractère officieux comme le *Mat[in]* et le *Temps* ont d'ailleurs été jusqu'à présent d'un ton raisonnable. Et ce n'est pas faute de leur prêcher le calme ! Quant aux feuilles nationalistes y compris *l'Écho*, on ne peut vraiment pas en rendre le gouvernement responsable. Je ne puis que trop vous le répéter il faut que l'on se rende compte, si on veut sincèrement un accord, que c'est à grande peine que notre ami en maintient encore ici les possibilités, mais que chaque jour de retard fait perdre une chance de voir cet accord ratifié non seulement par l'opinion, mais par le Parlement¹⁴. »

Le ton est catastrophiste et traduit sans doute la peur croissante de Caillaux de voir son cabinet renversé. En tout cas, il dépeint bien l'atmosphère délétère qui règne dans les antichambres parlementaires à ce moment. En même temps, il lie le problème de l'opinion qui s'échaufferait avec celui du risque politique pesant sur l'accord franco-allemand. Cambon doit négocier le plus vite possible et s'assurer le Maroc pour la France. Sans quoi, l'entente avec l'Allemagne serait rendue impossible. La presse, encore une fois, paraît à la fois cause et conséquence de cette grogne publique, et à la lecture de ces lignes, le gouvernement serait en passe d'en perdre le contrôle. L'humeur du pays est donc un élément d'inquiétude pour l'ambassadeur. Bien que la lettre

14 FRMAE 43PAAP52 – Jules Cambon, Correspondance personnelle A à C. Lettre particulière de Jean le Bourdais des Touches à Théodore de Berckheim, le 19 septembre 1911.

originelle de Berckheim ne soit pas versée aux archives, on peut songer qu'il a écrit à son ami à la demande de Cambon. Quoi qu'il en soit, il est certain que la missive de le Bourdais des Touches a été connue de l'ambassadeur.

Quelques jours après, Paul Cambon met en garde son frère contre une opinion française qui se monte de plus en plus contre le traité. Ce faisant, il pose la question de la nature spécifique des relations franco-allemandes, empreintes de méfiance. Il invoque également ses impressions, celles de leurs proches. Élément notable, pour la première fois, une opinion populaire s'incarne par la silhouette particulière des paysans auvergnats :

« [La] masse est très décidée et l'on peut dire qu'il y a en France unanimité de méfiance contre l'Allemagne et tendances à accepter une grande aventure plutôt que de se laisser jouer. C'est un fait dont il faut tenir compte. Après François [Charmes], Xavier [son frère] que j'ai vu hier arrivant d'Auvergne m'a dit qu'il était stupéfait de l'état d'esprit des paysans dans ce pays le plus pacifique du monde, Fleuriau arrivant de Saintonge dit la même chose, Berckheim te rapportera des impressions semblables et il est non moins stupéfait que moi d'un emballement avec lequel on ne peut pas raisonner. Il te montrera un article de Leroy-Beaulieu dont on parle beaucoup, véritable réquisition contre un abandon quelconque au Congo¹⁵. »

Le 20 septembre, Jules Cambon écrit au Président du Conseil et regrette « que l'opinion française qui, depuis le commencement, avait montré beaucoup de fermeté et de dignité se laisse emporter en ce moment à des exagérations belliqueuses¹⁶ ». Pas de nuance, pas de distinction donc. L'opinion se présente à son esprit comme un bloc unique, et il s'en émeut. Une inquiétude point... quand quelques lignes plus loin, au sujet de la presse, il ajoute qu'il ne peut « croire cependant que, si vous êtes obéi, toute cette fumée ne se dissipe pas ». Cambon perçoit donc les changements dans le climat politique français, il les craint. Toutefois, il pense encore que le gouvernement est en capacité, sinon de conduire l'opinion, au moins de l'apaiser par le canal des journaux. Au fond, il ne comprend qu'avec peine les difficultés de Caillaux de conserver la main ferme sur l'affaire marocaine. Il relativise d'autant plus qu'il juge la chose trop importante pour s'effrayer des conséquences politiques immédiates. Pour lui, le traité marocain vaut bien la chute du gouvernement.

La raison de ce relativisme tient à deux choses. D'abord, sa formation intellectuelle. Cambon est de ces républicains d'ordre traumatisés par la guerre de 1870, qui méprisent et

15 FRMAE 42PAAP106 – Paul Cambon, Correspondance familiale 10 janv. 1909 – 20 déc. 1911. Lettre de Paul à Jules Cambon, le 29 septembre 1911.

16 DDF II, t. 14, doc. 342. Lettre particulière de Cambon à Caillaux le 20 septembre 1911.

craignent les querelles intestines françaises¹⁷. Réaliste à l'extrême, il ne perçoit la diplomatie qu'à l'aune de la balance coût/bénéfice, négligeant les facteurs psychologiques irrationnels. Ce tropisme réaliste peut s'étendre à la plupart des diplomates de la période, à la suite d'une formation historique et politique dans laquelle les « forces spirituelles » et l'influence des représentations ne sont que peu interrogées¹⁸. Ensuite, le poste à l'étranger tend à couper le représentant diplomatique du climat politique de son pays. Les journaux français parviennent en Allemagne. Mais leur lecture ne saurait retranscrire qu'imparfaitement l'atmosphère de Paris. Pour ça donc, de Berlin, les disputes franco-françaises peuvent sembler petites.

En revanche, Cambon paraît plus sensible à l'humeur d'outre-Vosges. Au Ministère, fin octobre, il avertit d'un fort mouvement d'opinion contre le traité, au moment de la réunion du Reichstag. Le 20 octobre, il écrit au Département : « La campagne contre la conclusion de l'accord marocain que je vous signalais ces derniers jours va en s'accroissant¹⁹. » Il complète ses dires par ceux que lui a tenus le prince de Hatzfeld, « qui est au Reichstag le chef des conservateurs indépendants et qui, par tradition de famille est très sympathique à la France ». Ce dernier évoque l'état d'esprit du public et conseille à Jules Cambon de conclure vite. Dans les derniers jours d'octobre, la Chambre basse allemande devient le principal écueil sur lequel l'accord pourrait faire naufrage. Le 19 octobre, l'ambassadeur note qu'il « se fait ici une campagne parmi les députés du Reichstag » et que « l'objet véritable de cette campagne est de revenir sur l'accord marocain ». En effet, « [L]'opinion allemande semble de plus en plus regretter ce qui s'est fait, et réclamer le partage du Maroc²⁰ ».

Quelle est cette « opinion allemande »? Celle des parlementaires, des journaux, du public en général ? Impossible de le dire. Comme souvent, le concept ne se réfère à rien de précis et on peine à saisir de quoi il en retourne. Des communications qui précèdent et suivent, on peut cependant émettre l'hypothèse que l'ambassadeur a en tête les députés et les principaux organes de presse allemands. En tout cas, Cambon persiste : les difficultés croissent au Reichstag, « l'opposition à l'abandon du Maroc y devient tous les jours plus vive²¹ ». De ce point de vue, il se montre plus sensible à la poussée des oppositions à Berlin qu'à Paris. La chose s'explique par le seul fait que, résidant en Allemagne, fréquentant des officiels allemands, il s'imprègne plus aisément du climat politique de ce pays. Les discussions quotidiennes avec Kiderlen, lui-même sous pression,

17 A propos du traumatisme français et des conséquences intellectuelles de « l'Année Terrible » voir, DIGEON Claude, *La crise allemande de la pensée française : (1870-1914)*, Paris, PUF, 1992 (rééd.). Sur la génération particulière née sous le Second Empire, à laquelle appartient les frères Cambon, voir *Ibid.*, pp. 255-318

18 Sur la formation intellectuelle des diplomates, voir DASQUE Isabelle, *op. cit.* pp. 327-358.

19 CADN 83PO/A/396 – Correspondance politique et commerciale, oct-déc. 1911 (départ). Télégramme de Jules Cambon le 20 octobre 1911.

20 *Ibid.* Télégramme de Jules Cambon le 19 octobre 1911.

21 *Ibid.* Télégramme de Jules Cambon le 24 octobre 1911.

accentuent sans doute encore son impression qu'il en faut peu pour que le gouvernement impérial flanche. Il se convainc qu'il n'est plus possible d'arracher la moindre concession aux Allemands. « L'opinion » du pays ne le permettrait pas. Désormais, il ne reste plus qu'à conclure. Il exprime ainsi cette conviction à Caillaux, le lendemain de la signature de la partie congolaise de l'accord :

« J'ai répondu à vos instructions en concluant hier. Je ne sais si de retarder encore nous aurait permis d'obtenir davantage. J'en doute, car les offres de l'Allemagne étaient comme la peau de chagrin de Balzac et se rétrécissaient chaque jour.

Les difficultés intérieures du Gouvernement allemand grandissaient : l'opposition coloniale prenait le dessus et aujourd'hui on annonce que le Sous-Secrétaire d'État aux Colonies, M. de Danckelmann, vient de donner sa démission pour ne pas s'associer à une politique qui nous a abandonné le Maroc contre des morceaux du Congo qu'il juge d'une valeur insuffisante²². »

Sur ce point, Jules Cambon voit juste. Il n'y avait plus rien à espérer de l'Allemagne. L'opposition politique à l'accord allait croissant. Elle explose au grand jour presque tout de suite après sa conclusion définitive, avec la démission du ministre allemand des Colonies Lindequist (que Jules Cambon confond avec de Danckelmann) et la diatribe du Kronprinz au Reichstag²³. Cependant, on remarque qu'il n'éprouve pas la même pudeur à considérer dans sa pleine mesure l'hostilité allemande au traité que celle française. Cela tient peut-être du fait qu'il considère la transaction comme favorable à la France. Ce faisant, il admet l'opposition allemande légitime et la redoute. Elle pousse l'ambassadeur à plaider en faveur d'une accélération des négociations et interfère avec le travail diplomatique. La seconde, en revanche, lui paraît plus aberrante, irrationnelle.

Malgré tout, la perception de l'opinion publique par Jules Cambon ne cesse de souffrir d'un vide conceptuel majeur. On ne sait jamais bien ce qu'elle désigne : paysans, ouvriers, employés, fonctionnaires, politiques, journalistes ? La réponse diffère selon le contexte. En général, « l'opinion » chez les diplomates évoque plutôt le ton de la presse du pays, ou constitue en une généralisation des dires d'un groupe, voire d'une personne (politiques, financiers) à l'ensemble de la population. La manifestation la plus concrète d'une « opinion populaire » à travers ces lignes, est encore les paysans armagnacs de Paul Cambon. Mais là aussi, la mention est vague. L'ambassadeur ne fait que rapporter le témoignage de son ami Xavier Charmes, sans qu'on sache de quoi il en retourne vraiment.

22 DDF II, t.14, doc. 519. Lettre particulière de Cambon à Caillaux, le 3 novembre 1911.

23 ALLAIN Jean-Claude, *Agadir 1911 : Une crise impérialiste en Europe pour la conquête du Maroc*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1978, p. 417

La faiblesse des méthodes de mesure de l'opinion explique cela. Les journaux et le témoignage constituent les seuls moyens pour les hommes de la Carrière de jauger de son humeur. Les sondages et les enquêtes sociologiques modernes n'existent pas encore et la faiblesse méthodologique réduit l'opinion à ses plus simples manifestations²⁴. L'approche qu'en font les Cambon sert d'exemple : tantôt ils la nient, tantôt ils la diminuent et tantôt ils la distinguent, selon ce qui les arrange. Si l'opinion et la presse se télescopent souvent dans leurs esprits, c'est avant tout parce que les journaux semblent le moyen le plus évident de jauger l'humeur du pays. Les diplomates s'y rattachent donc par nécessité, comme à une bouée. Au fond, « l'opinion publique » est un objet sans objet, une expression galvaudée et déficiente, sans définition stricte. De ce point de vue, les lacunes des deux frères à son sujet ne paraissent pas constituer une originalité. Leur formation intellectuelle et leur profil sociologique sont peu éloignés des standards du reste du corps diplomatique français²⁵. Ils sont les parfaits représentants de la vieille garde de républicains opportunistes, bombardés ambassadeurs à la fin du XIX^e siècle au moment de la « républicanisation » du Ministère. Il est donc possible d'envisager un élargissement de ces conclusions à une part importante des diplomates de même génération en poste à l'étranger.

Pourtant, en dépit des lacunes théoriques et des déclarations péremptoires, les hommes de la Carrière paraissent tout à fait admettre la réalité politique de l'opinion. Le soin de Kiderlen et de Cambon d'éviter les écueils langagiers lors de la rédaction de l'accord trahit la conscience de devoir ménager deux sensibilités nationales échaudées.

B – Éluder les termes connotés : les non-dits et l'enjeu du secret.

La question des termes dans le traité définitif se pose à plusieurs moments de la discussion. Certains, dont les enjeux symboliques sont forts, demandent aux négociateurs des circonvolutions périlleuses. Heureusement, pour ça, les acteurs diplomatiques disposent d'un outil pratique : les lettres interprétatives²⁶. Ces documents sont utiles pour préciser l'esprit d'un traité et intègrent

24 Certains fonctionnaires se révèlent plus compétents que les diplomates pour rendre compte de l'opinion. Les préfets et les procureurs généraux, par exemple, ont davantage de facilité dans l'exercice. Leur connaissance des populations locales, des conditions matérielles et spirituelles de ses diverses catégories, nourrie et étayée par des enquêtes de terrain, aboutissent souvent à des rapports plus précis et complets que n'importe quel document diplomatique similaire, voir FARCY, Jean-Claude et CLERE, Jean-Jacques, *Les rapports des procureurs généraux de la Cour d'appel de Dijon: décembre 1849-juillet 1870*, Dijon, Presses universitaires de Dijon, 2003

25 Sur la sociologie du corps diplomatique français à cette époque, voir DASQUE Isabelle, « Une élite en mutation : les diplomates de la République (1871-1914) », *Histoire, économie, société*, 2007, Vol. 26, no 4, pp. 81-98. Sur les frères Cambon spécifiquement, voir VILLATE, Laurent, *La république des diplomates : Paul et Jules Cambon, 1843-1935*, Paris, Science infuse, 2001.

26 Pour les lettres interprétatives de la négociation de 1911, voir Commission de publication des documents diplomatiques français, *Documents diplomatiques français, 1871-1914. 3^e série, 1911-1914. t.1, 4 novembre 1911-7 février 1912*, Paris, Imprimerie nationale, doc. 19. Dépêche de Jules Cambon à Justin de Selves, le 5 novembre 1911.

quelques retouches techniques qui ne trouvent pas leur place dans la convention diplomatique même. Ils se présentent sous la forme de lettres que les négociateurs s'adressent l'un à l'autre et à l'inverse du reste, soumis à l'examen du Parlement et à la publicité, les lettres sont maintenues secrètes²⁷. Une particularité bien utile, dont les diplomates usent complaisamment, pour expliciter ce qui ne peut l'être dans le traité public ; au risque, cependant, de les exposer au procès de « diplomatie secrète ».

Les négociations de 1911 offrent plusieurs exemples de cela. Le souci soulevé par l'inscription du mot « protectorat » dans la convention marocaine en est un. Pour l'Allemagne, l'expression est la plus difficile à admettre, car elle constitue l'abandon définitif du Maroc. Aux yeux de Paris en revanche, c'est une condition *sine qua non*, la raison même des négociations, car là est le nœud de l'affaire au fond, et ce dès l'origine. Lors des premières conversations en juillet, Jules Cambon et Kiderlen s'étaient mis d'accord : le Maroc pour la France, en échange de compensations territoriales au Congo. de Selves aussi s'était voulu clair : une négociation franco-allemande n'aurait aucun intérêt si l'Allemagne ne consent pas à renoncer au Maroc une fois pour toutes. Cet abandon passe donc par la reconnaissance explicite par l'Allemagne de la possibilité pour la France d'imposer un régime de protectorat. Les lettres que Jules Cambon reçoit de Paris en septembre, au moment de la négociation marocaine, ne disent pas autre chose. Jean le Bourdais de Touches l'assure : « Une seule chose peut imposer silence [...] aux plus raisonnables : c'est la solution définitive et absolue en ce qui concerne le M[aroc]²⁸ ».

Sur ce point, le gouvernement impérial ne pense pas différemment. Kiderlen admet tout à fait le protectorat français au Maroc. Le 23 juillet, avec un peu d'exagération tout de même, il affirme à Jules Cambon qu'il laisserait aux Français toute latitude pour la rédaction de la convention marocaine, partant du principe que l'Allemagne obtienne de larges parts du Congo français et que l'égalité économique dans l'Empire chérifien soit maintenue²⁹. En septembre toutefois – comme déjà vu – la diplomatie allemande durcit le ton et loin d'adopter la rédaction française, tente d'imposer quelques garde-fous à la suprématie française. Pourtant, le principe du protectorat français n'est jamais remis en cause. de Selves peut bien s'offusquer, dans un télégramme, que l'Allemagne semble revenir sur le principe de l'accord, il n'en est rien³⁰.

27 Un « secret » à relativiser malgré tout. Dans le cas d'Agadir par exemple, les lettres interprétatives sont publiées dès 1912 dans le *Livre jaune*. Mermeix les reproduit de même dans sa *Chronique de 1911*. Par secret donc, il faudrait surtout comprendre plus discrétion par rapport au traité public, soumis à l'examen public des Chambres.

28 FRMAE 43PAAP52 – Correspondance personnelle A à C. Lettre de Jean le Bourdais des Touches à Théodore de Berckheim, le 19 septembre 1911.

29 Caillaux, Joseph, *Mes mémoires ; t. III : Clairvoyance et force d'âme dans l'épreuve, 1912-1930*, Paris, Plon, 1947, p.283. Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 24 juillet 1911.

30 DDF II, t.14, doc. 280. Télégramme de Justin de Selves à Jules Cambon, le 8 septembre 1911.

En effet, dès le 9 août, Cambon écrit à Caillaux « qu'il est entendu que le mot protectorat sera prononcé dans l'accord secret qui accompagnera l'accord public³¹ », qu'il considère en outre « ce point comme capitale³² ». Le 17 août, l'ambassadeur télégraphie au Ministère pour signifier qu'il est bien entendu que le mot « protectorat » sera mentionné dans les lettres interprétatives selon les désirs de Paris³³. Quoi qu'il en soit, même sans cette précision, il soutient que l'abandon allemand du Maroc ouvre mécaniquement la voie au protectorat français : « C'est un sophisme de dire que son consentement [le gouvernement allemand] à notre protectorat n'écarte pas le seul obstacle que nous rencontrions³⁴ », écrit-il à de Selves le 2 octobre. Ajoutant, face à ce qu'il perçoit comme de la mauvaise foi, avec un franc agacement : « Croyez-vous qu'alors que le protectorat nous est virtuellement reconnu, nous puissions dire aujourd'hui avec honneur « Il n'y a rien de fait ? » Je ne le pense pas³⁵. »

Malgré les dires Paris, l'ambassadeur estime donc que le protectorat est implicitement reconnu par l'Allemagne. L'objectif français est rempli, il ne sert à rien d'en souhaiter davantage, d'imposer une sorte « d'humiliation morale aux gens³⁶ ». Pourtant, le Ministère s'obstine, car l'inscription dans l'accord public serait une grande victoire sur les oppositions intérieures. Mais, pour le gouvernement allemand, la symbolique politique autour du terme est trop forte. De fait, par protectorat français au Maroc, on lit renonciation allemande. Devant ces deux intérêts opposés, l'inscription du mot dans les lettres interprétatives constitue une formule transactionnelle. Elle rassure les Français, en se prémunissant d'une intervention allemande le jour où elle imposerait sa domination au Maroc. Elle évite au gouvernement allemand une renonciation publique qui eût l'allure d'un accès de faiblesse devant les opinions. De cette manière, le mot « protectorat » n'apparaît donc pas dans le traité public.

Le rôle des lettres interprétatives intervient encore, de façon un peu plus anecdotique, lorsqu'il s'agit de définir l'ouverture de ports marocains supplémentaires au commerce international. Le sujet n'est pas nouveau et avait été posé quelques années auparavant. Agadir, notamment, faisait l'objet de quelques convoitises européennes³⁷. La crise est l'occasion de rouvrir le dossier. Ainsi, le contre-projet allemand du 8 septembre mentionne explicitement la cité portuaire comme l'un des futurs points d'entrée qui devrait être ouvert au commerce européen. Tout de suite, l'ambassadeur avertit Paris : une telle mention, bien qu'anodine, lui semble inconvenante

31 *Ibid.*, doc. 157. Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 9 août 1911.

32 *Ibid.*

33 *Ibid.*, doc. 186. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 17 août 1911.

34 *Ibid.*, doc. 389. Lettre de Jules Cambon à Justin de Selves, le 2 octobre 1911.

35 *Ibid.*

36 *Ibid.*, doc. 352. Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 23 septembre 1911.

37 Sur cette question ALLAIN, Jean-Claude, *Agadir 1911 : Une crise impérialiste en Europe pour la conquête du Maroc*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1978, pp. 187-190.

considérant les circonstances de la crise, ce qu'il a d'ailleurs fait savoir à Kiderlen³⁸. Il propose de remiser le nom dans les lettres interprétatives et de se contenter d'une vague promesse à propos des ports marocains en général dans l'accord public. de Selves approuve. La rédaction allemande est donc rejetée par les Français et retravailler dans le projet qui suit, auquel enfin Kiderlen consent³⁹. Ici, mesure-t-on le soin des diplomates d'éviter ces écueils symboliques que peut comporter l'accord, même sur une demande aussi subsidiaire, à laquelle les Français n'ont d'ailleurs rien à redire sur le fond.

De bien des façons, les lettres interprétatives paraissent être le terrain sur lequel les diplomates relèguent les termes interdits, à la symbolique lourde, difficilement présentables au public et à la représentation nationale. Si le rôle initial de ces documents est de préciser l'esprit d'un texte, d'en étayer certains points pour éviter les litiges par la suite, elles se présentent ici plutôt comme un moyen pratique et efficace d'éviter la confrontation avec les opinions⁴⁰. Non soumises au débat parlementaire, leur utilisation fréquente participe aussi d'une certaine réticence diplomatique à l'endroit de la publicité. Du même coup, elles soulèvent la question du secret diplomatique, de son rapport à la diplomatie secrète, quand beaucoup, à gauche surtout, exigent une transparence nouvelle à la hauteur de l'époque⁴¹. de Selves, lui-même, paraît partager cette préoccupation, on sans avancer quelques arguments :

« Je répugne, en ce qui me concerne, à des accords secrets et j'aime mieux en dire plus, s'il est besoin, dans les accords publics.

Les accords secrets, on en sait toujours l'existence, on leur fait dire souvent autre chose que ce qu'ils contiennent, et ils créent une atmosphère de défiance dont j'ai souci de nous garer⁴². »

Cambon l'admet, mais la rétorque sous le prétexte qu'il ne s'agit pas là *stricto sensu* d'un traité secret, mais simplement des lettres visant à expliciter l'esprit de la convention :

« Barrère n'aurait pas obtenu de l'Italie ce qu'il en a obtenu, si l'accord avait dû être publié, et nos ententes avec l'Angleterre et la Russie ne souffriraient pas la lumière dans toutes leurs parties. Au reste, il ne s'agit pas de faire avec l'Allemagne, à côté du traité public, un traité secret. Il ne faut pas donner ce

38 DDF II, t.14, doc. 289. Dépêche de Jules Cambon à Justin de Selves, le 8 septembre 1911.

39 *Ibid.* doc. 334. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 19 septembre 1911.

40 Ce fait ne signifie pas non plus que les lettres interprétatives perdent de leur utilité première. Celles d'Agadir contiennent aussi des indications techniques anodines, sans caractère politique ou symbolique.

41 C'est le cas chez les socialistes, mettant en avant une diplomatie des peuples, démocratique et transparente, contre la pratique diplomatique des chancelleries, voir ci-dessous le sous-chapitre traitant du journal *L'Humanité*.

42 DDF II, t.14, doc. 335. Lettre de Justin de Selves à Jules Cambon, le 19 septembre 1911.

nom à un échange de lettres, qui a pour objet de commenter les termes du traité public et d'en préciser la portée pour les deux Puissances contractantes⁴³. »

Dans une lettre à Caillaux datée du même jour, il persiste dans son idée lorsqu'il aborde la pertinence ou non de définir les frontières marocaines dans les lettres interprétatives :

« Je reçois, ce matin, une lettre personnelle de M. de Selves. Il me déclare qu'il n'est pas partisan des traités secrets : je le comprends et je partage son avis, mais en principe seulement, car certains engagements, par exemple ceux de la Russie avec nous, ou même ceux que M. Barrère a obtenus de l'Italie ne supporteraient pas la lumière. Dans notre affaire, il ne s'agit pas de traité secret. Il ne faut pas appeler traité secret un échange de lettres, qui a pour objet de commenter les termes d'un traité public, et d'en fixer la portée dans la pensée des Puissances contractantes⁴⁴. »

Dans son ouvrage d'après-guerre, Jules Cambon défend encore le principe de la discrétion, sinon du secret diplomatique, lorsqu'il s'agit de mener une négociation à son terme⁴⁵. Selon lui, l'ombre est le meilleur moyen de garantir la marge de manœuvre des États et de ses représentants. À l'inverse, une diplomatie conduite au regard de tous limiterait grandement le champ des possibilités. Une transparence excessive nuirait à l'action diplomatique dans l'idée que le feu des projecteurs contraindrait les négociateurs à une extrême prudence, ou au contraire à l'outrance verbale. Elle susciterait des réactions d'amour propre délétères en travestissant chaque concession en humiliante reculade. La diplomatie, *a fortiori* dans des pourparlers aussi graves, nécessite une discrétion où les sondages et les tâtonnements peuvent s'opérer en toute quiétude. Sans quoi, « le jour où il n'y aurait plus de secret dans la négociation, il n'y aurait plus de secret du tout⁴⁶ ».

Jules Cambon s'inscrit là très nettement dans la tradition du Concert européen, celle de la « diplomatie des cabinets » et ses accords secrets bilatéraux, aux antipodes de la « new diplomacy » des années 1920, avec sa sécurité collective, ses traités publics et sa Société des Nations. Vis-à-vis de tout cela, ses écrits d'après-guerre témoignent d'un grand scepticisme. Il critique l'utopisme des années d'après-guerre, du wilsonisme, raillent ces gens qui voient la démocratie comme une nouvelle « Jérusalem⁴⁷ ». Quant à la prétendue « diplomatie secrète », il la nuance beaucoup en

43 *Ibid.*, doc. 343. Lettre de Jules Cambon à Justin de Selves, le 20 septembre.

44 *Ibid.*, doc. 342. Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 20 septembre 1911.

45 CAMBON, Jules, *Le diplomate*, Paris, Hachette, 1926, p. 30

46 *Ibid.*, p. 32

47 Dans l'un d'eux il affirme notamment : « Mais qu'importe disent les prophètes de la Jérusalem future, la démocratie triomphe. Comme on avait dit : l'Empire c'est la paix, la démocratie c'est la paix. Je ne crois point à la vertu des institutions politiques pour changer la nature humaine, et tant qu'il y aura des passions et des intérêts chez les hommes, autant dire tant qu'il y aura des hommes, il y aura des divisions entre eux », voir FRMAE 43PAAP115 – Jules Cambon, Publications de Jules Cambon. Manuscrit « La guerre de 1870 », n. d.

avançant que dans « les pays libres » les traités finaux sont soumis au Parlement pour ratification⁴⁸. On ne pourrait donc pas parler de secret dans ce cas précis.

Ces lignes, écrites en 1926, s'appliquent parfaitement à la négociation de 1911. Elle exprime la perception de l'ambassadeur quant à l'intérêt qu'il porte à divulguer quoi que ce soit à la presse ou aux opinions. En cela, il craint qu'une indiscretion inopportune rende la négociation impossible en la transformant en une question d'amour-propre. Il abonde dans ce sens à plusieurs reprises, parlant des attaques des journaux français à l'endroit de Kiderlen⁴⁹ et craignant une réaction négative du ministre. C'est encore dans *Le Diplomate* qu'on trouve l'explication de son apathie médiatique pendant la crise d'Agadir, une raison qui touche à sa culture diplomatique : « [Le] négociateur doit être discret : c'est pour lui une obligation étroite. Il le doit par égard le ministre, son chef, et plus encore pour celui avec qui il négocie⁵⁰ » car « une négociation est une conversation : aucun des interlocuteurs n'est le maître d'en publier quoi que ce soit sans manquer gravement l'autre⁵¹. » On mesure ici le gouffre qui sépare le vieil ambassadeur de ses cadets de l'administration centrale, plus prompt à jouer la carte de la presse.

Quoi qu'il en soit, sur les inconvénients de la diplomatie publique, l'ambassadeur n'a pas fondamentalement tort. Sans doute une négociation menée au grand jour est plus compliquée à mener. La discrétion est un élément fondamental lorsqu'il s'agit de soumettre des questions graves à l'avis de deux gouvernements ; la relation inflammable de la France et de l'Allemagne accentue encore cela. Cependant, ces arguments ne sauraient satisfaire ceux de plus en plus nombreux qui estiment être en droit de savoir ce que les gouvernements tramant en leur nom. Les négociations de 1911 sont caractérisées par un verrouillage de la communication diplomatique. La porte de l'ambassade reste obstinément fermée aux journalistes. Une pratique vivement critiquée par ces derniers, qui passent d'autant plus mal en France que les principes républicains s'y opposent. Ainsi, la froideur de Selves à ce sujet s'explique peut-être autant par conviction personnelle que par la peur d'être victime d'une attaque à la Chambre.

Dans sa même lettre du 19 septembre, le ministre consent effectivement à la solution des lettres interprétatives au sujet de la mention du protectorat et du port d'Agadir, mais faisant mine toujours de refuser le traité secret :

48 CAMBON, Jules, *op. cit.*, p.31

49 DDF II, t.14, doc. 254. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 4 septembre 1911.

50 CAMBON, Jules, *op. cit.*, p.30

51 *Ibid.*

« Donc pas de traités secrets, mais une lettre en quelque sorte de consécration des accords où M. de Kiderlen, interprétant cet accord, prononcera le mot de protectorat, et une lettre de vous où vous direz qu'Agadir rentre dans la catégorie des ports à ouvrir ultérieurement au commerce⁵². »

Même en Allemagne, cette question du secret fait grincer les dents, avec d'autant plus de force que le résultat de l'accord du 4 novembre est contestable et le Reichstag est impuissant à rejeter le texte. Les consuls français rapportent cette grogne, notant que la colère est moins dirigée contre la France que contre le gouvernement impérial. Dans les milieux politiques, on exige une révision constitutionnelle, afin d'obtenir la possibilité pour le Reichstag de ratifier les accords internationaux et d'avoir un droit de regard sur les affaires étrangères. Sur ce point, les consuls renseignent l'ambassade et à Paris à propos de l'humeur allemande au lendemain de la signature de la crise. Un troisième enjeu se dessine, fondamental en contexte de crise : celui de la surveillance de l'opinion publique adverse.

C – Le travail d'analyse du réseau consulaire en Allemagne.

Comment juge-t-on l'opinion d'un pays en 1911 ? Pour les agents diplomatiques et consulaires, la méthode consiste surtout à analyser les journaux et les réunions politiques du pays accréditaire afin de rendre compte des évolutions en cours⁵³. Ce travail chronophage n'est pas assuré complètement par l'ambassade. Comme la surveillance militaire, les consulats jouent un rôle important dans le traitement de l'information politique.

Pendant la crise de 1911, ce traitement passe surtout par l'analyse de la presse locale, à laquelle ils dédient plusieurs rapports à destination de l'ambassade. Le caractère confédéral de l'Empire allemand ajoute un intérêt particulier à ces renseignements. Il s'agit d'observer les réactions des différentes composantes du Reich aux négociations marocaines. Les archives de l'ambassade regorgent de ces rapports politiques, parfois longs de plusieurs pages⁵⁴. On peut s'étonner d'une telle pratique, dans le sens où les consulats sont tournés plutôt vers l'activité économique et administrative, leur raison d'être⁵⁵. Les diplomates, eux, se réservent plutôt le domaine politique. Cependant, sur le terrain, la distinction entre l'économique d'une part, le politique d'autre part, trouve rapidement ses limites. En 1911, le moment est d'autant plus propice à

52 *DDF* II, t.14, doc. 335. Lettre de Justin de Selves à Jules Cambon, le 19 septembre 1911.

53 Les postes diplomatiques disposent d'un fond d'abonnements aux principales feuilles du pays, DASQUE, Isabelle, *Les diplomates de la République (1871-1914)*, Paris, Sorbonne Université Presses, 2020, p.461.

54 Cf. notamment CADN 83PO/B/43 – Maroc, 1911 et FRMAE 131CPCOM/34 – Dossier général, juin-juillet 1911.

55 Voir BADEL, Laurence, *Diplomaties européennes XIX^e-XXI^e siècle*, Paris, SciencesPo Les Presses, 2021, pp. 124-131

l'action consulaire qu'on peut penser que la conduite de la crise et le travail supplémentaire amputent à l'ambassade le temps et les moyens humains nécessaires à la surveillance politique.

C'est ainsi que les consuls héritent d'une partie de la tâche, rendue plus critique encore par le contexte de crise. En général, ces derniers adressent leurs analyses à l'ambassadeur qui les transmet ensuite au Quai selon son bon vouloir. À partir de l'ensemble qui lui parvient des quatre coins d'Europe, le Ministère rédige de vastes synthèses dont on trouve trace dans les archives⁵⁶. Ce sont des documents de plusieurs dizaines de pages, reproduisant les dernières analyses de la presse étrangère. Sans surprise, lors de la crise d'Agadir, le gros du travail de recoupement concerne la presse allemande. Toutefois, la presse anglaise est aussi mise à l'honneur, ainsi que celle d'Espagne ou d'Autriche. En tous les cas, ce type de travaux témoignent de l'importance particulière qu'accorde le Ministère à l'analyse de la presse étrangère. Du point de vue des diplomates, les journaux sont le moyen par excellence pour jauger l'opinion publique étrangère et décrypter les intentions des gouvernements.

En 1911, le matériel autorisant ces méta-analyses de la presse étrangère à Paris n'est pas d'origine diplomatique, mais consulaire. Ce sont les consuls français en Allemagne qui fournissent, par l'intermédiaire de l'ambassade à Berlin, les éléments utiles à l'administration centrale afin d'exécuter son travail de compilation. Les agents consulaires français en Allemagne portent notamment le regard sur la presse et les événements de la vie publique allemande. De cette manière, le consul de France à Dusseldorf adresse une longue dépêche à Jules Cambon, dans laquelle il s'essaye à une analyse complète de la presse allemande. Il formule sa démarche comme suit :

« Au moment où les moindres manifestations de l'opinion publique empruntent aux événements actuels une valeur très supérieure à leur importance ordinaire, il peut paraître utile de signaler à l'attention de Votre Excellence certains articles de journaux qui semblent avoir échappé à l'analyse de la presse française, mais qui contiennent pourtant quelques indication⁵⁷ »

Encore une fois, l'idée d'une presse porte-parole de l'opinion allemande reparait. À défaut d'être capables de mesurer ce que pense vraiment l'opinion, les diplomates et les consuls se restreignent aux journaux. Dans ce cas précis, le consul ne restreint pas son champ d'analyse aux journaux de sa région d'affection, c'est-à-dire ceux de Dusseldorf, ou de Rhénanie. Il cite par exemple un article paru « sous ce titre significatif, "Le véritable ennemi héréditaire" dans la revue

56 Cf. par exemple FRMAE 131CPCOM/34 – Dossier général, juin-juillet 1911, qui en contient plusieurs de la sorte, au début de la crise. Malheureusement, le reste des dossiers n'était pas consultable, mais aucune raison ne s'oppose à ce qu'ils n'en contiennent pas aussi.

57 CADN 83PO/B/43 – Maroc, 1911. Dépêche du consul de Dusseldorf à Jules Cambon, le 4 septembre 1911.

berlinoise *Die Standarte (L'étendard)*⁵⁸ ». Il consiste en une diatribe contre l'Angleterre, dont la conclusion étonnante est que « l'espérance où plutôt l'illusion tenace qu'un rapprochement franco-allemand contre la Grande-Bretagne pourrait sortir de la crise actuelle⁵⁹ ». Dans la foulée, le consul rapporte aussi les dires d'un correspondant des *Berliner Neueste Nachrichten* selon lui spécialiste des questions africaines, et ceux du *General-Anzeiger*, « journal populaire de Dusseldorf ».

Au sujet de ce dernier, à l'inverse des précédents « qui représentent surtout des thèses individuelles⁶⁰ », il reconnaît que « s'ils ne contiennent aucune vue originale, ils traduisent assez exactement, soit la moyenne de l'opinion, soit parfois un mot d'ordre officiel⁶¹ ». Une distinction de nature est donc faite, entre une presse davantage d'opinion que l'autre. Les feuilles ne sont pas placées au même niveau, selon leur militantisme ou leur sérieux. Un travail critique de contextualisation est ainsi accompli. Mais en même temps, l'amalgame que semble commettre le consul entre l'opinion générale et les propos du *General-Anzeiger* tend à réduire la pertinence de l'analyse en aboutissant à des conclusions peut-être trop optimistes. Citant un article de ce dernier, très critique envers la diplomatie impériale et plutôt favorable à la France, le consul conclut qu'« il y a dans ces conseils et ces jugements en même temps qu'une modération bien inattendue, l'indice d'une évolution de l'opinion, à laquelle je me propose de consacrer un rapport spécial⁶² ». Un seul article paru dans un journal populaire suffit alors à donner l'illusion à l'agent consulaire d'un signe d'un basculement prochain de l'opinion publique.

En outre, les derniers mots de la dépêche trahissent bien du rôle que lui et beaucoup de ses collègues à ce moment-ci ambitionnent de devenir : les rapporteurs de l'opinion publique allemande auprès du Quai d'Orsay. Les circonstances de la crise offrent aux consulats une importance stratégique nouvelle, les transformant en autant de postes d'observation disséminés sur le territoire allemand. Valorisés par les circonstances, ils se saisissent plus activement des questions politiques, tandis que l'ambassade est occupée à négocier. Elle se contente de transmettre lesdites dépêches à Paris, faisant office de filtre entre les consulats et l'administration centrale. Certains consuls ne s'embarrassent pas de ce truchement. Ils correspondent avec le Ministère sans passer par l'intermédiaire du poste berlinois. Dans ce cas, celui-ci ne reçoit qu'une copie de la communication comme l'exige le règlement ministériel⁶³. Ainsi en est-il du consul de France à Mannheim, Bridet d'Autremont, qui adresse au Quai une analyse politique de la situation locale :

58 *Ibid.*

59 *Ibid.*

60 *Ibid.*

61 *Ibid.*

62 *Ibid.*

63 DASQUE, Isabelle, *op. cit.*, p.442.

« Ainsi que je le constatais dans mes derniers rapports, l'intervention des partis politiques à propos des affaires extérieures tend à s'accroître en Allemagne.

Ici comme sans doute les autres parties de l'Empire, l'attitude des ligues qui demandent pour l'Allemagne en Afrique des garanties économiques et territoriales est en opposition tranchée avec la propagande du parti social démocratique. Ce parti, fortement représenté à Mannheim, déplore de plus en plus les tendances de la politique coloniale⁶⁴. »

Cette fois, le propos ne repose pas sur des articles de presse, mais sur la poursuite de la vie politique de Mannheim et les logiques d'opposition entre les partis politiques. De ce paradigme différent, il s'en dégage une analyse peut-être plus nuancée et plus propre à traduire les dynamiques de la vie intérieure allemande au cours de la crise d'Agadir. À ce propos, il rapporte au Département le déroulé d'une réunion du parti social-démocrate local :

« L'assemblée a pris les résolutions suivantes :

Elle proteste contre les tentatives inconsidérées de jeter l'Allemagne dans un conflit contre d'autres États européens ;

Elle demande la convocation du Reichstag pour qu'on y fasse valoir les dispositions du peuple allemand tendant au maintien de la paix ;

Elle estime que ce n'est pas dans son matériel de guerre et dans des conflits internationaux que réside l'avenir de l'Empire, mais dans l'évolution démocratique⁶⁵. »

Les rapports de ce type ne sont pas rares. Le 19 septembre, le consul de France à Stuttgart informe l'ambassade de la réunion « des membres du parti national-libéral du district de Marbach [...] pour célébrer leur “fête d'été”⁶⁶ ». Il ajoute que :

« Les acteurs ont insisté « sur les intérêts économiques allemands au Maroc et déclarés que l'honneur de l'Empire rendait nécessaire l'acceptation par le Gouvernement français des revendications allemandes. L'assemblée, composée d'environ 600 personnes, vota une résolution exprimant l'espoir que le Gouvernement saura, pour la grandeur et l'avenir de l'Allemagne, défendre dignement les intérêts du peuple et l'honneur de la nation⁶⁷. »

Par la suite, le même consul souligne l'irritation des trois « plus importants journaux de Wurtemberg » commentant les articles « de la presse française qu'ils affirment être toute entière animée du désir de la revanche⁶⁸ ». Le lendemain, dans une dépêche à destination de Jules Cambon,

64 CADN 83PO/B/43 – Maroc, 1911. Dépêche du consul de France à Mannheim à Justin de Selves, le 22 août 1911.

65 *Ibid.*

66 *Ibid.* Dépêche du consul de Stuttgart à Jules Cambon, le 19 septembre 1911.

67 *Ibid.*

68 *Ibid.*

il se propose de s'atteler à une revue des journaux du Wurtemberg. À son propos, il note que « depuis quarante-huit heures, la presse wurtembergeoise a quelque peu changé d'attitude dans ses appréciations sur les négociations franco-allemandes⁶⁹ ». En effet :

« Des articles présentés comme correspondances de Paris relèvent le ton belliqueux de la presse française. La question du Maroc ne serait qu'un incident vite arrangé si les Français n'étaient en ce moment animés du désir de prendre leur revanche de la guerre de 1870. [...] Ces commentaires sont accompagnés de quelques traductions de journaux français et, tout particulièrement de la *France militaire*⁷⁰. »

Ce n'est pas la seule occasion où un consul rapporte les polémiques entre les journaux allemands et français. Trois jours plus tard, le consul de France à Hambourg porte à l'attention de l'ambassadeur un article du *Correspondant* de Hambourg en réponse à celui du *Temps*. Une coupure presse est jointe à la dépêche⁷¹. Les agents consulaires français analysent donc les grands journaux allemands par le menu, avant d'en faire rapport à l'ambassade. De ce point de vue, ces rapports nourrissent sans doute à l'irritation de Jules Cambon vis-à-vis de la presse française. En effet, en lui rapportant les moindres polémiques, les consuls le soumettent à un flot constant de renseignements négatifs à ce sujet. Leurs rapports s'amoncellent sur le bureau du pauvre ambassadeur, dans l'esprit duquel se dégage l'impression de querelles médiatiques incessantes. À propos de la *France militaire*, mentionné par le consul de France à Stuttgart, l'ambassadeur va s'en plaindre personnellement à Messimy, le ministre de la guerre, qui lui répond avoir pris les mesures nécessaires⁷².

La convention franco-allemande conclue le 4 novembre et la crise désormais résolue, les consuls français s'abandonnent à de longues analyses de la situation intérieure allemande. Le 7 novembre, le consul général de Francfort adresse copie à l'ambassade d'une dépêche communiquée au Département, dans laquelle il livre une analyse des feuilles locales selon leur obédience politique⁷³. Le document s'intitule, « La convention sur le Maroc et l'opinion allemande – Analyse de la presse de Francfort », cas exemplaire de la confusion faite entre la presse et l'opinion publique dans l'esprit des représentants consulaires. Finalement, les réactions de la presse allemande relevées par le consul sont assez tièdes, voire hostiles. Le lendemain, le consul de Hambourg adresse un document analogue à Jules Cambon⁷⁴. La dépêche se nomme « L'opinion publique à Hambourg et

69 *Ibid.* Dépêche du consul de Stuttgart, le 20 septembre 1911.

70 *Ibid.*

71 *Ibid.* Dépêche du consul de Hambourg à Jules Cambon, le 23 septembre 1911

72 FRMAE, 43PAAP56 – Papier d'agent, archives personnelles, Jules Cambon. Lettre de Messimy à Cambon, n. d. mais remontant à la crise de 1911 et se rapportant à cette affaire.

73 CADN 83PO/B/43 – Maroc, 1911. Dépêche du consul-général de Francfort à Justin de Selves, le 7 novembre 1911.

74 *Ibid.* Dépêche du consul de Hambourg à Jules Cambon, le 8 novembre 1911.

la politique étrangère » : en vérité, il s'agit d'une revue de presse, même amalgame que la précédente donc. Dans celle-ci, les impressions recueillies semblent toutefois plus modérées. Les journaux hambourgeois, s'ils regrettent quelques points, semblent se contenter de l'accord passé.

Démarche assez rare, le consul complète son analyse en l'étoffant d'une conversation qu'il aurait tenue avec « un des premiers banquiers de Hambourg » :

« On est visiblement satisfait dans le monde des affaires de la fin si longtemps attendue d'une crise dont on a craint à un moment donné les pires conséquences, sans qu'on semble avoir cru un seul instant cependant, à Hambourg, du moins, la nécessité d'une guerre entre la France et l'Allemagne au cas où les deux pays ne se seraient pas arrangés. Il m'est revenu à plusieurs reprises au cours de ces derniers mois l'impression très nette – et je l'ai signalé à l'Ambassade – qu'une guerre avec la France à propos du Maroc n'aurait provoqué aucun élan dans la masse de la population allemande. On sentait que seules étaient intéressées dans la question quelques grandes maisons qui font profession de se poser comme les pionniers de l'activité allemande dans les pays non encore ouverts aux initiatives européennes⁷⁵. »

On est donc loin de cette montée de l'opposition que rapporte fébrile Jules Cambon au Ministère dans les dernières semaines d'octobre⁷⁶ ou de « l'immense désillusion » du peuple allemand que décrit de Faramond dans ses *Souvenirs*⁷⁷. C'est que ces réactions sont surtout celles de la scène politique et parlementaire de Berlin, qui, malgré un prétexte de politique étrangère, obéit en fait à la logique des affaires domestiques, les élections au Reichstag en ligne de mire. Le consul d'Hambourg ajoute ainsi que « la mauvaise humeur provoquée par ces constatations [la faiblesse des compensations françaises] se tourne beaucoup plus contre le Gouvernement de Berlin que contre celui de Paris⁷⁸ ». Le consul de Stuttgart ne dit pas autre chose, le 5 novembre :

« La plupart des journaux du Wurtemberg, conservateurs, nationaux, libéraux ou socialistes n'ont pas épargné, ces dernières semaines, bien qu'il soit un compatriote, leurs blâmes à M. de Kiderlen-Waechter. La politique de M. Bethmann Hollweg est de même sévèrement jugée et la retraite du sous-secrétaire d'État aux colonies a été unanimement approuvée.

Il y a unanimité également dans tous les organes de gauche pour déplorer que les accords franco-allemands n'aient pas été soumis au Reichstag⁷⁹. »

De même que son collègue de Hambourg, il ajoute que :

75 *Ibid*

76 Par exemple, CADN 83PO/A/396 – Correspondance politique et commerciale, oct-déc 1911 (départ). Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 20 octobre 1911.

77 FARAMOND DE LA FAJOLE, Auguste, *Souvenirs d'un attaché naval en Allemagne et en Autriche 1910-1914*, Paris, Plon, 1932, p.66

78 CADN 83PO/B/43 – Maroc, 1911. Dépêche du consul de Hambourg à Jules Cambon, le 8 novembre 1911.

79 *Ibid*. Dépêche du consul de Stuttgart à Jules Cambon, le 5 novembre 1911

« Tous ces reproches en somme se réduisent à un qui, s'il n'est pas toujours exprimé, est sans cesse sous-entendu et qui exprime très exactement l'état d'unanimité de l'opinion publique, tel qu'il m'est apparu dans mes conversations particulières : la diplomatie de l'Empire a, depuis des années, été au-dessous de sa tâche, parce qu'elle n'a jamais su nettement ce qu'elle voulait⁸⁰. »

On peut douter du caractère unanime de l'opinion publique défendue par le consul français, mais il est intéressant de relever la présence de ses conversations privées dans l'analyse, qu'il intègre à son propos sans soucis. Qui sont ses interlocuteurs ? Il ne le précise pas, mais les amalgame tout de même à l'opinion générale de la population souabe.

Avec cela, il apparaît chez ces consuls trois manières de surveiller, rendre de compte de « l'opinion publique » : l'analyse de la presse locale, d'abord ; le suivi des remous de la vie politique intérieure allemande, ensuite ; les discussions particulières des agents avec certaines de leurs connaissances sur place, enfin. Des méthodes en vérité assez similaires à celles employées par l'ambassade et le reste du réseau diplomatique français de la période⁸¹. Dans le contexte des discussions d'Agadir toutefois, le poste diplomatique berlinois se retrouve avec peu de temps à consacrer à cette tâche. Hormis quelques dépêches spécifiques donc⁸², les analyses politiques de la Pariser Platz sont assez rares. C'est pourquoi une quantité importante des informations de ce type lui sont fournies par le réseau consulaire français en Allemagne, plutôt que par son travail propre. En outre, même dans le cas contraire, le champ d'investigation de l'ambassade ne dépasse souvent pas la capitale et les cénacles de pouvoir. Aussi, la documentation produite ne se substitue pas à celle des consuls, mais la complète.

D – Les tentatives des diplomates de contrôler l'information.

Tout au long de la crise d'Agadir, les négociateurs s'efforcent de tenir la presse à l'écart des négociations. Dès leur première rencontre, Kiderlen et Jules Cambon s'accordent pour maintenir le silence autour des conversations diplomatiques. Auprès de Selves, le diplomate français avance le risque politique et la réaction redoutée des « partis coloniaux » :

« Cette négociation prendra du temps et exigera de la patience : il importe que la presse française le comprenne. Il importe surtout qu'elle ne donne aucune indication sur le fond même des négociations. M. de Kiderlen pense que les partis coloniaux en France et en Allemagne seront les plus hostiles aux

80 *Ibid.*

81 DASQUE, Isabelle, *op. cit.*, p.461

82 A propos d'un article du journal allemand *La Post*, voir par exemple CADN 83PO/A/395 – Correspondance politique et commerciale, juil-sept 1911 (départ). Dépêche de Jules Cambon à Justin de Selves, le 5 août 1911.

arrangements que nous avons en vue et qui servent les intérêts mêmes qu'ils prétendent défendre. Nous ne devons rien faire, ni qui permette aux coloniaux allemands de surexciter l'opinion de leur pays, ni qui nous attire des résistances de certains de nos coloniaux français⁸³.»

L'ambassadeur partage encore ses craintes de ce côté-là, en écrivant à Caillaux dès le 10 juillet qu'il importe « que le langage de notre presse ne compromette pas la négociation commencée en en annonçant à l'avance les résultats⁸⁴ ». À peine la conversation débutée donc, l'ambassadeur exprime déjà une profonde défiance vis-à-vis des journaux de Paris. De ce point de vue, la suite devait légitimer cette attitude circonspecte. Les premières semaines de juillet 1911 marquent la faillite complète de cet accord. Les indiscretions parisiennes se multiplient, dont la plus grave, celle du *Matin* du 19 juillet, manque de provoquer une scène entre les deux négociateurs. Le 20 juillet, après une nouvelle indiscretion de *L'Écho de Paris*, le ministre allemand et l'ambassadeur se décident à agir. Considérant qu'il serait vain de poursuivre une politique de silence absolu, ces derniers conviennent de la nécessité de donner quelque chose à la presse, une espèce « d'os à ronger » si on peut dire. Jules Cambon expose la procédure à de Selves⁸⁵ : à la fin de chaque entretien, les négociateurs (Cambon et Kiderlen à Berlin ; de Selves et de Schoen à Paris) s'entendent sur la rédaction d'une dépêche commune, transmise à l'agence Wolff et Havas. Le ministre français accepte l'arrangement :

« J'accepte très volontiers de rompre le silence que je me suis imposé et que j'impose, en employant le système des communiqués écrits, rédigés d'un commun accord et approuvés par les deux Gouvernements ou leurs représentants⁸⁶. »

Si cette collaboration franco-allemande dans le domaine de l'information connaît un succès très mitigé, elle se maintient un temps. Il en ressort des communications au style diplomatique, bref dans la forme, assez superficielles et avares en détails dans le fond. À l'instar des négociations diplomatiques, leur rédaction est d'abord française avant d'être ensuite qu'elles soient traduites en allemand. Kiderlen et Jules Cambon s'accordent sur le contenu de la note, sans en référer systématiquement à leur hiérarchie. L'une d'elles, écrite de la main du ministre allemand dans les papiers personnels de l'ambassadeur, est rédigée comme suit :

83 *DDF* II, t.14, doc. 51. Dépêche de Jules Cambon à Justin de Selves, le 10 juillet 1911.

84 *Ibid.*, doc. 53. Lettre particulière de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 10 juillet 1911.

85 *Ibid.* doc 90. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 21 juillet 1911.

86 *Ibid.*, doc. 91. Télégramme de Selves à Cambon, le 21 juillet 1911.

« Dans les dernières entrevues entre M. C et K. les vues de principe ont pu être rapprochées. Tout de même il faudra encore un examen approfondi des détails dont chez nous les diff. Départements compétents s'occupent en ce moment. Le résultat devra être soumis par le chancelier à S. M. l'E[mpereur]⁸⁷. »

On le constate, ces documents disent peu de choses sur la conversation diplomatique. De ce fait, et au grand dam des diplomates, leur capacité à mettre un terme aux indiscretions de la presse française reste très médiocre. Ils n'assurent pas aux journalistes une source d'informations officielles satisfaisantes. En revanche, ils mettent en lumière leur désir tenace de poursuivre leurs pourparlers dans l'obscurité tranquille des cabinets, sans céder autre chose qu'une note télégraphique à destination des journaux français et allemands⁸⁸. Diplomates de la vieille école, Jules Cambon et Kiderlen refusent de mener une discussion sous la pression de forces extérieures. Ce fait contreviendrait à l'idée du diplomate agissant en dehors des passions de la foule, dont l'ambassadeur en fait une de ses caractéristiques dans son ouvrage de 1926⁸⁹.

Quoi qu'il en soit, la méthode des notes communes a un bilan mitigé. Les indiscretions disparaissent un temps seulement, dans les deux premières décades d'août, avant de reparaitre le mois suivant, au moment où les négociations rentrent dans une phase plus active. Sur le papier, l'idée n'était pas absurde. Elle se comprend comme une façon de limiter la tendance de la presse à recourir aux bruits de couloir pour compenser le manque d'informations officielles, en lui offrant cettedite information. Seulement, les communications de Kiderlen et Jules Cambon sont beaucoup trop lacunaires pour contenter quelque journaliste. À ce sujet, ils manquent aux deux hommes une véritable stratégie médiatique qu'aurait pourtant pu constituer ces notes télégraphiques. Mais en fin de compte, plutôt que de tenter de l'accrocher et de la concilier grâce à elle, les diplomates utilisent ces dernières dans le projet vain de l'écartier.

En 1905, le ministre russe Witte, négociateur à Portsmouth face aux diplomates japonais, usa de son talent de communicant pour s'attirer les faveurs de la presse américaine. La manœuvre fut un succès, et par sa capacité à obtenir la sympathie des principaux journaux du pays, l'individu réussit à obtenir des clauses favorables à la Russie au regard du rapport des forces militaires⁹⁰.

87 CADN 43PAAP47 – Jules Cambon, Négociations marocaines et compensations territoriales en Afrique équatoriale 1er juil-15 sept 1911. Note de Kiderlen, le 4 août 1911.

88 En outre, ce n'est pas un hasard si les deux diplomates utilisent d'abord le format spécifique de la dépêche télégraphique comme moyen de communication, considérant le caractère transculturel de l'objet et son rôle central dans la communication internationale depuis le XIX^e siècle, voir BOLZ, Lisa, « La dépêche télégraphique comme format d'écriture transculturel au XIX^e siècle », *Monde(s)*, 2017, n°16, pp. 31-46.

89 CAMBON, Jules, *op. cit.*, p.10

90 Voir, SCHATTENBURG, Suzanne, « The diplomat as 'an actor on a great stage before all the people' ? A cultural history of the Portsmouth Peace Negotiations of 1905 », dans : MÖSSLANG, Markus et RIOTTE, Torsten, *The diplomats' world : A Cultural History of Diplomacy, 1815-1914*, Oxford, Oxford University Press, 2008, pp. 167-194.

Évidemment, en 1911, la situation n'est pas la même. Les médias américains jouissent d'un régime libéral, tandis que ceux allemands sont soumis à une censure plus forte. Les États-Unis de l'époque sont en position d'arbitrage dans le conflit russo-japonais, alors que l'Allemagne et la France sont parties prenantes de la crise de 1911. Enfin, le succès de Witte auprès du public américain s'explique aussi par des considérations racistes, en lien avec la peur du Péril jaune. Mais tout de même, le Russe, en adaptant ses manières et son discours aux mœurs démocratiques états-uniennes, réussit à s'attacher la sympathie du public qui paraissait difficile d'obtenir au vu du caractère autocratique du régime russe qu'abhorrait bon nombre d'Américains.

En 1911, rien de tout cela. Aucun des négociateurs, Kiderlen comme Jules Cambon, n'utilise leur image dans l'idée d'enjôler une certaine presse, allemande, française ou tierce. Pas d'opération de séduction donc ; les deux diplomates ne sont pas des communicants, et ne désirent rien de moins que de l'être. Pourtant, ce mépris ne cache pas une méconnaissance de l'importance de la presse. Les deux diplomates sont conscients de son rôle. Leur volonté de restreindre l'information au maximum en témoigne, bien que dans ce cas, la stratégie choisie s'apparente à une voie de garage. Lorsqu'une situation périlleuse se présente, leur premier réflexe tient à prévenir tout danger du côté des journaux. C'est ainsi qu'au sujet de l'affaire d'Aix-les-Bains, Kiderlen informe l'ambassadeur de la censure d'une dépêche de l'agence Wolff relative à l'incident, par crainte « de l'explosion que cela produirait dans la presse⁹¹ ». Le facteur médiatique est pris en compte. Mais, loin de tenter d'en jouer, les négociateurs préfèrent le neutraliser, à défaut de pouvoir le supprimer. Et quand les opinions s'agitent, ils misent sur la stratégie du pourrissement à la place d'une attitude plus active. Jules Cambon l'énonce dans son ouvrage :

« Pendant le cours d'une longue négociation que je poursuivais à Berlin avec M. de Kiderlen, l'opinion publique s'énervait dans nos deux pays. Comme je pressais le Secrétaire d'État d'en finir, celui-ci qui, sous une forme parfois brusque, cachait beaucoup de finesse, me répondit : "Laissons dire ; vous désirez aboutir et moi aussi ; mais il faut user les amours-propres"⁹². »

« Laissons dire », tout tient à cela. Face aux médias, la vieille culture diplomatique de la négociation peine à intégrer la communication politique dans son attirail, alors même qu'une timide réflexion à ce sujet s'amorce à cette période au sein du corps diplomatique français⁹³. De cette manière, Witte, financier de formation, se montre plus à l'aise dans l'exercice que le seraient plus tard, Jules Cambon et Kiderlen, diplomates professionnels. Confrontés à la soif de connaissance du

91 CADN, 83PO/A/395 – Correspondance politique, juillet-septembre 1911 (départ). Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves le 17 août 1911.

92 *Ibid.*, p. 30

93 DASQUE, Isabelle, *op. cit.*, p. 469

grand public, ces derniers opposent un mutisme à toute épreuve. Le problème est que cela ne règle pas grand-chose. La restriction des informations offertes à la presse fait son effet à court terme. Mais, devant une situation de crise qui dure, les journaux s'agacent vite du silence. La presse française surtout, essaye d'assouvir sa faim de renseignements en gobant les rumeurs et les « indiscretions ». Ainsi, en pratiquant obstinément la politique de « la porte close » vis-à-vis des journalistes, les deux diplomates accentuent ce dernier phénomène plus qu'il ne le résout. Jules Cambon et Kiderlen, à vouloir verrouiller l'information, en abandonnent finalement le contrôle à plus retors qu'eux. À une occasion seulement, les deux diplomates jouent le jeu de la communication, lorsque Kiderlen invite l'ambassadeur à dîner chez lui à deux reprises, à la fin de septembre et d'octobre. Les journaux français et allemands rapportent les événements avec emphase. Pour le *Vossische Zeitung (la Gazette de Voss)*, grand quotidien libéral allemand, il s'agirait ni plus ni moins que « du dîner de la paix »⁹⁴. Mais même dans ce cas, rien que de très classique dans la façon de communiquer. Ce genre d'expression mondaine fait partie de la boîte à outils des diplomates. D'ailleurs, il est probable que la symbolique de ces deux dîners fut moins adressée à la presse qu'au monde diplomatique européen, dans l'idée de le rassurer sur le désir de chacun de s'entendre au moment où la guerre italo-turque éclate.

Quoi qu'il en soit, loin de réévaluer la nécessité d'une carotte médiatique, Jules Cambon avance l'idée des coups de bâton. Au sujet de la presse parisienne, il persiste à penser auprès de De Selves et Caillaux qu'un tour de vis est nécessaire. Le 4 octobre, après un énième incident, il invoque auprès de ce dernier une question d'ordre public et demande alors que le Conseil des ministres s'en saisisse⁹⁵. À de Selves, il écrit encore qu'il « voi[t] bien que l'échec de ces négociations est savamment poursuivi par une partie de nos journaux⁹⁶ ». Parfois, l'effet réussit. Le 23 septembre, dans une lettre au chef du gouvernement, l'ambassadeur se félicite du calme qui règne de nouveau dans les feuilles françaises, après l'avoir supplié quelques jours plus tôt de « tenir la main à ce que la presse ne nous jette pas des bâtons dans les roues⁹⁷ ». Il affirme que son « action s'est évidemment fait sentir sur la presse de Paris, car elle est devenue plus raisonnable⁹⁸ ». Cependant, il en est d'autres où la démarche est moins concluante. Sur demande de l'ambassadeur français, de Selves lui écrit avoir effectivement saisi le Conseil des ministres du problème des journaux, mais n'avoir rencontré qu'un profond silence⁹⁹.

94 *Le Matin* du 24 septembre 1911

95 *DDF* II, t.14, doc. 398. Lettre particulière de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 4 octobre 1911.

96 *Ibid.*, doc. 399. Lettre particulière de Jules Cambon à Justin de Selves le 4 octobre 1911.

97 *Ibid.*, doc. 326. Lettre particulière de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 16 septembre 1911.

98 *Ibid.*, doc. 352. Lettre particulière de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 23 septembre 1911.

99 *Ibid.* doc. 403. Lettre particulière de Justin de Selves à Jules Cambon, le 5 octobre 1911.

Ce dernier point a le mérite de mettre en exergue le décalage existant à propos de la liberté de la presse entre les hommes politiques et les diplomates. Ces derniers perçoivent surtout les journaux comme un facteur d'instabilité, nuisibles à l'action diplomatique. Les premiers, en revanche, les voient sans doute davantage comme un élément nécessaire à la démocratie républicaine ; d'autant plus que beaucoup de politiques entretiennent des liens avec le milieu de la presse. Dans l'exemple de Jules Cambon, un autre élément joue sur la piètre opinion du diplomate à l'égard de la presse française : la conviction profonde que des intérêts privés œuvrent contre l'accord marocain, en lien avec les sociétés concessionnaires au Congo français et le « parti colonial », dont la presse nationaliste serait le porte-voix¹⁰⁰.

Cette position est la cause et la conséquence tout à la fois de plusieurs choses déjà relevées à son sujet. L'idée d'abord que l'acquisition du Maroc compléterait le processus historique amorcé en 1830 et que cette obtention serait d'une nécessité suprême pour la France. La perception ensuite, d'une opinion publique française, patriote et sage, qui conséquemment ne pourrait qu'approuver une négociation dont le protectorat marocain serait le but. Ces prémisses, une fois ancrés dans l'esprit du diplomate, le conduisent à deux conclusions. En premier lieu, il estime que les journaux et les individus hostiles à l'accord marocain seraient mus par des inspirations égoïstes¹⁰¹. En second lieu, constatant l'échauffement de l'opinion du pays, il considère que l'esprit public en France aurait été induit en erreur par cette même presse chauvine¹⁰². Après la crise, c'est encore en partie sa conviction profonde en la sagesse d'une opinion publique seulement trompée par la mauvaise presse de Paris, qui l'amène à renseigner Mermeix pour *La chronique de l'an 1911*, dans l'ambition de présenter au public un discours « vrai » des négociations d'Agadir. Dans sa correspondance avec le journaliste, Jules Cambon livre le fond de sa pensée à propos des feuilles et de la vie politique parisiennes, auxquelles il reproche toutes deux de cultiver l'esprit de division¹⁰³ et le développement du « cabotinage¹⁰⁴ », au détriment de l'unité patriotique¹⁰⁵.

100 Pour ne citer que quelques exemples de cette défiance, exprimée surtout dans sa correspondance avec Caillaux, *DDF II*, t.14, doc. 342, 378, 398. Lettres de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 20 septembre, le 29 septembre, le 4 octobre 1911 ; CAILLAUX, Joseph, *Mes mémoires ; t. III : Clairvoyance et force d'âme dans l'épreuve, 1912-1930*, Paris, Plon, 1947, p.297. Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 19 septembre 1911.

101 *Ibid.*, doc. 342. Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 20 septembre 1911.

102 *Ibid.*, doc. 378. Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 29 septembre 1911

103 FRMAE 43PAAP56 – Correspondance personnelle LU à PE. Lettre de Jules Cambon à Mermeix, le 14 février 1912.

104 *Ibid.* Lettre de Jules Cambon à Mermeix, le 19 février 1911.

105 Cette conception « patriotique » n'est pas propre à Jules Cambon. Elle rejoint l'opinion d'une large partie des diplomates de la génération républicaine, entrée dans la Carrière dans les décennies 1880-1890, ayant vécu l'expérience de 1870, voir DASQUE, Isabelle, *op. cit.*, pp. 552-559

II – La représentation du diplomate et de la diplomatie dans la presse de l'époque : l'exemple d'Agadir.

Crise internationale oblige, la médiatisation du conflit diplomatique amène nécessairement à la médiatisation de ses acteurs. Article, portrait, caricature participent à diffuser parmi le public le visage des principaux personnages de l'histoire. Les deux négociateurs à Berlin, notamment, attirent l'attention des quotidiens européens. En France, on s'intéresse plus en détail à celui qui défend les intérêts du pays face à l'Allemagne.

A – Le diplomate et les négociations diplomatiques exposés, représentés, caricaturés.

Cette médiatisation passe par plusieurs canaux qui échappent en grande partie aux diplomates. La lithographie joue son rôle. La grande presse parisienne reproduit le visage des hommes de la Carrière, français et allemands, aux premières loges de la crise. Par exemple, *Le Petit parisien* du 2 juillet 1911, reproduit un portrait du baron de Schoen l'ambassadeur allemand à Paris. Le lendemain, c'est au tour de Kiderlen d'avoir droit à sa photographie, de même que dans *Le Matin* du 10 juillet. Le même journal avait déjà partagé celle de Jules Cambon, trois jours auparavant¹⁰⁶, sur les pas de son concurrent, *Le Journal*, dont la une du 5 juillet 1911 présentait le portrait de l'ambassadeur côte à côte avec celui de Kiderlen. Sur ce début de crise, *Le Petit Journal* reste la feuille la plus avare en illustration : seulement une représentation du secrétaire d'État allemand, dans son numéro du 4 juillet 1911. Toutes ces lithographies, reproduites sur un laps de temps court, participent dès les premiers instants de la crise à ancrer le physique des diplomates dans l'imaginaire du grand public. En général peu sollicitée, l'image de ces derniers s'impose soudain dans la sphère médiatique. Ils deviennent des personnalités du moment.

Passés les premiers jours cependant, la pression médiatique retombe jusqu'à l'entracte de la deuxième décade d'août. Pour Jules Cambon, le point d'orgue de cette médiatisation survient au matin du 21 août 1911, lors de son retour à Paris. Une nuée de correspondants couvrent son arrivée à la gare du Nord. À peine le diplomate a posé le pied à terre que ces derniers l'assaillent de questions. Face à son comité d'accueil, l'ambassadeur lève les bras au ciel, et devant les objectifs des photographes, s'exclame quelque chose comme, « Messieurs, inutile de poser des questions. Je ne puis rien vous dire ! »¹⁰⁷. La photo de l'homme prise à ce moment-ci, avec sa posture lasse et ses épaules hautes en signe d'impuissance, occupe la couverture des plus grands quotidiens du

106 *Le Matin* du 10 juillet 1911.

107 La réplique exacte varie selon les quotidiens, mais le sens est peu ou prou le même.

lendemain¹⁰⁸. Brusquement, le diplomate accède à la célébrité. À propos de cette journée du 21 août, *Le Petit Parisien* raconte jusqu'à l'ovation de la foule à laquelle aurait été gratifié son ambassadeur :

« Souriant, les mains dans les poches, son secrétaire marchant à son côté, [Jules Cambon] se dirigea vers la porte de sortie, cependant que des voyageurs, mis au courant, l'acclamaient et agitaient leurs chapeaux :

- Vive Cambon ! Vive l'ambassadeur !¹⁰⁹ »

Le retour à Berlin, une dizaine de jours plus tard, donne lieu à une situation similaire. Des journalistes bien informés attendent Jules Cambon sur le quai de la gare. Son frère, qui l'accompagne, donne le récit de la scène à son fils :

« J'ai reconduit ton oncle à la gare avant-hier au soir. Il y avait là au moins 50 journalistes et photographes qui le guettaient et quand il est passé Paf ! Paf ! Rayons de magnésium aveuglants et photographies. Puis le groupe l'a suivi jusqu'au wagon et s'est campé devant la portière en m'attendant, mais je suis sorti à contre-voie et j'ai disparu par la salle des bagages. Cette manie photographiante est odieuse¹¹⁰. »

La dénonciation de cette « manie photographiante », et la manière dont Paul Cambon échappe aux objectifs rappellent que les diplomates subissent plus qu'ils ne provoquent leur mise sur le devant de la scène. Jules Cambon souffre de sa médiatisation. En congé à Hyères quelques semaines après le terme de la crise, il narre à son frère les affres de la célébrité, en même temps que sa persistance :

« J'espère que je n'aurais plus à traverser de pareils moments, mais si l'avenir me réserve encore l'ennui d'être un homme d'actualité, je prendrai un faux nom et me ferai ainsi adresser mes lettres, car c'est la poste qui m'a trahi. Les fonctionnaires de la poste n'ont plus le sens de leur métier et à peine étais-je à Hyères que le commissaire de police averti par eux s'est présenté à mon hôtel¹¹¹ ».

De la même façon, Paul porte à sa connaissance une polémique dans la presse provençale, mettant en jeu son statut de personnalité publique :

108 Les quatre grands quotidiens parisiens la reproduisent toutes en une, voir *Le Matin*, *Le Petit Journal*, *Le Petit Parisien*, *Le Journal* du 22 août 1911.

109 *Le Petit Parisien* du 22 août 1911. A souligner qu'aucun autre journal n'évoque une telle scène.

110 FRMAE, 42PAAP106 – Paul Cambon, Correspondance familiale 10 janv 1909 – 20 déc 1911. Lettre de Paul à Henri Cambon, le 1^{er} septembre 1911.

111 FRMAE 43PAAP100 – Jules Cambon, Lettres de Jules à Paul (1909-1922). Lettre de Jules à Paul, n. d. (probablement fin novembre, début décembre 1911).

« Mme de Lorteude m'écrit qu'après ton départ de Hyères, il a eu une polémique dans la petite presse locale. Le *Petit Marseillais* a annoncé que tu étais arrivé incognito et que c'était bien regrettable, car on t'aurait entouré des égards et honneurs dus à ta personnalité. Puis, aussitôt ton départ le *Petit Marseillais* a tourné contre les Hyérois qui n'avaient pas respecté ton *incognito*. Ennuyé, tu étais parti aussitôt au lieu de passer à Hyères 3 ou 4 semaines comme tu y comptais, ce qui eût été pour la station un outrage inappréciable et tu étais allé te réfugier dans un château. On donnait l'adresse indiquée pour l'expédition de tes bagages¹¹². »

En quelques mois donc, l'ambassadeur est devenu une célébrité que les habitants de la région se font un honneur d'accueillir. Cependant, Jules Cambon ne fait rien moins que s'en réjouir. La notoriété n'exerce aucun attrait sur lui, bien au contraire. Les feux des projecteurs lui sont insupportables. Ici réside sans doute une profonde différence entre les diplomates et les hommes politiques dans leur façon d'appréhender le facteur médiatique et d'en jouer. Les vieux représentants de la Carrière, dont Cambon fait parti, honnissent plutôt qu'ils apprécient une telle exposition. Nonobstant, quatre mois de crise et des occurrences quotidiennes dans la presse nationale, auront suffi à faire connaître l'ambassadeur au gros du pays. Une anecdote, rapportée par Paul à son fils, témoigne de la portée qu'eurent les articles de presse consacrés à son frère auprès du grand public :

« Ton oncle m'a écrit qu'à son retour d'Hyères le porteur de sa malle à la gare de Lyon lui aurait dit en voyant son nom : « Êtes-vous l'ambassadeur à Berlin ? ». « Oui ». « Eh bien vous et votre frère qui est à Londres vous nous avez rendu service. Sans vous nous serions dans de beaux draps ». *Ce vox populi* console ton oncle de toutes les inepties qui se déblatèrent dans les milieux politiques de Paris¹¹³. »

En effet, qu'un modeste porteur de malle ait pu reconnaître l'ambassadeur de France à Berlin, et s'y référer comme le frère de l'ambassadeur français à Londres, rend assez compte de l'ampleur de la publicité faite à l'ex-négociateur français pendant ces mois de crise. Pour beaucoup, Jules Cambon est véritablement le diplomate du moment. Néanmoins, ni lui ni son frère ne se font d'illusion sur la persistance de ce halo médiatique, et pour sa part, l'ambassadeur de France à Berlin n'attend que sa fin. Sur ce point, Paul le rassure en même temps qu'il l'avertit : « Si tu crois pouvoir te moucher en ce moment sans que l'univers ne retentisse, tu te trompes. Cet ennui n'aura qu'un temps, mais à l'heure actuelle tu es l'homme du jour. Il faut en prendre ton parti¹¹⁴ ».

112 FRMAE 42PAAP106 – Paul Cambon, Correspondance familiale 10 janv 1909 – 20 déc 1911. Lettre de Paul à Jules Cambon, le 4 décembre 1911

113 *Ibid.* Lettre de Paul à Henri Cambon, le 5 décembre 1911.

114 *Ibid.* Lettre de Paul à Jules Cambon, le 4 décembre 1911.

À son fils, Paul avance que « [p]endant quelques semaines encore ton oncle sera la proie de la publicité et puis, heureusement pour lui, on parlera d'autres choses¹¹⁵ ». Ainsi, les diplomates saisissent assez naturellement le caractère aussi brusque qu'éphémère de cette médiatisation. Leur répugnance à celle-ci s'explique encore par l'hostilité toute diplomatique à l'endroit de l'effet de publicité produit par les médias.

Kiderlen souffre aussi de ce phénomène médiatique en France, mais à un moment bien précis et d'une autre manière. Pour cela, il convient de remonter à la fin du mois d'août 1911. Les négociations franco-allemandes suspendues, le ministre allemand profite de l'entracte pour se rendre en Suisse. Quelques jours plus tard, il franchit la frontière et visite Chamonix, sans prévenir ni Paris ni l'ambassade d'Allemagne. Quand le gouvernement français l'apprend, un vent de panique saisit le Quai d'Orsay et la place Beauvau. La présence du ministre allemand en France, en pleine crise diplomatique, sans dispositif de sécurité adéquat, fait craindre le pire. Caillaux s'empresse de dépêcher le préfet du département à la rencontre du ministre d'Allemagne. Le Président du Conseil contacte également quelques journalistes, munies d'appareils photographiques. En effet, il lui parvient que l'auguste personnage n'est pas seul. Sa maîtresse l'accompagne. Ce faisant, Caillaux espère provoquer la fuite de l'homme vers la Suisse, en exhibant lui et sa discrète escapade sous l'objectif de photographes impudents.

Après avoir qualifié d'odieuse cette manie « photographiante », Paul Cambon reconnaît qu'« elle a quelquefois des effets amusants » :

« Kiderlen avait amené avec lui à Chamonix une dame fort connue, habitant Paris et qui est sa maîtresse intermittente depuis Bucarest. Or, il a une maîtresse en titre à Berlin et la dame de Bucarest a été photographié partout avec lui. Il a fait prier de Selves par Schoen de lui épargner la publication de ces photos. Mais on n'a pas pu arrêter tout et nombre de feuilles ont imprimé la double image de sorte que K. aura des scènes de ménage à essayer à son retour¹¹⁶. »

Enfin, la médiatisation du diplomate passe aussi par la mobilisation d'acteurs plus annexes, ceux de la famille proche par exemple. C'est le cas de la femme de Jules Cambon, Eugénie, dont le visage figure à la une du journal *Femina* du 1^{er} octobre 1911¹¹⁷. Moins que la femme cependant, le court article s'y rattachant traite plutôt de l'importance de la fonction d'ambassadrice en un sens plus général. Le magazine vante un rôle « où la grâce, l'élégance et la courtoisie prennent une place plus grande que la connaissance du droit international¹¹⁸ ». Elle est une figure mondaine avant tout,

115 *Ibid.* Lettre de Paul à Henri Cambon, le 5 décembre 1911.

116 *Ibid.* Lettre de Paul à Henri Cambon, le 1^{er} septembre 1911.

117 La couverture du numéro est reproduite en annexe du présent mémoire (Annexe 8).

118 *Femina* du 1^{er} octobre 1911.

dont la tâche consiste à égayer l'ambassade, l'animer et accueillir plaisamment ses hôtes. L'image sociale impeccable dont elle jouit soutiendrait l'action diplomatique de son mari et le succès de sa mission, car le « salon de toute ambassadrice représente la France¹¹⁹ ». Ce dernier point met en avant le rôle effectivement important des ambassadrices de France dans la fonction mondaine, prometteuse et ordonnatrice de la vie culturelle et mondaine de l'hôtel¹²⁰. Cependant, il est aussi à souligner que dans le cas de l'ambassade de France à Berlin, peu d'entre elles s'imposèrent, car peu d'ambassadeurs, en fin de compte, purent compter sur le soutien à plein temps de leur épouse. Des dix ambassadeurs se succédant à la Pariser Platz entre 1871 et 1933, cinq furent veufs ; sur le reste, trois femmes seulement endossèrent les responsabilités sociales qu'imposaient leur fonction officieuse, dont Eugénie Cambon¹²¹. Lors de la crise d'Agadir toutefois, à se fier à la correspondance de Paul Cambon, cette dernière n'est présente qu'épisodiquement à Berlin, de même que leur fille Marguerite qui suit les mouvements de sa mère. L'hôtel diplomatique reste ainsi dépourvue de vie familiale pendant toute l'année 1911.

Reste que la parution de ce portrait en couverture d'une des principales feuilles féminines de France participe sans aucun doute à la diffusion et à la popularisation du couple Cambon. La célébrité soudaine de l'homme rayonne sur son épouse, mise en lumière par la conjoncture diplomatique internationale.

B – Les négociations d'Agadir vues sous le prisme de la caricature.

Dans ce processus de médiatisation de la crise et de ses acteurs, la satire joue également son rôle. Grand pan de la culture politique et médiatique d'Europe, la caricature contribue autant à diffuser qu'à moquer les figures des diplomates et de la diplomatie d'Agadir. Du même coup, par ces moqueries, elles renseignent sur une certaine image que pouvait renvoyer aux non-initiés la pratique diplomatique de la « Belle Époque ». Un livre surtout retiendra notre attention : celui de John Grand-Carteret, au sujet de la crise marocaine, paru dès avant la fin de la crise, en octobre 1911¹²². L'intérêt de l'ouvrage de Grand-Carteret réside dans la traduction et la reproduction *in extenso* de plusieurs articles et caricatures produites par la presse européenne au moment d'Agadir. Ces dernières sont nombreuses et variées, loin de se réduire à la seule question des négociations diplomatiques. Au contraire, l'essentiel laisse de côté les diplomates et s'attache surtout à moquer la

119 *Ibid.*

120 Sur le cas berlinois en particulier, voir ABALLEA, Marion, *Un exercice de diplomatie chez l'ennemi : l'ambassade de France à Berlin – 1871-1933*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2017, pp. 258-260

121 *Ibid.*, p.259

122 GRAND-CARTERET, John, *France, Allemagne, Maroc : une victoire sans guerre : documents et images pour servir à l'histoire du différend franco-allemand*, Paris, Schleicher Frères, 1911.

querelle franco-allemande et la course au clocher européenne au Maroc. Comme de coutume dans ce type d'illustration, le registre symbolique est mobilisé : plutôt que des personnalités bien identifiables, la plupart mettent en scène un coq et un aigle, Marianne et Germania, ou un soldat français et un soldat allemand.



Figure 11: Caricature parue dans le *Lustige Blätter*, en septembre 1911

Source : GRAND-CARTERET, John, *op. cit.*, p. 169

Certaines caricatures, toutefois, s'osent à représenter des responsables politiques et diplomatiques reconnaissables entre mille. Guillaume II, avec son casque à pointe et sa moustache fameuse, offre d'inépuisables combinaisons artistiques. Le président Faillères, Caillaux, de Selves, Bethmann Hollweg, ne sont pas non plus en reste avec plusieurs caricatures reproduites dans l'ensemble de l'ouvrage. Chez les diplomates, la part belle est faite à Kiderlen. Jules Cambon apparaît dans une moindre mesure, surtout lorsqu'il s'agit de moquer la conversation berlinoise. Dans l'ensemble, celles-ci sont souvent railleuses, promptes à tourner en dérision le travail des négociateurs franco-allemands. Un dessin paru dans le *Lustige Blätter* de Berlin en septembre

1911 représente Cambon et Kiderlen après une entrevue à la Wilhemstrasse. Chacun trace sa route l'air goguenard, murmurant à part soi : « Oh ce que je l'ai proprement roulé ! »¹²³. De cette façon, le journal allemand se moque des prétentions des diplomates à se croire plus malin que l'autre. La sournoiserie est implicitement attachée à leur figure ; une sournoiserie un peu risible, dans le sens où elle trahit de la part de chacun une confiance excessive à diriger et manœuvrer les discussions à sa guise. Le parallélisme évident du décor et des personnages sur lequel l'illustration est construite, accentue cette impression d'équivalence, avec deux négociateurs aussi fourbes l'un que l'autre.

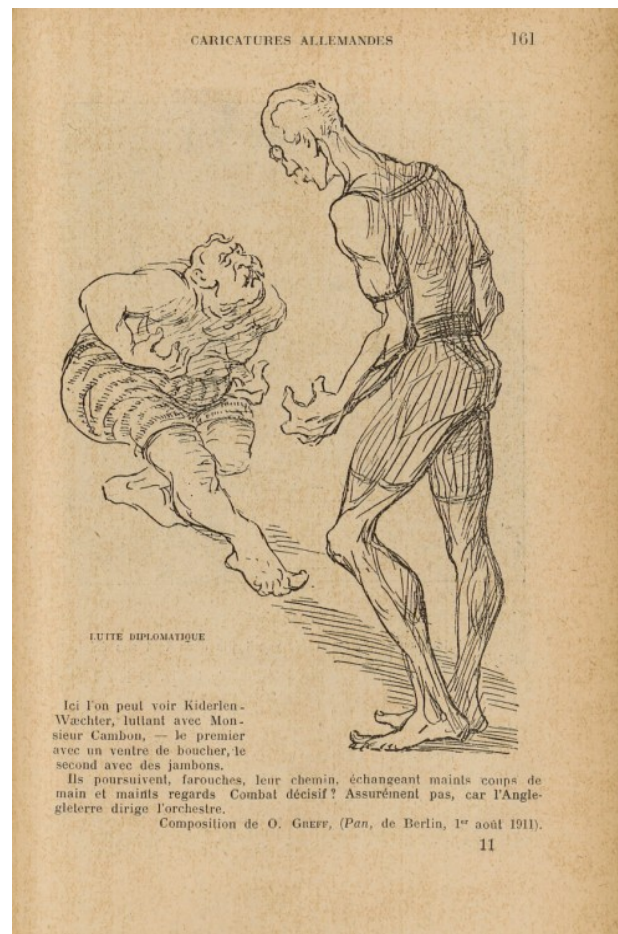


Figure 12: Caricature du *Pan*, le 1er août 1911.

Source : GRAND-CARTERET, John, *op. cit.*, p. 161

Une deuxième caricature, publiée dans le *Pan* de Berlin du 1^{er} août 1911 cette fois, en dit moins sur la représentation des diplomates que sur celle des discussions diplomatiques¹²⁴. Le dessin, intitulé « Lutte diplomatique » donne à voir Kiderlen et Cambon aux prises avec les mains, grimés en lutteur, l'un rond et court, l'autre grand et mince. L'expression est donc prise au mot. De ce point de vue, il faut souligner que l'idée, assez naturelle, du combat diplomatique, n'est pas l'apanage des

¹²³ *Ibid.*, p.169.

¹²⁴ *Ibid.*, p.161

caricaturistes. Certains articles de presse y font régulièrement écho, en comparant les pourparlers berlinois à une confrontation âpre, physique ou intellectuel. *Le Matin* du 13 octobre, par exemple, parle d'une lutte qui se poursuit des deux côtés, chacun armé d'arguments forts et s'appuyant sur une opinion publique solide. Le même article évoque un « jeu » serré et un accord disputé féroce¹²⁵. Expression analogue, le 4 septembre, quand le journal anticipe une « partie » qui s'annonce serrée, à propos des discussions marocaines à venir¹²⁶. D'un ton aux accents plus mâles encore, *Le Petit Marseillais* décerne à Jules Cambon le titre « de champion de la France », apportant alors dans son combat contre Kiderlen et l'Allemagne toutes les qualités de « notre race »¹²⁷. Au sujet d'un dîner entre Kiderlen et Jules Cambon donné à la fin septembre, *L'Action française* s'interroge quant à savoir s'il s'agirait bien d'une trêve entre « deux adversaires bien élevés »¹²⁸. Enfin, dans un article de la *France du Sud-Ouest* repris par le quotidien royaliste, un certain Georges Villiers identifié comme André Tardieu, se répand en reproches contre l'ambassadeur à Berlin. Sur l'étendue des concessions congolaises, il se plaint qu'elles auraient pu être évitées si Jules Cambon « s'était montré moins pressé d'abattre ses cartes »¹²⁹.

Derrière ce vocable, on décèle l'image d'une négociation diplomatique amalgamée à la partie d'un jeu quelconque, sportif ou mental, où l'intelligence et la force exercent pareillement leur bénéfice. Dans l'exercice, un diplomate doit posséder plusieurs qualités s'il veut prendre le dessus sur son adversaire : une endurance physique et psychique, un esprit calme et lucide, servi par un sens de la stratégie et de l'initiative. Dans cet esprit, le face-à-face diplomatique est construit selon le schéma d'un jeu classique, c'est-à-dire gagnant-perdant. Si le diplomate tient à triompher, l'exercice exige de sa part de l'habileté, voire un peu de sournoiserie, afin de mettre son adversaire en échec. En vérité, l'image est au moins aussi parlante que réductrice. Sauf cas particulier, une négociation diplomatique entre deux pays, *a fortiori* deux grandes puissances en mesure de se porter des coups, tend plutôt vers le compromis, dans l'idée d'obtenir une combinaison gagnant-gagnant avec les transactions et renoncements qu'elles exigent des deux partis.

Certaines des caricatures reproduites par Grand-Carteret semblent bien saisir cette caractéristique de la diplomatie, pour mieux la déplorer. Pour ces dernières, loin d'une confrontation, les négociations diplomatiques sont la négation même du rapport de force qu'ils appellent de leur vœu. Une caricature du *Simplicissimus* du 28 août 1911, un journal satirique munichois, voit Jules Cambon donner connaissance à Kiderlen de l'opposition de la France à toute

125 *Le Matin* du 13 octobre 1911

126 *Le Matin* du 4 septembre 1911

127 Article relevé par *L'Action française* du 19 août 1911.

128 *L'Action française* du 25 septembre 1911

129 *L'Action française* du 21 septembre 1911.

ingérence allemande au Maroc¹³⁰. Ce dernier, au fil des quatre cases dessinées, se métamorphose peu à peu en Bismarck. L'ambassadeur, confronté au chancelier de fer, se recroqueville sous la table, apeuré. Le sous-titre laisse poindre un regret : « Conférence entre Cambon et Kiderlen-Waächter ou comment on eût désiré que cela fût (à Berlin) ». Selon cette logique, la tenue prolongée d'une discussion diplomatique participerait déjà d'une forme de désaveu de la puissance allemande. L'Allemagne n'est-elle pas assez forte pour imposer ses vues à la France ? interroge-t-on en substance. La faiblesse de Kiderlen, mis en perspective avec la stature de son défunt maître, serait la cause de cette humiliante discussion avec plus faible que soi, la puissance vaincue en 1870. Le dialogue franco-allemand est discrédité dans son principe, considéré par le *Simplicissimus* comme la preuve d'une mollesse insupportable.

La caricature parue le 21 août dans le *Muskele* de Vienne est plus incisive encore¹³¹. Elle est divisée en deux encarts. Le premier donne à voir une charge de hussards contre une ligne d'infanterie française. Le second représente des diplomates attablés, un papier et un stylo face à eux. Le sous-titre est éloquent :

« Sans grandes phrases l'on vidait autrefois les querelles à l'arme blanche, virilement, sur le vert gazon des champs ; - Aujourd'hui, on ne veut plus se décoller de sa chaise, et c'est avec la parole et la plume que la querelle se vide sur le tapis vert. »

Cette caricature ne traite pas de la négociation franco-allemande à proprement dite. Parmi, les diplomates, aucun ne ressemble à Kiderlen, pas plus qu'à Cambon. Ces personnages ont surtout une fonction générique, le physique influencé peut-être par quelque figure marquante du corps diplomatique européen, mais voilà tout. En vérité, c'est la diplomatie en son sens le plus impersonnel, son concept même, que cette caricature moque et regrette. Nostalgique du « bon vieux temps » donc, de la guerre et de l'héroïsme de l'ancienne Europe, les négociations d'Agadir sont le prétexte de médire les diplomates et leurs insupportables palabres. Ce jugement de valeur s'inscrit dans une pensée anti-pacifiste plus générale, animée par une frange de la droite et de l'extrême droite européenne, imprégnée de social-darwinisme. La guerre est envisagée comme un rite de passage pour l'homme, sa mâle révélation, en même temps qu'une épreuve nécessaire à la vie des peuples, dont la survie dépend de leur capacité à maintenir leur rang. Selon cette pensée, les diplomates, dont le métier fait d'eux les acteurs et les garants du dialogue international, apparaissent fatalement méprisables.

130 GRAND-CARTERET, John, *op. cit.*, p.173.

131 *Ibid.*, p.188

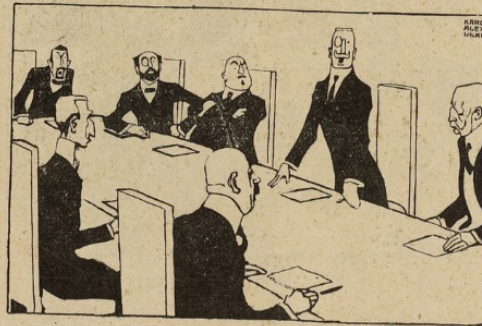
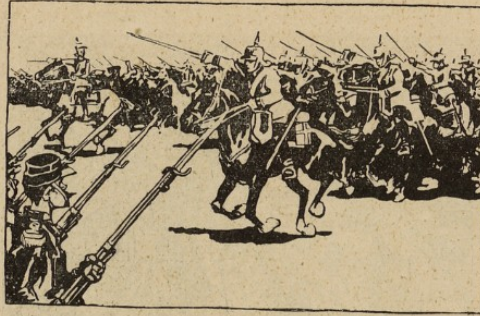
La satire passe aussi par le texte. Pour cela, les journaux lui dédient une rubrique d'actualité satirique. Chez *l'Humanité*, c'est celle de la « La Petite semaine », intégré en deuxième page du quotidien, qui pourvoie au rôle. Son numéro du 11 octobre 1911 traite des négociations berlinoises et des diplomates qui l'animent, témoignant de la manière dont les socialistes français les perçoivent. À cette occasion, on se moque du va-et-viens diplomatique, de la lenteur du processus : « Aujourd'hui, on a reçu une réponse de l'Allemagne, la semaine prochaine ce sera l'inverse¹³². » Et pendant que le peuple « se couche civilement avec la peur de se réveiller militaire¹³³ », Cambon et Kiderlen, insouciant, poursuivent leur échange interminable : « C'est leur droit assurément. Mais il serait peut-être du nôtre de nous désintéresser de leur jeu¹³⁴ ? ». Un dessin accompagne l'article, dans lequel le ministre et l'ambassadeur s'adonnent à une partie de tennis, les propositions et les contre-propositions en guise de balle. Ici, c'est moins les diplomates que la diplomatie et ses méthodes dont le quotidien socialiste se moque. La lenteur du processus de négociation surtout vaut à la pratique diplomatique européenne les railleries du journal, qui en fin de compte cache assez mal son agacement. Chez *L'Humanité*, la critique se nourrit encore du ressentiment autour de la diplomatie secrète, ou en tout cas ce que la feuille perçoit comme telle¹³⁵.

132 *L'Humanité* du 11 octobre 1911

133 *Ibid.*

134 *Ibid.*

135 Pour la perception de la crise d'Agadir par *L'Humanité*, voir ci-dessous.



AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI

— Sans grandes phrases, l'on vidait, autrefois, les querelles à l'arme blanche, virilement, sur le vert gazon des champs; — Aujourd'hui, on ne veut plus se décoller de sa chaise, et c'est avec la parole et la plume, que la querelle se vide sur le tapis vert.

(Muskete, de Vienne, 31 août)

Figure 13: Caricature du *Muskete*, le 31 août 1911.

Source : GRAND-CARTERET, John, *op. cit.*, p. 188

Dans *Le Matin*, on trouve la rubrique caustique « Propos d'un parisien », rédigé par le journaliste Clément Vautel, en première page sur deux colonnes¹³⁶. À l'occasion de la signature de l'accord marocain, celle du 13 octobre 1911 imagine un dialogue entre l'ambassadeur et Kiderlen, attablés autour d'un buffet dont les plats portent les noms de pays d'Afrique. Jules Cambon déguste les morceaux que le ministre allemand lui abandonne dans un premier temps, par politesse. Cependant, bientôt, le diplomate dévore l'essentiel des mets. À l'Allemand, ne reste enfin qu'un seul petit morceau du Congo. Ce dernier s'en émeut, tandis que Jules Cambon évacue le problème par d'habiles manœuvres dilatoires. C'est donc un Kiderlen impuissant, coléreux, victime de l'avarice française, que Vautel met en scène. Cette fois, la diplomatie n'est pas raillée. Il s'agit plutôt de moquer les insuccès allemands dans la discussion en cours. Au diplomate cependant, on attache toujours cette dimension chafouine, dont le Jules Cambon décrit par Vautel devient un haut représentant : aussi habile que menteur, il dépouille son adversaire de ses gains grâce à ses talents

136 PINSOLLE, Dominique, *Le Matin (1884-1944) : Une presse d'argent et de chantage*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p.139

manipulateurs. Quoi qu'il en soit, on imagine avec aisance la joie que dut éprouver Kiderlen à la lecture de ce bout de texte, lui réputé pour parcourir *Le Matin* avec assiduité¹³⁷.

III – Les négociations d'Agadir vues par les journaux français : étude de cas.

Sur les questions autour des enjeux de presse pendant la crise d'Agadir, les journaux français tiennent la part belle. À Paris, les feuilles couvrent la crise au jour le jour sous différentes approches selon leur lectorat, leurs capacités financières et leur appétence pour l'information internationale. En livrant un récit quotidien des négociations berlinoises, elles participent de la diffusion d'un certain narratif diplomatique, favorable ou défavorable à l'action des acteurs du moment. Il convient alors de s'arrêter sur quelques-unes, pour apprécier au mieux les différences de traitement entre elles.

A – Le diplomate et la diplomatie pendant la crise d'Agadir dans les journaux français de hautes tenues, exemple du *Temps*.

En France, *Le Temps* passe pour le quotidien spécialisé en matière de politique internationale. Né en 1861, il figure à l'étranger comme la feuille officieuse du Quai d'Orsay, à tort, bien que les deux entretiennent effectivement des liens. À 15 centimes le numéro (trois plus que les grands quotidiens populaires) et une maquette austère, son tirage reste assez médiocre tout au long de son existence, avec 36 000 exemplaires en 1910¹³⁸. Cependant, son influence est sans commune mesure avec ce nombre modeste. Grâce à son lectorat, composé de la bourgeoisie républicaine dirigeante et des milieux diplomatiques européens, le titre jouit d'une grande renommée internationale. Détenu par l'influent Adrien Hébrard, sénateur de Haut-Garonne 1879 à 1897 et proche des milieux d'affaires, *Le Temps* fonde sa publicité sur la qualité de ses nouvelles internationales. Pour ce faire, le quotidien entretient une myriade de correspondants à l'étranger, ainsi que le système télégraphique le plus performant de la presse française, à l'exception peut-être de celui du *Matin*¹³⁹. Ce faisant, les informations du titre sont essentiellement des renseignements de

137 Commission de publications des documents diplomatiques françaises, *Documents diplomatiques français. 1871-1914. 2e série, 1901-1911. Tome 13*, Paris, Imprimerie nationale, 1955, doc. 364 (désormais : *DDF II*, t.13).

Dépêche de Jules Cambon à Jean Cruppi, le 22 juin 1911

138 DELPORTE, Christian, BLANDIN, Claire, ROBINET, François, *Histoire de la presse en France*, Paris, Armand Colin, 2016, p. 16

139 *Ibid.*

première main. En outre, sa proximité avec le Quai d'Orsay lui assure l'expertise de spécialistes des affaires internationales. Ses analyses en la matière sont d'une qualité rare, dans un environnement médiatique français qui privilégie plutôt les sujets de politique intérieure. Cette situation conforte *Le Temps* en principal pourvoyeur de nouvelles internationales en France, dont la plupart des journaux reprennent les informations. Seul *Le Matin* est en mesure de s'affranchir de cette mainmise.

Le Temps se présente sous la forme d'une feuille austère, sans fioriture ni image. Les titres sont petits, l'écriture est serrée, les colonnes droites et distinctes. La rubrique phare du quotidien s'intitule « Bulletin de l'étranger », située en première page. C'est un éditorial, dans lequel l'auteur traite quotidiennement d'un ou deux sujets d'actualité internationale. Ce dernier ne signe jamais ses textes. Cependant le secret de son identité est un secret de Polichinelle, car tout le monde entend qu'il se nomme André Tardieu. Personnage déjà rencontré avant cela, Tardieu fait du « Bulletin de l'étranger » une tribune par laquelle il défend ses vues sur la politique internationale française qu'il soutient ou dénonce. Servi par une plume aussi brillante que redoutable, Tardieu n'hésite pas à attaquer la position du Quai d'Orsay et de certains de ces diplomates, quand il le juge opportun. En 1911, la crise marocaine n'arrête pas ses offensives qu'il réserve à de Selves et les fonctionnaires du Département, mais aussi à Jules Cambon dans une moindre mesure.

Pendant la crise d'Agadir, deux phases sont à distinguer sur le traitement de Tardieu des pourparlers franco-allemands. Dans un premier temps, le journaliste adopte un ton assez modéré et tranquille, à l'image de son journal. Pas de violence, pas d'excès de plume ; l'ambassadeur à Berlin n'est que peu évoqué. Au *Temps*, en ce mois de juillet 1911, on considère que la conversation diplomatique suit son cours et qu'il est inutile de presser les choses¹⁴⁰. La feuille anticipe des négociations longues et difficiles, car ses journalistes ont connaissance de la temporalité diplomatique et de la lenteur habituelle des négociations internationales. En outre, les questions techniques propres à l'affaire marocaine seront certainement de nature à ralentir la discussion¹⁴¹. En avançant de telles choses, *Le Temps* témoigne de sa familiarité avec les enjeux du dossier marocain et les arcanes de la diplomatie européenne. Dans cela, la qualité de ses rédacteurs n'est pas pour peu de chose.

Les premiers jours de la crise, la ligne de Tardieu suit *grosso modo* celle du Quai d'Orsay. En réponse au geste d'Agadir, le journaliste feint l'incompréhension. Selon lui, l'Allemagne est sommée de s'expliquer, considérant par cet acte qu'elle se place en position de quémandeuse vis-à-vis de la France¹⁴². Le journaliste profite encore de la situation pour critiquer la politique extérieure

140 *Le Temps* du 6 juillet 1911

141 *Le Temps* du 9 juillet 1911

142 *Le Temps* du 6 juillet 1911

française des dernières années au Maroc. Pour lui, la source de la crise serait à chercher dans la conduite laxiste de la diplomatie sous l'ère Pichon et des accords de 1909, louables dans leurs intentions, mais mal-exécutés sur le terrain¹⁴³. Ses thèses sont peu ou prou identiques à celle qu'il présente dans son livre de 1912. Cependant, à ce stade, le conflit marocain ne paraît pas effrayer outre mesure le chroniqueur du *Temps*. La conversation diplomatique continue, sans remous. Tardieu traite autant de la crise franco-allemande que d'autres sujets internationaux, sans lien avec le Maroc. Seule, la révélation des prétentions allemandes sur l'ensemble du Congo français, révélée par *Le Matin* le 19 juillet, suscite l'émotion de l'éditorialiste qu'il traite « d'extravagante » et une atteinte à la dignité de la France¹⁴⁴. Pour le reste, le ton conserve une mesure compatible avec l'image modérée et sérieuse que s'impose *Le Temps* devant son lectorat bourgeois.

Les choses commencent à évoluer dans la deuxième moitié d'août. À ce moment-ci, il est clair que la discussion diplomatique s'achemine vers une possible rupture. Une angoisse de guerre monte, nourrit du silence qu'impose le ministère des Affaires étrangères sur les conversations. L'atmosphère se charge d'effrayantes potentialités, sur lesquelles chacun brode. Tardieu, d'une plume toujours pesée, réserve plusieurs textes à l'affaire marocaine. Sur le fond, il défend une approche modérée, proche de celle de Caillaux, duquel il s'est rapproché au cours du mois écoulé. Pour sortir honorablement de la crise, il faut dès maintenant conduire une discussion sérieuse et franche avec l'Allemagne, sans toutefois céder à ses exigences « excessives » au sujet du Congo¹⁴⁵. Cette position d'entre-deux s'explique par le rapprochement du journaliste avec le chef du gouvernement. Les deux se rencontrent dans le courant d'août ; en froid depuis l'affaire de la Ngoko-Sangha¹⁴⁶, ils renouent et trouvent intérêt à collaborer. Tardieu embrasse le parti de la Présidence, dans le contexte des luttes internes au cabinet français.

Une alliance de circonstance pareille semblerait faire les affaires de l'ambassadeur français. En effet, Tardieu est un soutien de poids. La réputation et la diffusion du *Temps* sont un atout pour le diplomate à Berlin, dont la position est peu ou prou analogue à celle du Président du Conseil. Pourtant, Tardieu se retourne bien vite contre Jules Cambon. Est-ce sur ordre de Caillaux ? Difficile de l'affirmer, bien que ce dernier visait bel et bien à rejeter la responsabilité politique sur celui-ci si

143 *Le Temps* du 12 juillet 1911

144 *Le Temps* du 20 juillet 1911

145 *Le Temps* du 22 août et du 24 août 1911

146 La Ngoko-Sangha était une société concessionnaire française au Congo. En 1910, sous prétexte d'incursion allemande depuis le Cameroun sur ses propriétés, l'entreprise exigea du gouvernement français des compensations financières. Joseph Caillaux, alors ministre des Finances s'y opposa tandis que Tardieu défendit sa cause, vraisemblablement intéressé dans l'affaire. Sur ce cas voir, CAILLAUX, Joseph, *Agadir, ma politique extérieure*, Paris, Albin Michel, 1919, pp. 55-71 et TARDIEU, André, *Le mystère d'Agadir*, Paris, Calmann-Lévy, 1912, pp. 170-187

jamais les négociations venaient à échouer¹⁴⁷. Très certainement que l'inimitié entre Tardieu et les frères Cambon a aussi joué son rôle. Les deux ambassadeurs ont une piètre estime du chroniqueur du *Temps*, lequel le leur rend bien ainsi qu'à nombre de diplomates. L'indépendance intellectuelle du personnage, malgré sa proximité avec Caillaux, accrédite tout à fait l'idée qu'il ait pu décider d'attaquer Jules Cambon, en dehors même des manœuvres personnelles du Président du Conseil.

Les coups de griffe débutent dès avant la reprise des négociations début septembre. Dans son éditorial du 31 août, Tardieu met en garde les diplomates français qui s'imagineraient que le Maroc ne serait qu'une formalité et que les seules difficultés pointeraient au Congo¹⁴⁸. Le journaliste ne donne pas de nom, mais il ajoute espérer de Jules Cambon qu'il refuse de parler du Congo sans règlement *a priori* de la question marocaine. L'attaque reste discrète, mais vise déjà à préparer le terrain pour les suivantes, un peu plus tard. Le 17 septembre, il reformule ses critiques, mais cette fois apporte un nom : Jules Cambon. Selon sa thèse, l'ambassadeur aurait fait erreur en traitant le Maroc comme une « affaire réglée d'avance » dès le début de la négociation, pour discuter seulement des compensations congolaises. C'était là une erreur de méthode. Car, une fois l'accord marocain sur l'ouvrage, l'Allemagne serait soudain devenue chicaneuse et la France prisonnière des promesses premières de son négociateur¹⁴⁹.

La critique pourrait être pertinente, si le gouvernement allemand avait accepté d'entamer des pourparlers au sujet du Maroc, sans exiger aucune garantie française sur les compensations à suivre. Or, ce ne fut pas le cas et dès le début des négociations les deux partis avaient interrogé l'autre pour connaître ce qu'il était prêt à céder. Jules Cambon était contraint de discuter du Congo. La critique de Tardieu est donc assez injuste. Mais au fond cela n'a aucune importance. Car en rejetant la faute sur l'ambassadeur, le journaliste protège Caillaux des critiques. Jules Cambon devient le parfait bouc-émissaire, un potentiel fusible si les choses venaient à dégénérer. De ce point de vue, les attaques de Tardieu s'intègrent parfaitement à la stratégie politique de Caillaux. Sur certains éléments, le chroniqueur du *Temps* a sans doute été renseigné par le chef du gouvernement. Le 20 septembre par exemple, parlant de défendre pied à pied les territoires congolais, il ajoute à l'adresse de la diplomatie française qu'il ne s'agirait pas d'œuvrer contre soi, en dépréciant la valeur desdits territoires par « nonchaloir diplomatique »¹⁵⁰. Le destinataire de la critique paraît évident, quand on sait comment Jules Cambon avait qualifié ces arpents de terres de « rogatons » dans une lettre à Caillaux quelque temps auparavant¹⁵¹.

147 FRMAE 43PAAP56 – Jules Cambon, Correspondance personnelle LU à PE. Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 21 avril 1912

148 *Le Temps* du 31 août 1911

149 *Le Temps* du 17 septembre 1911

150 *Le Temps* du 20 septembre 1911.

151 CAILLAUX, Joseph, *Mes mémoires...*, *op. cit.*, p. 283. Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 24 juillet 1911.

Par ailleurs, l'éditorialiste est loin de restreindre ses critiques aux colonnes *Temps*. *L'Action française* relève un article déjà évoqué de *La France du Sud-Ouest* d'un certain Villiers, qu'elle identifie comme le pseudonyme de Tardieu¹⁵², où ce dernier critique vertement l'empressement de l'ambassadeur à parler du Congo au début de la négociation. Ce M. Villiers avance des arguments identiques à ceux exposés par Tardieu dans le *Temps*, laissant supposer qu'il s'agit effectivement de ce dernier. Ce fait rappelle que le ton sérieux et mesuré du quotidien d'Hébrard se prête mal à la polémique. *Le Temps* n'a pas vocation à faire dans l'outrance et les excès de plume. Aussi n'est-il pas surprenant que Tardieu multiplie ses attaques contre Jules Cambon à partir de feuilles plus propices à ce genre d'incartades.

Enfin, « Le Bulletin de l'Étranger » mène la charge contre le silence imposé sur la discussion franco-allemande. Au premier abord, cela peut paraître surprenant. *Le Temps* est un organe centriste, bourgeois, éloigné des préoccupations socialistes propres à la transparence des politiques étrangères des États et la « diplomatie des peuples ». Pourtant, Tardieu n'hésite pas à attaquer ce secret diplomatique que les diplomates opposent au public. Les dernières semaines de la crise sont l'occasion pour lui de multiplier les critiques. Dans un éditorial, il avance, non sans pertinence par ailleurs, que le mutisme des diplomates à propos des pourparlers serait la cause des indiscretions des journaux. Celui-ci lâcherait la bride « aux imaginations hasardées d'une certaine presse¹⁵³ ». Dans un autre, il défend le droit de l'opinion à se mêler des discussions en opposition totale à la vision de Jules Cambon sur le secret diplomatique. Le journaliste met en avant le bilan mitigé des diplomates sur le dossier du Maroc : « « La diplomatie n'a point mérité, par son œuvre passée dans l'affaire marocaine, un blanc-seing de confiance. Qu'elle accepte désormais la collaboration du bon sens public¹⁵⁴ ». Il exprime sa lassitude quant aux incessants retournements des opinions autour de ces négociations¹⁵⁵. Les impressions de Berlin ou de Paris tantôt optimistes, tantôt pessimistes, usent Tardieu, et l'absence de renseignements fiables exacerbe le phénomène. Elle réduit la presse à broder sur des appréciations vagues et changeantes. Le journaliste, à qui on interdit l'accès à des renseignements fiables, s'en irrite. Pour lui, dénoncer la diplomatie de cabinet, sa communication verrouillée, est alors une façon de servir ses intérêts professionnels et de se venger du peu de cas qui est fait à la presse.

Outre « Le Bulletin de l'Étranger », une rubrique internationale complète couvre les pages du *Temps*. Elle est remplie des renseignements de ses nombreux correspondants à l'étranger et de ceux glanés dans les antichambres du Quai d'Orsay. Pendant la crise d'Agadir, le quotidien

152 *L'Action française* du 21 septembre 1911

153 *Le Temps* du 12 octobre 1911.

154 *Le Temps* du 22 août 1911

155 *Le Temps* du 07 octobre 1911

reproduit abondamment les informations de son correspondant à Berlin. Le ton général de la presse allemande et l'humeur des milieux « officiels » occupent la majorité du propos. Au sujet de ces derniers, bien que leur nature ne soit pas spécifiée, on peut extrapoler le rôle important du bureau de la presse de la Wilhelmstrasse, au moins autant que celui du Quai d'Orsay à Paris. À défaut de renseignements fiables, toutes ces impressions servent à rendre compte de l'avancée de la négociation. De la même façon, le journal rapporte avec une attention particulière les mouvements de la valise diplomatique : c'est une façon de rendre compte du développement de la conversation. Sur ce point, *Le Temps* est informé assez exactement du départ d'un pli de Paris pour Berlin ou de Berlin pour Paris, grâce à ses sources au sein du Quai d'Orsay. On remarque, à ce propos, une bonne connaissance du système postal du Ministère des Affaires étrangères.

Pour le reste, *Le Temps* est un journal à la maquette austère qui ne laisse pas paraître une grande fantaisie. La ligne modérée du journal et son lectorat bourgeois se prêtent mal à une grande liberté de ton. Quelques numéros néanmoins osent un peu de moquerie contre les négociateurs du moment. Là encore, la raillerie passe par la satire. La conversation berlinoise, ces insupportables lenteurs ponctuées d'entrevues entre Jules Cambon et Kiderlen, offre le sujet parfait pour quelques bons mots. L'auteur de la rubrique caustique « La vie à Paris », en troisième page du quotidien, ouvre la charge le 22 septembre. À l'instar de Tardieu, l'auteur exprime sa franche lassitude à l'endroit de ces pourparlers qui durent, durent, sans qu'aucune information vienne confirmer ou infirmer leur succès¹⁵⁶. Comme *L'Humanité* et ses diplomates qui mènent une négociation comme une partie de tennis, la rubrique du *Temps* ridiculise ces interminables tractations diplomatiques :

« Les causeries de salon sont plus agréables que ces propos aigres-doux, où l'on marchandait comme troupeaux de bœufs les populations et les territoires [...] Et le présent ? - Il est maussade, le présent. Voilà l'été fini. Nous n'en aurons pas joui en pleine liberté d'esprit et nous aurons lu les journaux avec de multiples impatiences. « On nous écrit de Berlin... » Ce qu'on nous écrivait de Berlin variait beaucoup plus que le baromètre, toujours au beau fixe, et que la chaleur, toujours implacable. « Tout s'arrange... Rien n'est arrangé...Nouvelles optimistes... Impressions pessimistes... M. Jules Cambon a vu M. de Kiderlen... M. de Kiderlen n'a pas vu M. Jules Cambon... » Le jeu finissait par devenir lassant, et peut-on dire qu'il soit fini ?¹⁵⁷ »

Du cinglant de ces lignes, on perçoit assez nettement l'irritation à l'endroit d'une méthode de communication restreinte, dont le principe suscite de plus en plus d'opposition à partir du mois d'octobre. Même dans un organe aussi sévère que *Le Temps*, la politique du secret fait donc grincer

156 *Le Temps* du 22 septembre 1911.

157 *Ibid.*

des dents. La durée de la crise et ses rebondissements à répétition ajoutent à l'agacement une fatigue prompte à discréditer les négociations et les négociateurs. La critique se rencontre parfois dans des rubriques inattendues. Faisant la présentation d'un livre zoologique dans son feuilleton « Le Monde vivant », le journaliste Edmond Perrier narre l'histoire de la rencontre entre un chat et un carouge. Insouciant, l'oiseau salue le chat comme un vieil ami. Le félin, devant l'aplomb de l'animal, se fige net, dérouté. Il le scrute pour tenter de percer ses intentions. Le carouge, constatant ses politesses restées sans réponse, fait de même. Après un temps, chacun rebrousse chemin. L'auteur conclut acerbe qu'« après s'être livrés un peu pour la galerie, et beaucoup à son détriment, à leurs longues démonstrations, M. de Kiderlen-Waechter et M. Jules Cambon feraient bien d'imiter cette sagesse¹⁵⁸. »

Heureusement pour eux, tous les hommages ne sont pas aussi cassants. Dans un autre numéro de « La vie à Paris », le journaliste du *Temps* fait cette fois le choix de rendre hommage à celui qui défend les intérêts de la France à Berlin. S'en suit un texte original qui tranche avec les leitmotivs du genre, sur la lenteur des négociations diplomatiques ou la dénonciation de la diplomatie secrète :

« Pour moi, je suis avec une émotion amicale les efforts de celui qui représente dans la capitale allemande notre pays tout naturellement un peu anxieux. Tâche redoutable que celle de l'ambassadeur qui à des adversaires parle au nom de la France. Il y faut de la dignité et du sang-froid. N'ai-je point conté qu'un jour de décembre 1870, sur le coteau de la Marne, au-delà de Nogent je rencontrai, rayonnant du résultat obtenu par ses pauvres petits mobiles de Seine-et-Marne, un jeune lieutenant, souriant dans son uniforme noir de poudre et qui me dit :

– J'ai enlevé ces braves enfants en leur disant simplement ceci : « Allons, mes amis, du courage ! En avant ! C'est pour le pays ! » Ils ont vu dans ces deux mots « le pays », leurs vignes de Fontainebleau, leurs treilles de Thomery, leurs maisons, leurs parents, et ils ont marché comme de vieux troupiers.

Eh bien, encore une fois, M. Jules Cambon redit son mot de la sortie de Champigny, mais aujourd'hui c'est à lui-même et c'est pour nous qu'il le répète tout bas :

– Allons, encore une journée dure. En avant ! C'est pour le pays !¹⁵⁹ »

L'anecdote est-elle authentique ? Peu importe au fond, car l'intérêt du texte n'est pas là. Sa particularité tient plutôt dans cette manière patriotique d'amalgamer la tâche pénible du négociateur français à Berlin à un don de soi à la patrie. Si dans le cas du *Temps*, un éloge de ce genre reste exceptionnel, on en retrouve davantage dans la presse populaire parisienne.

158 *Le Temps* du 12 octobre 1911

159 *Le Temps* du 8 septembre 1911

B – Le traitement de l’information diplomatique par les journaux populaires, exemple du *Matin*.

En 1911, quatre titres parisiens dominent le marché français : *Le Petit journal*, *Le Journal*, *Le Petit Parisien* et *Le Matin*. Ces journaux, dits « d’information », se définissent selon un mode d’achat au numéro, au prix « d’un sou », c’est-à-dire 5 centimes. C’est *Le Petit journal*, le précurseur des autres, qui inaugure la formule au succès flamboyant dans les années 1860. Suivent *Le Journal* et *Le Petit Parisien* qui connaissent une réussite analogue à partir des années 1890. Parmi eux, *Le Matin* est le dernier né¹⁶⁰. L’origine du quotidien remonte aux années 1884, quand un groupe d’hommes d’affaires anglo-saxons lance à Paris le pendant français d’une feuille américaine, *Le Morning News*¹⁶¹. L’entreprise a pour objectif d’importer le style journaliste d’outre-Atlantique en France, avec l’accent mis sur l’information brute au détriment de l’analyse politique ou littéraire¹⁶². Son prix de vente initial à 15 centimes le numéro le place dans les traces du *Temps* dont il essaye de disputer le lectorat bourgeois.

Toutefois, la formule ne prend pas. Le prix de vente élevé empêche au *Matin* de connaître un grand essor. Quoiqu’il possède un fil télégraphique spécial le reliant à Londres et lui permettant de s’affranchir des dépêches d’Havas¹⁶³, le quotidien et sa formule à « l’américaine » ne trouvent pas son public. En outre, il n’est pas en mesure de faire de l’ombre au *Temps*, dont la qualité littéraire lui est de loin supérieure. Après le retrait de ses fondateurs américains l’année suivante, Alfred Edwards reprend la feuille, qui souffre à partir d’ici d’une incurie financière chronique. Les méthodes de son nouveau patron ne sont pas pour améliorer sa situation. En effet, le journaliste est un maître chanteur notoire, un « homme d’influence, dont l’indifférence à l’égard de la politique n’a d’égal que la vanité¹⁶⁴ ». Dans ces conditions, *Le Matin* d’Edwards devient davantage un relai au service de son directeur, plutôt qu’un journal avec son existence propre. Edwards le conçoit avant tout comme un organe d’influence, au service de ses affaires crapuleuses. Inévitablement, la réputation du *Matin* en souffre, et très vite son lectorat bourgeois déserte le titre devenu un repoussoir¹⁶⁵.

Ici commence la deuxième vie du *Matin*. En 1898, Edwards, incapable de rétablir les finances de son affaire, la cède à Maurice Bunau-Varilla, dont la fortune douteuse est tributaire de

160 Sur l’histoire du journal *Le Matin* voir, PINSOLLE, Dominique, *op. cit.*

161 *Ibid.*, p. 29

162 *Ibid.*, p. 33

163 *Ibid.*

164 *Ibid.*, p. 58

165 *Ibid.* p. 60

l'entreprise échouée de Panama, l'homme ayant escroqué la Compagnie universelle¹⁶⁶. Pas plus intègre que son prédécesseur, Bunau-Varilla se montre toutefois plus malin. Assisté dans les premiers temps de Henry Poidatz, l'homme d'affaires entame une transformation radicale du quotidien. Le prix de vente est abaissé à 5 centimes, la maquette est retravaillée et la formule des journaux à un sou reproduite avec succès. Les tirages sont multipliés par plus de dix en l'espace de cinq ans¹⁶⁷. D'un titre discrédité et en faillite, *Le Matin* s'impose bientôt sur la scène médiatique comme l'un des « Quatre Grands » de la presse parisienne. En 1911, ces ventes avoisinent les quelques 7000 000 exemplaires¹⁶⁸. C'est moindre, au regard de celles de ses concurrents, plutôt proches du million. Cependant, le quotidien est sur la pente ascendante : le million est atteint à la veille de la guerre, dans le sillage du déclin du *Petit Journal*.

Malgré sa conversion à une formule populaire, misant sur le prix et la vente au numéro, *Le Matin* conserve quelques caractéristiques de ses premières années. À l'inverse des autres quotidiens nationaux, il s'écarte de l'agence Havas, pour signer un contrat avec le *Times* en 1898. Ce « fil spécial » avec Londres le met en mesure d'obtenir et de reproduire des nouvelles internationales plus rapidement que le reste de la presse française¹⁶⁹, dont les renseignements sont tributaires du *Temps* ou de Havas. Grâce aux efforts premiers de Poidatz pour maintenir la qualité de sa rubrique de politique étrangère et son réseau de correspondants à l'étranger, *Le Matin* bénéficie d'une information internationale de première main, rapide et performante. De ce point de vue, le quotidien est en mesure de faire concurrence au *Temps*.

Pour le reste, fort est de constater que le traitement de l'information reste très en deçà du journal d'Hébrard. *Le Matin*, bien qu'un temps journal officieux sous l'ère Delcassé¹⁷⁰, ne dispose pas des entrées du *Temps* au Quai d'Orsay. Intellectuellement, Jules Hedeman, le chef de la rubrique internationale, se place loin du niveau d'un Tardieu. Quand il s'agit de faire la promotion de son livre, Mermeix se lamente à l'idée de devoir quémander le soutien du journaliste du *Matin* :

« Pensez qu'il faut aller jusqu'à solliciter Hedeman, un français d'hier qui fait des reportages diplomatiques comme il ferait des reportages de préfecture de police, qui ne connaît des questions que les aspects d'aujourd'hui, et ignore tous les antécédents (où les aurait-il appris ?), qui en entendant le nom de Westphalie pense à un jambon et nullement à un traité. La potion est amère à goûter et il faut l'avaler !¹⁷¹ »

166 *Ibid.* p. 81

167 *Ibid.*, p. 91

168 *Ibid.*, p. 301

169 *Ibid.*, p. 98

170 *Ibid.*, p. 107

171 FRMAE 43PAAP56 – Jules Cambon, Correspondance personnelle, LU à PE. Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 24 avril 1912.

Outre cet enjeu de compétence, il est assez difficile de saisir la ligne éditoriale du *Matin*, en tout cas beaucoup difficilement que dans les cas de la presse militante. Le quotidien aborde la crise d'Agadir avec beaucoup d'errements. Ce fait est aussi la conséquence de sa transformation en un grand journal populaire, impliquant une édulcoration politique importante avec la tenue d'un discours faussement neutre. Pour toucher un public large, *Le Matin*, comme les autres « Grands » de la presse, jouent sur un prétendu apolitisme, celui d'un journalisme se plaçant au-dessus des partis, au seul intérêt de la population et de la patrie¹⁷². Cette ambition unificatrice brouille nécessairement le sens de la ligne éditoriale, au profit de quelque chose de vague et changeant.

Sur le plan de l'information, le quotidien de Bunau-Varilla ne diffère pas beaucoup du reste de la presse. Pour s'informer, *Le Matin* peut compter sur des contacts informels au Quai d'Orsay, à l'ambassade d'Allemagne, et des renseignements glanés par son correspondant à Berlin et dans les autres capitales européennes. Comme *Le Temps*, le journal contourne la rétention d'information pratiquée par les négociateurs en reproduisant les impressions des milieux « officiels » allemands et français¹⁷³, au risque de les trouver contradictoires ou délicates à interpréter¹⁷⁴. Il rapporte avec minutie les allées et venues de la valise diplomatique française, témoignant d'une connaissance assez approfondie du système de communication du Quai d'Orsay. Plus généralement, le quotidien grand public n'a pas à rougir de la quantité et de l'exactitude des renseignements qu'il parvient à recueillir, en comparaison de ceux publiés dans *Le Temps*.

La différence fondamentale avec ce journal tient surtout dans le traitement de l'information. *Le Temps* est un organe sérieux, fiable, mené par des journalistes au fait des pratiques diplomatiques et de ce qu'implique une négociation. Une partie de son lectorat se compose de diplomates. *Le Matin*, en revanche, est un quotidien populaire à grande diffusion. S'il a gardé une appétence originelle pour l'actualité internationale, la formation de ses journalistes à ces enjeux est moindre. De là, des erreurs et des approximations en pagaille. Le constat point dès le début de la crise, à l'aune de ce que disait *Le Temps* au sujet de négociations probablement longues et difficiles. *Le Matin*, au contraire, affirme que la discussion sera courte et aisée, l'affaire de quelques semaines tout au plus¹⁷⁵.

Cette candeur a des conséquences sur sa ligne éditoriale. Quand il semble évident que la discussion s'enlise, le journal est pris au dépourvu. Il réagit violemment, et à la mi-août, pousse un cri d'alarme, en guise de manchette : « [Les négociations] ne sont pas plus avancées qu'il y a un

172 *Ibid.*, p.120

173 Par exemple, *Le Matin* du 08 août et du 17 septembre 1911

174 *Le Matin* du 03 août et du 04 septembre 1911

175 *Le Matin* du 13 juillet 1911

mois¹⁷⁶ ». Trois jours auparavant pourtant, le quotidien répondait de la lenteur de la discussion en avançant qu'elle était tout à fait normale et justifiée, voire souhaitable¹⁷⁷. Pour expliquer son optimisme malvenu, *Le Matin* accuse la presse allemande « officieuse », relevée par son correspondant à Berlin, d'avoir induit en erreur le public par des paroles rassurantes¹⁷⁸. Dans les faits, les fautes du *Matin* s'expliquent surtout par l'incapacité de ses journalistes à saisir la temporalité diplomatique. Pour quelqu'un d'initié aux arcanes diplomatiques comme Tardieu dans le *Temps*, il semble évident qu'une discussion sur le Maroc exigeait plus de temps.

Plus grave, le culte de la vitesse de l'information vanté par le quotidien provoque de graves couacs diplomatiques. En effet, soumis à des contraintes de concurrence beaucoup plus importantes que *Le Temps* dont la place est acquise depuis longtemps, *Le Matin* se contraint à publier des nouvelles imprudentes, voire fausses, le plus rapidement possible. La plus grave, la fameuse indiscretion du 19 juillet, entraîne une petite tempête. Cambon craint que la négociation avec l'Allemagne soit désormais compromise¹⁷⁹. De la même manière, le quotidien publie des nouvelles anxiogènes, mais toutes fausses, sur des mouvements de l'armée allemande en Alsace, s'attirant une plainte de l'ambassadeur allemand à Paris auprès de Selves¹⁸⁰. L'empressement que *Le Matin* met à diffuser ses scoops, phénomène explicable par la concurrence acharnée entre les titres parisiens, nuit à la qualité de son information. La vérification des renseignements obtenus manque et les diplomates en payent les pots cassés.

Pourtant, cela n'empêche pas le journal de se défendre à ce propos. Au sujet de l'indiscretion du 19 juillet, le journal publie un article dans lequel il défend son article de la veille. Aux journaux allemands qui se demandent s'il poursuit l'échec des négociations, *Le Matin* rétorque qu'il ne souhaitait que mettre au courant ses lecteurs des exigences « ridicules » du gouvernement allemand¹⁸¹. Peu auparavant, la feuille défendait déjà ses indiscretions, en disant vouloir mettre à nues les exigences allemandes pour servir les diplomates français et désamorcer le « bluff » allemand¹⁸². Ce faisant, il mobilise tout un imaginaire journalistique, par lequel la presse se donne mission d'éclairer le grand public sur quelque secret gardé ; une posture qui, dans le contexte de confrontation franco-allemande, prend un sens patriotique. Dans les faits cependant, cette posture et ses conséquences sont nuisibles à l'action diplomatique française.

176 *Le Matin* du 17 août 1911

177 *Le Matin* du 14 août 1911

178 *Le Matin* du 17 août 1911

179 DDF II, t.14, doc. 79. Télégramme de Jules Cambon à Justin de Selves, le 19 juillet 1911

180 *Ibid.*, doc. 131. Télégramme de Justin de Selves aux ambassadeurs de Londres, Berlin et Saint-Pétersbourg, le 31 juillet 1911

181 *Le Matin* du 20 juillet 1911

182 *Le Matin* du 16 juillet 1911

Comme dit précédemment, la ligne éditoriale du *Matin* sur la crise d'Agadir est très floue, particulièrement changeante dans les vues qu'elle entend défendre. Les acteurs de l'époque la jugent toutefois plutôt « caillautiste » dans sa ligne. Déjà, la feuille ne prend pas part à la polémique sur la « coupure » congolaise, pas plus qu'elle ne conteste le principe des compensations à l'Allemagne. Ensuite, elle est plutôt favorable à un accord et n'attaque que peu les diplomates et les hommes d'État. En outre, Maurice Bunau-Varilla rêve d'un rapprochement franco-allemand, car favorable à ses affaires financières¹⁸³. Enfin, bien que Caillaux lui réserve un portrait au vitriol dans ses *Mémoires*, il s'avère qu'en 1911 les deux hommes étaient en excellents termes¹⁸⁴. En règle générale, *Le Matin* a toujours été assez favorable aux chefs de gouvernement en place, sa proximité avec le pouvoir garantissant ses sources d'information¹⁸⁵. Certains articles du journal sont franchement inspirés. L'un d'eux, du 6 octobre 1911, d'un auteur anonyme tresse des lauriers aux négociateurs français et allemand. Il y défend un accord marocain, produit d'une lutte noble et acharnée entre Jules Cambon et Kiderlen¹⁸⁶. De même, *Le Matin* est un des rares quotidiens à cautionner, voire défendre, le principe du secret diplomatique. À plusieurs reprises, le journal entend souligner la nécessité, bien compréhensible selon lui, du silence maintenu autour des pourparlers¹⁸⁷. À l'inverse du *Temps*, jamais une attaque n'est menée contre ce que beaucoup d'autres journalistes considèrent comme une atteinte à la liberté de l'opinion de connaître ce qu'on discute à Berlin. La servilité du *Matin* vis-à-vis du gouvernement explique sans doute en partie cette position originale.

En dépit de cette bonne volonté en faveur d'un règlement diplomatique, *Le Matin* participe à répandre une vision fautive des opinions allemandes et françaises. Celle-ci tient en une opposition aussi simpliste que cocardière : une opinion française calme et ferme face à une opinion allemande fébrile et criarde¹⁸⁸. Ainsi *Le Matin* chantonne à ses lecteurs un refrain patriotique plaisant aux oreilles françaises. Cette caricature des deux peuples demeure toujours, malgré la fluidité de la ligne éditoriale. L'élément relève donc d'une permanence remarquable, au sein d'un organe de presse au ton assez changeant. Cette représentation chauvine est partagée d'ailleurs par bien plus que le seul *Matin*. Tardieu défend la même dans *Le Temps*¹⁸⁹ et le reste de la presse française embraye sur l'idée que les Allemands se distinguaient des Français par l'angoisse et la violence par lesquelles ils

183 PINSOLLE, Dominique, *op. cit.*, p. 157. Cela ne dure pas, et dès 1912 *Le Matin* prend un tour nettement germanophobe.

184 ALLAIN, Jean-Claude, *Joseph Caillaux, le défi victorieux, 1863-1914*, Paris, Imprimerie nationale, 1978, p. 388

185 PINSOLLE, Dominique, *op. cit.*, p. 107

186 *Le Matin* du 06 octobre 1911

187 Par exemple, *Le Matin* du 10 juillet, du 11 juillet, du 13 juillet, du 27 août 1911. A cette dernière occasion, *Le Matin* expose très justement à la fois les inconvénients et les avantages du secret diplomatique. S'il tranche en faveur de sa nécessité, il montre aussi qu'il est tout à fait conscient de ses limites.

188 *Le Matin* du 28 juillet, du 19 août, du 24 août, du 30 août, du 4 septembre, du 14 septembre et du 02 octobre 1911.

189 *Le Temps* du 05 septembre 1911

répondent à la crise. Le supplément illustré du *Petit Journal* brode sa couverture dessus, le 24 septembre. Une sentinelle française et une allemande sont postées de part et d'autre de la frontière. Le premier est serein et droit ; le second tonne et brandit des éclairs : « Les deux côtés de la frontière. Là-bas, les vaines menaces : ici le calme et le sang-froid¹⁹⁰ ». Pour beaucoup, la panique boursière de Berlin, en septembre, accrédite cette thèse. Les Allemands ont peur et succombent à l'affolement. Peu importe que la situation diplomatique ne soit qu'un facteur parmi d'autres, la crise financière suffit à donner corps au fantôme des journalistes français quant à la fragilité morale du colosse allemand. *Le Matin* participe de beaucoup à répandre cette vision patriotique, malgré une ligne éditoriale plutôt modérée, assez favorable à l'accord franco-allemand ; loin, en tout cas, des excès de la presse nationaliste.

Enfin, plus que tout autre, *Le Matin* s'attelle à ériger le diplomate en personnalité publique. Les négociateurs français et allemands sont placés au premier rang de ce phénomène. Des lithographies de Jules Cambon¹⁹¹ et Kiderlen¹⁹² sont reproduites en une, parfois côte-à-côte¹⁹³ ; des articles s'attellent à décrire leur relation personnelle, « très cordiale » entre deux hommes de « très haute intelligence » et « de beaucoup de bon sens »¹⁹⁴, ainsi que leur manière de conduire des négociations, avec une franchise similaire dit-on¹⁹⁵. De ce fait, les diplomates deviennent les personnages d'un roman-feuilleton diplomatique s'étalant de juillet à novembre 1911. Leurs entretiens sont systématiquement rapportés par le correspondant de la feuille à Berlin, de même que les entrevues parisiennes de la fin août entre décideurs français. Quand Kiderlen reçoit Cambon à dîner fin septembre, *Le Matin* rapporte fidèlement l'événement, ouvrant ses colonnes aux commentaires élogieux de la presse allemande¹⁹⁶.

Rien de tel dans *Le Temps*, beaucoup plus sobre et qui n'évoque même pas la réception, ou dans les feuilles militantes. Ce genre de narration est propre aux journaux populaires. *Le Matin* donne à imaginer à son lectorat les « grands hommes » du moment, acteurs d'une négociation périlleuse rapportée et vendue quotidiennement à renfort de gros titres et de rebondissements. Fatalement, ces personnages deviennent l'axe autour duquel l'actualité internationale est brodée ; une forme de personnification du traitement de l'information s'opère. Chez *Le Matin*, mais aussi chez les autres titres de la presse à grand tirage, *Le Journal*, *Le Petit Journal* et *Le Petit Parisien*, construits sur la même formule.

190 *Le Petit journal* du 24 septembre 1911

191 *Le Matin* du 07 juillet 1911

192 *Le Matin* du 10 juillet 1911

193 *Le Matin* du 06 septembre 1911

194 *Le Matin* du 07 juillet 1911

195 *Le Matin* du 10 juillet 1911

196 *Le Matin* du 24 septembre 1911

D – Par les journaux d’opinion, exemple de *L’Humanité* et de *L’Action française*.

La presse militante s’empare aussi du sujet diplomatique du moment, mais de manière différente. La crise est introduite et interprétée à travers un prisme idéologique plus accusée que dans les feuilles populaires. En outre, cette tradition journalistique militante est plus ancienne que la formule de la presse à un sou. Les journaux d’opinion sont les héritiers d’une première presse, dont les titres se comprennent moins comme des entreprises financières que comme des entreprises idéologiques. Ce sont les expressions de regroupements d’hommes aux idées politiques similaires, des porte-voix de partis, voire les tribunes d’hommes politiques seuls¹⁹⁷. Pour cela, leurs caractéristiques diffèrent de beaucoup de la grande presse « d’informations ». Déjà, leurs tirages sont moindres, et de très loin : quelques dizaines de milliers d’exemplaires quotidiens écoulés tout au plus, avec un lectorat composé en grande partie de sympathisants idéologiques. Très politisés, ces journaux possèdent une ligne éditoriale plus fixée que celle de leur homologue populaire. Contrairement aux grandes rédactions, celles de ces derniers sont plus restreintes, animées par des collaborateurs aux idées politiques semblables dans leurs grandes lignes. Un ou plusieurs hommes politiques chaperonnent souvent l’entreprise, rendant le journal davantage soumis à son influence ou celle de son parti. Pour cela, le traitement de l’information dans ce type de presse répond presque toujours à des logiques partisans. Ajoutons les contraintes budgétaires qui pèsent davantage sur elle, particulièrement sur les informations diplomatiques. L’entretien d’un réseau télégraphique et de correspondants est onéreux. De même, on peut estimer que l’objectif militant du projet tend à les faire privilégier l’arène domestique, au détriment de celle internationale. Au début XX^e siècle, deux titres se démarquent au sein de cette presse d’opinion, *L’Humanité* et *L’Action française*, dont les idées radicalement différentes offrent ici le contraste des extrêmes dans le traitement réservé à la crise d’Agadir.

L’Action française tout d’abord, est un journal royaliste fondé en 1899¹⁹⁸. Dominée par la personne de Charles Maurras, la création de la feuille s’inscrit dans le contexte plus large de la recomposition politique qui suit l’affaire Dreyfus. À partir de cette date, Maurras s’impose comme la figure dominante du mouvement royaliste en France. Célèbre pour ses diatribes antisémites, le

197 Sur la constitution et l’évolution d’une telle presse dans la première moitié du XIX^e siècle, jusqu’à l’émergence du modèle du journal à un sou à partir du milieu des années 1860, voir ALBERT, Pierre, *Histoire de la presse*, Paris, PUF, 2018 (rééd.), pp. 38-45.

198 Sur le journal *L’Action française* voir, JOLY, Laurent, « Les débuts de l’Action française (1899-1914) ou l’élaboration d’un nationalisme antisémite », *Revue historique*, no. 639, 2006, pp. 695-718 et JOLY, Laurent, « *L’Action française* bimensuelle et quotidienne », Dans : LEYMARIE, Michel et PRÉVOSTAT, Jacques (dir.), *L’Action française : culture, société, politique*, Villeneuve d’Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008, pp. 327-336

Méridional et ses partisans font du bimensuel, devenu quotidien en 1903, le principal organe monarchiste du pays, avec 30 000 tirages quotidiens écoulés en moyenne en 1910¹⁹⁹. Cultivant le goût de la polémique, la haine de la République et l'obsession pour l'Affaire Dreyfus, *l'Action française* se démarque d'entre les journaux par sa violence de ton, son caractère outrancier et la férocité de ses attaques antisémites. Mené par Maurras et Léon Daudet, le journal publie un éditorial quotidien rédigé par l'un ou l'autre, avec leur style vindicatif propre. La rubrique internationale, elle, est animée par Jacques Bainville et complète les dernières colonnes de la couverture. Concernant l'organisation interne de la feuille, il faut dire que *l'Action française* ne révolutionne rien. Enfin, il convient de souligner que le quotidien précède la fondation de la ligue d'extrême-droite du même nom. De ce point de vue, le journal est moins la tribune du parti, que le parti la vitrine du journal.

L'Humanité en revanche, a toujours été conçue comme la feuille d'un homme, puis d'une organisation politique. Elle est fondée un peu plus tardivement, en 1902²⁰⁰. D'abord « quotidien du citoyen Jaurès », elle visait en premier lieu le lectorat populaire, dans l'idée de promouvoir l'unification des différents courants socialistes et l'action politique du député du Tarn²⁰¹. Cependant, la recette ne prend guère et le quotidien se trouve vite en difficulté financière. Finalement à partir de 1909, la feuille est reprise en main par le Parti socialiste unifié (PSU), au cours d'un processus de prise de contrôle qui trouve sa consécration lors du congrès de Saint-Quentin d'avril 1911. À ce moment, le PSU entérine le rachat du quotidien. Jaurès garde une place importante comme rédacteur en chef, mais dorénavant *L'Humanité* devient l'organe du parti socialiste²⁰².

À l'origine, la rédaction du journal se composait de socialistes et de syndicalistes. Petit à petit cependant, les premiers supplantent les seconds. La rubrique de politique étrangère est l'œuvre de plusieurs rédacteurs aux origines cosmopolites. En 1911, il s'agit de Jean Longuet et Antonio Fabra Ribas, le chef du parti socialiste espagnol, auxquels s'adjoint ensuite Boris Kritchewski en 1913, un ancien social-démocrate russe²⁰³. Malgré son internationalisme toutefois, le quotidien paraît peu intéressé par la politique étrangère. Culture mise à part, la rubrique internationale est la moins pourvue en individus. Son responsable, Francis de Pressensé, pourtant collaborateur de longue date de *L'Humanité*, ne figure pas parmi les membres de la rédaction, pas plus que ses correspondants à l'étranger²⁰⁴. Enfin, ajoutons qu'en avril 1911, au moment de la prise de contrôle

199 JOLY, Laurent, « Les débuts de l'Action française (1899-1914) ou l'élaboration d'un nationalisme antisémite », *Revue historique*, no. 639, 2006, pp. 695-718, p. 714

200 Sur *L'Humanité* voir COURBAN, Alexandre, "*L'Humanité*" de Jean Jaurès à Marcel Cachin, Ivry-sur-Seine, Les Éditions de l'Atelier, 2014

201 *Ibid.*, p. 35

202 *Ibid.*, p. 65

203 *Ibid.*, p. 70

204 *Ibid.*

du PSU, les tirages quotidiens de *L'Humanité* avoisinaient les 87 000 exemplaires, soit trois fois ceux de *L'Action française*²⁰⁵.

Sans surprise, la réaction des deux titres à la deuxième crise marocaine diverge sur plusieurs points. *L'Action française*, tout d'abord, adopte une position très réservée sur le conflit franco-allemand. Attitude surprenante, car germanophobe, on imagine avec aisance un Maurras prompt à dénoncer l'incurie républicaine, sa diplomatie et son gouvernement faible face à l'Allemagne, etc. Pourtant, il n'en est rien. Le quotidien ne traite que peu de la situation diplomatique et les négociateurs français et allemands sont à peine mentionnés. La plume plus apaisée de Jacques Bainville, en charge de la rubrique internationale, contribue sans doute à édulcorer la position du journal sur ce thème. Du reste, le traitement de l'information est très classique : le quotidien suit les entrevues entre Cambon et Kiderlen, en rapporte les derniers développements et suppute sur la suite à venir. La faiblesse de la feuille à obtenir ses propres renseignements de l'étranger se remarque à sa tendance à reproduire les nouvelles du *Temps*²⁰⁶ et de l'Agence Havas²⁰⁷, sans ajout. *L'Action française* dispose bien d'un correspondant à Berlin, mais on peut supposer qu'il l'est à titre exceptionnel sur une durée assez restreinte, car sa mention dans les colonnes du journal est très rare²⁰⁸. Pour le reste, elle rapporte les dires du correspondant berlinois du *Temps*²⁰⁹, ou d'autres journaux comme *La Liberté*²¹⁰.

Cette limite peut expliquer en partie la réserve du quotidien royaliste sur la question marocaine, au regard de son outrance habituelle. Mais autre chose joue aussi, à un niveau plus idéologique. C'est Maurras qui l'explique, dans son éditorial du 22 août 1911. Malgré son hostilité au gouvernement de la République, le directeur de *L'Action française* estime qu'il n'est pas de la compétence de la presse ou de l'opinion de palabrer sur les négociations en cours. La diplomatie étant un domaine régalien, il est de l'autorité du cabinet, et du cabinet seul, de conduire ces pourparlers, selon les modalités qu'il entend. Le gros du public serait tout à fait légitime à critiquer le traité franco-allemand une fois qu'il serait conclu. Mais, pour l'heure, chacun doit respecter les prérogatives de l'État et accepter le mutisme qu'il impose au sujet des négociations²¹¹. Maurras fixe le credo de *L'Action française* : « Encore une fois dans la question internationale qui s'est ouverte, nous éviterons de donner des conseils et nous nous garderons même de manifester une opinion, par

205 *Ibid.*, p. 261

206 Pour n'en citer qu'une petite fraction, *L'Action française* du 10 août, 14 septembre, du 15 septembre, 27 septembre, du 06 octobre 1911

207 *L'Action française* du 19 août et du 3 septembre 1911 par exemple

208 Une mention seulement dans *L'Action française* du 24 septembre 1911

209 *L'Action française* du 01 août, du 16 août et du 09 septembre 1911

210 *L'Action française* du 09 septembre 1911

211 *L'Action française* du 22 août 1911

la raison très simple que nous ne devons pas en avoir²¹². » Voilà donc la ligne éditoriale de *L'Action française* clarifiée. Néanmoins, on peut supposer que cet éditorial est aussi, et surtout, une réponse à l'incompréhension de certains lecteurs devant l'absence d'analyse sur la crise en cours. Preuve donc que la position du quotidien sur l'affaire marocaine n'est pas si évidente que cela, même pour ses sympathisants.

Pourtant, *L'Action française* se tient-elle vraiment à l'écart des polémiques relatives aux négociations ? La réponse n'est pas aussi évidente que l'éditorial de Maurras tendrait à le faire croire. Certes, l'organe monarchiste n'attaque pas de façon directe l'action gouvernementale. En revanche, il prend un malin plaisir à relayer les critiques acerbes dont il est victime chez les autres feuilles, par le biais de sa rubrique « Revue de la presse », en troisième page. Rédigée par Daudet, elle reproduit des extraits plus ou moins longs d'article paru dans la presse française de la veille ou de l'avant-veille. Ces derniers sont complétés d'un commentaire du polémiste. La sélection est assez large, des feuilles radicales à celles de la droite nationaliste, *L'Écho de Paris* en tête. Ainsi, quand la fronde contre les compensations congolaises s'organise, à partir de la fin septembre, *L'Action française* reproduit longuement les articles à ce sujet pour y ajouter son grain de sel.

De cette façon par exemple, elle se retrouve à défendre Jules Cambon, contre les reproches formulés par Tardieu à son encontre dans le *Temps*. Pour l'organe royaliste, il est évident qu'un diplomate aussi expérimenté que l'ambassadeur français à Berlin n'aurait jamais prit sur lui d'offrir aux Allemands le Congo français²¹³. Ses instructions devaient l'y autoriser ; ainsi, « partout où vous lirez “M. Cambon” lisez “gouvernement”²¹⁴ ». Et à Daudet de conspuer la lâcheté du gouvernement qui refuse d'assumer la responsabilité de ses propres décisions. Bainville reprend peu ou prou la même thèse quelques jours plus tard²¹⁵, et pendant un temps donc, *L'Action française* défend l'ambassadeur républicain. Le 10 octobre, Daudet finit par admettre qu'« il devient chaque jour plus évident que notre négociateur à Berlin a parlé trop tôt du Congo », mais qu'aussi « personne ne pourra supposer [...] que M. Jules Cambon ait pu proposer à l'Allemagne de lui abandonner une de nos colonies sans avoir reçu des instructions de son gouvernement²¹⁶ ».

Ainsi, le cas de l'ambassadeur à Berlin offre à *L'Action française* un motif pour attaquer le gouvernement et dénoncer les manigances politiques dont il serait la victime. Dans les faits, cette « Revue de la presse » est surtout pensée comme un moyen détourné de participer aux polémiques du moment, sans trop contrevenir au respect du régalien défendu par Maurras. Sous couvert de commenter des articles présélectionnés, le quotidien attaque Caillaux, de Selves et la politique du

212 *Ibid.*

213 *L'Action française* du 21 septembre 1911

214 *Ibid.*

215 *L'Action française* du 24 septembre 1911

216 *L'Action française* du 10 octobre 1911

cabinet. Implicitement, le traitement réservé à la politique extérieure dans *L'Action française* se comprend selon les logiques de la politique intérieure. La première devient un corollaire de la seconde et perd de son intérêt à partir du moment où elle n'est plus utile à la lutte contre le gouvernement de la République. Preuve de cette carence : en dehors de quelques mentions, aucune image particulière n'est construite autour de la figure des diplomates. Ni bienveillance ni hostilité n'entoure leurs personnes. Il ne sont que des noms parmi d'autres.

Chez *L'Humanité*, le traitement de l'information diplomatique peut se décomposer en deux phases. La première période occupe les premières semaines de la crise. Elle est caractérisée par une certaine tolérance vis-à-vis des négociateurs berlinois et de leur méthode. Le 14 juillet, Jaurès signe un éditorial dans lequel il se résout au principe du secret diplomatique : « Derrière les voiles du mystère qu'un coup de vent peut emporter soudain, les diplomates délibèrent », s'il s'agit de faire la paix « que la terre et le ciel leur pardonnent leurs procédés mystérieux²¹⁷ ». Cependant, le ton change à mesure que la crise diplomatique s'accroît. Le retour de Jules Cambon à Paris à la fin août et les conciliabules qui s'en suivent sont l'occasion pour le quotidien de questionner la légitimité « des voiles du mystère » auparavant consacrés. Le 24 août, rapportant les réunions entre les ministres et les diplomates français, *L'Humanité* estime que si l'ambassadeur doit parler à Berlin au nom de la France, il paraît difficile que ses instructions ne soient pas soumises « au libre examen et à la libre critique de l'opinion française²¹⁸ ».

Le lendemain, le journal publie une tribune de Louis Dubreuilh, le secrétaire général de la SFIO au sujet de ces conférences. Dans celle-ci, véritable réquisitoire, Dubreuilh dénonce la politique coloniale des puissances européennes et ses petits marchandages territoriaux, les diplomates et les politiques français, confondus en une même élite bourgeoise. Une fois à Paris, Jules Cambon en compagnie de Caillaux et de Delcassé, aurait échangé « ses petits secrets », pour rapporter au nom de ces messieurs et de lui-même la réponse de la France²¹⁹. Le socialiste dénonce vivement le silence imposé autour de la discussion diplomatique, considérant qu'il est du droit du peuple de savoir. Et de fustiger le patriotisme que certains opposent à la soif de transparence : « En patriotisme, le peuple souverain n'a qu'un droit : se taire et suivre²²⁰. » Le journal continue sur cette lancée dans les premiers jours de septembre et rejette le principe de la diplomatie secrète. Le plus grand reproche qu'il formule à son encontre tient dans les fantasmes et les peurs qu'il nourrit. En ne touchant pas un mot de la négociation, les diplomates tourmenteraient les peuples. C'est cela qui déplaît tant au quotidien socialiste :

217 *L'Humanité* du 14 juillet 1911

218 *L'Humanité* du 24 août 1911

219 *L'Humanité* du 25 août 1911

220 *Ibid.*

« Le secret diplomatique pourrait être une chose excellente... pour les diplomates et les gouvernants ; mais les citoyens qui n'appartiennent à aucune des deux catégories susnommées se demandent de quel droit on les maintient dans un état d'esprit qui n'est pas loin de l'angoisse²²¹ ».

Cette dénonciation s'accompagne de nombreux éditoriaux dans lesquels *L'Humanité* se fait fort de dénoncer les manigances de la « presse chauvine » ou du « syndicat marocain »²²². La feuille salue aussi les démonstrations des classes ouvrières européennes en faveur de la paix. Ainsi en est-il par exemple d'une manifestation du SPD contre la guerre, organisé à Berlin au début de septembre 1911. Elle suscite les éloges de Dubreuilh, qui s'extasie du nombre de manifestants estimés à près de 400 000. Et à l'homme politique de conclure que l'Allemagne socialiste viendrait de prouver à la France socialiste que dans un futur conflit, elle pourrait compter sur sa solidarité²²³.

En fin de compte, *L'Humanité* est bien plus vindicative que *L'Action française*. Le journal n'est bridé par aucune considération patriotique. À l'inverse, son internationalisme, son pacifisme et sa défense des idéaux démocratiques l'entraînent assez logiquement vers une critique acerbe de la pratique du secret comme encouragés par les diplomates français et allemands. Selon lui, ce secret nuirait à la paix. Il tiendrait les populations, foncièrement pacifiques, dans une incertitude propre à les empêcher d'agir en sa faveur. En même temps, le secret diplomatique contreviendrait à la « souveraineté du peuple²²⁴ » duquel pourtant les dirigeants français se revendiquent toujours. À ce sujet, la rhétorique populiste accapare une grande place. Le quotidien n'a de cesse de renvoyer dos à dos les élites bourgeoises au pouvoir et les peuples français et allemands, d'une façon assez manichéenne. La dimension coloniale de la crise ajoute à la critique d'une diplomatie bourgeoise, celle d'une diplomatie impérialiste et capitaliste. Le principe des compensations coloniales françaises au Congo contre l'abandon du Maroc par l'Allemagne offre l'occasion d'attaquer une politique de « marchandages » abominée²²⁵.

Pourtant, dans l'ensemble, *L'Humanité*, davantage même que *L'Action française*, ne témoigne pas d'un grand intérêt à la crise diplomatique. Au contraire du *Matin* ou du *Temps*, la feuille socialiste ne couvre pas de façon quotidienne les négociations franco-allemandes et ses derniers développements ne figurent pas en manchette, comme c'est le cas dans la grande presse. Les mentions à la situation internationale sont parcellaires, reprises majoritairement des nouvelles du *Temps* et de *Havas*. Le ton du journal peut bien être vindicatif à l'endroit de la diplomatie et des

221 *L'Humanité* du 07 septembre 1911

222 *L'Humanité* du 06 septembre 1911

223 *L'Humanité* du 04 septembre 1911

224 *L'Humanité* du 28 août 1911

225 *L'Humanité* du 25 août 1911

diplomates, il masque en vérité une quantité d'articles assez médiocre à ce sujet. Ici, comme dans le journal monarchiste, le tropisme de la politique intérieure se fait sentir. La question diplomatique est délaissée en faveur de thèmes plus domestiques. Lorsqu'il s'agit d'évoquer la crise d'Agadir, c'est encore pour renvoyer dos à dos les politiques et les diplomates qui agiraient à la façon d'une élite malveillante, tenant les peuples dans l'ignorance au péril de la paix. La diplomatie n'est donc pas un sujet en soi, examinée en toute indépendance. Elle est un énième moyen d'attaquer la classe élitaine, de dénoncer son caractère bourgeois et capitaliste.

La façon dont les diplomates appréhendent la presse et l'opinion publique et la façon dont cette même presse s'accapare la diplomatie est complexe. Les hommes de la Carrière peinent à saisir le caractère réel de ce qu'il désigne par « opinion publique ». S'ils sont tout à fait capables de comprendre l'enjeu nouveau autour de la notion dans le cadre de leur travail, ils souffrent à son endroit d'une lacune conceptuelle majeure. Ce faisant, ils confondent opinion et journaux, réduisent la première aux seconds. Ces derniers ne rechignent pas et cultivent tout autant l'ambiguïté en se réservant le monopole de la *vox populi*. Les consuls français en Allemagne illustrent cette confusion. La presse allemande fonde la base de leurs analyses lorsqu'il s'agit de jauger de l'humeur publique allemande. Au besoin, ils complètent ces premiers renseignements des témoignages recueillis auprès de leurs fréquentations outre-Vosges et du suivi de la vie politique locale.

Cette surveillance de l'opinion publique s'accompagne d'un second mouvement, répulsif cette fois, visant à éliminer son influence des discussions diplomatiques. L'initiative provient de Kiderlen, appuyée par Jules Cambon et approuvée par de Selves. Les négociateurs franco-allemands collaborent dans le cadre d'une stratégie médiatique *a minima*. Elle se base sur de brèves notes, rédigées d'un commun accord et transmises aux agences Wolff et Havas. Par crainte des polémiques et des querelles d'amours-propres fatales à l'accord, la méthode limite au strict minimum les renseignements donnés à la presse. Cependant, la stratégie *a minima* employée par Cambon et Kiderlen est un échec. Si effectivement dès lors, les feuilles rencontrent des difficultés à se renseigner sur la discussion, cette méconnaissance frustrante accroît leur perméabilité à la rumeur. Les conflits de personne et de politique à Paris, en distillant des indiscretions pratiques, achèvent de ruiner la tentative des diplomates d'écarter la presse. Les appels répétés de Jules Cambon auprès de Caillaux et de Selves à museler les journaux de Paris n'y font rien. Sur le long terme, les négociateurs franco-allemands subissent plus qu'ils ne contrôlent l'information, au point que la presse vienne jusqu'à violer la bienséance diplomatique et compromettre les pourparlers.

Selon leur prétention et les moyens dont ils disposent, les journaux français n'ont pas la même perception de l'action diplomatique. *Le Temps*, la feuille de référence dans le domaine, peut compter sur ses liens avec le Quai d'Orsay et le talent d'André Tardieu afin d'offrir à son lectorat de solides analyses. Son éditorialiste vedette entretient des liens avec la Présidence du conseil, et à ce titre, il embrasse le parti d'une conciliation avec l'Allemagne. Il ne met pas en cause l'action du gouvernement. En revanche, il concentre ses critiques sur la personne de Jules Cambon et questionne vertement la stratégie du silence choisie par les négociateurs. Comme *L'Humanité*, Tardieu juge l'opinion publique en droit de connaître le contenu de la négociation. L'austérité du journal et le sérieux de son ton préviennent toutefois des excès de plume. Ici, la polémique reste donc dans le feutré et Jules Cambon ne bénéficie pas d'une mise en avant particulière. Lui et Kiderlen sont parfois mis en scène, mais seulement dans l'espace dédié à la satire. Dans la rubrique « La vie à Paris », on exprime par la caricature la lassitude qu'inspire cette longue négociation avec ses propositions et ses contre-propositions incessantes, exacerbée par les regains d'hostilité et le silence qui l'entoure. À ce point de vue, *Le Temps* partage le sentiment d'une majorité. Une fois, le journal rend hommage à l'ambassadeur français, l'encourage dans sa lutte en évoquant le souvenir du jeune officier qu'il fut pendant la guerre de 1870. Mais c'est bien l'unique fois où le quotidien se permet ce genre de familiarité.

Le Matin est autrement différent. Grand titre parisien à la formule stéréotypée, il propose et répand un portrait tant physique que psychologique des diplomates. L'information est personnifiée, en ce sens qu'elle tourne autour des personnalités du moment, notamment Jules Cambon. Dès les premiers jours de la crise, une lithographie de l'homme est reproduite en une, ainsi qu'un portrait vantant ses qualités de diplomate et sa relation personnelle avec le ministre allemand. Le traitement quotidien de l'information renforce cette tendance au roman-feuilleton. Les rencontres entre les diplomates et les hommes politiques sont rapportées de façon systématique, et les derniers développements de la discussion, aussi minimes soit-ils, reproduits en première page. La crise d'Agadir est un sujet qui se vit au jour le jour. Les négociateurs français et allemands deviennent des célébrités éphémères, le temps que dure l'affaire et souvent à leurs dépens. Par ce biais, *Le Matin* donne à son lectorat à voir les figures populaires du moment. Les caricatures sont encore un moyen d'introduire les personnages dans l'espace médiatique.

Proche de Caillaux, la grande feuille populaire possède une rubrique de politique étrangère de qualité au regard du type de presse qu'elle incarne. Grâce à un développement spécifique, *Le Matin* est en mesure de s'affranchir des seules nouvelles du *Temps* et de Havas. Elle peut fabriquer sa propre information internationale. Cependant, au contraire de ce dernier journal, ses journalistes ne sont pas familiers des arcanes de la diplomatie. Ce faisant, il résulte du traitement de la crise par

le *Matin* beaucoup de naïveté et d'inconséquence. Les indiscretions du journal, les fausses rumeurs qu'il diffuse dans la première partie de la crise, participent à l'empoisonnement du dialogue franco-allemand et à la distillation d'un climat anxiogène. Pourtant, quand les diplomates critiquent ses pratiques, *Le Matin* réplique et brandit la vieille marotte du journalisme au service de la vérité, dont le rôle serait d'éclairer la foule et lever le voile sur les basses messes. Ses fanfaronnades cocardières n'adoucissent alors que peu l'impression d'un journal au service de la rupture diplomatique. Cependant, *Le Matin* reste plutôt modéré au regard d'autres titres comme *L'Écho de Paris*. Sa ligne éditoriale assez changeante ainsi que sa proximité avec Caillaux préviennent d'une trop grande virulence. Ainsi, le quotidien reste à l'écart de la campagne de presse contre les concessions congolaises qui débute à la fin septembre.

La presse d'opinion n'a ni ces réserves ni ces pudeurs. Moins diffusée et plus pauvre, elle ne dispose pas des relais du *Matin* lorsqu'il s'agit d'obtenir des informations internationales. De fait, elle se contente souvent des renseignements du *Temps* et de Havas. Journalisme militant, ses sujets de prédilection se placent davantage dans le champ de la politique intérieure que dans celui de la diplomatie. Même chez *L'Humanité*, malgré la veine internationaliste, la crise d'Agadir et les négociations berlinoises ne paraissent pas déchaîner les passions. Le quotidien socialiste dénonce une diplomatie secrète qui ignore les peuples, au détriment de la paix et aux seuls profits des intérêts capitalistes. Les acteurs décisionnaires, dans leur ensemble, sont mis dans le même sac, réduits à une élite bourgeoise, opposée aux masses démocratiques, nécessairement pacifiques. Le ton est vindicatif, très loin de la réserve du *Temps* ou de la complaisance du *Matin*. Seulement, placés bout à bout, ses articles ne pèsent pas lourd dans l'ensemble. Sauf à la fin août 1911, au retour Jules Cambon à Paris, *L'Humanité* ne traite de la crise diplomatique que de façon très parcellaire. Il n'y a pas de suivi quotidien des négociations berlinoises. Tout juste le quotidien reproduit-il les communiqués de Havas. Et quand le sujet est évoqué, c'est pour mieux attaquer le gouvernement et sa politique. Alors, la question marocaine n'est qu'un prétexte.

Peu ou prou la même chose à l'extrême droite avec *L'Action française*, à la différence que le quotidien royaliste se maintient sur une prudence réserve. Son respect de la hiérarchie et de la raison d'État, autant que son nationalisme, lui dictent une soumission à la politique gouvernementale. Toutefois, cela ne signifie pas que *L'Action française* se refuse à toute polémique. Sa revue de la presse française, animée par Daudet, lui offre le prétexte de commenter les polémiques du moment. C'est à ce titre qu'elle défend Jules Cambon contre les accusations portées à son encontre par Tardieu, dans l'idée inavouée d'attaquer le gouvernement. Mais ce soutien est circonstanciel, explicable dans le contexte de la querelle autour des cessions congolaises. Il n'y a pas là l'indice d'une perception particulière de la diplomatie ou de l'action diplomatique ;

seulement un motif pour participer à la polémique franco-française du moment. Pour le reste, les discussions berlinoises et ses négociateurs sont peu évoqués. À l'instar du quotidien socialiste, *L'Action française* manque de moyen pour fabriquer sa propre information internationale. Sa rubrique d'actualité étrangère repose encore et toujours sur les articles du *Temps* et les communiqués de Havas.

Conclusion

Le 4 novembre 1911, Jules Cambon et Kiderlen-Waëtcher apposent leurs signatures sur les conventions franco-allemandes dans le bureau du sous-secrétaire d'État allemand aux Affaires étrangères. Deux semaines plus tard, le *Berlin* lève l'ancre et regagne l'Allemagne. Pour la première fois depuis quatre mois, aucun croiseur n'apparaît plus dans l'horizon bleu d'Agadir. Depuis les fortins surplombant la rade, le spectateur est confronté au vide soudain des flots à la place qu'occupait autrefois le vaisseau. Un sentiment inconfortable le prend, comme devant un tableau dont on aurait effacé un détail important, sans le dire. Car toutes ces semaines patientes et la silhouette de l'étrange canonnière, dont la cuirasse irisée par le soleil faisait comme un point brillant dans le lointain, s'était rendue familière à ses yeux. Seulement aujourd'hui, le navire s'en était définitivement allé, et sur l'un des forts côtiers, flottait un grand Tricolore.

Au Maroc, le retrait de l'Allemagne consacre la domination franco-espagnole sur le pays, sept ans après la signature des accords de 1904. En Europe, la paix est préservée, du moins pour un temps, mais la convention suscite beaucoup de rancœur et de frustration. À Paris, le monde politique dénonce la faiblesse du gouvernement Caillaux et la compromission congolaise. Le « coup » d'Agadir et son résultat sont ressentis comme une humiliation, malgré les résultats décisifs au Maroc. Le sentiment d'avoir été contraint de négocier sous la menace des canons du *Berlin* participe de beaucoup à cette impression négative. De retour dans la capitale, Jules Cambon croise Paul Déroulède aux abords du Sénat, sous l'objectif d'un photographe du *Matin*¹. L'échange est bref, mais acerbe : « – Vous avez écrit une lettre abominable... », déclare l'ambassadeur. « – Pas si abominable que le traité que vous avez signé². », réplique l'autre. Devant un ami qui avançait que la France pouvait compter sans crainte sur ses amitiés et risquer le conflit avec l'Allemagne, le diplomate admet que c'était bien possible, mais qu'il n'a jamais été joueur³.

Pour le reste, face aux attaques, Jules Cambon se réfugie dans un silence de majesté. Cependant, ses lettres à son frère trahissent son véritable esprit : celui d'un homme fébrile, éprouvé sur le plan psychologique, cédant à une certaine paranoïa et proche de la renonciation. Les polémiques de presse, les débats parlementaires autour du traité, la chute de Caillaux puis la réorganisation du Quai d'Orsay sous Poincaré, nourrissent ses craintes et son sentiment de persécution. Néanmoins les mois passent, le souvenir d'Agadir s'éloigne et l'ambassadeur se reprend peu à peu. Les menaces de démission disparaissent de sa correspondance, jusqu'à ce

1 *Le Matin* du 9 novembre 1911

2 *La Démocratie* du 10 novembre 1911

3 TABOUIS, Geneviève, *Jules Cambon par l'un des siens*, Paris, Payot, 1938

qu'enfin une guerre mondiale mette un terme à la mission de Jules Cambon dans la capitale allemande.

Le sort de son homologue allemand n'est pas plus enviable. En Allemagne, l'accord franco-allemand est interprété comme un échec cuisant, une seconde conférence d'Algésiras. Les espoirs soulevés par l'envoi du *Panther* à Agadir dans les milieux nationalistes, un débarquement puis une occupation du Sous, ont été douchés. Après avoir attisé la verve pangermaniste, voilà que Kiderlen abandonne le Maroc pour des morceaux du Congo français. Selon beaucoup, le bilan de l'opération nécessite un réexamen complet de la diplomatie impériale sur le dossier marocain. Lors de la séance d'étude de la convention franco-allemande au Reichstag, le chancelier Bethmann Hollweg essaye tant bien que mal de défendre le résultat de l'accord devant un parterre de députés au mieux circonspects. Les partis d'opposition, l'élection législative prochaine en tête, saisissent l'occasion pour tirer à boulet rouge sur le gouvernement et sa politique étrangère. Kiderlen y laisse des plumes, au point d'apparaître discréditer au terme de la séquence. Parmi les ambassadeurs à Berlin, tous estiment que son remplacement n'est qu'une question de semaines. Pourtant, à l'instar de Jules Cambon, la tempête passe. Kiderlen se maintient à son poste jusqu'à ce qu'une mort prématurée le ravisse en décembre 1912.

En fin de compte, la mauvaise humeur des premiers temps apaisée, la crise d'Agadir n'a pas de conséquence à long terme sur les relations franco-allemandes. L'essentiel tient surtout dans l'évolution spécifique que donne la crise de 1911 au système diplomatique international. En garantissant la résolution de la question marocaine, elle ouvre la voie à l'invasion de la Tripolitaine par l'Italie en conformité des accords secrets franco-italiens de 1902. Du même coup, cette guerre rouvre gravement la question d'Orient en affaiblissant l'Empire Ottoman au profit des puissances balkaniques. L'année 1911 marque une étape charnière vers la marche à la guerre. Sans le savoir, l'envoi du *Panther* à Agadir a provoqué une succession d'événements géopolitiques graves qui conduirait à la crise finale de juillet 1914. Évidemment, rien ne transparait de manière si évidente au moment de la signature de l'accord franco-allemand. La liquidation de la question marocaine, qui empoisonnait les affaires internationales depuis si longtemps déjà, paraît même comme un gage de paix pour l'avenir.

Cette œuvre est très largement le fait de l'ambassadeur de France à Berlin et de son interlocuteur allemand. Pendant quatre mois, Jules Cambon et Kiderlen négocient pied à pied le retrait allemand du Maroc en échange de compensations françaises au Congo. Les pourparlers sont âpres, émaillés d'incidents divers, et pendant un temps du moins, font craindre une guerre. Pourtant, la rupture ne survient pas, et les deux gouvernements s'entendent. Jules Cambon, à Berlin, pèse de tout son poids en faveur d'une solution négociée, au point de prier Joseph Caillaux d'intervenir dans

son règlement. Kiderlen, qui au premier abord assume la possibilité d'une escalade militaire, ne franchit jamais la ligne rouge. Même quand l'entente semble impossible, il s'efforce de maintenir le dialogue avec l'ambassadeur français. Les deux diplomates aboutissent par eux-mêmes, et de fait, l'accord du 4 novembre 1911 est en grande partie le fruit de leurs efforts personnels.

Sur la forme, cette discussion témoigne de plusieurs éléments de la pratique diplomatique européenne de la période. Elle est une illustration remarquable de la diplomatie de cabinet et de ses limites. Ainsi, la discussion se déroule dans la délicatesse feutrée des chancelleries, entre deux hommes qui s'efforcent de conserver la nature secrète de son contenu. Kiderlen et Jules Cambon mènent cette conversation presque comme une affaire personnelle, en toute discrétion, et force est de constater qu'elle ne leur échappe jamais vraiment. Des intermédiaires privés se sont bien immiscés entre les deux diplomaties, mais en fin de compte, leur influence sur la négociation reste restreinte. L'ambassadeur de France n'est jamais dépossédé de son initiative, pas plus que le ministre allemand considère un autre interlocuteur à sa place.

Pendant ce temps, le poste diplomatique français tourne à plein régime. L'ambassade encaisse la surcharge de travail que représente la conversation franco-allemande, en plus d'assurer la continuité des affaires quotidiennes d'avant-crise. Face au risque de guerre, le réseau consulaire français en Allemagne est mobilisé. Les consuls sillonnent le pays en automobile, attentifs aux indices d'une possible mobilisation militaire allemande. « L'Entente cordiale » aussi est sollicitée. Elle se manifeste sur le terrain à des échelons plus au moins locaux. Les représentants français et anglais en Allemagne s'échangent des informations et collaborent. À Berlin, Jules Cambon tient régulièrement informé Edward Goschen, l'ambassadeur britannique, des derniers développements de la conversation.

Sur le plan décisionnel, la crise d'Agadir illustre mieux qu'aucune autre la désorganisation complète dans laquelle est plongé le ministère des Affaires étrangères français à la veille de la Première Guerre mondiale. La réforme des bureaux en 1907, l'attitude démissionnaire de Stephen Pichon les années suivantes, l'incompétence de ses successeurs et du directeur des Affaires politiques et commerciales Edmond Bapst à sa suite, ont abouti à un désordre interne et un éclatement de la capacité décisionnaire. Le rôle du cabinet ministériel s'est renforcé, au dépens des diplomates en poste à l'étranger. Pendant ce temps, le conflit de générations entre la vieille garde ambassadoriale, dont les frères Cambon sont les éminents représentants, et les « jeunes turcs » des bureaux de Paris s'est lui aussi accentué. Ces fractures sont largement responsables de la conduite chaotique de la crise en 1911 par le Quai d'Orsay. À Berlin, Jules Cambon se trouve confronté à un Ministère incapable de lui fournir des instructions claires et précises, pas plus que de contrôler la

presse française et mettre fin aux indiscretions de ses fonctionnaires. Or, loin de Paris, le négociateur français n'est pas en mesure de peser directement sur l'attitude du Quai d'Orsay.

Pourtant, rien ne serait plus faux que de dépeindre un Jules Cambon isolé et victime des décisions ministérielles. Au sein de la diplomatie française, une faction favorable à l'accord s'organise vite autour de son frère Paul, bien décidé à peser sur les décisions de Paris. Composé de l'ambassadeur français à Londres, des membres de l'ambassade berlinoise et d'autres individus de la clientèle des Cambon ou simplement acquis à leur avis, ce clan renseigne et prévient les arrières du négociateur français. Il n'hésite pas à jouer du conflit de plus en plus exacerbé entre Joseph Caillaux et Justin de Selves pour défendre une ligne conciliatrice. En outre, grâce à l'appui de son frère, Jules Cambon est en mesure d'influencer les décisions prises à son retour en France, à la fin d'août 1911. Après une série de conférences informelles au plus haut niveau de l'État, une ligne politique claire est enfin arrêtée, sur laquelle Jules Cambon obtient grossièrement gain de cause. Toutes ces péripéties témoignent de la capacité des ambassadeurs français à peser sur le processus décisionnaire malgré une administration centrale hostile. Ce pouvoir explique en grande partie pourquoi, en dépit de la désorganisation du ministère et de l'instabilité gouvernementale, la diplomatie française de la période conserve une remarquable cohérence dans ses objectifs immédiats. La vieille garde ambassadoriale, par son autorité et l'importance de sa clientèle, est en mesure d'assurer la continuité de l'action extérieure de la France.

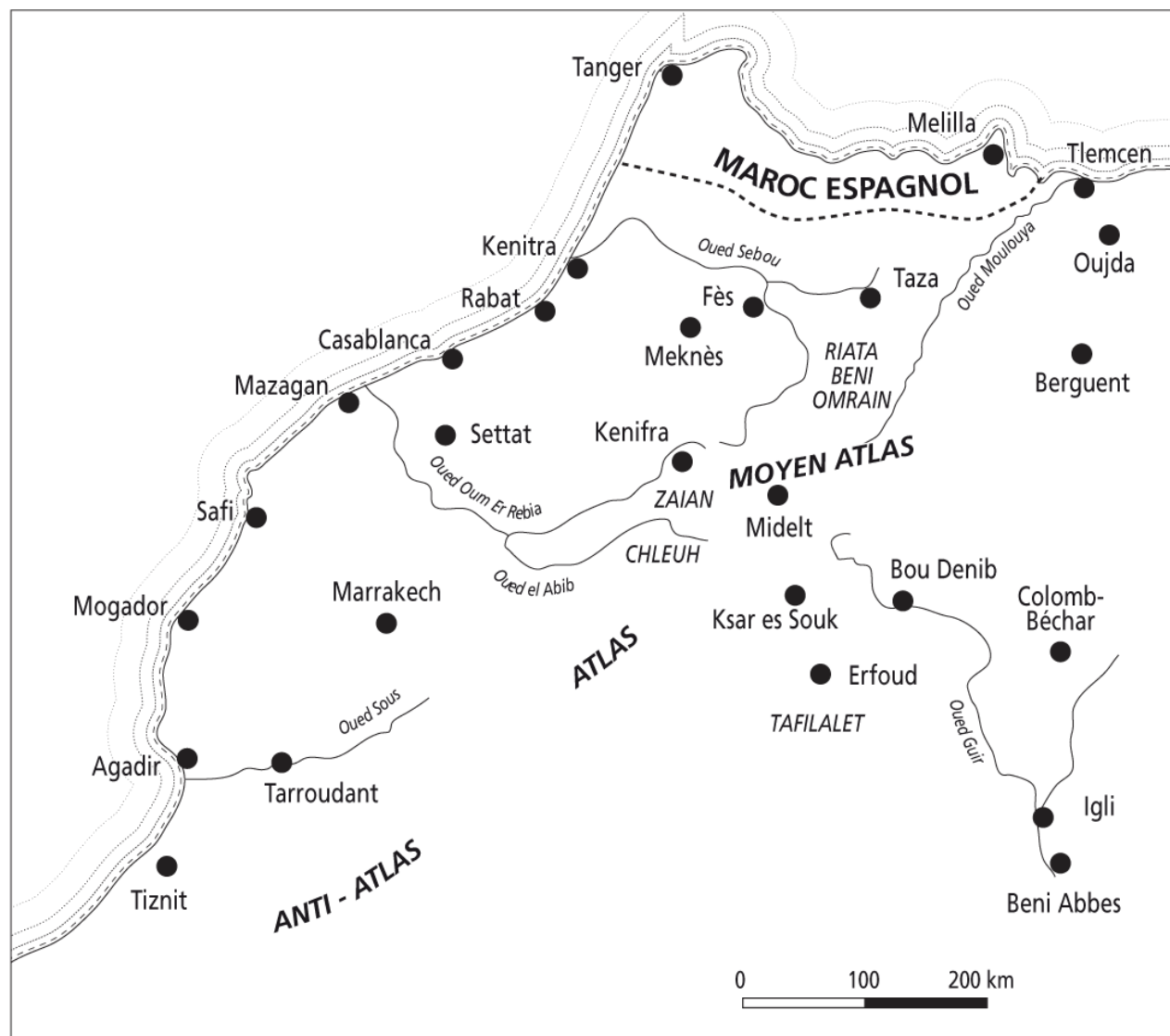
Sur un point néanmoins, cette vieille garde se montre dépassée, surtout au regard des plus jeunes diplomates de l'administration centrale : celui de la prise en compte du facteur médiatique. Les négociations d'Agadir l'illustrent bien. Si les « indiscretions » de la presse française peuvent être mis sur le compte de la désorganisation des bureaux du Ministère et le conflit entre la Présidence du conseil et le Quai, elles sont aussi la conséquence de l'absence de stratégie de communication de la part de Jules Cambon et Kiderlen. Diplomates de la vieille école, ces derniers se refusent à des contacts sérieux avec les journalistes le temps que dure la discussion. À peine consentent-ils à ces vagues communications, rédigées d'un commun accord après chaque entrevue, à partir de la mi-juillet. En Allemagne, cette politique de communication *a minima* peut se tenir, considérant la capacité du gouvernement impérial à contrôler l'information grâce au régime restreint de liberté de la presse et la faiblesse des mœurs démocratiques. En France en revanche, l'intrication entre le monde politique, diplomatique et médiatique est telle, qu'une stratégie pareille relève du l'utopie. En privant les journalistes de renseignements de leurs crus, les négociateurs se sont volontairement empêchés d'influencer les feuilles en leur faveur. D'autres sources d'information prennent donc la place, surtout les jeunes diplomates du cabinet ministériel et du

Département, comme Maurice Herbette, dont les liens avec les titres parisiens sont nombreux et les pudeurs à jouer la carte médiatique, moindres.

En outre, cette stratégie du silence a rendu les quotidiens français plus perméables aux rumeurs de toute sorte, et paradoxalement, a sans doute accentué les « indiscretions » qu'elle voulait prévenir. Elle a donné aussi une occasion aux journalistes de s'irriter contre cette pratique diplomatique d'un autre âge, posant la question de la pertinence du secret en diplomatie. À l'ère des masses démocratiques, une diplomatie peut-elle et doit-elle encore être secrète ? Cette question, posée pendant la crise d'Agadir, ne va pas cesser de nourrir les débats autour de la « diplomatie de cabinet », celle du « Concert européen », au moins jusqu'à sa faillite définitive, consommée le 28 juillet 1914. L'après-guerre semble trancher la question, en consacrant une nouvelle manière de faire les relations entre États, caractérisée par la transparence, le respect du droit international et le multilatéralisme. La Société des Nations incarne ce nouvel idéal, qui lui aussi connaîtra sa faillite. Avant cela, entre secret ou transparence, *old* ou *new diplomacy*, le négociateur de 1911 penche pour la première, bien qu'il en entérine la mort dans son livre *Le Diplomate* de 1926. Comme beaucoup de diplomates de sa génération, il observe la diplomatie des années 1920 sans optimisme et avec beaucoup de suspicion. Cependant, il apparaît aussi clair que celle d'avant-guerre peinait depuis quelque temps déjà à se mettre au diapason des exigences du monde moderne. Ce qu'illustre la négociation d'Agadir au fond, c'est la relative incapacité d'une vieille génération de diplomates, aussi brillants soient-ils, à adapter leurs méthodes de travail aux nécessités nouvelles du temps.

Annexes

Annexe 1 : Carte du Maroc en 1914.



Source : ABITBOL, Michel, *Histoire du Maroc*, Perrin, Paris, 2014, p. 646.

Annexe 2 : Chronologie de la question marocaine.

1880 : Conférence de Madrid.

1900 : Occupation française de Touat et des confins algéro-marocains.

1902 : Accords secrets franco-italiens : le Maroc contre la Tripolitaine.

1904 : Accords tripartites marocains entre la France, l'Angleterre et l'Espagne.

1905 : Crise de Tanger.

1906 : Conférence d'Algésiras et signature de son acte.

1907 : Bombardement et occupation française de Casablanca.

1908 : Affaire des déserteurs de Casablanca.

1909 : Accord de coopération économique franco-allemand au Maroc.

1910 : Emprunt marocain de 1910 ; mission militaire française à Fez.

1911 : Crise d'Agadir et accord franco-allemand du 4 novembre 1911.

1912 : Traité de Fez, instauration du protectorat français au Maroc.

Annexe 3 : Chronologie des négociations d'Agadir.

2 mars 1911 : Démission de Pichon à la tête du ministère des Affaires étrangères, remplacé par Jean Cruppi.

22 avril : La marche militaire française sur Fez est arrêtée en Conseil des ministres.

25 avril : La marche sur Fez est communiquée officiellement aux puissances signataires de l'acte d'Algésiras.

21 mai : La colonne du général Moinier stationne devant Fez.

9 juin : Les Espagnols débarquent à Larache et El Ksar en dépit des avertissements français.

11 juin : Entretien entre Jules Cambon et Théodore von Bethmann Hollweg, évoquant un accord général franco-allemand visant à liquider définitivement la question marocaine.

20 et 21 juin : Entretiens de Kissingen entre Cambon et Alfred von Kiderlen-Waechter. L'idée d'une compensation coloniale à l'Allemagne en échange de son abstention au Maroc prend forme.

27 juin : Le gouvernement Joseph Caillaux entre en fonction. Justin de Selves récupère le portefeuille des Affaires étrangères.

1^{er} juillet : Le Panther mouille dans la rade d'Agadir.

7 juillet : En France depuis les conversations de Kissingen, Cambon est de retour à Berlin.

9 juillet : Début des négociations berlinoises entre Cambon et Kiderlen.

21 juillet : David Lloyd Georges, chancelier de l'Échiquier, prononce un discours mémorable dans lequel il avertit l'Allemagne d'une inévitable intervention britannique en cas de débarquement au Maroc. La tension internationale redouble.

25 juillet : Cambon adresse une lettre personnelle à Caillaux, dans laquelle il l'informe, non sans crainte, d'une possible rupture des pourparlers. Il l'invite à prendre l'affaire personnellement en main.

1^{er} août : Une base de négociation solide entre Cambon et Kiderlen est enfin arrêtée.

14 août : Conversation très vive entre Cambon et Kiderlen. L'ambassadeur évoque de nouveau le risque de rupture des négociations.

20 août : Cambon s'inquiète et met en garde contre la montée du chauvinisme en Allemagne et l'exaspération de l'opinion publique. Il appelle à étudier sérieusement la situation en cas de rupture des pourparlers et de débarquement allemand à Agadir.

22 août : Conférence officieuse chez Caillaux, à Paris. Décision est prise qu'à l'avenir les instructions que recevraient Jules Cambon devront être approuvées par le Conseil des ministres, à l'unanimité. Les bureaux du Quai d'Orsay sont *de facto* dessaisis de la conduite des négociations.

31 août : Cambon rentre à Berlin, après une dizaine de jours passée à Paris.

4 septembre : Panique boursière à Berlin suite à des rumeurs de guerre. Les pourparlers, en suspens depuis le 17 août, reprennent entre Cambon et Kiderlen.

18 septembre : La discussion se débloque. Concernant le Maroc, Kiderlen cède aux Français sur l'essentiel.

11 octobre : L'accord marocain est paraphé *ne varietur* ; début des négociations congolaises.

21 octobre : La conversation franco-allemande se bloque de nouveau, sur fond de campagne de presse allemande hostile à l'accord marocain précédemment paraphé.

24 octobre : Le ministère des Affaires étrangères offre les pleins pouvoirs à Cambon pour mener à bien les conversations congolaises.

2 novembre : L'accord congolais est finalement paraphé.

4 novembre : L'accord marocain, l'accord congolais, ainsi que leurs lettres interprétatives sont signés par Cambon et Kiderlen.

29 novembre : Le *Berlin* (qui avait remplacé le *Panther*) lève l'ancre et quitte Agadir.

Annexe 4 : La mission diplomatique française à Berlin en 1911.

Ambassadeur : Jules Cambon.

Mission diplomatique :

Secrétaire 1^{er} classe : Théodore de Berckheim.

Secrétaires 2^e classe : Claude Hermite et Léopold de Lacroix.

Secrétaire 3^e classe : Marie de la Croix de Ravignan.

Attaché d'ambassade : Guy de Percin.

Consulat :

Consul : Georges Grégoire.

Attaché commercial : Paul Ferrand.

Attachés militaires :

Attaché militaire : Maurice Pellé.

Attaché naval : Auguste de Faramond de Lafajole.

Sources : Ministère des Affaires étrangères (France), *Annuaire diplomatique et consulaire de la République française*, Imprimerie nationale, Paris, 1911. Structure de l'organigramme reprise de ABALLEA, Marion, *Un exercice de diplomatie chez l'ennemi : L'ambassade de France à Berlin – 1871-1933*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2017, p. 193

Annexe 5 : Portrait de Jules Cambon en 1913, dédié à l'attention d'Auguste de Faramond.



Source : DE FARAMOND DE LAFAJOLE, Auguste, *Souvenirs d'un attaché naval en Allemagne et en Autriche 1910-1914*, Paris, Plon, 1932, p.144

Annexe 6 : Dédicace d'Alfred von Kiderlen-Waechter, offerte à Jules Cambon après la signature de la convention franco-allemande du 4 novembre 1911.



Source : TABOUIS, Geneviève, *Jules Cambon par l'un des siens*, Paris, Payot, 1938, p. 288

L'arrivée à Paris de M. Jules Cambon

AMBASSADEUR DE FRANCE A BERLIN

Comme nous l'avons annoncé, M. Jules Cambon est arrivé hier à Paris. A quatre heures cinq du soir, l'ambassadeur de France en Allemagne, qui, depuis son départ de Berlin, voyageait

reproduisons, à répondre à qui voulait l'interroger : « — Ne me posez pas de questions, je ne peux rien dire. »

Et pendant que les indiscrets et les opérateurs de cinématographes le pour-



M. Jules CAMBON, a son arrivée a la gare du nord

seul, est descendu, à la gare du Nord, du rapide de Cologne.

De nombreuses personnes l'attendaient sur le quai, mais l'éminent diplomate français, à qui incombe la lourde charge de soutenir les intérêts de notre pays au cours des négociations ouvertes avec l'Allemagne à la suite de l'incident d'Agadir, s'est dérobé à tout entretien.

Vêtu de gris, des pieds jusqu'au chapeau, M. Jules Cambon s'est borné, comme l'exprime la photographie que nous

suivaient, les uns de leurs vaines insistances, les autres de leurs objectifs, M. Jules Cambon gagnait la rue de Dunkerque et hélait une voiture automobile, tandis que les assistants, qui l'avaient reconnu, lui manifestaient leur vive sympathie.

M. Jules Cambon sera reçu, aujourd'hui mardi, par le président du Conseil, M. Caillaux, et par M. de Selves ; il leur rendra compte de l'état actuel des négociations franco-allemandes.

Source : *Le Petit Journal* du 22 août 1911

Annexe 8 : Couverture du journal *Femina* du 1^{er} octobre 1911

NUMÉRO 257

Abonnements : 12 fr. (Etranger : 20 fr.) ; Édition d'ouvrages : 20 fr. (Etranger : 30 fr.)

1^{er} OCTOBRE 1911

« Sur le mouvement féminin contemporain, l'éditrice de *Femina* fut consternée et fit dire tout de suite à ses femmes, à ses maris, aux jeunes filles : « C'est mon journal ». **JULES CAMBON**, de l'Académie française.

Femina

PIERRE LAFITTE et Cie, Éditeurs, 90, Av. des Champs-Élysées
(Pour la publicité : Hugot, de Pallissot et Cie, 11, boulevard des Italiens, Paris.)

Les abonnés de *Femina* peuvent se procurer à 5 fr. par les bureaux du journal.

Elles, cependant, en effet, avec accompagnement de Paris, ses maisons et ses magasins ; la maison de Noël, les fleurs, les bouquets de fleurs et le mariage d'aujourd'hui.

Tous droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

Published on 1st October 1911, by Pierre Lafitte et Cie, 90, Avenue des Champs-Élysées, Paris.



UNE AMBASSADRICE : Mme JULES CAMBON

(G. Chassagnon-Flaubert.)

Des événements politiques particulièrement graves viennent de mettre au premier plan de l'actualité M. Jules Cambon, ambassadeur de France à Berlin. Nous profitons de cette occasion pour donner le portrait de Mme Cambon, dont le tact, le charme et la finesse ont souvent été pour l'éminent diplomate d'un secours précieux dans le poste difficile qu'il occupe. De même que M. Jules Cambon est le type accompli du diplomate de carrière, sa femme est la plus parfaite personification de cette « femme de diplomate » dont Française apprécie le rôle et les responsabilités dans ses « Bavardages » d'aujourd'hui.

Annexe 9 : Correspondance entre Jules Cambon et Joseph Caillaux

du 10 juillet au 3 novembre 1911

Les lettres reproduites ci-dessous sont tirées des *Documents diplomatiques français* (2^e série, t. 14) ainsi que du troisième tome des *Mémoires* de Joseph Caillaux, publié en 1947. Sauf indication contraire, la première source prime.

Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 10 juillet 1911 :

Monsieur le Président,

Je vous fais porter cette lettre par Berckheim qui se rend à Paris, et je tiens à vous remercier de l'accueil que vous avez bien voulu m'y faire et de l'appui que vous m'y avez donné. J'ai envoyé à M. de Selves un rapport officiel sur ma conversation avec M. de Kiderlen. Je vous serais reconnaissant d'en prendre connaissance. Je crois que nous pouvons nous féliciter de la tournure que semblent prendre les choses. Avec un peu de bonne volonté et de largeur d'esprit, nous sortirons d'embarras et nous ferons sortir les Allemands du Maroc. Mais il importe d'apporter à cette tâche plus de doigté qu'on n'a coutume d'en montrer dans les bureaux de Paris. Il importe aussi que le langage de notre presse ne compromette pas la négociation commencée en en annonçant à l'avance les résultats.

M. de Kiderlen est un homme qui aime à conduire lui-même les affaires, et qui entend les conduire à bien. Il s'exaspère facilement quand elles traînent, et j'ai souvent fait connaître à Paris combien nos hésitations lui semblaient incompréhensibles. Il m'a parlé de vous. Il souhaitait que le Gouvernement français eût enfin à sa tête un homme de résolution et de volonté, et votre personnalité lui semble permettre enfin qu'on négocie avec nous, ce que depuis trop longtemps on ne pouvait plus faire.

C'est cette pensée qui lui inspirait le désir de voir M. Delcassé aux Affaires étrangères. Il n'en est plus besoin grâce à vous. Au cours de la conversation d'hier, je lui ai lu la lettre que je vous avais communiquée à Paris sur les propos tenus à notre attaché naval à Kiel par l'Empereur. Cette lecture l'a un peu démonté et a hâté son empressement à conclure favorablement la conversation; celle-ci avait commencé si aigrement qu'il m'a paru nécessaire de frapper ce coup.

M. de Kiderlen est soucieux de ménager les susceptibilités de M. de Selves, mais il m'a demandé si M. de Schoen pourrait aller vous voir. Je lui ai répondu qu'il le pourrait quand il voudrait, mais qu'il serait peut-être mieux qu'il attendît que vous le fassiez appeler. Je crois donc que vous feriez bien de le faire venir au moment que vous jugerez opportun. Au fond, c'est M. de Kiderlen qui conduira la négociation au point de vue allemand. Il est bon qu'il sente que, au point de vue français, vous y avez la main.

Agréez [etc.]

Jules Cambon

Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 24 juillet (*Mes Mémoires* t. III de Joseph Caillaux, p. 283) :

Monsieur le président,

J'ai eu hier soir une longue conversation avec M. de Kiderlen. Son intransigeance commence à mollir, et en ce qui concerne le Maroc, je l'ai trouvé aussi catégorique que possible : il nous l'abandonnera absolument. J'ai fait part à m. de Selves du détail de cette conversation, ainsi que de mon sentiment sur le projet de conférence suggéré par l'Angleterre. Ce projet peut être une ressource précieuse au cas où les négociations avec l'Allemagne viendraient à échouer, mais je le trouve trop plein de dangers pour que nous en fassions notre principal objectif. Je sens cependant qu'il y a beaucoup d'influences qui nous y poussent : c'est une idée facile à défendre dans la presse mais j'ai exposé à mon ministre, les raisons à mon sens très fortes qui la rendent très critiquable à notre point de vue... Je voudrais que vous eussiez connaissance du rapport que j'ai écrit à ce sujet.

Je crois que les conversations avec M. de Kiderlen dureront longtemps ; je voudrais que si nous avons à faire des concessions, nous en abordions l'idée dans un esprit large. Aux Colonies, on voudrait offrir des rogatons, et il s'agit en réalité de savoir si nous allons saisir l'occasion de constituer notre Empire du Nord de l'Afrique de l'Océan à la Tripolitaine ou y renoncer pour toujours.

Agréez [etc.]

Jules Cambon

Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 2 août (*Mes Mémoires t. III de Joseph Caillaux, p. 284*) :

Monsieur le président,

Je viens de recevoir deux télégrammes qui m'autorisent à consentir aux Allemands un accès territorial au fleuve Congo. Le nœud de l'affaire, d'après ce que j'ai pu juger, était là : elle est donc nouée et j'avoue que quelle que soit l'importance des possessions du centre africain, elles n'ont pas pour nous le caractère vital que présente la solution de la question marocaine, d'où dépend notre situation méditerranéenne. Je crois donc que les plus chatouilleux patriotes ne peuvent qu'applaudir à un pareil accord.

Je vous adresse un projet d'entente avec l'Allemagne, dont les termes sont inspirés des ententes que nous avons signées avec l'Allemagne en 1904. J'y ai joint un petit projet d'accord qui n'est peut-être pas indispensable mais qui pourrait avoir son utilité.

J'ai écrit au ministre des Affaires étrangères pour lui demander sur quel point, dans ma discussion avec M. de Kiderlen, je devais faire porter mon effort. Dois-je essayer de garder nos possessions insulaires et me montrer plus large sur l'Hinterland africain ? Dois-je faire le contraire ?

C'est là un point qui intéresse ma discussion et je serais heureux d'avoir là-dessus une direction.

J'ai été heureux de voir M. Piétri. J'espère que vous voudrez bien le renvoyer à Berlin si vous avez encore quelque communication à me faire.

Agréez [etc.]

Jules Cambon

Lettre de Joseph Caillaux à Jules Cambon, le 4 août :

Je vous remercie de votre lettre et de l'aimable accueil que vous avez réservé à M. Piétri auquel je dicte cette réponse. Si vous le voulez bien, je vais sérier les questions :

1° Question du Maroc. — Vous apercevez, en ce qui concerne le Maroc, qu'il est indispensable que la France ait, non pas seulement le sentiment, mais la certitude que l'empire chérifien lui appartiendra. A cet effet, et en mettant à part toute question de formules, sur lesquelles vous vous entendrez avec le département des Affaires étrangères, il faut :

a - Que la solidité de l'instrument diplomatique soit subordonnée à l'adhésion des Puissances signataires de l'Acte d'Algésiras ou, tout au moins, qu'il soit entendu que l'Acte d'Algésiras sera modifié par l'adhésion de la majorité des Puissances signataires. La formule à trouver est une question de détail; mais vous entendez combien la réalité importe.

b - Que l'Allemagne s'engage, sous telles formes qu'il appartiendra, à nous laisser régler les difficultés qui, inmanquablement, surgiront entre nous et l'Espagne, en toute liberté, sans adosser cette Puissance. Je n'ai, j'ai à peine besoin de le dire, aucune intention de brutaliser l'Espagne; mais j'entends ne pas lui faire de concessions exagérées et être maître de lui imposer mon point de vue qui est et sera raisonnable et mesuré.

Un dernier point avant d'en finir avec le Maroc : Sir Edward Grey indique qu'il faut prendre toutes ses précautions au sujet d'Agadir et du Souss, que les Allemands, avec une bonne foi punique, pourraient prétendre ne pas rentrer dans le Maroc. Je n'ai pas besoin de m'élever contre cette absurdité; mais je précise qu'il doit être entendu qu'aussitôt la signature de l'accord, Agadir sera évacué.

2° Question des compensations. — D'après votre dépêche à M. de Selves, que je viens de lire, vous envisageriez deux systèmes d'accord, l'un consistant à ne recevoir que le « Bec de Canard », à l'exclusion du Togo, à donner en échange pas mal d'îles, des bandes de territoires le long du Cameroun et un couloir d'accès au Congo ou à l'Oubangui ; l'autre consistant à se montrer beaucoup plus large sur les concessions de territoires entre le Cameroun, la Sangha, le Congo et l'Oubangui, à ne donner en revanche que fort peu d'îles et à recevoir le Togo.

Je vous demande de vous orienter de préférence, et autant que cela sera possible, dans la seconde voie. Je vous demande surtout de donner le moins possible en dehors du Congo. Je suis plus particulièrement hostile à la cession des Comores. Pour vous exposer mon état d'esprit, je vous dirai que je raisonne comme suit :

En faisant des concessions dispersées sur divers points du monde, nous paraissions faire un marché, mettre au Mont-de-Piété nos bibelots de famille. En traitant sur le Congo seulement, nous procédons à un échange de territoires, qui doit sans doute être plus avantageux pour l'Allemagne que pour nous, mais qui se tient cependant dans ses grandes lignes. L'opinion publique le comprendra et l'acceptera, si les charges que nous assumons ne sont pas excessives.

En second lieu, je n'aperçois pas quel intérêt s'attachera pour nous à conserver une partie de l'hinterland du Cameroun, qui est déjà sous la dépendance économique de l'Allemagne et qui cessera, en fait, de nous appartenir, quand nous en serons coupés par le couloir d'accès allemand au fleuve Congo ou à son affluent.

Enfin, nous paraîtrons avoir été mus par l'unique désir de ménager l'intérêt de puissantes sociétés concessionnaires et ce sera, pour nous, la posture la plus fâcheuse au regard de l'opinion publique.

Je vous demande donc très nettement de vous orienter, si possible bien entendu, dans cette voie. Je pose cependant deux conditions : la première, c'est que le diplomate que vous êtes ménage, autant que possible, nos sacrifices, en nous conservant, si faire se peut, l'est de l'Oubangui-Chari, de telle sorte que nous soit réservée une monnaie d'échange avec l'Angleterre. La seconde, c'est que

l'Allemagne fasse son affaire des sociétés concessionnaires dont elle s'incorporera le domaine. M. de Lancken a déjà dit à M. F. que cela allait de soi. Je voudrais qu'il en fût ainsi entendu, parce que, sous aucun prétexte, je ne veux demander quoi que ce soit au Parlement, pour indemniser les sociétés concessionnaires, dont l'impopularité est immense.

Enfin, il va de soi, et cela rentre d'ailleurs dans vos prévisions, que, si nous faisons cette grande cession de territoire, nous aurions, en revanche, le « Bec de Canards et la totalité, ou la majeure partie tout au moins, du Togoland.

Vous recevrez, dans ce sens, des directions du Ministre des Affaires étrangères avec lequel je viens de conférer; mais j'ai tenu à développer la lettre officielle et à l'appuyer de l'expression et de l'explication de mes sentiments personnels.

Laissez-moi maintenant, mon cher Ambassadeur, appeler votre attention sur l'état de l'opinion publique en France, qui ne laisse pas de m'inquiéter.

Vous vous plaignez de la presse et je m'en plains moi-même. Je suis arrivé, hier, à rectifier un peu ses positions; mais je ne puis répondre qu'elle ne m'échappe pas prochainement. Les Français sont, en effet, fort montés. Les incidents répétés de ces dernières années commencent à les exaspérer. Pour la première fois, j'entends ouvertement souhaiter la guerre. Il y a quelques jours, les transactions utiles avec l'Allemagne auraient passé comme une lettre à la poste; aujourd'hui, je cours des risques en les consentant. Dans quinze jours, je serai peut-être paralysé. Il faut qu'on se rende compte, en Allemagne, que le pays que nous sommes ne supportera pas longtemps certaines façons et certaines brutalités.

En résumé, traitez le plus tôt possible et, bien entendu, aux meilleures conditions possibles, sinon, je n'ose prévoir ce qui adviendrait. Il est, je crois, de l'intérêt de l'Allemagne, et plus particulièrement de celui de M. de Kiderlen, de se rendre compte de tout ce que je dis là.

Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 9 août :

Je vous remercie mille fois des indications et des directions que vous avez bien voulu me donner par votre lettre particulière. Rien ne m'a été plus utile dans l'entrevue que je viens d'avoir aujourd'hui avec M. de Kiderlen. Il a maintenu ses précédentes demandes. J'ai tenu bon; j'ai dû, en discutant, céder peu à peu dans l'Oubangui-Chari jusqu'aux limites que vous m'aviez fixées, mais je crois avoir établi la discussion sur le terrain qui permettra l'entente. M. de Selves vous aura probablement montré le télégramme dans lequel je lui ai rendu compte de cette conversation. J'attends la réponse de l'Empereur pour dans deux ou trois jours. J'ai eu soin de faire porter la conversation sur les points que vous m'aviez indiqués au sujet des Compagnies concessionnaires et de nos rapports au Maroc avec l'Espagne. Enfin, il est entendu que le mot de protectorat du Maroc sera prononcé dans l'accord secret qui accompagnera l'accord public. Je considère ce point comme capital.

Vous aurez sans doute entendu parler des difficultés que l'opinion allemande crée en ce moment à l'Empereur et à M. de Kiderlen au sujet de toute cette négociation. Elle n'apparaît pas comme un succès aux yeux de l'opinion allemande. Aussi, bien que vous m'indiquiez combien notre presse est impatiente d'informations, je dois insister encore pour qu'à l'heure présente, qui est l'heure critique de la négociation, aucune indiscretion ne soit commise. Il importe par-dessus tout de ne pas éveiller de question d'amour-propre avant la conclusion de l'accord, car ce serait rendre cette conclusion impossible.

En réalité, si nous parvenons à nous entendre, votre Gouvernement aura eu un beau succès, car il aura achevé diplomatiquement l'œuvre commencée en 1830, et mis la dernière pierre à notre empire nord-africain.

Lettre de Joseph Caillaux à Jules Cambon, le 3 septembre (*Mes Mémoires* t. III de Joseph Caillaux, p. 286) :

Mon cher ambassadeur,

Je prie M. le colonel P. dont j'ai eu grand plaisir à faire la connaissance de vous porter cette lettre. Il vous remettra en même temps des photographies de M. de K. au bord de la mer de Glace. Comme le secrétaire d'État a demandé au préfet de lui en faire tenir quelques épreuves, il me paraît que le plus simple est de les remettre à destination par votre intermédiaire. Si vous en jugiez autrement, vous seriez aimable de me détourner les photographies que j'adresserai directement à M. de K.

J'ai été peiné d'apprendre que vous étiez encore souffrant à votre arrivée à Berlin et que vous aviez dû, pour ce motif, ajourner votre premier entretien. Mais faut-il vous avouer que j'ai été en même temps heureux de cet ajournement ? Il me semblait que l'état de légère dépression physique, où je vous avais vu mercredi dernier ne vous laissait pas la plénitude de vos moyens et de votre force. L'impression que j'avais été partagée par les personnes qui vous ont vu avant votre départ et qui m'ont communiqué des sentiments analogues à ceux que je vous indique.

Je suis assuré que, quand vous serez tout à fait rétabli, vous apercevrez que, dans la négociation que vous avez la lourde charge de conduire, les deux plateaux de la balance sont chargés de poids équivalents et que vous pouvez tranquillement parler haut et ferme.

Dans un des plateaux, l'Allemagne doit mettre sa part (bien légère) de propriété du Maroc, sans restrictions ni réserves (vous savez mon intransigeance à ce point de vue). Elle doit y ajouter le « Bec de Canard » et une fraction, aussi importante que possible, du Togoland.

Dans l'autre plateau, nous plaçons une part importante du Congo. Après mûre réflexion, je juge impossible de l'étendre au sud. Déjà, on crie beaucoup chez nous contre la rupture des communications entre le nord et le sud du Congo. Je ne tiens, bien entendu, nul compte des criailleries des panfrançais, des intransigeants du « colonialisme » ou du nationalisme, mais je ne puis pas ne pas être frappé par les réflexions que formulent par écrit ou de vive voix nombre de gens mesurés. Deux faits frappent l'opinion : l'étendue — qu'on exagère, car heureusement les précisions font défaut — des cessions territoriales (voir l'article du Petit Journal de ce dimanche matin) ; surtout la coupure entre nos possessions du nord et du sud du Congo. Je suis, néanmoins, assuré de pouvoir tenir sur ce que nous avons consenti, mais je ne pense pas qu'il me soit possible de faire des concessions supplémentaires. Je serais d'autant moins à même de me défendre que — permettez-moi de vous le rappeler — M. de L. m'a fait offrir le 27 juillet la tractation suivante : une cession de territoire limitée au sud par l'Alima et au nord par une ligne allant de Bangui à la frontière du Cameroun, contre le « Bec de Canard » et une large part du Togo. Aujourd'hui l'Allemagne prétend retirer le Togo et étendre de beaucoup nos cessions territoriales au nord. Comment pourrais-je expliquer que j'accepte au commencement de septembre de céder beaucoup plus que ce qu'on me demandait à la fin de juillet ?

Je serais désolé qu'il y eût rupture, mais vraiment je ne puis souscrire à des exigences grandissantes et excessives, et il me faut vous prier de vous mouvoir dans les propositions auxquelles le Conseil des ministres a donné son adhésion.

Divers renseignements qui me parviennent de haut lieu (d'Allemagne s'entend), d'autres qui m'arrivent de Vienne où j'ai fait agir, me permettent de penser qu'on se contentera à Berlin de ce que nous offrons, si nous tenons bon, si nous montrons l'impossibilité où nous sommes de pousser plus loin l'esprit de conciliation.

Parlez donc, mon cher Ambassadeur, comme je vous le demande. Vous avez, je tiens à vous le dire, la pleine confiance du Gouvernement de la République et particulièrement la mienne. Vous pouvez être assuré que vous serez soutenu à fond et, à l'avance, je vous remercie du courage que

vous avez déjà apporté et que vous apporterez pour mener à bonne fin une œuvre particulièrement délicate et difficile.

Croyez, mon cher ambassadeur [etc.]

P. S. — Vous recevrez incessamment la visite de Dorizon qui vient à Berlin dans le but que vous savez.

Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 4 septembre (*Mes Mémoires* t. III de Joseph Caillaux, p. 289) :

Monsieur le président,

Je vous remercie mille fois de la lettre que vous m'avez envoyée par le colonel Pellé. Vos encouragements sont pour moi une grande force et un grand appui : ils me permettent de parler ferme et c'est un plaisir d'être soutenu quand on est dans la bataille et qu'on sent derrière soi certaines gens qui souhaitent qu'on la perde.

J'ai vu ce matin M. de Kiderlen. Je lui ai remis les photographies que vous m'aviez adressées. Il en a été très content et m'a demandé de vous transmettre ses remerciements tout particuliers.

L'entretien de ce matin a été courtois : Kiderlen discutera plus à fond avec moi mercredi, après qu'il aura vu le chancelier qui est entêté. Je prévois que mercredi, la conversation sera plus vive.

Il n'en est pas moins vrai qu'il a pris connaissance du projet de traité dont je lui ai laissé une copie, et de la carte que je lui ai montrée. Il m'a paru accepter le projet de traité dans ses grandes lignes, il m'a fait un certain nombre d'objections sur certains points, principalement sur quatre points principaux :

1° Sur le délai de trente ans pendant lequel nous devons maintenir l'égalité commerciale. Il lui semble que cela est inutile de dire si nous voulons faire accepter par les petites puissances. J'ai bataillé là-dessus à fond ;

2° Sur la représentation diplomatique du Maroc accordée à la France. Je ne sais ce que dira Bethmann mais je crois bien que je le ferai accepter par Kiderlen ;

3° Sur l'abolition des juridictions consulaires. Les Allemands tiendront bon contre cet article. Je crois que cela vaut mieux pour nous et que ce serait nous exposer au danger de voir établir des tribunaux mixtes que de le maintenir, mais j'ai reçu du Quai d'Orsay un télégramme où l'on m'a rabroué parce que j'avais dit ma pensée, qui est celle de sir S. Grey et de Goschen mon collègue anglais. J'ai naturellement défendu ce que demande le Quai d'Orsay, mais j'aurai à défendre encore ce point de vue qui ne me paraît pas juste ;

4° Le Quai d'Orsay a ajouté au projet de traité un article dont personne n'avait parlé pendant que j'étais à Paris, exigeant de l'Allemagne l'abandon de ses droits de protection. J'ai demandé à Paris s'il s'agissait de l'avenir seulement. On m'a répondu qu'il s'agissait de l'abandon de ses protégés actuels aussi bien que de l'avenir.

Quand j'ai lu cela à M. de Kiderlen, il a fait la grimace. En pays musulman strict, comme le Maroc, la propriété ne peut appartenir qu'à des musulmans, et la protection n'est pas autre chose que le moyen pour les Européens de se créer des moyens d'acquérir au Maroc. Il n'y a pas de question plus difficile et plus délicate à résoudre que les questions financières en droit musulman : nous l'avons bien vu en Algérie, et c'est un peu simple de prétendre résoudre un pareil problème par un article de convention diplomatique.

Je n'ai naturellement rien dit de tout cela à M. de Kiderlen et j'ai maintenu mon texte, mais je ne crois pas qu'il passe. Mon impression est que M. de Kiderlen est un peu étonné que nous

encombrions de tant d'impedimenta un acte qui est destiné par-dessus tout à nous assurer la domination politique, administrative, financière et militaire du pays. Il faut laisser au temps le soin de faire son œuvre.

Je vous envoie le texte du télégramme que j'ai adressé à M. de Selves aujourd'hui pour rendre compte de cette conversation. Par une lettre en date de ce jour, n°409, je lui précise certains détails et je lui sou mets la rédaction de certains articles qu'il y a lieu d'introduire dans le traité.

J'ai pris soin de rappeler à M. de Kiderlen qu'il devait l'accord signé, m'écrire une lettre pour déclarer qu'il ne s'opposerait pas au protectorat et qu'il ne s'immiscerait pas dans nos pourparlers avec l'Espagne. J'ai envoyé à M. de Selves le projet de ces deux lettres, qui me paraît répondre à tout ce que nous désirions. Je vous en envoie également une copie. J'ai lieu de penser que M. de Kiderlen acceptera ces lettres dont je lui ai à peu près dit le texte en causant.

La question territoriale va faire la grosse difficulté. Vous pouvez être assuré que nous nous disputerons ferme là-dessus. Je tiendrais bon et et vous ferai part de toutes les demandes, sensées ou dangereuses, qui me seront faites.

Je prendrai la liberté de vous écrire souvent parce qu'en réalité c'est vous et vous seul, qui conduirez cette grande affaire à bien, et l'on sera étonné en France d'avoir disputé avec la fortune.

Croyez [etc.]

Jules Cambon

J'ai parlé avec M. de Kiderlen de la reprise des négociations commerciales et de l'envoi à Paris d'un agent technique pour s'aboucher avec nos services douaniers. Il est disposé à reprendre ces négociations, mais à mon sentiment, il vaudrait mieux, si on veut qu'elles aboutissent et que ces conversations commerciales ne soient pas traversées par des considérations d'un autre ordre, attendre que notre grande négociation commerciale soit terminée.

Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 9 septembre (*Mes Mémoires* t. III de Joseph Caillaux, p. 291) :

Monsieur le président,

J'envoie à M. de Selves une note sur le contre-projet allemand qui peut-être pourra vous intéresser. Je me permets de vous l'adresser ainsi qu'une copie de ma lettre d'envoi. Il est difficile de voir un document plus mal rédigé que le contre-projet. M. de Kiderlen n'y a pas mis la main car il écrit bien en français, et ce document est l'élucubration des bureaux, qui ont vidé tous leurs fonds de tiroirs et qui ont cherché, avec la minutie qui les caractérise, tous les moyens de nous tenir en bride.

Je ne crois pas qu'il faille répondre à ces sottises en cessant d'être conciliant. Il en est des hommes comme de l'acier : les plus cassants sont les plus fragiles.

Aussi ai-je cherché dans ma note à faire le départ de ce que nous devons refuser et de ce que nous pouvons accorder.

Une seule question me paraît grave, c'est celle de la participation à la construction des chemins de fer, parce que le gouvernement allemand est obligé (et cette année plus que les autres années) de donner une satisfaction à l'industrie allemande. Il faut donc trouver ce que les Italiens appellent une *conbinazione* qui lui permette de se présenter comme ayant réussi à servir les intérêts de son industrie, et qui sauvegarde avec notre liberté d'action en général, le principe de la liberté économique, car la proposition allemande a cet avantage qu'elle fait de nous les défenseurs de l'égalité économique. Vous verrez dans ma note et dans ma lettre d'envoi que je propose de faire un

accord particulier pour tel ou tel chemin de fer. Permettez-moi d'appeler votre attention sur ce point qui me paraît essentiel pour le succès que nous poursuivons, et je ne vois pas d'autres moyens que celui que je propose de nous mettre d'accord avec les Allemands.

Vous aurez vu que l'article sur les juridictions que nous avons proposé si mal à propos a, comme il était facile à prévoir, suggéré aux Allemands l'idée de proposer des tribunaux mixtes. Je crains qu'on ne se rende pas compte chez nous qu'il y a des propositions qu'il vaut mieux ne pas faire sur les conséquences qu'elles peuvent entraîner. J'espère que les Allemands ne s'attacheront pas trop à l'idée des tribunaux mixtes et que nous pourrions abandonner cet article.

Je considère comme un point très important que les Allemands nous accordent la représentation diplomatique et consulaire. C'est en fait le protectorat reconnu à l'extérieur et cela nous permettra, si nous savons nous y prendre, de donner au Sultan un agent à nous comme ministre de ses affaires extérieures, de telle façon que tout passera par nos mains.

Je ne veux pas me mêler de ce qui ne me regarde pas, mais je viens de lire les négociations engagées avec l'Espagne. Pourquoi diable veut-on leur prendre Ifni qui n'est qu'un banc de sable désolé ? Veut-on donc les décider à se jeter tout à fait dans les bras de l'Allemagne ?

Pardonnez-moi de vous parler si librement et croyez [etc.]

Jules Cambon

Lettre de Joseph Caillaux à Jules Cambon, le 15 septembre :

J'ai été tellement surmené tous ces jours-ci que je n'ai pu répondre à votre lettre avant ce vendredi. Peut-être au surplus ma lettre vous arrivera-t-elle un peu tard, après que vous aurez déjà causé avec M. de K[iderlen], mais je tiens à vous dire, ou plutôt à vous répéter, qu'il ne m'est pas possible, à aucun point de vue, de consentir plus que nous n'avons déjà consenti. En ce qui concerne le Maroc, je suis résolu à ne pas céder un pouce de terrain. J'ai, en particulier, le regret de ne pouvoir vous suivre dans la proposition que vous m'avez indiquée, et qui consisterait à accorder à l'Allemagne par une convention annexe une part de 30 dans les fournitures des deux premières lignes de chemin de fer à construire. J'estime que nous nous mettrions dans une position impossible vis-à-vis de l'Europe, et je suis sûr en tout cas que l'opinion française ne le supporterait pas. C'est ce que j'ai dit hier soir à M. von Schwabach, que je connaissais un peu, qui est venu me voir sans me dissimuler qu'il était envoyé par M. de K[iderlen].

J'ai saisi l'occasion qui m'était offerte pour dire à M. von Schwabach combien me surprenait et me décevait l'attitude du Secrétaire d'État qui, après avoir longtemps affirmé qu'il ne nous ferait aucunes difficultés à propos du Maroc, venait tout à coup de reprendre la plus grande part de ce qu'il avait promis. A la réponse de mon interlocuteur, j'ai compris que M. de K. était empêtré dans les ficelles qu'il avait tendues, qu'il craignait pour sa situation. J'ai cru également deviner, qu'après avoir eu grande envie de traiter, il ne désirait plus guère aboutir. Je m'attends donc à une rupture ou tout au moins à une suspension des pourparlers qui seront sans doute ultérieurement repris.

J'aimerais certes beaucoup mieux aboutir tout de suite, mais l'opinion est tellement déchaînée ici non seulement sur le Maroc, ce en quoi elle a raison, mais même sur le Congo, que je ne puis, je le répète une fois de plus, faire de nouveaux pas dans la voie de la conciliation. Un traité signé avec de plus fortes concessions ne serait peut-être pas ratifié par les Chambres; il ne le serait pas en tout cas par l'opinion et, sous aucun prétexte, je ne veux faire Copie extraite des papiers Jules Cambon. un accord qui détermine un ressentiment en France, même en Allemagne. Mon père m'a souvent répété le mot de M. Thiers que «les affaires ne sont bonnes que quand elles sont ou quand elles paraissent avantageuses aux deux parties en cause». Rien n'est plus vrai à mon sens et ce qui

me préoccupe je l'avoue le plus, c'est que l'Allemagne, par ses procédés, par ses attermoiements, a déterminé en France et même chez elle une atmosphère presque incompatible avec un accord.

J'abandonne ces réflexions pour vous remercier de la fermeté dont vous avez fait preuve et pour vous demander de continuer. Nous avons pleine confiance en vous, et j'ai tenu à vous écrire ces mots en même temps qu'à vous indiquer mon état d'esprit et la situation en France.

P. S. — En passant, j'ai dit à M. von Schwabach que, si je ne pouvais admettre de participations obligatoires de l'Allemagne dans les affaires du Maroc, il était loisible aux financiers des deux pays d'organiser, entre eux et avec d'autres, telles ententes, telles combinaisons, telles associations d'affaires qu'il leur paraîtrait utile.

Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, 16 septembre :

Monsieur le président,

Le courrier qui vous portera cette lettre porte au Quai d'Orsay le compte rendu détaillé de ma conversation d'hier avec M. de Kiderlen.

Ainsi que vous le verrez, si, comme je l'espère, vous prenez connaissance personnelle de ce rapport, certaines questions ont appelé l'attention particulière du Secrétaire d'État. Il voudrait nous éviter dans l'avenir des difficultés diplomatiques en organisant une sorte d'arbitrage pour départager nos consuls et les consuls allemands, lorsqu'ils ne pourront pas s'arranger pour le règlement des plaintes des protégés allemands.

Quant à la question même des protégés, qui a été introduite dans nos propositions alors qu'on n'en avait pas parlé pendant que nous étions à Paris, M. de Kiderlen se refuse à adopter l'article que nous lui soumettons ; il soutient, non sans apparence de raison, que cet article créerait à l'Allemagne une situation spéciale à son préjudice par rapport à toutes les autres nations. Il consent seulement, et c'est déjà beaucoup, à étudier d'accord avec toutes les autres nations la réforme du régime de protection. Je n'ai pas besoin de dire que la plus longue discussion a porté sur la question des chemins de fer. J'ai opposé, à ce que m'a dit M. de Kiderlen, une argumentation dont vous trouverez le résumé dans ma dépêche. Elle me paraît irréfutable. Assurément, pour le public en général, il n'en serait pas besoin car, pour le bon sens vulgaire, demander dans la construction des chemins de fer une part de 30 ou de 70 p. 100, c'est demander une situation privilégiée. Mais si la question ne se résout pas par un accord, très certainement la Wilhelmstrasse essayera de se défendre devant les chancelleries européennes par l'argument que m'a opposé M. de Kiderlen. Il est donc utile, à mon sens, de le connaître et de le réfuter. Les dispositions personnelles de M. de Kiderlen m'ont paru bonnes. Son intérêt doit le pousser à chercher l'accord.

J'ajoute qu'il est volontiers un peu négligent et que j'ai souvent senti, dans la discussion, qu'il ne répond pas aux arguments techniques. Mais dès que je l'ai quitté il est repris par ses bureaux, et notamment par son sous-Secrétaire d'État, dont j'ai signalé au Quai d'Orsay l'état d'esprit violent. Il faut donc nous attendre à ce que lundi il ait repris une partie du terrain de conciliation qu'il semble m'avoir abandonné hier. Je suis convaincu, du reste, que son Sous-Secrétaire d'État use et abuse, pour l'exciter, des indiscretions un peu vives de nos journaux. C'est ainsi que le *Matin*, arrivé aujourd'hui à Berlin, contient un propos qu'il m'a tenu dans son cabinet il y a déjà longtemps. De pareilles imprudences ne peuvent que l'amener à garder vis-à-vis de moi une réserve incompatible avec l'échange de vues que comporte une négociation. Aussi vous serais-je vivement reconnaissant de tenir la main à ce que la presse ne nous jette pas des bâtons dans les roues jusqu'à la conclusion des négociations.

Je ne saurais vous peindre l'impression produite ici par la débâcle financière de la semaine dernière. Je crois qu'elle a été pour beaucoup dans le changement d'attitude du Gouvernement

allemand. M. de Kiderlen s'est aperçu que, quand il parlait de la guerre, il en déchaînait une à laquelle il ne s'attendait pas. J'avoue que nous avons un certain intérêt à voir cette crise se continuer. On me dit que la Russie a ici environ 500 millions de roubles dans les banques. Si elle pouvait esquisser le moment venu un léger mouvement de retrait, cela produirait une grande impression, car au fond ici la Russie est la Puissance dont on se préoccupe toujours le plus, politiquement, militairement et même économiquement. Autant que je crois le savoir, le Crédit Lyonnais pourrait éventuellement nous servir dans cette circonstance.

Le Chargé d'affaires de Russie, qui nous montre beaucoup de sympathie, ne laisse pas que d'être préoccupé des nouvelles qu'il reçoit tous les jours de Paris. Il lui a paru très à propos que nous nous montrions fermes comme nous l'avons fait, mais il craint que notre tempérament et surtout notre presse nous emportent à donner à notre attitude une allure un peu trop belliqueuse. Je crois très utile de vous donner cette indication. Elle nous vient d'un ami et elle correspond à ce que j'ai senti chez d'autres amis, à l'ambassade d'Angleterre. Je ne sais si on vous a communiqué certaines dépêches de mon frère qui remontent déjà à quelques jours, et dans lesquelles il rapportait ce qu'il sait de certains jugements intimes de Sir Edward Grey sur l'intempérance de certains de nos diplomates.

J'ai pris la liberté de vous écrire au sujet de l'Espagne dans ma dernière lettre; je ne puis qu'insister auprès de vous pour que nous ne fassions rien en ce moment qui soit de nature à indisposer davantage Madrid contre nous. Si nous ne nous arrangeons pas avec l'Allemagne, nous aurions fourni au Gouvernement de Berlin, en lui livrant l'Espagne, l'instrument qui lui servira pendant longtemps à nous créer des embarras continuels et, en cas de conflit, à nous priver de l'appui de deux corps d'armée.

Agréer, [etc.]

P.-S. — Au moment où je ferme cette lettre, je reçois la lettre personnelle, que m'apporte votre sous-chef de Cabinet. Je vous remercie des indications qu'elle contient, et je crois très utile le langage que vous avez tenu à M. de Schwabach. Mais il me semble que si l'opinion se monte, comme vous me l'indiquez, en France, cela donne raison à ce que me disait le Chargé d'affaires de Russie. Si l'opinion en France ne se meut plus que par l'amour-propre et n'a plus le sens du réel, nous sommes condamnés à faire la politique à l'espagnole et par suite à avoir le sort de l'Espagne. Je ne désespère pas que nous puissions nous arranger ici, mais, si un accord devient impossible, il est indispensable que la responsabilité de la rupture incombe à l'Allemagne — sans conteste possible — car autrement même l'appui de l'Angleterre nous ferait défaut. Quant à ce que pensent les gens qui, à la suite de Mme de Brazza, veulent sacrifier le Maroc à la mémoire de son mari ou aux intérêts de quelques compagnies, je crois qu'ils ne se rendent aucun compte du véritable danger auquel ils exposent ceux qui céderaient à leur agitation. Je ne donne pas six mois si nous perdons le Maroc, — car, cette occasion manquée, il sera internationalisé et à jamais perdu — pour que l'opinion réveillée ne se rende compte de la perte irréparable qu'elle aurait faite. Pardonnez de vous parler si librement, mais je considère que le moment est critique dans l'histoire même de notre pays et pour son avenir méditerranéen.

Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 19 septembre (*Mes Mémoires* t. III de Joseph Caillaux, p. 297) :

Monsieur le président,

J'ai à peine le temps avant le départ de M. Trochon de vous mettre sous ce pli la dépêche que j'adresse à Paris pour conter de détail de mon entrevue avec M. de Kiderlen. Je crois que pour

le Maroc nous avons partie gagnée, car je ne pense pas que le chancelier ni l'empereur se montrent moins larges que Kiderlen.

M. de Selves vous montrera sans doute les projets de lettres secrètes que je lui envoie.

J'espère que le mouvement si désintéressé (!) des coloniaux laissera la France conquérir l'Afrique du Nord.

Pardonnez-moi ma précipitation et croyez-moi [etc.]

Jules Cambon

Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 20 septembre :

Monsieur le président,

Je n'ai pas eu matériellement le temps de vous écrire hier par M. Trochon, qui emportait à Paris le compte rendu complet de ma conversation de lundi dernier avec M. de Kiderlen. Vous avez, je crois, lieu d'être satisfait, car c'est à vous, à mon sentiment, que nous devons de voir finir cette trop longue négociation et de la voir finir par un succès, dont la France reconnaîtra bientôt l'importance et dont elle applaudira l'auteur. Ce que vous avez dit à Paul von Schwabach a porté, et comme Schwabach est un nationaliste enragé, votre langage passant par sa bouche avait ici d'autant plus de force.

Je regrette profondément que l'opinion française qui, depuis le commencement, avait montré beaucoup de fermeté et de dignité, se laisse emporter en ce moment à des exagérations belliqueuses qui ne nous donnent aucune force, et qui nous compromettent. Il est impossible qu'il n'y ait pas, derrière toute cette agitation, des intérêts particuliers en éveil, qui sacrifieraient sans sourciller tout l'avenir de la France à leur avantage personnel. Que ces gens-là parlent de patriotisme, c'est curieux. Mais, malheureusement, ils trouvent le terrain préparé par des journaux comme *L'Echo de Paris* qui ont été inspirés on sait où, et qui ont poursuivi, depuis le début, l'échec de la négociation. Je ne puis croire cependant que, si vous êtes obéi, toute cette fumée ne se dissipe pas.

Vous m'avez cité, l'autre jour, un mot de M. Thiers ; laissez-moi vous en citer un autre qu'il m'a dit à moi-même, car il aimait à s'entourer de jeunes gens, et il m'a fait quelquefois l'honneur de me donner des leçons: «Il ne faut jamais, m'a-t-il dit, vouloir trop réussir». C'est, en effet, ce qui nous est arrivé en 1870 : la diplomatie impériale avait remporté un magnifique succès; une presse imbécile menée par Emile de Girardin a chauffé l'opinion, et on a exigé que le Roi Guillaume s'humiliât personnellement : c'était vouloir trop réussir. Certes, je ne compare pas l'heure présente à cette heure tragique, mais nous n'en sommes pas si loin tout de même, et j'espère qu'au Quai d'Orsay on suivra plutôt les traditions de M. de Talleyrand qui disait: « pas de zèle », que celles de M. de Grammont.

Je reçois, ce matin, une lettre personnelle de M. de Selves. Il me déclare qu'il n'est pas partisan des traités secrets : je le comprends et je partage son avis, mais en principe seulement, car certains engagements, par exemple ceux de la Russie avec nous, ou même ceux que M. Barrère a obtenus de l'Italie ne supporteraient pas la lumière. Dans notre affaire, il ne s'agit pas de traité secret. Il ne faut pas appeler traité secret un échange de lettres, qui a pour objet de commenter les termes d'un traité public, et d'en fixer la portée dans la pensée des Puissances contractantes.

C'est ainsi que je ne vois pas pourquoi nous ne définirions pas d'un mot, dans les lettres que nous échangerions, ce qu'est pour nous le Maroc ; cela ne constitue aucun engagement, et cela nous permettrait de ne pas parler de possessions espagnoles, non plus que des sphères d'influence comme il faudrait le faire dans l'acte public. Cela nous éviterait une complication, car si nous n'en parlions

pas dans l'acte public, l'Espagne croira qu'on la supprime et, si nous en parlions, elle soutiendra que nous n'avons pas à traiter de ce qui lui appartient avec l'Allemagne seule.

M. de Selves m'écrit qu'il serait personnellement disposé à mettre dans l'accord public notre engagement au sujet du chemin de fer de Tanger à Fez. J'y verrais des avantages, mais si par hasard l'Allemagne accepte qu'il n'en soit question que dans notre échange de lettres, pourquoi lui donner plus qu'elle ne demande? Au reste, c'est une question secondaire.

La grosse difficulté est celle des protégés. Je regrette beaucoup qu'on l'ait, à la dernière heure, introduite dans nos propositions. C'est, à mon sentiment; une question que notre établissement au Maroc aurait réglée avec le temps ipso facto. J'insisterai, comme le demande M. de Selves, mais je doute très fort que le Gouvernement allemand puisse consentir à ne plus donner sa protection, car il se placerait lui-même dans une situation inférieure à celle de autres Gouvernements. C'est déjà beaucoup que d'obtenir qu'il s'engage à réviser la Convention de Madrid. J'ai, du reste, envoyé à M. de Selves deux projets de lettres secrètes à échanger et que, sans doute, il vous soumettra.

J'attends ce que M. de Kiderlen me rapportera de la part du Chancelier; et si nous finissons par tomber d'accord sur le Maroc, et que le Gouvernement français y souscrive, nous aborderons le Congo. Il serait bien nécessaire d'aller vite, afin d'épargner à l'opinion publique des deux pays ces accès de nervosité qui rendent votre tâche impossible; il serait tout aussi nécessaire que l'on ne triomphât pas à Paris, tant que tout n'est pas fini, et qu'on fût un peu modéré dans les polémiques à l'égard des personnes. Je sais que j'en parle à mon aise, mais pardonnez-moi de vous dire tout ce que je pense. Mes collègues de Russie et d'Angleterre considèrent que les attaques personnelles de notre presse contre M. de Kiderlen rendent à celui-ci presque impossible de nous faire les concessions qu'il voulait nous faire, et c'est le sentiment de leur Gouvernement.

Croyez, [etc.]

P. S. — Cette lettre est portée à Paris par M. Loucheur, délégué de la Société générale d'entreprises, arrivé hier à Berlin pour voir M. Gwinner. Ils ont jeté les bases d'une entente au sujet de l'entreprise des routes en Turquie et d'une entente au Chili qui me paraissent avantageuses pour nous. Cela est favorable à notre négociation marocaine, et répond à ce que vous aviez dit à M. de Schwabach, que vous verriez toujours avec satisfaction des associations d'intérêts se conclure entre Français et Allemands. J'ai conseillé à M. Loucheur de chercher à vous voir. Je crois, en effet, qu'il est très intéressant qu'il vous mette au courant de ce qu'il a fait avec M. Gwinner.

Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 23 septembre :

Monsieur le président,

Votre action s'est évidemment fait sentir sur la presse de Paris, car elle est devenue plus raisonnable. J'espère donc, qu'en dehors des feuilles nationalistes, nous ne heurterons plus à trop de difficultés de ce côté-là. J'attends avec beaucoup d'impatience le résultat des délibérations du Conseil des ministres de ce matin. On a, à mon sens, beaucoup trop parlé de la réforme judiciaire et de la question des protégés. Là encore vous avez été desservi dans votre œuvre par des gens qui, évidemment, seront déçus si vous réussissez et qui, par des publicités intempestives, cherchent à entraver votre liberté de mouvements. Lorsque nous avons, il y a trente ans, commencé à établir notre protectorat en Tunisie, nous avions en mains des instruments beaucoup moins bien établis que ceux que nous aurons au Maroc, mais on ne croyait pas nécessaire, à cette époque-là, d'imposer une sorte d'humiliation morale aux gens avec qui on traitait, et on savait que l'exercice de l'autorité crée l'autorité. M. de Kiderlen me disait l'autre jour qu'à son sentiment on semblait à Paris avoir moins

de souci des résultats tangibles à obtenir au Maroc, que de l'échec public à infliger à l'Allemagne devant l'Europe.

M. de Kiderlen se rend parfaitement compte qu'il a d'ores et déjà perdu la partie, mais il sera temps pour nous de triompher, si cela est nécessaire, lorsque nous aurons touché les enjeux.

Je suis encore frappé de l'importance qu'il y aura, lorsque nous mettrons en train le protectorat marocain, à confier l'œuvre à accomplir à un homme d'un esprit souple et conciliant, tout en étant ferme. A une situation nouvelle il faudra un homme nouveau. Notre fameux accord de 1909 aurait produit tous ses résultats, et nous aurait évité la crise de cette année, s'il avait été pratiqué avec mesure, et sans étroitesse d'esprit; même après une conquête, il ne faut pas vouloir aller trop vite et il ne faut pas que les Ministres des autres Puissances à Tanger aient l'impression que leurs ressortissants aient à souffrir de notre protectorat. Il faudra tout le contraire.

Je suis convaincu que, d'ici à quelques jours, M. de Kiderlen me rappellera que je lui ai déclaré, de la part de mon Gouvernement, que nous serions d'autant plus larges au Congo que nous serions plus libres au Maroc. Il me semble que nous sommes en train d'obtenir à peu près tout au Maroc.

Je sais combien vous aurez de peine à faire comprendre à Paris qu'il faut tenir sa parole, mais ce sera votre dernier effort, et, une fois l'accord conclu, vous serez étonné du nombre de gens qui auront toujours été de votre avis.

Croyez-moi toujours [etc.]

Jules Cambon

Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 24 septembre :

Monsieur le président,

J'envoie Berckheim à Paris pour porter à M. de Selves une dépêche contenant le compte rendu d'une conversation toute personnelle que j'ai eue hier avec M. de Kiderlen au sujet des projets de l'Italie sur la Tripolitaine. Je le charge en même temps de vous remettre une copie de cette dépêche, car elle exige une réponse prompte.

La conversation de M. de Kiderlen et la suggestion qu'il m'a faite ont le caractère le plus confidentiel, puisqu'elles avaient pour but de me demander si cette suggestion pourrait nous être faite officiellement avec chance de succès. Ainsi que vous le verrez, M. de Kiderlen juge que jamais la situation de l'Europe n'a été plus menacée qu'elle ne l'est en ce moment par l'agitation de l'Italie. Il est dans les traditions de la politique italienne de forcer la main aux grandes Puissances. Mais ce que en 1860 la France, l'Autriche, l'Angleterre acceptaient du Roi Victor-Emmanuel, on peut être assuré que les mollahs de Constantinople, les Jeunes-Turcs de Salonique et les officiers de Mahmoud Chekhet ne l'accepteront pas du Gouvernement du Quirinal. La proposition que M. de Kiderlen a en vue me paraît assez anodine. Elle ne fait que nous demander de répéter à l'Italie ce que nous lui avons déjà promis, mais de le lui répéter avec les autres grandes Puissances.

A mon sentiment, nous ne pouvons, dans ce moment-ci où l'Allemagne désire manifestement conclure l'accord marocain, lui opposer ces refus mal déguisés qu'elle a coutume de recevoir de nous, et qui l'ont amenée à l'acte de brutalité dont nous cherchons aujourd'hui à effacer la trace. Tant que nos accords sur le Maroc et sur le Congo ne sont pas conclus, il ne faut pas lui dire non. Je vais même plus loin. Je crois utile et opportun d'encourager ses espérances, de lui répondre que nous partageons ses soucis au sujet du maintien de la paix et que, si elle veut bien prendre l'initiative d'une proposition aux plus grandes Puissances, nous ferons savoir à nos amis et alliés que nous n'y sommes point opposés.

Il faut laisser auxdits amis et alliés le soin de repousser cette invitation s'ils le jugent à propos, et c'est surtout la Russie qui, à mon sens, devrait prendre la responsabilité d'un refus, si par hasard elle croit devoir refuser, car elle est avec l'Autriche la Puissance la plus directement intéressée à ce qui se passe dans les Balkans. J'avoue que, quant à moi, je ne verrais qu'avantages à ce que nous puissions associer les quatre Puissances dans cet effort pacifique. Ces groupements sur des points particuliers tendent, qu'on le veuille ou non, à rompre la Triplice. Nous l'avions essayé au regard de l'Autriche en 1909. L'obstination de la Russie à vouloir agir seule n'a servi qu'à unir plus étroitement l'Autriche et l'Allemagne. Il ne serait pas mauvais, qu'aujourd'hui, l'Italie sentît que l'amitié de l'Allemagne ne l'empêche pas de lui donner un avertissement.

Enfin je ne sais si vous avez vu M. Loucheur, dont je vous avais écrit il y a quelques jours la visite à Berlin. Il est certain que les avantages réels qu'il avait obtenus et tous ceux que nous poursuivons en Orient pourraient être facilités par la bonne volonté que nous montrerions à M. de Kiderlen. Il y a là un côté de la question qui n'est pas négligeable.

Mon frère doit être à Paris. Il pourrait mieux que personne vous entretenir de l'accueil que Londres ferait à la suggestion du Secrétaire d'État. Mais je ne saurais assez vous prier de faire faire le silence le plus absolu sur cette affaire.

Je vous serais très reconnaissant, après que vous aurez pris un parti, d'avoir soin qu'on me télégraphie aussitôt que possible. Je voudrais pouvoir répondre dans quarante-huit heures, et j'espère que vous me permettrez de ne pas décourager M. de Kiderlen.

J'ai reçu les instructions et la réponse du Gouvernement aux communications que je lui avais adressées. Il y a encore quelques petits points de discussion, mais enfin nous approchons du but. Je doute qu'alors qu'on nous demandait de prendre l'engagement de faire d'abord le chemin de fer de Tanger à Fez, on se contente de la promesse vague de la lettre interprétative que ce chemin de fer sera «l'un des premiers» construits.

Cette formule semble plutôt destinée à éluder une réponse qu'à prendre un engagement.

Vous êtes préoccupé de la libre navigation de l'Oubangui. Je ne crois pas que cette question là soit difficile à résoudre et, si vous le permettez, je profiterai de la première occasion pour vous adresser quelques indications à cet égard.

Une question beaucoup plus, délicate est celle de ne rendre la cession effective qu'après l'adhésion des Puissances. C'est trop demander de parler de toutes les Puissances, car les petits États comme la Hollande feront sans doute beaucoup de difficultés. Mais on peut ne pas tenir compte des petits États et nous avons intérêt à mettre en marche notre protectorat le plus tôt possible.

Je crois donc qu'il suffirait d'indiquer dans notre lettre interprétative, sous couleur de fixer la date de la cession effective des territoires échangés, que cette cession aura lieu quand le Sultan du Maroc et la majorité des grandes Puissances auront donné leur adhésion.

Je ne parlerai plus de la lettre interprétative à M. de Kiderlen avant d'en avoir fini avec le traité.

Je vous serais très obligé de me donner votre appréciation, dès que vous le pourrez, sur le point de savoir si vous acceptez qu'on se limite à la majorité des Puissances, ce qui sera déjà difficile à faire passer.

Agréez [etc.]

Jules Cambon

Je crois aussi devoir vous signaler que dans l'article qui a trait à la réorganisation judiciaire, on a parlé du modèle des tribunaux français. Pourquoi ? On sait bien que si nous procédons à la réorganisation de la justice, nous ferons une œuvre française. Si nous voulons tout souligner, nous allons faire reparaître les tribunaux mixtes que j'avais réussi à passer sous silence.

Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 27 septembre :

Monsieur le président,

J'ai répondu aujourd'hui à M. de Kiderlen au sujet de la suggestion qu'il m'avait faite pour maintenir la paix entre l'Italie et la Turquie.

Je ne doute pas que le Quai d'Orsay ne vous ait communiqué le télégramme que je lui ai envoyé à ce propos. Ma réponse a été exactement conforme à celle que le Gouvernement m'avait dit de porter à la connaissance du Secrétaire d'État. Celui-ci l'a fort bien accueillie et je l'ai trouvé convaincu que le danger d'un conflit aigu n'était pas imminent. C'est le point important. Je ne doute pas que l'Allemagne ne s'emploie à la Porte et au Quirinal à être le courtier du rétablissement des bons rapports entre son amie et son alliée. Mais la façon dont M. de Kiderlen a reçu la communication que je lui ai faite indique combien il est encore incertain du succès de ses efforts auprès de la Turquie et de l'Italie.

Si l'Italie, qui me paraît engagée à fond, est sérieusement décidée à aller jusqu'au bout, et à occuper Tripoli, cette occupation dont nous avons depuis longtemps accepté le principe n'en créera pas moins pour nous une situation nouvelle et très dangereuse pour notre domination dans l'Afrique du Nord. Vous savez comme moi l'importance et le rôle de la population italienne dans la Régence de Tunis et dans le département de Constantine. D'autre part, il n'y a pas de pays où la circulation soit plus active et les relations entre tribus plus nombreuses que la région des oasis qui constitue le sud algérien. On peut donc considérer que si les Italiens sont à Tripoli, et si les négociations actuellement en cours avec l'Allemagne n'aboutissent pas, celle-ci avait toujours la possibilité de s'ouvrir le sud marocain et de mettre le pied dans le Souss, la situation de l'Algérie et de la Tunisie serait gravement compromise et leur sécurité, en cas d'événements en Europe, immédiatement menacée.

L'incident tripolitain donne par conséquent un caractère d'absolue nécessité à la conclusion de l'accord que vous avez entrepris de faire avec l'Allemagne et cette nécessité pour notre avenir dans la Méditerranée dépasse de beaucoup à l'heure actuelle toutes les considérations qui, jusqu'ici, nous avaient fait souhaiter son succès. Il s'agit là d'une question qui n'est plus une question coloniale, ni même une question de dignité nationale. C'est devenu une question vitale qui intéresse les éléments mêmes de notre situation dans la Méditerranée. J'espère qu'on le comprendra à Paris, et que les agitations déraisonnables qui combattent votre politique ne seront pas assez fortes pour l'influencer. Je ne crois pas du reste qu'il y ait un bon Français doué de bon sens qui puisse fermer les yeux devant l'évidence du péril que créerait pour nous la simultanéité de la présence des Italiens à Tripoli et de l'internationalisation du Maroc, conséquence fatale de l'échec de nos négociations. Je ne crois pas davantage qu'il y ait un seul homme politique français qui, dans ces conditions puisse souhaiter cet échec. Au point où ces négociations en sont venues nous serions aux yeux de l'Europe tout entière, y compris l'Angleterre, dans une situation défavorable. Car l'Allemagne ne manquerait pas de faire connaître la situation qu'elle nous abandonnait au Maroc.

Il importe donc de finir vite et, pour cela, d'être conséquent avec la parole que j'ai donnée de la part du Gouvernement français au Gouvernement allemand que nous serions d'autant plus larges au Congo que nous aurions une plus grande liberté au Maroc. J'espère que nos coloniaux se rendront compte de la nécessité qui s'impose à nous et ne demanderont pas au Gouvernement français de ne pas donner ce qu'il a offert.

Permettez-moi aussi de vous signaler combien mes négociations sont rendues difficiles par certains articles de nos journaux. Ces articles sont destinés au public de Paris, mais ils engagent à tout moment l'amour-propre de mon interlocuteur et celui de l'Allemagne. Il y a beaucoup de concessions que je n'ai obtenues qu'à grand-peine ou qui m'ont été refusées parce qu'on en avait parlé.

J'ai déjà eu l'honneur de vous l'écrire: si nous avons un succès, il sera temps de triompher quand nous aurons touché les enjeux de la partie; mais c'est la compromettre que de défier à chaque pas l'adversaire comme nous le faisons.

Je ne crois pas du reste qu'il faille se laisser émouvoir par toute cette agitation à laquelle se livrent les gens qui vous font de l'opposition. Quand l'affaire sera conclue et qu'on aura le Maroc dans la main, tout le monde comprendra qu'on a fait un bon marché, et ceux mêmes qui vous critiquent à l'heure actuelle, parce qu'ils ne croient pas que l'Allemagne ira jusqu'où elle a été, seront les premiers à vous applaudir.

Croyez-moi [etc.]

Jules Cambon

Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 29 septembre :

Monsieur président,

J'attends avec une grande impatience la réponse du Gouvernement aux dernières communications que j'ai adressées au sujet de l'accord marocain.

Les événements qui se passent entre l'Italie et la Turquie rendent, pour les raisons que je vous ai déjà exposées, cet accord de plus en plus nécessaire.

L'opinion française me paraît tout à fait s'égarer. Il est vrai qu'on a tout fait pour l'exaspérer. Je ne vois pas un Français qui ne soit convaincu que l'Allemagne nous a donné son approbation quand nous avons été à Fez. Cela est faux. Le ministère des Affaires étrangères a dans ses cartons les rapports où je faisais part des conversations graves que j'ai eues à cet égard avec le Chancelier. On a persuadé également au public que l'Angleterre nous suivrait jusqu'au bout, quoi que nous fassions, et cela aussi est faux. Il y a dans l'atmosphère d'erreur qu'on a créée ainsi dans la presse parisienne, une part de responsabilité morale dont tout le monde ne pourra pas se dégager plus tard. Mais je ne pense pas que vous deviez vous laisser arrêter par cette opinion publique qui est celle de la bourgeoisie lectrice de *l'Echo de Paris* et du *Gaulois*. Le peuple, la masse démocratique attend les résultats et ne verra que les résultats pour porter son jugement, et, comme elle a plus de bon sens que les oppositions de salon, elle ne mettra pas en comparaison la possession de territoires de l'Afrique centrale, qui enrichissent quelques particuliers, avec la domination d'un empire beaucoup plus riche que le Congo et qui domine la Méditerranée et l'Atlantique.

J'ai lu dans le *Figaro* arrivé ce matin à Berlin qu'un membre de votre Cabinet aurait déclaré qu'il se retirerait si nous ne gardions pas la communication entière des deux parties du Congo. Nous nous occupons d'assurer cette communication fluviale et je me plais à espérer que c'est de celle-ci qu'a voulu parler le membre de votre Cabinet en question. S'il en était autrement, je ne dois pas vous dissimuler qu'il me paraîtrait impossible de le suivre dans sa façon de comprendre comment on tient ses engagements. Nous passons notre temps à suspecter la bonne foi de nos interlocuteurs. Il me semble que nous ne devons pas permettre de suspecter la nôtre. Si nous obtenons, comme je l'espère, tout ce que nous demandons au Maroc, il faut nous attendre à ce qu'on me rappelle ce que j'ai déclaré au nom de la France : que nous serions d'autant plus larges au Congo que nous serions plus les maîtres au Maroc.

Agréez [etc.]

Jules Cambon

Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 4 octobre :

Monsieur le président,

J'espérais que nous avions partie gagnée et, de bonne foi, je crois que M. de Kiderlen espérait aussi que la question marocaine était réglée. L'entrevue que j'ai eue ce matin avec lui m'a montré qu'il ne faut jamais vendre la peau de l'ours avant qu'il soit tué. J'espère que vous aurez lu les divers télégrammes envoyés par moi à Paris au sujet des indiscretions commises parla presse. C'est à elles, et je crois à elles seules, qu'il faut attribuer l'attitude du Secrétaire d'État. J'ai d'ailleurs indiqué à M. de Selves qu'il y aurait lieu à mon sens de saisir le Conseil des ministres de cette question des communications tendancieuses faites à la presse, qui est devenue une question d'ordre public.

La campagne menée contre l'accord projeté est poursuivie avec une mauvaise foi savante qui ne me paraît pas assez combattue. C'est ainsi que certains journaux ont annoncé que l'Allemagne n'insistait pas pour empêcher la France de percevoir des droits d'exportation sur les minerais de fer. Or nous n'avons jamais émis la prétention de mettre des droits de cette nature. De même on compare l'arrangement de 1904. avec l'Angleterre, qui limitait à trente ans la liberté économique au Maroc, avec celui que nous négocions et qui ne fixe aucune limite. On s'applique ainsi à diminuer la valeur des droits que nous aurons au Maroc. On a soin de ne pas dire que l'Acte d'Algésiras a fait tomber pour l'Angleterre la limitation qu'elle avait acceptée, et que les Puissances signataires de cet Acte, dont l'adhésion nous est nécessaire pour établir notre protectorat, ne nous le donneraient pas si nous limitions dans le temps l'égalité économique et que, en droit diplomatique, les conventions perpétuelles sont les seules qui puissent être dénoncées au moment opportun.

Je ne pense pas, M. le Président, qu'il faille s'émouvoir outre mesure de l'attitude que j'ai trouvée ce matin chez M. de Kiderlen. Il faut bien avouer qu'il avait des motifs d'être blessé. J'ai souvent remarqué qu'il revenait sur ses impressions premières. Je me plais à espérer qu'il en sera en partie de même cette fois. Mais je ne pense pas qu'il faille considérer l'accord comme sur le point d'être rompu par suite des questions d'ordre technique qui étaient posées ce matin, quelque importantes qu'elles soient. Il n'en est pas une qu'une administration prudente et souple du Maroc ne puisse nous permettre de résoudre en peu de temps. Il faudrait pourtant qu'on comprît à Paris que nous ne constituons pas, d'ores et déjà, des départements algériens, mais que nous créons une œuvre diplomatique qui doit se développer avec le temps et qui reposera sur des bases beaucoup plus solides que celles sur lesquelles s'est élevé le protectorat tunisien.

Je suis peiné de l'état de l'opinion au sujet du Congo tel que me le dépeignent toutes les personnes qui viennent de Paris. Il faut évidemment en tenir compte; mais d'autre part, il faut, par-dessus tout, que l'Allemagne ne puisse pas dire que nous avons été de mauvaise foi avec elle. C'est là un point capital pour nous maintenir la sympathie de l'Europe.

Je ne crois pas que le conflit italo-turc dure très longtemps, ni qu'il affaiblisse, comme cela paraîtrait logique, la situation de l'Allemagne à Rome et à Constantinople. Dès à présent, ses représentants protègent les Italiens en Turquie et les Turcs en Italie. C'est la démonstration par les faits de la situation qu'elle a su se donner. Hier même, M. de Kiderlen me disait qu'il souhaitait un débarquement aussi prompt que possible des Italiens à Tripoli afin de donner une satisfaction à leur amour-propre, et en même temps de fournir à la Turquie un prétexte pour écouter les conseils de ses amis. En réalité, toute cette guerre n'est pas une guerre ; c'est une négociation diplomatique, précédée d'une prise de gage violente.

Je craindrais plutôt, si nous ne parvenions pas à boucler rapidement notre affaire avec l'Allemagne, qu'elle sortît du conflit italo-turc ayant développé son influence sur les musulmans et qu'elle en gardât plus de goût pour s'occuper des Marocains que des nègres.

Agréer [etc.]

Jules Cambon

Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 16 octobre :

Monsieur le président,

La discussion sur la question des compensations territoriales n'a pas jusqu'ici avancé beaucoup. Je crois cependant qu'on désire ici finir et finir vite. J'attends donc qu'on me dise dans quelle direction on va chercher un accommodement avec nous. En réalité, on trouve qu'on nous a donné le Maroc bien au-delà de ce que nous en demandions à l'origine, et il faut bien avouer que, lorsque l'on met bout à bout le traité et les lettres interprétatives, nous avons tous les instruments du gouvernement en main, et qu'il appartiendra au savoir-faire de nos agents de nous débarrasser successivement des entraves économiques qui nous sont encore imposées.

Je parle ainsi parce que je dois tenir compte des préjugés de mon pays, mais un colonial anglais ne trouverait pas que la liberté peut être appelée une entrave.

Ce qui rend la discussion des compensations territoriales très difficile, c'est que dans la première partie des négociations où j'ai discuté avec M. de Kiderlen, sur les instructions de Paris, en même temps que le Maroc les concessions à faire au Congo, nous nous sommes heurtés sur la question de savoir où s'arrêteraient les frontières au nord et au sud, et si de ce dernier côté notamment ce serait la Sangha ou l'Alima qui les déterminerait ; mais jamais nous n'avons sérieusement discuté sur l'étendue des compensations en largeur.

Quoi qu'il en soit, j'espère qu'après le heurt des premières intransigeances, nous finirons par trouver les bases de l'accord.

Dès que ces bases seront trouvées, et sans attendre les discussions de détail qui suivront nécessairement, on pourrait ce me semble saisir en même temps les grandes Puissances, les États-Unis y compris, de l'accord marocain et leur demander leur adhésion.

J'ai écrit à M. de Selves que j'avais eu à ce sujet une conversation intéressante avec M. de Kiderlen. Aux yeux de ce dernier, en quelques jours nous pourrions recueillir l'adhésion des quatre grandes Puissances européennes. Nous sommes assurés de celle de la Russie, de l'Angleterre et de l'Italie, et M. de Kiderlen se porte fort pour l'Autriche. Rien dans ces conditions ne s'opposerait donc à mes yeux à ce que, lorsque vous apporterez l'accord au Parlement, si nous parvenons à le conclure, vous puissiez le déposer déjà revêtu de l'adhésion des grandes Puissances européennes, et par conséquent déjà consacré diplomatiquement. Cela ferait tomber d'un seul coup la seule objection que l'opposition parlementaire pourra soulever, celle de l'incertitude de la valeur de cet accord par rapport à l'Europe.

Je ne sais ce que vous penserez de cette suggestion qui m'est venue à l'esprit, mais je suis persuadé qu'ici M. de Kiderlen, une fois l'entente faite, mettra toute son énergie à la rendre inattaquable. Il y est intéressé tout comme nous.

Agréer [etc.]

Jules Cambon

Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 19 octobre :

Monsieur le président,

Je suis resté pendant cinq jours en face de M. de Kiderlen en me demandant où se trouverait la fissure dans le mur que je trouvais devant moi. La brèche est faite. On peut discuter sur sa largeur, mais enfin nous commençons à voir que nous pourrions nous entendre. Le point capital est obtenu puisque la fameuse « coupure » n'existe plus.

On m'a envoyé ici un excellent fonctionnaire colonial, M. Rognon, qui m'assure qu'une coupure de cinq kilomètres au milieu de tout un continent doit être repoussée. Je ne pense pas que de pareilles exagérations puissent être prises au sérieux, l'important est que nous allions vite. C'est votre intention, et M. de Selves me l'a souvent écrit, mais j'ai reçu communication d'une lettre privée émanant d'un fonctionnaire du ministère des Colonies qui préconisait les attermolements. Il est clair qu'il y a des milieux où l'on voudrait gagner l'ouverture de la Chambre sans avoir conclu. On se flatte que l'accord serait ainsi rendu impossible. On ne se rend aucun compte des effroyables responsabilités qui cette fois pèseraient sur nous, si nous laissons rouvrir la question du Maroc et cela à notre détriment. J'ai écrit à ce sujet une dépêche officielle au ministère des Affaires étrangères dont je serais heureux que vous eussiez connaissance. Je crois qu'elle peut fournir quelques arguments contre ceux qui combattent la politique que vous avez suivie.

Permettez-moi de vous supplier d'user de toute votre autorité pour qu'on ne dise point dans la presse que l'Allemagne cède, tant que les signatures ne sont pas échangées.

J'ajoute que je vous demanderai de presser les membres de votre Gouvernement pour qu'ils ne disputent point trop sur des questions secondaires. Il est capital à mes yeux que nous puissions conclure vite, d'ici huit jours, afin que vous puissiez saisir les grandes Puissances de l'accord marocain et avoir leur réponse avant la rentrée des Chambres.

Je considère cette adhésion comme l'instrument le plus fort que vous puissiez avoir en main.

Lord Granville, Chargé d'affaires d'Angleterre, qui est venu me voir ce matin, me disait que l'Europe tout entière serait soulagée lorsque la question serait définitivement réglée, et qu'il ne doutait point de l'empressement des Puissances à nous répondre. C'est d'un bon augure.

Agréez [etc.]

Jules Cambon

Lettre de Joseph Caillaux à Jules Cambon, le 21 octobre :

Excusez-moi de n'avoir pas répondu à vos nombreuses lettres ; mais, d'une part, le temps me faisait défaut ; d'autre part, je voyais tous les télégrammes de M. le Ministre des Affaires étrangères qui exprimaient exactement notre pensée commune.

Je tiens à vous dire à ce propos que l'accord est complet dans le Conseil des ministres. Il n'a jamais été sérieusement troublé, mais quelques tiraillements ont eu lieu auxquels j'ai mis un terme. Je ne vais pas trop loin en vous disant que tout le Conseil marche comme un régiment.

Hier, à l'unanimité, il a pensé comme vous qu'il fallait finir vite. Ne vous préoccupez donc pas de la lettre du « fonctionnaire » dont vous me parlez et que je crois savoir. Elle est nulle et non avenue. Le « fonctionnaire » s'est tout à fait repris.

Mais, par contre, tout le Conseil et moi en tête pensons qu'il est essentiel que l'Allemagne nous fasse des concessions sur ce qu'elle réclame dans le nord, et surtout qu'elle mette dans le plateau de la balance qui contiendra ses apports quelque chose de sérieux. Or il n'est pas sérieux de nous offrir seulement quelques misérables rectifications au Togo et un rogaton du « Bec de Canard ». Je ne puis présenter cela à la Chambre, d'autant moins que les hommes politiques sérieux notamment MM. Briand, Poincaré, Ribot, ont très vivement insisté auprès de moi sur la nécessité de maintenir aux tractations leur caractère d'échange.

Je vous demande donc *personnellement*, mon cher Ambassadeur, d'agir avec toute l'énergie possible auprès de M. de Kiderlen dans le sens que j'indique. Nous ne demandons que cela, nous acceptons tout le surplus des propositions allemandes, mais nous le demandons avec passion, non pas seulement pour la satisfaction d'avoir des kilomètres carrés, mais pour faire en sorte que le traité, si bien négocié par vous, soit accepté avec faveur par l'opinion française et détermine une ère nouvelle dans les relations entre les deux pays. Je ne crois pas trop m'avancer en vous disant que cette ère nouvelle surviendra, si on veut bien tenir compte de mes observations, et que ce sera là le gros succès qu'aura remporté M. de Kiderlen.

Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 23 octobre (Mes Mémoires t. III de Joseph Caillaux, p. 323) :

Monsieur le président,

J'ai reçu la dernière lettre que vous m'avez fait parvenir. Permettez-moi de vous en remercier et de vous dire que je ferai tout mon possible pour répondre à vos vœux.

Je saisis cette occasion pour vous adresser mes compliments à l'occasion de votre mariage dont je viens de lire l'annonce dans les journaux. J'espère, à l'un de mes voyages à Paris, avoir l'honneur d'être présenté à Mme Joseph Caillaux, et je serais heureux que le voyage pût être prochain, car ce serait la preuve que la négociation à laquelle vous avez présidé et qui fera tant d'honneur à votre prévoyance d'homme d'État, est sérieusement terminée.

Agréez [etc.]

Jules Cambon

Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 30 octobre :

Monsieur le président,

J'espère que nous approchons du but et que nous allons pouvoir signer bientôt le *ne varietur* de nos accords congolais. J'ai la certitude que, les signatures échangées, tout le monde en France vous félicitera.

Une question reste en suspens: c'est celle de la réponse à faire à la demande in extremis de M. de Kiderlen au sujet du Congo belge. C'est d'elle que dépend la signature définitive qui nous donnera le Maroc.

La demande du Secrétaire d'Etat provient évidemment du sentiment qu'il a de la profonde impopularité dont jouit en Allemagne l'arrangement auquel nous sommes parvenus. De son côté, l'Empereur désire faire avec nous un arrangement fondamental. C'est le vœu qu'il a exprimé au colonel Pellé, au cours d'une longue conversation qu'il a eue à la chasse avec notre attaché militaire.

Je ne crois pas, quant à moi, que le Congo belge étant aujourd'hui entre les mains de la Belgique, nous soyons exposés à voir sa succession s'ouvrir tant qu'il subsistera une Belgique, mais si jamais cette hypothèse se réalisait, l'ébranlement qu'entraînerait en Afrique la chute du Congo belge, et le déplacement dans l'équilibre territorial qui s'ensuivrait, conduiraient nécessairement à des conversations entre les Puissances. Ce ne serait donc que reconnaître un fait, qui ne manquera pas de se produire, que de dire que ce jour-là on causerait.

Il y aurait à mon sens un moyen d'enlever à la déclaration qui nous est demandée par l'Allemagne, sa spécialité qui lui donne un air désagréable: ce serait de reconnaître qu'au moment

où nous exercerons notre droit de préférence, cela intéressera les Puissances limitrophes et que nous en causerons avec elles. Cette déclaration là pourrait être faite à l'Angleterre aussi bien qu'à l'Allemagne et personne n'aurait à le trouver mauvais.

Permettez-moi de vous soumettre cette idée qui me paraît de nature à offrir une issue à la difficulté présente. Je ne cherche qu'un moyen d'en finir.

Il est bien clair que tout cela ne sera possible que si le secret est gardé, mais je souhaiterais vivement- que nous puissions terminer, car je ne trouve pas que l'atmosphère en Europe nous soit aussi favorable qu'il y a deux mois.

Agréez [etc.]

Jules Cambon

Lettre de Jules Cambon à Joseph Caillaux, le 3 novembre :

Monsieur le président,

Je crois que je puis enfin vous féliciter d'avoir mené à bien, par votre persévérance et votre volonté personnelles, l'œuvre de notre accord marocain. Je signerai les instruments définitifs très probablement demain et j'irai ensuite moi-même à Paris, pour vous les porter. Votre Gouvernement aura toujours l'honneur d'avoir terminé l'œuvre commencée dans l'Afrique du Nord par le Gouvernement de la Restauration, et qui est son plus grand titre d'honneur aux yeux de l'histoire.

J'ai répondu à vos instructions en concluant hier. Je ne sais si de retarder encore nous aurait permis d'obtenir davantage. J'en doute, car les offres de l'Allemagne étaient comme la peau de chagrin de Balzac et se rétrécissaient chaque jour.

Les difficultés intérieures du Gouvernement allemand grandissaient: l'opposition coloniale prenait le dessus et aujourd'hui on annonce que le Sous-Secrétaire d'État aux Colonies, M. de Danckelmann, vient de donner sa démission pour ne pas s'associer à une politique qui nous a abandonné le Maroc contre des morceaux du Congo qu'il juge d'une valeur insuffisante.

Au reste, on m'a envoyé un livre sur l'Afrique équatoriale de M. Rondet-Saint qui est plein de renseignements, dont je suis bien heureux que les Allemands n'aient pas eu connaissance.

L'affaire du Congo belge a, somme toute, été une heureuse affaire qui lie dans l'avenir les mains de l'Allemagne. La formule, dont je soupçonne un peu l'auteur, a été très heureusement trouvée.

J'espère pouvoir aller bientôt vous présenter mes respects, et je vous prie [etc.]

Jules Cambon

Annexe 10 : Correspondance entre Jules Cambon et Justin de Selves

du 10 juillet au 3 novembre 1911

La correspondance reproduite ci-dessous provient des *Documents diplomatiques français* (2^e série, t. 14) et, épisodiquement, du troisième tome des *Mémoires* de Joseph Caillaux, publié en 1947, ainsi que des archives nantaises de l'ambassade. Sauf indication contraire, la première source prime.

Lettre de Jules Cambon à Justin de Selves, le 10 juillet 1911 :

La valise qui vous porte cette lettre vous porte également mon rapport sur la conversation que j'ai eue hier soir avec M. de Kiderlen. Je considère que l'affaire est bien en train, et qu'il n'y a plus besoin que de bonne volonté et de fermeté pour qu'elle aboutisse. J'attribue l'acte d'Agadir à plusieurs causes. La première est l'incontestable déception qu'a causée à M. de Kiderlen l'échec de ses propositions au sujet des chemins de fer marocains. Je ne veux pas faire le relevé des innombrables lettres dans lesquelles j'ai mis vos prédécesseurs en garde contre un retour offensif de l'Allemagne, retour que préparait la tension de nos rapports avec l'Espagne, mais aussi la négligence avec laquelle nous traitons avec elle les questions économiques. Je vous signale à cet égard une dépêche de moi du 15 mai dernier n° 250. D'autre part, le Kronprinz est revenu de Londres après le couronnement du Roi d'Angleterre avec l'opinion que le Gouvernement anglais se désintéressait absolument du Maroc. On le lui avait dit à Londres, et cela avait été mis à profit par les partisans d'une politique active au Maroc. Le langage de M. Asquith a dessillé les yeux. Il ne faut pas cependant trop compter sur l'appui que les autres pourraient nous donner et travailler nous-mêmes pour nous-mêmes. Aussi, puisque nous avons l'occasion de faire sortir définitivement l'Allemagne du Maroc, nous devons la saisir. Je dois vous avouer que l'action exercée ici par la Russie au sujet de l'affaire d'Agadir a été extrêmement faible. Le comte d'Osten-Sacken s'est contenté d'écouter ce qu'on a bien voulu lui dire, et son intervention a été de pure forme. Lorsque la négociation se poursuivra à Paris et à Berlin, je ne saurais trop vous recommander de demander à vos bureaux un peu de largeur d'esprit. Nous avons eu, il y a deux ans, deux questions coloniales à régler avec l'Allemagne. L'une à Berlin: celle des frontières du Congo-Cameroun. On a envoyé ici de Paris une commission dont faisait partie le colonel Moll, et l'affaire s'est bien arrangée. L'autre a été discutée à Paris: c'est la question des frontières du Togo Dahomey. Les Allemands nous avaient envoyé leur commission. On s'est jeté des encriers à la tête et rien n'a été terminé. Les deux questions présentaient les mêmes difficultés, et rien ne me persuadera qu'avec du savoir-faire on n'aurait pu résoudre la deuxième comme la première. C'est le même esprit qu'on a apporté dans le traitement des affaires espagnoles et qui nous a menés où nous sommes. J'espère que la conversation que j'ai eue avec M. de Kiderlen facilitera votre tâche et vous procurera un beau succès. L'important est que la presse ne vous crée pas, par ses indiscretions, trop de difficultés.

Lettre de Jules Cambon à Justin de Selves, le 24 juillet (extrait) :

[...] Quant aux négociations, si nous voulons qu'elles aboutissent, il faut nous montrer plus larges que nous ne le faisons. Entre nous, ce que nous offrons est trop peu et presque ridicule. Il faut que les bureaux des Colonies comprennent qu'il n'y a pas à mettre en balance avec la plénitude de notre liberté au Maroc quelques contrées de plus ou de moins au Centre africain. Je me souviens que, dans le dernier entretien que j'eus avec vous, M. Caillaux et M. Delcassé, chez le Président de

la République, M. Delcassé dit que si l'Allemagne voulait nous abandonner le Maroc, il fallait lui donner des compensations et se montrer très larges. Je crois en effet qu'il n'y a pas de plus grave question pour l'avenir de notre pays que celle d'établir définitivement notre empire de l'Atlantique à la Tripolitaine dans toute l'Afrique. C'est la part que nous devons nous réserver dans le monde, celle qui nous assure la prééminence dans l'Europe du Midi. Tout le reste n'est que peu de chose à côté de ce point. Je retrouve mes sentiments de vieil Algérien. Examinez donc, je vous prie, ce que nous pourrions faire. M. Messimy, quand il était aux Colonies, m'avait parlé de couper le Congo en deux. Les Allemands tiennent évidemment à avoir l'accès de la mer. Ne pourrait-on leur donner Libreville et la partie comprise entre l'Ogooué et le Cameroun, jusqu'à la jonction de la N'Goko avec la Sangha. Enfin, ne pourrait-on faire l'appoint avec une île du Pacifique? Nous avons là des possessions qui ne nous servent à rien qu'à entretenir dans la paresse des fonctionnaires qui font des enfants aux suivantes de la Reine Pomaré. Nous les perdrons un matin sans pouvoir les défendre. L'Angleterre a déjà jeté son dévolu sur Manga-Reva; mais il en est d'autres, et les îles de la Société, ou celles de Tuamotou, me paraîtraient pouvoir aisément être négociées. Je vous écris ceci parce que, dans la conversation d'hier avec Kiderlen, je l'ai trouvé résolu à se montrer, en ce qui concerne le Maroc, aussi large que possible. Il m'a dit: « J'adopterai votre rédaction ». Je voudrais que nous profitions de cette occasion. Qui sait ce que feront l'Angleterre et l'Allemagne dans quelques années ? [...]

Lettre de Justin de Selves à Jules Cambon, le 30 juillet :

Dans ma lettre officielle vous aurez certainement noté le passage où je vous dis d'éviter toute rupture en déclarant, si les propositions sont repoussées, que vous allez en référer à votre Gouvernement. Il me paraît, en effet, que si vous pouvez amener M. de Kiderlen à comprendre que rien n'est à faire vers la côte et dans la portion Gabon et Moyen Congo à partir de la Sangha, au contraire nous pourrions, à la rigueur, nous montrer plus larges pour les parties de territoire au-dessus de la Sangha. Pouvez-vous l'orienter au besoin dans ce sens? Je vous communique ci-joint une lettre fort intéressante de votre frère. Tirez-en tout le parti possible. Mais là où il s'illusionne, c'est lorsqu'il croit à la possibilité de larges cessions du côté de Libreville et peut-être au-dessous. Nous aurions une résistance au Parlement dont il ne mesure pas, je crois, la portée. Si vous croyez utile de retenir un jour de plus à Berlin notre émissaire, pour le charger de me rapporter de vous une lettre disant vos impressions et vos vues exprimées en toute liberté, faites.

Lettre de Jules Cambon à Justin de Selves, le 5 août :

Je remets cette lettre pour vous à M. Van Vollenhoven qui repart pour Paris. Je désirerais qu'il revînt à Berlin, car il peut seul me fournir, pour la discussion qui va s'ouvrir, des renseignements et des éléments qu'il m'est absolument impossible d'avoir ici.

A propos de la demande faite par l'Allemagne d'avoir accès au Congo, j'ai été étonné de ce que vous m'avez télégraphié au sujet de l'erreur que j'aurais commise sur vos intentions. Les termes mêmes de votre télégramme du 2 août m'avaient paru formels et j'étais d'autant plus fondé à les juger ainsi, que dans votre lettre personnelle du 30 vous me disiez de tâcher d'amener M. de Kiderlen à comprendre qu'il n'y avait rien à obtenir sur la côte, mais que nous pourrions nous montrer plus larges au-dessus de la Sangha.

Pour ce qui est de la côte, le nécessaire est fait, et M. de Kiderlen n'insiste plus. Il demande encore l'accès au Congo au-dessous de la Sangha jusqu'à l'Alima. J'essaierai de ne pas descendre au-dessous du 3e parallèle, mais je ne crois pas que nous puissions y réussir.

La question qui me préoccupe est celle du Togo. Il se fait, parmi les coloniaux allemands une vaste campagne contre sa cession. M. de Kiderlen et l'Empereur lui-même sont violemment critiqués et accusés de faiblesse. C'est ennuyeux. Le Togo est important pour satisfaire l'opinion publique française.

D'autre part, pour l'opinion allemande, il importe que la France cède plus de territoire que l'Allemagne, car elle obtient son entière liberté au Maroc. Dans ces conditions, l'abandon du Togo apparaît à l'Allemagne purement gratuit. Aussi, à tous les points de vue, je n'aimerais pas que l'accord fût trop restreint.

Je n'ai pas à prendre souci de la situation de M. de Kiderlen, mais, pour nous guider, il faut bien avouer que les concessions lui sont d'autant plus difficiles que les pangermanistes, les coloniaux, et toutes les têtes exaltées des universités et des brasseries de l'Empire ont davantage compté sur lui. Je m'attends donc que j'aurai quelques heures pénibles à passer avec lui. J'espère néanmoins que je n'en verrai plus comme celles de la semaine dernière, où nous avons senti l'un et l'autre que nous faisons effort pour ne pas prononcer de paroles irréparables.

En me demandant avant-hier et hier de donner à la presse le communiqué que je vous ai télégraphié, Kiderlen a évidemment voulu décharger l'atmosphère de son électricité : il y a réussi. Je ne pense pas que nous ayons nous-mêmes à nous plaindre de voir la situation un peu détendue. Il faut espérer que le public n'en aura pas conçu de fausses espérances.

Je vous ai soumis un projet d'arrangement au sujet du Maroc. J'avais eu soin de n'y faire allusion, ni à nos accords avec l'Espagne, ni à ceux avec l'Angleterre. Vous me télégraphiez de demander un accord secret qui spécifierait que l'Allemagne se désintéresse des règlements à intervenir au sujet du Maroc entre la France et l'Espagne. C'est dans le même accord secret que nous pourrions renoncer au droit de préemption sur la Guinée espagnole dont M. de Kiderlen demande l'abandon. Cela se balancerait assez bien.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que même si nous avons, en ce qui regarde l'Espagne, les mains libres au regard de l'Allemagne, il sera toujours de bonne politique de nous montrer très fidèles à nos arrangements antérieurs avec l'Espagne. L'Angleterre y tient.

Quoi qu'il en soit, il serait utile que la rédaction de l'accord en ce qui concerne le Maroc fût examinée par vous d'urgence, afin que je puisse la proposer à Kiderlen sans délai, dès la question de l'échange des territoires réglée en principe. Il faudra agir alors rapidement et sans laisser le temps de respirer.

Je n'ai pas cru devoir aller voir aujourd'hui Kiderlen. Il ne faut pas avoir l'air ni pressé, ni inquiet, et puis, avant de le voir, je ne serais pas fâché de savoir ce que les Anglais pensent de la cession du Chari.

Lettre de Justin de Selves à Jules Cambon, le 7 août :

C'est une lettre de vous à M. Caillaux qui m'a amené à penser que vous vous mépreniez sur la portée de l'indication que je vous avais donnée relativement à la rivière Sangha.

M. Caillaux, en effet, induisait de votre lettre que vous vous croyiez autorisé, d'ores et déjà, à traiter ferme, depuis la rivière Sangha et au-dessus, alors que mes indications ne valaient que comme orientation, et en vue de pourparlers qui, pour devenir un accord, devaient être soumis à une délibération du Conseil des ministres.

Je disais et je dis encore: rien à faire du côté de la côte, sauf la pointe d'aboutissement à la rivière de Mouni; rien à faire au-dessous de la Sangha et pour l'accès au Congo que demande M. de Kiderlen ; au contraire, et en essayant de ne pas descendre au-dessous du 3eparallèle, négocier dans la zone limitée par la teinte violette en allant le moins possible vers l'est.

S'il fallait, de toute nécessité, arriver jusqu'à la Sangha, celle-ci formerait une limite, et les villes qu'elle touche devraient rester françaises; mais, en ce cas, il conviendrait de réduire la bande jaune allant d'Ouessou à la rivière de Mouni.

Les Anglais n'entendent pas nous gêner du côté du Soudan. Il importe cependant de ne pas perdre de vue qu'une extension trop grande de ce côté n'est pas pour leur plaisir et, d'autre part, semblerait excessive à notre opinion qui, sur la question dont nous nous occupons, ne se rend pas tout à fait compte des situations.

Il est nécessaire que nous ayons le Togo, et aussi que l'Allemagne accepte les territoires que nous lui abandonnerons avec les concessions qui les grèvent, et dans les conditions où ces concessions y existent. De notre côté, et pour le Togo, nous consentirons pareil engagement.

Enfin, je ne ferai pas obstacle à l'abandon de notre droit sur la Guinée espagnole, moyennant reconnaissance formelle de l'abstention de l'Allemagne dans les arrangements à intervenir entre la France et l'Espagne.

Ce n'est pas que j'aie l'intention de méconnaître ce qui sera légitime envers celle-ci. Ces arrangements ultérieurs seront concertés avec l'Angleterre, mais je ne veux plus être exposé à voir réparaître l'Allemagne à propos d'une autre question.

Il est intéressant qu'elle soit le plus définitivement possible sortie du débat.

M. Van Vollenhoven, que j'ai vu hier au soir, m'a dit vous avoir documenté de son mieux. Son Ministre désire le garder. Si toutefois, à un moment de vos négociations, sa présence vous semblait indispensable, dites, et je le ferai repartir.

Je crois comme vous que, dès l'accord fait sur les échanges, il convient de brusquer le mouvement.

Il va de soi que, lorsque les pourparlers avec M. de Kiderlen vous paraîtront au point, vous devrez m'en saisir, afin que le Conseil des ministres en délibère, en sorte qu'il sera toujours nécessaire que, vis-à-vis de M. de Kiderlen, vous vous réserviez, suivant son expression, d'en référer à vos supérieurs.

P. S. — En même temps que cette lettre je vous envoie : 1° Le projet d'accord public ; 2° Le projet d'accord secret, tels que je les conçois. Dites-moi au besoin vos réflexions.

Lettre de Jules Cambon à Justin de Selves, le 9 août :

Je vous remercie des lettres que vous m'envoyez et qui sont très précieuses pour moi en ce moment. Vous aurez reçu le télégramme que je vous ai adressé à la suite de mon entrevue d'aujourd'hui avec M. de Kiderlen. Nous ne sommes pas au bout de nos peines, et j'aurai encore à lutter pour le Togoland. Mais le ton de la conversation a été meilleur, et nous sommes tombés d'accord sur les bases de l'arrangement secret, ce qui est un grand point. Je vous demande avec instance de persévérer dans le silence à l'égard de la presse. Nous sommes arrivés au moment critique de la négociation. Il importe essentiellement qu'aucune indiscretion ne vienne soulever, soit chez l'Empereur, soit chez son Ministre, des questions d'amour-propre qui nous feraient échouer au port.

Vous m'avez envoyé le projet d'accord qui a été préparé dans les bureaux. J'ai quelques réserves à faire à son sujet, car j'estime que nous devons tenir compte, dans sa rédaction, des Puissances auxquelles nous devons le soumettre. Mais nous n'en sommes pas encore au moment où nous aurons à nous occuper, de cette partie de la négociation. A l'heure actuelle, c'est la question territoriale que nous traitons, et, quoique la question marocaine soit pour nous le véritable objet de l'accord et ait le plus d'importance réelle, je crois que sa solution dépendra de celle de la négociation commencée au sujet du Centre Afrique.

J'espère avoir la réponse de l'Empereur vendredi ou samedi. Je ne compte pas qu'elle sera tout à fait favorable. Mais j'espère qu'elle nous permettra de voir l'issue du tunnel.

Lettre de Jules Cambon à Justin de Selves, le 8 septembre :

Je vous ai télégraphié hier ce que m'avait dit M. de Kiderlen au sujet du renvoi des soldats ayant fini leur temps de service.

Il est revenu aujourd'hui sur le même sujet. Le journal la *Post*, qui tient sur cette question en Allemagne un langage identique à celui que *l'Echo de Paris* tient en France, l'incommode, et impressionne les esprits dans certains milieux militaires et de la Cour. M. de Kiderlen m'a dit qu'il avait nettement déclaré que les soldats devaient être renvoyés à l'expiration de leur temps et qu'il en avait fait une question de principe. On commence donc à renvoyer ces jeunes gens dès après-demain.

Cette communication de M. de Kiderlen doit rester absolument secrète, car il n'est pas possible aux deux Gouvernements de laisser soupçonner qu'ils s'entretiennent d'un pareil sujet ; elle indique en tout cas que, malgré tout, le Gouvernement allemand croit à l'accord marocain.

J'ai demandé à nos consuls à Brême et à Dusseldorf des renseignements sur les bruits de concentration de troupes sur la frontière hollandaise dont à La Haye M. de Swinderen avait entretenu M. Marcellin Pellet. Nos agents n'ont rien remarqué jusqu'ici d'anormal. Le Gouvernement anglais ayant un consul à Emden sur la frontière hollandaise même, j'ai prié mon collègue d'Angleterre de lui demander des renseignements. Ce fonctionnaire lui a répondu par une dépêche que Sir E. Goschen vient de m'apporter. D'après lui, il y a moins de troupes à Emden que d'ordinaire et il y a seulement quelques manœuvres dans la région. Tout semble donc indiquer que M. de Swinderen nous a donné une nouvelle édition de la fable des bâtons flottants.

J'attends encore le contre-projet qui devait m'être envoyé cette après-midi. Je me demande si j'aurai le temps de vous l'adresser, car il est déjà très tard. Il est rédigé avec une lourdeur rare et avec une méconnaissance du français dont il faut tenir compte et, pour juger ce document avec justesse, ne pas s'en offusquer.

En réalité, l'intention de la Wilhelmstrasse est de nous accorder ce que nous demandons au point de vue politique, et de prendre des garanties au point de vue de l'égalité économique. C'est ce qu'on y dit à tous mes collègues : l'intention est trahie par l'exécution. Nous pourrions donner des garanties à l'Allemagne et à l'Europe, mais non pas sous cette couleur abdiquer les droits politiques qu'on se pique de nous abandonner. Tout cela pourra s'ajuster si nous tenons ferme, mais si nous montrons en même temps de la souplesse. Il faut garder tout son sang-froid et ne rien exagérer. C'est une négociation qui se poursuit: les points essentiels en sont marqués pour nous: cela suffit. Je ne désespère pas de son heureuse issue pour nous.

Lettre de Justin de Selves à Jules Cambon, le 13 septembre :

Tous mes compliments pour l'attitude si nette et si conciliante à la fois, dont vous faites montre au cours de vos pénibles négociations.

Je vous retourne le dossier de cette affaire avec notre projet transactionnel.

J'ai fait tout le possible pour retenir de la proposition allemande ce qui ne heurtait pas d'une façon inadmissible les principes mêmes qui doivent régir les accords.

Sur les questions relatives aux chemins de fer, on s'est fort rebiffé ici. Comment, les Allemands veulent bénéficier des cessions territoriales et avoir par surcroît des avantages supérieurs à ceux du traité de 1909 ?

Comment ? nous ne pourrons, dans les entreprises de travaux, traiter nos amis sur le même pied qu'eux! etc. Et j'en passe des réflexions que vous devinez.

Vous remarquerez que, plutôt que de parler tribunaux mixtes, nous supprimons l'article.

Si cependant vous pouviez le reprendre, ainsi qu'il était en notre texte, ce serait un succès.

En tout cas il me paraît que vous pourriez obtenir qu'à l'article 1er, à l'énumération des réformes indiquées : administratives, économiques, financières et militaires, on ajoutât le mot *judiciaire*.

Lettre de Justin de Selves à Jules Cambon, le 19 septembre :

Merci de votre télégramme. Il me paraît en résulter que, si aucun changement ne se produit dans l'esprit de M. de Kiderlen, un sensible rapprochement a lieu.

Tout ce qu'il demande ou demandera de garanties et de précisions de nature à assurer l'égalité pour tous au point de vue commercial, nous sommes prêts à l'accorder; mais nous nous refusons à tout privilège quelconque en faveur de qui que ce soit.

Je répugne, en ce qui me concerne, à des accords secrets et j'aime mieux en dire plus, s'il est besoin, dans les accords publics.

Les accords secrets, on en sait toujours l'existence, on leur fait dire souvent autre chose que ce qu'ils contiennent, et ils créent une atmosphère de défiance dont j'ai souci de nous garantir. Je suis disposé pour ma part à parler du chemin de fer Tanger-Fez dans l'accord public. Je l'avais même proposé ; le Conseil des ministres ne me suivit point.

Je suis prêt à reprendre la question.

J'estime qu'il n'y a rien à modifier en ce qui touche la question espagnole.

Nous avons un traité avec l'Espagne, l'Allemagne n'y a pas été partie; il ne la regarde point, et elle doit rester étrangère à nos accords avec l'Espagne.

Vis-à-vis de l'Allemagne, nous stipulons pour le Maroc.

Je désire d'ailleurs régler la question avec l'Espagne dès que la solution allemande sera intervenue en telle sorte que, lorsque nous aviserons les Puissances, tout sera terminé.

Je ne fais aucune objection à la demande de publication d'un rapport fait par un membre de la Banque d'État sur l'exploitation des chemins de fer.

Je vous communique une formule pour la solution de la question relative au cas où les Consuls auraient besoin d'être départagés. Je vous en communique une autre, relative aux protégés ; elle pose très discrètement le principe des juridictions et indirectement, de leur suppression. Elle ne me semble pas méchante, mais au regard de notre opinion elle corse le traité marocain et facilite la question: cession territoriale.

Vous ne sauriez croire avec quelle âpreté on se dispose à nous combattre, à dire que nous laissons la porte ouverte à des rentrées dans la question marocaine, qu'après avoir largement payé une fois, il faudra ensuite payer encore, etc.

J'attacherais donc du prix à ce que tout cela fût admis, et je vous demande d'insister.

Que M. de Kiderlen soit bien persuadé que c'est pour en terminer, et non par amour de la discussion qu'on persiste.

Ce que je dis s'applique également à la question même des protégés.

Donc pas de traités secrets, mais une lettre en quelque sorte de consécration des accords où M. de Kiderlen, interprétant cet accord, prononcera le mot de protectorat, et une lettre de vous où vous direz qu'Agadir rentre dans la catégorie des ports à ouvrir ultérieurement au commerce.

[Veuillez agréer, etc.]

P. S. — Tout ceci est de moi seul et ma pensée personnelle.

Lettre de Jules Cambon à Justin de Selves, le 20 septembre :

J'ai reçu, ce matin, la lettre que vous m'avez envoyée par M. Zimmern, et je profite du départ de M. Loucheur de la Société générale d'entreprises, que le Département m'avait recommandé, pour vous remercier et vous envoyer un mot.

M. Loucheur était venu ici pour voir M. Gwinner et s'entendre avec lui au sujet de l'entreprise des routes en Turquie et d'autres affaires au Chili. Ces messieurs ont jeté les bases d'une entente qui nous sera, je crois, très favorable, notamment en Turquie.

Cela permettra de dire à Kiderlen que nous ne sommes pas opposés aux associations d'intérêts entre Français et Allemands, quand les uns et les autres y trouvent leur avantage. Vous m'écrivez, au sujet des arrangements que nous discutons à propos du Maroc, que vous n'êtes pas partisan des traités secrets. Je comprends votre manière de voir, mais il n'y a, en rien, de principe absolu.

Barrère n'aurait pas obtenu de l'Italie ce qu'il en a obtenu, si l'accord avait dû être publié, et nos ententes avec l'Angleterre et la Russie ne souffriraient pas la lumière dans toutes leurs parties. Au reste, il ne s'agit pas de faire avec l'Allemagne, à côté du traité public, un traité secret. Il ne faut pas donner ce nom à un échange de lettres, qui a pour objet de commenter les termes du traité public et d'en préciser la portée pour les deux Puissances contractantes. C'est ainsi que la définition géographique du Maroc, qui n'a d'intérêt que pour nous et l'Allemagne, peut parfaitement être mise dans une lettre qui n'est pas destinée à la publicité. Cela a l'avantage de nous dispenser de parler de l'Espagne, car il faut bien convenir que toute allusion aux possessions ou aux sphères d'influence espagnoles est très difficile à introduire dans un acte public. L'Espagne, si on parle d'elle, peut se demander pourquoi nous traitons de ce qui lui appartient avec l'Allemagne toute seule, et, si on n'en parle pas, sa susceptibilité éveillée sera tout de suite en défiance et croira qu'on supprime ses intérêts par préterition. J'aimerais donc beaucoup mieux définir l'expression Maroc dans une lettre.

La grosse difficulté reste celle des protégés. Je suis convaincu que cette question aurait été très facilement réglée avec le temps en notre faveur, par le fait seul de notre protectorat au Maroc. Aujourd'hui, nous demandons à l'Allemagne de se placer dans une situation inférieure à celle des autres nations. Cela ne me semble pas sage, et c'est déjà beaucoup d'obtenir qu'elle consente à réviser l'acte de Madrid. Je ferai pour le mieux pour répondre à vos vues, mais je crois devoir vous indiquer mon sentiment.

En ce qui concerne les dissentiments entre les consuls, la proposition que je vous ai envoyée répond à celle que vous m'avez adressée et nous nous sommes rencontrés.

Lettre de Justin de Selves à Jules Cambon, le 23 septembre :

Je vous remercie de vos efforts, très appréciés, et j'espère qu'ils n'auront plus très longtemps à se produire.

Ma lettre officielle vous dit les efforts faits ici pour donner satisfaction à l'Allemagne.

Sur la question représentation diplomatique, j'ai adopté votre thèse, et il est simplement demandé à l'Allemagne de donner son adhésion à ce que notre représentant au Maroc opère ainsi qu'il se fait en Tunisie.

En ce qui a trait aux protégés, la thèse que nous adoptons me paraît rentrer dans les vues de l'Allemagne.

Enfin, pour la question tribunaux et organisation judiciaire, il faut absolument que l'Allemagne consente à reconnaître en principe une institution basée sur nos règles d'organisation judiciaire.

C'est ce qui existe en Tunisie, dont personne ne se plaint.

L'Ambassadeur d'Angleterre, que j'ai vu hier, m'a déclaré que Sir E. Grey l'acceptait.

Notre opinion est tellement excitée, malgré tous nos conseils, qu'il est absolument nécessaire que nous nous garions contre les critiques dangereuses qui seraient formulées.

La note même de M. L. Renault vous en donne l'idée.

Je me suis efforcé au Conseil de ce matin d'obtenir un texte qui, sur la question chemins de fer, donnât satisfaction au Chancelier.

La chose n'a pas été facile. J'espère y être arrivé.

J'ai obtenu que la question Espagne fût traitée dans la lettre, qu'il fût fait droit aux désirs de l'Allemagne sur la question chemin de fer de Fez et port d'Agadir.

J'ai dû, dans la lettre, insérer un paragraphe qui répondît à une préoccupation de M. Renault.

Pourrez-vous, comme il le demande, faire ajouter à l'article 1er le mot : « judiciaires »?

Tâchez, mon cher Ambassadeur, de m'apprendre que l'accord est fait sur la question Maroc.

Je demanderai que vous soyez autorisé à parler Congo et je vous dirai aussitôt comment.

Télégraphiez-moi dès que vous aurez pu voir M. de Kiderlen. Il y a intérêt à en finir le plus tôt possible. Le sentiment des Allemands n'est-il pas conforme?

Il me paraît que c'est l'intérêt commun.

Lettre de Jules Cambon à Justin de Selves, le 23 septembre (*Mes Mémoires t.III de Joseph Caillaux, p. 304*) :

Monsieur le ministre,

J'attends avec beaucoup d'impatience ce que le Conseil des ministres aura décidé au sujet de notre accord sur le Maroc. Il me semble que nous avons obtenu de grands résultats et que l'essentiel est acquis/ Quand Jules Ferry institua le protectorat tunisien, il avait en main un instrument beaucoup moins complet que celui que nous aurons au Maroc, et on en a vu les résultats. Aujourd'hui, on veut tout prévoir, on ne comprend pas que l'exercice de l'autorité crée l'autorité, et on est plus préoccupé de souligner ses prétentions que de les faire triompher.

Quoi qu'il en soit, j'espère que nous réussirons à faire à propos du Maroc un accord qui nous permettra de compléter notre Empire de l'Afrique du Nord ; il restera le Congo. Nous avons dit, redit et promis que nous nous y montrerions d'autant plus larges que notre autorité au Maroc serait mieux reconnue. Il faut s'attendre à ce qu'on me rappelle cette déclaration-là, et j'espère qu'à Paris on ne feindra pas de l'avoir oubliée. En vérité, il y a des heures où je me demande si la conclusion de l'accord que nous poursuivons ne déçoit pas certaines individualités.

A ce propos du Congo, j'ai été frappé de certains articles de la *France militaire*. Il est naturel qu'un journal militaire montre de temps en temps qu'un coup de torchon n'est pas pour lui faire peur, mais de là à soutenir une politique de casseur d'assiettes qui est tout l'opposé de la notre, il y a loin, et c'est pourtant ce que fait la *France militaire*. Ici ce journal passe pour être inspiré par votre ministère et cela est très fâcheux. Permettez-moi de vous signaler ce fait, et si vous pouviez quelque chose pour calmer les propos un peu excessifs de cette feuille tapageuse, je crois que ce serait utile. Pardonnez-moi de vous écrire si librement, mais vous m'y avez autorisé.

Croyez [etc.]

Jules Cambon

Lettre de Jules Cambon à Justin de Selves, le 24 septembre :

Le courrier vient de m'apporter les instructions du Gouvernement et le projet d'accord que vous m'avez adressé. Je vous remercie de la lettre particulière que vous y aviez jointe. J'espère pouvoir obtenir l'adhésion de M. de Kiderlen à la plupart de nos demandes. Il en est une cependant que je doute qu'il accepte. C'est l'indication portée dans notre lettre interprétative et dans vos instructions que le chemin de fer de Tanger à Fez sera l'un des premiers chemins de fer dont la construction sera poursuivie par le Gouvernement marocain. Il demandera, qu'à cette promesse vague, soit substituée la mention que ce chemin de fer soit le premier mis en adjudication. Je ne pense pas que vous vous arrêtiez à cette difficulté, mais la formule que vous m'envoyez me paraît plutôt de nature à faire douter de nos intentions qu'à répondre à ce que m'a demandé M. de Kiderlen.

Je vous envoie par M. de Berckheim une dépêche secrète au sujet d'une suggestion que m'a faite hier soir M. de Kiderlen. Il est certain que l'Italie est en train de lancer l'Europe dans des complications dont on ne peut mesurer l'étendue. J'estime, comme je l'indique dans ma dépêche, que nous devons au moment où notre négociation est sur le point d'aboutir, éviter de repousser purement et simplement la suggestion allemande. Si elle est repoussée, il faut qu'elle le soit par la Russie, plutôt encore que par l'Angleterre. En tout cas, je vous serais reconnaissant de faire en sorte que cette conversation de M. de Kiderlen reste absolument secrète, car elle n'a encore que le caractère d'une conversation personnelle et confidentielle. Mon frère est, je crois, à Paris, ainsi que Barrère qui doit se trouver à Montfort-l'Amaury. Ils pourront mieux que personne vous donner un avis sur le fond. Mais il me paraît essentiel de ne pas dire non et, au moins jusqu'à ce que nos négociations soient terminées, de ne pas nous refuser à nous associer au concert européen que l'Allemagne provoquerait et qui ne ferait que confirmer ce que nous avons promis à l'Italie.

Lettre de Jules Cambon à Justin de Selves, le 27 septembre :

Vous avez reçu le télégramme que je vous ai envoyé à la suite de ma conversation de ce matin avec M. de Kiderlen. En réalité, quand on compare les fameuses contre-propositions allemandes au projet que vous avez en main aujourd'hui, on voit que l'Allemagne a cédé d'une façon qu'on peut dire inespérée.

A l'heure actuelle, la situation qui nous est abandonnée au Maroc est telle que ce serait gravement engager sa responsabilité que de risquer de la perdre. Je vous fais mes félicitations des résultats obtenus, et je ne doute point que, à l'exception des énergumènes, l'opinion publique soit tout entière avec le Gouvernement en présence des résultats obtenus.

Je vous ai envoyé un télégramme au sujet de la situation créée à nos possessions de l'Afrique du Nord par la réalisation probable des ambitions italiennes à Tripoli. Quoi qu'en dise M. Giolitti, il est certain qu'il y aura des jours où le voisinage de l'Italie sera incommode sur la frontière tunisienne. Il ne faut pas oublier la place que tiennent les Italiens dans la colonie européenne de Tunis.

Aussi, il suffit de regarder une carte, et de savoir, comme je le sais par expérience, combien les communications au travers des oasis du sud sont faciles, pour comprendre l'insécurité dans laquelle seraient l'Algérie et la Tunisie, si, l'Italie étant à Tripoli, l'Allemagne occupait le Sous.

La situation politique, créée ces jours derniers par l'initiative italienne, donne aux négociations ouvertes avec l'Allemagne pour nous assurer le Maroc un caractère de nécessité, et non plus seulement un caractère de convenance. Il importe donc de tenir compte de ce nouvel état de choses pour comprendre l'impérieux devoir que nous avons de conclure et juger pour ce qu'elles

valent les passions, les critiques mesquines et les chicanes qui ont entravé depuis le commencement la pénible négociation dans laquelle j'ai été votre collaborateur.

Je me plais à penser que la réponse de M. de Kiderlen, que je vous ai envoyée ce matin, ne méritera plus de votre part aucune observation qui puisse entraîner un refus. Nous allons aborder la question du Congo. J'ai en main la carte que vous m'aviez donnée quand j'ai quitté Paris, mais vous m'avez écrit dans vos dernières lettres que lorsque la question du Congo se poserait, vous me diriez comment elle se pose dans votre esprit.

J'espère que dans les bureaux des Colonies on se souviendra de la déclaration que le Gouvernement m'avait chargé de faire, que l'étendue de nos concessions territoriales dépendrait de la liberté d'action qui nous serait laissée au Maroc, et que mes instructions portent que je n'ai pas de réticence à faire sur l'étendue des cessions indiquées sur la carte annexée à nos dernières propositions.

Je pense que M. de Berckheim va revenir à la fin de la semaine. Si vous avez des communications à me faire en dehors de vos télégrammes, vous pourriez profiter de son retour.

Lettre de Justin de Selves à Jules Cambon, le 29 septembre :

Je vous envoie la note de M. L. Renault, le règlement minier et le protocole annexe.

Vous trouverez dans l'art. 49 du règlement comme dans le protocole les raisons qui justifient le nouvel article 4, tel que le télégramme vous en a apporté le texte.

Il ne faudrait pas priver le budget marocain d'une ressource dont tout le monde a reconnu la légitimité et qui n'est pas un droit d'exportation.

Le Président du Conseil est particulièrement rebelle à une modification de l'article 6.

A l'article 7, avec le mot « agricoles » on peut aller bien loin, et surtout si on substitue aux mots « puissent être », ceux de « soient ».

On peut en arriver à constituer une entrave et une gêne à nos conceptions d'intérêt général.

Dans notre législation le mot « industriel » est seul employé.

Si l'exploitation agricole par son importance et ses manutentions, telles nos exploitations de betteraves, nécessite une voie ferrée elle est autorisée sous cette rubrique.

Mais le Gouvernement a toujours un droit d'appréciation sans lequel ses conceptions d'intérêt général pourraient être compromises.

A l'article 8, nous craignons que, pour instruire les demandes et les plaintes, les censeurs ne soient amenés à exercer sur l'exploitation, ses agents, etc., un rôle inadmissible.

Or vous savez que nous entendons que tous les rouages de l'exploitation soient directement dans les mains du [pouvoir] politique.

L'article 9 vous est spécialement recommandé.

La formule que nous adoptons est très large: entente avec les Puissances, législation des Gouvernements intéressés, c'est-à-dire ayant des consuls. Qui pourrait se plaindre?

Elle se borne à avoir l'effet indirect d'éliminer les tribunaux mixtes.

Il faudrait vraiment de la mauvaise grâce pour ne pas l'admettre ou avoir l'arrière-pensée de reprendre à un moment donné la question des tribunaux mixtes.

Je ne doute pas qu'à propos de l'article 12 le texte de M. Renault ne résolve la question des protégés.

Votre frère sort de mon Cabinet. Je l'ai mis au courant de tout ceci, il devait vous écrire.

Votre effort sur la question marocaine va-t-il en la circonstance être le dernier?

Je le souhaite bien vivement.

Et maintenant, mon cher Ambassadeur, ne vous abandonnez pas trop avec votre collègue d'Espagne. Il traduit mal votre pensée et, mal traduite, la répand par le monde.

C'est en ami que je vous parle.

Lettre de Jules Cambon à Justin de Selves, le 2 octobre :

Je vous remercie de votre lettre particulière, que M. de Berckheim m'a apportée dimanche. Elle m'a donné des indications précises sur votre pensée. L'avant-veille, vous m'aviez télégraphié votre réponse aux observations de M. de Kiderlen, et vous m'aviez marqué votre espoir que le Secrétaire d'État l'accueillerait favorablement, afin de faire consacrer l'accord par le Conseil des ministres

J'avais vu aussitôt que possible M. de Kiderlen, puisque vous désiriez gagner du temps, et, samedi soir, je vous ai fait connaître par télégraphe le résultat de mon entrevue. J'attendrai naturellement de connaître votre réponse pour revoir M. de Kiderlen.

Je suis frappé des polémiques auxquelles se livre la presse autour de cette malheureuse négociation. Rien n'est plus regrettable. Jamais nous n'aurions pu faire nos accords avec l'Angleterre, au lendemain de Fachoda, si tout ce que nous abandonnions en Égypte et à Terre-Neuve avait été disputé par le menu dans une presse trop informée. C'est l'ensemble qu'il faut soumettre à l'opinion et non le détail. Est-il impossible de ne pas parler aux journalistes de la question des mines, et de les empêcher de prêter aux Allemands des idées que je ne crois pas qu'ils aient eues ? Est-il impossible de ne pas leur parler de la différence entre les mots «modification» et «abrogation», à propos du traité de Madrid, et de ne pas couper ainsi les ponts derrière nous ? Des indiscretions aussi précises sont dangereuses. Elles me donnent à craindre de voir non seulement retarder, mais empêcher la conclusion de l'accord ; je redouterais les difficultés à venir que cet échec créerait.

L'opinion semble tellement exaltée au sujet des questions de compensations territoriales, que j'ai peur qu'on ne pense à Paris à restreindre les propositions déjà faites au Gouvernement allemand. Ce serait très grave. Non seulement c'est nous exposer à une rupture, mais ce serait donner le beau rôle au Gouvernement allemand. Il mettrait en balance devant l'Europe ce qu'il nous abandonne au Maroc, — car c'est un sophisme de dire que son consentement à notre protectorat n'écarte pas le seul obstacle que nous rencontrions —, et ce que nous lui refusons au Congo : il soulignerait surtout l'instabilité de nos promesses. Il serait armé pour nous reprocher de l'avoir amusé par de vaines négociations.

Dès la fin de juillet, je vous avais télégraphié qu'il conviendrait d'envisager la possibilité de la rupture des pourparlers, et vous m'avez en réponse donné vos instructions sur les concessions territoriales que nous pouvions faire et, le 30 août, vous me répétiez de ne pas faire de réticences sur l'étendue des concessions que nous offrions. J'ai suivi vos instructions en ayant toujours soin d'insister sur ce point que nos concessions dépendraient de l'arrangement marocain. Croyez-vous qu'alors que le protectorat nous est virtuellement reconnu, nous puissions dire aujourd'hui avec honneur : « Il n'y a rien de fait » ? Je ne le pense pas.

On se fait, je le crains, des illusions à Paris sur les conséquences que la querelle entre l'Italie et la Turquie va avoir sur notre négociation. Le Chargé d'affaires de Russie est venu me voir ce matin ; il m'a dit que l'Allemagne faisait des efforts incalculables pour arranger et terminer le conflit. Il croit et il espère qu'elle y réussira et, d'après lui, elle en sera bénie à Constantinople et aussi à Rome, bien qu'on vous dise le contraire, au moins dans les milieux gouvernementaux. Tant pis pour nous, s'il voit juste ; mais j'ai peur qu'il ait raison. Il faut attendre les événements.

Lettre de Jules Cambon à Justin de Selves, le 4 octobre :

Je ne pense pas avoir besoin de vous écrire longuement et officiellement au sujet de mon entrevue d'aujourd'hui avec M. de Kiderlen. Le télégramme que je vous ai adressé contient le récit entier de notre entrevue. Je n'avais vu le Secrétaire d'État dans un pareil état nerveux que le jour, où, au début de la négociation, il se plaignait à moi de la presse de Paris. Évidemment les indiscretions des journaux ont le don de l'exaspérer, et il ne peut admettre qu'on lui ôte toute liberté de transaction en parlant à l'avance des propositions qu'on lui fait et des concessions qu'on espère de lui. Si la violence de son caractère ne s'associait pas à une finesse assez redoutable, elle serait un instrument dont on pourrait se servir. Mais il sait se reprendre, et je craindrais qu'il portât en haut lieu l'amertume de ses susceptibilités personnelles.

A la vérité, quand on relit le dossier de toute cette affaire, on s'aperçoit qu'il y a trois semaines personne en France ne croyait obtenir au sujet du Maroc ce que nous avons obtenu, et ce serait à mon sens une folie que de s'exposer à le perdre pour les dernières questions que nous avons soulevées.

Je ne crois pas, de bonne foi, qu'en Europe non seulement les indifférents, mais nos amis comprendraient la rupture de nos négociations au point où elles sont venues.

Je vous ai fait part de l'impression que les indiscretions de notre presse, avaient causée à M. de Kiderlen. C'est très certainement à elles qu'il faut attribuer l'accueil qu'il a fait à nos dernières propositions. En vérité, je vois bien que l'échec de ces négociations est savamment poursuivi par une partie de nos journaux.

Aujourd'hui, les nouvelles du soir publiées à Berlin annoncent que la presse française proclame que nous avons attribué plus à l'Allemagne qu'à l'Angleterre en ne limitant pas à trente ans la liberté économique. Ce sont là des indications de journaux qui proviennent d'une mauvaise foi très avertie. On oublie que, depuis nos accords avec l'Angleterre, Algésiras est intervenu, que l'Angleterre est sur le même pied que toutes les Puissances qui sont en droit de compter sur la perpétuité de la liberté économique, qu'en droit diplomatique les conventions perpétuelles sont les seules qui peuvent être dénoncées à tout moment quand l'occasion est favorable, et qu'enfin, si nous avons demandé l'approbation de toutes les Puissances signataires à un acte limitant la liberté économique, nous nous exposons sûrement à n'avoir pas leur adhésion, tandis qu'autrement nous sommes pour ainsi dire assurés de l'obtenir.

J'admire, quant à moi, l'art de cette polémique qui pendant tant de temps a nié que l'Allemagne voulût nous concéder le protectorat du Maroc et qui, au moment où nous l'obtenons d'elle, fait tout ce qu'elle peut pour en diminuer la valeur aux yeux de l'opinion française.

Je sais toutes les difficultés que cette affaire vous a données et qu'elle vous réserve encore. J'en ai eu peut-être ma part, mais j'espère que nous tiendrons bon contre les hommes qui ne se rendent pas compte des conséquences de la partie que nous jouons.

Assurément la politique intérieure et les aveuglements des partis ont toujours eu leur répercussion sur la politique extérieure, mais, en ce moment ci, il me semble qu'ils la dominent trop.

J'estime, quant à moi, que ce qui est en jeu c'est la domination de la France à l'ouest de la Méditerranée, et la place historique qu'elle y tient doit primer, à mon sens, toute autre considération.

P. S. — Je vous remercie des lettres personnelles et des indications particulières que vous m'avez adressées. Elles me sont très précieuses et sont pour moi un encouragement au milieu des difficultés auxquelles j'ai à faire face en ce moment.

Je ne vous dis rien de la guerre turco-italienne qui, jusqu'à présent, rappelle plutôt la cérémonie du malade imaginaire qu'un véritable conflit. M. de Kiderlen pense qu'il importe essentiellement, pour que l'Italie puisse consentir à traiter, qu'elle débarque à Tripoli. Ce débarquement lui paraît très suffisant pour donner satisfaction à l'amour-propre italien.

Lettre de Justin de Selves à Jules Cambon, le 5 octobre :

J'ai, ce matin, entretenu le Conseil de la question des indiscretions de presse.

Un grand froid a succédé à mon allocution.

De ces indiscretions je souffre autant que vous. Je les trouve comme vous plus que fâcheuses.

Mais hélas, je dois reconnaître que je prêche dans le désert.

Avant ces lignes, vous aurez reçu mon télégramme.

Au sujet de l'article 5, en lisant non seulement les articles du règlement même, mais aussi le protocole qui fixe les principes, vous reconnaîtrez les dangers d'une formule trop étroite.

Nous avons promis la liberté et l'égalité commerciale et économique, mais nous n'avons jamais entendu abandonner le droit de créer des impôts intérieurs et d'en fixer le taux.

C'est de la politique et du gouvernement que cela.

Bref, j'espère que notre texte aura donné satisfaction.

Quant à l'article 12 sur les protégés, s'il fallait jeter du lest et que ce fût absolument nécessaire, j'accepterais la mention de M. de Kiderlen : « par application des articles 8 et 16 de la Convention de Madrid ».

En retour il faut maintenir le mot : « abrogation » en ce qui concerne les protégés, etc.

Le mot de : « modification » est équivoque et à double entente. Loin de marquer une marche vers la suppression, il semble indiquer au contraire le maintien du principe des protégés. Or il y a là une question de bonne foi ; nous considérons que le principe de la protection est dangereux et contraire au protectorat largement compris et pratiqué.

Vous êtes à la peine, mon cher Ambassadeur. Croyez que nous y sommes aussi. J'y suis largement pour ma part, et je rencontre souvent, parmi ceux qui nous combattent, des amis personnels qui devraient, comme vous le dites fort justement, mieux affirmer l'importance de l'œuvre que nous poursuivons et la valeur des résultats que nous obtenons.

Lettre de Jules Cambon à Justin de Selves, le 16 octobre :

J'ai toujours été très sensible aux lettres particulières que vous m'avez adressées pendant le cours de la négociation que je poursuis à Berlin, et j'y ai trouvé un encouragement dont je vous remercie. Aussi ai-je été un peu surpris de certains télégrammes qui m'ont été envoyés officiellement pour m'engager à soutenir énergiquement les vues du Gouvernement. Les rédacteurs de ces télégrammes ne jugent peut-être pas avec équité la lutte quotidienne que je soutiens ici. Il faut être soi-même devant l'ennemi pour se rendre compte de ce que font ceux qui se battent.

A la vérité, il semblerait que certaines personnes voudraient que je ne vous dise point les choses telles qu'elles sont à Berlin. C'est cependant tout mon devoir, et vous n'auriez pas besoin d'ambassadeurs s'ils ne devaient être que des boîtes aux lettres. Je suis ici pour traduire votre pensée, mais aussi pour vous faire connaître l'état d'esprit des gens avec qui je cause.

Cet état d'esprit n'est pas bon, et je me heurte au sujet du Congo à une sorte d'intransigeance qui augmente le sentiment que nous nous sommes engagés. La longue discussion que, sur les directions du Gouvernement français, j'ai eue avec M. de Kiderlen il y a deux mois, sur la question de l'Alima et de la Sangha, a créé, dans l'esprit de mon interlocuteur, l'idée que le Gouvernement français avait arrêté nos propositions. Quand aujourd'hui, comme vous l'indique mon télégramme de ce jour, il consent à se rabattre à la Sangha, il considère qu'il abandonne des prétentions qu'il avait eu des motifs de croire pouvoir faire accepter par Paris. M. de Kiderlen juge, qu'au Maroc, il nous a accordé au-delà de ce que nous demandions primitivement. Je me souviens, en effet, qu'après m'avoir envoyé, le 30 août, le projet de convention sur le Maroc, vous m'écriviez que ce serait un succès si nous pouvions introduire dans l'article 1^{er} le mot « judiciaires ». Nous avons fait bien

davantage, et, à l'exception du délai de trente ans pour le maintien de l'égalité économique, nous avons obtenu tous les moyens d'assurer notre domination. D'ici trente ans, la situation économique du Maroc changera certainement et, quant à moi, je ne sais si l'indication du délai de trente ans n'eût pas fait plutôt obstacle à l'adhésion que nous demandons aux Puissances et qui devait être notre objectif principal.

Cet accord sur le Maroc sera votre titre d'honneur comme Ministre des Affaires étrangères, et je trouve qu'il ne faut pas en laisser diminuer la valeur.

Quoi qu'il en soit, et malgré que depuis trois jours la discussion sur le Congo n'avance pas d'un pas, j'ai le sentiment qu'ici on veut finir et, si possible, finir vite. On cherche comment on pourrait, tout en maintenant ce qu'on veut obtenir, trouver le moyen d'aboutir avec nous. J'attends ce qu'on me dira pour y parvenir, et j'espère que des deux côtés on cherchera le moyen de se rapprocher. Je ne crois pas d'ailleurs que la France pourrait, à l'étonnement de l'Europe, renoncer au Maroc quand elle le tient dans la main, et je retrouve, dans l'opposition qui combat les négociations d'aujourd'hui, les violences, les préjugés et le manque de prévoyance de ceux qui combattaient jadis Jules Ferry à propos de Tunis ou du Tonkin.

Le courrier d'aujourd'hui vous portera une lettre qui contient une conversation intéressante de M. de Kiderlen au sujet de l'adhésion des Puissances. Il est convaincu que cette adhésion pourrait être donnée très rapidement. Si cela est exact, vous pourriez vous présenter devant les Chambres avec le traité sur le Maroc, déjà revêtu de l'adhésion des grandes Puissances européennes. Il y aurait là une consécration de l'accord qui le rendrait pour ainsi dire indiscutable.

Lettre de Justin de Selves à Jules Cambon, le 19 octobre :

Merci de votre télégramme. Je crois que les bases des négociations sont désormais trouvées.

Il y a peut-être des retouches de détail. C'est ce que j'examine en ce moment.

D'autre part il y a la question de l'entier « Bec de Canard ».

J'examine encore le point de [savoir] si, pour l'avoir, nous ne pouvons pas offrir quelque chose.

Il est essentiel en effet que, dans le contrat à intervenir, nous employions le mot d'échange.

Tous mes compliments pour vos efforts que j'apprécie, croyez-le.

Lettre de Jules Cambon à Justin de Selves, le 19 octobre :

Je vous envoie, en même temps que cette lettre particulière, une lettre officielle, dans laquelle j'envisage les conséquences qu'aurait une rupture de nos négociations marocaines. Je n'ai pas besoin de vous dire que cette dépêche officielle n'a pas d'autre objet que de vous mettre en mains un document dont vous puissiez vous servir au besoin pour convaincre les esprits récalcitrants du danger qu'il y aurait à rompre. Il est certain qu'en France, on se fait des illusions sur ce point qu'on croit que personne ne peut plus nous disputer le Maroc : or j'ai le sentiment qu'ici, en Allemagne, on commence à regretter de nous l'avoir abandonné, et Kiderlen trouverait, dans la rupture des négociations, un moyen facile de regagner une situation morale qu'il a perdue. Il importe donc de ne pas laisser rouvrir cette question marocaine qui, si elle venait à être posée de nouveau, nous exposerait aux plus graves conséquences, sans que nous soyons cette fois assurés d'avoir pour nous l'assentiment de l'Europe.

Vous m'avez envoyé, il y a quelques jours, le Directeur de l'Office colonial, M. Rognon, qui me paraît avoir en matière congolaise des idées tout opposées à celles que m'avait exposées M. Van Vollenhoven. Celui-ci n'attachait de prix qu'à la région du nord, vers le Chari. M. Rognon ne considère comme important que le sud. Ces messieurs les coloniaux sont tous convaincus que le

sort du monde se jouera sur un arroyo du centre de l'Afrique, et M. Rognon m'a parlé avec insistance des inconvénients militaires qu'aurait l'attribution à l'Allemagne d'un accès sur l'Oubangui. Nous sommes convenus, avec M. de Kiderlen, que nous ne construirions ni les uns, ni les autres, de fortifications dans ces régions; mais le Secrétaire d'État, lorsque nous parlions de cette question, n'a pu s'empêcher de me dire en riant que, si jamais nous avons à débattre, les armes à la main, le sort de nos colonies, c'est ailleurs qu'en Afrique que serait le champ de bataille ; et je lui ai répondu que j'étais tout à fait de son sentiment.

Dans une communication précédente, je vous avais parlé d'une suggestion que m'avait faite M. Rognon, tendant à attribuer à l'Allemagne les deux rives de la Sangha, en fixant la limite sud de nos concessions à la Likouala. C'est justement la demande de M. de Kiderlen. M. Rognon, en me faisant cette suggestion, m'a avoué que cette région, sise entre la Likouala et la Sangha est un affreux marais, où l'on ne peut faire de routes, et où les nègres vivent dans des huttes plantées sur de petites éminences qui sortent de l'eau. Je n'ai pas cru devoir dire à M. de Kiderlen ce que c'était que le paradis fiévreux qu'il convoitait.

Vous remarquerez que l'accès à l'Oubangui attribué aux Allemands est placé au-dessus de Mongoumba. Or vous vous souvenez que c'est à partir de ce point que le fleuve n'est pas toujours navigable. Les Allemands auront donc accès à l'Oubangui en un point qui ne leur fournira pas tous les avantages qu'ils en attendent. J'espère que nous conclurons assez vite pour qu'ils n'aient pas le temps de s'apercevoir de leur erreur.

Il est bien clair que, ni M. de Kiderlen, ni moi, ne pouvons discuter ni fixer dans le détail la frontière de nos possessions. Nous n'indiquerons qu'un tracé général déterminant les points principaux de son parcours, et nous laisserons à une commission technique le soin de tracer la frontière sur le papier, en attendant le travail définitif de la Commission qui ira sur les lieux.

J'attache beaucoup d'importance à ce que nous disions que, dans la mesure du possible, le tracé, quand il sera perpendiculaire à la direction des cours d'eau, suivra la ligne du partage des eaux. Cette indication, — comme toutes les rivières se dirigent vers l'Oubangui qui sera entre nos mains — tend à nous assurer toute la largeur de la vallée.

Il serait bien nécessaire que nous pussions être d'accord sur les bases de notre arrangement d'ici à huit jours au plus tard. Vous pourriez ainsi consulter immédiatement les grandes Puissances sur l'accord marocain, pendant que nous rédigerions l'accord congolais. Lord Granville me disait ce matin qu'à son sentiment, les Puissances étaient elles aussi intéressées à ce que l'adhésion fût aussi prompte que possible.

Un dernier mot : enfin ne croyez-vous pas qu'il y aura lieu pour le Congo, comme pour le Maroc, de prévoir un arbitrage par une lettre explicative? Vous seriez très aimable de me télégraphier sur ce point.

Lettre de Jules Cambon à Justin de Selves, le 30 octobre (CADN 83PO/A/396) :

Mon cher ministre,

J'espère pouvoir annoncer bientôt que notre accord congolais et ses annexes seront signés *ne varietur*. Il restera à signer l'instrument définitif et cela dépend de la résolution que vous prendrez au sujet du Congo belge. Je me suis demandé d'où venait cette insistance de soudaine de M. de Kiderlen et je ne puis en trouver l'origine que dans les difficultés de sa situation personnelle ainsi que dans le mécontentement général en Allemagne qui je vous ai signalé au sujet de l'issue de nos négociations. Je vous l'ai télégraphié et il y a eu un moment où j'ai senti que, si M. de Kiderlen avait pu revenir en arrière, il l'eût fait.

Une autre considération doit peser sur son esprit, c'est le désir de satisfaire l'empereur.

Celui-ci a eu à la chasse à Döberitz une longue conversation avec le colonel Pellé, mon attaché militaire. Dans cette conversation il a touché bien des sujets : la guerre italo-turque à propos de laquelle il a dit que les Italiens n'étaient qu'au commencement des difficultés de leur conquête ; le péril jaune et les événements d'Extrême-Orient, le caractère asiatique du peuple russe et ses affinités avec les Mongols. Mais après ces courses à travers le monde, l'Empereur a insisté sur les bons rapports que les officiers français et allemands avaient en général entre eux quand ils se rencontraient : il attribue cela à ce fait que les Français et les Allemands sont les deux seuls peuples vraiment militaires en Europe. Il s'est félicité de la conclusion prochaine de l'accord marocain, car si nous avions été réduits à nous faire une guerre à propos de l'Afrique, c'eût été une absurdité à ses yeux et il a ajouté que ce qu'il voulait, c'était un accord fondamental avec la France.

Évidemment l'Empereur n'a pas voulu parler d'un arrangement fondamental en Europe, mais simplement d'un arrangement en Afrique et cette parole explique la demande que m'a faite M. de Kiderlen.

En y réfléchissant, il me semble que nous pourrions y accéder, en marquant que nous nous rendons compte que l'état de choses qui naîtrait de la disparition du Congo belge intéresserait tous les États de l'Afrique. Cela ôterait à la déclaration que nous ferions à l'Allemagne tout caractère particulier et spécial à elle et ne serait, en quelque sorte, que la déclaration d'une sorte de truisme, car il est bien évident que la constitution de l'Afrique toute entière serait affectée par le fait de la disparition du Congo belge et tous les grands États se préoccuperaient du nouvel état des choses qui en sortirait. Une déclaration comme celle que j'indique pourrait être faite à l'Angleterre aussi bien qu'à l'Allemagne et cela lui ôterait beaucoup de sa portée.

Il est bien entendu qu'elle restera absolument secrète, sauf naturellement vis-à-vis de la Belgique.

Je suis très préoccupé au sujet de l'Espagne. Prenez garde.

Lettre de Jules Cambon à Justin de Selves, le 3 novembre :

C'est fini, et je pense que nous signerons les accords définitifs demain. Quand on met en présence ce que nous donnons et ce que nous acquérons, je crois qu'on peut, au point de vue français, se féliciter du résultat

Je ne sais si nous aurions pu avoir davantage et obtenir quelque chose au Togo, mais il fallait conclure, et, depuis une dizaine de jours, les difficultés intestines du Gouvernement allemand l'amenait à réduire de plus en plus ses offres. On annonce aujourd'hui que le Sous-Secrétaire d'État des Colonies, qui évidemment menait le chœur des mécontents au sein des bureaux, vient de donner sa démission.

Il refuse de s'associer à l'abandon du Maroc contre des bandes de territoires au Congo dont il nie la valeur.

Mes collègues m'ont déjà félicité, et l'impression à l'étranger est que vous avez obtenu un beau succès. Je pense aller à Paris dimanche ou lundi. Je vous porterai les instruments définitifs de nos Conventions qui prendront place dans les archives du ministère.

L'œuvre commencée en 1830 dans le nord de l'Afrique est maintenant complète et nous sommes les maîtres de l'achever. Vous aurez eu l'honneur de la mener à terme. Vous rencontrerez quelques adversaires plus ou moins bien renseignés, mais cela est sans importance, et il ne se passera pas longtemps avant que l'opinion française s'enorgueillisse de l'empire qu'elle a conquis de l'Atlantique à la Tripolitaine.

Annexe 11 : Correspondance entre Jules et Paul Cambon ; lettres de Paul à son fils.

du 3 avril au 9 décembre 1911.

Les lettres retranscrites ici proviennent des fonds Paul et Jules Cambon conservés aux archives diplomatiques de la Courneuve, sous les cotes 42PAAP106 – Paul Cambon, Correspondance familiale, 10 janv. 1909 – 20 déc. 1911 ; 43PAAP100 – Jules Cambon, Lettres de Jules à Paul (1909-1923) ; et 43PAAP101 – Jules Cambon, Lettres de Paul à Jules (1883-1922).

Ce dernier fonds est plus maigre que le précédent, si bien que les lettres de Jules à Paul Cambon font en grande partie défaut. Une fois la crise ouverte, aucune lettre de l'ambassadeur de France à Berlin à son frère n'a été conservée dans les archives, sauf celles des 16, 17 juillet et 29 juillet 1911. A l'inverse, la correspondance de P. Cambon est complète et de parfaite tenue. Sauf indication contraire donc, les documents ci-dessous sont consultables sous la cote 42PAAP106.

Enfin, les bornes chronologiques ont été arrêtées de façon à contenir l'avant et l'après-crise, offrant un panorama large de la période diplomatique d'Agadir.

Lettre de Jules à Paul, le 3 avril (43PAAP100) :

Mon cher ami,

Je devais partir à 2h aujourd'hui. Je suis allé ce matin chez Cr. pour tâcher d'obtenir une décision pour les chemins de fer. Je l'ai trouvé avec Regnault et Bapst extraordinairement ému : il venait de recevoir des nouvelles graves de Fez. Sa seule peur est celle des responsabilités. Je l'ai invité à se montrer énergique – et lui ai dit quelles responsabilités pèseraient sur lui si par hasard des Européens étaient menacés à Fez. Il m'a emmené chez M. Monis avec Regnault et m'a prié de rester. Je lui ai dit que tout ce que je pouvais faire c'était de partir à 10h du soir. Cela m'incommoda beaucoup. Il m'a prié de revenir à 2h 1/2 et à 5h. Il y aura un conseil où se trouverait Delcassé, Bapst et Caillaux. Je propose qu'on prépare des colonnes sur la frontière algérienne et dans la Chaouia. Qu'on avise l'Espagne et qu'on lui dise qu'elle pourrait si elle le juge opportun préparer aussi des forces à Mellila et à Ceuta. Que devant les ports on est des bateaux pour parer [?] dangers [?] les Européens.

Que ces mesures décidées, on prévienne l'Angleterre et l'Allemagne en donnant l'assurance qu'on n'agira qu'en cas de nécessité urgente et par une action mâtinée que celle qui a amené nos troupes à Pékin. Qu'on n'a aucune idée de conquête et que l'opération accomplie, on rentrera exactement dans l'exécution de l'acte d'Algésiras. Il est certain que tout cela crée des situations de fait qui dans l'avenir nous profiteront, mais nous devons rester sur ce terrain de droit.

Naturellement, on a soulevé l'épouvantail de Jaurès. Mais toute la Chambre serait contre lui. J'espère qu'on aura un peu de décision mais je ne peux prolonger mon séjour.

Cela va trancher la question : chemin de fer : - il est difficile que l'Allemagne ne nous presse de ce côté. On peut ne s'arranger avec elle que pour un délai de... et cela [illisible] bien des choses.

Le ministre est très préoccupé de ce qu'il doit dire au Sénat le 7 avril de nos rapports avec l'Allemagne. Je lui ai proposé de faire la déclaration ordinaire : bon voisinage et courtoisie : accord sur les intérêts communs, fermeté à soutenir nos intérêts quand ils sont opposés pour éviter les malentendus. J'ai proposé de terminer ainsi :

« Le 23 mars dernier, le chancelier a évoqué devant la Chambre prussienne la possibilité d'une guerre entre la France et l'Allemagne, et a dit son ardent désir de voir épargner à son pays une si cruelle éventualité. Depuis lors, au Reichstag, il a répété qu'un pays ne peut pas perdre sa force sans s'exposer à déchoir. Les sentiments du Chancelier sont les nôtres. Il n'est personne qui

puisse mesurer aujourd'hui la conséquence d'un conflit armé en Europe. Le gouvernement de la République veut énergiquement la Paix et il ne laissera pas oublier à la France les devoirs que lui impose le maintien de son rang parmi les nations. »

Il me paraît que personne n'a rien nulle part à dire à cela.

Écris-moi à Berlin si tu as reçu cette lettre : je t'embrasse.

Jules

J'ai déjeuné hier avec les Charmes et Henri. Xavier ne va pas bien et m'inquiète beaucoup.

Lettre de Paul à Henri, le 3 avril :

Mon cher fils,

En rentrant ce matin des Coton houses où il a bien fallu aller une fois pour ne pas se brouiller avec Mme Arthur James j'ai trouvé tes 2 lettres. Hier matin j'en avais reçu une de Bapst me disant qu'on avait surpris R. en flagrant délit. Ce que tu me dis indique la décision de poursuivre. Je continue à voir les inconvénients d'un procès ; je les ai exposés à M. Cruppi. D'autre part je sais qu'il est difficile de tenir secrète toute cette affaire. Difficile soit, mais pas impossible.

Je plains ton pauvre oncle ; ce séjour à Paris n'a servi à rien qu'à embrouiller les choses. J'espère en tout cas qu'il s'est calmé et qu'il a compris qu'on ne pouvait enlever d'assaut une solution sur une question qui n'est pas simple.

Pour ton passage à la sous-direction du Maroc je t'approuve absolument, tu seras-là avec des gens sérieux mais tu auras à les influencer discrètement pour les amener à comprendre la nécessité absolue de mettre beaucoup de formes avec les Espagnols.

Ils sont outrés qu'on ne leur ait communiqué le dernier accord financier que la veille de sa signature et que lorsqu'il sont arrivés avec une petite note d'observations on leur ait répondu « trop tard ». Je sais leurs infirmités mais je sais combien il est facile de les calmer avec de bons procédés.

Pour ta lettre de M. Bréal je te répondrai une lettre que tu pourras envoyer. Il va de soi que je n'accepte aucune présidence de conférences ; c'est une règle absolue.

Xavier m'écrit avec instance pour faire chanter une dame au concert de charité ! Tu a envisagé de le décourager mais en vain.

Que le diable emporte les conférenciers, les chanteurs et les pianistes.

Je t'embrasse,

P.C.

Garde les brochures de Lord [Breay ?]. Il n'est pas à Londres en ce moment. Je les lui enverrais quand je serai à Paris.

Lettre de Paul à Henri, le 4 avril :

Mon cher fils,

Voici ma lettre pour Bréal, tu pourras la remettre à Berthelot. Je reçois de ton pauvre oncle une lettre bien intéressante. Il n'a pu quitté Paris qu'hier au soir à 10h après 3 conférences dans la

journée. Conférences sur le Maroc où la situation devient graves mais très claire. Ton oncle a conseillé la préparation de 2 colonnes l'une sur la frontière algérienne l'autre dans la Chaouïa et l'envoi de bateaux, entente avec l'Espagne qui enverrait du monde à Melilla et Ceuta, puis communication aux puissances de notre intention de ne pas sortir de l'acte d'Algésiras mais d'assurer la protection des personnes et des intérêts européens. Il n'y a pas autre chose à faire car si après avoir laissé tomber Abdul Aziz parce qu'il s'est fié à nous, nous laissons renverser Moulay Hafid pour la même raison nous ferons une figure pitoyable.

J'ai bien qu'en me voyant samedi Cruppi me veuille retenir jusqu'à lundi pour « causer » mais je ferai une belle résistance.

En tout cas, c'est le moment pour toi d'entrer au bureau du Maroc mais alors pourras-tu partir avec moi ? Et surtout, pourras-tu partir pour 15 jours ? Au pis aller il me semble qu'on ne peut te refuser de partir le mercredi ou le jeudi saint, mais il sera facile de t'absenter avant de t'être incrusté dans le service. Je ne crois pas le moins du monde que ton imprudente parole à Herbet soit la cause de ton changement de service mais ta parole était légère. Dans la vie, il faut pour se faire prendre au sérieux avoir l'air toujours sérieusement occupé.

Quand tu seras au bureau du Maroc ne crains pas de sortir de ton classement pour rédiger des notes et dépêches, réclame de la besogne de ce genre et au lieu de dire ce que tu sais du Maroc pour que les autres en profitent, écris-le pour qu'on ne puisse se servir de toi sans utilité pour toi.

Je t'envoie ma lettre à M. Dervillé, président des P.L.M, parce qu'il peut ne pas se trouver à Paris et je suis déjà en retard.

Je te prie de la porter toi-même au bureau central des P.L.M. C'est un hôtel rue Saint-Lazare à gauche après avoir dépassé la rue d'Amsterdam. Il y a un cadeau au-dessus de la porte cochère. Si M. Dervillé n'est pas là tu prieras de remettre ma lettre avec ta carte au directeur, ou un secrétaire général, enfin au monsieur qui donne les ordres, et comme il te recevra tu lui tu lui diras que nous serons 5 (je crois que nous ne serons que 4 mais il ne fait rien). Par ce temps de vacances il faut s'assurer des places.

Je t'embrasse tendrement,

P.C.

Tu m'écriras ce que tu auras fait aux P.L.M. Je crois d'ailleurs que les règlements disant que lorsqu'on est 5 personnes, on a droit à un compartiment. Tu prendras nos 2 billets vendredi. Ils serviront à l'enregistrement de nos bagages qui partiront samedi.

Lettre de Paul à Henri, le 5 avril :

Mon cher fils,

Il gèle, les giboulées de neige se succèdent avec un vent de N.E. en bourrasque. Le parc était tout blanc ce matin. C'est le plus mauvais temps de l'année.

Le télégramme me prescrivant de prévenir le Foreign Office que nous pouvons être amenés à envisager des mesures militaires au Maroc et disant qu'on échange des vues avec Madrid indique que l'avis de ton oncle a prévalu.

Nicolson en causant entre nous m'a dit qu'il ne croyait pas à un péril imminent. « Avec les Arabes on s'imagine que tout est perdu et tout s'arrange au dernier moment. Irez-vous à Fez pour protéger les Européens ou pour sauver Moulay Hafid. Si c'est pour les Européens vous arriverez trop tard et si c'est pour assurer le trône du sultan vous serez obligé de rester-là car une fois vos troupes parties on lui coupera le cou. »

Voilà l'idée de Nicolson qui, tout au fond, n'aimerait peut-être pas nous voir à Fez.

En tout cas, nous ne pouvons rester les bras croisés et comme dit ton oncle, d'une intervention militaire il restera toujours un profit.

Ce que tu me dis de Hamon ne me surprend pas ; il a dû se livrer à des virements irréguliers. Ses inventions de comptabilité si compliquées ne disaient rien qui vaille. J'ai peur que le pauvre Hamon n'ait été victime de son fils, une petite fripouille toujours en quête d'argent. L'autre jour, j'ai été frappé du délabrement de la physionomie d'Hamon ; on eût dit un cadavre, il devait être tourmenté. Détournements de pièces, désordre financier, voilà l'effet de l'indifférence administrative de Pichon.

Pour l'affaire [Maimoun ?] elle ne transpire pas jusqu'à présent et j'espère qu'on pourra se dispenser du procès mais j'en doute.

Exécute, je te prie, les prescriptions ci-jointes,

Je t'embrasse,

P.C.

Tu fais bien de faire le mort pour rester où tu es. J'espère que tu pourras partir dimanche avec moi et que tu obtiendras sinon 15, au moins 10 à 12 jours de congé.

J'ai parlé à Villars de la chanteuse protégée par Xavier. Il la connaît et trouve qu'elle chante si mal que Mella ne pourra se formaliser de la concurrence.

Lettre de Paul à Jules, le 8 avril 1911 :

Mon cher ami,

Je suis arrivé hier au soir, la traversée n'a pas été trop mauvaise. J'ai vu Cruppi deux fois assez longuement ; son discours d'hier me paraît bien. Il a beaucoup d'affaires sur les bras en ce moment et je trouve qu'il a montré de la décision. Il m'a fait lire ton télégramme ; il est clair qu'il y a de l'orage mais j'espère que les choses se dénoueront pacifiquement. C'est l'avis de Nicolson et de Regnault. Il est certain cependant que nous ne pouvons abandonner Moulay Hafid, quoiqu'il arrive.

Je pars demain matin avec Henri à 9h. Nous serons le soir à Nice :

Winter Palace,

Cimiez.

S'il fait beau nous ferons une rapide excursion en Corse mais je doute du beau temps.

Henri reviendra le mardi après Pâques, je tâcherai de rester jusqu'à la fin de la semaine de Pâques.

Ce M. Lekardt dont tu as acheté des souvenirs était un Finlandais passé au service de l'Allemagne et dont je le sais, Bismarck faisait grand cas. C'était un homme de façon parfaite avec qui j'avais de bons rapports. Une de ses filles a épousé un médecin français de notre corps d'occupation.

Ne m'envoie pas son livre que je ne pourrais pas lire, tu me l'apporteras quand tu viendras et j'en ferai traduire les pages qui peuvent m'intéresser.

Revoilà vient d'arriver, je l'ai vu au ministère. Ils se tutoient avec Cruppi ; il nous a dit des choses intéressantes et je dois reconnaître qu'il fait aussi bien que possible à Constantinople.

Je t'embrasse,

Lettre de Paul à Jules, le 14 avril 1911 :

Mon cher ami,

Nous sommes arrivés dimanche soir avec Henri. A Paris, le temps était magnifique à notre départ, en route nous avons trouvé de la pluie et des restes de neige. A Nice, nous n'avons pas à nous plaindre malgré un gros orage hier. Henri restera avec moi jusqu'à mardi, je m'attarderai quelques jours de plus. Cruppi m'a demandé de causer avec lui à mon retour, mais [pas] de la politique extérieure dont il n'y a pas grand-chose à dire en ce moment, mais de l'administration intérieure la maison. Il y a longtemps qu'on pouvait prévoir ce qui arrive. On a abandonné le ministère à des touche-à-tout qui ont voulu tout réformer et qui ont tout disloqué. La nonchalance de Pichon devait amener une catastrophe. Je me souviens qu'en entrant pour la première fois dans son cabinet transformé en salle des gardes du temps de Henri IV je lui ai demandé sur quel crédit s'était faite cette folle dépense. C'était une question qu'il ne s'était jamais posée ; je l'ai posée ensuite à Hamon qui a éludé qui a éludé la réponse. Pour se débarrasser des ennuis administratifs Pichon avait abandonné à Hamon non seulement la comptabilité mais la caisse et la signature. Il pouvait tout. De là, ces réformes extraordinaires destinées à donner un grand remaniement de fonds au directeur. Je suppose que le malheureux aura été entraîné à payer des dettes de son fils qui ne vaut rien ; lui-même avait une maîtresse et une automobile. Ce que l'automobilisme aura amené de déviations de sens moral ne peut se calculer. Avec les progrès de l'aviation on frémit de ce que l'avenir nous réserve, il faudra verrouiller toutes les caisses.

Mais ces incidents du ministère qui sont la conséquence d'errances chez les chefs, et de coquinerie chez quelques individus laissés sans surveillance sont peu de choses auprès du désordre causé par les « [délimitations ?] »

L'État Providence qui ne prévoit jamais rien mais qui fourre son doigt partout et trouble tout profitera-t-il de la leçon ? Tant qu'il y aura des députés d'arrondissement non. Voilà Montebello et Rambourgt (?) qui ne sont pas des révolutionnaires obligés de marcher l'un contre l'autre et de se tirer des coups de fusil. Car on finira par en fusiller. Comment décider à rentrer chez eux des gens à qui l'on a promis l'aisance, le bonheur et toutes les joies de la terre grâce aux [délimitations ?] si on cesse de délimiter. C'est navrant de voir le pays bouleversé et impuissant à cause de gens qui gouvernent la France avec des vues limitées aux frontières de leurs cantons.

Il y aurait tant de ressources chez nous cependant. Nous pourrions aller mardi à Toulon, à bord du *Suffren* que commande maintenant mon ancien attaché naval Lostende. Nous avons déjeuné avec d'anciennes connaissances et il se trouve que presque tous les commandants des grands cuirassés de l'escadre sont d'anciens attachés ou commandants des stationnaires dans Constantinople. J'ai vu aussi l'amiral Lebrès qui commande la 1ère division et que j'ai connu à Londres. Tous ces officiers sont excellents, instruits, fanatiques de leur métier, pleins d'ardeur et il y en aurait beaucoup de pareils dans l'armée de terre comme dans l'armée de mer. A voir cette belle escadre toute flambante on oubliait les champagnes et le reste.

Les affaires marocaines semblent se calmer, tant mieux. Un article du *New-York Herald* donne à penser que les Espagnols cherchent un point d'appui à Berlin. C'est peu vraisemblable. Ils auront parlé à Berlin comme ils l'ont fait à Londres. Je ne sais où nous en sommes avec eux, mais il est impossible qu'une entente éventuelle ne soit pas intervenue. J'ai trouvé le discours de Cruppi convenable ; ta phrase y était à peu près.

Tu peux me répondre ici.

Je t'embrasse,

P. C.

Lettre de Jules à Paul, le 15 avril (43PAAP100) :

Mon cher ami,

La Pangermaniste *Gazette de la Croix* a publié sur nous deux un article assez élogieux que je t'envoie. Cela peut t'intéresser et nous pouvons être sûrs que personne en France n'en parlera. Mais tu peux garder cela dans tes archives. Il n'est pas mauvais d'avoir sur soi même les appréciations des étrangers.

Décidément le Ministère des Affaires étrangères ne pratique pas le « *nolite scandaligri* » de l'Évangile. Je crois à l'Évangile et je plains les amateurs de scandale, mais les nouvelles générations, qui sont aussi des nouvelles couches, n'ont pas l'expérience de la vie et elles ne se rendent pas compte du mal qu'elles font. Cet Hamon [?] est évidemment un malheureux que la vie de Paris a dépravé. Mais ne t'y trompe pas, il y a dans la façon dont certaines choses sont mises en lumière, des rancunes subalternes contre Pichon.

J'irai à Paris à la fin du mois. Je voudrais savoir quand tu y seras. Écris le moi.

J'ai fait porter l'autre jour par mon attaché naval qui allait à Paris des papiers au Ministère. Naturellement, on a cru autour du Ministre que ce brave Faramond avait une mission de moi parce que M. Cruppi a retenu mon attaché à déjeuner. Tout cela est ridicule. Faramond est revenu très préoccupé de l'état d'esprit des bureaux. Il n'en revient pas et cela est inquiétant. Tu n'en souffres pas, mais vraiment, les gamins sont des gamins dangereux.

Je t'embrasse.

Jules

Lettre de Jules à Paul, le 17 avril (43PAAP100) :

Mon cher ami, j'ai reçu ta lettre et je pense comme toi sur toutes les questions, surtout sur celles qui regardent l'intérieur et sur le Quai d'Orsay. Pour ce qui est de l'Intérieur, je trouve la déclaration de M. Monis sur la réintégration des cheminots plus graves que les incendies de la Marne. Au fond, nous sommes en pleine anarchie et gouvernés par Jaurès.

Pour ce qui est du Quai d'Orsay, je t'en prie, si tu es consulté par Cruppi, demande qu'on en revienne [?] à la vieille organisation et dis ce que tu penses de l'outrecuidance de tous ces gamins présomptueux et ambitieux dont Herbette est le plus beau représentant qui ont tout chambardé.

Pour ce qui est de l'extérieur, je ne partage pas ton optimisme. A mon sentiment, tout est troublé et je ne trouve pas dans les dispositions des bureaux du Quai d'Orsay de la prévoyance ni de la prudence.

Je te pris de te faire donner communication de la correspondance que j'ai envoyée à Paris au sujet des dispositions que nous devrions prendre pour sauver Fez. Nous avons depuis espéré en être dispensés par les circonstances. Nous sommes de nouveau aujourd'hui à la veille d'y marcher. Cette situation ne peut durer et la question marocaine va se déclencher. Cela est très inquiétant, car la question d'un port réclamé par l'Allemagne peut renaître si le Maroc se disloque.

C'est pour cela que je souhaitais qu'il y ait un peu de trouble en Orient. Nous avons intérêt à ce que la Turquie subsiste, mais faible et baladée, car forte, elle remplacerait trop avantageusement l'Italie dans la Triplice.

Quant aux Allemands, je ne puis vraiment me plaindre de leur manière d'être jusqu'ici. Mais Kiderlen me l'a dit : « Nous ne ferions aucune difficulté au Maroc, si nous étions sûrs que vous ne nous y taquinerez pas dans l'application de l'égalité économique. » Nous avons exaspéré les Espagnols, et la garantie que les Allemands demandent pour assurer une part limitée à leur industrie, nous la discutons dans un esprit de chicane. Tout cela finira mal, et nous marchons à une humiliation ou à une discussion sur la refonte de l'acte d'Algésiras, refonte dont les négociations pour le renouvellement des pouvoirs de la police qui expirent à la fin de l'année pourrait être l'occasion. Or, l'Espagne prêterait la main à l'Allemagne cette fois et nous n'aurions plus la majorité.

Enfin, je n'écarte pas de mon esprit les possibilités de guerre.

Tu peux me trouver pessimiste, mais avant 1870, on appelait pessimistes les gens qui croyaient qu'il y avait autre chose que ce qu'on voyait à Paris. Tu vis à Londres dans un milieu de plus en plus absorbée par les difficultés intérieures et de moins en moins apte à prévoir.

A Paris, je ne suis pas content. M. Cruppi est évidemment un homme très bien disposé et qui personnellement est prudent. Mais je suis effrayé de la façon un peu matador dont Conti traite les affaires, tandis que Bapst n'a aucune autorité sur lui.

Je suis surtout effrayé de l'esprit taquin, présomptueux, intransigeant et étroit du jeune Herbert qui a l'autorité de l'homme qui est toujours là. Tous ces jeunes gens saboteront la politique extérieure comme ils ont saboté l'organisation de la maison.

Je persiste à penser que nous devons poursuivre une politique attentive et de bonne humeur. Et non pas une politique agressive sur les petites choses et plate sur les grandes. Je suis arrivé avec mon système à l'accord marocain de 1909. On a préféré une autre méthode ; on verra.

Au fond, nous ne sommes plus qu'une puissance satellite et de qui – de la Russie à qui nous avons sacrifié l'Orient, et de l'Angleterre, qui descend aussi et du train dont elle va sacrifierait tout à l'Amérique.

Je voudrais bien te voir : je ne sais, si les affaires se gâtent, si je pourrai aller à Paris.

Je t'embrasse.

Jules

J'ai eu hier à dîner avec Mme Arthur James.

Lettre de Paul à Jules, le 18 avril :

Mon cher ami,

J'ai reçu hier ta lettre du 15 avec la traduction de l'article de la *Gazette de la Croix* qui est fort curieux et bon à [?]. Espérons qu'il ne sera reproduit dans aucun journal français car il n'y a rien de plus mal pris chez nous que les compliments venus du dehors. Le silence est dans les [?] le père de la sûreté.

Je suis de ton avis sur l'utilité quand on a des provisions de linge sale de les laver en famille. J'ai écrit une assez longue lettre personnelle à Cruppi avant l'arrestation du jeune Roivet et les autres pour lui signaler les inconvénients d'un procès, mais du moment que le Procureur de la République avait été saisi pour autoriser les perquisitions il était difficile d'empêcher l'affaire de suivre son cours. Ce Maimeaux est à la tête d'une agence de divulgations ; il offrait, paraît-il, aux divers gouvernements et aux parlementaires des différents pays des pièces dérobées dans les chancelleries et pas seulement dans les nôtres. Pour moi, la question est de savoir si le jeune Roivet est son complice, je crains que non.

Quant à Hamon que veux-tu ? C'était à prévoir et je me méfiais depuis longtemps ; toutes ses réformes de comptabilité étaient combinées de façon à lui procurer de grands manèges de fonds. Pichon lui avait tout abandonné, il était à la fois caissier et ordonnateur, il avait la signature et pouvait sans en référer à personne bouleverser toute la comptabilité.

Herbette en prenant possession du cabinet a demandé à vérifier la caisse des fonds secrets qui jusque là était au cabinet mais que Pichon avait fait remettre à Hamon. Il a trouvé un déficit considérable ; ce fut le point de départ de la vérification qui a abouti aux poursuites actuelles. C'était inévitable. Il est clair que sans se l'avouer eux-mêmes les gens qui poursuivent obéissent à un sentiment très humain et très répandu qui pousse à trouver en défaut le prédécesseur. Mais il faut être de bon compte ; ce qui arrive est la conséquence de la nonchalance de Pichon et de [Dustasta ?]. Leur indifférence administrative dépassait toute imagination. Cette désorganisation du ministère qu'ils ont laissé accomplir par Berthelot sans y regarder est la première cause du mal. Pichon est sans responsable, je le lui ai dit avant, je le lui ai même écrit et je sais qu'il a trouvé mes lettres dures mais il était impossible de l'intéresser à l'administration de sa maison. Je n'ai jamais pu digérer la transformation de son cabinet ni savoir sur quel crédit cette folle dépense avait été imputée.

A l'étranger, à Londres du moins, ces incidents n'attirent pas beaucoup l'attention, on s'occupe davantage des affaires de la Champagne. On s'occupera bientôt de l'affaire des cheminots quand le gouvernement de M. Monis aura trouvé moyen d'imposer aux Compagnies de chemins de fer la réintégration des cheminots. Alors, le régime de l'Ouest-État sera celui de toutes les Compagnies ; on ne pourra plus circuler en France avec sérénité ni répondre de l'envoi d'un colis. Nous sommes voués au désordre et à l'anarchie pour je ne sais combien de temps. Les procédés des bureaux de notre administration centrale ne sont qu'un léger signe de cette anarchie sociale. Tu m'amuses quand tu me dis que je n'en souffre pas et tu t'imagines toujours être l'objet d'un traitement particulier. J'en souffre autant que toi, en ce moment même, pour une affaire importante que le bureau compétent compromet à plaisir mais je ne m'énerve pas et je prends mon mal en patience puisque je ne peux modifier ce qui est. Tu attaches toujours trop d'importance aux infiniment petits de la vie.

Henri part ce soir. Je voulais partir dimanche mais je n'ai trouvé de place que pour lundi car tout est bondé. Je serai à Paris le mardi 25 au matin, j'y resterai le mercredi et je devrai être de retour à Londres le jeudi 27. Si tu dois venir à Paris à la fin du mois tâche donc d'y arriver le 25 ou le 26.

Le temps est beau, nous voulions aller en Corse, mais il faut une nuit de traversée et le vent d'est qui soufflait la semaine dernière nous a fait craindre un peu de houle. Nous nous sommes bornés à quelques excursions aux environs. Le jour de Pâques nous avons assisté à la Grande messe en musique de la cathédrale de Monaco. Mgr de Cural avec grand gala officiait, la maîtrise qui est remarquable a chanté des chœurs de Wagner et Haendel, l'orchestre du casino accompagnait. Après la messe grand déjeuner à l'évêché. Il y avait là M. Blanc le roi de Monte Carlo, l'inévitable Balny d'Avricourt ambassadeur de S. R. S. à Paris et un conseiller à la cour de cassation, [arché ?] type de magistrat français nommé Gilet, très amusant. Ce méli-mélo de tripot et d'église était des plus drôles. ; nous nous disions en sortant que c'était un déjeuner d'Ancien Régime. On s'est lamenté sur la baisse de l'élégance à Monte Carlo, depuis l'invasion allemande les anglais y viennent moins, il est vrai que la quantité compense la qualité et qu'on gagne autant d'argent mais qu'importe ! « D'ailleurs, a dit le vieux magistrat, il en est partout de même ; à Paris on ne voit plus les élégances d'antan, à l'Opéra les loges ne sont plus recherchés comme autrefois et quant aux danseuses on ne s'en occupe plus, elles ne trouvent plus personne. Pour une jeune personne de famille monégasque, la danse n'est plus une carrière ». « Il n'en est pas ainsi à Monte-Carlo, a répondu l'Évêque, l'administration du casino s'occupe avec soin du recrutement de son corps de ballet, on met impitoyablement ces demoiselles à la retraite à l'âge de 30 ans et même avant si elles cessent de plaire. Cette sévérité m'a causé un petit embarras l'an dernier. J'ai reçu la visite d'une danseuse

qu'on voulait congédier parce qu'elle engraisait, elle m'a demandé d'intervenir auprès du directeur de la danse pour la faire maintenir. Comment voulez-vous, mademoiselle, qu'un Évêque se mêle de pareilles affaires ? Je suis la sœur d'un des chanteurs de votre maîtrise, m'a-t-elle répondu, et j'ai pensé que cela me vaudrait votre protection. Le fait est que c'est l'un de mes meilleurs chanteurs ; alors sans intervenir moi-même, j'ai fait parler au chef de ballet et elle a été maintenue pour un an. L'année expirée elle est revenue à l'évêché, elle était devenue énorme. On trouve que j'engraisse encore m'a-t-elle dit, et j'espère que monseigneur voudra bien me recommander de nouveau. Cette fois, j'ai déclaré la chose impossible. »

Alors, on a parlé du Prince, de la situation politique, des événements d'octobre dernier. Il paraît qu'en octobre on a été à deux doigts d'une révolution. Mais Balny d'Avricourt qui était là a tout sauvé en arrachant à S.A. l'ordre pour les magistrats de poursuivre les conjurés qui jetaient des pierres dans les vitres du gouverneur. Depuis lors, le Prince a octroyé à son peuple une constitution fabriquée à Paris par des professeurs de droit. Les élections auront lieu dimanche prochain ; on s'accorde à penser qu'elles seront mauvaises. Aucun signe jusqu'à présent, on ne dit rien, mais le feu couve. Heureusement, Balny d'Avricourt sera encore là.

Le Prince nous a invités à déjeuner Henri et moi pour demain. Henri sera parti mais je me rendrai à cette invitation. Je verrai pour la dernière fois peut-être la cour de Monaco dans sa splendeur ; c'est Versailles avant le serment du jeu de paume.

Je t'embrasse.

P.C.

Lettre de Paul à Henri, le 19 avril :

Mon cher fils,

Le Souverain de Monaco téléphone qu'il est souffrant et que mon déjeuner est remis. Je ne verrai donc jamais cette cour à son déclin. Console-toi de n'avoir pas retardé ton départ.

En te quittant hier je suis allé voir la bonne Batteu que j'ai rencontrée toute pleine de la Corse qu'elle trouve odoriférante et mélancolique. Elle n'y a vu que des tombeaux ; je ne savais pas que les Corses fussent si funèbres. Le ciel était d'une pureté admirable et la mer avait ces tons laiteux avec des reflets d'orange que nous remarquâmes à [Prinkejo?] après le coucher du soleil.

Malheureusement cette splendeur de lumière était due au vent de S. O. qui cette nuit nous a ramené les brumes. Ce matin le ciel est tout gris.

J'ai trouvé hier en rentrant une lettre de Fleuriau et ceux de Sabatier. Je t'envoie celle de Fleuriau qui te mettra au courant des derniers potins. Je m'explique maintenant la dernière circulaire du ministère qui nous prescrivait l'envoi à Paris de toutes les tapisseries de l'ambassade « pour être remises en état ». Je n'ai jamais répondu à ce papier.

Ce qui m'inquiète c'est que les ouvriers sont dans l'ambassade pour les réparations que j'ai été autorisé à faire par ce télégramme reçu la veille de mon départ. Si les crédits sont épuisés comment paiera-t-on ?

La lettre de Sabatier me donne l'analyse du dossier Horus[?]-Bagdad qui se trouve entre les mains de Hedentau. Il y a une lettre personnelle de moi à Tardieu. Ce pauvre Sabatier s'en inquiète, il a bien tort car on peut tout publier. Seulement M. Tardieu est un personnage à qui l'on ne doit pas écrire. Ce n'est pas un gentleman, c'est un cuistre infatué et niais.

Achète *Le cri de Paris*, s'il est publié le dossier Horus-Bagdad et conserve le moi. Demain Saunay nous donne à déjeuner à la réserve – à défaut de déjeuner j'ai accepté un thé chez Mme

Garundier. Nous [méditons ?] pour vendredi et samedi une petite excursion à Gênes si *el tiempo le permite*. Je regrette décidément de n'avoir pas fait la Corse.

Je t'embrasse tendrement.

P.C.

Lettre de Jules à Henri, le 21 avril (42PAAP106) :

Mon cher Henri,

Ci-inclut une lettre pour ton père que je te prie de lui remettre dès son arrivée. Si je puis j'irai moi-même à Paris et je tacherai de le voir pendant les 48 heures qu'il y restera.

J'ai beaucoup à faire ici et beaucoup d'ennuis. Ces gens-ci essaient de revenir sur ce qu'ils nous avaient consenti, il y a 2 ans. On a malheureusement tout fait pour leur faire sentir la valeur de ce qu'ils avaient abandonné et on n'a jamais voulu nous croire quand nous avons recommandé de ménager l'Espagne. La politique de la tâche d'huile est difficile à pratiquer ; j'en conviens, mais c'est tant pis que nous n'ayons pas en main un huilier, mais du vinaigre.

Je t'embrasse.

Jules C.

Lettre de Paul à Jules, le 21 avril :

Mon cher ami,

J'ai reçu ta lettre du 17. Il est bien clair qu'on doit revenir aux anciennes organisations du Quai d'Orsay. La maison a été à l'abandon depuis 2 ou 3 ans et malheureusement le pauvre Pichon est responsable du désordre qui crevait tous les yeux sauf les siens. Henri m'écrit qu'on craint que Dutasta ne soit compromis avec Hamon. Il ne manquerait plus que ça.

Tu t'esquintes à me démontrer que les bureaux du Quai d'Orsay ont l'esprit étroit. Ce sont des bureaux et partout c'est la même chose, à Londres, à Berlin comme à Paris. Le métier des bureaux n'est pas d'avoir des vues d'ensemble ni de regarder par la fenêtre. C'est l'affaire du chef d'imprimer des directives. Quand le chef est sans volonté ou sans compétence il n'y a pas de remède. Tu t'en prends trop aux individus et tu les prends personnellement à parti avec intempérance des plus imprudentes. Ce n'est pas tel ou tel qu'il faut accuser d'étroitesse d'esprit. Un bureaucrate est par définition un gratte-papier qui ne voit que son affaire, c'est le ministre qu'il importe d'éclairer.

Pichon écoutait le dernier venu. Cruppi sera-t-il plus résistant ? Je ne le sais pas encore. Je lui ai expliqué et il a compris une affaire compromise par ses bureaux. Je la croyais rétablit sur ses vraies bases. On m'écrit de Londres qu'il n'en est rien. Nous verrons.

Mais je n'[exhibe?] pas [obligeamment?] ces plaintes contre l'agent qui s'entête dans une sottise parce que je sais que ce sont des manifestations vaines et qui nuisent toujours à ceux qui s'y livrent.

Je te prie sérieusement de renoncer à cette attitude exaspérée qui te fera prendre en grippe par tout le personnel et rendra ta besogne, déjà bien difficile, encore plus épuisant.

J'ai déjeuné hier avec le général de Sanay, qui a été attaché militaire à Berlin. Il avait vu récemment des gens de sa connaissance qui lui avaient parlé de ton excellente situation là-bas.

Je pars ce matin pour Gênes, j'y passerai la journée de demain samedi. Je serai de retour ici dimanche et je partirai pour Paris lundi. J'y arriverai mardi 25 à 11h du matin.

Je t'embrasse.

P. C.

Lettre de Jules à Paul, le 21 avril (43PAAP100) :

Mon cher ami,

J'ai lu avec beaucoup de plaisir ta lettre où tu me contes ton déjeuner chez l'Évêque de Monaco. C'est digne de Voltaire et jamais on n'a rien vu de plus comique. Tu n'as pas du t'ennuyer.

Pour moi, je ne m'amuse pas. J'espère aller à Paris et te voir un moment, mais en tous cas, je te prie de demander à Bapst de te faire lire :

1° - Ma dépêche du 9 avril 1911 et les annexes, contenant les lettres que j'ai échangées avec Kiderlen et le compte rendu de mes conversations avec Kiderlen.

2° - Mes télégrammes n°164 et 165 du 19 avril sur mon entretien avec Bethmann.

3° - télégr. 166 même date. Entretien avec Zimmermann.

4° - télégr. 167 du 20 avril au sujet de l'accord de 1909.

C'est l'existence de cet accord qui est le clou de l'affaire. Au fond, les Allemands le regrettent beaucoup : il les gêne ; ils voudraient s'en débarrasser et comme il repose sur l'acte d'Algésiras, ils pensent à susciter quelque part quelqu'un qui demandera la révision de l'acte d'Algésiras, cet acte que nous avons eu la sottise de maudire et qui a été le paravent derrière lequel nous avons pu agir au Maroc.

M. Cruppi m'écrit des lettres vraiment nerveuses. Il se plaint que les Allemands ne pratiquent pas le désintéressement politique qu'ils avaient promis dans l'accord de 1909. Cela est vrai, mais les Allemands se plaignent que nous ne pratiquons pas l'égalité économique, et l'affaire des chemins de fer a été à leurs yeux un signe d'intentions absolues de notre part. Pourquoi nos retards et nos hésitations. Ils ne peuvent pas se rendre compte qu'il n'y a plus qu'avec les syndicats ouvriers qu'un ministre français puisse traiter sans être accusé d'être vendu et ils ne nous croient pas de bonne foi.

La jalousie des Espagnols les excite et les sert. A la fin de cette année, on doit renouveler les pouvoirs de police. L'occasion est donc toute trouvée pour l'Espagne de remettre sur le tapis l'acte d'Algésiras.

De tous côtés, il me revient ici que si nous faisons quoi que ce soit qui puisse être interprété comme une main mise sur une portion du Maroc (occupation de Fez, etc.) l'opinion allemande considérera qu'elle reprend sa liberté et ou se posera alors la question de « chacun sa part ». Kiderlen a fait allusion à Mogador. C'est le vieux projet dont à Madrid après Tanger, Willey de Radowitz avait parlé à Hermite, qui paraît sur l'eau. Il me paraît que nous devons tout faire pour éviter de pareilles éventualités : je l'ai dit et on me paraît l'avoir compris, mais on le comprend avec nervosité et avec une certaine platitude.

Polo, avec qui, en raison des circonstances, je n'ai pas beaucoup causé depuis une dizaine de jours, s'en plaint amèrement à Berckheim, de Regnault et de ses [sans verge ?], notamment de ce Grecie consul de Tetouan, que j'avais signalé à Pichon, que Regnault avait défendu, mais qui avait déjà eu des affaires ailleurs. Je crains que les imprudences et les impatiences de nos agents au

Maroc aient été pour quelque chose dans ce qui se passe. On n'a pas compris qu'ayant en main un acte comme celui de 1909, il ne fallait pas le mettre en question par des manques de mesure. La politique de la tâche d'huile était celle qu'il fallait suivre avec obstination, contre les coloniaux et les marchands de goutte de Tanger.

Quoi qu'il en soit, il faut espérer que les choses s'arrangeront au Maroc et que nous nous en sortirons de là sans à-coup. Mais je redoute l'échéance de l'accord sur la police à la fin de l'année.

Et puis, qu'on le veuille ou non, il règne un esprit de pusillanimité au Quai d'Orsay quand il s'agit de prendre une responsabilité, en même temps qu'un esprit de taquinerie à l'égard de l'Allemagne qui me paraît des plus fâcheux.

Je dois t'en citer un exemple : un Allemand tue un Allemand sur un bateau allemand, dans les eaux de Dunkerque. Les Allemands le réclament pour le juger : là-dessus au lieu de répondre oui ou non, on me demande de Paris si la question présente un intérêt politique. Je réponds : non. Ensuite de quoi je fais valoir les raisons de droit qui nous autorisent à refuser l'extradition. Kiderlen m'écrit « en droit vous avez raison. En fait, tous les témoins sont à bord du bateau à Brême ou à Hambourg. Rendez-nous cet assassin : faites vos réserves : demandez-nous de reconnaître votre droit et la promesse d'une faveur analogue à l'occasion : c'est une prière que je vous adresse pour éviter des discutailles. » Que répond-t-on à Paris ? Il faut consulter le Conseil des ministres. Si jamais il y a eu une question simple, c'était pourtant celle-là.

Enfin, rien ne peut marcher et il me faudra pas longtemps pour percer à jour notre faiblesse.

Je t'embrasse.

Jules.

Lettre de Jules à Paul, le 22 avril (43PAAP100) :

Mon cher ami,

M. [? Bandae ?] est à Berlin. Je l'ai eu ce matin à déjeuner. Je repart ce soir et je lui remets cette lettre pour toi.

Hier, j'ai reçu deux lettres particulières de M. Cruppi au sujet du Maroc. Dans la première, il se répond au sujet des demandes incongrues des Espagnols et de leur attitude presque hostile : dans la seconde, il me dit son programme d'action qui tend comme je l'ai demandé à dissimuler le plus possible la main française. Je lui ai répondu la lettre dont tu trouveras copie ci-inclus.

Je ne profite pas du départ de M. [Bandae ?] pour lui écrire de nouveau, parce qu'à mon sentiment, il ne faut pas trop en dire. Quand j'aurai vu M. Bethmann, je télégraphierais. Je persiste à penser que très sincèrement le chancelier veut se tenir sur le terrain de l'acte d'Algésiras. Mais en dessous de lui, au souhaite revenir sur cet acte d'Algésiras parce que c'est le seul moyen que l'on ait de revenir sur notre accord de 1909. Cet accord nous reconnaît un intérêt particulier dans le maintien de l'ordre au Maroc, mais on nous répond qu'il repose sur l'intégrité du Maroc, alors que l'occupation de Fez en serait le démembrement. On peut plaider tant qu'on voudra là-dessus.

Les Espagnols en une pareille conjoncture sont de merveilleux instruments, placés de toute éternité par la Providence pour exercer leur jalousie contre nous après l'avoir jadis exercée contre l'Allemagne.

Je suis un peu troublé du langage qu'on tient à l'ambassade d'Angleterre. On commence à dire (les secrétaires) que puisque la bataille de Bagdad est perdue, il faut tâcher de s'arranger avec l'Allemagne. Il y a à Paris un journal qui s'appelle le *Paris journal* dont le rédacteur en chef, M. Gérault-Richard, est député et manifestement en relations intimes avec les Ministres. Hier, il publiait une interview de Regnault, disant que la Mehalla des colonnes Bremond comptait 30

officiers et sous-officiers français. Cela a été relevé ici : - sont-ce là les moyens prétendus marocains dont on dit vouloir se servir ? Il semble en vérité qu'à Paris on ne soit préoccupé que de Paris, d'Oran et de Tanger.

Aujourd'hui, le même journal écrit que le programme d'action au Maroc, (celui très raisonnable d'ailleurs dont m'a écrit M. Cruppi) a été établi dans un déjeuner marocain (la politique des déjeuners !) qui réunissait chez M. Étienne, le ministre des Affaires étrangères, le colonel Gourand, le colonel Ferand, Revoil, Regnault, et Lyautey. Il est impossible de voir une réunion plus capable de sottise en matière marocaine car c'est la fine fleur de l'algérianisme et du colonialisme. Je trouve cela très fâcheux.

Le conseiller de l'ambassade d'Allemagne à Paris, Lancken, est ici pour son service militaire. Il est tout à fait partisan du maintien à tout prix de l'acte d'Algésiras et de l'accord de 1909. Mais à ses yeux il importe que nous nous montrions larges et intelligents dans les questions économiques. A Vienne et ici, on dit couramment que nous voulons fermer la porte qu'Algésiras voulait tenir ouverte au Maroc. Voilà le bruit empoisonné qu'on fait courir. Voilà pourquoi je regrette que l'affaire des chemins de fer n'ait pas marché, et pourquoi je pense encore que ce serait sage de la conduire à bonne fin.

Mais on n'ose plus rien faire chez nous et je me demande pourquoi nous poursuivons encore des desseins extérieurs, puisqu'à dire des gens de la Marne l'Aube n'est plus la France.

A bientôt.

Jules.

Lettre de Paul à Jules, le 27 avril :

Mon cher ami,

C'est demain le mariage de la fille de Benkendorf, mon collègue de Russie. Il m'est impossible de ne pas y assister : il faut que je parte. Je le regrette bien car tu vas tomber au Quai d'Orsay dans le méli-mélo du Maroc, de Constantinople, des affaires Hancors et Chadanne – c'est un embrouillimini complet. Je dois dire cependant que Cruppi conserve son sang-froid et qu'il fait simplement ce qu'il fait. Hier j'ai dîné chez lui avec Revoil. Après dîner sont venus Caillaux, Berteaux, Regnault. Avec Caillaux et Révoil, ainsi que Sallandroup de la [?] qui était aussi du dîner nous avons parlé des affaires de la banque ottomane avec la banque nationale et des questions des chemins de fer en Turquie. J'avais reçu de Bompard une lettre qu'on aurait dit claqué sur les tiennes. Seulement ce n'est pas Regnault dont il se plaint c'est de Bapst. Il fait pour le mieux à Constantinople d'accord avec son collègue de Russie et il s'imagine que Baspt d'accord avec Isvolski veut transporter les négociations à Paris ce qui serait absurde. Je n'ai pas trouvé trace de cette intention ici. Cruppi comme Caillaux se défie de l'esprit brouillon d'Isvolski et sont d'avis de laisser à Bompard la conduite des affaires. Seulement Bompard à ses défauts et Cruppi m'a raconté qu'il avait blessé bien inutilement M. Roux de Marseille. C'est vrai. Chacun à ses défauts moi comme toi et comme Regnault il faut passer sur les côtés frileux de certains caractères en considération de leurs qualités. Tu me trouves dur avec toi, cela m'afflige, je dis les choses comme je les vois pour te mettre en garde contre certaines intempérances de langage. Je comprend que placé en équilibre comme tu l'es sur une lame de couteau tu regarde à droite et à gauche avec appréhensions et c'est déjà très joli de garder le gouvernement allemand dans une attitude neutre mais il faut aussi à Paris le sang-froid que tu déploies à Berlin.

A Paris aussi, l'on est assez nerveux et l'on s'effarouche de tout. Tu terminais l'un de tes télégrammes en disant « il faut savoir jusqu'où nous voulons aller ». On a cru que tu voulais

envisager l'hypothèse d'un conflit avec l'Allemagne et j'ai dû expliquer que tu entendais parler seulement du Maroc. C'est te dire combien il est nécessaire de peser tous ses mots quand on télégraphie au Quai d'Orsay. Cette erreur d'interprétation sur le sens de ta dépêche a jeté le trouble dans toute la maison et comme en 1905 on a vu des secrétaires au front soucieux parcourir les corridors en disant : « très mauvaises nouvelles de Berlin ».

Ce télégramme que Cruppi t'a adressé mardi soir et qu'il m'a montré avant de l'expédier était très bien et posait la question le mieux du monde. Sa pensée n'est pas d'envoyer la colonne française à Fez. Elle s'arrêtera à Zrari nœud des routes de Maquinez et de Fez au pied des montagnes et de là elle ravitaillera Brémond et elle dirigera sur Fez des harcas [?] par des officiers et des sous-officiers français. C'est l'avis que j'ai exprimé et que Cruppi a partagé. Le seul incident désastreux qui pourrait se produire serait l'abandon de Brémond par sa harca et le massacre de cet officier. J'ai ton télégramme de ce matin où tu conseilles de calmer notre presse et de ne pas parler du passage éventuel de la Malouïa. C'est de bon sens. Mais on ne peut tenir les journaux qui reçoivent des renseignements d'Oran. La concentration d'une division à Taourid fait [tourner?] toutes les têtes de nos officiers qui se voient déjà en route pour la gloire. Cela ne fait rien si nous arrivons à temps à Zrari et si nous assurons suffisamment la sécurité de Fez et de Moulay-Hafid pour retirer notre colonnes après 2 ou 3 semaines.

Quant aux Espagnols ils sont pris du même prurit d'action qui les démangeait quand d'Amade s'illustre dans la Chaouïa. Ils avaient un bateau à Larache et ils parlent d'organiser des forces à Ceuta. Cruppi qui semblait préoccupé de ces velléités s'est un peu rassuré quand je lui ai affirmé qu'il en serait de Ceuta comme de Mellila et que ces manifestations ne mèneraient à rien. Je lui ai dit d'ailleurs mon sentiment sur les [?] dont nous devons cesser avec nos voisins malgré leurs taquineries et leurs mauvais procédés. Ils est clair qu'ils cherchent plus ou moins un point d'appui à Berlin et qu'à Berlin on pense à se servir d'eux pour demander la révision de l'acte d'Algésiras et par conséquent la dénonciation de l'accord de 1909. Donc prudence extrême avec les Espagnols. Il faudrait leur donner un os à ronger. Pourquoi ne laisserait-on pas faire leur route de Ceuta à Tétuan ? Je ne l'ai pas dit ce matin à Cruppi parce que je ne l'ai fait que l'entrevoir mais tu pourrais le lui dire ; Bapst est de cet avis.

Cela nous a mis sur le compte de Regnault. Cruppi l'apprécie beaucoup tiens compte de ce sentiment : le fait est que Regnault montre beaucoup de sang-froid, de caractère et de bon sens dans les circonstances actuelles ; il ne s'emballe ni ne s'effraie et il est de bon conseil. Son point faible ce sont ces appréhensions du côté de l'Espagne, son manque de souplesse et de savoir-faire avec des gens dont la dominante est l'amour-propre. Je l'ai dit à Cruppi. Tu n'auras pas à insister là-dessus mais tu devras lui montrer que le seul moyen qui s'offre aux Allemands pour nous chercher noise sans avoir l'air de sortir de l'accord de 1909 c'est de nous lancer les Espagnols dans les jambes. Donc faisons tous les sacrifices imaginables, fermons les yeux sur toutes les incorrections castillanes et ne jetons pas les hauts-voix si nous entendons parler à Madrid d'intervention militaire.

Que tu parles avec moi d'Ems et de Fachoda cela n'a pas d'importance, mais ne tiens pas ce langage au Quai d'Orsay. On dirait que tu t'énerves. C'est bien assez de dire que si nous nous montrons peu prudents nous aurons à la fin de l'année une proposition de conférence émanant de l'Espagne et appuyée par l'Allemagne. Nous n'avons pas à déclarer solennellement que nous ne resterons en aucun cas à Fez, nos conversations suffisent. Nous avons un but précis, déterminé par l'acte même d'Algésiras, ce but atteint nous nous retirerons, nous le disons, nous le répétons, c'est assez.

Ce qu'il y a de curieux c'est qu'en France l'opinion nous voit avec plaisir montrer un peu de décisions au Maroc. Le ministère Briand reculait devant les manifestations les plus justifiées et laissait les affaires marocaines à l'abandon de peur d'être accusé de poursuivre une politique de conquête. Ce cabinet socialiste montre plus de vigueur et Berteaux est moins pusillanime que le feu Brun. Ce n'est pas mauvais si l'on tient bien en main ses instruments et si l'on sait ce qu'on veut.

On semble le savoir. Tes conversations avec Cruppi t'éclaireront et te permettront de causer à ton retour de Berlin.

Je t'embrasse.

P.C.

Lettre de Jules à Paul, le 28 avril (43PAAP100) :

Mon cher ami,

Tu m'as écrit une lettre dure au sujet des propos que j'ai tenus sur les Regnault et les Mareilly. J'en ai pu parler il y a longtemps, mais depuis longtemps, je me suis tu et lors de mon dernier séjour, je n'ai jamais ouvert la bouche sur le Maroc qu'en faisant venir Regnault et c'est moi qui l'ai fait venir aux réunions ministérielles où l'on m'appelait. C'est moi et moi seul à ce moment qui l'ai soutenu.

Cela ne m'empêche pas et ne m'empêchera jamais de penser que son étroitesse d'esprit a compromis et probablement perdu, ce qui toi et moi avons cherché à faire depuis près de 8 ans au Maroc. Il a épousé toutes les passions subalternes de ses agents : et maintenant ce sont elles qui nous ont mis où nous sommes au pied du mur. Tant que P. a été au ministère, nous avons pu contenir le flot des imbécillités, mais livré à la violence d'esprit des uns ou à la mesquine [?] des autres, il n'y a plus rien et je suis condamné à jouer le rôle pénible de celui qui avertit.

Polo m'a chanté pouilles l'autre jour à propos de la façon dont nous avons appliqué nos accords avec l'Espagne ; je lui ai répondu sur le même ton, mais il est fâcheux que de pareilles querelles puissent naître : elles engendreront des conflits dans l'avenir et nous ménage dans le temps présent un terrain peu favorable.

J'avais dit en venant ici que je ne voulais aller ni à Ems ni à Fachoda. J'avais, je crois réussi : nous sommes en train d'aller à Fachoda en passant par Ems. Ce qui est plus bête que tout.

La base de tout ceci, c'est que ni en France on n'a confiance dans la bonne foi de l'Allemagne, ni en Allemagne, on n'a confiance dans la bonne foi de la France. Ici, où l'expansion économique est une nécessité vitale, on ne croit pas qu'une fois établis au Maroc, nous soyons assez honnêtes et assez libéraux pour laisser la porte ouverte. Et c'est pour cela que j'avais poussé à l'accord sur les chemins de fer. Si on l'avait fait, la situation serait plus facile.

Il en est de tout ainsi. Pendant 2 ans, j'ai demandé un abaissement des droits sur les champagnes : on m'a fait connaître la réponse il y a 6 mois ici. Et depuis 6 mois, on ne répond pas de Paris. Il en est de tout de même. Nous ne savons prendre de décision sur rien. Je commence à sentir que j'en ai assez. Je suis tout à fait convaincu qu'un jour ou l'autre, les inintelligences qui existent entre la France et l'Allemagne, qui sont plus séparées par l'inintelligence que par leur patriotisme, devront aboutir à un conflit. Je suis las de servir de faux patriotes qui céderont aux heures graves.

Je pense aller jeudi ou vendredi à Paris. Je voudrais que tu y fusses encore pour te parler.

Je t'embrasse.

Jules.

Tardieu me gêne beaucoup : il veut se refaire une virginité par ses violences.

Sir E. Vincens est ici. Je l'ai vu. Il ira te voir. Il négocie un accommodement entre l'Angleterre et l'Allemagne et croit pouvoir nous en faire profiter.

Lettre de Paul à Henri, le 28 avril :

Mon cher fils,

Mauvaise traversée, forte houle avec vent d'Ouest, pluie à Londres. Ce matin le vent continue, de gros nuages noirs courent dans le ciel et la petite bonne femme du [daily-graphie ?] a toutes les peines du monde à tenir son parapluie.

Lettre interrompue par des visites. Coppet nouvellement arrivé s'est beaucoup amélioré, il est moins renfermé qu'autrefois. Il réussira comme consul-général.

Au mariage de la jeune Benckendorff il y avait moins de monde qu'aux derniers mariages anglais que j'ai vues. Elle épouse le frère de lord Ridley. Mme de Benckendorff paraissait très émue ; il paraît que c'est un déchirement pour elle que de se séparer de sa fille.

Isvolski était à côté de moi à l'église, il me parlait tout le temps du Maroc et des dangers qui pouvaient venir de Berlin.

Si A. Nicolson que je suis allé voir après la cérémonie considère qu'il n'y aurait danger que si la colonne française était obligée d'aller à Fez parce qu'alors nous serons prisonnier de notre conquête, nous ne pourrons plus lâcher le sultan, Espagnols et Allemands réclameraient une conférence. D'ailleurs, les Espagnols à nous [voir] débarqueront à Larache et marcheront de Ceuta à Tétuan. Donc éviter d'aller jusqu'à Fez autrement par des contingents marocains. C'est d'ailleurs l'intention de Cruppi.

Embrasse ton oncle pour moi.

Je t'embrasse.

P.C.

Lettre de Paul à Jules, le 30 avril :

Mon cher ami,

Dans un télégramme d'hier Cruppi dit que tu dois arriver à Paris aujourd'hui. Il te mettra au courant de ses conversations avec Perez Caballero [l'ambassadeur espagnol à Paris] qui me semble avoir perdu la tête. Nicolson d'ailleurs n'est pas très étonné et retrouve son Perez Caballero d'Algésiras. Il est clair qu'à Madrid on n'est pas aussi emballé. Cependant un memorandum a été remis, il est du style de Caballero et il a été rédigé ou arrangé à Madrid. Ce n'est rien moins que le partage du Maroc et par conséquent l'intervention de l'Allemagne. Tout cela est prématuré et cette mousse tombera si les troupes françaises n'entrent pas à Fez. Le plan secret de Cruppi est d'arrêter notre colonne à Zrari et de ne diriger sur Fez que des mellulas marocaines sous la conduite d'officiers français. Il faut l'encourager à s'y tenir. C'est l'avis de Nicolson et je ne manque pas une occasion de le répéter dans mes télégrammes. La longue lettre secrète qui m'a été rapportée hier au soir par un courrier spécial et qui contient, outre l'entretien de Cruppi avec Perez Caballero, des renseignements divers très intéressants devra t'être communiquée. Je trouve Cruppi à la hauteur. Il a du sang-froid et il dit ce qu'il faut dire.

Mardi on demandera à Grey qui ne rentre que demain à Londres si les mouvements des Français au Maroc ont été concertés avec l'Angleterre. Nicolson conseillera de répondre que le cabinet de Londres a été tenu au courant, que l'action de la France n'a d'autre but que protéger les

étrangers, qu'elle n'est pas contraire à l'acte d'Algésiras et que le gouvernement anglais est entièrement d'accord avec nous. Cette déclaration si Grey la fait sera une douche pour les Espagnols.

Tes conversations avec Kiderlen et le chancelier sont bonnes mais on joue double-jeu à Berlin et il est clair qu'on pousse les Espagnols. Dans une avant-dernière conversation avec Nicolson, Villacerutia a parlé de l'impression que causerait à Berlin notre entrée à Fez et d'une intervention éventuelle de l'Allemagne « vous causez donc avec Berlin, lui a répondu Nicolson ». Villacerutia a été assez embrassé et il est revenu au Foreign Office avant-hier pour dire au secrétaire d'État : « je suis chargé par mon gouvernement de vous dire officiellement qu'il n'y a aucun pourparler entre nous et les Allemands, nous savons seulement les impressions de Berlin par des conversations officieuses ». C'est jouer sur les mots mais la démarche indique combien on est soucieux à Madrid de ne pas s'aliéner les Anglais. Si Grey fait une déclaration nette le feu de Perez Caballero s'éteindra.

En France on s'allume un peu trop sur le départ des troupes, l'article de Tardieu de ce matin est absurde, on marche à la conquête. Il y a du bon et du mauvais dans ce mouvement, du bon parce qu'il marque un réveil des idées chauvines, du mauvais parce qu'il justifie les défiances allemandes mais si nous n'entrons pas à Fez et si la division de Taourit ne franchit pas la Maoulouïa nous n'aurons rien à craindre. Les articles des journaux s'éteindront comme le reste. Le péril imminent c'était celui de Brémond qui pouvait être lâché par sa mehalla et massacré. Alors c'eût été un tollé en France comme autrefois après l'assassinat du [? ct Rivière] et le gouvernement aurait eu quelques peines à résister, mais Brémond est sauvé et sa mehalla ne l'a pas lâché. Nous sommes sauf de ce côté là et il faut espérer qu'à Fez on a assez de vivres pour tenir jusqu'au ravitaillement de nos colonnes c'est-à-dire pendant 9 ou 10 jours.

Mon rôle ici se borne à obtenir des Anglais des déclarations publiques. Le tien est bien plus difficile et jusqu'à présent tu as tenu les Allemands en main mais l'équilibre très instable de ta position peut être détruit soit par un coup de tête des Espagnols soit par une imprudence de nos officiers. J'espère que l'action anglaise à Madrid sera assez décidée pour contrecarrer les excitations allemandes. Quant à l'imprudence de nos officiers c'est surtout du côté de Taourit qu'elle serait à craindre. Je connais le général Toutée, c'est un brave homme, un explorateur, il s'emballe mais il est capable de comprendre une politique si on la lui explique.

Ce n'est pas M. Lutaud qui la lui expliquera car il vient de prononcer un discours ridicule. Il faudrait lui faire écrire directement, personnellement, du Ministère de la Guerre. Interdiction de franchir la Moulouïa sans un ordre du ministre.

Tu me feras écrire par Henri ce que tu apprendras du Ministre.

Je t'embrasse.

Paul.

Je viens de déjeuner avec une grande femme blonde Lady Londesborough qui t'a vu à Berlin et qui se loue de la façon dont ta femme et toi l'avez reçu. Elle était chez Goschen.

D'Estournelles, dans sa lettre au *Temps* de ce matin parle de toi.

Lettre de Paul à Henri, le 2 mai :

Mon cher fils,

Je ne reçois pas de nouvelles de ton oncle. Je vois dans le journal qu'il a été reçu par M. Monis. Il me semble que les affaires prennent une meilleure tournure au Maroc. Brémond est sauvé,

les gens de Garb ne paraissent pas faire cause commune avec les rebelles, les Espagnols sans désavouer Perez Caballero, disent qu'il a outrepassé ses instructions. Aujourd'hui j'attends une bonne réponse de Grey à la question qui doit lui être posée à la Chambre des Communes. Je ne crois pas que nous ayons besoin de faire entre notre colonne volante à Fez. C'est là le point important.

Révoil à déjeuner chez moi avec Gaston Auboyneau. Révoil connaît bien les affaires marocaines qu'il a vues par les 2 trous de la lorgnette à Tanger et à Madrid et il en parle de la façon la plus sensée.

Je voudrais que ton oncle vit les Charmes. Je n'ai pas eu le temps d'aller voir Xavier en traversant Paris et je le regrette. Il ne faut pas trop encourager François dans ses idées d'abstention complète au Maroc. Comme Ribot il voudrait une retraite ; c'est à des suggestions de ce genre que nous avons dû l'abandon d'Abd el Aziz qui nous a fait si peu d'honneur et pouvait nous coûter si cher. C'est aux mêmes suggestions qu'il faut attribuer le refus opposé au général Moinier de lui envoyer des renforts. Nous payons aujourd'hui notre inertie et nous sommes obligés à des démonstrations qui pourraient nous créer de sérieuses difficultés si nous n'agissons avec beaucoup de circonspection. Jusqu'à présent tout va bien, il ne faut pas que Jaurès et les abstentionnistes réclament l'arrêt de notre colonne volante. Elle devra continuer à marcher jusqu'à Zrari de façon à en imposer au Gharb et à assurer un ravitaillement sérieux de Fez.

Je suis bien contrarié de te savoir en proie à de si douloureuses névralgies. Ont-elles un caractère continu ou reviennent-elles à des heures périodiques ? Un cachet de quinine les heures avant le retour de l'accès serait un bon remède. A une certaine époque je ne pouvais arriver à Paris sans être pris de névralgies qui me paralysaient pendant des semaines. J'espère que Paris ne te produira pas le même effet.

Mon rhume s'atténue, je ne tousse plus mais je mouche ; c'est le cycle ordinaire.

Pour Dardenne c'est un Mauricien, c'est-à-dire un Français d'origine, national anglais. Il n'y a pas de médecin Français à Londres. Je le considère comme un bon médecin, un peu pessimiste mais [?] et soigneux. C'est le meilleur à recommander.

Le bon docteur ne peut se dispenser de parler politique même en demandant l'adresse d'un médecin. Mais si la politique actuelle lui inspire tant de dégoût, pourquoi y pense-t-il ? Il est inguérissable.

Je t'embrasse tendrement,

P.C.

Lettre de Paul à Jules, le 3 mai :

Mon cher ami,

Ta lettre reçue ce matin est des plus intéressantes mais aussi des plus inquiétantes si l'on flotte à Paris comme tu le dis. Je viens de télégraphier à Cruppi m'a conversation d'aujourd'hui avec Sir E. Grey. Nous sommes tous deux d'avis qu'il y a lieu de faire quelque chose avec les Espagnols. On peut accrocher des pourparlers à la question du renouvellement anticipé des règlements de la police des ports.

Révoil qui est ici jusqu'à vendredi matin et qui, comme tu sais, [?] avec Cruppi appuiera cette suggestion.

Il considérerait la présence des Espagnols à Tétuan comme très périlleuse parce qu'ils n'entreraient pas à Tetuan comme nous pouvons le faire à Fez pour porter secours au Maghzen mais au contraire pour se substituer à lui et que le Sultan nous demanderait notre concours pour les faire partir. L'insurrection contre les Espagnols dans le Rif et l'Andjera serait inévitable et terrible. Ne

parlons donc pas de Tétuan [?] parlons police. Ce qui d'après ce que [l'ambassadeur espagnol à Londres] a dit à Grey préoccupe les Espagnols c'est que dans le cas où nous serions forcés d'entrer à Fez et d'y séjourner quelque temps nous aurons la main sur le Maghzen et par conséquent nous exercerons par le Maghzen les actions administratives dans la zone réservée à l'Espagne.

Rien ne s'oppose, il me semble, à ce que nous déclarions dans notre agrément que dans le cas où nous serions contraints d'occuper Fez pendant un temps nous ne laisserions prendre au Maghzen aucune mesure administrative dans la zone réservée à l'Espagne sans un accord préalable avec Madrid. Cela prouve une fois de plus la nécessité de ne pas entrer à Fez.

Je ne crois pas prudent de jaloner de postes français la ligne des étapes mais des postes marocains bien payés et surveillés seront suffisants. Le Marocain est fidèle à qui le paie.

Je t'embrasse,

P.C.

Lettre de Paul à Henri, le 13 mai :

Mon cher fils,

Grey m'a parlé d'Abd el Aziz en particulier. Son avis est que si les Marocains ne veulent pas de Moulay-Hafid et ne se contentent pas de l'éloignement du Glaoui, il faudra les laisser choisir leur sultan comme ils voudront. Autrement nous serons obligés d'imposer Moulay-Hafid et d'imposer une grande campagne. Il reconnaît qu'il faut aller à Fez, même par Taza puisque c'est le plus court chemin et que nous ne pouvons, sans déshonneur, laisser les rebelles entrer dans Fez mais une fois là que faire si les tribus continuent à rejeter Hafid ! C'est ainsi que se pose la question, elle mérite réflexion.

Labrousche est un comique, c'est un spécimen à montrer dans un cirque mais il n'est pas ennuyeux.

Ton dîner chez Mme de Bearn t'inspire des réflexions justes. Ce goût effréné des arts aboutissant à une lanterne magique sous le regard attristé du Christ est le signe d'une déviation du sens commun malheureusement trop fréquente dans notre temps et notre pays. Ce n'est pas français, c'est américain et même anglais, mais ce n'est pas de chez nous. D'ailleurs qui est de chez nous dans le monde d'aujourd'hui.

J'attends lundi les Despatys et Mme de Fleuriau pour notre concert. Le même jour arrivera à Londres l'Empereur Guillaume. Mardi on inaugurera l'horrible monument de la reine Victoria et comme elle était colonel honoraire d'un régiment de cuirassiers allemands nous allons voir défiler un détachement de cuirasses. Guillaume II s'entend à la réclame.

Cette semaine nous avons 2 concerts de suite. La semaine prochaine bal de cour et celle d'après encore 2 concerts de suite. Avec le Maroc c'est beaucoup d'occupations.

Je t'embrasse,

P.C.

Lettre de Paul à Henri, le 18 mai :

Mon cher fils,

Ce mariage d'Arnaud est extraordinaire, je le croyais malade et lorsqu'il était bien portant préoccupé uniquement de ses études historiques et de ses sports. Si la jeune personne est gentille et sensée le brave Arnaud échappera au tapage pacifiste. Ce sera pour lui un grand bien. Son père reviendra pour le mariage, il faut l'espérer. Qui sont les Kochlin dont il s'agit ?

Notre concert d'hier a bien marché. Grâce à un manquement, il n'a duré que 1h25 ce qui est très suffisant. On [s'étouffait?] et je crois que la recette égalera celle de l'an passé. La petite pièce a bien marché ; Despatys était très drôle et sa [partenaire?] a fort bien joué.

Ce matin Fleuriau revoit un programme d'un concert de Mlle Sanderson. Si j'avais seulement su où elle demeurait je l'aurais fait introduire hier dans notre concert ; nous avons dû pour boucher un trou courir à 1h de l'après-midi après une petite chanteuse.

Despatys part à 2h20. Remarque qu'il n'était jamais venu à Londres mais, sa pièce jouée, il lui faut retrouver le pavé de Paris. Sa femme et Mme de Fleuriau ne partant que samedi.

Tu fais bien de me donner l'adresse de Mme Lequesne. Bien qu'il soit dur de recevoir son mari je les inviterai à [?] pour la semaine prochaine.

Hier pendant le thé après le concert l'Empereur d'Allemagne a passé dans le parc avec l'Impératrice et la Princesse Impériale. Il se montre beaucoup. Avant-hier, je l'ai rencontré à un garden-party. Il m'a serré la main plus cordialement que la dernière fois en me disant « vous allez bien » mais il ne s'est pas arrêté pour causer.

La cérémonie de l'inauguration du monument de la Reine Victoria était vraiment imposante. Il faisait beau, les troupes étaient massées dans le mail. Tout à marché avec un ordre parfait. En moins de 3/4 d'heure nous avons eu la procession des souverains, 2 discours, un service religieux et un défilé de troupes.

J'ai une valise aujourd'hui. Il me faut écrire sur le Maroc, j'en ai des nausées.

Je t'embrasse tendrement,

P.C.

Lettre de Paul à Jules, le 23 mai :

Mon cher ami,

Je te renvoie ta lettre à Cruppi que je trouve très bien, j'y joins des télégrammes et dépêches de moi qu'on ne t'a peut-être pas communiquées car on communique trop de pièces aux gens qui n'ont rien à y voir, pas assez aux véritables intéressés. J'ai reçu comme toi sans doute 2 télégrammes de Barrère, le 1^{er} sur lequel on me demandait mon avis réclamait la conclusion conclusion d'une alliance avec l'Angleterre, je n'y ai même pas répondu, le second disait que les Anglais ne faisaient rien, j'ai cru devoir le relever car il n'y a aucun reproche à leur faire, étant donné leur situation intérieure. A Madrid, ils sont à nos côtés et nous soutiennent vigoureusement. A Berlin, ils ne veulent pas faire une manifestation qui n'aurait d'autre effet que de faire cabrer les Allemands mais indirectement ils ne perdent pas une occasion d'affirmer leur intention de nous soutenir. Ce que Grey a dit à Metternich de ton accord de 1909 est excellent. Si nous voulons forcer la note Grey devra consulter ses collègues et la majorité du cabinet se prononcera pour l'abstention complète. Estimons-nous heureux d'avoir un ministre qui personnellement s'associe à notre politique.

S'imaginer que nous pouvons obtenir des Anglais la promesse d'un appui autre qu'un appui diplomatique c'est méconnaître la situation. En 1905, nous avons laissé échapper l'occasion de préciser nos ententes et de les étendre, Delcassé est tombé là-dessus. Aujourd'hui, il faut se contenter de peu et ce peu suffit si nous ne recommittons pas d'imprudence.

Je pense comme toi que le péril est à Madrid ; Cruppi doit l'avoir compris car il entre dans la voie des concessions. Tu verras par la conversation de Grey d'hier qu'à son avis les concessions devraient être sérieuses et immédiates. Consentir à ce qu'à partir du mois de janvier prochain les Espagnols soient seulement tenus de nous prévenir au lieu de prendre notre assentiment c'est en apparence un gros abandon, en fait ce n'est rien puisqu'ils ne se sont jamais mis d'accord avec nous pour agir, soit à Mellila, soit à Ceuta, soit même sur la rive gauche de la Moulouya. L'essentiel est d'empêcher un coup de tête pendant que nous serons sur la route ou aux environs de Fez.

Je suis d'avis de ne laisser entrer à Fez que les mehallas commandés par nos instructeurs. On dit que l'opinion en France réclamera l'entrée de nos troupes, il serait facile d'expliquer à l'opinion que nous ne voulons pas laisser répandre parmi les tribus le bruit que les infidèles occupent la ville sainte. Si l'on y tient on peut traverser Fez, entre par une porte et sortir par l'autre mais il ne faut pas y rester.

J'ai prié Grey et Nicholson, qui m'ont promis de le faire, de recommander à Goschen de ne pas manquer une occasion de faire allusion à nos accords de 1904 et la volonté de son gouvernement de les exécuter.

L'Empereur Guillaume est parti samedi après s'être montré partout. Il a évité avec un soin voulu et excessif de parler politique. Avec Asquith il a causé pendant une heure et il a dit ensuite au Roi qu'il avait trouvé le 1^{er} ministre très intéressant. Aussitôt le Roi de dépêcher chez Asquith son secrétaire privé pour savoir le sujet de l'entretien : « Je peux en écrire la relation à S.M., répond Asquith, mais ce sera du temps perdu nous avons exclusivement parlé de l'influence de la religion sur le développement des races. » Avec Grey et lord Haldane il en a été à peu près de même. A Grey cependant, il a dit : « il paraît que les Turcs ont tiré sur les Monténégrins. » C'est la seule incursion sur le terrain de la politique contemporaine. Il a affecté de conserver à sa visite un caractère de visite de famille mais comme il entend très bien la mise en scène il a donné un faux air officiel à des manifestations privées et le gros public s'y est trompé. Ainsi, pour la jeune princesse impériale qui voulait danser on a donné un bal de cour, on a organisé une représentation payante d'une vieille pièce anglaise qui avait un faux air de représentation de gala. J'ai fait demander au [noce?] du corps diplomatique si l'Empereur nous recevrait ; il a répondu avec des remerciements mais que « ayant à cœur de conserver à sa visite un caractère privé il ne pouvait tenir un cercle diplomatique ».

A un garden party chez un lord où il s'est rendu avec l'Impératrice le lendemain de son arrivée il a fait beaucoup de frais avec tout le monde. En passant près de moi il m'a serré la main en disant « ca va bien » mais rien de plus. Un peu plus loin il a avisé l'ambassadeur d'Italie qui a été autrefois secrétaire à Berlin et il a causé assez longtemps avec lui, mais c'est le seul de nos collègues qu'il ait abordé.

Le jour de l'inauguration du monument de la Reine Victoria il était marmoréen. En civil il est de taille très moyenne et ne fait aucun effet, en feld maréchal anglais avec son baton, ses bottes à l'écuyère et son panache il avait beaucoup d'allure, campé sur le soubassement du monument dont nous occupions les côtés et dominant du haut d'une sorte de théâtre la place, les troupes et la foule. Il est théâtral.

Au bal de la Cour vendredi dernier il n'a pas pris part, pas plus que l'Impératrice, au quadrille d'honneur. C'était la jeune princesse impériale qui dansait avec le Roi. On soulignait ainsi le caractère intime de ce bal où l'on comptait 3 ou 4000 invités.

Le bruit a couru qu'on nourrissait un projet de mariage entre la jeune princesse qui a 18 ans et le Prince de Galles qui n'en a que 16. On n'a vu le Prince qu'à l'inauguration du monument de son arrière grand-mère et à la représentation de Drury-Lane. Là, il était assis à côté de la princesse et les deux jeunes gens très intimidés ne se disaient rien ; à un moment la Reine a dit quelques mots à une dame d'honneur qui s'est approché du Prince et lui a parlé à l'oreille. Il a rougi, puis il s'est tourné vers sa voisine et lui a parlé, elle a rougi à son tour et lui a répondu. A cela s'est borné leur conversation. L'incident fait jaser le monde de la Cour.

Au bal où les ambassadeurs et les ambassadrices se tiennent à gauche du trône, l'Empereur a évité soigneusement de passer de notre côté. Il a causé longuement avec Sir Arthur Bigger secrétaire privé du Roi, avec quelques personnes qu'il a fait appeler parmi lesquelles notre collègue des États-Unis mais conformément à l'usage il n'a pas circulé parmi nous.

Dans la salle de souper où l'on passe en procession le buffet s'allonge sur 3 côtés. Au milieu se trouve les souverains, princes et princesses, les chefs de mission et leurs femmes seuls admis dans la salle sont sur le côté. Les souverains et les princesses viennent tour-à-tour causer avec eux. L'Impératrice, la Reine n'y ont pas manqué, l'Empereur nous a évités comme la peste. S'étant cependant trouvé un à un avec le Turc, il lui a dit quelques mots puis avisant encore notre collègue d'Italie il a entamé avec lui une longue conversation, si longue que le Roi a dû attendre pour rentrer dans la salle de bal. Le ministre Imperiali qui est napolitain parlait beaucoup avec des gestes : « C'est certainement la première fois que l'Empereur ne garde pas la parole tout le temps », a dit l'Autrichien. [?] cette mauvaise langue de Villa-Urrutia, j'ai assisté ainsi de loin à un entretien de Guillaume II et du baron de Lamermont le ministre belge. Il a duré plus d'une demi-heure. Le secrétaire du baron de Lamermont s'est ensuite approché de son chef pour lui demander s'il aurait une dépêche à rédiger : « Non, a répondu celui-ci, nous n'avons parlé que des progrès de la pédérastie. »

« On s'y connaît à Berlin, ai-je répondu à mon collègue d'Espagne. »

« On s'y connaît bien mieux à Naples, a-t-il répliqué. »

Je suppose qu'Imperiali qui vient de passer 8 ans à Constantinople et qui ne parle que des affaires turques a dû parler à l'Empereur de la Turquie.

Nos collègues de Russie, d'Autriche, d'Espagne, leurs femmes n'étaient pas contentes. Le Japonais se tenait à portée et le comte [?] s'apprêtait à le présenter mais il n'y a rien eu pour nous. « Il n'a pas été poli, a dit Nicolson. » Il ne l'a pas été avec nous, c'est vrai, et il a mis une certaine affectation mais il a fait beaucoup de frais avec les Anglais et il est sûr que cette visite amènera une certaine détente dans l'opinion anglaise. Mais, comme dit encore Nicolson ce sont des impressions qui passent et les réalités subsistent. Je ne suis pas aussi sûr que lui que dans ce pays entraîné de plus en plus dans le courant démocratique le sens des réalités de la politique extérieure reste entier.

La grande maîtresse de l'Impératrice la comtesse Brokdorff m'a beaucoup parlé de toi, de ta femme, de Jacqueline, [?] Mme [von Pleissen?] aussi, et un chambellan jeune encore, chauve, avec de petites moustaches que je revoyais pour la 3^e ou 4^e fois, ont été fort aimables. L'Impératrice m'a également parlé de toi et de la fête à laquelle elle a assisté chez toi. et de sir Edward Grey le gouvernement anglais a décidé d'envoyer aux funérailles de M. Berteaux le général French. C'est le généralissime de l'armée britannique. Cette manifestation est très opportune. Je ne te cache pas que nous avons mon attaché militaire et moi encouragée l'idée.

Je t'embrasse,

P.C.

Mon attaché Thierry, fils de député progressiste, reçoit de son père l'avis que Monis ne pourra pas garder la Présidence du conseil et qu'on parle pour le remplacer de Cruppi ou de Caillaux !

Lettre de Paul à Henri, le 25 mai :

Mon cher fils,

J'ai reçu ce matin ta petite lettre . Je n'irai pas voir Saint-Sébastien, ce d'Annunzio me donne des nausées et son extrait d'[?] décadent me soulèverait probablement le cœur. J'attendrai qu'on donne au concert la musique de Debussy sans le poème. J'ai écrit à ton oncle pour lui dire que j'ai reçu ses lettres. J'ai chargé Sir E. Goschen, qui est parti hier, d'un gros pli pour lui. Je lui envoie copie de mes principales dépêches parce que le service des communications est très mal fait. Je suis d'accord avec lui.

La marche de notre colonne a été facilitée dans la seconde moitié de la route de Fez par l'effet prodigieux sur l'esprit des Marocains de nos canons à tir rapide. A partir de l'engagement du colonel Brulard avec les Beni-hassen on n'a plus trouvé aucune résistance. Il est clair que si nous n'avions pas les Allemands dans le dos nous pourrions venir à bout du Maroc avec un effort assez limité mais nous ne pouvons pas rester à Fez et je répète que nous devons y laisser des mehallas bien encadrées et bien approvisionnées mais en nous retirant le plus tôt possible. Je crains toujours les Espagnols à Tétuan.

Tu assisteras sans doute aux obsèques de M. Berteaux, ne serait-ce que pour voir défiler les troupes. Le général French suivra le cortège avec son aide de camp et le colonel Huguet. Tu me diras si la présence du généralissime anglais est remarqué par la foule.

Tu as vu dans les journaux que j'étais en possession du « chef de Saint-Martin » que Duripont Morgan m'a apporté samedi dernier. Il serait très simple de me laisser l'envoyer à Paris par un secrétaire mais comme rien ne se fait simplement chez nous on m'annonce l'arrivée demain de 2 inspecteurs des Beaux Arts (pourquoi deux et pas un seul) qui emporteront l'objet. Le chef de Saint-Martin n'est peut-être pas encore le vrai. Les maires de Soudeilles se créeraient un revenu ordinaire en vendant tous les 10 ans un « chef de Saint-Martin ». Le plus drôle est qu'on s'apprête à poursuivre comme complice de détournement d'objet classé le malheureux antiquaire belge qui au mois de novembre dernier a acheté 45000 francs au maire de Soudeilles un faux chef. C'est lui le plus volé.

Je t'embrasse,

P.C.

Les missions du couronnement devront arriver le 19 par 2 trains spéciaux, arrivant l'un à midi, l'autre à 5h entre lesquels ils auront le choix. Je ne crois pas que tu puisses être admis dans ces trains. Tu pourrais arriver par l'ordinaire de 7h.

Lettre de Jules à Paul, le 25 mai (43PAAP100) :

Mon cher ami,

J'arrive de Hambourg que je ne connaissais pas et où j'ai été passer 24 heures. Il a plu mais enfin la chose est faite : il y a là un très beau musée moderne et le port m'a rappelé New-York.

Je trouve tes lettres. Je t'écrirai de Paris où j'irai demain soir. Le Ministre me télégraphie qu'il désire me voir samedi. Je serai à Genève les 2 et 3 juin. Je doute que je puisse revenir par Paris.

Je t'embrasse.

Jules.

Lettre de Paul à Henri, le 27 mai :

Mon cher fils,

Ton oncle m'écrit à la date du 25 qu'il part le lendemain c'est à dire hier pour Paris où Cruppi l'a convoqué. Il m'a convoqué également mais c'est la fête du roi, je ne peux y aller et d'ailleurs ces réunions et palabres sont bien inutiles. Je serai à Paris vendredi 2 juin au soir.

Malheureusement ton oncle sera à Genève. Je t'envoie pour lui un télégramme et une lettre particulière que j'ai adressé hier à Cruppi. Ton oncle verra que nous sommes bien d'accord. Nous négocions avec les Espagnols comme des paysans madrés qui manquent leur marché pour ne pas lâcher un sou.

J'espère que Cruppi finira par comprendre que du jour au lendemain nous pouvons apprendre un accord avec l'Allemagne, accord sans importance en lui-même peut-être, calqué sur notre arrangement de 1909 mais qui n'en serait pas moins pour nous un camouflet.

Porte cela tout de suite à ton oncle.

Je t'embrasse,

P. C.

Lettre de Paul à Jules, le 29 mai :

Mon cher ami,

On abuse véritablement de nous. Le directeur politique se promène à Biarritz et il est remplacé par un conseil composé des représentants de la France à l'étranger, Regnault devrait être à Tanger, M. Martin à Madrid et toi à Berlin. Ces palabres ministérielles sont parfaitement inutiles. Je t'envoie pour faire suite à nos dépêches et lettres qu'Henri a du te remettre les 2 télégrammes que j'ai adressé aujourd'hui à Cruppi. C'est lui fournir des arguments.

Grey m'a dit ce qu'il avait à me dire je ne peux décemment aller lui demander d'agir pour empêcher mon gouvernement de s'obstiner dans une fausse voie. Nous avons trop l'air d'implorer toujours le secours du dehors, et Cruppi est avec mes télégrammes en état de se servir de l'avis de l'Angleterre.

La vérité est que le pauvre Cruppi est sur une lame de couteau. Delcassé et Caillaux qui visent l'un et l'autre la présidence du conseil lui taillent des croupières. Delcassé en cette circonstance se comportent en parfait égoïste, car si le moment est mal choisi pour changer de cheval c'est bien celui-ci, nous sommes au milieu du gué. Soutenons-donc Cruppi à qui d'ailleurs il n'y aucun reproche à faire mais faisons lui comprendre que ces consultations d'ambassadeur sont un signe d'affolement. Nous avons à faire figure à notre poste. J'ai tous les jours quelque obligation officielle ou mondaine à laquelle je dois satisfaire surtout quand les souverains et [?] sont de la partie. Il est inadmissible que je ne sois pas là ou sont tous les ambassadeurs. On est en pleine *season*. J'ai pris mes dispositions pour partir vendredi. Vlan ! M'arrive une invitation à un bal chez lord Derby pour le Roi, me voilà rejeté à samedi, mais heureusement un grand oncle danois du Roi est mort hier, alors il n'ira pas au bal et je peux partir vendredi. Ce sont des choses à comprendre.

Je serai donc à Paris vendredi soir, chez Cruppi samedi matin.

J'ai invité les Leguerne à déjeuner pour dimanche – pas de réponse. J'ai envoyé chez eux. Ils sont à [Folkestone ?].

Je t'embrasse,

Lettre de Paul à Henri, le 31 mai (copie dactylographiée) :

Ta lettre me navre. Il n'y a plus de ministère des affaires étrangères. Regnault est un excellent chef de bureau mais voilà tout et il ne peut s'élever à une conception politique quelconque. Cruppi plein de bonnes intentions est inexpérimenté et fatigué. Bpast qui comprend et connaît les affaires politiques est absent et la cause de son absence est sa compétence même. Il n'y a qu'à s'envelopper la tête et à attendre la chute du ciel.

Cependant, je vais entreprendre Cruppi quand je serais à Paris et j'écris à Delcassé pour lui demande rendez-vous. Je dirai aussi au Président de la République qu'on nous mène à un fiasco et qu'on édifie l'hégémonie allemande.

Partout et toujours et dans tous les temps nous avons été nos propres ennemis, nous avons galvaudé les meilleures situations faute de suite dans les idées, d'intelligence des points essentiels et d'esprit de transaction. Je trouve dans l'envoi collectif qui m'arrive ce matin une dépêche de Bompert établissant ce que je savais trop, que c'est nous et nous seuls qui avons permis par nos abandons successifs aux Allemands de poursuivre pendant 10 ans leur affaire de Bagdad et d'aboutir. Il en est de même partout.

Lettre de Jules à Paul, le 12 juin (43PAAP100) :

Mon cher ami,

J'espérais avoir le temps de t'écrire par cette valise. Je ne l'ai point. Je te prie si on ne te l'envoie pas, de demander à lire le compte-rendu de ma conversation avec le Chancelier que j'ai eu hier et dans laquelle j'ai cherché à écarter le péril d'une intervention allemande pour le maintien de l'acte d'Algésiras. L'Allemagne peut, soit épouser la thèse du *Temps* et se mettre à morigéner l'Espagne. Soit épouser les griefs de celle-ci et nous renvoyer la balle. Et dans tous les cas, demander à remettre sur le tapis le statut marocain.

J'écris au ministre dans une lettre personnelle que rien ne semble plus nécessaire que de ne pas avoir l'air aussi ému que notre presse. J'ajoute que celle-ci par le ton qu'elle prend, rend sa thèse intolérable à l'étranger et que les rapports des nations dépendent de contingences qui ne sont pas inscrites dans les traités.

Nous sommes livrés à des jeunes gens, qui apportent un peu d'infatuation et un rare absolutisme d'esprit dans leur manière de comprendre les affaires et les hommes.

Je t'embrasse.

Jules.

J'ai vu l'Empereur l'autre jour aux courses : il s'est contenté de plaisanter. « Il n'y a pas de chameau ici, m'a-t-il dit ». « Pardonnez-moi Sire, je ne doute pas qu'il n'y en ait ». « Oui, [?] a donc [?] ».

Quant au Kronprinz, il parle du Maroc et avec imprudence.

Lettre de Paul à Jules, le 15 juin :

Mon cher ami,

J'ai reçu tes lettres et tes photographies, ces dernières moins admirables que les premières. Fleuriau s'est écrié : c'est un général prussien. Le fait est qu'on dirait Blücher.

Je partage ton avis sur tout, j'ai parlé et écrit dans ce sens. Là-bas les intentions sont bonnes mais on n'a pas assez d'action sur les journaux. *Le Temps* n'a aucun rapport avec le Q. d'Orsay. L'article des Débats qui t'a paru bien a été inspiré par Cruppi.

Je t'embrasse,

P.C.

Lettre de Jules à Paul, le 17 juin (43PAAP100) :

Mon cher ami,

Tu vas avoir l'ambassade [est^{re} ?] pour la *Coronation*. Ces gens qui sont venus pour officier ne vont pas vouloir s'épargner ni t'épargner la longueur d'une fête de famille dans les cérémonies, fêtes et représentations où ils se croient destinés à jouer un rôle. Je te plains : heureusement que les Français ne sont pas encore des Américains, mais s'ils sont moins embêtants, ils sont plus exaspérés. Dans cette ambassade, sera le jeune Herbertte. C'est une vanité susceptible et bouffie, tiens en compte : je le crois rancunier à l'excès. Je lui ai demandé l'autre jour le portrait de son père pour cette ambassade. En m'envoyant cette grande photographie il m'a parlé de la situation du Ministère et de M. Cruppi qu'on accuserait de trop ménager l'Espagne. C'est M. Tardieu qui l'accuse ainsi : mais par son éducation, par ses origines et par ses habitudes prises dans les fonctions qu'il a justement remplies au Ministère, Herbertte est très préoccupé de Paris, des couloirs de la Chambre et surtout de la Presse. Il ne sait pas ce qu'on pense à l'étranger, et il ne se rend pas compte que Paris, la Chambre et la Presse lâcheront tout si l'affaire marocaine devient ce que Bethmann appelle grave, c'est-à-dire s'il y a une réclamation précise de l'Allemagne, la main sur l'épée.

Le correspondant du *Temps* à Berlin qui, grâce au ciel, est fort bien et d'un très bon esprit, a rencontré avant hier [Huhn ?], le correspondant de la *Gazette de Cologne*, qui fait passer à son journal les communications de la Wilhelmstrasse et qui est une officine du 1^{er} degré. Il lui a demandé ce qu'on pensait ici du Maroc. « C'est très simple, a répondu [Huhn ?], nous attendons ; nous attendons jusqu'à la première gaffe ». J'ai donc suggéré à Paris qu'on ne soulignât pas comme on l'a fait, l'attitude relativement bienveillante de l'Allemagne : la chancellerie impériale a à compter avec son opinion publique, et c'est l'obliger à manifester en sens contraire que de déclarer avec insistance qu'elle nous est favorable. Au reste, on dit beaucoup trop dans *L'Écho de Paris*, qui est en relation avec le Quai d'Orsay, que nous sommes allés à Fez avec l'approbation de l'Europe : c'est faux ; nous y avons été, après avoir avisé l'Europe, ce qui est beaucoup plus digne, et [cela] a fait plaisir aux Consuls qui sont à Fez, mais qui ne sont pas l'Europe.

Je t'envoie dans cette lettre un article que je coupe dans le *Paris Journal*, qui appartient à M. Gerault-Richard député et qui est manifestement officieux, puisque je le reçois gratis. On ne peut rien trouver de plus inconvenant que cette attaque en ce moment, contre l'ambassadeur d'Espagne. Je soupçonne que cela vient de l'Intérieur plus que du Quai d'Orsay.

Au fond, nous ressemblons malheureusement de plus en plus aux Espagnols. Nous gardons comme eux nos qualités individuelles ; nos petits soldats sont vaillants ; mais il n'y a plus dans la

nation aucune force sociale, aucun désintéressement politique, aucun lieu, aucune discipline, rien de ce qui fait la force des États. Les longs desseins nous sont interdits, nous n'avons plus qu'à durer, à chercher à durer, et qu'advient-il après nous ? On parle du Directoire, mais le Directoire était victorieux, et nous n'avons qu'un Directoire de vaincus, qui n'a même plus le restant de tenue que donne la peur du soldat victorieux.

Mon attaché naval, Faramond, arrive de La Haye où il a été préparer le voyage que doit faire en Hollande le 4 juillet, le Président Faillières. On veut montrer aux Hollandais un grand navire, l'*Edgard Quinet* et c'est à peine si ce bateau pourra entrer dans le port d'Amsterdam. Fasse le ciel qu'il n'y ait aucun incident. On aurait mieux fait à mon sens d'être plus prudent.

Il m'a rapporté de Hollande des nouvelles et des bavardages sur Marcellin Pellun, qui n'est pas tout à fait à sa place comme ministre en Hollande. Aussi dit-on qu'on le mettra peut-être à la retraite : il serait remplacé par Bapst. Bapst par Regnault. Regnault par Saint-Aulaire. Je n'aime pas ce mouvement, mais on ne tient plus compte de l'appropriation des personnes au poste où on les nomme. On vient de nommer à Bruxelles Klobukowski qui est un fanatique libre-penseur et qui n'est pas marié à l'Église ! Regnault, par les raisons que tu sais bien, n'est pas fait pour un poste qui doit le mettre en contact avec tous les contacts accrédités à Paris. Il ignore l'Europe, et sa nomination signifierait la brouille définitive avec l'Espagne. Assurément, ce mouvement ne pourrait avoir lieu que dans 3 mois, mais on peut le prévoir puisqu'on en parle : il y a longtemps qu'on m'a parlé de la candidature de Regnault.

Je crois également que Saint-Aulaire ne serait pas à sa place à Tanger. Pour moi, je voudrais à la direction politique Margerie ou Legrand que je ne connais pas mais dont Henri fait le plus grand éloge. M. Cruppi m'a dit que lorsqu'il s'agirait de pourvoir au remplacement de Bapst, il t'en parlerait ainsi qu'à moi. Il sera bon que nous en parlions ensemble et avec Barrère.

Je vais aller à Kissingen. Je verrai Kid. Je me demande ce qu'il va me dire ? Je suppose *rien du tout*.

On nous attend : sera-t-on assez sage à Paris pour que cette attente soit sans danger.

Je t'embrasse.

Jules.

Je n'ai encore rien reçu de Paris au sujet de Medya et de la constitution d'une direction de Port. Ce sera un des griefs qu'on invoquera contre moi.

Lettre de Paul à Jules, le 21 juin :

Je lis dans le *Times* que tu es à Kissingen. Je profite cependant de la valise anglaise pour t'envoyer mes derniers télégrammes pour Paris. Herbette dit qu'ils ne sont pas du goût de Cruppi. Il me trouve faible ; il voudrait que les Anglais menaçassent les Espagnols de leur foudre s'ils continuent d'occuper El Ksar. Herbette est d'ailleurs de cet avis et nous débite des folies.

Il a peur que Cruppi ne tombe sur cette question du Maroc. Cela suffit pour lui faire perdre la tête.

« Ça craquera, dit-il, si nous nous montrons énergique vis-à-vis des Espagnols. » Il va de soit que Conti, Laforge, etc. sont dans ces sentiments. Le pauvre Cruppi entouré de ces enfants ne conserve aucun sang-froid. Il est vrai qu'en public il parle bien et que son attitude est correcte.

Je ne bronche pas et je continue à dire ce que je pense. Ainsi fais-tu. Ces niais ignorants nous mènent à une rupture avec l'Espagne et à un recours à l'Allemagne.

Je vois que tu te prépares à aller à Paris après Kissingen. Je ne serai à Paris qu'entre le 15 et le 18 juillet.

Notre mission est bien. Jonquières et l'amiral de Lastours font bonne figure. Mais que de tracas et de petits ennuis donne ce couronnement.

Lettre de Paul à Henri, le 28 juin :

Oui, mon cher enfant, notre a bien été délaissée au jour de notre triste anniversaire. Ces treize années si remplies d'événements pour l'un et pour l'autre et qui nous ont vieilli tous deux car tu es un homme fait, presque mûr, et je suis un vieillard, n'ont rien enlevé à notre souvenir qui est aussi présent qu'au premier jour. Je vois toujours ta chère maman à chaque étape de ces deux dernières années où elle a tant souffert. En octobre 96, j'étais allé au devant d'elle à la première station au-delà de San Stefano, elle était guérie et jamais je ne l'avais vu en meilleur état.

En décembre, elle fut pris d'une attaque d'influenza. Ni le jour de Noël, ni le 1^{er} janvier elle ne put dîner avec nous. Alors commença ce calvaire qui nous conduisit de Constantinople aux Eaux bonnes, et des Eaux bonnes à Pau. L'espoir revint après les Eaux bonnes ; elle avait retrouvé sa gaieté quand j'arrivai à Pau en octobre mais elle avait trop lutté et ses forces de résistance étaient usées. Nous n'avons pas célébré nos noces d'argent, il s'en fallu de deux ans. Je rêvais toujours d'une guérison durable, d'une vieillesse entourée pour tous deux de petits-enfants ; nous en parlions quelque fois mais au fond elle n'osait concevoir d'espérance.

Elle a dit un jour au 9^e Delacour qu'elle ne croyait pas pouvoir dépasser le moment où tu serais devenu homme. Moi seul je peux savoir ce qu'il y avait de sublime et de désintéressé dans cette âme qui renfermait tout en elle et n'a jamais conçu un sentiment égoïste.

J'ai reçu ton télégramme d'excellente traversée et je vois que ton voyage n'a pas été une fatigue.

Ce matin nous avons embarqué notre mission mais je ne peux encore dire ouf ! Il y a demain le grand lunch de Guildhall dans la journée et le soir un grand dîner suivi de bal à l'ambassade des États-Unis. Tous les jours suivants il y a encore des festivités.

Le gala de l'opéra suivi d'un bal chez la duchesse de Westminster était fatigant mais ce n'était rien auprès de celui de *her majesty's theatre* et du bal Derby qui vient après. Il y avait dans la journée un garden-party à Bunkingham Palace. Heureusement le temps était fort beau. Mais j'ai rapporté de tout cela un fort rhume et me voilà pris pour 8 jours.

La semaine prochaine j'aurai chez moi pour me reposer Jusserand et sa femme. Je les aurais volontiers envoyés promener et d'ailleurs ils ont mis beaucoup de discrétion à accepter mon hospitalité mais on se doit à ses collègues.

Le ministère ne serait pas durable : l'idée de nommer M. de Selves ministre des affaires étrangères parce qu'il a cessé de plaire comme Préfet est l'une des plus extraordinaires qu'on puisse concevoir. Il est clair que M. Caillaux entend diriger aussi la politique extérieure. Dis à ton oncle que je n'ai pas réussi à me faire présenter crown-Prince. Il n'était jamais là quand j'avais sous la main mon collègue d'Allemagne et quand j'aurai pu l'approcher Metternich était toujours loin. Envoie-moi les impressions de ton oncle sur sa première conversation avec de Selves. Je t'embrasse tendrement, la valise te portera un rouleau de journaux illustrés.

P.C.

Lettre de Paul à Henri, le 3 juillet :

Mon cher fils,

Voici le pétard allemand qui éclate et bien que ce ne soit pas une consolation d'avoir prévu le mal sans réussir à l'empêcher ton oncle peut dire qu'il a eu raison, mais qu'il ne le dise pas trop. C'est bien assez qu'*in petto* on soit obligé de le reconnaître. Je te prie de lui communiqué *illico* les télégrammes que j'ai adressé hier et aujourd'hui à M. de Selves. Après réflexion j'ai reconnu la nécessité de l'envoi de bâtiments de guerre à Agadir. C'est une mesure très justifiée puisqu'on nous parle de fermentation et de danger pour les Européens. Il faut aller y voir.

La presse anglaise est calme mais elle considère l'acte des Allemands comme pouvant avoir de sérieuses conséquences pour l'Angleterre. Le fait est qu'Agadir est le seul mouillage sur la côte et qu'avec des travaux on peut en faire un port qui deviendra tôt ou tard un port de guerre. Il y a de quoi faire réfléchir ici.

J'attends la conversation de ton oncle avec Kiderlen. Elle vient un peu comme de la moutarde après dîner mais elle prouve ou bien une duplicité sans exemple ou, ce que j'inclinerais à croire, une résolution subite de cet impulsif de Guillaume II irrité de l'étalage de forces navales de la semaine dernière à Portsmouth. Enfin, il y a la proximité des élections allemandes et la campagne des Mannesmann.

Je ne peux aller à Paris avant le 14 juillet. D'abord, il faut être ici le jour de la fête nationale comme ton oncle doit être à Berlin ce jour-là. Je serai donc obligé d'aller et de venir très rapidement. Ensuite j'ai chez moi Jusserand et sa femme pour toute la semaine à partir de demain, j'ai des invitations dont quelques unes importantes tous les soirs jusqu'au 11 juillet inclusivement. Enfin, ce serait d'un mauvais effet de me voir courir à Paris en ce moment ; nous aurions un air trop préoccupé. Dans les moments de crise, il faut être à son poste. C'est là que l'action d'un agent s'exerce le plus utilement.

Tyrel m'a parlé de sa conversation avec Herbet et il en a parlé à bien d'autres. Que veux-tu ? On peut faire des réflexions sur les avantages d'une bonne éducation ; cela ne changera rien aux façons des gens mal-élevés.

J'embrasse ton oncle et toi par-dessus le marché,

P.C.

PS : la duchesse de Rohan 35 boulevard des Invalides m'écrit qu'elle espère te voir. Vas-y un jour entre 5h et 6h.

Lettre de Paul à Jules, les 5 et 6 juillet :

J'envoie ce soir un long télégramme après ma conversation d'aujourd'hui avec Grey. Demande-le au Ministère.

Mon cher ami,

Jusserand m'a apporté ton paquet qui m'a paru des plus intéressants. Ton langage est celui du bon sens. J'étais et je suis encore d'avis que l'Angleterre et la France eussent dû envoyer là-bas des bateaux pour donner au public l'impression qu'elles se considéraient comme en droit de surveiller tout ce qui se passe au Maroc. Mais obtenir une mesure quelconque du cabinet libéral anglais est impossible. Il en a toujours été ainsi et du temps de Gladstone c'était exactement la même chose. Il n'y aurait rien eu d'excessif ni de provocant à dire que puisqu'on nous annonçait des menaces contre les Européens nous étions obligés de nous renseigner. La mesure était d'autant plus explicable que nous n'avons aucun moyen de communication avec Agadir.

6 juillet.

Fleuriau me lit une lettre de Taigny [...]. Il raconte une conversation avec toi d'il y a quelques mois où tu prédisais point par point ce qui arrivé. Mais il ne convient pas de triompher. Seulement Caillaux et de Selves et Faillères doivent savoir que tes avertissements n'ont pas manqué.

Sauf pour l'envoi du bateau l'attitude des Anglais est bonne ; la déclaration à l'ambassadeur d'Allemagne est sèche et précise. Ce qui touche le plus ici le vulgaire c'est l'idée du gouvernement allemand de causer à 3 sans l'Angleterre. Les Anglais nous demandent ce que nous voulons pour marcher avec nous. Caillaux me télégraphie qu'il ne peut être question d'un abandon quelconque au Maroc (port ou territoire). Alors reste un abandon ailleurs, au Cameroun par exemple, et un règlement d'intérêts économiques au Maroc (arrangement pour les chemins de fer – concession des mines du sud ?? on ne sait rien jusqu'à présent de ces mines qui ont tout l'air d'un prétexte).

Tu vas être chargé de demander à Berlin ce qu'on veut. C'est en effet aux Allemands [de] parler, mais il faut savoir aussi ce que nous voulons – et c'est difficile.

Tu te dis content de De Selves, tant mieux . C'est un homme très bien élevé et c'est grâce à cela qu'il s'est tiré d'affaire et n'a pas pris un air effaré.

On distingue ici un commencement de peur que nous ne nous arrangions directement avec les Allemands en sacrifiant les intérêts économiques de l'Angleterre au Maroc. On vient de me dire pendant que je t'écrivais que cette appréhension c'était manifestée hier dans les conversations de quelques députés. C'est excellent. Ces taupes ont besoin d'une excitant pour se réveiller.

Je t'embrasse,

P.C.

Lettre de Paul à Henri, le 7 juillet :

Mon cher fils,

Ta lettre hélas ! Me montre que tous ces petits personnages exclusivement occupés d'eux-mêmes sacrifieraient la France pour le moindre plat de lentilles à condition qu'ils fussent seuls à le manger. C'est pitoyable. S'il y a une valise pour Berlin tu peux y insérer ma lettre à ton oncle bien qu'elle soit sans importance, mais il aime à ce qu'on lui écrive.

Les Jusserand partent dimanche matin. J'ai ce soir pour eux un dîner de 18 personnes avec un tas de vieilles fées de leur connaissance, Lady [Bleumarhanet ?], Mme Waddington, etc.

Ici, le gouvernement n'est pas plus intelligent que le notre. Après avoir laissé passer l'occasion d'envoyer un bateau à Agadir, il se laisse aller à penser qu'un établissement commercial avec engagement de ne pas les fortifier pourrait être abandonné aux Allemands sur la côte marocaine. Est-il permis d'être plus stupide ? On ne sait vraiment où ces gens qui se mêlent de gouverner les hommes ont l'esprit. Nicolson seul a du bon sens ; il souffre autant que moi de cette déliquescence générale.

Jusserand n'a que l'Amérique en tête et porte moins d'intérêt qu'autrefois aux affaires européennes. Cependant depuis son arrivée il ne peut méconnaître l'engourdissement britannique.

[?] Robinson t'envoie de 2 lots de cartes postales.

Hier j'ai assisté pendant une heure au dernier grand bal de la saison chez Lady Salisbury et je me suis sauvé avant le souper. Maintenant, je n'ai plus à affronter que 3 dîners, puis ce sera le 14 juillet et le départ. Enfin !

J'espère qu'à Paris la chaleur est moins étouffante qu'à Londres où nous jouissons de 28 degrés au dessus de 0. Tout de même je préfère tous ces degrés à la pluie des années dernières.

Je t'embrasse,

P.C.

Lettre de Paul à Henri le 12 juillet :

Mon cher fils,

Mme Herbette, 130 faubourg Saint-Honoré, à qui j'avais envoyé un journal illustré du couronnement m'accuse réception et me dit qu'elle ne t'a pas vu depuis le retour de Londres. Je te conseille d'y passer. Soigne la femme de chef du personnel.

Ton oncle est en ce moment l'espoir de la France. On prétend tenir secrètes ses conversations avec Kiderlen et cependant *Le Matin* est plein de racontars qui viennent évidemment du Quai d'Orsay et qui sont en partie vrais. Tu ne m'as pas envoyé la copie de ses dernières observations.

Je ne suis pas absolument de son avis sur les avantages d'une conversation absolument en tête-à-tête. Le danger serait de donner raison à la fraction radicale de l'opinion anglaise qui conseille de nous laisser nous débrouiller tout seul sous prétexte que le Maroc est notre affaire. Nicolson, à cause de cela, tient à ce que son gouvernement soit associé à tout. M. de Selves à qui j'ai signalé ce point partage mon avis. Cela n'empêche pas l'entretien à deux mais nous tenons les Anglais au courant de tout.

Après avoir laissé passer la minute où il eût été possible d'envoyer des bateaux à Agadir on me demande maintenant si les Anglais veulent en envoyer un en même temps que nous et les Espagnols à qui l'on s'adresserait aussi. On veut aussi que Russes, Anglais, avec nous demandions à l'Allemagne le retrait de son « Berlin ». Tout cela est contradictoire, irréfléchi, c'est de l'Herbette combiné avec du Conti.

Au point où nous en sommes c'est à dire au début de pourparlers on ne peut rien faire sans tout compromettre.

Je partirai samedi à 2h20. Je n'arriverai donc à Paris qu'à 9h16 du soir.

Si ta soirée est occupée ne viens pas au devant de moi. Dis seulement à Justine de placer dans la salle à manger un petit pain et des confitures pour le cas où j'aurais faim en arrivant après mon léger dîner à Boulogne.

Je t'embrasse tendrement,

P.C.

Lettre de Paul à Jules, le 12 juillet :

J'ai reçu ton pli – très intéressant et en somme satisfaisant. On a beau dire c'est à Berlin que se [passerait ?] la vraie négociation. Le monde a les yeux sur toi et Mercadier qui arrive de Paris m'a dit qu'on manifeste la plus grande confiance en toi. Le bon [Franck Lacelles ?] avec qui j'ai dîné hier soir exprime les meilleurs espoirs.

Je serai à Paris samedi soir je verrai de Selves dimanche. Je voudrai aller faire ma visite à Loti, cent fois remise, entre le 20 et le 25. Je serai de retour à Paris le 26 prêt à rentrer ici suivants les circonstances ou à partir pour les Eaux-bonnes.

Il y a eu du flottement c'est vrai, mais il n'y en a plus.

Je t'embrasse,

P.C.

Lettre de Paul à Jules, le 15 juillet :

Mon cher ami,

Je serai à Paris ce soir, je verrai de Selves demain matin. Je compte partir mardi pour Rochefort où je suis attendu par Loti et revenir à Paris le 24. Je reprendrai la route de Londres le 25 car je renonce à prendre mon grand congé maintenant bien que ma présence ici n'ait pas grand utilité pour le moment. D'ici au 25, tu aurais peut-être quelque chose d'intéressant à nous dire.

Je retarderai ma saison d'Eaux-bonnes dont j'ai cependant besoin pour affronter l'[?] car je m'enrhume avec une trop grande facilité.

Je pense qu'Eugénie et Jacqueline sont encore à Kissingen.

Si tu dois venir à Paris à la fin du mois c'est-à-dire vers le 26 ou le 27 je t'y attendrais, mais tu ne viendras certainement que lorsque tu auras quelque chose à apporter et je doute que ce soit avant 15 jours.

Je t'embrasse,

P.C.

Lettre de Jules à Paul, le 16 juillet (43PAAP100) :

Mon cher ami,

Tu as probablement su au ministère où nous en sommes de la négociation d'Agadir : cela n'est pas bon et les Allemands ont les dents trop longues. Je t'envoie par le colonel Pellé, mon attaché militaire, qui va à Paris quelques documents.

Tu trouveras un télégramme A dans lequel je rendais compte de la conversation qui a véritablement été le début de la négociation. A la suite de ce télégramme j'ai reçu des instructions qui manifestaient la plus vive satisfaction à Paris.

Tu trouveras ensuite mon télégramme d'hier soir B, dans lequel je relate ma conversation d'hier. En réalité les Allemands ne veulent pas seulement une rectification de frontière comme ils le disaient d'abord ; ils veulent un bon accès à la mer. Ils nous livreront ensuite le Maroc pour y faire nos fantaisies. Delcassé disait la dernière fois que pour avoir notre liberté au Maroc, il fallait nous montrer large dans les compensations. Qu'appelle-t-il large ? Il s'en montre très hostile à l'octroi d'îles dans le Pacifique. Il paraît que nous y en avons beaucoup. Ne pourrions-nous pas en trafiquer quelques unes en laissant de côté celles que convoite l'Angleterre ? Peut-être pourrais-je reprendre l'abandon que nous avons faite de toute idée de ce côté dans la conversation du télégramme A.

La situation est si mauvaise que évidemment l'heure des responsabilités à sonné. Cruppi m'a écrit une lettre pour me dire qu'on lui avait dit que dans une lettre à de Selves j'avais parlé de sa

négligence et accusé son administration dans la question des chemins de fer. Comme il s'agit d'une lettre personnelle, à de Selves, ce ne peut-être que de Selves lui-même qui lui a parlé ainsi, mais je soupçonne plutôt son chef de cabinet qui me hait sans que je sache pourquoi. C'est une antipathie de nature. J'ai répondu à Cruppi par la lettre dont je t'envoie copie : elle est aimable, et même je lui fais jouer un rôle de prévoyance à propos des négociations que j'ai eues ici, qu'il n'a jamais joué, mais cependant cette lettre contient la vérité : les Allemands n'ont jamais rompu la conversation sur les chemins de fer – et j'ai fait pressentir l'affaire d'Agadir depuis 6 mois. Cela est bon à dire, car du tempérament dont est le jeune Herbette il serait capable de me faire tout peser sur le dos.

Quant à Regnault, je n'en entends plus parler. Cependant j'ai vu passer le bout de son nez : on m'a annoncé l'autre jour qu'on allait châtier les Zaers, et on m'a rappelé l'avis favorable que j'avais donné le 11 avril. J'ai répondu que depuis le 11 avril, il avait passé de l'eau sous les ponts et qu'il serait bon de surseoir à présent. Ces gens là s'imaginent que les choses n'ont pas de rapport entre elles, et qu'on peut faire sans inconvénient une expédition militaire au Maroc.

J'ai le cœur plein d'amertume. Je ne sais comment cela finira. Que cela finisse bien ou mal, j'ai grande envie de m'en aller. Nous ne pouvons plus servir avec les jeunes polissons qui nous mènent, et j'attends que tout soit fini pour en causer avec toi.

Je t'embrasse,

Jules.

Lettre de Jules à Paul, le 17 juillet (idem) :

Mon cher ami,

Je t'écris à tout hasard : je voudrais bien savoir où t'écrire à Rochefort. Sans doute, l'adresse « chez M. Pierre Loti » suffira. Puisque tu vas chez lui, porte lui donc, si tu en as un exemplaire, le volume qui contient la préface que j'ai mise à une édition américaine de *Pêcheur d'Islande*. Je crois qu'il ne l'a connaît pas. Je pourrais t'en envoyer un à Rochefort, si tu veux.

J'espère que d'ici 10 jours les choses auront fait quelques pas et que je pourrai aller jusqu'à Paris à la fin du mois. En tout cas, tout cela présage un bien mauvais été. Je t'écrirai pour te retenir à Paris si je juge mon voyage possible.

Les journaux de Paris sont insupportables : au Ministère, on est piqué que je m'en plaigne et on nous fait reprocher des indiscretions qui ne sont pas commises ici, car la plupart des nouvelles données sont inexactes. Tout cela est misérable et ridicule, mais il ne faut pas y penser.

Je t'embrasse. Embrasse Henri,

Jules.

Lettre de Paul à Jules 17 juillet :

Mon cher ami,

Tu n'as pas de valise cette semaine ; je ne peux donc que te donner signe de vie. J'ai reçu hier le pli apporté par ton attaché militaire et ce matin ta dernière lettre. Je pars demain matin à 9h. Je serai à Rochefort le lendemain jeudi à l'heure du dîner, je resterai chez Loti jusqu'au samedi dans l'après-midi sans doute j'irai faire une visite à la famille de Fleurian à La Rochelle et je reviendrai

par Tours et les châteaux de la Loire de façon à être de retour à Paris lundi 24 au soir. Je rentrerai à Londres le 25 à moins que ton arrivée ne soit imminente. Tu vois qu'il est inutile de m'écrire à Rochefort, j'y resterai trop peu. Je précipite mon retour parce que je vois qu'on a très envie que je reste à Londres en ce moment et que sans oser le dire on souhaiterait que j'y retournasses *illico* mais ma présence ne me semble pas utile cette semaine. Il convient de laisser se développer la situation.

J'ai vu de Selves dimanche matin, hier et je le revois cet après-midi. Je le trouve dans un excellent état d'esprit. J'ai vu Cr. [Cruppi] ce matin, il m'a dit qu'il avait reçu une lettre de toi. Cette lettre était bien. Mais ne laisse pas les correspondants de journaux écrire des choses comme celles qui se trouvent dans *l'Echo de Paris* de ce matin et dont on t'attribue l'inspiration. Ces retours sur le passé sont inutiles.

D'autant plus qu'il n'est pas vrai qu'on nous ait laissé faire nos chemins de fer militaires dans l'espoir d'un accord qui ne s'est pas réalisé, attendu que c'est par un accord spécial et conclu à la demande de Berlin que l'exécution de ces lignes a été confiée à la Société marocaine.

Je t'écrirai plus longuement quand j'aurai une occasion. Henri se réservant pour son congé ne vient pas avec moi à Rochefort ; il souffre toujours de névralgies. Il en est tout attristé ; il ne sait qu'y faire.

On raconte – mais qui le saurais jamais avant de l'avoir vu – que Roger [le fils de Jules] est en route. Nulle nouvelle de lui.

Tout tes télégrammes sont des plus intéressants. Ne t'occupe en aucune façon des bavardages qui te reviennent. Ne fais attention qu'à ce qui vient de moi. Tu es un peu énervé par la chaleur, ne t'abandonnes pas aux effets de cette saison fatigante.

Je t'embrasse,

P.C.

Je n'ai pas ici puisqu'elle à Londres, ta plaquette avec la préface sur Loti. Je la lui enverrai plus tard.

Lettre de Jules à Henri, le 20 juillet :

Mon cher enfant,

Je reçois un mot de ton père qui part pour Rochefort. Il m'écrit qu'il rentrera à Paris le 24 au soir et repartira le 25 pour Londres. Il y a une valise qui part le 24 à l'heure de Berlin ; je lui écrirai par cette valise. Je voudrais qu'il attendit ma lettre qui arrivera le 25 au matin avant de repartir pour Londres : peut-être lui demanderais-je de dire certaines choses à de Selves.

Ton père m'écrit qu'on m'attribue les indiscretions des journaux sur les affaires marocaines. Je suis surpris qu'il gobe ainsi ce que la bande de présomptueux, qui veut tout conduire répand dans les couloirs du Quai d'Orsay. Il m'écrit aussi qu'il n'est pas vrai qu'on nous ait laissés faire nos chemins de fer militaires dans l'espoir d'un accord sur les chemins de fer. Il se trompe et le mot espoir n'est pas juste. Les deux questions étaient fonction l'une de l'autre. Et sur ce point son erreur est absolue. Mais comme il voit par les lunettes que lui prêtent des aveugles, il n'est pas étonnant qu'il soit absolument dans le faux.

J'attends toujours des nouvelles et des instructions. Il est clair qu'ici tout traînasse. Les pêcheurs appellent cette manœuvre « noyer le poisson » et puis on attend le retour de l'Empereur. Tout cela me promet un été ennuyeux, mais il faut faire pour le mieux et se ficher du reste.

Je t'embrasse,

As-tu-lu la chronique politique de la *Revue des deux mondes* ?

Lettre de Paul à Henri, le 21 juillet :

Mon cher fils,

Depuis ma visite au mont Athos en plein mois d'août je n'ai pas eu aussi chaud. Tout en bas pays que borde l'océan est le midi à partir de la Loire, la lumière très douce, l'horizon pur et le ciel laiteux ressemblant à celui de Tunis, c'est charmant mais étouffant. En quittant Tours à 9h hier nous avons suivi la Loire et vu dans son eau le paysage de Touraine. C'est fin, blond, élégant, sans éclat, sans excès, avec des lointains clairs et des coteaux modérés, des arbres frêles et des eaux calmes qui s'étalent paisiblement vers le sable jusqu'au jour de l'inondation que jamais [en encore ?] temps l'on n'a pu endiguer, c'est très français.

Le château de Langeais est beau mais ennuyeux. Pourquoi l'Institut a-t-il accepté ce legs de M. Jacques Siegfried ? Celui d'Azay-le-Rideau est [délaissé ?] ; il apportait à l'État qui l'a acheté 200 000 francs parce que personne n'en voulait. Et cependant des propriétaires imbéciles dépensent des millions pour se faire construire des fausses demeures Renaissance. A Chinon, ville exquise, au bord de l'eau, c'était le marché sous les arbres on se serait cru dans une de ces jolies petites villes de l'Adriatique que nous avons visités l'an passé. En France, on trouve tout et bien mieux qu'ailleurs. La ville s'étage jusqu'aux ruines du château auquel on accède par une rampe un peu dure. De la chambre où Jeanne d'Arc a vu Charles VII pour la première fois quand elle l'a reconnu dans la foule de la cour il ne reste que la cheminée collée contre un grand mur et qu'on voit d'en bas, car tous toitures tout toiture et plancher s'est écroulé mais cette cheminée suspendue à 5 ou 6 mètre au-dessus de nos têtes est un souvenir touchant.

Nous sommes arrivés à Rochefort à 7h1/2. Le pays s'enlaidit à mesure qu'on se rapproche de la mer, il s'aplatit, les arbres disparaissent et avant d'arriver à Rochefort on suit pendant 10 kilomètres une route droite bordée de frêles arbres : on dirait une allée de cimetière. Rochefort est à vrai dire un cimetière de la marine et sans Loti il serait probablement délaissé, mais Loti aime la mort.

Il nous a reçu dans cette petite maison qui est la plus [?] habitation du monde. Dans cette petite rue, une maisonnette de province avec sa porte bâtarde et ses deux fenêtres. Un vestibule exigü avec tout juste la place pour prendre son chapeau et poser sa cane, un salon rouge confortable de dimension raisonnable et là une petite vieille à cheveux gris sourde comme un pot et à moitié aveugle, c'est Mme Loti, elle a dû être jolie et elle a fort bonne façon, elle doit approcher de sa soixantaine. Rien d'étrange comme de voir Loti dans ce ménage si différents des ménages exotiques qui ont occupé sa vie. Il est d'ailleurs plein d'attention pour sa femme. A côté du salon rouge, un salon bleu ciel plus clair et plus grand. C'est déjà un étonnement qu'une aussi grande pièce dans cette grande maison, mais le mystère ne commence qu'au-delà.

Le salon bleu s'ouvre sur un hall immense, c'est la salle à manger, une salle XVe siècle dans un immense château avec de belles tapisseries sur les murs, une cheminée monumentale, des crédences, et partout des escaliers qui escaladent les murs, le plafond à une grande hauteur est à [?]. Le salon rouge s'ouvre sur des petites salles obscures bourrées de tapis, d'armes, de meubles anciens. J'ai vu un salon turc que je n'ai plus retrouvé depuis. Loti pour me conduire à ma chambre m'a fait grimper dans une salle XVe siècle à ogives avec un trône fleurdéliné au fond. Ce sera mon cabinet si je veux écrire et c'est là devant la cheminée dont je t'envoie l'image que je griffonne cette

lettre. Dans cette salle, un escalier en bois conduit à ma chambre où je [?] dans un lit monumental italien du 16^e siècle.

Osman le faux turc, le marin d'Hendaye à tête de mamelouk est à mon service. Dans cette maison pas de sonnettes, pas d'électricité, des veilleuses partout ou du moins dans quelques chambres car souvent dans les escaliers, les corridors et certains passages il faut marcher à tâtons et la main rencontre les objets les plus inattendues, un casque, un masque japonais, une vierge en bois. Osman me dit très tranquillement : « Si monsieur a besoin de moi, il m'appellera par la fenêtre ».

Après dîner nous montons dans la mosquée par un autre escalier, c'est au moins le G que je pratique depuis que je suis ici et il y en a d'autres. Cette mosquée n'est pas du toc, le miral, les faïences, les bois viennent presque entièrement d'une mosquée de Damas qui venait brûler lorsque Loti passait par là et dont il a acheté les débris. On y voit de faux turbés avec leurs enveloppes authentiques et de vraies momies. Les turbés sont vides mais les momies sont là dans leurs bandelettes. Sur un des côtés la pierre tombale d'Agyadé devant laquelle brûle jour et nuit une veilleuse. Loti raconte qu'il a rapporté cette pierre en la remplaçant là-bas par une toute pareille – qui saura jamais ce qu'il en est ? Il ne le sait pas lui-même.

Cette mosquée est hantée, Loti y a fait coucher un officier de ses amis qui est parti le lendemain épouvanté et n'a jamais voulu dire ce qu'il avait vu. Une fois Loti, qui verrouille lui-même tous les soirs cet endroit funèbre et dont la chambre est voisine, a entendu 3 coups distinctement frappés à sa port, pendant plusieurs mois, le matin sur le marbre on distingua les traces d'un pied de femme. Loti en fit l'empreinte ; à partir de ce moment, il n'y eût plus de traces. Il me raconte ces histoires quand tout le monde est parti, dans la demi-obscurité des veilleuses du miral, il déclare qu'il ne croit pas au surnaturel mais tout de même il est convaincu que sa mosquée a quelque chose d'extraordinaire : « Ce plafond est celui de la mosquée de Damas, il a écouté pendant des siècles tant de prières et de lamentations qu'il fait descendre sur nous quelques mots ».

Mais il est l'heure d'aller se coucher. Pour m'éviter du chemin, il me propose de me conduire à ma chambre par un passage secret. Nous grimpons quelques marches, nous laissons tête pour entrer dans une sorte de niche, à droite une porte fermée. Loti frappe : « Osman, m'entends-tu ? » Osman répond de loin. La porte s'ouvre, encore des marches, puis un passage étroit en pente dans le mur, on se croirait à Venise au temps du conseil des X, et enfin nous arrivons à une sorte de balcon sur la chambre où j'écris en ce moment. C'est vraiment fort amusant, et ce qu'il y a de plus drôle c'est la sincérité de Loti. Il vit dans un rêve, il joue à cache-cache avec lui-même et il a la même bonne foi que les enfants dans leurs jeux.

Je t'embrasse mon cher fils et je te regrette,

P.C.

Lettre de Paul à Henri le 24 juillet :

Mon cher fils,

Je prends le train de 4[h] pour Londres. Ce n'est pas bien nécessaire mais c'est pour faire plaisir à M. de Selves parce que Bertie est à Londres et que Nicolson désire causer avec lui et avec moi.

Les Anglais sont partis comme des fusées à l'idée que Kiderlen désirerait tout le Congo français avec les droits qui peuvent en dériver sur le Congo belge.

Ce dernier point n'était peut-être pas dans la pensée de Kiderlen mais je l'ai formulé à Bertie mardi dernier et sa dépêche à tout allumé.

Il avait été convenu que les pourparlers demeureraient secrets, c'est donc une inconvenance d'avoir parlé mais l'indiscrétion a eu pour résultat de réveiller les Anglais, il ne faut pas le regretter.

Kiderlen après avoir jeté feu et flamme s'est calmé et il a eu une nouvelle concertation avec ton oncle qui d'ailleurs ne s'est pas laissé intimider et lui a répondu sur

[page manquante]

au Quai d'Orsay sur lui sont excellentes.

3°- que je ne trouve pas la situation mauvaise.

4°- que de Selves est bien, qu'il a de la souplesse et du sang-froid.

5°- qu'il [Jules] ne s'énerve pas et pèse bien tous ses télégrammes dont on retourne tous les mots pour en dire des conclusions pessimistes ou optimistes qui souvent n'y sont pas.

Tu lui enverras ta lettre par la valise. Je ne lui écris pas aujourd'hui car je n'ai pas le temps.

Je t'embrasse tendrement,

P.C.

Lettre de Paul à Henri, le 25 juillet :

Mon cher fils,

J'ai été fort ennuyé de quitter Paris sans te revoir mais il était visible que de Selves brûlait, sans oser le dire, du désir de me voir ici. Je reconnais qu'en ce moment ma présence est utile et que Grey me dit des choses qu'il ne dirait pas à Doeschner. Je ne suis pas mal impressionné. Je saurai demain par la communication de la dépêche de ton oncle si dans son dernier entretien Kiderlen a molli. Il a dû être impressionné de l'attitude des Anglais ; sur la foi des renseignements de son ambassade à Londres et surtout de Kuhlmann il a dû croire que jamais Lloyd Georges et les radicaux n'embrasseraient la trompette patriotique et qu'ils nous laisseraient nous débrouiller tout seuls. Je suppose donc que leur déception va les amener à continuer les pourparlers.

Cependant il y a ici, chez certains esprits, et Grey lui-même me l'a laissé voir, l'idée que les Allemands se sentent maintenant en état de lutter et de vaincre sur terre et sur mer la France et l'Angleterre. Je ne partage pas absolument ces appréhensions ; je crois l'Empereur désireux de maintenir la paix et son retour précipité à Berlin amènera probablement une détente.

La dépêche de ton oncle qu'on possède à Paris maintenant nous donnera la clef de la situation.

A cette grosse affaire se joue ici le conflit aigu de la chambre des Lords. Les conservateurs se divisent en 2 camps, les vieux *torys*, les [?], sous le commandement de Lord Halsbury, l'ancien lord chancelier qui a 87 ans mais qui n'en est pas moins bouillant, veulent tout casser, ils mourront sur leurs banquettes curiales plutôt que d'admettre la moindre compromission.

Les arrivistes et les libéraux raisonnables Lansdowne et Balfour se résignent à l'acceptation du *Parlement Bill* mais ils ne forment pas la majorité du groupe conservateur. Scène terrible hier au soir à la chambre des Lords. Espérons que ces drames ne détournera pas les esprits du Maroc.

On m'a envoyé à Paris *La revue des deux mondes* du 15 juillet. Je ne l'ai pas vue. Cherche-là et renvoie-là à Londres. Regarde dans *L'Illustration* le curieux portrait de ton oncle avec Kiderlen. Que devient Roger ?

Doeschner va partir. Si je suis obligé de rester plus que je ne le crois, j'ai dit à Doeschner de revenir le 5 août, j'irai passer 4 ou 5 jours à Dieppe pour respirer. Tu viendrais m'y rejoindre.

Je t'embrasse tendrement,

P.C.

Lettre de Paul à Henri, le 27 juillet :

Certainement mon cher enfant, il faut faire ce voyage. C'est une chance. Mais tu sais qu'à Pétersbourg il fait horriblement chaud l'été, [assure]-toi d'effets d'été.

Voici une lettre pour ton pauvre oncle qui doit être bien agacé.

Je t'embrasse tendrement,

P.C.

Lettre de Paul à Jules, le 27 juillet :

Mon cher ami,

Henri que te porte la valise te remettra cette lettre. J'aurais voulu y joindre la copie des derniers télégrammes que j'ai adressés à Paris aujourd'hui et hier sur les conversations de Metternich avec Grey mais Doeschner craint de confier ces documents à la Poste. D'ailleurs, le ministère t'enverra sûrement mes télégrammes. Et puis, j'ai prié Grey de dire à Goschen de te faire lire le compte-rendu de l'importante conversation qu'il a eu hier avec mon collègue d'Allemagne.

Celui-ci est venu le trouver avec 2 papiers qu'il lui a lus, l'un disant que le discours de Lloyd Georges était un acte comminatoire contraire à la dignité d'un grand pays. L'autre que si les pourparlers avec la France échouaient l'Allemagne réclamerait le retour au *statu quo*, qu'elle repoussait l'idée d'une conférence et que, signataire de l'Acte d'Algésiras elle avait le droit de l'interpréter et d'agir seule pour la défense de ses intérêts ce que cela fut ou non agréable à la France.

Ce ton déplaisant, dit Grey, ce ton d'ultimatum était très différent de celui de Kiderlen avec toi dans ton entretien le plus récent dont j'ai reçu la relation ce matin et que j'ai fait lire au Foreign Office. Grey pense qu'on a voulu inciter l'Angleterre à nous donner des conseils de modération et d'accommodement, c'est l'ultimatum par intermédiaire.

Nous avons retourné la situation avec Grey et Nicolson. Si les pourparlers échouent voilà les Allemands installés à Agadir et dans le Sous. Il est vrai que nous pouvons nous y installer à côté d'eux mais ils ne se borneront peut-être pas à Agadir, ils pourront s'attribuer d'autres morceaux du Maroc. Si nous le supportons, c'est la déchéance. Si nous regimbons, c'est la grande aventure.

Donc, il faut que les pourparlers aboutissent.

Les Allemands demandent toute la bonne partie du Congo. Pourquoi ? Pour avoir accès à la mer et pour atteindre le Congo belge. Kiderlen déclare qu'il n'a jamais voulu revendiquer notre droit de préférence, c'est possible mais le jour où le Congo belge se liquidera, le gros voisin aura de fait un droit de préférence.

Nous ne pouvons nous laisser couper de la mer mais nous pouvons laisser aux Allemands une bande de territoire et Libreville. Je dis Libreville parce qu'il paraît que cela ne vaut pas grand-chose et que le vrai port, le seul est au cap Lopez que nous garderions.

Je l'ai écrit à de Selves en lui disant que Grey se demandait pourquoi il avait refusé sans discussion le Togoland qui a son mérite.

Il y a donc matière à négociation et il faut faire pour le mieux sans se préoccuper des criailleries.

de Selves à la plus grande confiance en toi. Ta situation est excellente. Difficile, je le sais, hérissée d'épines, mais cela c'est la rançon de l'honneur. Nul autre que toi ne pourrait tenir tête à Kiderlen.

Tout ce que tu as écrit à de Selves sur la conférence je le lui ai à peu près dit et je l'ai répété à Caillaux. Donc plaignons-nous que les Allemands nous ferment cette porte de sortie, accusons-les de tout ce que nous voudrions mais ne considérons pas leur refus comme un désastre.

J'aurais voulu attendre ta valise jusqu'à mardi, mais de Selves avait tellement envie de me voir partir lundi que je me suis mis en route par la gare du Nord à 4h, pendant qu'Henri arrivait à la même heure par la gare de l'Ouest.

Mon impression est qu'il est très difficile mais pas impossible d'arriver à un accord si nous donnons l'accès à la mer par le Congo. Le nord du Cameroun importe peu mais le Togo serait de quelque intérêt.

Tu dois t'énerver un peu tout seul à Berlin par cette chaleur. Tu ne peux imaginer ce que j'ai trouvé à Rochefort. 39 degrés, c'est le coin le plus chaud de France. J'ai fait une excursion trop rapide, 5 jours en auto. C'est excessif. Je reste ici jusqu'à nouvel ordre ; quand prendrai-je un congé ? Je ne sais. Toi non plus. Mais tu es plus à plaindre que moi.

Je t'embrasse,

P.C.

Lettre de Paul à Jules, le 29 juillet :

Mon cher ami,

J'ai reçu ta lettre ce matin. Il faut être sans nerfs en ce moment ; toi et moi sommes seuls capables de maintenir les gens dans une ligne raisonnable. Le directeur du crédit lyonnais à Londres, M. Karminski part pour Berlin mercredi ; je lui confierai un pli. C'est comme son nom l'indique, un Polonais mais il est sujet allemand. Il n'en ai pas moins in des membres de notre colonie en sa qualité de chef d'un établissement français. Je l'ai toujours trouvé plein de sens et très dévoué. Reçois le très aimablement. Il pourra te donner des indications sur les impressions du monde financier à Berlin.

Tu as dû voir Henri hier au soir ; je lui avais envoyé une lettre pour toi. Il repassera par Berlin le 6 ou le 7 et sera à Paris le 8 août. J'irai le voir ce jour-là à Paris, si je peux. Tu pourras donc le charger de tes communications pour moi.

Je t'embrasse de tout mon cœur,

P.C.

Lettre de Jules à Paul, le 29 juillet (43PAAP101) :

A Paul,

Je reçois des dépêches et des télégrammes au sujet des tarifs conventionnels qu'on accorderait aux Allemands au Tchad , comme si on leur donnait la lune. A Paris, on n'a plus aucune

justesse d'esprit et l'influence des gens de bourse fait qu'on attribue beaucoup d'importance aux concessions éco. Ici, il s'agit d'une question politique et après l'intervention de l'Angleterre d'une question de prestige. Voilà ce que la Presse parisienne et, je le crois, le gouvernement ne comprennent pas. A Ems aussi il ne s'agissait plus que d'une question de prestige. Je ne crois pas à la guerre, mais je crois que le Maroc est perdu ou que nous serons un peu humiliés pour l'avoir.

Lettre de Paul à Jules, 30 juillet :

Mon cher ami,

M. Martin Franklin qui vient d'être nommé conseiller de l'ambassade pour l'Italie à Berlin et qui va être chargé d'affaires en l'absence de Pansa me demande de te le recommander.

C'est sans doute Pansa qui l'a demandé.

Il est Savoisien, ce qui explique la couleur peu italienne de son nom. Il a toujours été en excellents termes avec l'ambassade de France. Je le crois intelligent et bien intentionné. Est-il sûr ? On ne peut jamais répondre de rien mais les Savoisiers sont généralement plus sûrs que les Italiens, surtout que ceux du midi. Le fait que Pansa en fait beaucoup de cas est à l'éloge de Franklin.

C'est un bon valseur et il s'est assuré ainsi une très bonne situation dans le monde. Il était invité partout. La jeunesse française ne danse plus et nos secrétaires s'étonnent de n'être invités nulle part. Ils ne comprennent pas leur inutilité dans des réunions mondaines.

Je n'ai eu qu'un valseur auprès de moi depuis 12 ans. C'était de Segnes. Aussi avait-il une excellente position dans la société de Londres.

Franklin est assez lié avec Fleurian à qui il a dit que ne connaissant rien des choses et du monde de Berlin il serait heureux d'être piloté par toi. Il est toujours bon d'exercer une sorte de patronage sur les secrétaires étrangers.

Je t'embrasse,

P.C.

Seconde lettre de Paul à Jules, le 30 juillet :

Mon cher ami,

J'ai reçu ce matin ta lettre d'hier avec la copie de ton grand télégramme de la veille, sur ta dernière conversation avec Kiderlen.

Oui nous sommes entre les mains d'incompétents et d'ignorants. de Selves écrit tous ses télégrammes lui-même, immédiatement, souvent sans réflexion et sous l'impression du moment. Il ne faut pas s'en émouvoir et il faut lui montrer le péril de trop de hâte. Tu l'as fait pour le Togo ; je l'ai fait pour l'empêcher de persister dans son idée de dire le dernier mot ; comme si l'on pouvait jamais dire soi-même le dernier mot quand il s'agit de choses si graves. Il se rend d'ailleurs aux obligations mais il est clair qu'il est nerveux, impressionnable et impatient.

Peu après avoir reçu ta lettre j'ai vu arriver Nicolson avec un long télégramme de Bertie qui avait vu de Selves hier matin et qui avait entendu de sa bouche le récit de ton entrevue du 28.

Bertie, comme Nicolson et comme moi-même, a conseillé à de Selves de ne pas rompre. Son idée est que si demain Kiderlen te signifie que l'Empereur lui a prescrit de maintenir la demande intégrale du Congo tu devrais simplement répondre que tu prendras les instructions de ton gouvernement, qu'ensuite si Ed. Grey pourra proposer la conférence, que si elle est repoussée on

examinera si l'on doit envoyer des bateaux à Agadir et débarquer, on pourrait associer l'Espagne à cette démonstration.

de Selves demande si l'on ne pourrait commencer par envoyer des bateaux. Nicolson adopterait volontiers la procédure proposée par Bertie.

J'ai envoyé à de Selves ce compte-rendu d'une conversation de Grey qui nous conseille de parler avec les Allemands de protectorat en leur offrant de grosses compensations. Je t'envoie la dépêche qui malheureusement est bien illisible.

Nicolson n'est pas d'avis de parler de protectorat. Nous, non, mais si Kiderlen en parle. Il t'en a déjà parlé mais un peu en l'air.

Je t'envoie une botte de télégrammes et lettres parce que le Quai d'Orsay après avoir pendant si longtemps abusé des communications les ménage trop et les fait souvent de manière incomplète ou inexacte.

Les Anglais sont très biens. Ils se sont tus sur la démarche de Metternich relative au discours de Lloyd Georges et Grey n'a pas consenti à me laisser prendre note de la partie de son télégramme à Goschen y relative. A-t-il tout dit à Goschen ? Voici, d'après Nicolson, ce qui s'est passé :

En venant déclarer à Grey que son gouvernement ne voulait faire aucune déclaration au sujet d'une éventualité de débarquement à Agadir, Metternich a dit que ce refus se justifiait par le ton du discours de Lloyd Georges que le gouvernement allemand considérait comme contraire à sa dignité et il a demandé si le chancelier de l'Échiquier avait parlé au nom du cabinet.

« Je considère moi-même le ton de notre conversation comme contraire à la dignité du gouvernement britannique, a répondu Grey, et je n'ai aucune explication à vous donner. »

Cette raideur a amené la démarche adoucie du 27 juillet.

En lisant ta dépêche, que bien entendu je suis censé ne pas lui avoir communiqué ni même avoir reçue, Nicolson m'a dit :

« Il n'y a qu'un espoir, c'est l'Empereur et Bethmann-Howeg mais Kiderlen, qui s'il est lâché sera très atteint, est capable de jouer des susceptibilités impériales et si l'amour-propre s'en mêle, l'affaire deviendra très sérieuse. »

Je vois demain Grey et je compléterai cette lettre s'il a du nouveau.

Restons, toi et moi, très calmes au milieu de l'agitation qui règne chez nous. Nous sommes seuls en état de donner à de Selves une direction raisonnable.

Mon secrétaire Thierry, dont le père est député, me dit que M. Caillaux est pour un arrangement et que de Selves casserait volontiers les vitres. Ce sont les bruits du monde politique à Paris. Il est clair qu'au Quai d'Orsay on prend des airs de défi assez ridicules, mais bien qu'il soit du midi et peut-être à cause de cela, de Selves est capable d'évolution. Le dernier télégramme de lui que je t'envoie montre une certaine prudence.

Henri sera de retour à Paris le 8 ; tu l'auras revu. Pour ne rien perdre de son congé, il partira aussitôt pour les Pyrénées. Comme je ne l'ai pas aperçu à mon dernier passage

[page manquante]

possible que, de même qu'à Algésiras l'Empereur fatigué a prescrit d'en finir, il se pourrait qu'il ait dit à Kiderlen de traîner et de trouver une porte de sortie. Mais il est inutile de dissenter sur des suppositions alors que tu sais déjà peut-être à quoi t'en tenir.

Je n'explique que par des indiscretions de financiers l'optimisme excessif de la presse française qui a l'air de considérer l'affaire comme terminée. Il faudra déchanter s'il y a un arrêt. En tout cas, nul ne peut mieux que toi tirer de cette mauvaise affaire un parti à peu près acceptable et chacun te rend justice. Cause beaucoup avec Goschen qui écrit ici tout ce que tu lui dis.

Je t'embrasse de tout mon cœur,

Les journaux allemands ont l'air de prendre le discours d'Asquith pour un recul sur celui de Lloyd Georges, ce qui n'est pas le cas, c'est au contraire une confirmation mais, comme je le disais ce matin à Nicolson, si ce mensonge leur fournit un moyen de sauver leur face laissons-les faire. Cela nous est égal. Il importe de sortir du défilé.

Lettre de Paul à Jules, le 15 août :

Mon cher ami,

Je pense comme toi qu'il serait bon de nous rencontrer à Paris et de voir ensemble de Selves. Je viens de télégraphier pour te demander quand tu pourras te trouver à Paris, le mieux pour moi serait d'y arriver lundi soit le main, soit le soir. Si tu ne peux arriver lundi arrive mardi. Je t'attendrai tant qu'il faudra mais comme Paris est inhabitable par cette chaleur je retarderai mon arrivée si tu retardes la tienne. Tes projets sont bons, ils sont écrits en français et ils disent tout ce qu'il faut dire. Celui que m'a envoyé de Selves hier matin par courrier spécial en me priant de le faire lire à Grey est inepte. Il doit sortir de la collaboration de Conty et de Regnault. Je t'envoie un télégramme et une dépêche d'un ton peut-être un peu vif que j'ai adressés dès hier à de Selves où je ne ménage pas les critiques. Je ne peux parler de tes projets puisque je dois les ignorer jusqu'à notre rencontre à Paris.

Ton télégramme annonçant l'étude par l'état-major allemand d'un projet de débarquement à Agadir a mis de Selves en l'air. Il me l'a envoyé en me priant de voir aussitôt Grey et de m'entendre avec lui pour l'envoi éventuel de bateaux à Agadir.

Grey m'a demandé à réfléchir et je le verrai demain mercredi.

J'ai écrit à de Selves que l'état l'étude d'un débarquement ne signifiait pas nécessairement qu'on eût l'intention de débarquer. Il est naturel que l'état-major allemand se prépare pour le cas où les pourparlers n'aboutiraient pas de même qu'à Londres et à Paris les états-majors doivent prévoir des éventualités de guerre. C'est donc une hypothèse, mais une hypothèse qu'il faut envisager. Seulement si les Allemands débarquent nous devons débarquer aussi et du [?] naîtra le conflit. Cela prouve qu'il faut mener nos pourparlers avec assez de prudence et de dextérité pour qu'ils aboutissent et surtout qu'il importe d'éviter tout ce qui pourrait faire tourner l'affaire en questions d'amour propre ou de dignité. J'ai conclu en disant qu'il était nécessaire de causer et de reprendre le projet d'accord et j'ai demandé à de Selves de te convoquer pour lundi, mais si cela t'arrange mieux pour mardi ne crains pas de le dire.

Ce qui dénote l'agitation qui règne à Paris depuis ton télégramme c'est qu'hier au soir j'ai reçu de Selves un télégramme effaré me disant que son collègue de la marine lui dit qu'il n'y a pas d'entente avec l'Amirauté et qu'au cas d'une action commune Douvres et Calais peuvent se nuire au lieu de s'appuyer, etc, etc.

Enfin tu vois qu'on est là-bas très énervé.

Ici j'ai trouvé Grey soucieux. Ce qui ne l'empêchera pas de partir jeudi pour 3 semaines de sorte que Nicolson étant en route de son côté il n'y aura plus personne au Foreign Office.

Je connais la cause de sa préoccupation. Il a vu le général French, généralissime de l'armée anglaise, arrivant de Berlin après avoir assisté à des manœuvres. C'est un brave homme, très dévoué à l'entente avec la France et très instruit. L'Empereur Guillaume a longuement causé avec lui : « Vous êtes les alliés de la France, lui a-t-il dit, je vous demande donc votre parole de ne pas communiquer aux Français vos impressions sur ce que vous verrez ici. » French, sans donner sa parole, a dû cependant faire un signe d'acquiescement et n'a pu parler librement avec mon attaché militaire à son retour. Cependant il lui a dit qu'il avait été frappé de la confiance des officiers

allemands dans la force de leur armée. Ils considèrent une guerre avec la France comme une promenade, c'était ainsi en 1813 et comme le faisait observer le général French avec philosophie, c'était ainsi en Angleterre au moment de la guerre du Transvaal. On croyait aller à Pretoria avec 2500 hommes. On a dû y aller avec 250 000.

Il n'en ai pas moins vrai que d'après le général anglais on repère au milieu des officiers allemands une atmosphère de guerre.

L'Empereur au cours de leur entretien a dit que la France avait déchiré l'acte d'Algésiras et que l'Allemagne avait repris au Maroc sa liberté d'action.

Ces propos ont dû émouvoir Grey et Haldane.

Mon attaché militaire a fait observer à French que les officiers allemands parlaient en militaire et que l'Empereur exagérait sans doute l'expression de sa confiance dans sa force pour impressionner le gouvernement anglais.

Toujours est-il qu'il règne à Berlin une certaine ardeur guerrière. T'en aperçois-tu ?

Je ne crois pas que ni l'Empereur ni Kiderlen cherchent le conflit. Je ne pense pas que la masse du peuple allemand le désire car il y a trop d'intérêts en jeu et trop de risques à courir dans une conflagration générale. Le monde des affaires si puissant en Allemagne ne peut que la redouter mais il faut craindre que par leur bluff les Allemands n'excitent l'amour-propre français, que notre presse n'adopte un ton blessant et qu'on en arrive à des provocations.

L'attitude de Kiderlen peut s'expliquer comme tu le dis par un peu d'embarras et de lassitude, par le désir de ne pas faire un pas sans l'autorisation de l'Empereur. Elle peut aussi avoir pour motif le désir de nous lasser, de nous obliger à rompre nous-mêmes les pourparlers et de s'autoriser de cette rupture qu'on nous imputera pour faire le coup d'Agadir. Il importe donc de continuer à causer sans perdre un instant patience et de proposer quelque chose d'acceptable. Le projet [de] de Selves ne l'est pas et c'est pour cela qu'il nous faut absolument nous rendre à Paris.

Dans tes lettres ou tes conversations, ne prononcent jamais les noms de Regnault, d'Herbette ou de Conty, c'est inutile. Tu as l'air de faire une question de personnes et les personnes ne sont rien dans de pareilles affaires.

Mercadier qui vient de déjeuner avec moi me remet les documents ci-joint qui lui ont été donnés par M. Rabot secrétaire de la société de géographie, son ami. Les épreuves imprimées sont celles de 2 articles qui devaient paraître dans le bulletin de la société et que M. Rabot a retirés provisoirement pour te permettre de t'en servir. Je ne sais s'ils peuvent t'intéresser, ne les ayant pas lus. On y parle de la région de la Sangha et de l'Oubanghi.

La lettre sur le Togo est importante parce qu'elle établit que cette possession ne peut être exploitée que par l'ouest ou l'est, c'est-à-dire que les Allemands ne peuvent pas en tirer parti sans s'adresser à nous ou aux Anglais. Cet argument pourra te servir au besoin.

Je t'embrasse de tout mon cœur,

P.C.

Seconde lettre de Paul à Jules, le 15 août :

Mon cher ami,

Je croyais que la valise anglaise partait aujourd'hui mais elle ne part que demain mercredi de sorte que tu ne recevras que jeudi un petit pli avec une lettre de moi. Je te redis ce que je t'écrivais dans cette lettre au sujet de notre rencontre à Paris. Je désire savoir exactement quand tu pourras venir afin de régler nos mouvements en conséquence car je veux éviter de rester inutilement à Paris pendant cette chaleur.

Si tu peux y arriver lundi matin j'y serai dimanche soir. Si tu dois y arriver lundi soir j'y serai lundi à midi. Si tu n'arrives que mardi je reculerai d'autant mon arrivée. C'est pour avoir une indication à peu près précise que je t'ai télégraphié.

Mais je sais que tu n'es pas maître de toi et que jusqu'au dernier moment tu n'es sûr de rien. Il est possible que de Selves te convoque pour lundi, c'est un jour dont je lui ai parlé, il ne faut pas te gêner pour lui dire que tu ne peux pas et lui indiquer un autre jour.

J'ai l'intention de partir pour Dieppe vendredi soir car Grey aura quitté Londres jeudi et Nicolson est en route depuis longtemps. C'est donc à Dieppe 58 rue Aguado qu'il faudra me télégraphier samedi ou dimanche si tes projets ne sont pas arrêtés avant.

J'avais le désir de partir lundi ou mardi soir pour les Eaux-bonnes mais tous mes projets sont subordonnés aux tiens.

Je t'embrasse,

P.C.

J'ai reçu une lettre de F. Dreyfus, je lui ai répondu.

Lettre de Paul à Jules, le 17 août :

Mon cher ami,

J'ai reçu le pli de Flury-Hérard. Il est nécessaire que tu viennes à Paris pour mettre tout au point, choses et gens. D'ici là, reste imperturbable. Je t'ai télégraphié que j'arriverais à Paris dimanche soir. Je pense que tu arriveras lundi matin, je t'attendrai chez moi à moins que je n'ai reçu de toi un télégramme disant que tu n'arriveras que lundi soir. Il vaudrait mieux arriver lundi matin parce que je serai sans doute obligé de rentrer à Londres le mercredi et que nous n'aurons que deux jours à passer ensemble. En outre, je ne peux avoir de conversation utile qu'en ta présence. Tu pourrais même arriver dimanche soir si tu n'es pas d'empêchement.

Comme il n'y a plus un chat ici et que je n'y fais rien je partirai demain vendredi pour Dieppe où je resterai toute la journée de samedi et dimanche jusqu'à 4h.

C'est là qu'il faut me télégraphier au disant seulement : lundi matin ou lundi soir.

Je reçois de Marie Chaligny une lettre disant que Mlle Robert s'affaiblit beaucoup. Ces sœurs prévoient un dénouement prochain et veulent être parées à tout événement. J'ai répondu qu'on l'inhumerait dans notre caveau de famille où il y a 3 places qui ne seront jamais occupées. Il est inutile de laisser ces cases vides.

Henri est parti pour les Pyrénéens afin de m'attendre il a passé par Luchon qu'il ne connaissait pas et il sera demain aux Eaux-bonnes ; je devais l'y rejoindre le 22. Mais je ne fais plus de plans.

Je t'embrasse de tout mon cœur,

P.C.

Ma vive critique a ému et l'on m'a dit que ce n'était qu'une pièce à consulter ; on m'a demandé un morceau de ma composition. Rien ne vaut les tiens que je dois ignorer, j'ai donc envoyé quelque chose d'informe. Cela prouve qu'il ne faut pas prendre très au sérieux ce qui crient cette officine.

Lettre de Paul à Henri, le 22 août :

Mon cher fils,

J'ai reçu hier ta lettre du 19. Il est clair que tu n'avais plus le temps de demander un sursis et que le retard de mon départ pour les Eaux-bonnes devrait changer tout. Quand partirai-je et pourrai-je partir ? Je l'ignore. Ton oncle est arrivé hier à Paris très reluisant de santé et de bonne humeur malgré tous ses tracasseries. Les esprits sont très montés là-bas et ils se montent ici. J'espère qu'après une nouvelle série d'émotions désagréables on s'arrêtera au bord de l'abîme et l'on finira par s'arranger. Mais la campagne des journaux pangermanistes contre Guillaume II continue et peut lui faire perdre la tête. On l'appelle le « valeureux poltron ». L'Impératrice a dit à quelqu'un qui l'a répété à ton oncle que si cela continuerait on le forcerait à faire la guerre bien qu'il désire passionnément la paix.

Hier matin, à 8h1/2 chez Caillaux, à 9h1/2 chez Delcassé, à 10h1/2 chez de Selves jusqu'à près de 1h. Dans l'après-midi chez le même de Selves de 5h à 8h avec ton oncle, Barrère et tutti quanti. Ce matin 9h1/2 chez Caillaux avec Delcassé, Messimy, Cruppi, ton oncle, Barrère, Bapst. On a lu, relu, touché et retouché un projet d'accord que nous avons mis sur pied hier. C'était à se pendre. Cet après-midi, on se réunit encore ainsi je pars à 4h.

La chaleur est très orageuse ; hier l'averse a été violente mais n'a pas rafraîchi le temps. Si je suis obligé de rester à portée de Paris j'irai à Dieppe mais j'avoue que Dieppe m'ennuie avec son monde toujours en [?] et en papotage. Seulement j'y trouve un asile et je peux d'un saut être ici ou à Londres.

Je relis ta lettre. Je crois que tes idées sur la jeune personne ne peuvent changer. C'est un malheur mais ce serait un plus grand malheur d'épouser une femme que tu ne pourrais pas aimer.

Je t'embrasse tendrement,

P.C.

Roger est arrivé avant-hier soir. Il part pour [déchiré].

Lettre de Paul à Henri, le 26 août :

Mon cher fils,

Cette lettre te trouvera sans doute encore à Paris car j'imagine que vous ne partirez que lundi en manœuvre. Je suis arrivé à Paris hier au soir. Temps nuageux, lourd, légère encore, petite houle mais belle traversée.

Ton pauvre oncle a été près d'un dérangement accompagné de fièvre ; Poncet qui se trouvait à Paris et qui l'a vu hier lui a conseillé de se purger et de rester tranquille. Il avait cependant chez lui quand je suis arrivé un rédacteur du *Temps* et ce matin à 9h1/2 il était chez M. Caillaux. Mais ce dernier partant pour Dinard l'avait mandé.

Kiderlen se promène à Chamonix ; il ne rentrera pas à Berlin avant jeudi. Le vendredi 1 septembre et le samedi 2 on célèbre l'anniversaire de Sedan ; ce ne sera pas le cas pour ton oncle de se congratuler avec le ministre allemand. Ils ne se réuniront donc pas avant le 3 ou le 4 septembre. Ton oncle partira le mercredi 30. Je rentrerai avec lui jusque-là et j'irai dîner à Dieppe où je resterai jusqu'au dimanche.

Après la première rencontre de ton oncle et de Kiderlen nous jugerons s'il y a un échappatoire possible et si je peux m'envoler vers les Eaux bonnes où tu me retrouverais le 15 sept. J'en doute quoique un peu de tranquillité au loin me serait bien agréable.

Ici c'est toujours le même bourdonnement inutile et bruyant avec des alternatives d'optimisme et de pessimisme et le même défaut de suite dans les idées, c'est très fatigant.

Donne-moi des nouvelles de ta santé ; tu fais allusion à cette courbature contractée à Lonçon dont tu ne m'avais pas parlé. J'espère qu'il ne fait pas trop chaud là-bas.

Lortenché qui était venu à Londres pour classer les papiers de [?] et que j'ai retrouvé au matin au ministère de la Marine a fait illusion à ton affaire. Je ne lui ai pas dissimulé que je la considérais comme manqué. « On en retrouvera d'autres, m'a-t-il dit. »

Plus j'y pense, plus je crois que tu as raison de ne pas donner suite si la reliure ne te convient pas. Le malheur est que ce genre d'ouvrages ne se trouve pas broché et qu'on ne peut le relier à son goût.

Je t'embrasse tendrement,

P.C.

Lettre de Paul à Henri, le 27 août :

Mon cher fils,

Vent de sud, temps clair, grande chaleur. Je me remets de mon petit dérangement mais ton pauvre oncle est encore atteint. Nous avons conféré encore ce matin chez M. de Selves. Ton oncle partira mercredi soir. Je ne quitterai Paris que jeudi matin. Je passerai à Dieppe la fin de la semaine et je serai à Londres le lundi 4 septembre. Ce sera probablement le jour où reprendront les pourparlers avec Kiderlen. K. a quitté Chamonix et revient à Berlin par la Suisse. Il voyage avec une dame de l'avenue du bois de Boulogne et comme il ne peut faire un pas sans être photographié avec sa dame il a fait demander par Schoen à de Selves d'obtenir des journaux qu'ils ne reproduisent pas ces photographies. Comme dit ton oncle, c'est un vieil étudiant.

Ton oncle va partir pour Berlin avec des instructions acceptables. On faciliterait beaucoup les négociations en supprimant des mots inutiles et en parlant moins pour la galerie mais somme toute, on peut s'entendre. Si tout prend un heureux cours je pourrai, je pense, aller aux Eaux-bonnes vers le 10 septembre. J'y resterais une douzaine de jours. Ce serait toujours un peu d'air pur, de promenade dans la montagne et d'eau sulfureuse absorbée.

Tu ne me dis pas de quel côté doivent avoir lieu les manœuvres, si c'est dans les Landes, par cette chaleur ce sera désagréable. Ne manque pas de me renseigner à ce sujet. Je suppose que tu emportes des cachets d'extrait thébaïques pour les cas urgents et un flacon d'Eno's Salt pour les cas contraires.

Roger a dîné hier avec moi, nous avons fait une partie d'échecs et nous nous sommes dit adieu. Il a pris ce matin le train de 9h pour Marseille. Il préfère les trains de jour parce qu'ils ne dorment pas la nuit en chemin de fer. Il retourne sans joie à Constantinople. Le fait est que la vie de l'ambassade est maintenant dénuée de tout agrément.

Je t'embrasse tendrement, mon cher fils,

P.C.

Lettre de Paul à Henri, le 30 août :

Mon cher enfant,

Ton pauvre oncle part ce soir à 10h avec des instructions. Je le plains car personne que lui n'envisage la situation dans son ensemble et l'on entend de ci de là des choses à faire dresser les cheveux sur la tête. C'est le règne de l'incompétence.

Je pars moi-même demain jeudi à 8h 20 pour Dieppe. J'y resterai jusqu'à dimanche. Je préférerais un lieu plus calme mais je n'ai pas d'autres exil. Et puis, il est sur la route de Paris à Londres et l'on y supporte ma présence. Quand j'ai parlé ce matin à de Selves d'aller passer une 15^e aux Eaux-bonnes il a levé les bras au ciel. Il est très bien intentionné mais il est si nouveau dans toutes ces affaires qu'il n'est pas inutile de lui donner des indications et de rectifier ses directives. C'est encore plus difficile de négocier avec les Allemands que de balayer Paris et dieu sait si Paris est mal balayé.

Donc je ne sais plus du tout si je pourrai aller aux Pyrénées. Nous verrons comment tourneront les choses à la fin de la semaine prochaine.

Le temps a changé. Après des jours orageux le vent a tourné et il fait presque frais avec un ciel couvert et de temps en temps une apparence de bruine.

Te voilà en route. Tu n'as pas besoin de m'écrire des longues lettres mais en style télégraphique dis-moi si tu vas bien, si le temps est beau et quelles régions ont l'honneur de se voir traversées par le 18^e.

Ma petite indisposition semble complètement guérie.

Je t'embrasse tendrement,

P.C.

D'Estournelles nous [?] à [?]. Je lui réponds que tu fais la guerre et que je retourne à Londres.

Lettre de Paul à Henri, le 1^{er} septembre :

Mon cher enfant,

J'ai trouvé ta lettre ici en arrivant à Paris. Tu ne me dis pas où se passent vos manœuvres mais tu me le diras un jour, j'espère, et l'important est que tu sois en bonne forme. Je ne peux guère te dire de choses intéressantes dans une lettre qui va courir la poste. Nous avons beaucoup travaillé avec ton oncle à Paris pour faire comprendre des vérités évidentes par elles-mêmes mais que des jeunes têtes qui se croient fortes et qui ne sont que présomptueuses ne parviennent pas à saisir. Cependant sur certains points nous avons eu gain de cause. Ton oncle est parti très décidé à continuer à dire ce qu'il pense mais peu sûr du résultat final. Les divisions intestines, les jalousies, les rivalités qui règnent à Paris sont désespérantes. Donc pas d'optimisme ; cependant je ne peux pas croire à une rupture dont on ne voit pas les conséquences et je regrette de constater que celui qui voit le moins est ton ancien chef dont l'influence sur certains esprits est des plus fâcheuses en ce moment. On n'arrive à rien avec de la colère et de la brutalité.

J'ai reconduit ton oncle à la gare avant-hier au soir. Il y avait là au moins 50 journalistes et photographes qui le guettaient et quand il est passé Paf ! Paf ! rayons de magnésium aveuglants et photographies. Puis ce groupe l'a suivi jusqu'au wagon et s'est campé devant la portière en m'attendant mais je suis sorti à contre-voie et j'ai disparu par la salle des bagages.

Cette manie photographiante est odieuse mais elle a quelques fois des effets amusants ; Kiderlen avait amené avec lui à Chamonix une dame fort connue, habitant Paris et qui est sa maîtresse intermittente depuis Bucharest. Or, il a une maîtresse en titre à Berlin et la dame de Bucharest a été photographiée partout avec lui. Il a fait prier de Selves par Schoen de lui épargner la publication de ces photos. Mais on n'a pas pu arrêter tout et nombre de feuilles ont imprimé la double image de sorte que K. aura des scènes de ménage à essayer à son retour.

Je ne crois plus pouvoir aller aux Eaux-bonnes. Doeschner reçoit de mauvaises nouvelles de sa petite fille, je l'enverrai à [?] dès mon retour. Ici le temps est charmant ; nous nous sommes promenés à pied avec Fleuriau hier une partie de l'après-midi dans les sentiers de la forêt d'Arques pendant que tout Dieppe était aux courses. Cette promenade m'a fait du bien, que serait-ce si je pouvais être aux Eaux-bonnes.

Pour ton affaire, tu es le maître. Si celle-là ne s'arrange décidément pas j'en aperçois une qui te plairait beaucoup, j'en suis sûr.

Je t'embrasse tendrement,

P.C.

Lettre de Paul à Jules, 2 septembre :

Mon cher ami,

Les journaux disent que tu es encore souffrant. Donne-moi de tes nouvelles.

Caillaux qui me croit encore à Paris m'a fait écrire 2 fois pour me prier de venir le voir aujourd'hui ou demain avant son départ pour Toulon. J'ai répondu que j'étais en route pour Londres. J'ai assez de ces vaines conversations. Je regrette cependant de ne pas l'avoir reçu.

Il fait très beau et pas trop chaud ici. Le séjour de 3 jours me fait beaucoup de bien.

Je t'embrasse,

P.C.

Lettre de Paul à Henri, le 2 septembre :

Mon cher fils,

Le courrier de ce matin ne m'apporte pas de nouvelles de toi mais je pense que tu n'as guère le temps d'écrire. M. Caillaux me prie de revenir le voir aujourd'hui à 2h ou demain matin. Il me croit encore à Paris. Je lui réponds que je suis en route pour Londres.

La manie des entrevues, des conversations et des échanges de vues, qui ne sont la plupart du temps que des récriminations sur les collègues, devient la caractéristique de notre temps. On n'a jamais tant parlé et moins agi. M. Caillaux est un homme d'action et de décision, il serait parfait s'il proclamait moins ce qu'il veut faire. Comme nos décisions peuvent jusqu'au dernier moment être entravées dans l'exécution, il est prudent de se taire. Autrement, on a l'air de reculer ou de changer d'avis. Les grands politiques seront toujours très secrets. Mais le secret est impossible à obtenir dans le monde politique actuel.

Aujourd'hui nous allons avec Fleuriau chez les Montholon dans le château royal dont leur mère a l'usufruit et qu'ils posséderont un jour à Saint-Martin-de-Borscherville. C'est un joli endroit

près de Duclair où nous avons déjeuné il y a 2 ans et qui possède une magnifique église. Je reste ici jusqu'à lundi. Ayant pris le parti de ne mettre le pied ni au casino, ni à la plage, ni au golf et de me promener à ma fantaisie je ne souffre pas du monde de Dieppe. L'air y est très bon ; il a fait hier un peu plus chaud qu'avant-hier mais c'est déjà l'approche de l'automne. Si tu pouvais avoir un temps pareil pour tes manœuvres ce serait parfait.

Je reçois une lettre de Mme de Lostende qui nous attend toujours à Montaigne et qui pense comme moi qu'il faut prendre une décision ce mois-ci. Elle a d'ailleurs dû te communiquer ses réflexions.

Que ferai-je dans le courant du mois ? Que pourrai-je faire ? Voilà la petite fille de Doeschner reprise et je serai obligé d'envoyer le pauvre garçon à [?] pour quelques jours ; je resterai donc toute la semaine prochaine à Londres, cela me conduira jusqu'au 10. Et après ? Ce seront sans doute de nouvelles palabres à Paris. Si ton service finit vers le 16 pourrai-je faire un saut jusqu'aux Eaux-bonnes ? C'est un mystère. Je ne veux plus y penser.

Je vais bien. Pas de trace de mon indisposition de la semaine dernière. Dis-moi bien comment tu vas ?

Je t'embrasse tendrement,

P.C.

D'Amade devait venir à Londres pour les manœuvres anglaises du 17 au 24. Je lui aurais donné l'hospitalité et je serais resté à Londres pour le recevoir mais les manœuvres ont été remises. Donc plus de d'Amade ; je le regrette. Je suis très content que tu aies un chef de bataillon distingué avec qui tu puisses causer.

Lettre de Paul à Henri, le 3 septembre :

Mon cher fils,

Je reçois ta lettre au crayon datée d'Aire-sur-Adour. Je sais enfin où tu es. C'est bien heureux que tu aies pu t'entraîner à Luchon et aux Eaux-bonnes. Les pieds de tes hommes souffrent non seulement du défaut d'entraînement mais probablement aussi de ce qu'ils portent des chaussures dont ils n'ont pas l'habitude. Cette question des souliers est l'une des plus importantes. Defforges raconte toujours cette histoire des soldats bulgares à qui leur chef demande une marche extraordinaire pendant la guerre turco-russe et qui répondent : « Oui si nous pouvons marcher sans souliers. »

Je suis encore aujourd'hui à Dieppe, le temps est brumeux ce qui n'a rien d'extraordinaire après la chaleur torride d'hier. Nous sommes allés avec Fleuriau et sa femme à Quevillon chez les Montholon. Nous sommes partis à 2h 1/2 et par une charmante route qui tombe sur Duclair nous sommes arrivés en 1h35 minutes. Le château de Quevillon date de 1650, il est d'un style Louis XIII en transformation. Le parc est magnifique, une grande pelouse descend jusqu'à la Seine. De l'autre côté de la route où s'ouvre la grille d'entrée s'élève une énorme avenue qui se perd dans la forêt de Roumare que nous avons traversé il y a 2 ans en remontant de Duclair et qui est magnifique. Ce château, construit sur l'emplacement d'un château plus ancien qui appartenait aux rois d'Yvetot, n'a jamais été ni confisqué ni vendu, ni saccagé. Ses archives sont complètes et Montholon qui ne chasse pas, qui ne se promène pas, qui ne pêche pas même à la ligne, passe son temps à les classer. Cartons, échelles pour les atteindre, catalogues, etc. tout est en ordre et l'on trouve instantanément les documents les plus curieux. La mère de Montholon, la marquise douanière, est une bonne grosse maman très accueillante mais qui n'offre aucun intérêt. Elle est née comme Mme Geoffroy :

marcotte de Quivières. De là leur parenté. Il y avait là son frère avec sa femme, et sa fille la sœur de Montholon petite femme brune mariée à un M. de Malherbe cousin de l'officier que tu connais et mère de 3 beaux enfants. Il est regrettable pour Montholon future possesseur de ce château royal de n'avoir pas d'héritier mais il n'a pas l'air de le regretter, ses archives lui suffisent.

Nous sommes venus par la forêt de Roumare et Rouen.

Je reçois une lettre de ton pauvre oncle, il a dû se mettre au lit en rentrant à Berlin. K. est venu le voir, il est frais et reposé ; ils ont pris rendez-vous pour lundi. Mais une indisposition passagère n'est rien, ce qui est grave ce sont les perpétuels changements de front de Paris. On a dit blanc à ton oncle avant son départ, on lui écrit noir. Je serais obligé de retourner à Paris dès la semaine prochaine afin d'essayer de rectifier les positions. Comment espérer pouvoir aller aux Eaux-bonnes !

Je t'embrasse tendrement,

P.C.

Lettre de Paul à Henri, le 8 septembre :

Mon cher fils,

Je reçois ta lettre daté de Jaurian. Jusque-là tu as mené la plus agréable, la plus varié et la plus confortable. Maintenant, tu fais la guerre. Aujourd'hui 8 tu es en pleine manœuvre. Dieu veuille que nous ne soyons pas exposé à une guerre pour de bon.

Nos affaires étant menées pas des ignorants inexpérimentés et des irresponsables on est exposé à tout. Ton oncle se débat contre des puérités dont on n'a pas l'idée.

Je ne sais plus si j'irai à Paris demain. Nicolson rentre et me demande à déjeuner pour dimanche. Il arrive de [?] et il désire causer.

D'autre part C. peut me donner rendez-vous pour dimanche ou pour lundi et il est bien important que je le vois.

Ton oncle a eu hier au soir à 6h une entrevue avec K. qui lui aura sans doute remis son contre-projet. Ce n'est pas fini.

La chaleur d'août revient à grand pas, nous touchons aux 30° mais j'avoue que je ne m'aperçois guère de l'état de l'atmosphère. Cette maison n'est pas chaude et je vis dans une attente perpétuelle qui ne me laisse pas penser à la transpiration.

Quand on pense aux infiniment petits qui régissent l'histoire, aux conséquences de l'impéritie ou de la présomption d'un subalterne on n'a qu'une médiocre confiance dans les spéculations des historiens philosophes qui dissertent sur les lois inéluctables du développement des nations.

Je t'embrasse,

P.C.

Lettre de Paul à Jules, le 9 septembre :

Mon cher ami,

J'ai vu hier M. MacKenzie qui m'a donné de bonnes nouvelles de ta santé. Je voulais partir ce matin pour Dieppe y passer la journée de demain dimanche et aller à Paris lundi où Caillaux m'a rendez-vous à 6h du soir. J'ai été retenu ici par l'arrivée d'un courrier spécial portant 2 dépêches du 6 septembre dont je t'envoie copie avec une petite lettre de Selves me faisant observer que ces dépêches ne pouvaient être archivées. Le fait est que les dernières phrases étaient raides je les ai effacées et j'ai renvoyé les dépêches. Il y avait aussi dans ce courrier presque tout le dossier de la négociation espagnole. C'est effrayant. de Selves a parlé d'Ifni et du reste sans avoir consulté le gouvernement. C'est de l'Herbette. Geoffray a dit recevoir des instructions brutales qu'on ne m'envoie pas car il a parlé de la cession d'Ifni comme d'une condition *sine qua non*. de Selves prétend aujourd'hui que ce n'était qu'un entretien officieux. Quel gâchis.

Ton premier télégramme sur ton entretien de jeudi soir avec Kiderlen a fait assez bon effet. Grey m'a dit : « ce sera long, ennuyeux, mais pas dangereux. »

Ton second télégramme que reçois maintenant et disant que le contre-projet est inadmissible a donné lieu à un hourvari. Il est probable que tu as dit le mot inadmissible à Goschen de sorte que les jeunes attachés du Foreign Office, où il n'y a aujourd'hui personne, ont proclamé le rejet par la France du contre projet allemand. « A German reply unacceptable », c'est la vedette des journaux du soir.

Si à Paris, Herbette broche là-dessus nous en verrons de belles.

Nicolson rentre à Londres, je lui ai donné rendez-vous pour demain matin. Je partirai à 10h . Je coucherai à Dieppe. Je serai à Paris lundi matin à 11h.

Je verrai de Selves, Caillaux et Messimy. Je crains que Delcassé soit toujours à ses manœuvres.

Je ne trouve cependant rien dans ce que t'a dit Kiderlen qui donne à penser qu'il veuille rompre. Il veut être à l'abri de nos tarifs protectionnistes. Il est possible d'arranger les choses mais ce qu'il ne pourra obtenir, c'est une situation privilégiée. Là-dessus on sera partout, et ici surtout, intraitable. Donc, si par malheur il doit y avoir rupture, il faudrait que ce fut sur la prétention des Allemands à un traitement de privilège.

Je reçois des bonnes nouvelles d'Henri.

Je t'écrirai de Paris, je ne sais quand part la valise pour Berlin.

Je t'embrasse,

P.C.

Je savais en gros les incartades d'Herbette avec Tyrell et Asquith. C'est prodigieux.

Lettre de Paul à Henri, le 9 septembre :

Je devais partir ce matin pour Dieppe mais l'arrivée d'un courrier spécial me retient. Je partirai demain à 10h je coucherai à Dieppe et je partirai pour Paris lundi par le premier train. J'espère pouvoir quitter Paris mardi.

La chaleur d'hier a dépassé celle d'août à Londres mais il y a eu dans la nuit une saute de vent et le ciel est couvert, la température fraîche comme s'il avait plu.

J'ai eu par le correspondant du *Times* à Berlin, arrivé hier à Londres, des nouvelles de ton oncle. Il est rétabli et poursuit sa besogne. Nous n'avons pas encore le contre-projet de Kiderlen ; il l'a lu à ton oncle en disant qu'il était incomplètement rédigé. Il y a beaucoup de dispositions inadmissibles mais l'essentiel s'y trouve. Ce sera encore long mais j'ai l'impression que les pourparlers doivent aboutir.

L'esprit public en France s'est beaucoup réveillé mais il ne faudrait pas prendre un ton provoquant. Nous tombons toujours d'un excès dans l'autre.

Le général French arrive avec Huguet du camp de Mailly où il a vu manœuvrer la division de Defforges. Il paraît que tout à admirablement marché. Le général French qui venait d'assister aux manœuvres allemandes a trouvé notre infanterie supérieure à celle des Allemands. Il est vrai qu'il a vu une division d'élite. Si toute l'armée était du même calibre, ce serait l'armée de 1806.

J'espère que dans les sables tu ne souffres pas trop de la chaleur, mon cher fils.

Je t'embrasse tendrement,

P.C.

Lettre de Paul à Jules, le 11 septembre :

Mon cher ami,

J'ai trouvé tes plis en arrivant à Paris ce matin. Comme j'étais allé voir S. à la descente du train avant de passer chez moi j'avais connaissance de ta correspondance qu'on approuve fort. Il y a amélioration notable dans les dispositions d'ici. A 4h chez C., S. doit lire ta correspondance. Je dois voir moi-même C. à 6h et revoir S. demain matin. Je partirai demain dans l'après-midi et serai mercredi à Londres.

Je t'embrasse,

P.C.

Lettre de Paul à Henri, le 12 septembre :

Mon cher fils,

Je suis arrivé hier à Paris à 11h50. Je pars tout à l'heure à 4h00. Je coucherai à Dieppe et je serai à Londres demain.

La chaleur est toujours très forte ici.

J'ai vu de Selves, Caillaux, Delcassé, etc.

Les Allemands ont fait une imprudence en demandant trop. Si les pourparlers se rompent ce sera de leur faute mais mon impression, celle de Caillaux et de Delcassé, est qu'il n'y aura pas de rupture et que leurs demandes excessives sont le fait des bureaucrates de la Wilhelmstrasse qui sont aussi bêtes que ceux du Q. d'Orsay.

Cependant j'ai trouvé dans cette maison plus de calme et de raison.

Où est-tu ? Comment vas-tu ? Je ne te le demande pas car tu n'as pas le temps d'écrire.

Je t'embrasse seulement de tout mon cœur,

P.C.

Lettre de Paul à Henri, le 13 septembre :

Mon cher fils,

Je suis rentré à Dieppe hier pour dîner et je pars tout à l'heure pour Londres. Ces allers-et-venus sont ennuyeux mais avec l'arrêt d'une soirée et d'une nuit à Dieppe le voyage n'est pas fatiguant. Je vais retrouver Nicolson qui vient de rentrer à Londres. Mon impression est que les négociations vont durer longtemps parce que les Allemands ont émis de telles prétentions qu'il leur faudra beaucoup de temps pour évoluer en arrière. Cette race est d'une brutalité insupportable. Je ne crois pas que l'échec des pourparlers actuels amène un conflit mais il en résultera une tension telle et nous serons au Maroc dans un tel gâchis avec Allemands et Espagnols dans les jambes que le moindre incident déterminera un éclat et que sous 2 ou 3 ans on se prendra les cheveux. C'est là ce qu'il y a de grave dans la négociation de ton oncle et c'est cette perspective qui devrait rendre prudents les petits esprits du Quai d'Orsay qui se plaisent à taquiner les Espagnols et qui malheureusement trouve de l'écho au dessus d'eux.

J'ai oublié de t'envoyer l'image du château des Montholon. La voici, tu vois que c'est royal. C'est là-dedans que ton camarade classe, étiquette, époussette et numérote à la journée. Qui démêlera l'origine antique de cette vocation ?

Je renonce à mon congé quant à présent. Pourrais-je prendre quelques semaines en octobre, je l'espère, mais le mieux est de ne pas faire de projets.

Je renverrai Doeschner à [?] demain jusqu'à la fin de la semaine prochaine. Fleuriau rentrera à Londres entre le 15 et le 20. J'ai invité les d'Arnoux et leurs nièces à venir passer 2 ou 3 jours à Londres la semaine prochaine. Ce ne sera pas une distraction. Ils arriveront le mardi 19 et partiront le vendredi 21. Si ton service militaire prend fin le 15 et que tu ne sois pas obligé de reprendre le service du ministère immédiatement tu pourrais bien passer quelques jours à Londres. Tâche d'arranger cela.

Hermite m'écrit à la date du dimanche 10 septembre que ton oncle vient de partir pour Dresde et rentrera le lendemain. Il va voir ta tante qui est je ne sais où dans la Suisse saxonne. Ce déplacement, d'après Hermite, ne lui plaisait guère mais il n'est pas mauvais qu'il s'arrache, ne serait-ce que 24 heures, à l'atmosphère de Berlin.

J'espère trouver un mot de toi en arrivant à Londres.

Huguet me dit qu'il est tout à fait question de donner à d'Amade un corps d'armée.

Je t'embrasse tendrement,

P.C.

Lettre de Paul à Henri, le 14 septembre :

Mon cher fils,

Je suis rentré hier à Londres et j'ai trouvé en Angleterre dès le débarquement la pluie, la vraie pluie qui tombait depuis le matin avec son cortège de boue et de tristesse. Londres son aspect noir et j'ai maudit cette ondée bienfaisante après laquelle on soupirait depuis des mois. Ce matin le temps est très rafraîchi ; le ciel reste nuageux mais il ne pleut plus. J'ai reçu ta lettre du 10, datée de Saint-Bazille. Je vois sur la carte que cette plaisante localité appartient au Lot-et-Garonne, c'est à dire au département de M. Faillières, c'est beaucoup d'honneur.

Ce sont des pays où l'on mange et où l'on boit bien. Les populations paraissent des plus hospitalières. Je ne sais si ces manœuvres dans du coton sont une très bonne préparation aux misères de la guerre.

La lettre de Mme de Montaignan clôt la question. On a voulu évidemment s'épargner un refus désobligeant et il vaut mieux qu'il en soit ainsi. Comment aurais-tu pu donner les raisons de tes hésitations ? Tu feras bien d'écrire à Mme de Lostende.

Si tu es libéré demain, j'espère que tu pourras rentrer à Paris la semaine prochaine et peut-être venir me faire une petite visite.

A bien considérer les demandes allemandes, elles sont si déraisonnables qu'on est obligé de penser que c'est encore du marchandage. Je persiste à croire à l'arrangement.

Ta tante est à Dresde, hôtel Bellevue avec Jacqueline. Ton [oncle] ne veut pas les laisser revenir à Berlin à cause de la chaleur, il a raison. Il a dû aller les voir cette semaine.

Je trouve ton commandant sévère pour le général J. Je ne le connais pas mais on en dit du bien surtout comme organisateur.

Mon cher enfant, je t'embrasse de tout mon cœur,

P.C.

Lettre de Paul à Jules, le 15 septembre :

Mon cher ami,

Il est assez difficile de correspondre librement par la poste et même par la valise française car H fils doit avoir conservé les habitudes de H père qui ouvrait les lettres. Je suis rentré ici mercredi soir jour du départ de la valise anglaise. A Paris où j'étais arrivé lundi matin j'avais vu aussitôt de Selves. Il avait reçu ta note sur le contre-projet allemand et il était très fier d'avoir formulé lui-même toutes tes objections avant d'avoir reçu ta note. Sur la question d'un accord particulier relatif à certains chemins de fer, il n'était pas ton avis. A 4h, il y avait chez Caillaux une réunion de quelques ministres Delcassé, Klotz, etc. pour s'entendre sur les points à soumettre au conseil du lendemain. Je remarquai chez de Selves une disposition à se ranger à nos avis et chez H. plus de calme et de politesse. de Selves m'expliqua comme il peut cette ridicule affaire d'Ifni.

Caillaux m'avait donné rendez-vous chez lui à 6h. La conférence n'était pas terminée et j'entendais beaucoup crier dans la chambre à côté de celle où j'attendais. On se sépara à 6h1/2. Caillaux me dit qu'il avait manifesté le désir de me voir la semaine précédente parce qu'il trouvait qu'entre le Quai d'Orsay et nous cela ne marchait pas comme sur des roulettes mais qu'il avait parlé très haut et remis les choses au point. Je lui dis qu'en effet j'avais trouvé l'air de la maison très assaini. Cela nous mit sur le compte de H. et tu penses ce qu'il en dit. A ce propos, tu t'exagères si tu crois que H. est d'une malveillance particulière pour toi, c'est sa nature. Les conversations que Tyrell t'a rapportées indiquent que sa mauvaise éducation suffit à expliquer toutes ses gaffes. Ne tiens pas compte de ce qu'on peut te raconter de ses propos. Il y mettra un terme car il sent qu'il a affaire à plus forte portée que lui. Incidemment, Caillaux ayant dit que la presse française était bonne sauf *l'Écho de Paris* et la *Liberté* trop emportés, j'ai fait observer que les articles excessifs étaient de l'inspiration de H, ce qui est vrai car il dicte à Mévil des sottises alors que les correspondances du journal sont très bonnes. Caillaux m'a répondu qu'il ferait venir les directeurs de ces 2 journaux pour couper court à ces étalages de faux patriotisme. Quant au *Temps* c'est lui qui en a inspiré les derniers articles qui sont fâcheux [...] mais dont l'esprit est bon. Comme tu ne peux empêcher ni Caillaux de parler ni Tardieu d'écrire le mieux est d'en prendre ton parti.

Caillaux m'a dit qu'on avait beaucoup approuvé ton attitude et ta note sur le contre projet allemand, que c'était lui qui avait prié de Selves de te remercier etc. Enfin d'une façon générale nous sommes d'accord avec lui.

Sur un point seulement et qui a son importance il n'est pas plus que de Selves d'accord avec toi c'est la question des chemins de fer. Il prétend que notre cheval de bataille c'est l'égalité économique, qu'en formulant leurs prétentions insoutenables dans l'annexe à leur article VII du projet les Allemands nous ont fourni une arme terrible et que nous ne pouvons nous laisser affaiblir en nous livrant à des arrangements particuliers, etc. C'est pour cela que dans la lettre qui t'a été adressé il n'est pas question d'une possibilité d'accords de ce genre. de Selves m'a lu avant qu'elle ne soit approuvée cette lettre qui ne m'a pas paru mal. Elle est de la rédaction de Bapst. Tu as raison lorsque tu dis qu'il est dangereux de pourvoir à l'adversaire des formules écrites mais on ne te prescrit pas, il me semble, de remettre copie de cette lettre et en tout cas tu es libre de ne pas le faire en donnant tes raisons. Tu peux en excusant tenir tes instructions à la main et donner lecture des principaux passages.

Si K. aborde lui-même la question des accords pour certains chemins de fer, tu te réserves d'en référer et tu pourras traîner là-dessus.

Pour le moment tu perdrais ton temps en voulant obtenir de Caillaux de céder là-dessus. Tu y reviendras plus tard s'il le faut, ce sera un élément de négociation. Tu as prévenu et tu en as dit assez.

de Selves m'a dit qu'il avait lu toute ta correspondance précédente, qu'elle lui avait appris beaucoup de choses et il commence à sentir que tu as plus de perspicacité que son entourage.

Donc, continuons de dire ce que nous pensons et ne nous préoccupons nullement de l'agitation des [?].

Quant à Ifini, Caillaux qui n'avait pas été prévenu par de Selves l'a tancé de la belle façon mais il est d'avis qu'il y a quelque chose à demander aux Espagnols quand le moment sera venu. J'ai combattu cette opinion et je continuerai à la combattre ; elle est absurde. Delcassé le pense comme moi. C'est sûrement l'esprit le plus ouvert ou du moins le plus averti du cabinet, il a l'habitude des affaires étrangères et il sait l'importance des mots. Il croit que l'arrangement avec l'Allemagne se fera ; c'est aussi l'avis de Caillaux, de Nicolson, de Karininski. Ce dernier m'a dit hier que le monde des affaires était aux champs et qu'une rupture des négociations entraînerait une faillite générale.

Mais on sera très sur l'œil en France et si l'accord comporte des ambiguïtés on n'en voudra pas. Or, le contre-projet allemand avec ses suppressions de mots utiles de ci de là, avec sa prétention d'établir des censeurs partout, avec la suppression de l'engagement d'appuyer l'accord auprès des autres puissances, etc. indique l'arrière-pensée de se réserver le moyen de nous contrôler, de nous ennuyer et de rouvrir à tout instant la question marocaine. On se méfie chez nous et si le gouvernement allemand est de bonne foi il doit s'attacher à dissiper ces méfiances.

Je reste ici jusqu'à samedi 23, j'irai peut-être à Paris le lundi 25. Nicolson à son retour, pendant ma courte absence de cette semaine, se montrait très pessimiste. Il l'est beaucoup moins aujourd'hui, il trouve les demandes allemandes exorbitante et notre situation morale excellente.

J'ai écrit à Eugénie à Dresde, tu me dis qu'elle est de retour à Berlin. Y fait-il encore chaud ? Ici une saute de vent nous a amené le froid, il n'y a que 13 degrés au-dessus de 0 aujourd'hui.

Écris-moi par la valise anglaise.

Je t'embrasse,

P.C.

Lettre de Paul à Henri, le 15 septembre :

Mon cher fils,

Ton pauvre oncle s'inquiète parce qu'il trouve ses instructions courtes et vagues. Cela vaut mieux à mon sens, il peut causer. Ta tante et Jacqueline sont de retour à Berlin.

Ici depuis avant-hier nous sommes au frais. Aujourd'hui le vent est au nord-ouest et le thermomètre ne monte pas plus haut que 14. Ce matin il était à 9. Ce saut brusque dans l'automne peut être fort hygiénique mais je le trouve peu agréable. Doeschner est parti ce matin pour Berck. Fleuriau revient mardi avec sa belle-sœur et ses nièces.

Mme de Lostende, affolée par les bruits de guerre, me supplie de lui dire ce que je sais et je lui réponds que je sais bien qu'il n'y aura pas la guerre cette année. Elle me parle en passant de la rupture de ton affaire mais elle en prend son parti bien que l'idée vint d'elle.

Il est probable qu'en ce moment tu es sur la route de Paris. Les Pyrénées ne me verront pas cette année mais si cette éternelle négociation aboutit je ne dis pas qu'en octobre je n'irai pas faire un tour à Montaigne, ou peut-être avec ton oncle en tête-à-tête irons-nous faire quelques excursions, il aura besoin de repos. Mais comme chez lui la conversation est un besoin de nature il lui faut toujours un compagnon de route.

Je vais bien, mon cher fils, et je ne pense guère à m'ennuyer parce que je suis dans une perpétuelle attente des nouvelles. Tu sais que tout s'efface devant une grande préoccupation.

Je t'embrasse tendrement,

P.C.

Lettre de Paul à Henri, le 16 septembre :

Mon cher fils,

Je reçois ta lettre de Bazas. Te voilà libéré d'aujourd'hui.

Je t'ai écrit que j'attendais mardi Fleuriau avec sa belle sœur d'Arnout et ses nièces qui resteront jusqu'au samedi 23. Je partirai avec elles ce jour-là pour Dieppe où je resterai le dimanche 24 et je serai le lundi 25 à Paris.

Ce sera une grande fatigue pour toi de venir dare-dare à Londres. Je te conseille donc de te reposer un peu aux Eaux-bonnes, de rentrer à Paris pour te montrer au Quai d'Orsay et de me rejoindre à Dieppe le samedi pour passer avec moi la journée du dimanche et retourner ensemble à Paris.

Le temps est complètement changé. C'est le vent du nord et presque le froid.

Tes manœuvres n'ont pas été très intéressantes mais point fatigantes non plus et tu es tombé sur de braves gens. Il faut espérer que les réformes de M. Messimy renouvelleront le cadre des brigadiers qui semblent être trop souvent des colonels hors d'âge.

Defforges me disait l'autre jour que notre armée de l'Est était parfaite, celle du Centre assez bonne et celle du Midi mauvaise. Tout dépend des chefs ; on met sur la frontière de l'Est tout ce qu'on a de meilleur.

Ton oncle a abordé K. qui a écouté son papier avec une apparence de satisfaction et qui lui a donné rendez-vous pour lundi. Tout pourrait être terminé en 2 heures si ces gens-là n'étaient pas des sauvages.

Je t'embrasse,

P.C.

Le docteur est-il encore là ? Fais mes amitiés à tous.

Lettre de Paul à Henri, le 19 septembre :

Mon cher fils,

Cette ville de Bazas paraît charmante, quel décor ! Que de jolies choses en France qu'on ignore et qu'on ne verra jamais quand on n'a plus à faire de service militaire.

Tu as dû recevoir mon télégramme et mes lettres et tu connais mon programme. Je partirai samedi pour Dieppe où je resterai dimanche. Il me semble que tu peux prendre samedi à la gare Saint-Lazare le train de 4h25 et venir dîner à Dieppe. Tu y resteras avec moi le dimanche et nous partirons ensemble pour Paris le lundi à 8h. Tu pourras paraître au ministère le lundi avant midi. Écris-moi si tu adoptes ce plan.

Un vrai malheur, la sœur Editte est morte. Hier matin, j'ai reçu une lettre d'elle datée du 10. Elle était auprès de Mme Boppe atteinte à [?] d'une fièvre typhoïde et elle me donnait des nouvelles rassurantes de sa malade. En même temps que cette lettre m'arrive, un télégramme de Boppe disant : la sœur Editte prise d'hémorragie a été transportée à Pera et vient de mourir. Je suppose qu'elle devait avoir une lésion à l'estomac comme [?] et qu'elle a été emportée de la même façon. C'est un vrai chagrin pour moi car j'aimais la pauvre sœur à cause de tous nos souvenirs ; elle avait été bellement mêlée à notre vie dans les deux dernières années de ta chère maman que je ne pouvais la voir sans me rappeler tout ce passé.

J'attends ce soir Fleuriau, sa belle-sœur et ses nièces, elles resteront jusqu'à vendredi ou samedi.

Hier j'ai vu ton oncle Robert, il arrivait d'Écosse avec son petit-fils, le fils aîné de James, ils sont partis ce matin. Ton oncle m'a eu l'air d'aller bien, il est d'une grande activité et il prend une place de plus en plus importante. Va le voir à Paris.

Nous attendons le télégramme de ton oncle Jules sur la réponse allemande qui a dû lui être remise hier au soir mais on est si négligent au Quai d'Orsay qu'on ne me l'enverra peut-être pas. Ta tante et Jacqueline sont auprès de lui.

L'état du docteur Meunier m'ennuie. A son âge, une forte grippe est toujours dangereuse . Qu'il est triste de voir tous ses amis s'affaiblir et s'en aller !

Je t'embrasse,

P.C.

Lettre de Paul à Jules, le 20 septembre :

Mon cher ami,

Je croyais que la valise pour Berlin partait mercredi, elle est partie mardi de sorte que je ne peux rien t'écrire d'intéressant.

J'ai reçu ce matin par notre valise de Paris ta dépêche sur ton entretien du 18. Cela me paraît en bonne voie mais tout ce qui a transpiré du contre-projet allemand a surexcité les esprits en France. La méfiance s'est accrue et elle rend plus difficile la situation du gouvernement.

Ce contre-projet, œuvre de rond-de-cuir, était bien inutile.

Enfin continue ta bonne besogne sans t'occuper du reste.

J'ai reçu ta lettre du 15. Tu me conseilles de voir B. C'est bien inutile, il a joué un rôle fâcheux, il a peut-être aujourd'hui le sentiment que son parti n'a pas le dessus et il m'évite. L'autre jour, me sachant là, il a filé par une autre porte.

Nous n'avons qu'à suivre notre ligne sans en dévier et sans dissenter avec des gens qui ne voient pas le fond des choses et ne se laissent guider que par des raisons de vanité personnelle ou par une incurable bêtise.

Je serais à Paris lundi. Henri y arrive demain.

Je t'embrasse,

P.C.

Lettre de Paul à Henri, le 20 septembre :

Mon cher fils,

Ce que tu me racontes du pauvre docteur m'attriste beaucoup. Il ne reviendra plus aux Eaux-bonnes ou s'il y revient ce sera en passant, il n'y vivra plus. Se séparer de tout ce que l'on aime, c'est mourir avant l'heure. Sentir sa vie finir quand on a toujours vécu dans l'action, et se voir réduit à l'impuissance c'est la grande tristesse de la vieillesse. Heureux ceux qui meurent jeunes.

J'ai reçu ce matin par la valise la dépêche de ton oncle sur sa dernière conversation avec Kiderlen. L'accord peut se faire. Kiderlen renonce à ses prétentions excessives mais durant ces pourparlers sur un contre projet allemand ridicule l'esprit public s'est beaucoup monté en France, la méfiance s'est développée, l'opinion trouvera que les garanties qui nous sont offertes ne suffisent pas et nous ne ferons qu'un replâtrage qui nous préparera d'ici 2 ans un conflit.

Tu arriveras à Dieppe samedi soir. C'est parfait. Nous partirons ensemble lundi pour Paris.

Ici, le temps est devenu mauvais. Hier au soir la pluie a commencé, le baromètre a baissé de 2 centimètres depuis hier matin. Aujourd'hui, le ciel est noir et nous essayons des giboulées. Il paraît que cette nuit la traversée était détestable.

Fleuriau et sa compagne de voyage ont eu une belle traversée hier.

Je t'embrasse,

P.C.

Lettre de Paul à Jules, le 26 septembre :

Mon cher ami,

Il faut tenir compte de l'état d'esprit en France. Il est prodigieusement excité, tu as lu le discours d'Adrien [de Montebello]. Aujourd'hui de Selves m'a raconté qu'il avait vu Clemenceau, Pichon etc. que tous, y compris Ribot, reprochaient au cabinet d'avoir négocié alors qu'avec l'appui de l'Angleterre et de la Russie on pouvait tout braver. On ne peut proclamer que cet appui était dans le devenir et qu'en prenant une attitude provocante après Agadir nous nous serions condamnés à l'isolement.

Si le cabinet n'apporte pas des précisions lui permettant de répondre à toutes les objections il sera renversé et l'accord ne sera pas voté. C'est de toute évidence quand on est à Paris. On s'est buté sur les juridictions ; ta rédaction est suffisante mais elle n'exclue pas un retour à une

proposition de tribunaux mixtes et c'est pourquoi on tient fort à l'expression « organisation conforme aux règles françaises ».

de Selves est dans de bien meilleurs dispositions que la dernière fois que je l'ai vu. Il comprend l'importance de l'accord et son intérêt au point de vue français, mais il me demande ce qu'il doit dire aux Chambres. Quant à Caillaux il sent le péril auquel il est exposé et il commence à porter son chapeau sur l'oreille.

Tiens compte de cette situation et tâche de faire comprendre à K. que le sort de l'arrangement dépend de ces puérils modifications de texte qui n'ont d'autre objet que de rendre la discussion plus facile devant les Chambres.

Quant à la suggestion pour la Tripolitaine, voici l'état d'esprit : on craint si nous adhérons que K. ne dise aux Italiens que nous sommes d'accord avec lui pour leur conseiller la prudence, or les Italiens sont fous, ils le sont tous même les plus raisonnables d'ordinaire. Un mot de K. nous prêtant une arrière-pensée les soulèverait contre nous. On comprend que l'Allemagne prise entre Rome et Constantinople cherche un échappatoire mais nous devons manœuvrer pour ne pas le lui fournir tout en ne disant pas non. On t'envoie donc un télégramme disant en substance :

« Nous apprécions votre idée qui s'inspire du désir de maintenir la paix à laquelle nous sommes aussi attachés que vous mais nous avons avec l'Italie pour la Tripolitaine un accord qui nous interdit de prendre aucune initiative.

Si vous avez des propositions à soumettre aux puissances, formulez-les. Nous les examinerons avec *le désir de nous y associer*, si elles ne sont pas en opposition avec nos engagements à l'égard de l'Italie. »

Les mots *désir de nous y associer* sont de moi et te permettent de manœuvrer. de Selves m'a bien dit que ce télégramme n'était pas destiné à être communiqué ; c'est un thème à conversation. Il est conçu de façon à pouvoir être montré au besoin aux Italiens.

Eugénie et Jacqueline sont arrivées ce matin et reparties à 11h. Henri les a vues ; elles étaient bien.

Je t'embrasse,

P.C.

Lettre de Paul à Jules, le 29 septembre :

Mon cher ami,

Je suis arrivé à Paris lundi soir. J'ai vu de Selves le lendemain matin et nous n'avons parlé ce jour-là que de la suggestion de Kiderlen relative à une intervention à Rome et à Constantinople. Si tu as été content du télégramme qui t'a été adressé, c'est très bien, et celui dont tu m'envoies copie et qui relate ta conversation avec Kiderlen sur ce point, est parfait. Il n'y a d'ailleurs plus rien à faire et l'Allemagne m'a l'air d'intervenir toute seule. A mon avis l'ultimatum italien est une tartarinade et les mouvements de la flotte en sont une autre. De Berlin, on obtiendra quelque déclaration ou concession turque qui sauvera la face des Italiens. Ceux-ci s'en contenteront, ils auront l'air de garder rancune aux Allemands de les avoir empêchés de conquérir la Tripolitaine. Barrère amorcera la fin de la Triple-Alliance mais rien ne sera chargé et au fond le gouvernement italien, le roi en tête, seront très reconnaissants à Guillaume II de leur avoir épargné une aventure périlleuse. Quant aux Trucs, ils considéreront Guillaume comme le vrai Kalife de l'Islam et Marshall deviendra le maître absolu de Constantinople. Voilà comment j'envisage les choses et Dieu veuille que je me trompe.

Mercredi matin j'ai vu Caillaux, il était au courant par toi de la suggestion Kiderlen et il a fort approuvé le télégramme dont je lui a répété les termes mais de Selves ne lui avait rien dit et conséquemment je l'ai prié de faire comme s'il ne savait rien.

Je lui ai fait part de tes doléances sur la fausseté de la situation où te mettaient les contradictions du gouvernement. Caillaux m'a répondu que tu avais raison de te plaindre, qu'en Conseil des ministres il avait été décidé qu'on supprimerait du projet l'article relatif aux juridictions consulaires, que cependant de Selves sans prévenir personne t'avait prescrit de le rétablir ainsi que celui sur les protégés, et qu'en même temps, on avait institué une campagne de presse sur ses 2 questions.

Caillaux a eu une explication avec de Selves qui s'est excusé, mais lorsque le conseil s'est réuni ensuite la campagne de presse avait produit son effet et les ministres ont été d'avis de tenir bon sur ces deux points.

Ce jour-là Caillaux m'a paru calme et décidé. Nous nous sommes entretenus d'une négociation coloniale avec l'Angleterre au sujet de laquelle il m'avait fait écrire comme s'il était possible d'obtenir un résultat avec les Anglais en même temps qu'avec les Allemands. Cette hâte fébrile et ce besoin de tout entreprendre à la fois sans rien pousser à fond est la caractéristique de nos gouvernements. Quant à de Selves, qui trouvait l'idée de Caillaux et de Lebrun illusoire, il m'avait tout de même prescrit d'ouvrir cette négociation, comptant sur moi pour en démontrer l'impossibilité dans la forme où elle se présentait. Je dois dire que le Président du Conseil et le ministre des Colonies ont parfaitement compris mes observations.

Quant à Messimy que j'ai vu aussi, il est féru du Maroc et parle du Congo avec désinvolture ; c'est le plus décidé de tous.

Mais alors nous arrivent de toutes parts les échos des dispositions du public excité par l'attente et dont les méfiances sont attisées par une presse qui prend ses inspirations auprès d'Herbette. On ne lâchera rien au Congo que contre une certitude d'acquisition du Maroc. Qu'Adrien soit un candidat, que tel ou tel [abusif ?] à des visées ambitieuses ou à des soucis financiers c'est possible, mais la masse est très décidée et l'on peut dire qu'il y a en France unanimité de méfiance contre l'Allemagne et tendances à courir une grande aventure plutôt que de se laisser jouer. C'est un fait dont il faut tenir compte. Après Francis [Charmes], Xavier que j'ai vu hier arrivant d'Auvergne m'a dit qu'il était stupéfait de l'état d'esprit des paysans dans ce pays le plus pacifique du monde, Fleurian arrivant de Saintonge dit la même chose, Berckheim te rapportera des impressions semblables et il est non moins stupéfait que moi d'un emballement avec lequel on ne peut pas raisonner. Il te montrera un article de Leroy-Beaulieu dont on parle beaucoup, véritable réquisitoire contre un abandon quelconque au Congo. On peut penser que Leroy-Beaulieu est intéressé dans quelque compagnie concessionnaire, mais au conseil d'administration de l'Orléans auquel Xavier assistait hier, il a été tout étonné d'entendre ses collègues et notamment le prudent et pondéré Courcel tenir le même langage.

Il faut tenir compte de cette situation qui devient si critique que Caillaux commence à perdre pied. Berckheim l'a vu hier matin ; Caillaux n'était plus aussi décidé que l'avant-veille avec moi, il a donné à son interlocuteur l'impression d'un homme submergé, il a parlé de la nécessité de ne pas laisser couper le Congo en deux et de nous réserver la rive droite, ce qu'il appelle une cheminée ou un corridor nous permettant de conserver la liberté de nos communications. Il avait dit précédemment à Berckheim mais sous le sceau du secret qu'il essayait de négocier avec les Belges la prise à bail d'un corridor sur la rive gauche du fleuve mais hier il lui a avoué que sa tentative avait échoué.

On raconte aussi – mais rien n'est moins certain – que Lebrun avait déclaré vouloir se retirer du cabinet si l'on ne réservait la cheminée. Tout cela sent mauvais et nous nous disions hier avec Berckheim que si la négociation devait échouer sur le Congo, le plus grand bonheur qui pourrait nous arriver serait l'insistance des Allemands pour obtenir la Lina. Alors, on leur laisserait la responsabilité de la rupture.

Ce matin j'ai vu Delcassé ; je l'ai trouvé d'aspect fatigué, ce qui s'explique car depuis moins d'un mois il a passé 21 nuits en chemins de fer et fort ému du désastre de Toulon et surtout de l'ignorance de ses causes. Pour *l'Iéna*, dit-il, on savait que les poudres étaient détériorés et 3 fois sans recevoir jamais de réponse le commandant avait signalé le péril. Pour la *Liberté* et les escadres en rade de Toulon, amiraux et commandants ont affirmé dans leurs rapports jusqu'au jour de la catastrophe que les poudres étaient en très bon état. Le sabotage était impossible. On peut donc se demander si les formules de nos ingénieurs ne sont pas fausses et si nos poudres ne manquent pas de stabilité. Tout serait à refaire.

Nous avons parlé de la négociation de Berlin et je lui ai tout raconté, je l'ai mis au courant du dernier état des nouvelles demandes de K. et de la réponse qui lui serait faite. Nous considérons l'un et l'autre demandes et réponses comme les éléments naturels d'une négociation qui se poursuit et comme de nature à amener une conclusion.

Quant au Congo, il m'a dit qu'avec une convention sur le Maroc ne laissant pas prise à l'ambiguïté, on ferait accepter les abandons du Congo et que l'accord serait noté par 450 voix. « Nous sommes en présence d'une situation de fait, dit-il, en 1905 nous avons introduit nous-mêmes les Allemands au Maroc en acceptant la conférence d'Algésiras, ils y sont et nous y rendront la vie impossible. Nous sommes obligés de les payer pour qu'ils s'en aillent, mais une fois payés nous voulons être sûrs qu'il n'y reviendront plus et ne nous tracasseront plus. Il faut donc soumettre aux Chambres une convention fermant toute ouverture à la chicane. »

J'ai répondu à Delcassé que j'étais de son avis mais que pour expliquer et faire adopter la convention, pour faire comprendre l'intérêt et les avantages de notre installation au Maroc il fallait que la discussion fut conduite par un homme ayant une grande autorité sur la Chambre et sur le pays, un homme dont la parole eût assez de poids pour entraîner l'assentiment général. Or M. Caillaux malgré ses grandes qualités d'intelligence, de volonté etc. n'a pas cette autorité. M. de Selves, nouveau venu dans la politique, l'a encore moins, je lui ai donc dit que son intervention de lui-même dans le débat me paraissait indispensable et qu'il ne fallait pas reculer devant la crainte d'être accusé de marcher sur les brisées de ses deux collègues. Il a réfléchi et il n'a rien répondu, mais je crois qu'il cherchera un moyen d'entrer en scène et il pourra le trouver facilement puisque la politique marocaine actuelle date des accords de 1904 qui sont son œuvre.

Tout cela t'indique la nécessité de préciser peut-être outre mesure l'accord sur le Maroc. On aurait pu à mon sens se borner à poser des principes. Ce n'est plus possible aujourd'hui.

J'ai lu hier matin les modifications proposées par Kiderlen. Nous étions avec Jusserand chez Bapst et sans nous attarder aux détails sans importance nous avons reconnu que l'article proposé dans ton télégramme sur les juridictions laissait la porte ouverte à une proposition de tribunaux mixtes, on a fermé cette porte hier matin par une rédaction qui m'a semblé bonne, elle a été modifiée plus tard sans être améliorée mais telle qu'on te l'envoie elle est acceptable.

Nous avons reconnu aussi qu'il était impossible de faire échapper complètement les chemins de fer industriels à un contrôle si mitigé fût-il de l'État lors de leur établissement car on peut établir des concurrences aux lignes de l'État, créer en unissant des lignes industrielles et agricoles un réseau complet qui [?] le réseau de l'État, établir des lignes ayant à notre point de vue des inconvénients stratégiques. C'est pour cela qu'il nous semble nécessaire de dire « puissent être autorisés » et non « soient autorisés ». Si l'on tient au « soient autorisés », il faut compléter l'article par un paragraphe réservant les lignes concurrentes à celles de l'État, celles qui ont un intérêt stratégique et interdisant les unions entre lignes privées.

Pour les mines, les mots impôts sur la production paraissent louches. Veut-on supprimer les redevances proportionnées sur les minerais extraits, ce serait priver le budget marocain d'une ressource indispensable. M. Aiguillon a donc rédigé un projet d'article basé sur le règlement minier à la rédaction duquel il a participé avec M. de Haber, l'ingénieur allemand.

Ce projet que j'ai vu hier me semblait acceptable, il paraît qu'hier au soir il a été revu et corrigé par M. Caillaux et M. Aiguillon.

Enfin, la nouvelle rédaction de l'art. 12 sur les protégés me paraît bonne et je ne vois pas quelle objection M. de K. pourrait y faire.

J'ai demandé qu'on t'envoyât le règlement minier, une note de Louis Renaut, une note de M. Aiguillon afin que tu aies à ta disposition les raisons de nos rédactions. Tu es en assez bons termes personnels avec K. pour lui faire entendre que si nous voulons que l'accord passe aux Chambres il est indispensable de dissiper les méfiances contre l'Allemagne, méfiances dont l'origine est moins dans la non-exécution de l'accord de 1909 que dans l'acte d'Agadir.

Ce matin j'ai revu de Selves il m'a dit en me reconduisant : « vous allez écrire à votre frère, je vous prie de lui dire de ne pas s'énerver, il sait les sentiments que j'ai pour lui, il a toute la confiance du gouvernement, vous voyez vous-mêmes quels sont nos embarras, expliquez les lui, nous faisons ce que nous pouvons. Qu'il ne se préoccupe pas de tout ce qu'on peut lui raconter d'ici, cela n'a pas d'importance et ne compte pas. »

J'ai eu l'explication de ces recommandations en entrant dans le bureau d'Herbette qui m'a mis entre les mains le dossier des « verts » de la veille.

L'un de ces verts était une dépêche de Madrid à Perez Caballero reproduisant un télégramme de Polo qui racontait un entretien intime avec toi. L'entretien en soi était excellent parce que Polo disait qu'il était impossible de te faire sortir de ta réserve sur les négociations, mais si tu observes une prudente réserve en politique il n'en est pas de même quant aux questions de personnes. Tu as dit à ton collègue que tu avais autant de difficultés à Paris qu'à Berlin, que le Quai d'Orsay était livré à des subalternes qui embrouillaient tout, etc. Que d'ailleurs tu écrivais à ton frère qui se trouvait à Paris pour le prier de mettre un terme à toutes les difficultés qu'on te créait à plaisir etc.

Que tu aies tenu ces propos ce n'est pas douteux et c'est évidemment la révélation de ton état d'esprit qui a inspiré à de Selves le petit morceau reproduit ci-dessus.

Je n'ai pas besoin de te prier de ne jamais avec personne ouvrir la bouche sur Paris ; il n'y a pas d'intimité avec un collègue, ils envoient tout ce qu'on leur raconte même sous le sceau du secret et surtout quand il s'agit de critiques d'un gouvernement par son propre ambassadeur.

Berckheim qui arrive pendant que j'écris te racontera ses conversations d'aujourd'hui avec Caillaux et de Selves.

J'ai oublié de te dire que j'avais demandé à Caillaux si réellement l'on en avait fini avec les changements de direction et si le projet qui t'était envoyé aujourd'hui était bien définitif. Il me l'a assuré.

Je te conseille de lire le *Temps* de ce soir, il y a un très bon Tardieu.

Je t'embrasse tendrement,

P.C.

Je suis resté ici à cause de toi, je partirai demain samedi à 4h avec Henri pour Dieppe où je resterai dimanche et je serai lundi à Londres. Je reviendrai à Paris le 11 octobre pour le mariage d'Arnaud d'Estournelles.

J'ai reçu ton télégramme ce matin, télégraphie-moi le moins possible, on voit les télégrammes au ministère et l'on en infère que tu es agité.

N'écris pas de lettres personnelles par la valise française.

Lettre de Paul à Jules, le 30 septembre :

Mon cher ami,

J'ai passé chez Caillaux ce matin avant 9h, il venait de partir pour la place Beauvau où il avait conseil ce matin. J'ai couru alors chez Delcassé qui était encore là et avec qui j'ai causé jusqu'à 9h1/2. Je lui ai signalé le scandale de la polémique entre la Présidence du conseil et le Quai d'Orsay par l'organe du *Temps* et de *l'Écho de Paris*. Tu liras dans le *Temps* d'hier soir l'excellent article de Tardieu inspiré par Caillaux sur la note perfide donnée à la presse par le ministère des Affaires étrangères.

Herbette piqué au vif répond ce matin par un article de Mévil d'une inconvenance rare. Ce Herbette est un taureau qui fonce sur l'adversaire sans se soucier de rien ; c'est une qualité mais qui n'est pas sa place au Quai d'Orsay. L'attaque contre Caillaux est directe, on lui prête des tripotages avec les financiers et on examine en les exagérant et en leur donnant une allure offensive les dernières demandes de l'Allemagne. Il me semble difficile qu'il n'y ait pas un éclat. Que se passera-t-il au conseil de ce matin ? Nous le saurons sans doute avant le départ de Berckheim. En tout cas, nous n'avons à exprimer aucune opinion sur tout cela. Que je cause avec Caillaux ou Delcassé c'est bien mais devant les sous-ordres je suis muet comme une carpe. Mets un bœuf sur ta langue.

de Selves me semble jouer dans tout ceci un rôle assez louche, il laisse faire pour se créer une popularité dans les milieux ardents au départ de Caillaux. Il escompte la chute de ce dernier et son propre ministère dans le prochain cabinet. Il joue d'ailleurs sur le velours car s'il échoue on lui donnera une ambassade. C'est un misérable caractère. La chute de Caillaux, au profit de qui ? dit Delcassé. C'est absurde.

Une note identique publiée par tous les journaux hier au soir disait que j'avais vu Delcassé ce matin. Pourquoi ? m'a-t-il, demandé. Ici l'on ne dit à personne qui je reçois. Je n'ai pas parlé de notre entrevue à personne, lui ai-je répondu, sinon à Berckheim hier à voix basse dans le cabinet d'Herbette. C'est de là sans doute que vient la communication aux journaux. L'espionnage, le bavardage et l'indiscrétion sont tout à fait à la mode aujourd'hui dans la maison qui devrait être celle de la bonne tenue et de la discrétion.

La partie qui se joue en ce moment est des plus serrées. Si Caillaux ne perd pas la tête, il la gagnera mais il se dépense trop en paroles et en vaines menaces. Delcassé m'avait dit hier que jamais Lebrun n'avait parlé de se retirer si l'on maintenait la coupure de notre Congo, Berkheim m'a affirmé hier au soir qu'il tenait l'information de Caillaux lui-même ; c'est ce qui trouble si fort le Président du Conseil. Ce sera pour toi une source d'embarras. Je sais bien que lorsqu'on a parlé de l'accès au Congo ce n'était pas dans une négociation proprement dite mais c'est tout de même sur une assurance officieuse du gouvernement français que K. a abordé la question du Maroc. Ta situation sera difficile, tu ne t'en tireras qu'à force de franchise et de correction. Au gouvernement, il ne faut pas opposer des *non possumus* mais exposer froidement les difficultés de la position qui t'est faite et le langage que tu comptes tenir. A K. qui parle toujours des exigences de l'opinion allemande il faut opposer les exigences de l'opinion française.

Jusqu'à présent du moins la question n'est pas posée. Hier matin de Selves priait Berckheim de retarder son départ jusqu'à ce soir pour pouvoir lui remettre nos *desiderata* sur le règlement du Congo. J'ai dit dans le cabinet d'Herbette où Berckheim nous annonçait ce retardement que c'était impossible, que la question en discussion était celle du Maroc, qu'elle ne serait pas résolue demain ni peut-être dans 8 jours, qu'il fallait aller au plus pressé et te mettre en état de réfléchir avant d'aborder K., que Berckheim arrivant dimanche matin tu pourrais avoir toute ta journée de dimanche pour te préparer, que son arrivée dimanche soir ne te laisserait pas la possibilité d'étudier les documents qu'on t'envoyait etc.

Au fond je craignais qu'on te chargeât dès à présent de parler du Congo et dans quel sens ? Je l'ignorais.

On a donc décidé de faire partir Berckheim aujourd'hui à 1h 45.

Ne commets aucune imprudence du côté de Paris ; sauf à Berckheim et Hermite ne dis mot à personne, que tes dépêches soient froides et mesurées. Tout le ministère des Affaires étrangères est devenu fou, on ne peut causer avec personne. Henri traverse les corridors sans s'arrêter pour ne pas

entendre des mots qui l'obligeraient à discuter. Berckheim te racontera ce que Herbette lui a dit de ton attaché militaire qui s'étant montré raisonnable a été traité de vendu à l'Allemagne.

Donc on épiloguera sur chacune de tes paroles. Il faut dire nettement ce que tu penses mais dans la forme froide d'une discussion de texte et d'affaire.

Je crois que l'accord passera devant les Chambres mais il laissera beaucoup d'amertume après lui ; on n'oubliera jamais que les Allemands nous ont demandé la bourse ou la vie, l'escopette au poing, on renversera le cabinet qui aura été obligé de céder.

Sans la petite séquelle qui gravite autour de Selves l'opinion serait restée calme mais ce qui est fait est fait, il ne sert à rien de récriminer, il faut faire son devoir en évitant de prononcer des paroles dont on serait enchanté de se servir contre nous. C'est beaucoup d'avoir avec soi et à fond Delcassé et Messimy. Quant à Lebrun, Delcassé se montre si sceptique sur son intention de lâcher son portefeuille qu'on peut espérer qu'il a parlé à Caillaux un peu en l'air. Cependant, je ne suis pas rassuré de ce côté-là parce que je reconnais qu'on prend partout très mal la coupure absolue de nos possessions et qu'il peut y avoir là une pierre d'achoppement.

Berckheim pensait que tu ferais peut-être bien de te montrer à Paris un de ces jours. Je dis non. Tu ne pourras rien faire ici que te compromettre dans des discussions qui tourneront à l'aigre avec le Quai d'Orsay et que te faire incriminer d'intrigue avec Caillaux. Reste donc à Berlin et tâche de te donner des airs de froideur. Je sais bien que tu prends tout tellement à cœur qu'il est difficile de te prêcher l'indifférence mais pour te tirer honorablement d'affaire il est nécessaire de te montrer flegmatique.

Les Italiens se sont plus pressés que je n'aurais cru, ils n'ont pas attendu l'intervention allemande, ils ont eu raison à leur point de vue personnel pour le moment mais ils se réservent de grands embarras pour l'avenir.

Quant à Kiderlen il a manqué de coup d'oeil, il aurait dû suivre les conseils de Marshall et donner dès le premier jour à Rome un coup de caveçon qui eût tout empêché. Il est clair que sous ses dehors batailleurs cet homme n'est qu'un esprit assez médiocre et il est probable qu'il ne s'est pas senti dans une situation morale assez forte pour prendre une initiative énergique. Il paie Agadir.

Nous n'avons qu'à nous féliciter de la tournure des choses de ce côté-là. Si les Italiens débarquent sur la côte d'Épire ou d'Albanie les grandes complications commenceront et l'Allemagne aura là une épine dans le pied qui pourrait la rendre plus maniable dans ta négociation. Les affaires européennes prennent une telle envergure et tu te trouves si bien placé au centre de ce grave imbroglio que par la force des choses ton esprit doit embrasser un horizon assez vaste pour que la maison du Quai d'Orsay ne prenne plus à tes yeux que des proportions minuscules. C'est le cas d'écrire quelques belles dépêches d'ensemble qui restent, qui se publient plus tard et qui dès à présent réduisent à rien les petits bavardages de couloir ou d'antichambre.

Je reçois de ta femme une carte postale de Cabourg, elle traversera Paris lundi pour se rendre en Seine-et-Marne. Je lui donne de tes nouvelles en disant que tu n'as pas le temps d'écrire autre chose que des lettres d'affaire.

Je t'embrasse,

P.C.

Lettre de Paul à Henri, le 5 octobre :

Mon cher fils,

Nous sommes dans la brume et le crachin, nous faisons du feu, l'hiver de Londres a commencé, c'est lugubre. J'ai reçu hier une lettre de ton oncle. Il se résigne à ne pas venir à Paris.

Je me demande si un petit voyage ne lui ferait pas du bien car il se ronge. La question d'Espagne va se poser et se poser mal. On ne la comprend pas à Paris ; les propos qu'on t'a tenus sont absurdes. On n'obtiendra rien de l'Espagne, il faudra lui céder et elle ne nous saura aucun gré de nos concessions parce qu'elle les devra à des interventions étrangères. Je m'expliquerai là-dessus quand j'irai à Paris.

L'article que tu m'as envoyé est dur mais mérité. Cependant, tu vois qu'on est obligé de répondre par de bonnes paroles et de l'eau bénite de cour à ces niaiseries. Ô puissance de certains mots !

Ce que tu me dis de Jacqueline m'inquiète. Cet enfant se détraque. Personne n'a d'influence sur elle, sa mère n'est pas assez intelligente et son père pas assez ferme. J'en suis désolé car c'était une charmante nature.

L'automobilisme va détraquer ainsi toutes les femmes.

Je t'embrasse,

P.C.

Lettre de Paul à Jules, le 6 octobre :

Mon cher ami,

J'ai reçu par la Société générale ta lettre du 2. Je reçois ce matin ta lettre du 4 avec la copie de tes télégrammes. Tu fais bien de prendre tes précautions et d'établir les responsabilités. Quant à la presse, K. a raison, c'est un scandale et H. en est l'auteur, mais Durand [pseudonyme de Selves] ne fait rien pour mater H. On dirait qu'il s'en sert comme d'une couverture vis-à-vis des agités pendant qu'avec Louis [pseudonyme de Caillaux] il fait le bon apôtre. L'abus de la finesse a beaucoup d'inconvénients.

En quittant Paris samedi dernier j'ai vu Durand avant de partir ; il s'est lamenté sur les difficultés de sa position, il m'a dit qu'il nous considérait comme engagé pour le Congo, qu'il avait eu à ce sujet un entretien avec Lebrun, qu'il avait fait comprendre à ce dernier ce qu'il y avait de peu courageux dans un lâchage du cabinet en ce moment et que Lebrun en rechignant s'était rendu à ses raisons mais que sa résolution pouvait encore changer. Il m'a parlé aussi de ton entretien avec Polo parce que m'a-t-il dit Louis qui a, lui-aussi, ses lunettes vertes en avait eu connaissance de son côté, qu'il avait répondu à Louis qu'on te faisait parler et que c'était sans importance, il m'a répété que tu avais sa pleine confiance, qu'il tiendrait bon sur le Congo, etc., qu'il comprenait tes ennuis mais qu'il ne fallait ni t'irriter ni t'énerver, et qu'il me priait de t'écrire et de te dire tout cela.

Cependant, je vois par les questions qu'on te pose qu'on voudrait bien se décharger sur ton dos et malgré les bonnes paroles il faut se tenir en garde.

Je t'ai écrit et je t'ai fait dire par Berckheim qu'il était préférable pour toi de ne pas venir à Paris. Au point de vue des affaires, un voyage est inutile, il vaut mieux correspondre car les écrits restent et les responsabilités sont plus faciles à établir. Et puis dans ce milieu de fous j'ai peur que tu ne t'emballes et que tu ne dises trop [rudement ?] leur fait aux gens.

Mais je ne méconnaiss pas qu'un petit déplacement te serait utile pour te changer d'air. J'y ai bien réfléchi et je me décide à te le conseiller. Je serais à Paris le mercredi 11 au soir pour le mariage d'Arnaud d'Estournelles, j'y resterai jusqu'au lundi 16. Tu pourrais venir y passer 3 jours avec moi. Cela te distrairait. Tu n'aurais pas besoin de t'attarder dans les corridors et dans les antichambres et tu te contenterais de causer un peu avec Durand et Louis. Écris-moi ce que tu décides. Les observations de K. sur le 5^e projet sont assez sérieuses.

Qu'en pensera-t-on à Paris ? De part et d'autre le goût de la chicane est égal. Ton télégramme sur le presse est parfait.

Je t'embrasse,

P.C.

Lettre de Paul à Henri, le 8 octobre :

Mon cher fils,

Voici la réponse de M. Messimy pour Henri Herscher. Espérons que cette prise en bonne note qu'on prodigue à tous les députés n'est pas de l'eau bénite de cour.

Le temps est horrible, c'est le crachin en permanence, cette humidité m'a rendu mes névralgies intercostales et Dardemer m'a fait frictionner ce matin avec un liniment qui me fait du bien.

Ton oncle a bien de l'ennui. Il est vrai que K. s'est plaint amèrement de trouver tous les jours dans *L'Écho de Paris* les propositions du gouvernement français avant même que ton oncle ne les ait reçues. Le cabinet prévenu a interdit ces communications, mais avec une inconvenance rare on n'a pas manqué de raconter ça à *l'Écho* qui a publié un fâcheux article. Le Quai d'Orsay est une vraie pétaudière.

Je comprends l'énervement de ton pauvre oncle, je lui ai écrit que je serais à Paris du 11 au 16 et je l'ai engagé à venir. Cela le distraira ; je lui recommanderai de ne pas fréquenter les corridors.

Hier nous avons eu à l'hippodrome une grande matinée organisée par [?] pour les victimes de l'explosion de la *Liberté*. Comme Delcassé était avec moi parmi les patrons mentionnés sur le programme on a cru qu'il assistait à la représentation et l'on a pris Felcourt pour notre ministre de la Marine. Les photographes l'ont visé d'une façon particulière.

J'ai vu mon nouvel attaché naval, il est arrivé pour chercher une maison, et il est reparti pour revenir lundi avec son uniforme parce que le Roi le recevra mardi. Il est tout petit, roux avec des yeux très noirs et perçants ; il est très côté comme officier de marine mais il ne paie pas de mine.

As-tu écrit à Antoinette ? Comment va le docteur ?

Je t'embrasse tendrement,

P.C.

Lettre de Paul à Jules, le 10 octobre :

Mon cher ami,

Je doute que tu puisses venir me rejoindre à Paris cette semaine, j'y serais de demain mercredi soir à lundi prochain. Je n'y vais que pour le mariage d'Arnaud et comme un chien qu'on fouette car j'ai beaucoup souffert et je souffre encore d'un zona que je dois à l'humidité de Londres qui m'a dit surpris à mon retour.

Je reçois des nouvelles scènes de Paris ; ton ami Louis est de plus en plus fou et incohérent. Je crois que tu feras bien de surveiller ta correspondance avec lui et même de l'interrompre car on ne sait ce qu'il peut en faire et il est rien moins que sûr. Je ne t'écris que pour te donner cet avis.

Je t'embrasse tendrement,

P.C.

Lettre de Paul à un inconnu [Delcassé peut-être, ou un certain Bonnat qui pourrait être Bapst], le 11 octobre :

Mon cher ami,

Je pars pour Paris cet après-midi. Je suis un peu souffrant d'un zona qui me brûle les reins et que je dois à un refroidissement, mais je suis obligé d'aller à Paris pour le mariage d'Arnaud d'Estournelles mon filleul qui a lieu demain et samedi. Sans quoi je serais resté ici car j'appréhende cette maison d'aliénés qu'on appelle la capitale lumière. Je resterai à Paris jusqu'à lundi. Si vous pouvez passer chez moi vendredi matin vers 10h vous me trouverez. Je ne vous propose pas de m'attendre chez vous parce que je ne connais pas l'usage de mon temps pendant mon séjour à Paris.

L'accord au sujet du Maroc paraît fait mais pour le reste... Et le reste ne comporte pas seulement le Congo. Je suis très inquiet.

Votre obligé et dévoué,

Paul Cambon

Lettre de Paul à Jules, le 14 octobre :

Mon cher ami,

Je reçois ta lettre du 13 et je ne te télégraphie pas parce que ta proposition demande réflexion et que je voudrais revoir Bonnat [Bapst ?] que j'ai vu ce matin et qui est dans les meilleurs dispositions.

Le ton de tes télégrammes est excellent.

Je sors du mariage d'Arnaud d'Estournelles, j'y ai vu Jacqueline qui a une mine superbe. Et paraît engraisée.

Je ne la savais pas ici avec sa mère.

Il me semble comme à toi impossible qu'on n'aboutisse pas mais le monsieur qu'on t'a envoyé [Rognon] m'a l'air d'un Homais colonial.

Homais fait souche aujourd'hui dans toutes les professions.

Je t'embrasse,

P.C.

Lettre de Paul à Jules, le 20 octobre :

Mon cher ami,

Dieu te préserve du zona ! C'est un horrible mal dont je suis affligé depuis 15 jours, une inflammation des nerfs qui se manifeste par des éruptions aussi douloureuses que des brûlures et dont chacune est précédée d'élançement comme un mal de dents. On est assez calme dans le jour, mais aussitôt au lit, la douleur commence, on est sur des charbons ardents et il faut renoncer à dormir. Depuis 15 jours je n'ai eu qu'une nuit de 6h assez calme. Tout le reste du temps je me démène comme un damné en dépit des drogues de mon médecin de Londres ou de celle de Sarindon. J'espérais que mon voyage à Paris en me changeant d'air améliorerait mon état mais je n'ai pas plus dormi là-bas qu'ici. Hier enfin sous l'action d'un soporifique puissant j'ai trouvé le sommeil ou plutôt la torpeur mais ce remède est si long à produire son effet que j'ai été pris de somnolence à 10h du matin seulement après une nuit blanche et que je suis resté endormi jusqu'à 5h du soir.

Il me semble qu'aujourd'hui le zona me fait moins souffrir ; on dit que cela dure ordinairement 3 semaines et je n'en suis qu'au 15^e jour. La cause ? Probablement l'humidité de Londres qui m'a saisi à mon retour et puis les préoccupations de ces derniers temps.

J'ai reçu tes lettres du 13 et du 15 octobre. Je ne t'ai pas répondu faute de moyen de correspondance. Je ne sais où Durand a pris d'invoquer une autorité pour te recommander d'être ferme ; nous n'avons jamais parlé de ça et il n'a jamais mis ta fermeté en doute. Ne te préoccupe aucunement de ce qu'il écrit ; on le compte pour rien ou pour peu de chose parce qu'il est trop visible qu'il ne se soucie pas du fond des choses et que le seul dessein qu'il poursuit est de « dégager sa responsabilité ». Bonnat me racontait l'autre jour qu'en conseil on n'avait pu s'empêcher de sourire parce que Durand demandait avec instance à Lebrun une carte des propositions pour le Congo. « Mais vous avez des cartes chez vous, répond Lebrun, ou vous pouvez en faire dresser, vous connaissez aussi bien que moi nos diverses propositions ». « C'est pour mon dossier, dit Durand. »

Il voulait un document émanant des Colonies pour se couvrir. A moi aussi, il m'a dit 2 ou 3 fois de lui écrire ceci ou cela « pour son dossier » bien que je lui ai fait observer que tout ce qu'il me demandait se trouvait dans nos correspondances antérieures.

La dernière et ridicule phrase de tes instructions « je suis le porte-parole » veut dire sans doute : « ce n'est pas moi qui parle, je ne suis pas responsable ».

Autrement cela voudrait dire : « Vous n'avez à tenir compte que de mes instructions », ce qui serait ridicule.

Cela se répète et l'on compte très peu avec Durand. Cependant, comme il est le chef, ce n'est qu'avec lui que tu dois correspondre, en lui mettant à tout instant sa responsabilité sous les yeux et en dégageant la tienne.

Quant à toi, ta situation est très bonne. Tout le monde te rend justice et te sait gré de tes efforts. Ne crains rien pour ta gloire et ne te décourage pas.

Louis est fou. Il m'a fait lundi dernier avec de grands gestes un morceau qui dénote un état de déséquilibre complet. Il n'en veut qu'à l'Espagne ; c'est elle qui doit payer pour tous, il faut qu'elle nous abandonne El Ksar et Larache, si elle résiste on enverra des [?] à Barcelone. Si l'Angleterre la soutient ce sera la rupture de l'Entente et la politique française prendra une nouvelle orientation etc.

Tu peux imaginer que je n'ai pas laissé passer ces sottises et que très froidement je lui ai répété que l'Espagne ne nous devait rien et que l'Angleterre ne la lâcherait jamais.

Delcassé, a qui je racontais ça quelques instants après, n'a pas eu l'air d'y attacher la moindre importance. Une parole de Louis est sans portée.

D'ailleurs dans l'après-midi du même jour Louis était devenu beaucoup plus calme avec un visiteur qui lui conseillait de ne pas froisser les Espagnols.

Quant à ton idée de s'assurer dès maintenant l'adhésion de principe des grandes puissances, tout le monde la partage mais Durand pense avec raison qu'il faut s'entendre avec K. On a dû te télégraphier dans ce sens.

Je t'ai parlé de l'indiscrétion de Polo à qui tu as témoigné trop de confiance. En voici une autre. Granville avec qui tu t'es épanché sur les ennuis qu'on te donne à Paris n'a pas manqué de l'écrire ici ; de sorte qu'on sait ici que notre gouvernement veut manquer à ses engagements, tandis que je m'évertue à démontrer qu'il n'y a pas d'engagements et qu'en tous cas on cherche des accommodements pour ne pas y manquer sans blesser l'opinion française. Mets un bœuf sur ta langue, je t'en supplie.

Le service pour Maman aura lieu le 4 novembre à 11h. Pourras-tu venir à Paris ? Si ton affaire est finie, tu prendras un peu de repos. Sinon, tu aurais-là un prétexte à donner pour un court déplacement.

L'impression que j'ai rapportée de Paris est qu'on y veut la conclusion de l'accord et qu'on y aboutira malgré toutes les criailleries mais ce sera long.

Pour moi, la vraie difficulté est du côté espagnol, mais encore là on me semble (sauf Louis) moins [raciné ?] que précédemment.

Je t'embrasse mon cher ami et je pense à toi constamment,

P.C.

Lettre de Paul à Henri, le 22 octobre :

Mon cher fils,

Voici la lettre de M. Chapsal annonçant la décoration de M. Férou. Envoie-là à Alban avec mes compliments pour son beau-père.

Cette nuit enfin, j'ai dormi 3 ou 4 heures ; j'avais pris un narcoleptique mais comme jusqu'à présent je ne dormais pas la nuit même en usant de soporifiques c'est un progrès. Il me semble aussi que la douleur est moins aiguë, elle n'a plus le caractère de brûlure et les rougeurs disparaissent. Espérons que je touche à la fin de mes maux.

Je reçois une lettre de ton oncle. Elle est de vendredi soir et n'annonce pas encore la conclusion de l'accord sur le Congo parce qu'il n'a pas reçu la réponse de Paris au dernier projet. Il considère comme un succès d'avoir obtenu de K. la renonciation mais il craint qu'à Paris on ne se rende pas compte de la valeur de ce succès.

J'espère qu'on va bientôt en finir et qu'il pourra venir en France pour le 1^{er} novembre.

Reste la question espagnole qui s'aggrave et qui me préoccupe beaucoup.

Ici le temps de chien, bourrasque, averses, orage cette nuit des plus violents.

Cherche donc dans les numéros du *Temps* laissés sur l'étagère du petit salon cette correspondance de Londres sur l'état de l'opinion anglaise relativement aux pourparlers de Berlin qui a si fait occupé Caillaux. Elle était courte et insérée, il me semble, à la 3^e page.

Ce devait être dans le numéro du mardi 10 au mercredi 11.

Ici en mon absence, Doeschner rafle les *Temps* et je ne les revois plus.

Donne-moi de tes nouvelles.

Je t'embrasse,

P.C.

PS : Je reçois ta lettre. L'exemple de muflerie que tu cites est des plus significatifs. Il n'est pas douteux que ce mot ait été prononcé.

Je t'embrasse,

P.C.

Lettre de Paul à Jules, le 24 octobre :

Mon cher ami,

J'ai reçu hier ta lettre du 20 avec la carte du Congo et la copie de ta dépêche que je trouve parfaite. J'espère que tu touche au terme de tes ennuis. On te devra comme l'écrivait récemment un lord anglais qui sait très bien le français « une fière chandelle » mais ne te vante pas et occupe-toi de former ton dossier pour le moment où tu pourras être obligé de remettre chacun à sa place. Fleuriau dit que tu dois conserver copie non seulement de toutes tes dépêches, cela va sans dire, mais de toute ta correspondance personnelle avec de Selves. Une autre copie de cette correspondance personnelle devra être laissée par toi dans les archives de ton ambassade pour permettre à un moment donné de faire dire par un journaliste ami que la preuve de telle ou telle allégation est aux archives.

Nous avons affaire à un fou et à un fourbe. Le fou n'est pas le plus dangereux mais tout de même il est capable de bien des vilénies. Je t'ai écrit il y a quelques temps un mot pour te dire qu'il n'était pas sûr. Je venais d'apprendre que parlant à tort et à travers de l'affaire du Congo et des offres faites aux Allemands il s'était laissé dire par son interlocuteur qui me l'a répété : « Vous m'avez l'air de vouloir rejeter l'échec s'il se produit sur l'ambassadeur à Berlin ». « Certainement, répondit-il, c'est bien mon intention ».

Quant à de Selves il veut tirer son épingle du jeu et pose des jalons soit pour monter au Capitole soit pour couvrir sa retraite. Il faut donc le forcer à formuler des instructions et le mettre en présence de ses propres écrits.

Il vient de m'envoyer avec une lettre personnelle et une instruction non-signée un projet d'accord avec l'Espagne qui est la chose la plus ridicule du monde. Je ne l'analyse pas, c'est à faire dresser les cheveux sur la tête. Il ne me prescrit pas formellement d'en parler ici mais sa communication est conçue de façon à ce qu'il puisse soutenir, suivant les cas, qu'il m'a donné ou qu'il ne m'a pas donné d'instructions.

Je lui ai répondu personnellement que ce projet ne serait pas accepté par toutes les raisons que je ne cesse de d'exposer depuis 3 mois, que d'ailleurs je voyais qu'il désirait que je ne prisse aucune initiative et que j'attendrais qu'on m'en parle. S'il veut me faire parler, il faudra qu'il me donne des instructions signées, numérotées, que je discuterai dans une dépêche numérotée qui fera tomber tout. Il le sait et il ne veut pas s'exposer à recevoir cette dépêche. Voilà ses finasseries.

Forme donc un dossier pour toi, et un dossier pour les archives.

Je trouve surprenant les résultats que tu as obtenu mais la note du *Temps* de ce matin me contrarie. On triomphe trop, on parle du Togo etc., alors que rien n'est encore signé. Espérons. Je crois que l'Empereur désire en finir et comme je te l'ai écrit j'ai eu l'impression qu'à Paris, malgré ses criaileries, Caillaux comprenait la nécessité de conclure. Autrement, sa chute qui paraît certaine serait misérable.

Quant à la communication immédiate aux grandes puissances de l'accord marocain c'est toi qui la désirais. Au reçu de ta lettre, j'en avait parlé à Caillaux, à Delcassé, à de Selves. Tous étaient de ton avis mais ce dernier faisait observer qu'il était nécessaire de faire cette communication d'accord avec K. De là le télégramme qui t'a été adressé et qui t'a surpris. Il répondait à ta suggestion et de fait on ne pouvait rien communiquer que d'accord avec K.

Dans ta dépêche finale sur toute l'affaire évite avec soin de te vanter. Mets froidement en regard ce qu'on t'a chargé d'offrir et ce que nous donnons sans dire « je me félicite de... j'ai

obtenu... c'est un succès... etc. » Il faut que l'efficacité de ton action ressorte du simple exposé des faits.

Je jouis toujours des douceurs du zona. Cette nuit j'ai dormi 3 heures mais la douleur est revenue jusqu'à ce matin. Depuis hier on me projette de l'air chaud sur la partie douloureuse. Je ne m'aperçois pas encore d'une amélioration.

Sir Edward Grey est ravi à la pensée que l'accord va se conclure, sir A. Nicolson te l'attribue et renseigné par Bertie et par Goschen, sait tout le mal que tu t'es donné entre des gens incapables de transiger. Dégage-toi des impressions de Paris et des couloirs du Quai d'Orsay. Cette négociation te fait dans le monde diplomatique européen beaucoup d'honneur et en France le gros du public sent bien ce qu'on te doit.

Quand tu auras fini fais-moi savoir quant tu pourras venir à Paris, je réglerai mes mouvements sur les tiens.

Je t'embrasse de tout mon cœur,

P.C.

Lettre de Paul à Henri, le 26 octobre :

Mon cher fils,

J'espère qu'aujourd'hui tu n'auras pas à Ailly le temps de Londres. C'est le crachin en permanence.

Je souffre moins mais je souffre assez pour ne pas dormir. Cette nuit je me suis réveillé à 2h. Les insomnies sont d'autant plus fatigantes que je suis obligé pour me procurer quelques heures de sommeil de prendre des narcotiques. Il me faudrait changer d'air et prendre un repos complet.

J'espère que ton oncle en a fini. Ne t'étonne pas de ne trouver personne pour se rendre compte de ce qu'il a fait ; il en est toujours ainsi. Il suffit d'avoir pour soi l'opinion des gens qui savent et qui sont capables d'apprécier les choses, le sentiment des couloirs du Quai d'Orsay n'a pas d'importance.

Avec l'Espagne, je crains de grosses difficultés si l'on ne change pas du tout au tout de direction. L'imperméabilité de certains esprits est prodigieuse. Je continue à exprimer nettement mon avis sur cette politique ou plutôt sur cette absence de politique qui peut nous mener à de gros embarras.

Je viens de déjeuner au Claridge's chez la Princesse de Monaco avec Sarah Ber[h]nard[t] qui donne ici des représentations au coliseum. Elle jouait en matinée et s'est levée de table pour aller se montrer en dame aux camélias. Elle a 66 ans ; je l'ai trouvée rajeunie depuis l'an dernier. Elle a été fort intéressante pendant tout le temps du déjeuner. Elle va jouer *Lucrece Borgia* le mois prochain mais elle fait des coupures dans la prose de Victor Hugo qui paraîtrait aujourd'hui très démodée. Elle nous a cités des phrases à mourir de rire quand on les détache de la scène. Nous irons voir ça à Paris.

Thierry est arrivé hier plein de nouvelles Paris. Il paraît probable que Caillaux ne pourra pas rester et celui qui aurait le plus de chance d'être appelé serait Clemenceau mais cela ne veut pas dire que Pichon reviendrait au Quai d'Orsay parce que Clemenceau ne lui pardonne pas d'être resté ministre sous Briand.

Doeschner est à Paris.

Je t'embrasse tendrement,

P.C.

Lettre de Paul à Henri, le 27 octobre :

Mon cher fils,

Marie Chaligny sera à Paris le 4 novembre. Je lui ai donné l'heure de service à Saint-Philippe. Veux-tu prévenir Henri Gaillard et lui demander de déjeuner avec nous le 4 ?

Je n'ai pas de nouvelles de ton oncle Jules, je doute qu'il puisse arriver à Paris avant la fin de la semaine. Je ne partirai donc que le 3 novembre.

Je suis à mon 22^e jour de zona et je renonce aux remèdes qui sont absolument inefficaces. Je me suis encore réveillé cette nuit à 2h du matin et j'ai souffert plus que la veille. Il est vrai que Dardenne m'avait badigeonné avec un nouveau liniment.

Le temps est sombre, la brume jaune. Je vais tout à l'heure assister à l'université de Londres à une conférence de notre célèbre philosophe Bergson. Je ne l'ai jamais rencontré jusqu'à présent ; c'est le philosophe à la mode. J'y conduis Marie Carola d'Erlanger qui grille de le connaître.

Tu ferais bien de prévenir les Baudot (50 rue Taidbout) pour le service du 4.

Je t'embrasse tendrement,

P.C.

Pendant que je t'écrivais Fleuriau est arrivé avec tout le personnel et une liste de tous les gens ayant servi sous mes ordres, toi compris, pour me féliciter à l'occasion de mon jubilé d'ambassadeur car il y aura demain 25 ans que j'ai été nommé à Madrid. Il paraît qu'on m'offrira un souvenir lorsque je serai à Paris. C'est vraiment très aimable et je suis très touché. J'ai vu sur la liste le nom du pauvre Vialar.

Lettre de Paul à Henri, le 28 octobre :

Mon cher fils,

Voici une lettre de Messimy pour Herscher.

Ton pauvre oncle (garde cela pour toi) est dans de nouveaux embarras. Au moment de signer K. a réclamé une lettre secrète au sujet de nos droits de préemption sur le Congo belge. Il n'en avait jamais été question ou du moins K. avait toujours nié les visées qu'on lui prêtait sur ce point. Cela peut entraîner la rupture mais alors nous aurons à fond pour nous les Anglais et les Belges.

Fleuriau dit qu'au moment de signer un traité on croit toujours que tout est rompu. Dieu l'entende.

Je t'embrasse,

P.C.

Lettre de Paul à Henri, le 31 octobre :

Mon cher enfant,

Je ne pourrai pas aller demain avec toi au cimetière. J'ai écrit pour y faire mettre des fleurs. J'apporterai avec moi vendredi des bouquets préparés par la sœur Wilfrid. Nos deux tombes abritent les deux êtres qui nous ont le plus aimés et que nous ne pourrons jamais remplacer. Il y a 6 ans que nous avons perdu ta bonne maman, 13 ans que ta maman nous a quittés et leur souvenir flotte toujours autour de nous comme si nous étions séparés d'elles seulement depuis hier.

Nous irons vendredi au cimetière après le service, nous ne déjeunerons donc pas avant midi 1/2 ou midi 45. Tu inviteras ta tante et Jacqueline ainsi que Gaillard, j'ai invité Marie Chaligny.

Pour le déjeuner tu diras à Justin de commander Latainville un vol-au-vent au poisson, de faire une poularde rôtie aux marrons, des petits pois et du jambon avec la salade (il peut acheter un jambonneau). Pour entremets il commandera chez Latainville une mousse au chocolat et une brioche.

Ton pauvre oncle hélas ne sera probablement pas là ; son affaire est terminée mais il y a un hic stupide au dernier moment (il ne faut en parler à personne).

Quant aux affaires espagnoles, la polémique du *Temps* est grotesque, elle est inspirée par Caillaux. J'attends avec curiosité le moment où il faudra s'orienter dans une nouvelle direction et nous pourrons juger de la faculté d'évolution des maîtres de notre journalisme.

Fleuriau me dit que dimanche à 11h je recevrai à Paris la visite de ceux de mes anciens secrétaires qui sont chargés de m'offrir un souvenir pour mon jubilé. Qu'est-ce que c'est ? Peux-tu me le dire ? En tout cas, c'est une gentille démarche.

Hier j'ai eu à déjeuner Bergson et Arthur Balfour. Les deux éminences ont été enchantées l'une de l'autre et se sont rencontrés dans leur horreur pour Schopenhauer.

Je t'embrasse tendrement,

P.C.

J'arriverai vendredi pour dîner. Je vais de mieux en mieux. Je dors jusqu'à 3h ou 3h 1/2. La douleur revient à cette heure-là jusqu'au matin mais elle est moins forte.

Lettre de Paul à Jules, le 1^{er} novembre :

Mon cher ami,

J'ai reçu tes 3 communications venues par la valise anglaise et par la Société générale. K. veut-il la rupture ? Il semble que cette prétention de dernier moment l'indiquerait mais pourquoi ? Sa situation personnelle ne sera pas améliorée. Tyrrel pense d'après le 1^{er} drogman de l'ambassade anglaise de Constantinople qui est ici en ce moment que Marschall désire la rupture des négociations. Les Turcs suivent attentivement les pourparlers de Berlin, ils considèrent que l'abandon du Maroc à la France sera un échec pour l'Allemagne. Peut-être Marschall leur a-t-il promis que son gouvernement n'abandonnerait jamais les Marocains. Toujours est-il que pour Marschall la conclusion de l'accord sera une diminution et d'après Fitz Maurcie (c'est le nom du 1^{er} drogman), la main de l'ambassadeur allemand à Constantinople est dans toutes les difficultés qu'on nous fait. Mais ce sont-là des propos de drogman qui ramène tout à ses petites affaires.

L'idée de Nicolson c'est que Kiderlen demandera quelques petites choses en échange de l'abandon de sa demande pour le Congo. Grey ne comprend pas K. et ne peut croire à une rupture dans ces conditions.

La formule de Selves est très vague mais elle répond assez à ce que tu désires, et comme tu le verras par mes télégrammes, on pense ici comme toi qu'il faut prévenir les Belges.

Tu t'exagères, à notre point de vue personnel, les effets de la rupture. On saura très bien qu'elle ne pourra t'être attribué. Quant au Quai d'Orsay, il commence une évolution ; je sens cela à propos de l'Espagne. de Selves avec son flair d'égoïste commence à s'apercevoir que de ce côté on a fait fausse route et il lâche Caillaux qui continue tout seul son absurde campagne à propos d'El Ksar et de Larache. Les journaux qui prennent le mot chez Herbette sont maintenant très calmes sur l'Espagne, ceux qui ne sont en rapport qu'avec Caillaux continuent à vitupérer. Tardieu ne voit que Caillaux. Mais tout va changer et l'évolution sera amusante à suivre. Tu sais que Regnault a élaboré un projet stupide coupant la zone espagnole en deux, donnant la moitié du côté du Rif en toute propriété à l'Espagne et quant à l'autre moitié la divisant encore en deux, la partie nord pour être confié à la police de la banlieue de Tanger c'est-à-dire la France, et la partie sud c'est-à-dire El Ksar, Larache etc. pour être neutralisée. On a chargé Regnault d'aller soumettre ce projet à Sir Francis Bertie : Regnault est revenu en disant que l'ambassadeur anglais l'approuvait en principe. Ce n'était pas vrai et comme Regnault n'est pas menteur, mais qu'il est seulement incapable de comprendre les [?] il faut croire qu'il n'a pas saisi les réserves de Bertie. Celui-ci est arrivé avec le projet. Il est parti ce matin avec l'instruction de déclarer à de Selves et à Caillaux lui-même que l'Angleterre s'en tenait aux accords de 1904 avec l'Espagne et que si elle admettait qu'on demandât à cette puissance une légère compensation, elle n'approuverait pas une diminution de la zone espagnole. On lui a recommandé de voir Caillaux parce que de Selves est considéré par Bertie et conséquemment par le gouvernement anglais comme hostile à toute contrainte sur l'Espagne. Notre ministre des affaires étrangères a tout mis sur le dos du Président du Conseil. Bertie m'a même dit de lui : « c'est un diplomate. »

Bigre ! un diplomate qui dans ses télégrammes fait appel à ton « patriotisme » ou parle de « psychologie générale » a encore beaucoup à apprendre.

Donc d'ici à peu nous allons voir Tardieu baisser de ton. Jusqu'à présent il n'y a rien de compromis avec l'Espagne puisque les journaux seuls ont parlé. Il est donc encore temps d'aborder les pourparlers avec l'Espagne sur un ton raisonnable. Mais c'est à l'Angleterre et non à nous que l'Espagne fera honneur de notre raison.

L'innocent d'Estournelles qui est l'ami de Caillaux et qui d'ailleurs lui a tenu un excellent langage m'écrit que le Président du Conseil a beaucoup regretté les allusions de Tardieu à notre attitude. Comme si Tardieu avait pu connaître nos sentiments par un autre que Caillaux ! C'est encore par lui, évidemment, qu'il connaît l'affaire sur le Congo belge.

Je serai à Paris vendredi soir. Je pense que ta femme et ta fille déjeuneront avec nous samedi. Quant à toi, aussitôt libéré, je trouve que tu feras bien de filer seul sur le Midi. Tu as besoin d'un repos complet. Encore une fois n'aies aucune inquiétude. Tu es le seul à qui l'on puisse rendre justice.

Je t'embrasse,

P.C.

Lettre de Paul à Jules, le 2 novembre :

Mon cher ami,

Je n'ai pas encore de nouvelle de ta dernière communication à K. Je t'envoie 2 impressions intéressantes bien que contradictoires.

Kuhlmann le conseiller de l'ambassade à Londres a dit à un correspondant de journal français avec qui il est très en confiance : « Je ne vous ai jamais trompé et je vous prédis que

l'accord sera signé le 6 novembre veille de la rentrée du Reichstag et de vos Chambres. K. attendra jusqu'au dernier moment pour s'épargner les polémiques. »

Kuhlmann voit généralement assez juste ; c'est lui qui, secrétaire à Tanger, avait prévenu Regnault que si l'on ne cherchait pas une entente avec Berlin il y aurait un éclat. C'était quelques mois avant le voyage de l'Empereur à Tanger. Regnault était à cette époque représentant des porteurs de titres.

Autre son de cloche. Benkendorf que j'ai vu ce matin et à qui je racontais le dernier incident qui accroche tout m'a répondu : « J'ai eu le pressentiment d'un accroc au dernier moment et lors de mon dernier courrier j'ai écrit à Neratov qu'au moment de signer K. soulèverait une difficulté. Vous ne pouvez imaginer les oppositions que soulèvent votre accord, d'après mes correspondants de Berlin (tu sais que Benkendorf est le frère Hatzfeld qui a une charge de cour) on ne se soucie nullement du Congo mais après la manifestation d'Agadir on comptait sur une prise de possession d'une bonne partie du Maroc, on est donc exaspéré contre K. qu'on fera tomber sur l'accord. S'il ne s'agissait que de lui ce ne serait rien car l'Empereur ne l'aime pas et se soucie peu de le voir tomber. Mais l'Empereur tient à Bethmann Hollweg et c'est Bethmann Hollweg qui est responsable devant le Reichstag. Si l'accord doit amener la chute du chancelier, l'Empereur préférerait rompre avec vous. Voilà le danger. »

Ce n'est pas rassurant, mais est-ce vrai ?

Sir Arthur Nicolson me disait tout à l'heure qu'à l'ambassade d'Allemagne on affirmait la signature prochaine ; c'est l'écho des paroles de Kuhlmann.

Tu sauras sans doute à quoi t'en tenir avant la réception de cette lettre. J'attends avec impatience la communication de ton télégramme à Paris.

Demain matin vendredi je pars à 11h. Écris-moi donc à Paris par ta valise sous [les] nombreuses enveloppes collées et cachetées.

Je t'embrasse,

P.C.

Lettre de Paul à Henri, le 11 novembre :

Mon cher fils,

Il fait un temps affreux ; depuis hier c'est la bourrasque de pluie et de vent N.O. Les d'Arnour qui doivent arriver ce soir auront une mauvaise traversée.

L'affaire serbe sent très mauvaise.

J'espère que ton petit voyage à Chambéry te fera du bien. Couvre-toi bien, tu trouveras la neige en Savoie. Je pense que tu ne pars pas sans prévenir Cruchon-[] et sans te couvrir d'une autorisation.

Il s'agit d'ailleurs d'une affaire marocaine puisque Gaillard c'est le Maroc.

Ton oncle m'envoie par la valise anglaise un gros courrier, ce sont des télégrammes de lui qu'on ne m'a pas communiqués et qui sont très importants.

Il est toujours dans le même état d'esprit, il aurait besoin d'un congé de 15 jours à Rome mais il n'y a pas moyen.

Quant à ta santé, il faudra absolument faire l'été prochain une cure dans une station appropriée.

J'ai lu ces jours-ci dans le *Temps* un feuilleton médical sur l'arthritisme et le lumbago qui t'intéresserait. L'appareil pour la projection d'air chaud en cas de lumbago est très précieux, je m'en suis servi pour mon zona. Je te le porterai.

Je t'embrasse,

P.C.

Lettre de Jules à Paul, n. d. (43PAAP100) :

Mon cher ami,

Je vais repartir ce soir ou demain matin pour Paris. Je reçois ta lettre : il faut avouer que la presse rend la vie insupportable et que ne pouvoir se promener tranquille sans être signalé comme une bête curieuse est un supplice que les [?] n'ont pas connu. J'espère que je n'aurais plus à traverser de pareils moments mais si l'avenir me réserve encore l'ennui d'être un homme d'actualité, je prendrai un faux nom et me ferai ainsi adresser mes lettres, car c'est la poste qui m'a trahi. Les fonctionnaires de la poste n'ont plus le sens de leur métier et à peine étais-je à Hyères que le commissaire de police averti par eux s'est présenté à mon hôtel.

Tu as lu le discours de M. Bethmann Hollweg à la séance du Reichstag d'hier. Écris-moi à Paris l'impression produite à Londres. Ici, la presse approuve l'attitude. Cela est très préoccupant.

L'approche des élections au Reichstag qui lieu le 12 janvier ne facilite pas leur tâche au gens modéré. Il semble qu'un vent de folie agite le monde.

Je t'embrasse,

Jules.

Lettre de Paul à Jules, le 4 décembre :

Mon cher ami,

Je reçois ce matin ta lettre de Paris avec l'intéressante annexe qu'elle contenait. C'est très curieux et ce mélange de Latin et de Français germanique est tout à fait dans le goût d'un vieil étudiant d'Heidelberg

Je compte arriver à Paris le 23 avant veille de Noël. J'y resterai 2 semaines. Donc nous passerons ensemble la semaine de Noël. J'espère que tu nous inviteras à dîner pour le jour de Noël.

Ton porteur de malle est amusant et donne l'impression générale du public.

Mme de Lostende m'écrit qu'après ton départ de Hyères, il a eu une polémique dans la petite presse locale. *Le Petit Marseillais* a annoncé que tu étais arrivé incognito et que c'était bien regrettable car on t'aurait entouré des égards et honneurs dus à ta personnalité. Puis aussitôt après ton départ, *Le Petit Marseillais* a tourné contre les Hyérois qui n'avaient pas respecté ton incognito. Ennuyé, tu étais parti aussitôt au lieu de passer à Hyères 3 ou 4 semaines comme tu y comptais, ce qui eût été pour la station un avantage inappréciable et tu étais allé te réfugier dans un château. On donnait l'adresse indiquée pour l'expédition de tes bagages. Si tu crois pouvoir te moucher en ce moment sans que l'univers ne retentisse, tu te trompes. Cet ennui n'aura qu'un temps, mais à l'heure actuelle tu es l'homme du jour. Il faut en prendre ton parti.

Je t'embrasse,

P.C.

Lettre de Paul à Henri, le 5 décembre :

Mon cher fils,

Es-tu devenu conseiller commerciale et financier du ministère ? On le croirait à voir ton papier. J'espère pour toi comme pour la maison du Quai qu'il n'en est rien. Cependant, puisque tu veilles à tes finances personnelles – ce qui suffit à l'emploi de tes capacités financières – je t'annonce que j'ai écrit à Fleury-Herard de porter à ton crédit la somme de 460F.

Le récit de ta chasse aux lapins chez les Felcourt est à mourir de rire. Je ne peux t'offrir aucune relation aussi distrayante de ce qui se passe à Londres où tout est embrumé, choses et gens. Cependant ne nous plaignons pas du temps, il est acceptable. Le crachin intermittent qui nous mouille tous les soirs nous laisse dans la journée quelques moments pour marcher. Ma douleur du côté a tout à fait disparu.

J'ai eu à luncher samedi [chez] les Beauviers. Le mari a fait hier une conférence intéressante sur Musset et la femme a chanté des vers du poète mais en musique par les uns et par les autres.

Ton oncle m'a écrit qu'à son retour d'Hyères le porteur de sa malle à la gare de Lyon lui aurait dit en voyant son nom : « Êtes-vous l'ambassadeur à Berlin ? » « Oui. » « Eh bien vous et votre frère qui est à Londres vous nous avez rendu service. Sans vous nous serions dans de beaux draps ». Ce *vox populi* console ton oncle de toutes les inepties qui se débitent dans les milieux politiques de Paris.

Mme de Lostende m'écrit que le temps est superbe à Tournai. Elle me raconte les polémiques du *Petit Marseillais* à l'occasion du passage de ton oncle. On accuse les Hyérois de n'avoir pas respecté l'incognito de l'ambassadeur à Berlin, ce qui l'a déterminé à partir aussitôt, alors qu'il avait l'intention de passer plusieurs semaines à Hyères, ce qui eût été un grand honneur pour la station. Pendant quelques semaines encore ton oncle sera la proie de la publicité et puis, heureusement pour lui, on parlera d'autres choses.

Geoffroy est parti hier avec ses instructions qui sont raisonnables.

Je t'embrasse,

P.C.

Conduis donc Jacqueline à Carnavalet si elle ne connaît pas le musée. Tu demanderas Cain.

Lettre de Paul à Jules, le 9 décembre :

Mon cher ami,

Je t'envoie un article de Mévil dans *L'Écho de Paris* d'hier qui aurait pu t'échapper. Garde-toi de t'expliquer avec personne sur ton accord de 1909 et les ententes économiques qui devaient en être le complément. Ce serait embrouiller les choses et elles sont déjà assez difficiles à expliquer avec le méli-mélo d'indiscrétions et de révélations dont nos ministères sont si prodiges.

Il n'est pas vrai que l'accord de 1909 ait été bien accueilli à Londres et à Pétersbourg.

Les Russes nous le reprochent encore et si les Anglais sont plus réservés il n'en ont pas moins ressenti très vivement le fait de la signature d'une entente avec l'Allemagne le jour même de l'arrivée du roi Edouard à Berlin. Ils n'avaient été prévenus qu'au moment du départ de ce dernier

qui n'a pas caché son mécontentement. Pendant plusieurs mois nous avons senti ici un grand refroidissement à notre égard.

Lors de la dernière crise, quoiqu'on en ait dit en France, les Anglais ont été parfaite pour nous ne pouvions rien souhaiter de mieux que le discours de Grey. Il ne faut donc pas [?] les souvenirs de 1909 au moment où le gouvernement anglais s'est montré si fidèle à l'Entente Cordiale.

Le rapport après enquête dont parle Mévil est sans doute celui de Guiot. Il faut éviter d'en parler car il proposait une association d'intérêts avec l'Allemagne au Maroc. Est-il mieux valu cette association que l'abandon d'une partie du Congo ? C'est à discuter. Oui si nous n'avions pas eu à ménager des intérêts politiques d'une autre nature, non si nous prétendions conserver l'entente avec l'Angleterre. Mais tout cela est du passé. J'attire ton attention sur tout ces points pour t'engager à ne te mêler en rien aux polémiques que pourra soulever l'article de Mévil. Que les journalistes ou les députés t'interrogent, renvoie-les au Quai d'Orsay.

Dans ce Paris si potinier, dans ce monde politique si indiscret et si affamé de scandale, on ne peut rien laisser tomber qui ne soit grossi et colporté. Ferme ta porte que tu ouvres trop facilement et ne t'attardes pas à causer de choses et d'autres au Quai d'Orsay.

Je t'embrasse,

P.C.

Annexe 12 : Correspondance entre Jules Cambon et Gabriel Terrail (dit « Mermeix »)

du 5 octobre 1911 au 22 juin 1912

Les documents retranscrits ci-dessous sont tirés des papiers personnels de Jules Cambon conservés aux archives diplomatiques de la Courneuve sous la cote 43PAAP58 – Jules Cambon, Correspondance personnelle LU à PE.

Ce fonds contient les lettres de Mermeix à l'ambassadeur, mais seulement une partie des premiers jets de celles que lui a adressées Jules Cambon. Il a été fait le choix de reproduire le contenu desdits brouillons avec leurs ratures, considérant qu'affleure parfois ici la vraie pensée du diplomate.

Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 5 octobre 1911 :

Monsieur l'Ambassadeur,

Je viens de m'entretenir avec M. Poincaré qui m'a dit textuellement : « L'opinion publique n'acceptera jamais un démembrement du Congo. Pour moi, je suis résolument hostile à toute combinaison qui ne laisserait entre les deux tronçons du Congo français aucun couloir de communication. »

Qu'un homme aussi modéré, à l'esprit aussi pondéré, aussi peu aventureux que M. Poincaré tienne un pareil langage, c'est là, après l'article de Joseph Reinach dans le *Figaro*, et plus encore que cet article, un signe révélateur des dispositions dominantes ici.

L'entourage de M. de Selves fait dire par les informateurs et les interviews que la négociation des compensations sera particulièrement ardue. C'est donc qu'on va disputer le terrain hectare par hectare. On dit et on fait dire que les compensations envisagées en juillet et jusqu'au milieu d'août correspondaient à une cession du Maroc sans condition, mais que cette cession ayant été grevée de charges le prix à payer doit être moindre.

En vous faisant part de ces impressions, je me demande avec anxiété, monsieur l'Ambassadeur, si la barque que vous avez eu tant de peine à conduire en vue du port ne va pas se briser sur la jetée ?

Veillez agréer [etc.]

Mermeix

Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 19 octobre :

Monsieur l'Ambassadeur,

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire m'a été remis avant-hier mardi.

L'état d'esprit est toujours défavorable à la « coupure ». Je me figure qu'on se résignerait plutôt à l'échange contre le Togo du Congo maritime. Cette combinaison laisserait à nos possessions la figure d'un bloc compact.

La « coupure » est tellement impopulaire qu'on [ne peut] pas en parler. M. Prevet, qui est moins un meneur de l'opinion qu'un enregistreur de ses mouvements, m'a répondu quand je lui ai parlé de publier, dans *Le Petit Journal*, un article préparant l'opinion au sacrifice du Congo centre :

« C'est impossible. Nous verrions, nous [?], le public se cabrer et nous nous retirerions l'autorité pour lui faire accepter le sacrifice quand le gouvernement y aura souscrit. »

J'ai posé à M. Prevet cette question : « Ils débarqueront à Agadir, si nous ne nous accordons pas. Il faudra les en déloger. Que dira le public, que vous croyez prématuré, et même dangereux, de placer en face de la réalité ? »

Et il m'a répondu :

« Quatre vingt pour cent diront : "Allons-y." Ils sont maintenant familiarisés avec l'idée de la guerre. »

Le président du tribunal civil de la Seine, M. Monier, ne tient pas un autre langage que M. Prevet. Il est même plus belliqueux.

Ces dispositions où se trouvent des hommes que leur âge, leur situation et leur responsabilité (le directeur d'un énorme journal comme *Le Petit journal* à des responsabilités) portent d'ordinaire à la modération ne font pas à la négociation une atmosphère favorable. Si on s'arrange, il y aura une explosion de mécontentement dans le public et à la Chambre. Celle-ci renversera le ministère, non sur le traité auquel elle se résignera, mais sur n'importe quoi. Les ministres alors chercheront, je n'en doute pas, le déplacement des responsabilités. Déjà j'ai entendu dire que « M. Cambon avait trop promis, en août et en juillet ». Je réponds que selon toute vraisemblance, rien n'a été promis par l'Ambassadeur, qu'il a seulement formulé

[le reste de la lettre est manquant]

Lettre de Jules Cambon à Mermeix, n. d. :

Cher Monsieur Mermeix,

Votre lettre ne m'a pas surpris : qu'on veuille faire peser sur moi des responsabilités que l'ont croies lourdes, et qui ne le seraient point si l'on [faisait] dire la vérité. ~~Cela ne me surprend pas~~ Cela est tout naturel.

Je ne puis pas vous dire que cela me trouble beaucoup. N'en faites pas honneur à ma philosophie. Je ne me pique pas d'en avoir. Accusez mon âge. C'est le seul avantage qu'on acquière en vieillissant, de ~~devenir~~ d'avoir un peu plus d'indifférence et de ne prendre plus pour juge que les hommes dont on estime l'esprit.

~~Il entre beaucoup de fourberie de [?]~~ On poursuit contre moi ~~dans toute la~~ une campagne ~~personnelle contre moi~~ très [?]; il serait amusant de mettre en parallèle les dépêches officielles qui sont destinées pour plus tard au public, ~~où l'on m'invite à être énergique~~ et les lettres particulières où l'ont me couvre de remerciements et de manifestations de confiance. ~~Le dernier que j'ai entre les mains scandaliserait~~ Mais je n'en suis pas encore venu à vouloir employer des [ressources ?] de ce genre.

Quoiqu'il en soit, ~~je crois~~ nous marchons vers une solution, et vers une solution que je crois équitable et très honorable puisque que la fameuse coupure n'existe plus. Le gouvernement français demandait qu'on réserve le long de l'Oubanghi un couloir de 30km. Nous avons le cours tout entier avec une profondeur de terre de 150 kilomètres. Ce qui constitue d'un seul bloc un pays plus grand que la Belgique.

Il est vrai que l'Allemagne, par une sorte de tentacule, touchera l'Oubanghi et cela fait beaucoup rire *l'Echo de Paris*. Les Anglais ont fait de même quand au nord de Bechnoland ils ont laissé les Allemands pousser une pointe qu'on appelle la pointe de Caprivi jusqu'au Zambèze Et cela dure très bien depuis 25 ans.

L'opinion j'en suis convaincu revient à une exacte appréciation des choses, et elle sera soulagée. Il faut attendre que cette tendance se produise vers un retour au bon sens. A ce moment *Le*

~~Petit Journal dont l'autorité est si grande~~ qui ne doit pas seulement représenter l'opinion et ses lecteurs, mais qui doit aussi l'éclairer, pourra avec son autorité si grande, aider à faire un peu plus de lumière dans les esprits.

Vous ne savez toutes les difficultés que j'ai eues et que j'ai encore. Je vous en parlerai lorsque j'aurai l'honneur de vous voir. Permettez-moi d'espérer que ce sera bientôt.

Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 4 novembre :

Monsieur l'Ambassadeur,

Je vous prie de recevoir mes biens respectueuses et cordiales félicitations pour l'achèvement de ce grand ouvrage historique auquel votre nom restera attaché.

Jusqu'ici l'accueil est bon en France ; et on n'aperçoit pas de raison pour que le sentiment public se retourne.

Il y a même des conversions qui m'ont fait grand plaisir, en particulier celle de M. Bonnefon qui, dans une lettre de Berlin publiée aujourd'hui par le *Figaro*, rend à l'Ambassadeur un éclatant hommage.

Mon intention serait d'écrire l'histoire de cette négociation si difficile. Je vous en parlerai à votre prochaine venue à Paris (on dit que vous allez y venir) et si vous ne désapprouvez pas, je me mettrai au travail.

Veillez agréer [etc.]

Mermeix

On colporte beaucoup le mot que vous aurait dit Kiderlen : « La France fait comme une petite fille qui lorsqu'on la fait pleurer s'en va chercher son grand frère qui lui sait cracher et se battre. »

Je ne sais pas si le mot a été dit, mais quand je l'entends cité, je réplique : « M. Cambon a répondu à cette impertinence par cette phrase cinglante : « C'est ainsi que depuis trente ans vous appelez à votre secours contre nous l'Autriche et l'Italie. »

Pas plus que l'autre ce mot n'est historique – probablement – mais les mots historiques ont presque tous été faits après coup. [Ce] sont des mots d'auteur.

Si je vous fais connaître le mien, ce n'est pas pour vos compliments, c'est pour que vous ne soyez pas étonné si quelque jour vous le lisez imprimé. Et je crois bien qu'il le sera car il ajoute une vérité agréable aux oreilles françaises.

Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 21 janvier 1912 :

Monsieur l'Ambassadeur,

Ayant été voir Pichon (que je connais depuis 25 ans) pour lui parler de la Ngoko-Sangha, j'ai eu avec lui sur toute l'affaire marocaine depuis Casablanca jusqu'au traité une très longue conversation.

Pichon m'a parlé de Brazza et de Rouvier. Il connaît le fait qu'on vous a révélé comme un secret et dit que c'est au Sénat le secret de tout le monde. Mais il m'a paru ignorer le détail de la note manuscrite de Rouvier et l'intervention de M. Clinchant.

J'ai appris encore de Pichon qu'il y avait eu une dépêche de M. Perez Caballero, rendant compte à son gouvernement d'une entrevue que M. de Schoen avait eu en 1911 avec M. Cruppi et dans laquelle M. Cruppi avait parlé du Congo. Cette dépêche aurait été communiquée à l'Angleterre qui vous l'aurait fait connaître.

Pichon a été très intéressé par mon projet d'écrire l'histoire de cette négociation. Il m'a offert de compléter mes renseignements en me donnant communication de certaines pièces, entre autres de votre correspondance personnelle avec lui. Il désire voir mes épreuves. J'ai accepté *sous la réserve de mon entière liberté d'écrivain*.

La négociation Fondère lui paraît avoir une très grande gravité. Il m'a dit qu'il existait deux dépêches adressées par M. de Schoen à Kiderlen et qui se terminent par cette phrase : « M. Caillaux désire que l'ambassadeur n'ait pas connaissance des offres de M. Fondère. »

Je n'ajoute pas une foi entière aux paroles de Pichon parce que Caillaux me paraît être pour lui le [*delemdum* ?].

Mais ce qu'il m'a dit me fait désirer plus vivement encore de lire les lettres sur la négociation secrète (correspondance Caillaux) dont vous avez bien voulu me permettre la communication.

Attendez-vous de la part de Clemenceau à un discours qui le rendra impossible pour un ministère en temps de paix, mais par lequel il posera sa candidature au gouvernement en temps de guerre.

« Clemenceau, m'a dit Pichon, veut se mettre loin du champ de manière à s'imposer en cas de crise. » Comme je m'étonnais de voir un homme aussi ambitieux mettre tout son enjeu sur le tableau de la guerre, Pichon m'a répondu : « Mais la guerre est certaine. Dans quel délai ? Je ne peux vous le dire. Mais elle est certaine et prochaine. »

Il paraît que dans notre convention avec l'Italie relativement à la Tripolitaine, le gouvernement de Rome a pris des engagements qui équivalent à une [?] de la Triple-Alliance. Ces engagements, il aurait été difficiles de ne pas les tenir (c'est Pichon qui parle) si l'opinion italienne nous était restée favorable. Mais l'affaire du Manouba est venue, etc.

Quand je vous aurai dit que Pichon, après avoir parlé contre le traité, ou du moins fait l'éloge de sa politique « qui nous aurait donné le Maroc sans avoir à le payer », quand je vous aurai dit qu'après avoir critiqué le traité il s'abstiendra, conformément aux conseils de Poincaré, Ribot et Bourgeois, vous en saurez autant que moi. Je n'aurai plus rien à vous dire. Et je n'aurai à Berlin qu'à vous écouter. Ce qui sera pour moi tout avantage.

Si je peux avoir une place dans le Nord-Express de dimanche je serai à Berlin lundi matin et je vous demanderai de vouloir bien me recevoir lundi après-midi.

S'il n'y a pas de place dans le Nord-Express je ne serai à Berlin que lundi soir à minuit et ne pourrai aller à l'ambassade que mardi. J'espère pouvoir repartir jeudi soir, car ma présence est impérieusement réclamé samedi à Paris.

Veillez agréer [etc.]

Mermeix

Je n'ai pas dit à Pichon que j'allais à Berlin.

Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 9 février :

Monsieur l'Ambassadeur,

J'arrive à l'instant et tout de suite je découpe dans *L'Officiel* la partie du discours de M. Jenouvrier où il est question de la négociation secrète.

Vous y verrez que l'orateur a dû avoir seulement une connaissance indirecte des notes de M. Fondère. On lui a dit ce qu'il y avait dedans, mais il me paraît pas qu'il les ait lues.

Il a dit, en formulant sa demande d'enquête, que les pièces de la négociation secrète se trouvent au Quai d'Orsay. Ce doit être une erreur car il n'est pas vraisemblable que Caillaux ait versé entre les mains de M. de Selves la preuve de son incorrection.

Voici comment je m'explique l'assertion de M. Jenouvrier.

M. Fondère avait naturellement eu connaissance de la mission Piétri. Il a dû dire à ceux qui ont informé Jenouvrier que ses notes vous auraient été portées et que probablement vous les aviez envoyées à Paris.

Je verrai probablement demain le baron de Gunzbourg, lundi Pichon et j'écrirai ensuite à Caillaux.

Si ma présence à l'Ambassade a été remarquée et si plus tard on me demande ce que je suis allé y faire, je répondrai (à moins que vous n'y voyez un inconvénient) : « Je suis allé demander à M. Cambon des renseignements sur l'affaire Fondère dont tout le monde parlait, dont Pichon m'avait dit qu'il existait une relation, de la main de M. Fondère, qui se trouvait entre les mains du directeur de la *Liberté*. Ces pièces n'avaient pas de caractère officiel et M. Cambon a bien voulu me dire qu'elle existaient et m'en faire lecture. »

Je me permets de vous suggérer cette réponse, car il faudrait que nous disions la même chose, si quelque indiscretion sur mes visites à la Pariser Platz était commise.

Je vous donne ma parole d'honneur qu'elle ne le sera pas par moi.

Veillez agréer, monsieur l'Ambassadeur, l'expression de ma vive reconnaissance pour la confiance dont vous m'avez honoré, [etc.]

Mermeix

Lettre de Jules Cambon à Mermeix, le 12 février :

Cher monsieur Mermeix,

Je reçois seulement aujourd'hui votre lettre de vendredi. Elle me préoccupe. Vous posez la question de savoir si votre présence à l'ambassade a été remarquée. Avez-vous à ce sujet quelque indication qui vous le fait penser ? Cela m'ennuierait beaucoup car cela prouverait que j'ai des indiscretions autour de moi.

Je ne voudrais pas que si on vous posait une question que vous fissiez la réponse que vous m'indiquez d'après laquelle vous serez venu me parler particulièrement de l'affaire Fondère ce qui n'est pas exact. Je ne voudrais pas davantage que vous disiez que je vous ai donné lecture des pièces se rapportant à cet incident ~~car je me demande si j'avais qualité pour le faire. M. Fondère~~ D'autres peuvent prendre des libertés qui ne me sont pas permises.

Si donc on vous posait une question à ce sujet, je voudrais que vous répondiez comme je ferais moi-même. Or, voici ce que je dirais : « M. Mermeix prépare un livre sur les événements qui se sont produits en 1911. Il interroge les principales personnes qui y ont été particulièrement mêlées pour éviter autant que possible de commettre des erreurs. Il est venu me voir. ~~Il est resté 3 jours à Berlin. Je lui ai fait~~ Il m'a fait plusieurs visites pendant lesquelles je lui ai fait le récit des événements qui se sont produits, et lui ai donné lecture de certaines pièces qui doivent paraître au livre jaune, ce qui éclairerait mon récit. »

[note en entête de la page] *Je crois ajouter que cet incident Fondère, qui tient sa place mais une place secondaire dans toute cette négociation, me paraît par le fait de querelles de personnes, prendre une importance aux yeux de personnes de Paris que je ne lui ai jamais donné.

Si on insiste et si on me parle de l'affaire Fondère, je dirai qu'à votre dernière visite, nous en avons parlé, mais que je lui ai donné peu d'importance qu'il ne convient.

La discussion est finie au Sénat. Et je souhaite que l'émotion s'apaise chez nous. Il en est besoin étant donné l'état du monde. Car je ne suis pas joueur et ne suis pas de ceux qui désirent voir une catastrophe les esprits s'apaisent chez nous. Je suis convaincu ne suis pas partisan d'une politique [hasardeuse ?] qui consiste à faire le sort du pays à pile ou face. La situation générale dans le monde est assez grosse de périls pour qu'il soit permis d'être prudent. Vous m'envoyez une coupure du discours de M. Jenouvrier. Cet orateur a parlé à la tribune ce qui se chuchote dans les. Ces affirmations déforment de beaucoup ce que je sais. Je me défie beaucoup de ces indications précises qui ne reposent sur aucune preuve. Quant à moi je n'ai jamais rien entendu de semblable.

Tout cela est de l'imagination et il faut être singulièrement romanesque pour croire que les Allemands peuvent admettre la révision pacifiste de la situation. Qu'est-ce que c'est que la révision du traité de Francfort ? Le traité de Francfort est fait et je retrouve dans tout ces racontars le ton d'esprit qui a fait chez nous l'affaire Dreyfus.

Je ne crois pas qu'il faille admettre aucune importance à cela : c'est beaucoup de roman basé sur un peu de réalité. Comme vous faites une œuvre sérieuse, ne vous laissez pas séduire par l'imagination assortie des petitesesses dont la haine est fertile. Je retrouve dans tout cela le ton d'esprit, on peut dire le genre de bêtise, qui nous a toujours fait tant de mal. C'est ce qui a créé l'affaire Dreyfus, la [?] [?], la [baignoire ?] d'argent de [?], et l'enlèvement des crucifiés dans les écoles dont la droite accusait Jules Simon en 1872. Et mille niaiseries de ce genre. Vous lirez l'Évangile, il contient un grand précepte : *nulite scandalumi*.

Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 12 février :

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai passé deux heures ce matin avec M. Pichon.

Il m'a conté par le détail – en me lisant les pièces – la négociation de l'accord de 1909, négociation qui commença en 1907 entre M. Langwerth et M. Regnault à Tanger, qui fut abandonnée par le gouvernement de Berlin avant votre arrivée à l'Ambassade (7bre 1907).

La négociation reprit le 10 janvier 1908, quand Schoen vous dit : « Il faut décidément que nous nous entendions sur le Maroc. L'important est de trouver une formule satisfaisante pour notre commerce. Nous reconnâtrons votre prééminence politique. ».

Enfin, après des péripéties dont Pichon m'a donné les dates l'accord, probablement communiqué à l'Espagne, l'Angleterre et la Russie, fut signé à Berlin le 9 février.

Pichon m'a dit que de Selves gardait une lettre de Fondère à Caillaux du 16 août 1911 dont il a, lui, Pichon, copié cette phrase : « M. de Lancken m'a dit : « rappelez à M. Caillaux ces pourparlers extérieurs et dites lui bien que le changement constant des bases des négociations risquent d'amener à une rupture. »

Cette lettre, dont j'imagine avoir par de Selves communication complète, indique bien (c'est jusqu'à présent son seul intérêt) que les négociations écrites ont continué après le mois de juillet. Pichon affirme qu'elles ne sont jamais arrêtées. Mais il ne donne pas de preuve.

La lettre dont de Selves a permis à son collègue de prendre un extrait à été oublié par Caillaux sur le bureau du ministère des Affaires étrangères un jour qu'il était venu s'expliquer au Quai d'Orsay.

D'après Pichon, la phrase recommandant de ne pas vous mettre au courant des propositions Fondère serait ainsi rédigée : « M. Caillaux désire que l'Ambassadeur ignore ces propositions ». Est-ce bien le texte exacte.

Je dois revoir Pichon qui va être mon intermédiaire auprès de Selves comme Gunzburg le sera auprès de Caillaux. Vous voyez M. l'Ambassadeur, que je me conforme bien à vos dernières recommandations. C'est un devoir pour moi envers vous ; et c'est aussi un plaisir car les personnes que je crois visiter sont des [?] [?]. Croyez bien que leurs dires seront comparés avec la vérité et que, pour employer une expression qui n'est pas diplomatique « je ne me laisserai pas embobiner ».

Veillez agréer [etc.]

Mermeix

Dans cinq minutes je vous écrirai la première ligne de notre narration.

Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 13 février :

Monsieur l'Ambassadeur,

M. Caillaux m'a demandé de venir le voir demain. C'est le résultat de ma visite au baron Gunzburg.

Ci-joint une coupure du *Figaro*. L'histoire de Brazza et du roi d'Italie est donc en circulation, comme le l'avait dit Pichon, puisque Mme de Brazza la dément.

Il n'y aura pas d'inconvénient à ce que je la raconte dans le chapitre consacré au Congo. D'ailleurs je tâcherai de me la faire dire par Caillaux lui-même, l'article du *Figaro* me fournirait les éléments d'un questionnaire.

Veillez agréer [etc.]

Mermeix

M. Pichon m'a parlé de vous et de votre frère dans les termes les plus chaleureux ; il a employé le mot « grands serviteurs du pays ». C'est à propos de l'accord de 1909 qu'il a prononcé votre nom et je n'ai eu qu'à l'écouter.

Lettre de Jules Cambon à Mermeix, le 14 février :

Cher monsieur Mermeix,

J'ai reçu votre lettre de lundi et je vous en remercie. ~~Je ne dois pas vous dissimuler que je trouve quelques inexactitudes dans~~ Les renseignements qui vous ont été donnés contiennent quelques inexactitudes. Je n'en fais reproche à personne. Chacun malgré soi tire la couverture à soi et sollicite la vérité.

Jusqu'à nouvel ordre, je n'interprète pas la phrase de la lettre du 16 août que vous me signalez, comme on l'a fait avec vous. Cette phrase constate un fait ~~que M. de K. a maintes fois remarqué~~ et qui ressort suffisamment de ce que je vous ai dit toute cette négociation. Ce serait une erreur de croire que les instructions officielles n'ont jamais varié.

Quant à la phrase de télégramme relative au silence qui doit être observé avec moi, je ne puis rien vous dire. ~~On m'a lu deux fois ce texte mais je ne l'ai pas n'ai pas ce texte entre les mains.~~ A mon avis, un intérêt supérieur devait empêcher qu'on y fit allusion.

Je suis effrayé, je l'avoue, de l'état d'esprit que ces discussions posthumes révèlent. Il est probable que s'il n'y avait pas eu ~~l'affaire de Ngoko-Sangha, l'affaire Fondère~~ de querelles particulières entre les personnes les jugements seraient autres, mais on ~~se féliciterait d'avoir écarté l'étranger du Maroc, mais par malheur, il faut se venger les uns des autres,~~ ne juge pas en ce moment, on se venge.

Faut-il donc désespérer de la force de notre raison ? Serions-nous devenus incapable de désintéressement ? ~~Somme nous devenus des Polonais~~ incapables d'oubli, quand l'oubli est le fondement de la société des hommes. Vous aimez le Premier consul. Son œuvre a été d'imposer silence aux rancunes des partis. Et Bismarck n'a rien fait de grand que de forcer à l'oubli la Bavière, le Hanovre et même l'Autriche. Je voudrais que nos Français voulussent le comprendre. ~~Est-ce que nous ne resterions pas des Celtes, si nous ne le comprenons pas. Est-ce possible ? [H. Martin?] prétendait que l'œuvre de la Révolution avait été d'expulser de France l'influence germanique et le conte de Gobineau soutenait que cette influence était la seule. Car je ne sais rien de plus dangereux pour le pays que l'esprit de division.~~ Les maisons divisées périclitent.

Deuxième lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 14 février :

Monsieur l'Ambassadeur,

Je n'ai aucune raison particulière de croire à une indiscretion. Mais ce que vous m'avez dit de quelqu'un de votre antichambre m'a inspiré le désir m'entendre avec vous pour une distraction si elle m'était demandée.

J'avais pensé à dire que j'étais allé à Berlin pour constater la négociation écrite. C'est l'absolu vérité. Sur le reste, je savais déjà presque tout ; sur cette négociation j'ignorais tout. Souvenez-vous que c'est le premier renseignement que je vous ai demandé, celui sur lequel je suis revenu avec le plus d'insistance.

La recommandation que vous me faite est gravée dans ma mémoire : je suis allé vous demander des renseignements comme j'étais allé déjà en demander à M. Pichon et comme j'étais décidé à aller en demander (ce qui maintenant est fait ou se fera) à M. Caillaux, de Selves, etc.

Ce matin, j'ai eu un entretien d'une demi-heure avec M. Caillaux que j'ai trouvé un peu gonflé. En parlant de lui-même, il dit emphatiquement : « un homme qu'est momentanément éloigné des affaires et qui ne tardera pas y retourner. »

Je lui ai fait connaître qu'on m'avait donné lecture d'une des nombreuses copies des notes de Fondère qui circulent à Paris.

Il m'a répondu que c'était des faux fabriqués aux Affaires étrangères. Il m'a donné sa parole d'honneur. Et jamais Gunzburg n'aurait été mêlé à ce qu'on appelle improprement d'après lui « la négociation secrète ».

Il m'a encore sous serment affirmé qu'il avait mis le Conseil des ministres au courant de toutes les informations que lui apportaient ses émissaires secrets.

Enfin toujours sur le sceau de l'honneur, il s'est contenté d'écouter sans jamais faire lui-même une proposition et l'ambassadeur a connu tous les renseignements que le Président du Conseil recueillait à Paris.

Je lui ai posé cette colle :

– On m'a dit qu'à la fin de juillet au commencement d'août, un de vos secrétaires était allé négocier avec M. de Lancken à Berlin.

– C’est un mensonge, a-t-il vivement riposté. La personne dont on voudra parler avait uniquement pour mission de voir l’Ambassadeur et de lui remettre des documents que je n’avais pas voulu confier à la poste !

Exposé sur ce point, il m’a bien semblé que mon interlocuteur mentait. Il s’est flatté de confondre tous ses ennemis en un bref discours à la Chambre.

Passant à un autre sujet, je lui ai demandé ce qu’il pensait de la protestation de Mme de Brazza parue dans le *Figaro* (et que je vous ai envoyée hier).

– J’ai un témoin, un fonctionnaire (il a précisé : *un fonctionnaire*) qui peut attester et la visite de Brazza au roi d’Italie et le conseil que le roi a donné. Il tient encore une preuve écrite par Rouvier que Mme de Brazza se trompe ; et cette preuve serait appuyée par des témoignages oraux.

– M’autorisez-vous à dire cela, ai-je demandé ?

– Oui. A condition que vous ne me mettiez pas en scène.

Sur le chemin de fer Congo-Cameroun, M. Caillaux m’a fourni des explications qui, ma fois, paraissent satisfaisantes. L’idée fut émise par Lancken et étudiée entre Cruppi, Messimy et Caillaux. On la soumit au Conseil des ministres après en avoir parlé au Président de la République, et le conseil sur la proposition même des trois ministres qui avaient fait [?] de préliminaire décida qu’il n’y avait pas lieu de suivre l’affaire.

(Les Allemands demandaient qu’en autorisant la formation d’une société d’études, le gouvernement français prît l’engagement de garantir l’exécution des actions pour la partie française de la ligne).

Je ne suis pas bien sûr qu’il y ait eu un avis donné à M. Faillères et délibération en Conseil des ministres. Mais l’affaire n’a pas la noirceur que lui attribuent certains politiques.

Schoen s’était plaint du retrait de la combinaison N’Goko-Sangha et avait demandé une compensation pour les financiers allemands qu’on avait leurrés ; plus tard, Lancken parla d’un chemin de fer. On vit là le dédommagement possible à accorder à Seuler et al. quand l’affaire étant précisé apparut comme trop onéreuse, on l’abandonna.

Sur ce point je ferai parler de Selves. Pour me résumer, Caillaux est embarrassé, mais paie d’audace et il s’abrite plus encore derrière vous que derrière le Conseil des ministres., puisqu’il prétend qu’il vous faisait [?] les renseignements et mesures qui lui parvenaient.

J’aurais pu l’embarrasser en lui disant : « Comment se fait-il que tous les ministres en ont été informés en conseil et que M. de Selves ne l’ait jamais été ? » Mais c’est été un coup de trop.

Si Caillaux désire me revoir, je tiens, lui ai-je dit, à ma disposition et s’il le désire je lui ferai lire les épreuves du récit de la négociation sur le chemin de fer Congo-Cameroun. Il a accepté ; ainsi je me suis réservé une raison de retourner chez lui.

Cet homme m’a paru avoir un esprit très vif et très ouvert ; mais il ne m’a pas paru très adroit ni très maître de soi. Contre ce qu’il appelle rageusement « La Carrière » il a des mots de colère haineuse. On le sent altéré de vengeance.

Veillez agréer [etc.]

Mermeix

Lettre de Jules Cambon à Mermeix, le 15 février :

Cher monsieur Mermeix,

Je suis très touché de ce que vous a dit M. Pichon à mon sujet ainsi qu’à celui de mon frère. Comme il le dit l’accord de 1909 était excellent. Malheureusement nous l’avons rendu inefficace par nos lenteurs à l’appliquer ainsi bien que par les impatiences que nous montrions d’un autre côté.

Après 1909, il était plus indispensable que jamais de ne pas mécontenter l'Espagne : on ne l'a compris ni à Tanger ni dans les bureaux, et le *Temps* nous a même reprocher les continuel avertissements que mon frère et moi avons donné à cet égard avec aux Ministre qui se sont succédé.

~~C'est cette faute de jugement nous avait placés dans une situation inverse de celle que nous avions auparavant et [?] nous a laissés sans moyen de~~ Cette faute de conduite nous a diplomatiquement affaibli. ~~Je vous parlerai de cela quand j'irai à [?], en dehors de l'emploi de la presse de Paris-~~ Mais le public ne paraît saisir cela

Merci de votre coupure du *Figaro*. On est décidément acharné contre M. C. et on lui suscite d'innocents et sincères contradicteurs. Je serais surpris qu'il ne fut pas dans le vrai ~~mais il parle trop~~. Il serait décidément patriotique de cesser ces récriminations et de se rendre simplement à l'œuvre pour tirer parti du champ nouveau d'action qui nous est ouvert.

Croyez-moi [etc.]

Jules Cambon

Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 15 février :

Monsieur l'Ambassadeur,

Pichon vient de me téléphoner que M. de Selves me recevrait la semaine prochaine à 10 heures du matin, le jour que je choisirais.

Ce sera mardi car j'ai déjà un rendez-vous avec Briand lundi matin.

Je dois aussi voir Klotz avec qui j'ai d'anciennes et bonnes relations de camaraderie. Sous le dernier ministère, il passait pour être de la faction Caillaux contre la faction de Selves. Par lui je saurai si véritablement tous les ministres (à l'exception du ministre des Affaires étrangères) ont connu au jour le jour, comme Caillaux le prétend, les négociations secrètes que Caillaux appelle une « recherche d'informations ».

Je dois vous dire que l'ancien Président du Conseil m'a paru assez peu maître de lui. Dans le discours qui confondra, croit-il, ses calomniateurs, il faut s'attendre à ce qu'il vous mette en cause, sinon comme un participant à sa « recherche d'informations », au moins comme le confident des résultats que donnait cette recherche incessante. Il ne faudrait donc pas s'étonner si la Chambre, sans voter peut-être une enquête, incitait le gouvernement à y procéder. Vous aurez alors à produire la correspondance du Président du Conseil et les notes de M. Fondère qui ne tarderaient pas, une fois au Quai d'Orsay, à tomber dans le domaine public.

Cette éventualité n'a rien d'embarrassant pour vous. Si elle se réalise elle sera seulement déplaisante à M. Caillaux et peu le regretterai par trop car il est vraiment trop menteur. Quatre *paroles d'honneur* pour accréditer quatre mensonges en une demi-heure, c'est quatre fois trop !

Veillez agréer [etc.]

Mermeix

Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 16 février :

Monsieur l'Ambassadeur,

Cette fois j'ai vu – ce matin – un homme qui défend Caillaux. C'est M. Klotz. Il m'a déclaré qu'en Conseil des ministres Caillaux avait toujours été le défenseur des « solutions nationales », « le redresseur des erreurs et des défaillances du ministère des Affaires étrangères », que Caillaux avait le défaut d'être impulsif, mais qu'il s'est trouvé sans ministre des Affaires étrangères, dans une crise où la diplomatie était tout.

Klotz m'a parlé du Togo dont l'abandon serait le fait de Selves tout seul. Pour confirmer ses dires, il a appelé son sous-secrétaire d'État René Bernard, qui était [?] dans le ministère Caillaux, et Bernard ayant entendu son chef a répondu *Assez*.

Sur les négociations secrètes Klotz ne veut ou ne peut rien dire et atteste seulement que Caillaux à chaque Conseil des ministres mettait ses collègues au courant de ce qu'il avait appris. Il n'avait pas le temps de leur dire si c'était par des voies diplomatiques ou extra-diplomatique qu'il était renseigné. (Ici la défense de Caillaux faiblit)

Le Cri de Paris a publié ce matin cet écho que Klotz m'a signalé. J'ai fait aussitôt [dire] à Caillaux que je rectifierai vendredi prochain, que je n'étais pas plus au service de De Selves qu'à son service à lui, Caillaux. Je ne veux pas qu'on répande le bruit que je suis l'instrument de quelques uns des exécrables [?] et [?] au combat desquelles j'assiste et que vous déplorez si justement de votre lettre arrivée de ce matin.

Veillez agréer [etc.]

Mermeix

Faut-il que je vois Cruppi ? Je me tâte.

Une annexe d'un numéro du Cri de Paris accompagne la lettre : [p.2] « Aujourd'hui le clan des frères Cambon triomphe au Quai d'Orsay et la situation de notre ambassadeur à Vienne est devenue impossible ». [p.3] « Le ministère des Affaires étrangères n'a pas cru devoir publier un livre jaune sur les négociations franco-allemandes. Cependant, M. de Selves croit nécessaire de faire connaître le rôle exact joué par lui et par M. Caillaux. »

Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 18 février :

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai reçu hier M. de Gunzburg qui désirait me parler. Il m'a fait une proposition étrange dont je me serais senti gravement offensé si elle n'avait pas émané d'un homme d'affaires, ayant une mentalité particulière, qui croit que tous s'achète, et surtout si depuis près de vingt ans je n'entretenais pas avec cet homme des rapports de familiarité. Je ne sais de qui M. de Gunzburg était le courtier. Il m'a donné sa « parole d'honneur » qu'il n'était inspiré que par son affection pour la France !

Je l'ai prié de se tranquilliser, de compter que mon affection pour la France n'était pas moins ardent que la sienne, et de garder pour lui des propositions dont l'acceptation serait pour moi parfaitement déshonorante, dont l'offre avait déjà quelque chose de désobligeant.

Je préfère ne pas écrire les détails que je vous donnerai de vive voix quand j'aurai l'honneur de vous voir.

J'ai tenu à vous mettre sommairement au courant d'alarmes qui ne seraient justifiées que si on avait fait quelque chose de très coupable. Sur quoi on désirerait le silence ? Cette faute je ne la connais pas, si elle a été commise.

Ainsi que vous le verrez quand vous aurez mes épreuves, j'expose et j'explique, ne prêtant jamais une pensée mauvaise à ceux dont les [gestes ?] paraîtront procéder d'une mauvaise inspiration.

Je crois que cette modération à laquelle j'arrive sans aucune peine est [?] car certainement d'aucun côté on n'a voulu desservir la France. Peut-être a-t-on confondu quelques fois l'intérêt ministériel avec l'intérêt national (Cruppi quand il se refusait à faire l'affaire des chemins de fer sans oser la réponse franchement). Mais en faisant cette confusion on a été de bonne foi, je n'en doute pas.

Il n'y avait au-dessus de ces ministres aucune autorité pour les garantir contre la faiblesse inhérente au régime électoral. Chacun pensait à soi, ne pouvant compter que sur soi pour se faire valoir si l'affaire tournait bien, pour en reporter toute les responsabilités si elle tournait mal.

Veillez agréer [etc.]

Mermeix

Lettre de Jules Cambon à Mermeix, le 19 février :

Monsieur M.

Je n'ai pas répondu à vos dernières lettres car en vérité je ne pouvais rien ajouter à ce que je vous avais dit de mes sentiments. Toutes ces querelles entre hommes acharnés à se détruire me paraissent si méprisables et si dangereuses que je souhaiterais et souhaite encore de tout mon cœur qu'elle s'apaise pour la dignité de notre pays qui est un peu bien fonction de celles des hommes qui le gouvernent.

Ce qui me frappe dans la vie de Paris, c'est le développement du cabotinage.

Le Cri de Paris... Croyez en l'appui que je lui ai donné.

Je pense aller à Paris le 3 mars. Je vous verrai. Peut-être vous dirai-je certains détails intéressants. En tout cas, il ne me semble pas que vous puissiez être beaucoup plus [informé] sur des renseignements qu'on vous donne d'un côté, que de ceux que vous cherchez à trouver de l'autre.

Ce qui me frappe, c'est la lettre que vous m'écrivez ce soir pour m'indiquer la démarche extraordinaire dont vous avez été l'objet. Je la trouverais si maladroite que je ne puis voir là que le fait d'un homme d'affaire qui est ennuyé et qui voudrait en finir.

Je suis convaincu que cette demande n'ôtera rien à la froideur de votre jugement, mais essayez donc [?] [?] d'écrire l'histoire. Vous y réussirez pourtant.

Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 20 février :

Voici le commencement des épreuves. Elles sont pleines de fautes auxquelles vous voudrez bien ne pas vous arrêter car je ne ferai la correction qu'après que vous m'aurez fait vos observations.

Je vous conjure de vouloir bien ne pas me les faire trop attendre !!

Ce matin, j'ai eu un long entretien avec M. de Selves et je dois en avoir un autre après-demain ; il me remettra ou me dictera des mots. Il m'a conté par le détail la négociation avec l'Angleterre pour le bateau à envoyer à Agadir. Il réclame pour lui l'honneur de la fermeté que revendique M. Caillaux ; il dit que c'est lui qui a exigé l'introduction dans le texte de novembre de la clause relative aux tribunaux et de la clause relative aux Protégés. C'est aussi lui qui aurait fait

modifier le traité secret de 1909, en faisant écrire dans la lettre d'explication : « Les deux gouvernements seront heureux de voir des associations... en lieu de « chercheront à avoir ».

Pour les négociations que l'on appelle négociation secrète, M. de Selves affirme qu'il ne les a pas connus On lui a dit que M. Cambon en avait été informé par M. Caillaux. Mais, si c'est vrai, M. Cambon n'a pas porté ces informations à la connaissance du ministre. C'est à la loyauté de M. Cambon qu'il s'en rapporte...

D'après M. de Selves il y a eu des démarches extra-diplomatiques pendant toute la négociation ; c'est grâce à ces demandes qu'elles ont été si longues car les négociations officielles laissant espérer plus que vous n'offriez.

M. de Selves a eu la sensation plus que la connaissance de ces faits. Il se [réassigne ?] aujourd'hui et demain pour me mettre sur une bonne voie.

Veillez agréer [etc.]

Mermeix

Vous avez dans le grand placard que je vous envoie l'indication du ton de l'ouvrage et de ma méthode. Celle-ci consiste à dire les faits révélés ; comment j'en ai acquis la connaissance. Le récit de Bechaud à la première page est la *modi* du genre.

Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 22 février :

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai revu ce matin très longuement M. de Selves. Hier c'est à Pichon que j'avais fait visite. Ensuite j'étais allé chez M. Humbert l'ami de M. Fondère qui m'a promis de me faire ainsi rencontrer le négociateur mystérieux, mais seulement quand mon chapitre serait écrit.

M. de Selves, que je dois revoir, s'est engagé à ménager une entrevue entre M. Herbette et moi, aussitôt que M. Herbette sera rentré de vacances. Il est attendu à Paris le 6 mars. Demain ou après-demain je causerai sur la demande M. de Selves avec M. Ratier, sénateur, membre de la commission sénatoriale du traité. Avec M. Ratier la conversation sera très libre car je le connais très bien : il est l'avoué de mon ami M. Weruher, dont je vous ai parlé.

Peu à peu j'apprends, au cours de tant d'entrevue, tout ce que vous m'avez fait connaître. Il es tellement su maintenant, dans tout le monde politique, que je me livre à une enquête très minutieuse sur le traité, les négociations et leurs antécédents, que personne ne s'étonnera plus que je sache tout même avant le *Livre jaune*.

Je dois vous faire une rectification. Ce n'est pas le 20 mais le 26 juillet que partit de Paris la dépêche recommandant à Kiderlen de ne pas vous parler de certaines propositions.

Or c'est quelques jours après que M. P. vous porta les procès-verbaux de Fondère. Caillaux paraît avoir voulu en vous faisant cette communication détruire l'effet produit par la recommandation que Schoen avait télégraphiée de Paris. « La preuve que je n'avais pas désiré que l'Ambassadeur restât dans l'ignorance, c'est que je l'ai averti moi-même » telle est la défense qu'il s'est préparé.

Je ne crois pas vous cacher, M. l'Ambassadeur, que je conçois des inquiétudes touchant le rôle de M. Caillaux. Déjà cette offre étrange, offensante du baron, de m'acheter mon livre m'avait paru suspect. Mais le baron est revenu à la charge, non pour renouveler son offre inacceptable, mais pour me dire que Caillaux consentant à croire à mon impartialité ne se refuserait pas à me renseigner. Gunzburg m'a demandé de venir causer avec lui demain soir, chez lui, à neuf heures et

demi. J'irai, j'écouterai, mais soyez bien assuré qu'on ne m'influencera pas. Je l'ai dit au baron en propos fermes : « Tout ce que M. Caillaux me dira sera comparé à ce que j'aurai appris d'un autre côté ou de plusieurs autres côtés ; et c'est en pleine indépendance que je dégagerai de ces contradictions ce que je croirai être la vérité. » Gunzburg a accepté cette condition. Je vous écrirai aussitôt ce qu'il m'aura dit.

Dans toutes ces demandes de M. Caillaux, dans les mots désobligeants qu'il a inspiré dans certains journaux pour me représenter comme un libelliste dont ses adversaires conduiraient la plume, je crois voir l'aveu involontaire d'une grande inquiétude. Cette impression s'est justifiée à la suite d'une visite que m'a faite avant hier le chef des Informations du *Matin* : c'est un monsieur Sauerwein, ancien officier de marine, ancien officier d'ordonnance du Prince de Monaco et qui présentement à au *Matin* une très grosse position (des appointements d'Ambassadeur).

Sauerwein s'est présenté chez moi sous prétexte de m'interviewer sur mon futur livre et pour me demander si je ne voulais pas lui en donner tout de suite un chapitre. J'ai refusé. Il a alors voulu savoir quelle était ma tendance, si j'étais hostile à de Selves ou à Caillaux.

– Ni l'un ni l'autre, ai-je dit.

– Parlez vous des financiers ? Du baron de Gunzburg ?

– Je le connais depuis vingt ans. C'est presque un ami... Il m'a affirmé qu'il n'avait en rien été mêlé aux négociations de M. Fondère. Je n'ai pas de raison de ne pas le croire.

– Pourtant, a riposté Sauerwein, vous n'êtes pas sans savoir ce qu'on dit...

– Quoi ?

– Que Gunzburg a fait parti des opérations de bourses pendant la crise pour Caillaux et que le bénéfice (9 millions) a été partagé entre les deux.

– Je l'ai entendu dire comme tout le monde (ce n'était pas exact), mais comment un auteur qui se respecte pourrait-il avouer un pareil fait, sans preuve aucune ?

– Ce serait de la diffamation...

– Oui et je n'en fait pas. J'ajoute que je ne crois pas que M. Caillaux ait songé à gagner de l'argent... Je suis peut-être bien naïf mais jusqu'à ce qu'on me le prouve je ne crois pas qu'un chef du gouvernement français greffe des spéculations sur les secrets que ses fonctions lui font connaître.

M. Sauerwein s'est retiré.

Comme *Le Matin* était un des journaux de Caillaux, les plus hostiles à M. de Selves, je crois que son rédacteur avait été dépêché auprès de moi en sondeur. On espérait qu'on m'offrant la grande publicité du *Matin* pour préparer le lancement de mon livre, on m'entraînerait à révéler les intentions que l'on me prête si gratuitement.

Si j'osai vous faire connaître le fond de ma pensée, je vous dirais qu'une spéculation ne me paraît pas aussi impossible que je l'ai dit à Sauerwein.

Du côté Caillaux, on est trop ému ; on a bien l'air d'avoir quelque chose à cacher dont la divulgation serait désastreuse.

J'attends avec impatience le 4 mars, pour avoir l'honneur de vous voir. Si vous pouvez apporter une copie des notes de Fondère pour que je les relise, elle me serait forte utile pour préparer le questionnaire que je veux présenter à certaines personnes. La lecture que vous m'avez faites de ces notes a été rapides et il y a quelque confusion dans mes souvenirs.

Le 4 mars, je crois que tout sera cerné, excepté la négociation secrète que ne peux pas laisser de côté car elle a été un épisode aujourd'hui trop connu de l'affaire. Et si je ne disais rien, on m'accuserait de complaisance intéressée. Toute l'autorité de mon livre, s'il doit en avoir, serait détruite.

Veillez croire [etc.]

Mermeix

Lettre de Jules Cambon à Mermeix, le 24 février :

Cher monsieur Mermeix,

Je vous renvoie les épreuves que vous m'avez adressées. J'y ai marqué au crayon les suppressions (particulièrement de noms propres) que je souhaiterais. Trois [points] me paraissent à noter :

1° je désirerais que vous marquiez comme je l'indique qu'à mes yeux la consortium devait s'étendre des 2 côtés de la frontière.

2° à propos de la communication que m'a faite M. de Schoen, je voudrai que vous disiez seulement : « Il ne le rompit que pour indiquer que cette affaire présentait un réel intérêt et qu'il serait à désirer, les Allemands étant représentés par M. Semles, qu'un personnage d'une importance égale fut désigné du côté français afin d'exercé la Présidence ».

3° à l'avant dernière colonne, je voudrais simplement dire : « L'office impériale des Affaires étrangères était, sans l'action... » Je crois inexact qu'il s'en est jamais désintéressé.

Vous donnez deux motifs à l'initiative prise par l'Allemagne pour aboutir à l'accord de 1909. Vous ne donnez pas le principal qui était le désir de se dégager du Maroc du moins pour un temps, en prévision des complications alors à prévoir en Orient.

Je suis très frappé des lettres que vous m'envoyez. Je vois dans les journaux que vendredi prochain, la Chambre va discuter la politique extérieure. On va lessiver beaucoup de linges sales et je m'attends qu'on s'abrite derrière moi avec plus ou moins de véracité.

Je n'en reste pas moins [?] [?] [?] [?], qu'en ce moment les passions parlent seules, et – pardonnez-moi la liberté que je prends – je ne saurais trop vous prémunir, quelles que soient les demandes dont vous faites l'objet ~~et qui sont le fait d'âmes faibles~~, contre ce qui se murmure ou se crie dans les coulisses de Paris, ~~à la Chambre et dans les bureaux de rédaction~~.

On parle de millions. Je voudrais bien savoir quelle est l'affaire au Maroc qui peut être handicapé, avant qu'on sache ce que sera le Maroc, d'une pareille hypothèque. C'est de la pure fantaisie.

Quand le dictionnaire des Girouettes est parvenu à Sainte-Hélène, Napoléon l'a jugé très sévèrement et il a condamné l'esprit qui a inspiré ce méchant pamphlet contre les hommes qui l'avaient abandonné.

Je sais très bien qu'on ne peut demander aux boulevards de Paris ni générosité ni impartialité : hélas, c'est un grand malheur depuis bien des années que ce qu'on appelle l'opinion chez nous soit, non pas l'opinion de la France, mais l'entêtement passager de Paris et le goût du scandale. Il faut de la générosité pour en [?] [?]

Je ne sais si je pourrais être le 4 à Paris, mais si je n'y suis pas le 4 je ne tarderai pas. Je vous verrai avec d'autant plus de plaisir que j'augure que vous allez en entendre de toutes les couleurs. Je ne sais pas de quel côté est la poutre, et de quel côté la paille, mais tout le monde a quelque chose dans l'œil qui empêche de voir la vérité toute simple. Je pense comme vous que certains ont pu se tromper mais que tout le monde à cru servir l'intérêt du pays.

Croyez bien [etc.]

Jules Cambon

Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 24 février :

Monsieur l'Ambassadeur,

Ce matin, j'ai eu un entretien de deux heures avec M. Ratier, vice-président du Sénat et membre de la commission sénatoriale du traité.

En décembre Fondère lui avait conté la négociation secrète. C'est Caillaux qui a fait chercher Fondère par Lautier, rédacteur du *Temps* et qui lui a proposé de partir pour Berlin, après avoir vu Lancken. Fondère a accepté et, comme à Berlin il s'agissait d'arrêter le projet du chemin de fer avec Semles, il s'est adjoint adjoint Henrotte, président de la Ngoko-Sangha. (Ainsi est vérifié votre appréciation : « Le chemin de fer Congo-Cameroun fut une Ngoko-Sangha de voie ferrée »)

Les négociations durèrent trois jours à Berlin. On revint à Paris, suivi bientôt de Semles.

Ici Fondère revit Caillaux, Lancken et fut envoyé par le ministre des finances (Caillaux) chez Messimy d'abord, puis Cruppi : le premier l'accueillit froidement, le second avec hauteur.

Je me demande et je fais poser la question à Caillaux par Gunzburg si Cruppi avait connu, avant qu'elle ne s'accomplît, la mission Fondère à Berlin en mai 1911. S'il l'a ignorée, l'incorrection très grave d'avoir ouvert à Berlin une négociation à votre insu serait seulement le fait de Caillaux. Cette incorrection était des plus répréhensibles au moment où elle était commise car en négociant par-dessus votre tête on diminuait votre autorité au moment où la France avait tant besoin qu'elle fût agrandie.

Gunzburg que j'ai revu hier soir ne m'a plus « conseiller » de renoncer à ma publication ; il m'a offert une petite participation dans un emprunt de la ville de Bakio qu'il vient de faire avec un très grand succès. Je l'ai remercié, en lui disant qu'après ce qu'il m'avait offert antérieurement, je ne pouvais rien accepter de lui, sous aucune forme.

Je vous dis ce fait non pas pour vous imposer à admirer mon incorruptibilité, mais pour vous donner une idée plus complète des craintes de Caillaux. Quelles révélations redoutent-ils donc, pour chercher avec tant de persévérance à influencer un écrivain qui n'a contre lui aucun parti pris, qui a plutôt de bonnes dispositions depuis que vous lui avez dit que : « le rôle de Caillaux ne vous semblait pas aussi condamnables qu'on le prétend » ?

Je vous ai envoyé il y a déjà plusieurs jours des épreuves. Ne les avez-vous pas reçus ? Aussitôt que vous me les aurez retournées, je vous en ferai parvenir d'autres. Il ne faut pas perdre de temps.

Permettez- moi de vous exprimez à nouveau le désir de relire les notes de Fondère et veuillez agréer [etc.]

Mermeix

Le rédacteur de la *Liberté* M. Maurice Gaudolphe a toutes les notes de Fondère, conformes aux vôtres à ce que je crois, d'après ce qu'on m'en a dit. Elles lui ont été remises par Fondère lui-même, en décembre quand le négociateur secret a cru qu'il allait être lâché par Caillaux. Maintenant qu'il y a réconciliation, Fondère s'oppose à ce que Gaudolphe communique ses notes.

Mais Caillaux croit que j'en ai eu connaissance. Et il dit que ce sont des faux.

de Selves m'a conté ceci : un jour, Lancken va voir Conty et dans la conversation lui dit : « Ce que M. Cambon nous offre n'est pas sérieux ; M. Caillaux nous fait offrir beaucoup plus » (ce fait est déjà connu de vous certainement).

Mais voici, je crois, de l'inédit : Conty va chez Bapst et lui rend compte de sa conversation avec Lancken. Il demande s'il doit la noter pour les archives. Bapst répond : « notez tout excepté ce qui a rapport à Caillaux. J'en parlerai au ministre (de Selves) ; il est inutile qu'il reste trace d'une assertion aussi grave ».

Conty se conforme à l'ordre de son chef. Il résume sa conversation avec Lancken et passe sous silence ce qu'elle avait de plus incriminant.

Arrive le conflit de Selves-Caillaux, le départ de Bapst. Conty alors reprend sa note et y ajoute en post-scriptum la phrase qui mettait Caillaux en cause.

Plus j'observe le rôle de Caillaux, plus j'y trouve d'inquiétantes obscurités.

Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 25 février :

Monsieur l'Ambassadeur,

M. Caillaux vient de me faire demander de venir conférer avec lui demain lundi à neuf heures du soir. Il fixe cette heure tardive afin que nous ayons beaucoup de temps.

D'après ce qu'on me dit, il est disposé à ne me rien celer. Mais je me méfie car il prend facilement des libertés avec la vérité. Quand je pense qu'il avait dit à la Chambre qu'il n'avait été question à Kissingen que d'intérêts économiques !

Mardi je vous écrirai le compte-rendu de mon entretien.

J'espérais que le courrier de ce matin m'apporterait des épreuves de Berlin. Rien ne m'est arrivé !

Veillez agréer [etc.]

Mermeix

Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 26 février :

Monsieur l'Ambassadeur,

Avant d'aller ce soir chez M. Caillaux, j'ai tenu à revoir M. de Selves avec qui j'ai passé une heure et demi ce matin.

Il est entré dans de grands détails sur les négociations avec M. de Schoen. Voulant savoir s'il n'avait jamais eu d'entrevue orageuse, il me répondait que non, qu'une seule fois comme il avait doucement dit à Schoen que les marchandages étaient peu dignes de deux grands États, qu'il fallait agir plus en grands seigneurs, Kiderlen avait joué l'offensé.

C'est probablement à la suite de cet entretien et au compte rendu que lui en fit Schoen, que Kiderlen parla d'une rupture possible si le point de vue de M. de Selves était celui de la France.

J'ai fait s'expliquer M. de Selves sur les variations diplomatiques du gouvernement. Il m'a expliqué les diverses offres : de la Sangha jusqu'à l'Oubanghi-Shari jusqu'aux possessions anglaises, de la Sangha jusqu'à l'Oubanghi avec couloir, etc.

J'avais apporté la carte du *Temps* du 14 septembre sur laquelle Kiderlen s'appuyait contre vous. M. de Selves me dit : c'est la carte verte (il n'explique pas cette épithète) et me dit qu'elle n'avait pu être communiquées que par Caillaux. C'est à Caillaux qu'il attribue toutes les indiscrétions du *Matin* et du *Temps* (c'est vraisemblable). Il croit au contraire que le Quai d'Orsay renseigna plus qu'il ne l'aurait lui-même voulu *l'Écho de Paris*. Il convient qu'il a beaucoup lui, de Selves, excité la presse contre la coupure.

A Caillaux, il reproche de n'avoir vu dans les négociations qu'une affaire où seuls des intérêts matériels étaient en jeu, alors que lui-même se préoccupait de ne pas faire déchoir moralement la France. C'est pourquoi même les propositions acceptables de l'Allemagne étaient refusées par lui. Il voulait (et il l'a dit plusieurs fois à sir F. Bertie) que ce fussent les propositions de la France qui formeraient la base de la transaction.

Par Klobukowski, il apprit en novembre qu'un émissaire secret était allé à Bruxelles en septembre ou en octobre demander qu'on nous concédât un droit de passage sur la rive gauche du

Congo si nous étions obligés d'accepter la coupure. J'ignore encore le nom du négociateur mystérieux.

M. de Selves m'a confirmé que vous étiez, ainsi que votre frère, d'avis d'envoyer un bateau à Agadir.

Il y eut une conférence entre Caillaux, Delcassé et lui, et on décida de ne pas se livrer à cette « provocation ». Malgré cela, de Selves télégraphia à Londres des instructions qui furent changées par Caillaux deux jours après.

Quand il revint d'Amsterdam, M. Paul Cambon inquiet par la divergence de vues déjà déclarée entre le Président et le ministre des Affaires étrangères, se montra moins chaud pour l'envoi du bateau. Les Anglais aussi se rétractèrent.

Vous excuserez, monsieur l'Ambassadeur, cette lettre pleine de rature. J'ai tant de travail que je ne puis la recopier !

Veillez agréer [etc.]

Mermeix

Le retard dans la correction des épreuves me cause bien des préoccupations. Si cela vous intéresse, je vous enverrai en épreuves les chapitres sur la politique extérieure qui sont composées mais non encore corrigées.

Lettre de Jules Cambon à Mermeix, le 27 février :

Monsieur Mermeix,

J'espère que vous avez enfin reçu les épreuves que je vous ai renvoyés il y a quelques jours.

Je ne puis vous dire combien vos leçons m'intéressent : j'attends avec beaucoup de curiosité ce qui vous aura été dit lundi soir chez M. C. mais la conversation que vous avez eue antérieurement avec son adversaire est significative car elle indique que celui-ci ne se rend pas compte de ses responsabilités.

Nous connaissons tous des femmes qui se croient honnêtes parce qu'elles s'imaginent que tout est permis dans ce monde, hormis le péché contre la chair : de même, ~~il semble que certains hommes politiques~~ je crains que notre démocratie, dont le sens politique est grand par la peur du chantage s'imaginent que dans la vie publique tout est permis hormis les péchés d'argent. ~~Mais il est trop tard aujourd'hui pour se dégager des instructions qu'on a données et il ne~~ Je n'ose vous dire ce que je pense de tout cela.

Je compte partir dimanche pour Paris. Venez donc me voir si possible mardi matin vers 9 heures.

Je serai très intéressé par vos épreuves sur la politique intérieure.

Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 27 février :

Monsieur l'Ambassadeur,

Je viens de recevoir votre lettre recommandée et j'ai éprouvé une joie bien vive en y trouvant si peu de rectifications. Mon vœu est que « cela continue ».

Soyez bien assuré que je ne ferai accueil à aucune rumeur calomnieuse. Je crois qu'il y a des affaires. Mais on n'en a pas la preuve. Comme ces affaires répréhensibles au point de vue de la

délicatesse nationale ont – si elles ont eu lieu ? – greffées sur les négociations et ne l’ont pas fait dévier, ce sont des affaires personnelles dont il n’y a pas à s’occuper.

Je sais trop ce que je dois à l’inspiration dont vous voulez bien m’honorer et ce que je dois à moi-même pour me laisser entraîner dans aucune coterie. Comme je l’ai dit hier soir à ce malheureux M. Caillaux dont la vanité me paraît malade : « Je ne me laisserai pas plus influencer contre vous par les autres que par vous contre les autres ».

Telle est ma règle dont je ne dévierai pas d’une ligne. Voici deux autres placards (il en est parti trois ce matin) d’épreuves de la négociation et, dans une enveloppe séparée, les épreuves de la politique intérieure qui contient des portraits. Ne les lisez que si vous avez du temps à perdre. Ils ne sont pas encore corrigés.

Je vous demande grâce pour l’anecdote qui termine le croquis du Fleuret et de la Rapière. Même si vous la supprimiez, je la laisserai jusqu’à ce que j’aie pu plaider sa cause devant vous.

Votre respectueusement dévoué,

Mermeix

Deuxième lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 27 février :

Monsieur l’Ambassadeur,

Voici trois placards qui joints aux quatre premiers font [sens ?]. J’espère que vous pourrez bientôt me les renvoyer tous ensemble avec vos observations s’il y en a ; s’il n’y en a pas, me dire que je peux procéder à la correction.

Les textes que je vous envoie sont absolument barbares. Je ne peux mieux les comparer qu’à des troncs d’arbre abattu et pas encore équarris. Ils sont pleins nœuds, de rugosités, de creux. Ne me jugez par ces premières épreuves qui attendent pour être passées au polissoir que vous m’avez fait signe.

J’ai passé deux heures 1/2 hier soir avec Caillaux qui m’a dit qu’il m’honorait du fond de son cœur et du fond de ses dossiers. Je n’y ai pas toujours trouvé la vérité, ainsi que vous allez, M. l’Ambassadeur, le reconnaître.

Comme préambule, Caillaux a cru devoir me dire qu’il était « très intelligent, excessivement intelligent, et que c’est cette supériorité intellectuelle qui avait allumé contre lui tant d’envieux ». « On veut ma peau, parce que je gêne », a-t-il conclu. Mais il se défendra, il pulvérisera tout ses ennemis. Quand il aura parlé à la Chambre, le sol sera jonché de morts. Rien ne lui résistera.

Son dossier est formidable, celui qu’il peut produire ; mais il en a un autre, dont l’effet serait foudroyant. Ce sont les lettres de M. Jules Cambon, lettres que l’Ambassadeur lui a écrites, dans lesquelles il lui dit qu’il est lui Caillaux, toute l’énergie et tout l’espoir de la France ; que sans lui l’Ambassadeur à Berlin ne suffisait, sans appui. Cet ambassadeur, on prétend que Caillaux l’a gêné par de secrètes négociations. Au contraire, il l’a aidé en lui faisant porter par l’un de ses chefs de cabinet les indications recueillies dans l’entourage de M. de Schoen. Grâce à M. Caillaux, la route de M. Cambon a été éclairée.

Sur les négociations avec Fondère, il croit tout me dire. Elles se divisent en trois parties :

- 1) en mai, pour les chemins de fer.
- 2) du 25 au 28 juillet quand Lancken rappelle Fondère
- 3) du 31 juillet au 15 août, quand Fondère fournit des renseignements.

Sur la première partie, Caillaux dément sur beaucoup de points le récit fait par Fondère à Ratin et auquel j’ai trouvé un si bel accent de vérité. Je n’insista pas et vient tout de suite à la seconde partie qui vous intéresse le plus

Donc le 25 juillet, Fondère est rappelé par Lancken qu'il va voir avec l'approbation de Caillaux. Il en rapporte cette proposition : « La France abandonne le Congo à partir de l'Agoné et de l'Alima et recevra en échange le Togo et le Bec de Canard.

Caillaux refuse de répondre, fait rédiger les procès-verbaux de cette offre et des divers conversations et relations, et l'envoie le 30 juillet à l'Ambassadeur.

Et c'est tout. Sur l'honneur, sur tout ce qu'il a de plus sacré au monde. Il n'y a pas autre chose dans la communication faite à M. Cambon parce qu'il n'y a pas autre chose dans la conversation...

Pourtant, Caillaux se souvient qu'il fit demander si certaines idées émises par Gwinner à Paris le 21 juillet étaient celles du gouvernement allemand. M. de Gwinner avait demandé, ou la cote pour la Bagdad, ou la revente à son groupe des actions de la Banque ottomane. Il voulait aussi la présidence pour un Allemand tous les trois ans de la commission de la Dette. Toutes ces propositions ont été faites à Caillaux lui-même pendant qu'il faisait l'intérim de Selves. A la fin de juillet, il fit tâter Lancken pour savoir si l'Allemagne y tenait, on lui répondit que non.

Et voilà tout « sur l'honneur ! sur tout ce qu'il a de plus [cher] au monde ». « J'ai là un rapport de Piétri, mon chef de cabinet, sur sa mission à Berlin auprès de M. Cambon ». Et en disant, M. Caillaux tapait sur une chemise qu'il n'ouvrait pas... « Demandez à M. Cambon de vous confirmer ou de vous démentir mon récit ; je suis bien tranquille. On peut faire une enquête. M. Cambon a certainement gardé les procès-verbaux dont je vous ai parlé, que je vous ai fait connaître... On verra s'ils sont différents de la copie que je possède... »

Vous vous figurez ce que je ce que je pouvais penser pendant ce déballage de contre-vérités. Je savais et je ne pouvais pas dire « c'est faux »...

Revenant aux copies des notes Fondère qu'il croit m'avoir été communiqués soit par de Selves soit par Pichon, soit par Rutin, soit par un rédacteur de la *Liberté*, il m'a donné les assurances les plus emphatiques que c'était des faux, « forgés pour perdre un homme d'État » d'un mérite offusquant pour les médiocrités qui peuplent le monde politique. Et la parole d'honneur et un serment de faire un nouveau défilé.

Je ne serais nullement surpris (c'est une impression) si Caillaux vous demandait, en prévision d'une enquête, de substituer les mots qu'il m'a lus ceux qu'il vous a fait porter. Il parle de vous, monsieur l'Ambassadeur, comme si vous étiez dans son jeu. Mon devoir est de vous mettre en garde.

Il m'est impossible de vous répéter toute cette conversation qui tiendrait une page entière du *Temps*. J'en extrais seulement ce qui me semble plus intéressant pour vous.

Caillaux que j'avais interrogé sur la note Conty (un personnage qualifié, aurait dit Lancken, offert plus que votre Ambassadeur) m'a répondu que c'était encore un faux ; qu'il me ferait la preuve par une déclaration de M. Lancken qu'il m'a lue en entier, déclaration du 7 février.

Je ne lui ai pas dissimulé que, en opposant la parole d'un diplomate allemand à celle d'un diplomate français, il blesserait les susceptibilités nationales et lui ai conseillé de renoncer à ce moyen de défense. Il a reconnu que j'avais raison, mais il a beaucoup maugréé contre l'impossibilité que je lui révélais de confondre un menteur (Conty !). Toute la Carrière en veut à Caillaux et Conty est l'agent de ses rancunes.

Nous nous sommes séparés en fort bon terme. Je lui ai promis de faire le récit de la négociation écrite en deux versions : celles des adversaires et celles des amis de M. Caillaux. Il reverra les épreuves de celle-ci.

Vous voyez, Monsieur l'Ambassadeur, que je fais tout mon possible pour que le livre soit bien nourri de fait et digne de celui qui m'en a inspiré l'idée. Il sera certainement beaucoup plus impartial, sur des hommes vivants, que ne le sont sur les morts de l'Ancien Régime les historiens franc-maçons, et sur les premiers révolutionnaires les historiens catholiques.

Veillez agréer [etc.]

Caillaux pronostique la chute de Poincaré et l'arrivée de Briand. Il peut bien dire de celui-ci : « C'est un brave garçon (sic)... Pas d'une intelligence supérieure, mais brave garçon, incapable de faire certaines saletés... Clemenceau est une baderne finie... Pichon est un idiot. Le plus beau de ces jugements est celui de Briand : « Brave garçon ! » C'est comique. Je compte les heures avant le 4 mars, puisque ce jour là vous serez à Paris. En attendant je vois comme sœur Anne, quelles factures à l'heure des courriers dans l'espoir que l'un d'eux me rapportera les épreuves arrivant de Berlin.

Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 5 mars :

Monsieur l'Ambassadeur,

La « curiosité » m'a un peu chagriné, car « la curiosité » est frivole et indiscreète. Le désir passionné de connaître les choses et leurs causes ne peut pas être confondu avec elle. C'est de ce seul désir que je suis animé dans l'exécution consciencieuse d'un travail et poursuivi sous une inspiration dont je me sens si honoré.

Peut-être allez-vous sourire de mes susceptibilités. Pourtant, elle est excusable car « la curiosité » n'inspire pas ordinairement la confiance. Et si...

J'ai corrigé et renvoyé à l'imprimerie les épreuves que vous m'avez remises. Il a été [?] tenu compte de toutes vos observations. J'ai pavé le signe [intranscriptible], signe de mort, sur tout ce que vous aviez condamné. Vous avez été indulgent. Je demande la continuation de cette indulgence.

J'ai à raconter une négociation menée par deux personnages. Il m'est aussi impossible de ne pas rapporter la conversation qu'ils ont eue, qu'il serait impossible de raconter la campagne de 1814 sans parler de Montmirail, de Champaubert, de la Rothière, et de Fère-Champenoise.

Dans la relation des entretiens, il est possible de déformer des phrases, de placer au commencement ce qui s'est dit à la fin. C'est ce que j'ai fait. Vous remarquerez que j'ai donné au discours la forme indirecte. « M. Jules Cambon rétorquait [?], et se demandait si ; - M. de Kiderlen soutenait la [?] opposée. La France ne pouvait pas... l'Allemagne ne voulait pas... » etc.

Je ne crois pas vous avoir jamais fait parler à la première personne.

Tout sera arrangé selon vos désirs qui pour moi seront comme des ordres que la loyauté ne me permettrait pas d'enfreindre. Mais je vous demande de prendre en considération que la plupart des choses que vous m'avez apprises, d'autres me les ont répétés et que l'ouvrage perdrait son intérêt s'il n'était qu'un résumé pâli du *Livre jaune*.

Jeudi matin j'arriverai de bonne heure, comme vous me l'avez permis et en vous attendant je repasserai les [fiches ?] que vous m'avez lues à Berlin et que je n'ai fait que regarder ce matin. Je vous serai bien reconnaissant de les faire mettre à ma disposition quand j'arriverai demain.

Demain matin, j'espère voir M. de Selves et Pichon.

Veillez agréer [etc.]

Mermeix

« *Felix qui potuit rerum cognoscere causas* »

Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 8 mars :

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai demandé ce matin à M. de Selves s'il n'y avait pas entre lui et M. Caillaux une explication sur les négociations secrètes en présence de M. de Schoen (un potin, lui ai-je dit).

Il m'a répondu : « L'explication a eu lieu dans mon cabinet, en ma présence et entre M. Caillaux et de Schoen.

M. Caillaux avait fait demander par M. Cambon à voir M. de Schoen ; apprenant que l'ambassadeur d'Allemagne devait être chez moi à une certaine heure d'un certain jour d'août, il est venu au Quai d'Orsay. Il a protesté contre les bruits que l'on faisait courir d'offres qui seraient venues de lui.

M. de Schoen a dit qu'en effet des offres avaient été faite mais qu'il croyait qu'elles ne venaient pas de M. Caillaux, puisque M. Caillaux les désavouait.

Voilà la version en opposition avec celle que vous avez recueillie. Peut-être trouverez vous utile de la noter.

Pichon m'a dit que Tardieu travaillait à un livre intitulé *Le Mystère d'Agadir* et que M. Caillaux, qui lui a communiqué les pièces, a mis aussi à sa disposition toutes vos lettres.

Ce volume paraîtra le plus tôt possible. Peut-être, si le *Livre Jaune* doit trop tarder le devancera-t-il. Dans ce cas, nous n'aurions pas nous à attendre la publication officielle j'ai vu assez de personnages pour qu'on s'explique que j'aie pu tout savoir.

J'aurai l'honneur Monsieur l'Ambassadeur, d'aller prendre congé de vous lundi ou mardi à moins que vous ne m'appeliez plus tôt.

Veillez agréer [etc.]

Mermeix

Pichon m'a dit : « M. Cambon serait la perfection même s'il n'était pas trop hanté par le souvenir de Benedetti. » (allusion à votre : toujours entre Ems et Fachoda).

Voici un point sur lequel je serais bien heureux d'avoir votre avis. Pichon prétend qu'il n'y a pas eu connaissance de la demande allemande tendant à un arrangement pour tous les chemins de fer marocains et qu'il n'a approuvé que la convention relative à la construction des deux chemins de fer militaires par la société marocaine.

D'après lui la proposition d'étendre l'accord à toutes les lignes à construire et d'influencer les nationaux des deux pays pour qu'il ne fissent pas concurrence à la société marocaine ou à ses filiales fut une nouvelle exigence allemande (qu'il n'aurait pas acceptée) attribuable seulement à sa chute, à lui, Pichon.

De la priorité Tanger-Fez, il affirme que ni par écrit ni verbalement, il n'en a été informé. Que penser ?

Première lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 10 mars :

Monsieur l'Ambassadeur,

Voici la suite de ce que je vous ai porté hier. Je vous serai bien reconnaissant de me rendre le tout mardi matin. Les prochaines épreuves vous rejoindront à Berlin.

J'attire votre attention sur la salade que j'ai fait, mélangeant toutes les conversations du 1^{er} au 19 août.

La composition est hideusement incorrecte. Je vous prie instamment de ne voir que l'ensemble.

Votre respectueusement dévoué,

Mermeix

Deuxième lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 10 mars :

Monsieur l'Ambassadeur,

Je viens de me reporter à une note. J'y trouve mention à la date du 28 février une dépêche de vous au Quai d'Orsay rendant compte d'une entrevue avec Kiderlen au cours de laquelle i lavait insisté sur la priorité au Tanger-Fez, insistance que vous n'avez pas repoussée « conformément à vos instructions verbales ».

Troisième lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 10 mars :

Monsieur l'Ambassadeur,

Je vous ai écrit tout à l'heure 4 résultats d'une première fouille dans mes notes.

Je viens de procéder à une seconde fouille et je trouve que :

1° Le 28 février, le jour où vous acceptez la priorité pour le Tanger-Fez (« conformément à vos instructions verbales ». Mais quand avaient-elles été données ces instructions ?) vous avez jeté quelques bases d'un accord général sur les chemins de fer.

2° que le 2 mars (jour de l'entrée de Cruppi au Ministère) Kiderlen vous apporta son propos en cinq paragraphes (dont ce dernier devait être postérieurement modifié par la suppression du nom de la Société marocaine).

Pichon dit donc vrai quand il affirme qu'il n'eut pas connaissance de cette proposition.

Avez-vous lu *L'Humanité* ? C'est du pur Caillaux. Je reconnais toutes ses injures à de Selves.

Pour cacher son jeu, il laisse ou fait attaquer Tardieu et Fondère. Avant tout il s'agit pour lui de se dégager de je ne sais quelle responsabilité que je sens si je ne puis pas la préciser.

Les notes que Piétri vous apporta ont servi à l'article de *L'Humanité*. C'est visible. Et Caillaux les a agrémentées de commentaires.

Il n'y aucun inconvénient à se servir de ces notes qui courent un peu partout et qui certainement ne révèlent pas toute la vérité.

Elles ont été faites pour vous, à un moment où on avait à se défendre d'avoir ouvert des négociations à votre insu. On a voulu pouvoir plaider plus tard qu'on vous avait informé et on a fait rédiger par Fondère ce qu'on a voulu.

J'ai oublié de vous demander ce matin ce que vous pensiez de la version de Selves sur [l'altercation] qui eut lieu, dans son cabinet non contre lui et Caillaux, mais entre Caillaux et Schoën. Je ferai mon possible pour m'en souvenir mardi.

Votre respectueusement dévoué,

Mermeix

Quatrième lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 10 mars :

Si vous avez lu à l'*Officiel* le discours de Jaurès vous avez pu reconnaître qu'il connaissait les entretiens du chancelier avec vous puisqu'il en cite les termes mêmes. Il n'y a donc pas d'inconvénient à se servir de ces textes déjà divulgués en partie.

Monsieur l'ambassadeur,

M. Herbette veut me téléphoner. J'ai rendez-vous avec lui demain lundi à neuf heure 1/2. Mardi je vous dirai ce que j'aurai appris.

J'ai mis à écrire la réunion chez Caillaux du 22 août où furent discutées les instructions.

C'est très intéressant mais un peu sévère. En cherchant dans votre mémoire ne pourriez-vous pas y découvrir quelques détails anecdotiques, un incident, un mot, quelque chose enfin qui aviverait et colorerait le récit.

Le lendemain ou le surlendemain M. de Selves se plaignait à vous et à M. Paul Cambon que Caillaux voulût faire revivre la question du Togo. Je suppose qu'on avait dû en parler à la « conférence des ministres et des ambassadeurs ». Vous me le direz.

Le Togo est le gros grief contre de Selves. Klotz qui est très caillautiste m'en a parlé avec amertume. C'est de Selves qui l'a perdu.

Veillez agréer [etc.]

Mermeix

Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 11 mars :

Monsieur l'Ambassadeur,

Je ne veux pas attendre jusqu'à demain pour vous dire ce qui vient de m'apprendre M. Herbette.

L'interview de *L'Écho de Paris*, du 20 juillet, qui fut cause d'une scène si vive entre vous et M. de K... avait été donnée par M. de Lancken !

Votre respectueusement dévoué,

Mermeix

Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 12 mars :

Monsieur l'Ambassadeur,

Vu à 11 heures la personne chez laquelle je vous avais dit que je me rendais en vous quittant.

Cette personne a souvenir que vous lui avez parlé des communications qui vous avaient été faites mais seulement en janvier dernier. Encore dit-elle que vous ne vous êtes pas étendu sur le sujet.

Parlant d'un tiers vous avez dit à peu près ceci : « Il prétend qu'il m'a tenu au courant de tout... Il m'a écrit ce qu'il a voulu ».

Votre respectueusement dévoué,

Mermeix

Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 13 mars :

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai passé trois heures avec Fondère ce matin. Il m'a lu et m'a laissé prendre toutes les notes que j'ai voulues sur les compte-rendus de ses entretiens sur Caillaux et Lancken.

Ces comptes-rendus sont absolument conformes à ce qu'on vous a apporté.

Fondère croit qu'il y a eu « fuite » au ministère de l'Intérieur et que c'est de là que sont partis les indiscrétions dont M. Jenouvrier et le journal *La Liberté* ont usé avec un peu de mauvaise foi, beaucoup de mauvaise foi même, car on a altéré les textes en quelques unes de leurs parties.

Fondère est un méridional des Pyrénées orientales. Il a l'air d'un très brave homme, un peu Marius. Intelligent, il fait de Caillaux un portait assez ressemblant. Sa rondeur et sa confiance me l'ont rendu très sympathique. Il n'y a rien en lui de l'intrigant dangereux.

Votre respectueusement dévoué,

Mermeix

Dimanche, rendez-vous avec Messimy

Lettre de Jules Cambon à Mermeix, le 15 mars :

Cher M. Mermeix,

Je crains que la mémoire de la personne que vous avez vu après m'avoir quitté l'autre jour ne soit en défaut. Cette personne savait certainement que je correspondais avec le chef du gouv. Comme je vous l'ai écrit déjà, je ne veux pas entrer dans ces querelles que je trouve déplacées.

De tout temps, un Président du Conseil qui a le sens des affaires a correspondu avec les hauts agents du gouvernement. J'en pourrais citer mille exemple. Lisez les mémoires de Gontaut-Biron. Bien qu'un homme de la valeur de M. de Remusat fut aux affaires étrangères, M. Thiers était en correspondance privée constante avec l'ambassadeur à Berlin. Il faut vraiment ne pas savoir ce que c'est qu'un Président du Conseil, un cabinet et le régime parlementaire pour disputer là-dessus. J'aime à voir ces scrupules dans les temps d'anarchie. *Quis tulerit Gracchos...* ?

J'ai reçu hier la lettre que vous m'avez écrite au sujet de M. F. Elle m'a beaucoup amusé. Peut-être cet homme soupçonné n'est-il qu'un naïf.

J'en reviens aux deux points dont vous a parlé M. P. Il est certains que les propositions fermes du gouvernement allemand sont du 2 mars, date du changement de ministère, mais les choses ne se présentent pas cependant avec la netteté qu'on vous a dit, car ces propositions suivaient certaines suggestions que j'avais été autorisé à faire, et qui pour être moins générale, n'étaient pas moins du même ordre et dépassaient les chemins militaires.

Sur la question de priorité, je ne trouve que l'indication d'instructions verbales dont le rappel fait par moi n'a fait l'objet d'aucune réserve. Il est tout naturel que cela soit un peu oublié aujourd'hui, et là encore, je ne veux pas disputer.

Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 16 mars :

Monsieur l'Ambassadeur,

Voici un extrait du *Cri de Paris*. Votre correspondance avec Caillaux court donc les rues ! On en fait des citations textuelles dont je me suis toujours gardé !

Votre respectueusement dévoué,

Mermeix

Demain, rendez-vous avec Messimy. Hier, long entretien avec Dorizon.

Caillaux a une mésaventure : pour préparer son discours il avait fait faire des révélations arrangées dans *l'Humanité* (par le directeur du *Courrier européen*). M. Poincaré lui a demandé et a obtenu qu'il ne parlerait pas mais Caillaux tient à se faire forcer la langue et son ami occasionnel Jaurès a été et promet d'être encore [?] pressant vendredi prochain. Donc Caillaux aura une excuse pour manquer à sa parole.

Je vous ai dit que Fondère m'avait lu des notes identiques à celles que M. P. vous apporta. C'est exact sans l'être tout à fait.

Fondère prenant l'une après l'autre de longues lettres qu'il ne me laissait pas lire, ni voir, en lisait des paragraphes qui étaient bien ceux qui figuraient dans la note de P. Mais il ne me lisait pas tout.

A un certain moment il sauta un détail important. Je lui fit remarquer que peut-être il oubliait quelque chose car on m'avait dit que dans l'entretien du jour où il en été arrivé, on prétendait qu'il avait encore dit ceci ou cela dont il ne parlait pas. Il relut en entier sa lettre qui était longue et convient avec moi qu'il avait fait un oubli.

Conclusion : on a fait des extraits de la correspondance C-F et des procès-verbaux des entretiens F-L pour vous les envoyer.

F. n'a pas dû garder copie de ces extraits. Il s'est fié à sa mémoire pour les reconstituer quand cela serait nécessaire ; et sa mémoire à une défaillance, le jour où je l'ai interrogé.

Quant à C. il a certainement la note P. puisqu'elle lui a été rapportée mais il en a fait une abréviation qui ressemble beaucoup à une falsification.

Deuxième lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 16 mars :

Monsieur l'Ambassadeur,

Voici 24 pages.

Je vous serai mille fois reconnaissant de me les renvoyer par la poste recommandée le plus tôt possible. La recommandation pourrait être fait par un de nos amis...

Les dernières feuilles du manuscrit sera envoyer jeudi prochain à l'imprimerie.

J'ai commencé aujourd'hui la négociation secrètes dont dix pages sont écrites. Il y en aura une cinquantaine. J'ajouterai dix pages sur la situation financière de l'Allemagne pendant la crise.

Votre respectueusement dévoué,

Mermeix

Ne m'attribuez pas toutes les fautes. Ni les imperfections du premier jet. Toutes ces rugosités disparaîtront. Vous ne les trouverez pas dans le livre.

Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 17 mars :

Monsieur l'Ambassadeur,

Vu Messimy hier. Il ignore lui-aussi l'envoi de Fondère à Berlin pour le chemin de fer Congo-Cameroun.

Quand Semler vint à Paris à la fin de mai pour négocier cette affaire, il fut presque insolent avec Messimy, disant que la proposition était comme la dernière épreuve des sentiments de la France, que l'Allemagne si on ne voulait pas en finir et très vite, serait fixée sur ces sentiments, etc., que nous n'avons pas voulu faire la N'Goko-Sangha et que nous ne voulions pas faire les chemins de fer marocains... que ces deux refus éclairaient le gouvernement allemand mais qu'en faisant le Congo-Cameroun...

Avec beaucoup d'injures [?] malheureux de Selves « avec qui j'étais même insolent pour provoquer un incident qui aurait amené à sa démission » M. Messimy [?] m'a conté [?] que cette histoire de Semler.

Il est cependant entré dans les détails des cessions territoriales qu'il aurait voulu faire. Tout le Haut-Congo contre le Togo.

Il avait raison peut-être...

Votre respectueusement dévoué,

Mermeix

Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 23 mars :

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de vous envoyer le commencement de la négociation secrète.

Je vous serai mille fois reconnaissant si vous vouliez me faire réexpédier par courrier la fin de la négociation officielle dont il a dû vous apporter, en deux fois, les épreuves.

Veillez agréer [etc.]

Mermeix

Ce sont toujours des épreuves non dégrossies.

Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 25 mars :

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai bien reçu ce matin la lettre recommandée. Toutes vos indications seront ponctuellement suivies.

Croyez-vous qu'il y ait un intérêt à attendre le *Livre jaune* ? Je ne le crois plus. J'ai vu tant d'anciens ministres et de membres de la commission sénatoriale que nul ne pourra s'étonner que je sois informé. Les altérations que j'ai fait subir aux textes laissent croire que je ne les connais que par des renseignements oraux.

Ce qui m'incite à vous demander de me relever de l'engagement d'attendre le *Livre Jaune*, c'est que Tardieu va en devancer la publication. J'en ai été informé hier par M. Julia, son collaborateur au *Temps* et mon ami. Si Tardieu passe avant moi, je suis brûlé. C'est à vous de décider, sans appel, de ce que je peux faire.

Ainsi que vous le verrez dans le texte, Fondère m'a lu tous ses papiers. En les analysant comme je l'ai fait, je n'ai gage que lui et avec son autorisation.

Veillez agréer [etc.]

Mermeix

On est très inquiet ici. La paix européenne ne paraît pas du tout assurée, mais pas du tout...

Lettre de Jules Cambon à Mermeix, le 26 mars :

Cher monsieur Mermeix,

Je vous ai renvoyé ce matin par pli recommandé les dernières épreuves que vous m'aviez fait tenir. J'y ai fait quelques modifications.

J'ai remarqué ce que vous avez dit de la publication de la [?] du *Temps* : c'est un peu fort.

Sur la question du Congo belge, j'ai cru nécessaire d'expliquer plus amplement que la solution à laquelle on a abouti était un avantage. Dans un article paru ce matin, la *Gazette de Francfort*, visant le droit de préemption de la France qu'elle ne met pas en question, se demande quels avantages il faudra nous donner pour avoir quelque part du Congo belge. Je trouvais ce que vous aviez dit trop succinct.

Au reste, je ne veux pas discuter la part que certaines personnes s'attribuent dans le résultat obtenu. Cela leur fait tant de plaisir.

Avez-vous fait au Quai d'Orsay la demande dont nous avons parlé ou y avez-vous renoncé ?

Croyez-moi [etc.]

Jules Cambon

Première lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 30 mars :

Monsieur l'Ambassadeur,

Voici la suite de la négociation secrète. Je peux pouvoir vous envoyer demain la fin de tout et j'aurai achevé la correction des premières épreuves mardi soir.

Je n'ai pas fait la démarche dont nous avons parlé aux affaires étrangères parce que Poincaré m'avait suspecté de jouer une comédie. Il sait en effet que j'ai fait successivement parler tous les

ministres et beaucoup de membres de la commission du Sénat. Il sait encore que mes connaissances acquises avec les uns m'ont servi à en acquérir de plus étendues en questionnant les autres.

Il n'ignore pas que je suis allé vous voir puisque vous l'avez dit à M. Daeschner et puisque [?] m'a rencontré un jour chez vous.

Poincaré ne pourra pas douter que les anciens ministres, qui actuellement se déchirent, auront tous voulu mériter, en me prodiguant les informations, que je présente leurs rôles respectifs sous le jour le plus favorable.

Vous avez constaté mon impartialité, je l'espère ; j'ai peut-être été pour Cruppi plus indulgent que le méritaient sa sottise et son infatuation. Dans la conclusion du livre, je devance la postérité pour réconcilier Caillaux et de Selves en leur faisant partager l'honneur d'une affaire bonne pour la France. Il n'y a qu'à l'Ambassadeur que je n'ai pas rendu la justice à laquelle il avait droit !

Je vous demande encore la levée de la consigne de ne paraître qu'après le *Livre jaune*, lequel semble ne devoir jamais être distribué. Si je suis devancé par Tardieu nous aurons un bien moindre succès.

Mais je vous répète, monsieur l'Ambassadeur, qu'aucune considération ne me fera passer outre à votre désir qui pour moi sera un ordre.

Je vous expose la raison pour laquelle il me semble qu'on peut ne pas attendre *Le Livre Jaune*. C'est à vous seul d'apprécier souverainement ces raisons et de me dire si vous me rendez ou non la liberté que j'ai aliénée entre vos mains.

Je propose. Disposez !

Veillez agréer [etc.]

Mermeix

Seconde lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 30 mars :

Monsieur l'Ambassadeur,

Voici la fin !

Votre respectueusement dévoué,

Mermeix

Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 7 avril :

Monsieur l'Ambassadeur,

Voici les épreuves. Il n'en manque qu'une quarantaine de pages, celles que vous avez reçues ce matin.

J'appelle tout de suite votre attention sur la page 265 où j'ai ajouté une note que je trouve importante.

Vous remarquerez que j'ai enlevé autant de lettres que j'en ai ajoutées. Le remaniement ne portera donc que sur la page 265. Ce qui est sans inconvénient.

Voici une lettre que j'écris à M. Klotz. Si vous l'approuvez, voulez-vous la porter demain lundi matin à la poste (boîtes des pneumatiques).

Plus j'y pense, monsieur l'Ambassadeur, et plus je suis convaincu que, si on veut éviter « le pétard » (qui serait très avantageux pour mon éditeur et pas [?] pour l'auteur) il faut paraître pendant les vacances parlementaires et avant le retour de Caillaux.

Si le livre le rejoint en Égypte il aura le temps de le lire et de le comprendre ; ses amis pourront lui montrer qu'il y est défendu – ce qu'il ne saisira pas tout de suite malgré « son excessive intelligence », parce que Caillaux est un petit Dieu jaloux qui demande à être adulé. Il a une âme despotique et orgueilleuse qui ne lui fait apprécier que la flatterie. Qu'on parle de lui avec indépendance, même pour écarter de lui une injuste accusation, aussitôt il se hérissé.

Qu'il soit hérissé en Égypte ou même à Marseille en débarquant cela n'aura pas de conséquences désagréables, mais qu'il le soit à Paris, et qu'il n'ait qu'un bond à faire de la rue de la Boétie au palais Bourbon, alors il faut s'attendre à tout de la part de cet impulsif.

Même s'il rentrait avant la réouverture de la session, son premier mouvement en lisant mon livre (mouvement de mécontentement parce qu'il n'y trouvera pas que de l'encens) le porterait à inspirés contre moi des attaques dans les journaux.

Je ne m'en soucierai pas ; mais il faut tenir compte de l'obstination orgueilleuse du personnage. S'il dit à ses journalistes de protester, il croira devoir protester à son tour. Les gens qu'il aura excités l'exciteront. C'est donc en son absence que nous devons paraître.

Vous avez assez d'estime pour moi, monsieur l'Ambassadeur, pour [?] à causer considération personnelle d'intérêt personnel l'insistance que je mets à vous demander l'autorisation de publier sans retard.

La semaine dernière quand je vous demandai de ne pas attendre le *Livre jaune* je pensais à mon éditeur et à moi, et je n'aperçois pour vous aucun inconvénient à hâter la publication. Aujourd'hui c'est à vous que je pense, à vous seul, quand je répète : « Paraison avant la rentrée des chambres, paraison en l'absence de Caillaux. »

Veillez agréer [etc.]

Mermeix

Voulez vous voir le baron de Gunzbourg ? Il serait certainement flatté. Par lui nous tiendrons Caillaux.

Première lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 13 avril :

Monsieur l'Ambassadeur,

M. C. a écrit au baron G. pour lui demander s'il avait lu les épreuves. G. a répondu par la dépêche suivante qu'il m'a communiquée.

Lu récit impartial et favorable. Lettre [?]

Il écrira lundi un compte-rendu détaillé.

Veillez agréer [etc.]

Mermeix

J'ai envoyé les épreuves à Kl. Je lui ai demandé de me recevoir dimanche ou lundi.

Deuxième lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 13 avril :

Monsieur l'Ambassadeur,

Je vois à l'instant le *Cri de Paris* et j'y découpe les « échos » ci-joint. Tant mieux qu'il y ait tant de livres sur le même sujet !

J'ai préparé la réponse que je vous sou mets ici. Je l'adresserai au *Cri de Paris* si vous l'approuvez.

Malgré que je le souhaite vivement je n'ose pas espérer que je vous verrai demain. Ma visite chez Klotz se prolongera certainement jusqu'aux approches de midi et je ne pourrai être à votre disposition qu'à partir de cette heure-là. Si vous restez à Paris, appelez-moi par un bleu (pneumatique). Une simple lettre remis à la poste ce soir ne m'arriverait pas demain, car il n'y a qu'une distribution le dimanche à Neuilly et les lettres expédiées après cinq heures du soir n'arrivent dans mon grand village de Baulieu qu'à la seconde distribution. Celle qui est justement supprimée les jours de fête.

Si je ne reçois pas un autre avis de vous, je serai lundi à 9 heures 1/2 rue Daubigny.

Veillez agréer [etc.]

Mermeix

Troisième lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 13 avril :

Monsieur l'Ambassadeur,

La carte par laquelle vous m'invitez à venir ce matin rue Daubigny m'arrive à l'instant à la seconde distribution de Neuilly (je ne suis pas à Paris). La matinée est finie. Je ne vous trouverais plus.

Si vous êtes à Paris demain après-midi, voulez-vous me fixer un rendez-vous ?

Dans la matinée, à onze heures moins un quart, je dois me trouver à son domicile particulier, avec Klotz. Nous venons d'avoir une communication téléphonique. Il ne me sera donc pas possible de me rendre chez vous avant midi. Mais après... où vous voudrez, à l'heure que vous voudrez.

Si vous vous absentez demain, je vous demanderai de me recevoir lundi vers neuf heures. Je ferai la dernière correction que vous désirez et je porterai le tout à l'imprimerie.

Le livre de Tardieu paraît le lundi au huit. Il me bat de vitesse.

Le baron G. m'a téléphoné à huit heures qu'il complétait la dépêche dont je vous ai donné le texte dans un bleu écrit hier soit à minuit et qui est parti de chez moi à 7 heures. L'ajouté de G. est « ouvrage loyal ».

A demain, sur convocation de vous [etc.]

Mermeix

Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 14 avril :

Monsieur l'Ambassadeur,

Je sors de chez Klotz et je désire qu'avant de vous endormir vous ayez connaissance de ce qu'il m'a dit. « C'est à l'avantage de Caillaux. Vous lui donnez un beau rôle qui est le vrai. Il a toujours été pour les solutions énergiques. Vous n'empêchez pas immédiatement ses ennemis de clabauder, mais un peu plus tard votre livre lui sera très utile car il explique... » Klotz m'a promis de parler dans ce sens à Caillaux

D'ailleurs l'impression qu'il a eue sera l'impression générale quand Caillaux débarquera et sera dans un milieu où l'opinion sera établie que le livre lui est favorable.

J'ai voulu savoir ce que Caillaux avait exactement chargé Klotz de répéter à Poincaré. Pour l'amener à faire ce récit, je me suis plaint que M. Caillaux met légèrement en cause le seul homme qui m'eut peut-être influencé en sa faveur, M. Cambon.

– Oui, ai-je continué, M. Cambon m'a fait appeler l'autre jour, il avait appris de M. Poincaré que M. Caillaux lui attribuait à lui M. Cambon, la communication des procès-verbaux Fondère.

– Ce n'est pas tout à fait cela que j'ai été chargé (car ce fut moi) de dire à Poincaré. Caillaux ayant su que vous étiez allé au Quai d'Orsay avec M. Cambon m'a dit : « Puisqu'ils se connaissent si bien, c'est donc M. Cambon qui a communiqué les pièces F. à M. Mermeix. Dans ce cas, j'aimerais interpellé peut-être... »

– Je n'ai jamais été, ai-je répondu, au Quai d'Orsay avec M. Cambon. Voilà même plus de dix ans écoulés que je n'y ai pas mis les pieds (et c'est la plus rigoureuse exactitude jamais je ne vais aux Aff. Étrangères).

– Peut-être vous y êtes vous rencontrée un jour par hasard, M. Cambon et vous.

– *Jamais...* puisque depuis dix ans...

– Vous avez pu vous rencontrer M. Cambon et vous, dans le voisinage du ministère... ou vous aura vu ensemble et de là le potin.

– C'est impossible... Voilà des mois et des mois que je ne suis pas passé sur le Quai d'Orsay. Ni dans les environs... et *jamais* je n'ai eu l'honneur de rencontrer M. Cambon dans la rue...

– Vous connaissez M. Cambon ?

– Depuis 23 ans... je reste quelque fois des années sans le voir. En juillet, j'ai été envoyé par le *Petit Journal* en Allemagne, pour la crise.

Les deux premiers jours, le 9 et le 10 ou le 10 et le 11, M. Cambon m'a reçu. Puis, sur des instructions venues de Paris, il m'a demandé de suspendre mes visites. Je restai à Berlin jusqu'au 26, au 27 ou au 28. Le jour de mon départ, l'Ambassadeur voulu bien m'accorder à la fin de la journée une courte audience de congé.

J'ai revu M. Cambon une fois je crois en septembre et certainement en décembre une ou deux fois. Je faisais mon livre. M. Cambon est un des personnages auprès desquels j'ai cherché à me renseigner.

En janvier, je retournai le voir une fois dans le même but. Mais M. Caillaux n'avait pas grand-chose à m'apprendre car j'avais déjà questionné tant de gens...

Avant la chute de Caillaux, j'avais eu connaissance des renseignements sur la mission Fondère qui paraissaient dans la *Liberté*. Je n'y avais pas attaché grande importance, l'usage qu'on en faisait dans un but politique me faisait suspecter leur origine et leur sincérité. Après le discours de sénateur Jenouvrier, mon attention fut attirée à nouveau sur ces renseignements qu'on m'avait lus, comme je l'ai dit à M. Caillaux. Je pris le train pour Berlin et, reçu par M. Cambon, je lui dis, en lui montrant le discours de M. Jenouvrier, dans sa partie relative aux négociations secrètes : « Qui a-t-il de vrai là-dedans ? ».

M. Cambon prit dans un tiroir de grandes feuilles de papier, en compara le contenu avec l'extrait de journal que j'avais apporté, me fit quelques explications de détail et insista surtout sur ce point que dans les renseignements qu'on avait données à M. Jenouvrier Caillaux était représenté comme ayant offert, tandis que dans le compte-rendu qu'un attaché de cabinet de M. Caillaux lui avait apporté, le Président du Conseil apparaissait comme ayant surtout refusé ce qu'on lui demandait et comme ayant fait tâter M. Lancken.

L'Ambassadeur, après l'examen comparé du discours Jenouvrier et de ses feuilles de papier, examen qui dura quelque dix minutes, me dit en conclusion : « On est injuste pour M. Caillaux. Il m'a toujours bien soutenu, dans une position pas commode. J'ai eu avec lui une correspondance qui, si elle était connue, lui ferait grand honneur ».

M. Cambon est, je puis le dire, le seul personnage qui, avec vous, m'ait parlé en faveur de M. Caillaux (je n'avais pas encore vu Messimy). Et il en est récompensé par des [?] de malveillance que M. Caillaux jette sur lui !

– On lui a dit que vous êtes allé au Quai d'Orsay avec M. Cambon. Que M. Cambon vous avait présenté à M. Poincaré... Il a pu sans trop de sincérité conclure que M. Cambon vous avez donné le texte de la note Fondère... Si le premier fait est faux... la conséquence [?] [?] tout naturellement.

Mais, continua Klotz, vous dites, dans votre récit : « M. Fondère vous a donné communication de ses notes, avec l'approbation de M. Caillaux »... ?

– C'est la stricte vérité. Quand j'eus fait connaître à M. Fondère quelques uns des faits relatifs aux négociations que je savais, soit par information, soit par déduction, soit même par les deux ou trois rectifications que m'avait faites M. Cambon, après le discours de Jenouvrier, il (Fondère) me dit :

– Avant de vous recevoir, j'ai consulté M. Caillaux ; c'est avec son assentiment que j'ai fixé ce rendez-vous. C'est encore avec son approbation que je crois compléter et rectifier ce que vous avez appris.

Alors M. Fondère prit un paquet de lettres imprimées à la machine et se mit à me les lire.

Quand mon récit eut été écrit et imprimé, j'en communiquai les épreuves à M. Fondère. J'avais omis d'indiquer qu'il ne m'avait fait sa lecture qu'avec l'autorisation de M. Caillaux. Il me demanda avec une grande insistance de réparer cette omission : « Je n'ai jamais voulu répondre à aucun journal. Une seule fois j'ai parlé avec M. Berthoulat, de *La Liberté*, de ma mission. Je lui ai donné un renseignement dont il n'a d'ailleurs pas usé car il ne cadrerait pas avec les tendances de sa polémique.

J'avais promis à M. Caillaux la discrétion. Je ne veux pas qu'on m'accuse d'y avoir manqué sans sa permission expresse. Je désire donc que vous disiez : « M. Fondère nous a lu... avec l'autorisation de M. Caillaux. »

C'est donc sur la demande pressante de M. Fondère que j'ai fait, sur les épreuves, l'adjonction, d'un morceau de phrase indiquant qu'avant de me lire les notes il y avait été autorisé par l'ancien Président du Conseil...

Ce récit rigoureusement vrai, dans ses moindres détails, a convaincu M. Klotz qui, prenant, un livre sur sa table, m'a demandé :

– Avez-vous lu cela ? C'était le *Secret d'Agadir* de M. Pierre Albin, un des ouvrages que *Le Cri de Paris*, annonçait dans son dernier numéro.

– Non, ai-je répondu.

– Moi non plus... J'ai acheté ce livre hier, chez un libraire... Quand paraît le votre ?

– Dans une dizaine ou une quinzaine de jours au plus... Tardieu aura encore paru avant moi...

– Dans dix ou quinze jours, le moment sera encore bon...

Au commencement de notre entretien Klotz, ayant mes épreuves sous les yeux, m'avait montré ce paragraphe où je parle du télégramme Schoen du 27 juillet. Il m'avait demandé de dire que cette dépêche avait été divulguée, sans préciser que c'était par un déchiffrement du Quai d'Orsay. J'avais promis de lui donner satisfaction.

A la fin de la conversation, il est revenu sur sa demande. Il attachait beaucoup d'importance à ce que je ne parle pas, moi, d'une traduction faite aux affaires étrangères.

– Vous avez vu Caillaux, Pichon, de Selves, Cambon, Cruppi, Messimy, Herbette ; vous m'avez vu. Par égard pour nous tous, ne commettez pas une indiscretion dont l'amour propre des allemands pourraient être froissés.

– Mais les journaux ont indiqué l'origine de ce télégramme...

– Des journaux ne sont pas votre livre, un livre pour lequel il est visible que vous avez obtenu beaucoup de renseignements des milieux responsables.

Klotz aura, monsieur l'ambassadeur, entière satisfaction, au lieu de déchiffré, il y aura divulgué (« la divulgation, dit-il, peut avoir été fait par un employé du télégraphe et la traduction par n'importe quel cryptographe privé. Ne mettons pas en cause le bureau du chiffre »).

J'estime qu'il a raison. Même s'il avait tort, je disposerais encore à son désir.

J'espère, monsieur l'Ambassadeur, que les dispositions d'un confident de Caillaux et la dépêche de Gunzburg qui est arrivée hier à destination dissiperont des inquiétudes qu'avait pu vous faire concevoir une conversation inexactly rapportée par Poincaré.

Caillaux n'avait pas dit : « Je sais que M. Cambon a communiqué... »

Il avait dit : « Puisque M. C et M. M. sont allés ensemble au Quai d'Orsay c'est donc que l'ambassadeur a renseigné l'écrivain. » *Sublata causa, tollitur effectus.*

Je dois ajouter que Klotz m'a engagé à voir Caillaux à son retour.

J'avais bien l'intention de faire cette démarche pour apporter au héros de mon livre un exemplaire dédicacé.

Je ferai annoncé ma visite par Klotz.

A demain matin.

Veillez agréer [etc.]

Mermeix

Gunzburg m'a envoyé par lettre le texte auquel il s'est arrêté. Le voici :

« Après examen, considère rédaction satisfaisante et loyale. »

Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 18 avril :

Monsieur l'Ambassadeur,

Gunzburg me dit qu'il a écrit en Egypte ; qu'il a commenté son télégramme ; qu'il « m'a couvert de fleurs » ; qu'il a exposé l'utilité des critiques pour donner toutes leurs valeurs aux explications justificatives.

Le bon à tirer, avec les dernières corrections est parti hier soir. On imprimera samedi, lundi et mardi.

Le livre de Pierre Albin a été cité trois fois

En me relisant, j'ai pensé qu'on attribuerait à « l'Égyptien » une grande part dans l'ouvrage. Pour excuser sa négociation ouverte le 25 juillet, il avait à faire connaître combien, entre les deux journées critiques, du 20 et du 28 juillet, la situation était menaçante.

Voilà ce que diront des exégètes. D'autres voudront voir derrière moi l'adversaire de l'Égyptien à cause des choses flatteuses que j'ai écrites à son sujet. Les uns et les autres auront également raison.

Sur la couverture j'ai fait placer épigraphe, le fameux : « Les guelfes m'appellent Gibelin, et les gibelins m'appellent Guelfe. » Étant resté neutre et impartial entre les deux camps, je suis exposé à des reproches des deux parties, après la première lecture. Mais après la seconde, des deux côtés on me saura gré que de ma sincérité et de ma loyauté. Je n'aurai blessé personne. Au contraire !

Je crains, monsieur l'ambassadeur, qu'on ne vous ait dit un peu de mal de moi. Mais je m'en console car je suis sûr que vous n'en avez rien crû. Depuis six mois que je suis sous vos yeux au travail, vous avez pu connaître mes méthodes. Je cherche à savoir dans leurs détails les événements

que j'ai à raconter, parce que les détails c'est la vie. Mais je ne m'enquiers que par des moyens loyaux et vous savez que je révèle des confidences que l'on a bien voulues me faire qu'avec la permission des [?] dont je les ai reçues.

Un secret que l'on m'a confié reste un secret si tel est le choix de celui de qui je le tiens. Cette discrétion vous l'avez trouvée chez le correspondant du *Petit journal* qui avait appris tant de choses de vous en juillet, qu'il aurait pu se procurer des succès encore plus retentissants que ceux du *Matin* et de *l'Écho de Paris*. Vous l'avez trouvée encore dans la *Chronique de l'an 1911* qui n'a rien laissé passer sans votre imprimatur.

Je rappelle ces faits, qui ne sont connus que de vous et de moi, pour les opposer aux dires des malveillants qui m'ont représenté à vous comme un indiscret redoutable.

Veillez agréer [etc.]

Mermeix

Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 20 avril :

Ci-joint une coupure du livre de Tardieu. Elle a paru dans *Le Gaulois* que vous ne recevez pas. Vous avez dû voir dans *Le Matin* une des lettres de Caillaux reproduite textuellement.

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai reçu ce matin à huit heures la visite de Fondère. Il était arrivé hier soir d'Algérie et il repart ce soir pour le Congo. Il avait trouvé une lettre de Caillaux qui l'attendait depuis dix jours (cette lettre avait [?] [?] mis à la poste en même temps que celle à laquelle Gunzburg a fait les réponses que vous connaissez). Caillaux toujours trépidant marquait à Fondère qu'il ne fallait pas laisser dire que j'avais eu connaissance, par lui, Fondère, des procès-verbaux.

J'ai tout de suite objecté à Fondère que je n'avais mentionné l'approbation de Caillaux que sur la demande que lui, Fondère, m'avait exprimée, deux, trois ou dix fois. Je lui ai rappelé qu'il avait revu les épreuves, qu'il les avait absolument approuvées, sans réserve ; je lui ai fait lire exprès une lettre de mon éditeur, datée d'hier, par laquelle on me fait savoir que l'ouvrage est sous presse et que nous en aurons des [?] en feuilles mardi soir. D'où la conclusion que nul changement n'était plus possible.

Fondère a répondu qu'il avait en effet désiré que l'approbation de Caillaux fût mentionné, qu'il était heureux que j'eusse déféré à son désir, qu'il se réjouissait d'arriver en retard ; que si même la demande de faire un changement n'arrivant pas trop tard, je m'étais refusé à en faire dans le sens indiqué par Caillaux, il n'en aurait été gré.

« Il me faisait cette démarche auprès de moi que pour la forme, pour donner une satisfaction à M. Caillaux. »

J'ai relu à Fondère les parties essentielles du récit des négociations secrètes. Il va écrire ce soir même à Caillaux pour lui confirmer ce qu'il lui a dit dans une précédente lettre, à savoir que l'ensemble lui est très favorable, que les critiques donnent toute leur force aux explications aplogitiques.

Caillaux aura cette lettre à Beyrouth dans quelques jours.

Fondère m'a appris que le sénateur Jenouvrier avait été documenté par l'ancien ministre Milliès Lacroix qui lui-même l'avait été par Gaudolphe, l'homme d'Herbette ; que plusieurs sénateurs avaient eu par la même voie communication de la note fait sans doute par Herbette d'après le télégramme du 27 juillet.

J'ai découpé aussitôt la note que vous connaissez dans laquelle j'explique comment en s'inspirant de ce télégramme et de la lettre du 16 août on avait pu faire un récit inexact, surtout dans ses tendances des négociations Fondère-Lancken. Je l'ai remis à Fondère en le priant de l'envoyer à Caillaux. Et j'ai ajouté en grand secret que ce récit j'en avais entendu la lecture, dès le mois de décembre par un sénateur, qu'il m'avait fort indisposé contre M. Caillaux et que je n'étais revenu de mes préventions qu'après vous avoir « interrogé ».

– C'est M. Cambon seul, qui en rectifiant ce qu'il y avait d'erreurs dans les énoncés de faits et surtout dans les tendances prêtées à M. Caillaux, m'a influencé en sa faveur.

– Je n'en suis pas étonné, a répondu Fondère, de plusieurs endroits il me revient que M. Cambon prend énergiquement la défense de Caillaux. Je ne manquerai pas de le dire dans la lettre qui partira ce soir pour Beyrouth.

Veillez agréer [etc.]

Mermeix

Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 21 avril :

Monsieur l'Ambassadeur,

Le livre de Tardieu doit paraître demain ou après demain. Dans le *Temps* d'hier vous avez pu lire les chapitres sur Kissingen, où le Kronprinz est nommé... La tendance du livre, d'après ce que j'en ai vu, est « caillautiste », de ça de temps à autre des coups de patte à l'ambassadeur. Ils ne m'étonnent pas car, en même temps qu'il vous écrivait des lettres pleines de remerciements, M. Caillaux, pendant la crise, ne parlait pas très favorablement de vous à ses confidents de presse. Je m'en étais aperçu dans mes conversations avec mon ami, M. Julia, qui est un des [?] du Temps et qui fréquentait assidûment le cabinet de la place Beauvau.

Caillaux, si l'affaire avait mal terminé, s'imaginait des prétextes pour rejeter sur vous et sur de Selves la responsabilité. Il aurait pris à témoin ses journalistes « qu'il le leur avait toujours dit ! ».

J'aurais été plus impartial que Tardieu. Mais j'ai peur que mon succès soit beaucoup moindre qu'on ne pouvait l'espérer il y a une quinzaine. La curiosité commence à expirer. Tous les journaux ont donné les bonnes feuilles de Tardieu. Trouveront-ils encore intérêt à donner les miennes, si réservées sur un sujet exploré ? C'est douteux.

Veillez agréer [etc.]

Mermeix

Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 22 avril :

Monsieur l'Ambassadeur,

A mon grand regret je ne peux déférer au désir que vous m'exprimez. Tout est tiré jusqu'à la page 256 (8 feuilles de 32 pages). On procède maintenant à la mise en train pour les 7 ou 8 autres feuilles qui seront tirés demain soir et le tout sera mercredi matin chez le brocheur.

Les deux lignes que vous auriez voulu voir supprimer se trouvent dans la première partie. Auraient-elles été dans la seconde qu'il m'eût été sans doute impossible de les enlever, les formes étant maintenant sur la presse.

Le livre de Tardieu est annoncé pour après-demain mercredi. Le mien sera en vente soit le samedi 27 soit le mardi 30.

Aussitôt que j'aurai lu Tardieu je vous écrirai à son sujet. Vous en aurez, Monsieur l'Ambassadeur, un exemplaire, envoyé par moi directement à l'Ambassade, jeudi soir ou vendredi matin.

Veillez agréer [etc.]

Mermeix

Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 24 avril :

Monsieur l'Ambassadeur,

En même temps que cette lettre qui passe par la voie ordinaire, je vous adresse directement les bonnes feuilles du volume. Tout le tirage est maintenant chez le brocheur. Nous les mettrons en vente dans les premiers jours de Mai.

Vous avez dû recevoir le livre de Tardieu que je vous ai fait envoyer hier par un libraire de la rue du Havre. Je n'ai fait encore que le parcourir. C'est un gros ouvrage où s'étale une grosse vanité. Entre toutes les lignes, on devine que l'auteur pense : « Si on m'avait consulté, écouté, tout serait allé beaucoup mieux. »

Tardieu s'est réconcilié avec Caillaux (ils étaient brouillés depuis l'affaire du consortium) le 31 juillet ou le 1^{er} août. Presque aussitôt après, Caillaux est reparti pour Dinard, d'où il est revenu le 15 ou le 16. A partir de ce moment, Tardieu n'a pas manqué de se rendre chaque jour à la place Beauvau et d'y donner des conseils : c'est donc à partir de ce moment qu'il trouve que tout est mieux conduit.

Le livre rentra dans quelques bibliothèques : il est trop lourd pour exercer une grande influence sur le public. Il est de la famille de ce que Louis Veillot appelait la grosse presse.

La chronique de l'an 1911 appartient au contraire au genre que le même Veillot qualifiait dédaigneusement : la petite presse. Par là il entendait les journaux dit de boulevard qui traitent des choses graves avec légèreté. Entre le livre de Tardieu et le mien il y a la différence qu'on trouve entre *Le Temps* et le *Figaro*. Je ne sais pas quel accueil le public va me faire. Il me semble que mes trois cents petites pages contiennent plus de faits que les 700 longues pages de Tardieu et sont d'une lecture plus facile. C'est peut-être une illusion paternelle. Pardonnez-là moi.

Les bonnes feuilles ne sont que pour vous et pour les messieurs de l'Ambassade, si vous croyez devoir les leur faire lire. A Comert et à Bonnefon, j'ai envoyé, comme à vous-même, un jeu complet, en les priant de les faire lire, à partir de lundi, par fragments, à certains journalistes de Berlin, pour allumer leurs curiosités.

Il est vrai que je suis nerveux, vous vous en êtes aperçu.

Quand un ouvrage est terminé, quand on a fait tout ce qu'on a pu, il y a entre le bon à tirer et la mise en vente un moment bien désagréable à passer. Le succès ne dépend plus de vous, mais des autres. Il faut faire des démarches mortifiantes pour obtenir la bienveillance de gens pour lesquels on n'a pas toujours une grande estime. Pensez qu'il faut aller jusqu'à solliciter Hedeman, un français d'hier qui fait des reportages diplomatiques comme il ferait des reportages de préfecture de police, qui ne connaît des questions que les aspects d'aujourd'hui, et ignore tous les antécédents (où les aurait-il appris ?), qui en entendant le nom de Westphalie pense à un jambon et nullement à un traité. La potion est amère à goûter et il faut l'avaler !

Veillez agréer [etc.]

Il y a encore bien des fautes dans mon livre. Je suis un détestable correcteur d'épreuves.

Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 25 avril :

Monsieur l'Ambassadeur,

Je reçois votre lettre et j'accepte avec reconnaissance vos pronostics. Puissent-ils se réaliser ! C'est la première fois que je donne un livre à Grasset et je ne voudrais pas lui voir perdre de l'argent ! C'est un jeune homme qui n'en a pas beaucoup encore.

Henry Dimond que j'ai vu ce matin, (c'est le directeur de l'*Écho de Paris*), m'a dit : « J'ai lu votre livre et je ne comprends pas où vous tendez... Vous êtes trop vraiment impartial.

– Je n'ai tendu qu'à être impartial. On doit l'être quand on écrit une histoire nationale, où chacun a certainement voulu faire de son mieux...

– Vous êtes trop impartial... Il y a un homme qui sort grandi de votre récit...

– Qui ?

(Il me l'a nommé. Mais, je ne le nommerai pas, monsieur l'Ambassadeur).

Cette semaine j'aurai des extraits publiés dans le *Temps*, l'*Écho de Paris*, *Le Gaulois*, *Excelsior* et quelques autres journaux... *Le Cri de Paris* m'a beaucoup servi et va me servir encore samedi prochain... Il dira que Caillaux doit poliment se féliciter de ma publication...

Ce que vous me dites des dispositions de Berlin m'inquiète un peu... Pourvu qu'une complication orientale ne donne pas à ces dispositions une occasion de se traduire en actes...

Vous recevrez trois volumes par la porte dans quelques jours (j'en ai signé un seul). Si vous en désirez davantage, dites-le moi sans le moindre embarras. Faut-il en adresser quelques uns directement ? Donnez moi les noms... M. Paul Cambon est compris, comme toujours, dans le service que je fais à l'apparition de chacun de mes livres.

Veillez agréer [etc.]

Mermeix

Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 2 mai :

Monsieur l'Ambassadeur,

Hier soir je vous ai adressé directement l'article du *Temps*, fait par Tardieu. Caillaux ne peut plus prendre la mouche.

Voici une coupure du *Petit Journal* de ce matin. Prevet a placé en tête de ce récit de la première journée critique. Je l'avais choisi.

Voici encore un article d'*Excelsior* publié ce matin. C'est la rédaction qui a fait les extraits. Je suis heureux de vous signaler le dernier. Il y a des ciseaux intelligents.

Veillez agréer [etc.]

Mermeix

Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 6 mai :

Monsieur l'Ambassadeur,

Je suis très en retard avec vous et dois commencer par m'excuser auprès de vous. Tous ces jours-ci il m'a fallu m'occuper du lancement du volume qui paraît officiellement aujourd'hui et réellement demain. Beaucoup de journaux ont été très obligeants. Je n'ai trouvé de malveillance (se traduisant par le silence) que dans les deux domesticités de M.M. Caillaux et Herbette. Des deux côtés, on me reproche de n'avoir pas été injuste pour l'adversaire. J'ai contre moi tous les Guelfes et tous les Gibelins.

[deux pages manquantes]

Vous devez connaître déjà par le télégraphe le démenti opposé par de Selves à l'accusation d'avoir accepté dès le mois d'octobre l'abdication de Moulay Hafid. Il dit que le Conseil des ministres a examiné et résolu l'affaire. Cette fois ce sont les caillautistes qui ont commencé. Pour satisfaire leurs rancunes, ils sont capables de passer par-dessus toutes les considérations d'intérêt national. Dans le camp selvien, on ne trouverait peut-être pas plus d'abnégation.

Il n'y a qu'un pouvoir fort qui pourrait imposer à ses agents une meilleure tenue. Mais il n'y a ni pouvoir fort ni pouvoir faible. Il n'y a pas de pouvoir du tout.

Veillez agréer [etc.]

Mermeix

Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 9 mai :

Monsieur l'Ambassadeur,

Ainsi que vous le verrez par la coupure ci-inclus l'Egyptien est content. Le *Rappel* qui publie aujourd'hui l'article que je vous envoie est son journal. C'est du directeur de ce journal M. Drumesuil qu'il m'a dit avec exquise délicatesse : « C'est le chien. Dès qu'il croit qu'on va me toucher il aboie, et si l'on me touche il mord ». Le chien lèche, c'est donc que le maître est satisfait. Nous n'aurons pas d'[?] de tribune, soulevé par lui, à moins que... Vous savez qu'il ne réfléchit pas toujours avant d'agir et ne se pique pas de logique. C'est pourquoi il se figure à tort « qu'il est un type dans le genre de Napoléon... »

Si les caillautistes feront de la *Chronique* des arguments pour leur patron, les selvistes en feront d'autres contre lui. Hier la *République française* voyait dans mon livre la « condamnation de M. Caillaux ».

Puisque vous avez bien voulu me dire que vous vous intéressiez à la vente du livre, je dois vous avouer qu'elle n'est pas aussi belle que l'éditeur et moi l'espérons. Elle va, mais elle ne court pas. Malgré beaucoup d'articles faits en province, les provinciaux ne s'enflamment pas

[deux dernières pages manquantes]

Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 4 juin :

Monsieur l'Ambassadeur,

Mardi soir, 11 juin, je vous écrirai le compte rendu du déjeuner que j'aurai fait le matin avec M. Caillaux. Il vient en effet de me faire demandé par le baron Gunzburg, « car il veut m'offrir personnellement des remerciements pour cet ouvrage remarquable ».

Remarquez que la phrase complimenteruse est guillemetée. C'est une citation que je reproduis, avec quelques confusions, pour vous donner une première idée des dispositions de M. Caillaux envers l'auteur et ceux qu'il soupçonne fort impudemment, d'avoir été ses inspireurs.

Veillez agréer [etc.]

Mermeix

Puisque madame Cambon est à Paris, que ne demande-t-elle pas à voir M. Pams, ministre de l'Agriculture. Elle est en obtiendrait facilement un ou deux bon milliers de francs – et peut être davantage – pour le [?] français.

Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 11 juin :

Monsieur l'Ambassadeur,

Caillaux et moi sommes amis ! Le déjeuner avec Gunzburg a été des plus agréables : beaucoup de compliments, de la cordialité apparente et peut-être sincère.

Je lui ai dit ce qu'il vous devait. Il m'a répondu que vous étiez un ambassadeur « admirable », le meilleur des Ambassadeurs ; que vous avez fait un coup de maître en amenant l'Allemagne à renoncer à la coupure ; que nul autre que vous n'aurait remporté pareil succès.

Chapitre de la critique, maintenant : « Je ne fais qu'un reproche à M. Cambon, c'est d'être trop du côté de l'adversaire... Gunzburg et moi, nous nous sommes récriés contre cette [?] : « Un ambassadeur n'est pas un polémiste ; il doit rentrer dans la peau du contradicteur, sans sortir de la sienne propre...etc... »

Caillaux a reconnu son tort et la conversation s'est achevée en apothéose de M. Jules Cambon.

Si cet homme est capable de reconnaissance, vous devez pouvoir le trouver. Mais...

Veillez croire [etc.]

Mermeix

Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 22 juin :

Monsieur l'Ambassadeur,

Je vous demande d'excuser le long temps que j'ai mis à vous répondre. Beaucoup de préoccupation ne m'ont pas fait oublier un devoir mais m'ont empêché de le remplir comme je l'aurai voulu.

Sur ma conversation avec C. je vous ai dit tout ce qu'il y avait d'intéressant. L'explosion de reconnaissance pour vous ; remerciements et félicitations pour moi, reproches d'avoir trop bien traité de Selves (les amis de Selves, inspirés par Herbettes ont fait silence sur mon livre parce que j'avais trop bien traité Caillaux).

Ensuite notre convive a parlé politique intérieure. Il s'est retourné contre la proportionnelle dont il avait soutenu le principe quand il était premier ministre. C'est lui qui a fait coter le quotient. Pour justifier cette volte-face il invoque le sentiment de ses électeurs, qu'il appelle « le pays ». Je lui ai demandé s'il n'était pas plutôt le sentiment de ses comités. Il en a convenu. Mais les comités forment le pays légal de la République comme les censitaires le formaient jusqu'à 1848.

M. C. hostile à la proportionnelle (que pourtant, son journal, *Le Rappel*, défend) dit, sans s'apercevoir de la contradiction, qu'il soutient à fond Poincaré – Poincaré qui s'est engagé à fond sur la proportionnelle ! Sa conviction est que le ministère n'en a pas pour longtemps, qu'il ne présidera pas à l'élection du Président de la République en janvier prochain ; qu'il tombera victime de sa [victoire ?] (« vaincu par sa conquête ») dans l'affaire de la Réforme électorale.

Certains pleutres qui n'osent pas voter contre cette réforme, se vengeront de leur propre lâcheté contre le ministère. A la question qui voyez-vous après Poincaré ? Briand ? M. C. répond : – Plus Briand... Il a réfléchi... C'est lui a déshonoré le scrutin d'arrondissement, sans rien proposer qu'on pût mettre à la place... Le prochain vote sera une crise de mauvaise humeur contre ces R.R. On prendra un anti-proportionnaliste, pour faire amender profondément la loi pour le Sénat. Je crois que M. Faillères appellera Clemenceau...

(En février il m'avait déclaré que Clemenceau était une ganache dont on n'entendrait plus jamais parler !)

Revenant sur de Selves, il m'a expliqué pourquoi il l'avait pris.

– Parce qu'il avait de belles manières, ai-je interrogé ? (c'est ce qu'il avait dit à M. de Berckheim).

– Non. Parce qu'on m'en parlait depuis très longtemps ; parce que Clemenceau me l'a proposé ; parce que lors de la formation de son propre cabinet, Clemenceau m'avait envoyé lui-même chez de Selves pour lui offrir le Quai d'Orsay. Si j'avais su qu'il dût y avoir un coup comme celui d'Agadir, j'aurais pris moi-même les Affaires étrangères.

– Si vous étiez rappelé au pouvoir à qui le donneriez-vous ?

– Je serai fort embarrassé... Il n'y a personne...

– Mais, ai-je suggéré, pourquoi n'avez-vous pas pensé à Charles Dupuy, trois fois président de la Chambre, trois fois Président du Conseil et si longtemps rapporteur des Affaires étrangères au Sénat... C'est un homme ferme, modéré et de la plus haute [méthode ?]...

– J'y ai pensé... Mais il avait voté contre la séparation de l'Église et de l'État... Mais les temps ont changé...

– Vous voyez qu'on pourrait ne plus faire des choix de parti, mais faire des choix nationaux.

– Oui je le crois maintenant... M. Dupuy serait accepté maintenant au Quai d'Orsay

Comme vous vous en doutez peut-être après ce dialogue, je suis l'ami de M. Dupuy. Je lui ai écrit quelles vues C. paraissait avoir sur lui. S'il devient un jour votre ministre, vous ne trouverez en lui ni un sot ni un bétotien.

Vous ai-je dit que C. avoua n'avoir jamais eu connaissance, avant de lire mon livre, de l'entretien Cruppi-Schoen du 21 juin et de la dépêche Perez-Caballero par laquelle nous en avons eu connaissance.

Son jugement que Cruppi est « une brute » pour avoir parlé comme il l'a fait, et que les affaires étrangères sont remplies de félons qui ont caché au Président du Conseil une révélation aussi grave que celle de la dépêche de Perez Caballero.

Contre Cruppi, pour motiver encore son appréciation, C. rappelle qu'il a fait échouer l'affaire du chemin de fer Congo-Cameroun. Il a l'air de croire que la conclusion de cette affaire aurait satisfait les appétits berlinois.

Telle est l'histoire au menu. Si sur l'histoire d'aujourd'hui et sur les événements qui se préparent vous pouvez me donner quelques lumières je vous serai, monsieur l'Ambassadeur, bien reconnaissant.

Votre respectueusement dévoué,

Mermeix

Quand vous viendrez à Paris, j'espère que vous voudrez bien m'appeler. Je voudrais causer avec vous de la chronique de 1912.

Lettre de Mermeix à Jules Cambon, le 28 juin :

Monsieur l'Ambassadeur,

Voici la réponse que j'envoie à M. Herbette.

« Monsieur,

Je suis très flatté d'apprendre que j'ai en vous un lecteur si attentif.

Je me suis documenté de mon mieux et je crois que les archives, quand on pourra les consulter, confirmeront sinon dans les détails que j'ai donnés, au moins ma conclusion.

Ce qui est hors de doute c'est que dans certaines, le rôle de M.M. Cruppi, de Selves et de leur principale collaboration apparaîtra tel que je l'ai montré.

Veillez agréer [etc.]

Mermeix »

Si je désire que vous m'appeliez quand vous irez à Paris... C'est-à-dire que je vous en présente la très pressante requête.

Votre respectueusement dévoué

Mermeix

A la soirée de Millerand au ministère de la Guerre, avant hier, j'ai rencontré M. de Selves qui m'a vivement [?] de félicitations et de remerciements.

Sources et bibliographie.

Sources :

Archives/Sources manuscrites :

Centre des archives diplomatiques de Nantes (CADN).

- CADN Berlin (ambassade) 83PO/série A, 1782 à 1936.

83PO/A/215 – Correspondance politique et commerciale du Département (arrivée) 1908-1912 ; avril-juin 1911.

83PO/A/216 – Correspondance politique et commerciale du Département (arrivée) 1908-1912 ; juillet 1911.

83PO/A/217 – Correspondance politique et commerciale du Département (arrivée) 1908-1912 ; août-septembre 1911.

83PO/A/218 – Correspondance politique et commerciale du Département (arrivée) 1908-1912 ; octobre 1911.

83PO/A/219 – Correspondance politique et commerciale du Département (arrivée) 1908-1912 ; novembre-décembre 1911.

83PO/A/394 – Correspondance politique et commerciale du Département (départ) 1908-1913 ; avril-juin 1911.

83PO/A/395 – Correspondance politique et commerciale du Département (départ) 1908-1913 ; juillet-septembre 1911.

83PO/A/396 – Correspondance politique et commerciale du Département (départ) 1908-1913 ; octobre-décembre 1911.

- CADN Berlin (ambassade) 83PO/série B, 1815 à 1939.

83PO/B/5 – Correspondance générale, 1895-1914.

83PO/B/8 – Expansion allemande, 1905-1914.

83PO/B/39 – Maroc, 1906-1909.

83PO/B/40 – Maroc, 1907-1910.

83PO/B/41 – Maroc, 1909-1911.

83PO/B/43 – Maroc, 1911.

83PO/B/65 – Souverains et princes allemands – Hauts fonctionnaires, 1900-1914.

83PO/B/66 – Voyages de Souverains et personnalités, 1898-1914.

83PO/B/74 – Personnel diplomatique français, 1895-1913.

83PO/B/77 – Affaires particulières Ambassadeur, 1908-1914.

Archives du Ministère des Affaires étrangères, La Courneuve (FRMAE).

- FRMAE 394QO – Dossier personnel des agents diplomatiques.

394QO/143 – Dossier personnel, de Berckheim, Théodore, Sigismond.

394QO/280 – Dossier personnel, Cambon, Jules, Martin.

394QO/855 – Dossier personnel, de LA CROIX DE RAVIGNAN, Marie, André, Jean

395QO/365 – Dossier personnel, HERMITE, Claude, Louis.

395QO/401 – Dossier personnel de LACROIX, Léopold, Victor.

- FRMAE 131CPCOM – Correspondance politique et commerciale, Allemagne, 1897-1918.

131CPCOM/18 – Politique étrangère, Dossier général, 1910-1914.

131CPCOM/34 – Politique étrangère, Dossier général, janv - 4 juil 1911.

- FRMAE PAAP – Papiers d'agents, Archives personnelles.

42PAAP66 – Paul Cambon, Correspondance et papiers divers, 1908 – 1911.

42PAAP106 – Paul Cambon, Correspondance familiale, 10 janvier 1909 – 20 décembre 1911.

42PAAP107 – Paul Cambon, Correspondance familiale, 1^{er} janvier 1912 – 15 décembre 1917.

43PAAP47 – Jules Cambon, Négociations marocaines et compensations territoriales en Afrique équatoriale, 1er juil-15 sept 1911.

43PAAP48 – Jules Cambon, Négociations marocaines et compensations territoriales en Afrique équatoriale 16 sept-déc 1911.

43PAAP51 – Jules Cambon, Notes sur les voyages à Paris, 22 juin – 8 juillet 1911, 20 – 31 août 1911. Conversation du 2 mars 1912 avec M. de Schoen.

43PAAP52 – Jules Cambon, Correspondance personnelle A à C.

43PAAP53 – Jules Cambon, Correspondance personnelle D à G.

43PAAP54 – Jules Cambon Correspondance personnelle H à Loub.

43PAAP56 – Jules Cambon, Correspondance personnelle LU à PE.

43PAAP57 – Jules Cambon, Correspondance personnelle PIC.

43PAAP58 – Jules Cambon, Correspondance personnelle PIE à Z.

43PAAP100 – Jules Cambon. Lettres de Jules à Paul (1909-1923)

43PAAP101 – Jules Cambon. Lettres de Paul à Jules (1882-1922)

43PAAP102 – Jules Cambon. Correspondance entre Jules Cambon et sa famille (1878-1933).

43PAAP115 – Jules Cambon. Publication de Jules Cambon.

43PAAP117 – Jules Cambon, Publication de Jules Cambon.

Sources diplomatiques imprimées :

Auswärtiges Amt, *Die Große Politik der europäischen Kabinette 1871–1914. Reihe 5,1 Weltpolitische Komplikationen [1908–1911]. Band 29: Die Zweite Marokkokrise 1911*, Berlin, Deutsche Verlagsgesellschaft für Politik und Geschichte, 1927

Commission de publication des documents diplomatiques français, *Documents diplomatiques français. 1871-1914. 2e série, 1901-1911. Tome 13*, Paris, Imprimerie nationale, 1955

Commission de publication des documents diplomatiques français, *Documents diplomatiques français. 1871-1914. 2e série, 1901-1911. Tome 14*, Paris, Imprimerie nationale, 1955

Commission de publication des documents diplomatiques français, *Documents diplomatiques français. 1871-1914. 3e série, 1911-1914. Tome 1. 4 novembre 1911 – 7 février 1912*, Paris Imprimerie nationale, 1929

Ministère des Affaires étrangères (France), *Affaires du Maroc, 1910-1912. VI*, Paris, Imprimerie nationale, 1912

Ministère des Affaires étrangères (France), *Annuaire diplomatique et consulaire de la République française*, Paris, Imprimerie nationale, 1911

Sources de presse :

Le Matin du 01 juillet au 04 novembre 1911 et du 09 novembre 1911

Le Temps du 01 juillet au 04 novembre 1911

L'Humanité du 01 juillet au 04 novembre 1911

L'Action française du 01 juillet au 04 novembre 1911

La Dépêche de Toulouse du 03 juillet 1911

Le Journal du 03 juillet 1911

Le Petit Parisien du 02 et du 03 juillet 1911

L'Écho de Paris du 04 juillet 1911

Le Petit Journal du 02 et du 04 juillet 1911, et son supplément illustré du 24 septembre 1911

L'Aurore du 02 juillet 1911

La Démocratie du 10 novembre 1911

Publications :

ALBIN, Pierre, *Le « Coup d'Agadir » : la querelle franco-allemande*, Paris, F. Alcan, 1912

BEYENS, Eugène, « Deux années à Berlin : 1912-1914 : I : Le début de ma mission », *Revue des Deux mondes*, février 1928, Vol. 43, n° 4, p. 752-782

BLONDEL, Jules-François, *Au fil de la carrière : Récit d'un diplomate, 1911-1938*, Paris, Hachette, 1960

CAILLAUX, Joseph, *Agadir, ma politique extérieure*, Paris, Albin Michel, 1919

CAILLAUX, Joseph, *Mes mémoires ; t. II : Mes audaces - Agadir, 1909-1912*, Paris, Plon, 1943

CAILLAUX, Joseph, *Mes mémoires ; t. III : Clairvoyance et force d'âme dans l'épreuve, 1912-1930*, Paris, Plon, 1947

CAMBON, Jules, « La Princesse Antoine Radziwill », *Revue des Deux mondes*, février 1930, Vol. 55, n° 4, p. 806-824

CAMBON, Jules, *Le Diplomate*, Paris, Hachette, 1926

CAMBON, Jules, « Souvenirs diplomatiques : Les Mémoires de M. de Lancken », *Revue des Deux Mondes*, mai 1933, Vol. 15, n° 1, p. 83-96

CAMBON, Paul, *Correspondance : 1870-1924. 2. 1898-1911*, Paris, Grasset, 1940

FARAMOND DE LAFAJOLE, Auguste, *Souvenirs d'un attaché naval en Allemagne et en Autriche 1910-1914*, Paris, Plon, 1932

GRAND-CARTERET, John, *France, Allemagne, Maroc : une victoire sans guerre : documents et images pour servir à l'histoire du différend franco-allemand*, Paris, Schleicher Frères, 1911

GRANDHOMME, Jean-Noël et SANDIFORD-PELLÉ, Isabelle, *La guerre ne tardera pas : Correspondance de Maurice Pellé, attaché militaire de France à Berlin de 1909 à 1912*, Paris, Armand Colin et Ministère de la défense, 2014

JAECKH, Ernest, *Kiderlen-Waechter intime : d'après ses notes et sa correspondance*, Paris, Payot, 1926

LE BON, Gustave, *La psychologie des foules*, Paris, Enrick B. Éditions, 2020 (rééd.)

MERMEIX, *La chronique de l'an 1911*. Paris, B. Grasset, 1912

MESSIMY, Adolphe, *Mes souvenirs*. Paris, Plon, 1937

POINCARÉ, Raymond, *Au service de la France : neuf années de souvenirs. I, Le lendemain d'Agadir, 1912*, Paris, Plon, 1926

PRÉVAUDEAU, Albert, *Joost van Vollenhoven : 1877-1918*, Paris, Larose, 1953

TABOUIS, Geneviève, *Jules Cambon par l'un des siens*. Paris, Payot, 1938

TABOUIS, Geneviève, « À Berlin avec Jules Cambon (1911-1914) », *Revue des Deux Mondes*, octobre 1958, n° 15 octobre 1958, p. 635-653

TARDE, Gabriel, *L'opinion et la foule*, Paris, Presses universitaires de France, 1989 (rééd.)

TARDIEU, André, *Le mystère d'Agadir*, Paris, Calmann-Lévy, 1912

Bibliographie :

Au sujet de l'histoire diplomatique et des relations internationales :

ABALLÉA, Marion, *Un exercice de diplomatie chez l'ennemi : L'ambassade de France à Berlin – 1871-1933*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2017

ALLAIN, Jean-Claude. *Agadir 1911 : Une crise impérialiste en Europe pour la conquête du Maroc*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1978

ARIFON, Olivier, « Langue diplomatique et langage formel : un code à double entente », *Hermès, La Revue*, 2010, n° 58, p. 69-78

- BADEL, Laurence, *Diplomaties européennes XIX^e-XXI^e siècle*, Paris, SciencesPo Les Presses, 2021
- BELLENGER, Lionel, *La négociation*, Paris, Presses Universitaires de France, 2022 (rééd.)
- CECIL, Lamar, *The German diplomatic service, 1871-1914*, Princeton, Princeton university press, 1976
- CLARK, Christopher, *Les somnambules. Été 1914 : comment l'Europe a marché vers la guerre*, Paris, Flammarion, 2013
- COHEN-WIESENFELD, Sivan, « Le discours diplomatique dans la correspondance franco-allemande 1871-1914 », *Argumentation et Analyse du Discours*, 2008, n° 1
- COLSON, Aurélien, « La négociation diplomatique au risque de la transparence : rôles et figures du secret envers des tiers », *Négociations*, 2009, No 11, pp. 31-41
- DASQUE, Isabelle, *Les diplomates de la République (1871-1914)*, Paris, Sorbonne Université Presses, 2020
- DASQUE, Isabelle, « Une élite en mutation : les diplomates de la République (1871-1914) », *Histoire, économie société*, 2007, Vol. 26, n° 4, p. 81-98
- FALLS, Nigel, « The Panther at Agadir », *History Today*, 2007, Vol. 57, n° 1, p. 33-39
- FRANK, Robert, « Penser historiquement les relations internationales », *AFRI* » 2003, Vol. IV, p. 42-65
- FRANK, Robert, *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012
- HARTER, Hélène, « La conférence d'Algésiras de 1906 : un nouveau rôle pour les États-Unis dans le concert des nations ? », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, 2015, n° 42, p. 75-88
- HAYNE, M. B., *The French Foreign office and the origins of the First World War : 1898-1914*, Oxford, Clarendon Press, 1993
- KEIGER, John, « Jules Cambon and Franco-German Détente, 1907-1914 », *The Historical Journal*, 1983, Vol. 26, n° 3, p. 641-659
- LEQUESNE, Christian, « Le secret en diplomatie », *Cultures et Conflits*, 2019, No 114/115, pp. 274-279
- MARCHAT, Henry, « Les origines diplomatiques du « Maroc espagnol » (1880-1912) », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 1970, Vol. 7, n° 1, p. 101-170
- MELTZ, Renaud, « La colonisation de Tahiti, une guerre médiatique arbitrée par le fantôme de l'opinion publique mondiale », *Monde(s)*, 2019, n° 16, p. 131-158
- MILZA, Pierre, *Les relations internationales de 1871 à 1914*, Paris, Armand Colin, rééd 2014
- MILZA, Pierre, « Opinion publique et politique étrangère », *Publications de l'École Française de Rome*. 1981, Vol. 54, n° 1, p. 663-687

MÖSSLANG, Markus et RIOTTE, Torsten. *The Diplomats' World: A Cultural History of Diplomacy, 1815-1914*, Oxford, New York, Oxford University Press, 2008

MELTZ, Renaud et DASQUE, Isabelle « Pour une histoire culturelle de la diplomatie. Pratiques et normes diplomatiques au XIX^e siècle », *Histoire, économie société*, 2014, Vol. 33, n° 2, p. 3-16

STAFFORD MORTIMER, Joanne, « Commercial Interests and German Diplomacy in the Agadir Crisis », *The Historical Journal*. 1967, Vol. 10, n° 3, p. 440-456

VAÏSSE, Mauric, « Les documents diplomatiques français : outil pour la recherche ? », *La revue pour l'histoire du CNRS*, 2006, n° 14

VILLAR, Constanze, *Le discours diplomatique*. Paris : L'Harmattan, 2006

VILLAR, Constanze, « Pour une théorie du discours diplomatique », *AFRI*. 2005, Vol. VI, p. 45-61

VILLATE, Laurent, *La république des diplomates : Paul et Jules Cambon, 1843-1935*, Paris, Science infuse, 2001

Au sujet de l'histoire des médias et de l'opinion publique :

ALBERT, Pierre, *Histoire de la presse*, Paris, Presses Universitaires de France, 2018 (rééd.)

ALDRIN, Philippe et HUBÉ, Nicolas, *Introduction à la communication politique*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2017

COURBAN, Alexandre, « *L'Humanité* » de Jean Jaurès à Marcel Cachin, Ivry-sur-Seine, Les Éditions de l'Atelier, 2014

CHARLE, Christophe, *Le siècle de la presse (1830-1939)*, Paris, Seuil, 2004

DELPORTE, Christian, BLANDIN, Claire et ROBINET, François, *Histoire de la presse en France*, Paris, Armand Colin, 2016

DIAZ, Delphine et MELTZ, Renaud, « Une information mondiale ? La presse et l'actualité étrangère au XIX^e siècle », *Mondes*, 2019, No 16, pp. 7-30.

GAÏTI, Brigitte, « Comment écrire une histoire qui tient ? À propos de l'opinion publique », *Le Mouvement social*, 2010, No 230, pp. 145-150.

JOLY, Laurent, « Les débuts de l'Action française (1899-1914) ou l'élaboration d'un nationalisme antisémite », *Revue historique*, 2006, No 639, pp. 695-718.

KALIFA Dominique, THÉRENTY Marie-Ève, RÉGNIER Philippe et VAILLANT, Alain (dir.), *La civilisation du journal : histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e siècle*, Paris, Nouveau monde éditions, 2011

KALIFA, Dominique et VAILLANT, Alain, « Pour une histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e siècle », *Le Temps des médias*, 2004, n° 2, p. 197-214

LEYMARIE, Michel et PRÉVOTAT, Jacques (dir.), *L'Action française : culture, société, politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008

MARTIN, Marc, *Médias et journalistes de la République*, Paris, Odile Jacob, 1997

PINSOLLE, Dominique, *Le Matin (1884-1944) : Une presse d'argent et de chantage*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012

THÉRENTY, Marie-Ève et VAILLANT, Alain (dir.), *Presse, nations et mondialisation au XIX^e siècle*, Paris, Nouveau monde, 2010

Au sujet de l'histoire de la colonisation et du Maroc :

ABITBOL, Michel, *Histoire du Maroc*, Paris, Perrin, 2014

COQUERY-VIDROVITCH, Catherine, *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires 1898-1930*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2001

DULUCQ, Sophie, *Écrire l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale*, Paris, Karthala, 2009

NORDMAN, Daniel, « À propos d'une Histoire du Maroc : l'espace et le temps », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2016, Vol. 71, n° 4, p. 923-950

PHAN, Bernard, *Colonisation et décolonisation*, Paris, Presses Universitaires de France, 2017

PLATANIA, Marco, « L'historiographie du fait colonial : enjeux et transformations », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*. 2011, n° 24, p. 189-207

RIVET, Daniel, « Mines et politique au Maroc, 1907-1914 (D'après les Archives du Quai d'Orsay) », *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, 1979, Vol. 26, n° 4, p. 549-578

RIVET, Daniel, « Pour une histoire du Maroc revisitée », *Revue historique*, 2014, n° 670, p. 377-384

TODD, David, « Un passager clandestin : la colonisation informelle dans l'historiographie des empires français », *Outre-Mers*, 2021, n° 410-411, p. 17-36

VERMEREN, Pierre, *La France en terre d'islam*, Paris, Belin, 2016

Au sujet des relations franco-allemandes et de leur caractère particulier :

BECKER, Jean-Jacques et KRUMEICH, Gerd, *La Grande Guerre : Une histoire franco-allemande*. Paris, Tallandier, 2012

DIGEON, Claude, *La crise allemande de la pensée française : (1870-1914)*. Paris, Presses universitaires de France, 1992

JEISMANN, Michael, *La patrie de l'ennemi : La notion d'ennemi national et la représentation de la nation en Allemagne et en France de 1792 à 1918*, Paris, CNRS éditions, 1997

Au sujet du XIX^e siècle français et européen :

CHARLE CHRISTOPHE, *La crise des sociétés impériales : Allemagne, France, Grande-Bretagne 1900-1940 essai d'histoire sociale comparée*, Paris, Éditions du Seuil, 2001

DUCLERT, Vincent et ROUSSO, Henry, *1870-1914 : La République imaginée*, Paris, Gallimard, 2021

FARCY Jean-Claude et CLÈRE Jean-Jacques, *Les rapports des procureurs généraux de la Cour d'appel de Dijon: décembre 1849-juillet 1870*, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, 2003

JOLY, Bertrand, *Aux origines du populisme - Histoire du boulangisme (1886-1891)*, Paris, CNRS Editions, 2022

MARTIN-FUGIER, Anne, *Les salons de la III^e République : Art, littérature, politique*, Paris, Perrin, 2003

MAYER, Arno *La persistance de l'Ancien Régime : l'Europe de 1848 à la Grande guerre*, Paris, Flammarion, 1983

MILZA, Pierre et POIDEVIN, Raymond (dir.), *La Puissance française à la «Belle Époque». Mythe ou réalité ?*, Paris, Éditions Complexe, 1992

PORTE, Rémy, *1914*, Paris, Armand Colin, 2014.

SEAGER, Frederic. « Joseph Caillaux as Premier, 1911-1912 : The Dilemma of a Liberal Reformer », *French Historical Studies*, 1979, Vol. 11, n° 2, p. 239

Ouvrages biographiques :

ALLAIN, Jean-Claude, *Joseph Caillaux: 1863-1914. 1. le défi victorieux*, Paris, Imprimerie nationale, 1978

DE GROOT, Silvia W., « Joost van Vollenhoven (1877-1918) : L'apprentissage d'un fonctionnaire colonial », *Itinerario*, 1991, Vol. 15, n° 2, p. 33-58

PORTE, Rémy, *Joffre*, Paris, Perrin, 2016

ROBINNE, Christophe, « Adolphe Messimy (1869-1935), un colonial méconnu », *Outre-Mers*, 2021, n° 410-411, p. 241-261

TANDONNET, Maxime, *André Tardieu*, Paris, Perrin, 2019

VILLATE, Laurent, *La république des diplomates : Paul et Jules Cambon, 1843-1935*, Paris, Science infuse, 2001

Table des matières

Introduction.....	3
Première partie : De Tanger à Agadir, d'Algésiras à Berlin.	
Chapitre 1 : La question marocaine et l'ambassade de Berlin.....	11
I – Brève synthèse de la question marocaine.....	12
II – L'ambassade de Berlin en 1911.....	26
Chapitre 2 : Le « coup » d'Agadir et les premiers mois de la crise (juillet – août 1911).....	39
I – Des discussions de Kissingen à la crise ouverte.....	40
II – « Nous négocierons ».....	54
Chapitre 3 : La résolution de la crise (septembre – novembre 1911).....	71
I – Le déblocage français.....	72
II – Les négociations marocaines et congolaises.....	8
Deuxième partie : Les négociations franco-allemandes et les négociations franco-françaises.	
Chapitre 4 : Le théâtre berlinois.....	97
I – Les conversations Cambon/Kiderlen, au cœur de la crise.....	98
II – Nature et rhétorique de la discussion diplomatique.....	121
III – Surveiller et se renseigner : les moyens d'action de l'ambassade.....	130
Chapitre 5 : Le théâtre parisien.....	143
I – Le Quai d'Orsay s'en va t'en guerre.....	144
II – Dessaisir le Quai d'Orsay ? Les chemins de traverse de la négociation.....	152
Troisième partie : La presse et la diplomatie, le journaliste et le diplomate.	
Chapitre 6 : La presse au service des diplomates.....	173
I – Les caractéristiques du monde de la presse au début XX ^e siècle et ses liens avec le monde diplomatique.....	174
II – Les conséquences de la pratique de la presse comme arme politique pendant la crise d'Agadir.....	187
Chapitre 7 : Les diplomates confrontés au public.....	205
I – Saisir sa nature, composer avec : les diplomates face à l'opinion et la presse.....	206
II – La représentation du diplomate et de la diplomatie dans la presse de l'époque : l'exemple d'Agadir.....	231
III – Les négociations d'Agadir vues par les journaux français : étude de cas.....	240
Conclusion.....	263
Annexes.....	269
Sources et bibliographie.....	437